LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS
AT URBANA-CHAMPAIGN

842M76
KR11
1924

Return this book on or before the *Latest Date* stamped below. A charge is made on all overdue books.

U. of I. Library

APR 13 1933

MAY 29 1970

MAY 13 1972

S. AP 19 72

8057-S

LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS
AT URBANA-CHAMPAIGN

842M76
KR11
1924

MONTAIGNE

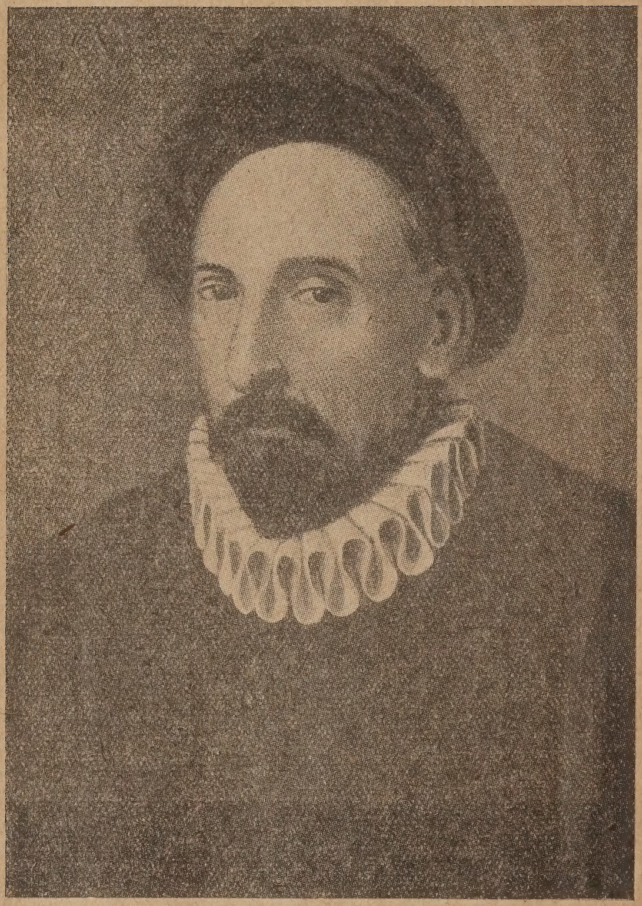

MONTAIGNE
D'après un tableau conservé au château de Montaigne.
(Extrait de P. Bonnefon, *Montaigne, l'homme et l'œuvre.*)

COLLECTION D'AUTEURS FRANÇAIS
d'après la méthode historique
publiée sous la direction de Ch.-M. Des Granges

MONTAIGNE

ŒUVRES CHOISIES

DISPOSÉES D'APRÈS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

Avec Introduction, Bibliographie, Notes, Grammaire, Lexique et Illustrations documentaires

PAR

RENÉ RADOUANT

Professeur agrégé au Lycée Henri-IV
Docteur ès lettres.

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HATIER
8, rue d'Assas, 8

1924
Tous droits réservés

DANS LA MÊME COLLECTION

Boileau, *Œuvres choisies*, par Ch.-M. Des Granges, professeur de première au lycée Charlemagne, docteur ès lettres. In-16 de XXII-708 pages, reliure percaline souple, titre or. **9** »

Bossuet, *Œuvres choisies*, par J. Calvet, agrégé des lettres. In-16 de XVI-722 pages, reliure percaline souple, titre or. **10** »

Chateaubriand, *Œuvres Choisies*, par Ch. Florisoone, professeur agrégé au lycée Janson-de-Sailly. In-16 de XXIV-436 pages, reliure percaline souple, titre or. **8 50**

Corneille, *Théâtre choisi*, par S. Rocheblave, professeur à l'Université de Strasbourg, et Ch.-M. Des Granges. In-16 de XVI-1036 pages, reliure percaline souple, titre or. . . . . **12** »

Fénelon, *Œuvres choisies*, par A. Cherel professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. In-16, reliure percaline souple titre or. . . . . **9** »

La Bruyère, *Œuvres choisies*, par R. Radouant, professeur agrégé au lycée Henri-IV, docteur ès lettres. In-16, reliure percaline souple, titre or. . . . . **9** »

La Fontaine, *Œuvres choisies*, par G. Le Bidois, docteur ès lettres, professeur au collège Stanislas. In-16 de XII-548 pages, reliure percaline souple, titre or. . . . . **12** »

Molière, *Théâtre choisi*, par Ch.-M. Des Granges. In-16 de XX-996 pages, reliure percaline souple, titre or. . . . . **12** »

Montaigne, *Œuvres choisies*, par R. Radouant. In-16 de X-464 pages, reliure percaline souple, titre or. **8 50**

Racine, *Œuvres choisies*, par M. Fourcassié, professeur agrégé des lettres au lycée de Toulouse. In-16 de XXII-920 pages, reliure percaline souple, titre or. . . . . **12** »

Voltaire, *Œuvres choisies*, par L. Flandrin, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur de première au lycée Louis-le-Grand. In-16 de XXIV-1016 pages, reliure percaline souple, titre or. . . . . **12** »

= *Majoration temporaire* 25 % =

842M76
KR11
1924

PRÉFACE

J'ai suivi dans le présent ouvrage la méthode historique, qui a fait ses preuves dans les volumes déjà parus de la *collection Des Granges*. C'est dire que se succéderont naturellement dans l'ordre chronologique, et du même pas que les différentes périodes de la vie de Montaigne, la lettre sur la mort de La Boétie, les deux premiers livres des *Essais*, des fragments du *Journal de voyage*, quelques lettres ayant trait à la mairie de Bordeaux, le troisième livre des *Essais*, etc.

Une difficulté cependant s'est présentée. Le texte des deux premiers livres n'est pas le même dans les éditions de 1580, de 1588, et de 1595 ; celui du troisième n'est pas le même dans les éditions de 1588 et de 1595. Or on ne peut adopter qu'un seul texte, celui de 1595. si bien que les deux premiers livres vont figurer à leur date de publication, 1580, le troisième à sa date de publication, 1588, sous une forme qu'ils ne devaient avoir qu'en 1595.

Telle est la seule infraction que je me sois permise à l'égard de la chronologie. D'ailleurs, pour que l'évolution de l'œuvre de Montaigne reste matériellement sensible aux yeux, à la date de 1588, le texte critique d'un fragment caractéristique fournira un échantillon des additions et des corrections apportées alors par l'auteur à la rédaction de 1580. Il en sera de même, à

578733

la date de 1595, pour les transformations apportées au texte de 1588.

Il serait superflu de dire que je me suis appliqué à choisir dans les *Essais* les morceaux qu'il est nécessaire et suffisant d'avoir lus pour connaître Montaigne et son œuvre. Peut-être cependant y a-t-il quelque nouveauté dans la façon dont ils sont présentés. On sait que Montaigne compose peu. Toutefois dans l'intérieur de ses chapitres les idées se suivent et s'enchaînent. Il est donc utile que l'élève sache comment Montaigne en vient, par exemple, dans un essai intitulé *de l'Expérience*, à parler de ses dents, et à traiter des Cannibales dans un essai ayant pour titre *des Coches*. Aussi ai-je mis, en tête des extraits d'un chapitre donné, une *analyse* sommaire de ce chapitre, mais en isolant entre crochets les phrases de cette analyse qui résument les parties du texte non reproduites. On peut ainsi se faire une idée de la place qu'occupent dans l'ensemble les morceaux détachés. D'autre part, comme chacun de ces morceaux forme un tout, un titre particulier les signale à l'attention et les résume.

Comme tous les autres volumes de la collection, celui-ci est complété par un Lexique, une Grammaire, une Table synchronique des faits principaux de la vie de Montaigne et des événements politiques ou littéraires contemporains ; enfin il est enrichi d'un certain nombre d'illustrations de caractère documentaire.

Le lecteur sera averti de recourir au Lexique par un astérisque placé à droite du mot à expliquer. L'emploi de chiffres aurait eu pour effet d'arrêter à chaque instant l'effort d'attention que réclame un texte difficile, outre l'inconvénient de grossir démesurément, sans aucun profit, l'appareil des notes.

Une courte Grammaire s'ajoute au Lexique. Elle n'a pas la prétention d'être complète. Telle qu'elle est, elle pourra suffire à nos élèves. Les différents chapitres sont divisés en paragraphes numérotés, auxquels renvoient des notes au bas de chaque page. Il y a intérêt à faciliter les recherches de nos jeunes lecteurs. Encore n'ai-je pas fait pour eux toute la besogne, puisque tous les faits grammaticaux du texte ne sont

pas signalés en note[1], sans compter que certains paragraphes sont assez développés pour qu'il soit nécessaire d'y chercher la remarque qui concerne spécialement un cas donné.

J'ai adopté l'orthographe moderne, et pour deux raisons. En premier lieu, l'orthographe des éditions de Montaigne n'est que l'orthographe de ses imprimeurs et non la sienne. En outre elle présente des étrangetés qui compliqueraient fâcheusement les difficultés déjà suffisantes du texte. Il est inutile de demander aux élèves un effort d'attention supplémentaire pour reconnaître que *je voy* est mis pour *je vais*, et *util* pour *outil*. D'ailleurs le texte critique des deux morceaux destinés à montrer les transformations que Montaigne a fait subir aux éditions de 1580 et de 1588 est publié avec l'orthographe exacte de l'imprimé ou du manuscrit. Ces deux échantillons suffiront amplement.

Toutes les variantes importantes figureront en note, j'entends celles qui présentent le grand intérêt de faire voir, les unes, les tâtonnements de la pensée de Montaigne; les autres, le soin minutieux avec lequel il travaillait parfois son style.

J'ai apporté aux notes tout le soin dont j'étais capable. Peut-être sembleront-elles trop abondantes pour les passages qui seront expliqués en classe sous la conduite du professeur : elles ne le seront jamais trop pour les morceaux que l'élève aura dû préparer, réduit à ses seules ressources. Au surplus j'avouerai que j'ai conçu l'ambition — peut-être chimérique — d'amener, d'aider nos élèves à lire par goût un délicieux écrivain que la plupart n'abordent que par devoir.

En tout état de cause il y avait intérêt à appliquer à l'œuvre de Montaigne la méthode historique : c'était là pour ce petit livre une suffisante, une première raison d'être. J'en vois une deuxième : c'est qu'il était

1. Je n'ai pas cru, par exemple, devoir signaler sans exception tous les cas où le participe passé reste invariable alors que nous le ferions accorder. Même remarque pour les particularités relatives à l'article et aux prépositions

désirable de faire bénéficier l'enseignement secondaire de ce qu'il y a d'assimilable pour lui dans les nombreux travaux qui, au cours de ces dernières années, ont été consacrés à Montaigne.

Parmi les plus importants il faut citer les thèses de M. Pierre Villey, auxquelles je dois beaucoup pour ce qui concerne le développement de la pensée philosophique de Montaigne et pour la chronologie des *Essais*.

Mais ce ne sont pas là tous mes emprunts. J'ai trouvé un précieux secours, pour toute la partie biographique, dans le *Montaigne* de M. Paul Bonnefon ; pour l'établissement de la Grammaire et du Lexique dans l'*Histoire de la langue française* de M. Ferdinand Brunot et dans le *Petit glossaire des classiques français du XVII^e siècle* de M. Edmond Huguet.

René Radouant.

CHRONOLOGIE DE LA VIE

ET

DES ŒUVRES DE MONTAIGNE

AVEC LES PRINCIPAUX SYNCHRONISMES
LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES

1530. — Naissance de La Boétie.
1532 (28 février). — *Naissance de Montaigne.*
1533. — Le premier livre du *Pantagruel* de Rabelais.
1534. — Voyage de Jacques Cartier au Canada.
1535. — *Gargantua* de Rabelais.
1536. — Première édition (en latin) de l'*Institution chrétienne* de Calvin.
1539. — *Montaigne entre au collège de Guyenne.*
Clément Marot public différentes poésies, entre autres trente *Psaumes.*
Ordonnance de Villers-Cotterets, rendant obligatoire l'emploi du français dans l'administration de la justice.
1540. — Le pape approuve l'ordre des Jésuites fondé par Ignace de Loyola.
1541. — Édition française de l'*Institution chrétienne* de Calvin.
Pierre Lescot établit ses plans et ses dessins pour la reconstruction du Louvre.
Naissance de P. Charron.

1543. — Copernic publie son livre sur la rotation du système planétaire autour du soleil.
1544. — Mort de Marot.
1545. — Ouverture du Concile de Trente. Il dure jusqu'en 1563.
1546. — Le *Tiers livre* de Rabelais.
1547. — Mort de François Ier. Avènement de Henri II.
1548. — Date présumée de la composition du *Contr'un* de La Boétie.
Le Parlement interdit aux Confrères de la Passion de jouer désormais des *Mystères*.
Le *Quart livre* de Rabelais.
L'*Art poétique* de Thomas Sibilet.
1549. — Joachim du Bellay publie l'*Olive* et la *Défense et illustration de la langue française*.
Mort de Marguerite de Valois.
1550. — Les *Odes* de Ronsard.
1552. — Rabelais publie le troisième livre de *Panta gruel*.
Charles-Quint lève le siège de Metz défendue par le duc de Guise.
Les Amours de Cassandre, de Ronsard.
Cléopâtre, tragédie de Jodelle.
1553. — Naissance de Henri IV.
Mort de Rabelais.
1554. — Pierre Eyquem, père de Montaigne, est élu maire de Bordeaux.
1555. — Naissance de Malherbe.
1556. — Ronsard publie *les Amours de Marie* et *les Hymnes*.
1557. — *Montaigne entre au Parlement de Bordeaux.*
Siège de Saint-Quentin soutenu par Coligny.
1558. — *Les Antiquités de Rome*, *les Regrets* de J. du Bellay.
1559. — Mort de Henri II. Avènement de François II.
Les Vies des hommes illustres de Plutarque, traduites par Jacques Amyot.
Publication de l'*Heptaméron* de Marguerite de Valois.
1560. — Mort de Joachim du Bellay.
Mort de François II. Avènement de Charles IX.

1560. — Michel de L'Hospital est nommé chancelier de France.
Ronsard publie différentes œuvres, *Élégies, Églogues, Discours.*
Étienne Pasquier. *Recherches de la France* (1560-1624).
1561. — *Voyage de Montaigne à la Cour.*
Colloque de Poissy.
1562 (janvier). — Édit de pacification autorisant l'exercice public du culte réformé.
Massacre de Wassy. Soulèvement des protestants.
Montaigne accompagne la Cour à Rouen.
Le *V^e Livre* de Rabelais.
1563. — Assassinat du duc de Guise.
Mort de La Boétie.
1564. — *Montaigne accompagne le roi à Bar-le-Duc.*
Un édit fixe au 1^er janvier le commencement de l'année.
1565. — Premier procès contre les Jésuites. Étienne Pasquier plaide contre eux.
Mariage de Montaigne avec Françoise Chassaigne.
1568. — Retraite du chancelier de L'Hospital.
Mort de Pierre Eyquem, père de Montaigne.
1570. — *Montaigne résigne sa charge de conseiller au Parlement de Bordeaux.*
Paix de Saint-Germain, favorable aux protestants.
1571. — *Montaigne publie à Paris les opuscules de La Boétie.*
Montaigne se retire dans son château.
Naissance de Léonore, fille de Montaigne.
1572 (24 août). — Massacre de la Saint-Barthélemy. Guerre civile.
La Franciade (les 4 premiers chants) de Ronsard.
Les Œuvres morales de Plutarque, traduites par Jacques Amyot.
Le *Thesaurus linguæ græcæ* d'Henri Estienne.
1573. — Naissance de Mathurin Régnier.
1574. — Les protestants publient le *Contr'un* de La Boétie.

1574. — Mort de Charles IX. Avènement de Henri III.
Mission de Montaigne auprès du Parlement de Bordeaux.
1577. — *Les six livres de la République*, de Jean Bodin.
1579. — Les *Comédies* de Larivey.
1580. — *Montaigne publie à Bordeaux les deux premiers livres des* Essais.
(22 juin). — *Montaigne part en voyage pour l'Allemagne et l'Italie.*
Les Juives, tragédie de Robert Garnier.
1581 (1er août). — *Montaigne est élu maire de Bordeaux.*
(30 novembre). — *Montaigne rentre de son voyage.*
1583 (1er août). — *Montaigne est réélu maire de Bordeaux.*
1584. — La mort du duc d'Anjou fait de Henri de Navarre l'héritier direct de la Couronne.
1585. — La Ligue se déclare contre le roi, menace Bordeaux.
(22, 27 mai). — *Lettres de Montaigne au Maréchal de Matignon.*
Peste de Bordeaux.
Montaigne s'abstient de rentrer à Bordeaux.
Sa lettre aux jurats (30 juillet).
Mort de Ronsard.
1587. — Malherbe publie *les Larmes de Saint Pierre.*
1588. — *Montaigne part pour Paris.*
(12 mai). — Journée des Barricades.
(10 juillet). — *Montaigne est jeté à la Bastille par les Ligueurs.*
Il fait à Paris la connaissance de Marie de Gournay.
Il fait paraître la seconde édition des Essais *renfermant les trois livres.*
Montaigne aux États généraux de Blois.
Montaigne regagne son château.
1589 (31 juillet). — Mort de Henri III. Avènement de de Henri IV.
(Septembre). — Victoire de Henri IV à Dieppe (Arques).
1590 (18 janvier). — *Lettre de Montaigne à Henri IV.*
(14 mars). — Henri IV vainqueur à Ivry.
Henri IV investit Paris, puis lève le siège.

1590 (2 septembre). — *Lettre de Montaigne à Henri IV.*
1592 (13 septembre). — *Mort de Montaigne.*
1593. — Les Etats généraux de la Ligue.
(25 juillet). — Abjuration du roi à Saint-Denis.
Mort d'Amyot.
1594. — *La Satire Ménippée.*
La Constance et consolation ès calamités publiques de Du Vair.
Les trois Vérités de Charron.
(22 mars). — Henri IV entre à Paris.
1595. — Édition posthume des Essais publiée par Marie de Gournay.
1596. — Naissance de Descartes.

BIBLIOGRAPHIE

Éditions anciennes.

1580. — *Essais de Messire Michel, seigneur de Montaigne, chevalier de l'ordre du Roi et Gentil-homme ordinaire de sa Chambre.* Livre premier et second. A Bourdeaus, par S. Millanges, imprimeur ordinaire du Roy. M.D.LXXX. Avec privilège du Roy.

1588. — *Les Essais...* cinquième édition, augmentée d'un troisième livre et de six cents additions aux deux premiers. Paris, Abel Langelier, in-4. [Le privilège est daté du 4 juin 1588. — Bien qu'indiquée comme étant la cinquième, cette édition est en réalité la seconde au point de vue des transformations du texte.]

1595. — *Les Essais...* édition nouvelle trouvée après le décès de l'auteur, revue et augmentée par lui d'un tiers plus qu'aux précédentes impressions. Paris, Abel Langelier [ou Michel Sonnius], in-fol. [Le privilège est daté du 15 octobre 1594. C'est l'édition publiée par les soins de Mlle de Gournay, d'après une copie prise sur l'exemplaire dit de Bordeaux, que Montaigne avait couvert d'additions manuscrites.]

Éditions modernes.

1870-73. — Édition de MM. Dezeimeris et Barckhausen, Bordeaux, 2 vol. in-8. [Elle reproduit le texte de 1580.]

1873. — Édition de MM. Motheau et Jouaust, Paris, 4 vol. in-8. [Cette édition reproduit celle de 1588 avec, en note, les variantes et les additions de 1595. Elle a été publiée encore en 7 vol. in-16, 1886-89.]

1872-75. — Édition de MM. Courbet et Royer, Paris, in-8. [Cette édition suit celle de 1595.]

1906. — Édition de M. Strowski, publiée d'après l'exemplaire de Bordeaux. Bordeaux, 2 vol. in-4. [Les deux premiers volumes seuls ont paru.]

Ouvrages à consulter.

Guez de Balzac, *Dissertations critiques*, 19 et 20. Éd. in-fol., 1665.

Bossuet, *Deuxième sermon sur la Toussaint*, 1669.

Pascal, *Pensées*. — *Entretien avec M. de Sacy*.

Malebranche, *Recherche de la vérité* (1674-75) liv. II, 3e part., chap. v.

Logique de Port-Royal, 3e part., chap. xx, éd. 1668.

Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 3e part. — *Lundis*, t. IV. — *Nouveaux lundis*, t. II et III.

Grün, *La vie publique de Montaigne*. Paris, in-8, 1855.

Prévost-Paradol, *Les moralistes français*, Paris, 1864.

Malvezin, *Michel de Montaigne, son origine et sa famille*. Bordeaux, 1875, in-8.

E. Voizard, *Étude sur la langue de Montaigne*. Paris, 1885.

Em. Faguet, *Seizième siècle*. Paris, 1894.

Max Lanusse, *Montaigne*. Paris (sans date).

— *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française*, 1893.

Paul Stapfer, *La famille et les amis de Montaigne*. Paris, 1896.

Paul Bonnefon, *Montaigne et ses amis*. Paris, 1898, 2 vol.

E. Champion, *Introduction aux « Essais » de Montaigne*. Paris, 1899.

G. Guizot, *Montaigne, Études et fragments*, publié par A. Salles. Paris, 1899.

E. Ruel, *Du sentiment artistique dans la morale de Montaigne*. Paris, 1901.

Brunetière, *Histoire de la littérature française classique*. Paris, 1905-08.

J. de Zangroniz, *Montaigne, Amyot et Saliat*. Paris, 1906.

F. Strowski, *Les grands philosophes. Montaigne*. Paris, 1906.

— *De Montaigne à Pascal*. Paris, 1907.

P. Villey, *Les sources et l'évolution des « Essais » de Montaigne*. Paris, 1908, 2 vol. (1° *Les sources et la chronologie des « Essais »*. 2° *L'évolution des « Essais »*.)

V. Giraud, *Les époques de la pensée de Montaigne* (*Revue des Deux Mondes*, 1er février 1909).

G. Compayré, *Montaigne et l'éducation du jugement*. Paris, (sans date).

G. Lanson, *Histoire de la littérature française*. Paris.

Ch.-M. des Granges, *Histoire de la littérature française*. Paris, Hatier, 1910.

Vignette servant d'en-tête à la lettre de Montaigne à son père sur la mort de La Boétie.

MONTAIGNE

PREMIÈRE PARTIE

MONTAIGNE AVANT LES "ESSAIS" (1533-1571)

I. — La Jeunesse de Montaigne.

La famille de Montaigne. — Les ancêtres de Montaigne, installés à Bordeaux sous le nom d'Eyquem dès le début du quinzième siècle, s'y étaient enrichis dans le commerce des vins et du poisson. L'un d'eux acheta, en 1477, la maison noble de Montaigne, petite seigneurie située à la frontière des départements actuels de la Gironde et de la Dordogne, mais en conservant son nom d'Eyquem. L'auteur des *Essais* — dont ce n'est pas le seul trait de vanité — substitua au modeste nom de ses ancêtres son nom de terre, ce qu'il avoue du reste ingénument quand il dit : « Les miens se sont autrefois *surnommés* Eyquem. »

Son père, Pierre Eyquem, avait fait les guerres d'Italie sous François Ier et fut pour deux ans élu maire de Bordeaux. Montaigne lui voua un véritable culte, et rien n'est plus touchant que l'accent de vénération attendrie avec lequel il évoque son souvenir. Par contre il ne prononce pas une seule fois au cours des *Essais* le nom de sa mère, bien qu'elle ait passé sa vie auprès de lui, bien qu'elle lui ait survécu.

Michel de Montaigne. Son enfance. — Il naquit le 28 février 1533. Son père, esprit curieux et original, affiné par son séjour en Italie, ne négligea rien pour lui donner « une forme d'institution exquise ». Il le confia, dès sa première enfance, à un précepteur fort distingué qu'il avait fait venir d'Allemagne. Ce dernier, qui ne savait pas un mot de français, ne devait employer avec son élève que le latin. Les résultats furent merveilleux. Le petit Montaigne s'exprimait dans la langue de Cicéron de manière à tenir tête aux plus savants[1]. Il n'en entra pas moins à l'âge de six ans au Collège de Guyenne, à Bordeaux, qui possédait les meilleurs maîtres de France. Mais il garda un fort mauvais souvenir des années qu'il y avait passées : il n'avait guère fait, dit-il, que gâter le bon latin dont il était muni en y entrant. Du moins, il y prit le goût de la lecture, grâce à la discrète et intelligente complicité d'un de ses « précepteurs de chambre », c'est-à-dire d'un des maîtrés subalternes qui étaient attachés à sa personne et qui surveillaient son travail en dehors des classes. Il en sortit, ses études finies, à treize ans. On suppose qu'il apprit ensuite le droit à l'Université de Toulouse.

Montaigne conseiller au Parlement. — Il n'avait que 21 ans quand il fut agréé, avec dispense d'âge, comme conseiller à la Cour des Aides de Périgueux. Trois ans plus tard, en 1557, cette Chambre étant supprimée, ses membres furent versés dans le Parlement de Bordeaux.

On ne sait presque rien sur cette période de la vie de notre auteur, sinon qu'à plus d'une reprise il vint à Paris en vertu d'un congé régulier ou d'une délégation spéciale du Parlement, et qu'il fut du voyage du roi François II à Bar-le-Duc, lors du mariage de sa sœur Claude de France avec le duc de Lorraine Charles III. Ce qui n'est pas douteux, c'est que Montaigne ne fut pas un conseiller très zélé. Les registres du Parlement attestent qu'il recherchait moins les procès à « rapporter » que les missions à remplir au dehors. En 1562, il se trouvait à Paris : il se présenta spontanément devant ses collègues du Parlement pour prêter le serment de fidélité à la foi catholique alors exigé de tous les membres des cours souveraines. C'est sans doute au

1. Lui-même déclare vers la fin de sa vie (III, 2) que, dans les grandes émotions, ce sont « paroles latines » qui lui viennent aux lèvres.

cours de ce voyage qu'il vit à Rouen les indigènes du Brésil qui furent montrés à Charles IX quand la ville eut été reprise sur les protestants. Faut-il croire que Montaigne, en dépit du détachement qu'il affecte, chercha alors à se pousser auprès du roi, mais qu'il ne réussit pas à gagner sa faveur? Est-ce au contraire de lui-même qu'il fit taire en son âme l'ambition et renonça aux déceptions, aux dangers de la vie de cour? Il serait difficile de décider. Quoi qu'il en soit, il vint bientôt reprendre son siège au Parlement de Bordeaux ; et c'était vraiment sans regret, car il y possédait un ami incomparable.

II. — Montaigne et La Boétie.

La Boétie et le « Contr'un ». — Étienne de La Boétie était né à Sarlat en 1530. Après de brillantes études de droit à la fameuse Université des Lois d'Orléans, il était entré au Parlement de Bordeaux. Érudit fort distingué, âme ardente et sérieuse, conseiller très écouté au Parlement, il fut à plusieurs reprises investi de missions de confiance soit par ses collègues, soit par le roi pendant les troubles religieux. Il se déclara partisan de la liberté de conscience et travailla à la pacification de sa province en s'employant à empêcher le soulèvement des huguenots.

Dès sa jeunesse il avait écrit un opuscule intitulé *la Servitude volontaire* ou le *Contr'un*. C'est une œuvre vigoureuse, animée d'un beau souffle oratoire et d'une passion ardente pour la liberté, mais dont l'histoire reste très obscure. En 1570, en publiant les autres opuscules de son ami, Montaigne déclare qu'il se réserve de faire imprimer celui-là quand le moment opportun sera venu. Ce moment ne devait jamais venir. Ce sont les protestants qui, en 1574, puis en 1577, s'en font une arme contre la royauté et le publient au milieu d'autres pamphlets. De nouveau Montaigne, en 1580, se dispose à l'insérer dans ses *Essais*, puis il se ravise, sous prétexte que les partis, en s'emparant de cet ouvrage, en ont dénaturé le sens, et comme s'il craignait, en le donnant au public, de jeter dans la mêlée le nom de son ami. A en croire certains auteurs, ce serait Montaigne lui-même qui, favorable d'abord aux protestants, leur en aurait communiqué le texte. C'est lui qui l'aurait retouché, développé, aggravé pour combattre Henri III. En réalité rien n'autorise de semblables affirmations. Bien plus les avis sont partagés même sur la façon d'interpréter cet ouvrage. Les uns y voient une vibrante déclamation de bon élève [1] traitant à grand renfort de

1. En 1580 Montaigne écrit que La Boétie le composa à dix-huit ans; après 1588, il corrige, et écrit *seize* ans. Encore un élément d'incertitude et d'obscurité

souvenirs antiques un beau lieu commun contre les tyrans. D'autres y reconnaissent un pamphlet très actuel visant spécialement Henri II, ou Charles IX ou Henri III.

L'amitié de Montaigne et de La Boétie. — De ce qui précède il résulte tout au moins que la vie de Montaigne est intimement mêlée, inséparablement unie à celle de son ami. Quand ils se rencontrèrent au Parlement de Bordeaux, La Boétie avait déjà parmi les érudits et les lettrés une jolie réputation de traducteur et de poète. Montaigne depuis l'a éclipsé ; mais, au moment où ils se lièrent, c'était La Boétie qui des deux était le plus en vue. On sait par Montaigne lui-même comment leur amitié naquit. Tout de suite et pour toujours Montaigne aima ce jeune homme, à peine plus âgé que lui-même, mais plus vertueux, plus sage, et qui était, pour ainsi dire, sa conscience. C'est là, dans la vie de Montaigne, où les événements sont rares, un événement capital. A lire les *Essais* on voit trop que Montaigne a pratiqué assidûment l'étude, la peinture, le culte de son moi. Il s'est ménagé une existence jalousement défendue contre les indiscrets, fermée à sa femme même et à sa fille. Il professe que la raison doit régler jusqu'à l'amour paternel, et il le prouve : il ne sait même pas le nombre des enfants qu'il a perdus en nourrice. Mais il a aimé La Boétie de toute son âme. Il est vrai qu'il se mêle à ce sentiment je ne sais quelle coquetterie d'humaniste, l'orgueil naïf de rivaliser avec les amitiés fameuses dont était fière l'antiquité. Mais qu'importe ? Il aime La Boétie vivant ; mort, il en fait « à tout jamais les obsèques ». Le regret de cette perte, loin de s'affaiblir, lui inspire, à mesure que le temps s'écoule, des expressions toujours plus touchantes et plus émues. Le mot fameux, « parce que c'était lui, parce que c'était moi » est postérieur à 1588 [1]. Ce don de soi-même, entier, sans réserves, nous fait oublier que Montaigne ne se donnait guère. Cet élan passionné vers un ami nous rend indulgents pour le philosophe qui, toujours replié sur lui-même, finit par ne plus guère vivre qu'en lui et que pour lui. Et nous lui pardonnons de n'avoir pas occupé son poste à Bordeaux pendant la peste, à la pensée qu'il sut regarder la mort en face au chevet de son ami.

Montaigne et La Boétie s'étaient liés vraisemblablement en 1559. La Boétie mourait le 18 août 1563.

Après la mort de La Boétie. — Deux ans après, Montaigne se maria. Sa femme, Françoise Chassaigne, lui apporta une belle

1. En 1581, aux bains de Villa, malade de la « colique » qui devait l'emporter, il note dans son journal que la pensée de son ami lui étant venue à l'esprit lui causa un accablement douloureux qui lui dura toute une matinée.

fortune. Elle fit mieux encore : elle prit pour elle les mille petits soucis que représentait la direction d'une grande maison, afin que le philosophe, à la faveur des calmes loisirs dont s'accommodait son nonchaloir, pût en paix poursuivre le cours de ses lectures et de ses méditations. Cinq filles naquirent de ce mariage. Toutes moururent en bas âge, sauf une, Léonor, qui lui survécut.

Le 18 juin 1568, il perdit « le meilleur père qui fut onques », dit-il. Lui-même avait été pour ce père le meilleur des fils. C'est pour plaire à son père qu'il traduisit la *Théologie naturelle* [1] que Raymond Sebond avait écrite en latin, et dont l'apologie devait constituer plus tard le plus important chapitre des *Essais*. C'est pour lui plaire aussi qu'il était entré au Parlement. Cette mort lui permit de disposer de lui-même et d'arranger sa vie à son gré. Il donna en 1570 sa démission de conseiller au Parlement, mais, avant de prendre possession, en qualité de chef de la famille, du château paternel, il voulut rendre à La Boétie un suprême hommage. Il réunit et alla faire imprimer à Paris les quelques opuscules qu'il avait retrouvés dans les papiers de son ami [2]. Il y ajouta, sous forme de lettre à son père, une admirable relation de ses derniers moments. En voici le texte presque complet.

1. L'ouvrage ne parut qu'un peu après la mort de Pierre Eyquem, en 1569. — 2. *La ménagerie de Xénophon, les règles de mariage de Plutarque; lettre de consolation de Plutarque à sa femme, le tout traduit de grec en français par feu M. Estienne de la Boétie, conseiller du Roi en sa cour de Parlement à Bordeaux; ensemble quelques vers latins et français de son invention; item un discours sur la mort dudit Seigneur de la Boétie, par M. de Montaigne*, 1571.

LA

MESNAGERIE DE XENOPHON.

Les Regles de mariage, DE PLVTARQVE.

Lettre de consolation, de Plutarque à sa femme.

Le tout traduict de Grec en François par feu M. ESTIENNE DE LA BOETIE Conseiller du Roy en sa court de Parlement à Bordeaux. Ensemble quelques Vers Latins & François, de son inuention.

Item, vn Discours sur la mort dudit Seigneur De la Boëtie, par M. de Montaigne.

COLLECTION PAYEN
AC 3 Nº 54.339

A PARIS.
De l'Imprimerie de Federic Morel, rue S. Ian de Beauuais, au Franc Meurier.
M. D. LXXI.
AVEC PRIVILEGE.

Titre des *Opuscules* de La Boétie édités par Montaigne.

EXTRAICT D'VNE LETTRE que Monsieur le Conseiller de Montaigne escrit à Mõseigneur de Montaigne son pere, concernant quelques particularitez qu'il remarqua en la maladie & mort de feu Monsieur de la Boetie.

Titre de la lettre de Montaigne à son père sur la mort de La Boétie.

I

Lettre sur la mort d'Étienne de la Boétie. A Monseigneur de Montaigne.

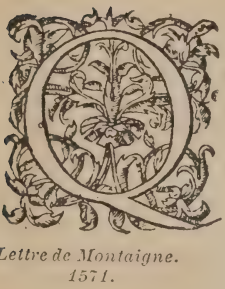

Lettre de Montaigne. 1571.

QUANT à ses dernières paroles, sans doute* si homme en doit rendre bon compte, c'est moi, tant parce que, du long de sa maladie, il parlait aussi volontiers à moi qu'à nul autre, qu'aussi pource que[1], pour[2] la singulière* et fraternelle amitié que nous nous étions entreportée, j'avais très certaine connaissance des intentions, jugements et volontés qu'il avait eus durant sa vie, autant sans doute qu'homme peut avoir d'un autre, et parceque je les savais être hautes, vertueuses*, pleines de très certaine résolution, et, quand tout est dit*, admirables. Je prévoyais bien que, si la maladie lui laissait le moyen de se pouvoir exprimer, qu'il[3] ne lui échapperait rien en une telle nécessité* qui ne fût grand et plein de bon exemple : ainsi je m'en prenais[4] le plus garde* que je pouvais. Il est vrai, monseigneur, comme j'ai la mémoire fort courte et débauchée* encore par le trouble que mon esprit avait à souffrir d'une si lourde perte et si importante, qu'il est impossible que je n'aie oublié beaucoup de choses que je

1. Gramm., 122. — 2. Gramm., 120. — 3. Gramm., 123, *Que*, 3°. — 4. Gramm., 87.

voudrais être sues ; mais celles desquelles il m'est souvenu, je les [1] vous manderai le plus au vrai qu'il me sera possible, car, pour le représenter ainsi fièrement arrêté en sa brave démarche, pour vous faire voir ce courage invincible dans un corps atterré * et assommé par les furieux efforts de la mort et de la douleur, je confesse qu'il y [2] faudrait un beaucoup meilleur style que le mien, parce qu'encore que durant sa vie, quand il parlait de choses graves et importantes, il en parlait [3] de telle sorte qu'il était malaisé de les si bien écrire, si est-ce [4] qu'à ce coup il semblait que son esprit et sa langue s'efforçassent à l'envi, comme pour lui faire leur dernier service, car sans doute * je ne le vis jamais plein ni de tant et de si belles imaginations *, ni de tant d'éloquence comme [5] il a [6] été le long de cette maladie [7]. Au reste, monseigneur, si vous trouvez que j'aie voulu mettre en compte * ses propos plus [8] légers et ordinaires, je l'ai fait à escient *, car étant dits [9] en ce temps-là et au plus fort d'une si grande besogne *, c'est un singulier * témoignage d'une âme pleine de repos, de tranquillité et d'assurance.

Comme je revenais du Palais [10], le lundi neuvième [11] d'août 1563, je l'envoyai convier à dîner chez moi. Il me manda qu'il me merciait *, qu'il se trouvait un peu mal et que je lui ferais plaisir si je voulais être * une heure avec lui avant qu'il partît pour aller en Médoc. Je l'allai trouver bientôt après dîner : il était couché vêtu et montrait déjà je ne sais quel changement en son visage. Il me dit que c'était un flux de ventre avec des tranchées qu'il avait pris le jour avant, jouant [12] en pourpoint sous une robe de soie avec M. d'Escars, et que le froid lui avait souvent fait sentir semblables accidents. Je trouvai bon qu'il continuât l'entreprise * qu'il avait piéça * faite de s'en aller, mais qu'il [13] n'allât pour ce soir que jusques à Germignac, qui n'est qu'à deux lieues de la ville. Cela [14] faisais-je pour

1. Gramm., 41. — 2. Gramm., 38. — 3. Gramm., 91. — 4. Gramm., 121. — 5. Gramm., 123. — 6. Gramm., 34. — 7. Il faut noter la forme ample, l'allure solennelle de tout ce morceau : ce ne sont pas des *Essais* que Montaigne écrit ici. — 8. Gramm., 17. — 9. Gramm., 107. — 10. Du Palais de Justice. Montaigne est encore conseiller au Parlement. — 11. Gramm., 15. — 12. Gramm., 105. — 13. Gramm, 122. — 14. Gramm., 128.

le lieu où il était logé, tout avoisiné de maisons infectes[1] de peste, de laquelle[2] il avait quelque appréhension, comme revenant de Périgord et d'Agénois où il avait laissé tout empesté[3]; et puis, pour semblable maladie que[4] la sienne je m'étais autrefois très bien trouvé de monter à cheval. Ainsi il s'en partit[5], et madamoiselle[6] de La Boétie sa femme et monsieur de Bouilhonnas son oncle avec lui.

Le lendemain, de bien bon matin, voici venir un de ses gens à moi de la part de madamoiselle de La Boétie, qui me mandait qu'il s'était fort mal trouvé la nuit d'une forte dysenterie. Elle envoyait quérir* un médecin et un apothicaire et me priait d'y[7] aller, comme je fis l'après dînée.

A mon arrivée, il sembla qu'il fût tout éjoui* de me voir, et, comme je voulais prendre congé de lui pour m'en revenir[8] et lui promisse[9] de le revoir le lendemain, il me pria, avec plus d'affection* et d'instance qu'il n'avait jamais fait d'[10]autre chose, que je fusse* le plus que je pourrais avec lui. Cela me toucha aucunement[11]. Ce[12] néanmoins je m'en allais, quand madamoiselle de La Boétie, qui pressentait déjà je ne sais quel malheur, me pria, les larmes à l'œil, que je ne bougeasse pour ce soir. Ainsi elle m'arrêta[13], de quoi il se réjouit avec moi. Le lendemain, je m'en revins et le jeudi le fus retrouver. Son mal allait[14] en empirant; son flux de sang et ses tranchées, qui l'affaiblissaient encore plus, croissaient d'heure à autre.

Le vendredi je le laissai encore, et le samedi, je le fus revoir déjà fort abattu. Il me dit lors[15] que sa maladie était un peu contagieuse, et, outre cela, qu'elle était mal plaisante et mélancolique[16], qu'il connaissait très bien mon naturel et me priait de n'être avec lui que par bou-

1. L'adjectif *infect* est employé avec la même valeur que le participe *infecté*. — 2. Gramm., 67. — 3. *Empesté* a conservé ici son sens premier: atteint de la peste. — 4. Gramm., 123. — 5. Gramm., 87. — 6. Titre d'honneur qu'on donnait aux filles ou aux femmes de gentilshommes. Ce mot se disait aussi des femmes mariées quand elles n'étaient pas nobles. — 7. Gramm., 37. — 8. Gramm., 87. — 9. Gramm., 123 et 125. — 10. Gramm., 120. — 11. Gramm., 111. — 12. Gramm., 50. — 13. Elle me fit rester. — 14. Gramm., 81. — 15. Gramm., 111. — 16. Qui inspire des idées sombres. Le mot a ici quelque chose du sens fort encore en usage dans le langage médical.

tées[1], mais le plus souvent que je pourrais. Je ne l'abandonnai plus [2]. Jusques au dimanche, il ne m'avait tenu nul propos de ce qu'il jugeait de son être * et ne parlions que de particulières occurrences * de sa maladie et de ce que les anciens médecins en avaient dit ; d'affaires publiques, bien peu, car je l'en trouvai tout dégoûté * dès le premier jour. Mais le dimanche il eut une grand[3] faiblesse, et, comme il fut[4] revenu à soi[5], il dit qu'il lui avait semblé être en une confusion de toutes choses et n'avoir rien vu qu'une épaisse nue et brouillard obscur[6] dans lequel[7] tout était pêle mêle et sans ordre, toutefois qu'il n'avait eu nul déplaisir à tout cet accident*.« La mort n'a rien de pire que cela, lui dis-je lors, mon frère. — Mais[8] n'a rien de si mauvais, » me répondit-il.

Depuis lors, parce que[9] dès le commencement de son mal il n'avait pris nul sommeil, et que, nonobstant tous les remèdes, il allait[10] toujours en empirant, de sorte qu'on y avait déjà employé certains breuvages desquels on ne se sert qu'aux dernières extrémités, il commença à désespérer entièrement de sa guérison, ce qu'il me communiqua. Ce même jour, parce qu'il[11] fut trouvé bon, je lui dis : qu'il me siérait mal, pour l'extrême amitié que je lui portais, si je ne me souciais que, comme en sa santé on avait vu toutes ses actions pleines de prudence et de bon conseil * autant qu'à homme du monde, qu'il[12] les continuât encore en sa maladie, et que, si Dieu voulait qu'il empirât, je serais très marri qu'à faute * d'avisement[13], il eût laissé nul de ses affaires[14] domestiques décousu, tant pour le dommage que ses parents y pourraient souffrir que pour l'intérêt * de sa réputation, ce qu'il prit

1. *Boutee,* supplanté au seizième siècle par *boutade*, vient de *bouter*, mettre, pousser. *Par boutées* équivaut à par poussées, à petites fois. — 2. Notons ce mot, d'une bravoure si simple, pour le moment où il faudra juger la conduite de Montaigne pendant la peste de Bordeaux. — 3. Gramm., 5. — 4. Gramm., 123. — 5. Gramm., 35. — 6. Gramm., 124. — 7. Gramm., 66. — 8. Gramm., 121. On peut voir dans le mot de Montaigne un mouvement de compassion ou un encouragement à ne pas trembler devant la mort. La Boëtie le prend dans ce deuxième sens et il renchérit encore : ayant supporté cela, à plus forte raison supportera-t-il la mort. — 9. Gramm., 123. — 10. Gramm., 81. — 11. Gramm., 27. — 12. Gramm., 123, *Que*, 4°. — 13. Faute d'y avoir songé. — 14. Gramm., 1.

de moi de très bon visage, et, après s'être résolu * des difficultés qui le tenaient suspens * en cela, il me pria d'appeler son oncle et sa femme seuls pour leur faire entendre ce qu'il avait délibéré * quant à son testament. Je lui dis qu'il les étonnerait *. « Non, non, me dit-il, je les consolerai et leur donnerai beaucoup meilleure espérance de ma santé que je ne l'ai moi-même. » Et puis il me demanda si les faiblesses qu'il avait eues ne nous avaient pas un peu étonnés *. « Cela n'est rien, lui fis-je, mon frère; ce sont accidents ordinaires à telles maladies. — Vraiment non, ce n'est rien, mon frère, me répondit-il, quand bien il en adviendrait ce que vous en craindriez le plus. — A vous [1] ne serait-ce que heur *, lui répliquai-je, mais le dommage serait à moi, qui perdrais la compagnie d'un si grand, si sage et si certain ami, et tel que je serais assuré de n'en trouver jamais de semblable. — Il [2] pourrait bien être, mon frère, ajouta-t-il, et je vous assure que ce qui me fait avoir quelque soin que j'ai de ma guérison et n'aller si courant au passage que j'ai déjà franchi à demi, c'est la considération de votre [3] perte et de [4] ce pauvre homme et de cette pauvre femme (parlant de son oncle et de sa femme) que j'aime tous deux uniquement et qui porteront * bien impatiemment *, j'en suis assuré, la perte qu'ils feront en moi, qui de vrai est bien grande pour vous et pour eux. J'ai aussi respect * au déplaisir * qu'auront beaucoup de gens de bien qui m'ont aimé et estimé pendant ma vie, desquels, certes je le confesse, si c'était à moi à faire *, je serais content de ne perdre encore la conversation *; et si je m'en vais, mon frère, je vous prie, vous qui les connaissez, de leur rendre témoignage de la bonne volonté * que je leur ai portée jusques à ce dernier terme de ma vie. Et puis, mon frère, par aventure * n'étais-je point né si inutile que je n'eusse moyen de faire service * à la chose publique; mais, quoi qu'il en soit, je suis prêt à partir quand il plaira à Dieu, étant tout assuré que je jouirai de l'aise que vous me prédites[5]. Et quant à vous, mon ami, je vous connais si sage que,

1. Gramm., 128. — 2. Gramm., 27. — 3. *Votre perte* signifie la perte que vous allez faire en ma personne, comme le prouvent les lignes qui suivent. Tout cela est d'une grandeur antique. — 4. Gramm., 55. — 5. Gramm., 78.

quelque intérêt * que vous y ayez, si [4] vous conformerez-vous volontiers et patiemment à tout ce qu'il plaira à sa sainte Majesté d'ordonner de moi et vous supplie vous prendre [2] garde * que le deuil de ma perte ne pousse ce bon homme [3] et cette bonne femme hors des gonds de la raison. » Il me demanda lors comme [4] ils s'y [5] comportaient déjà. Je lui dis que assez bien pour l'importance de la chose. « Oui, suivit *-il, à cette heure qu'ils ont encore un peu d'espérance, mais si je la leur ai une fois toute ôtée, mon frère, vous serez bien empêché * à les contenir. » Suivant ce respect *, tant qu'il vécut depuis, il leur cacha toujours l'opinion certaine qu'il avait de sa mort et me priait bien fort d'en user de même. Quand il les voyait auprès de lui, il contrefaisait la chère [6] plus gaie et les paissait * de belles espérances.

Sur ce point *, je le laissai pour les aller appeler. Ils composèrent leur visage le mieux qu'ils purent pour un temps ; et après nous être assis [7] autour de son lit, nous quatre seuls, il dit * ainsi, d'un visage posé et comme tout éjoui * : « Mon oncle, ma femme, je vous assure, sur ma foi, que nulle nouvelle atteinte de ma maladie ou opinion mauvaise que j'aie de ma guérison ne m'a mis en fantaisie * de vous faire appeler pour vous dire ce que j'entreprends ; car je me porte [8], Dieu merci, très bien et plein de bonne espérance ; mais, ayant de longue main appris tant par longue expérience que par longue étude le peu d'assurance qu'il y a à [9] l'instabilité et inconstance des choses humaines, et même * en notre vie, que nous tenons * si chère, qui n'est toutefois que fumée et chose

1. Gramm., 121. — 2. Gramm., 87. — 3. D'ordinaire, au seizième et au dix-septième siècles, *bon homme*, *bonne femme* signifient homme âgé, femme âgée. Ce sens ne peut convenir à l'oncle de La Boétie, étant pour sa femme impossible. — 4. Gramm., 111. — 5. Gramm., 37. — 6. Ce mot vient directement du grec avec le sens de tête, visage. *Faire bonne chère à quelqu'un* veut dire lui faire belle mine, bon accueil ; et, comme un bon repas est une des formes d'un bon accueil, le mot a passé au sens qu'il garde aujourd'hui. Mme de Sévigné dit encore, avec le sens ancien : « Ne sachant quelle chère me faire. » — 7. Gramm., 101. — 8. Il serait absurde que La Boétie, qui dit plus loin : « puisque je suis malade », veuille dire ici qu'il est bien portant. Il faut entendre qu'il *se comporte* bien en face de la maladie. Voir au Lexique *Porter*. — 9. Gramm., 120.

de néant, et considérant aussi que, puisque je suis malade, je me suis d'autant approché du danger de la mort, j'ai délibéré * de mettre quelque ordre à mes affaires domestiques, après en avoir eu votre avis premièrement. »

Et puis, adressant son propos à son oncle, « Mon bon oncle, dit-il, si j'avais à vous rendre à cette heure compte des grandes obligations que je vous ai, je n'aurais eu pièce[1] fait ; il me suffit que, jusques à présent, où que [2] j'aie été et à quiconque j'en aie parlé, j'aie toujours dit que tout ce qu'un très sage, très bon et très libéral père pouvait faire pour son fils, tout cela[3] avez-vous fait pour moi, soit pour le soin qu'il a fallu à m'instruire aux bonnes lettres, soit lorsqu'il vous a plu[4] me pousser aux états * ; de sorte que tout le cours de ma vie a été plein de grands et recommandables offices * d'amitiés vôtres[5] envers moi. Somme *, quoi que j'aie, je le tiens de vous, je l'avoue * de vous, je vous en suis redevable ; vous êtes mon vrai père. Ainsi, comme fils de famille, je n'ai nulle puissance de disposer de rien, s'il ne vous plaît de m'en donner congé * ». Lors il se tut et attendit que les soupirs et les sanglots eussent donné loisir[6] à son oncle de lui répondre qu'il trouverait toujours très bon tout ce qu'il[7] lui plairait. Lors ayant à le faire son héritier, il le supplia de prendre de lui le bien qui était sien[8].

Et puis détournant sa parole à[9] sa femme : « Ma semblance[10], dit-il (ainsi l'appelait-il souvent, pour quelque ancienne alliance qui était entre eux), ayant été joint à vous du saint nœud de mariage, qui est l'un des plus respectables et inviolables que Dieu nous ait ordonné çà bas[11] pour l'entretien de la société humaine, je vous ai aimée, chérie et estimée autant qu'il m'a été possible, et suis tout assuré que vous m'avez rendu réciproque affec-

1. Il semble bien que *pièce* soit ici construit avec *ne* comme le sont *mie*, *maille*, *pas*, *point*, pour renforcer la négation. Le même mot sert à exprimer une certaine quantité — en parlant du temps — dans l'adverbe *piéça*. Cf. Lexique, *Pièce*, *Piéça*. — 2. Gramm., 69. — 3. Gramm., 128. — 4. Gramm., 120, *De*, 6°. — 5. Gramm., 46. — 6. Gramm., 17. — 7. Cet *il* est assez difficile à justifier. Sa présence peut s'expliquer du moins du fait que *qu'il* ou *qui* se prononçaient de même. — 8. Gramm., 45. — 9. Gramm., 120. — 10. *Semblance*, extérieur, ressemblance. C'est le deuxième sens qui semble de mise ici. — 11. Gramm., 111.

tion, que [1] je ne saurais assez reconnaître. Je vous prie de prendre de la part * de mes biens ce que je vous donne et vous en contenter, encore que je sache bien que c'est bien peu au prix de vos mérites. »

Et puis tournant son propos à moi : « Mon frère, dit-il, que j'aime si chèrement et que j'avais choisi parmi tant d'hommes pour renouveler avec vous cette vertueuse et sincère amitié de laquelle l'usage est, par [2] les vices, dès [3] si longtemps éloigné d'entre nous qu'il n'en reste que quelques vieilles traces en la mémoire de l'antiquité [4], je vous supplie [5], pour signal [6] de mon affection envers vous, vouloir être successeur [7] de ma bibliothèque et de mes livres, que je vous donne, présent bien petit, mais qui part de bon cœur et qui vous est convenable pour l'affection que vous avez aux [8] lettres. Ce vous sera μνημόσυνον *tui sodalis* [9]. »

Et puis, parlant à tous trois généralement, loua Dieu de quoi [10], en une si extrême nécessité *, il se trouvait accompagné de toutes les plus chères personnes qu'il eût en ce monde, et qu'il lui semblait très beau à voir une assemblée de quatre [11] si accordants [12] et si unis d'amitié, faisant, disait-il, état * que nous nous entraimions unanimement [13] les uns pour l'amour des autres. Et nous ayant recommandé [14] les uns aux autres, il suivit * ainsi : « Ayant mis ordre à mes biens, encore me faut-il penser à ma conscience. Je suis chrétien, je suis catholique ; tel ai vécu, tel suis-je délibéré * de clore ma vie. Qu'on me fasse venir un prêtre, car je ne veux faillir * à ce dernier devoir d'un chrétien ».

Sur ce point * il finit son propos, lequel il avait continué avec telle [15] assurance de visage, telle force de parole et de voix que, là où [16] je l'avais trouvé, lorsque j'entrai

1. Gramm., 67. — 2. Gramm., 120. — 3. Gramm., 120. — 4. Il est remarquable que même à son lit de mort La Boétie exprime cette naïve et touchante ambition. On sent ici et dans tout ce morceau combien était profonde dans l'âme de La Boétie l'empreinte de l'antiquite. — 5. Gramm., 120, *De*. — 6. Signe, marque. — 7. *Successeur*, celu qui succède à quelqu'un dans la possession de quelque chose. Latinisme. — 8. Gramm., 120. — 9. Un souvenir de votre ami. — 10. Gramm., 122. — 11. Gramm., 13. — 12. Gramm., 103, 104. — 13. Sens étymologique : d'une seule âme. — 14. Gramm., 108. — 15. Gramm., 20. — 16. Gramm., 69.

en sa chambre, faible, traînant lentement les mots les uns après les autres, ayant le pouls abattu comme de fièvre lente, et tirant à la mort, le visage pâle et tout meurtri, il semblait lors qu'il vînt, comme par miracle, de reprendre quelque nouvelle vigueur, le teint plus vermeil et le pouls plus fort, de sorte que je lui fis tâter le mien pour les comparer ensemble. Sur l'heure, j'eus le cœur si serré que je ne sus rien lui répondre. Mais deux ou trois heures après, tant pour lui continuer cette grandeur de courage que aussi parce que je souhaitais, pour la jalousie* que j'ai eue toute ma vie de sa gloire et de son honneur, qu'il y eût plus de témoins de tant et si belles preuves de magnanimité, y ayant[1] plus grande compagnie en sa chambre, je lui dis que j'avais rougi de honte de quoi[2] le courage m'avait failli* à ouïr ce que lui, qui était engagé dans ce mal, avait eu courage[3] de me dire; que jusque lors j'avais pensé que Dieu ne nous donnât[4] guère si grand avantage sur les accidents humains et croyais malaisément ce que quelquefois j'en lisais parmi les histoires*, mais qu'en ayant senti* une telle preuve je louais Dieu de quoi[2] ç'avait été en une personne de qui je fusse tant aimé et que j'aimasse si chèrement, et que cela me servirait d'exemple pour jouer ce même rôle à mon tour[5].

Il m'interrompit pour me prier d'en user ainsi et de montrer par effet* que les discours que nous avions tenus ensemble pendant notre santé, nous ne les portions pas seulement en[6] la bouche, mais engravés[7] bien avant au cœur et en l'âme pour les mettre en[6] exécution aux premières occasions* qui s'offriraient, ajoutant que c'était la vraie pratique* de nos études et de la philosophie. Et me prenant par la main, « Mon frère, mon ami, me dit-il, je t'assure que j'ai fait assez[8] de choses, ce me semble en ma vie avec autant de peine et difficulté que je fais

1. Gramm., 166. — 2. Gramm., 122. — 3. Gramm., 17. — 4. Gramm., 93. — 5. On reconnaît là, avec ce qu'elle a d'un peu théâtral, l'énergie stoïcienne. De fait, La Boétie pendant toute sa vie et Montaigne dans sa jeunesse ont fortement subi l'influence de la doctrine du Portique. — 6. Gramm., 120. — 7. Gravés sur, dans. Ce mot disparaît à la fin du seizième siècle. — 8. Gramm., 111.

cette-ci [1]. Et quand tout est dit*, il y a fort longtemps que j'y étais préparé et que j'en savais ma leçon toute par cœur. Mais n'est-ce pas assez vécu jusques à l'âge auquel je suis ? J'étais prêt* à entrer à [2] mon trente troisième an. Dieu m'a fait cette grâce que tout ce que j'ai passé jusques à cette heure de ma vie a été plein de santé et de bonheur : pour [2] l'inconstance des choses humaines, cela ne pouvait guère plus durer. Il était méshui [3] temps de se mettre aux affaires* et de voir mille choses mal* plaisantes, comme l'incommodité de la vieillesse, de laquelle je suis quitte par ce moyen ; et puis il est vraisemblable que j'ai vécu jusques à cette heure avec plus de simplicité et moins de malice* que je n'eusse par aventure* fait*, si Dieu m'eût laissé vivre jusqu'à ce que le soin de m'enrichir et accommoder mes affaires me fût entré dans la tête. Quant à moi, je suis certain, je m'en vais trouver Dieu et le séjour des bienheureux [4]. » Or, parce que [5] je montrais, même au visage, l'impatience* que j'avais à l'ouïr, « Comment, mon frère, me dit-il, me voulez-vous faire peur ? Si je l'avais [6], à qui serait-ce de me l'ôter qu'à vous [7] » ?...

Toute la chambre était pleine de cris et de larmes, qui n'interrompaient toutefois nullement le train de ses discours, qui furent longuets [8]. Mais après tout cela il commanda qu'on fît sortir tout le monde, sauf sa garnison : ainsi nomma-t-il les filles qui le servaient. Et puis, appelant mon frère de Beauregard : « Monsieur de Beauregard, lui dit-il, je vous mercie* bien fort de la peine que vous prenez pour moi. Vous voulez bien que je vous découvre quelque chose que j'ai sur le cœur à vous dire ? » De quoi [9] quand mon frère lui eut donné l'assurance, il suivit* ainsi : « Je vous jure que de tous ceux qui se sont mis à la réformation de l'Église je n'ai jamais pensé qu'il y en ait eu un seul qui s'y soit mis avec meilleur

1. Gramm., 49. — 2. Gramm., 120. — 3. Gramm., 111. — 4. Ici encore il y a un peu plus de fermeté et d'assurance philosophiques que d'humilité chrétienne. — 5. Gramm., 123. — 6. Gramm., 29. — 7. Après avoir dicté au notaire son testament, La Boëtie adresse ses recommandations suprêmes à Mlles de Saint-Quentin, sa nièce, et d'Arsat, sa belle-fille. — 8. Ce mot n'a naturellement pas ici le sens un peu ironique qu'il a pris depuis. — 9. Gramm., 68.

zèle, plus entière, sincère et simple affection * que vous; et crois certainement que les seuls vices de nos prélats, qui ont sans doute * besoin d'une grande correction, et quelques imperfections que le cours du temps a apporté [1] en notre Église vous ont incité à cela. Je ne vous en veux pour cette heure démouvoir *, car aussi ne prié-je pas volontiers personne [2] de faire quoi que ce soit contre sa conscience ; mais je vous veux bien avertir qu'ayant respect * à la bonne réputation qu'a acquis [1] la maison de laquelle vous êtes par une continuelle concorde, maison que j'ai autant [3] chère que maison du monde (mon Dieu, quelle case [4], de laquelle il n'est jamais sorti acte que d'homme de bien !) ayant respect * à la volonté de votre père, ce bon père à qui vous devez tant, de votre bon oncle, à vos frères [5], vous fuyiez ces extrémités. Ne soyez point si âpre et [6] si violent ; accommodez-vous à eux ; ne faites point de bande et de corps à part; joignez-vous ensemble. Vous voyez combien de ruines ces dissensions ont apporté en ce royaume, et vous réponds qu'elles en apporteront de bien plus grandes. Et, comme vous êtes sage et bon, gardez * de mettre ces inconvénients * parmi votre famille, de peur de lui faire perdre la gloire et le bonheur duquel [7] elle a joui jusques à cette heure. Prenez en bonne part, Monsieur de Beauregard, ce que je vous en dis, et pour un certain [8] témoignage de l'amitié que je vous porte, car pour cet effet me suis-je réservé * jusques à cette heure à vous le dire et à l'aventure *, vous le disant [9] en l'état auquel vous me voyez, vous donnerez plus de poids et d'autorité à mes paroles [10]. » Mon frère le remercia bien fort.

Le lundi matin... il se confessa a son prêtre. Mais, parce que [11] le prêtre n'avait apporté tout ce qu'il lui fal-

1. Gramm., 108. — 2. Gramm., 75. — 3. Gramm., 111. — 4. Emploi très rare du mot *case* pour désigner, et au figuré, une grande maison. C'est peut-être un italianisme. — 5. Notons qu'il nomme tout le monde, sauf la mère de Montaigne. Chose singulière, celui-ci ne fait nulle part mention d'elle dans ses *Essais*, bien qu'elle lui ait survécu. — 6. Gramm., 118. — 7. Gramm., 66. — 8. Gramm., 11. — 9. Gramm., 107. — 10. Soit à bon escient, soit par discrétion, La Boétie n'oppose au protestantisme que des raisons d'ordre humain et pratique. Sur ce point encore Montaigne pense comme lui. Voir p. 61. — 11. Gramm., 122.

lait, il ne lui put dire la messe. Mais le mardi matin, Monsieur de La Boétie le demanda pour l'aider, dit-il, à faire son dernier office * chrétien. Ainsi il ouït la messe et fit ses pâques [1]. Et, comme le prêtre prenait congé de lui, il lui dit : « Mon père spirituel, je vous supplie humblement, et vous et ceux qui sont sous votre charge, priez Dieu pour moi. Soit qu'il soit ordonné par les très sacrés trésors des desseins de Dieu que je finisse à cette heure mes jours, qu'il ait pitié de mon âme et me pardonne mes péchés, qui sont infinis, comme il n'est pas possible que si vile et si basse créature que moi ait pu exécuter les commandements d'un si haut et si puissant maître ; ou s'il lui semble que je fasse encore besoin [2] par deçà * et qu'il veuille me réserver à [3] quelque autre heure, suppliez-le qu'il finisse bientôt en moi les angoisses que je souffre et qu'il me fasse la grâce de guider dorénavant mes pas à la suite de sa volonté et de me rendre meilleur que je n'ai été. » Sur ce point * il s'arrêta un peu pour prendre haleine, et, voyant que le prêtre s'en allait, il le rappela et lui dit : « Encore veux-je dire ceci en votre présence : je proteste [4] que, comme j'ai été baptisé, ai vécu, ainsi veux-je mourir sous la foi et religion que Moïse planta * premièrement en Egypte, que les Pères reçurent depuis en Judée et qui de main en main, par succession de temps, a été apportée en France. » Il sembla, à le voir, qu'il eût parlé encore plus longtemps, s'il eût pu, mais il finit, priant son oncle et moi de prier Dieu pour lui, « Car ce sont, dit-il, les meilleurs offices * que les Chrétiens puissent faire les uns pour les autres. » Il s'était, en parlant, découvert une épaule et pria [5] son oncle la recouvrir, encore qu'il eût un valet plus près de lui, et puis me regardant : « *Ingenui est*, dit-il, *cui multum debeas, ei plurimum velle debere* [6]. »

1. Ce mot se disait d'une communion faite à n'importe quelle époque. « Le roi arriva la veille de la Toussaint à Saintes, où il séjourna pour y faire ses Pâques. » (Bassompierre). — 2. *Faire besoin*, être nécessaire « S'il vous faisait besoin, mon bras est tout à vous. » (Molière, *Dépit amoureux*, V, 3.) — 3. Gramm., 120. — 4. Promettre, affirmer solennellement. « Ta forte passion est d'être brave et leste : Tu le seras toujours, va, je te le proteste. » (Molière, *Ecole des femmes*, V, 4.) — 5. Gramm., 120, *De*. — 6. C'est le fait d'une âme généreuse de vouloir devoir plus encore à qui l'on doit déjà beaucoup. (Cicéron, *Ep. fam.*, II, 6.)

Monsieur de Belot le vint voir après-midi, et il lui dit, lui présentant[1] sa[2] main : « Monsieur, mon bon ami, j'étais ici à même * pour payer ma dette ; mais j'ai trouvé un bon créditeur[3] qui me l'a remise. » Un peu après, comme il se réveillait en sursaut : « Bien ! bien ! qu'elle vienne quand elle voudra, je l'attends gaillard et de pied coi[4] », mots qu'il redit deux ou trois fois en sa maladie. Et puis, comme on lui entr'ouvrait la bouche par force pour le faire avaler, « *An vivere tanti est* ?[5] » dit-il, tournant son propos à Monsieur de Belot[6].....

II

Lettre à Michel de L'Hospital.

Montaigne ne se contenta pas d'écrire pour son père la relation qui précède. Il mit des dédicaces en tête de chacun des morceaux qui composaient le recueil des œuvres de La Boétie. Tandis qu'il dédiait à sa femme et à différents personnages divers opuscules traduits de Plutarque et de Xénophon, il offrait au chancelier Michel de L'Hospital les poésies latines de son ami:

Cet hommage, comme on pense bien, n'était pas adressé au hasard. Personne, ou peu s'en faut, ne s'avisait alors de savoir gré à L'Hospital des beaux discours qu'il avait prononcés aux Etats-généraux ou dans les parlements ; mais tout le monde, et Montaigne était du nombre (p. 226), le célébrait comme un grand poète latin. Plusieurs le rangeaient immédiatement au-dessous d'Horace. Il avait écrit des satires, c'est-à-dire des poèmes dans lesquels, à la manière des anciens, il parlait, sur un ton familier, de lui-même et des choses de son temps. On vantait surtout son poème sur l'éducation du roi, sa satire contre les procès, différentes pièces de circonstance, sur le sacre de François II, sur la levée du siège de Metz...

De son côté, La Boétie n'était pas indigne d'un tel juge. S'il lui arriva de composer quelques œuvres en français, comme par exemple les vingt-neuf sonnets que Montaigne a fait figurer dans ses *Essais*, c'est en latin surtout qu'il écrivait. Lui aussi il y pratique un genre

1. Gramm., 105. — 2. Gramm., 44. — 3. Créancier. Il veut parler de Dieu qui, par le prêtre, vient de lui remettre ses péchés. — 4. Tranquille, immobile, du lat. *quietus*, d'où est venue la forme savante *in-quiet*. « Le bon sire le souffre et se tient toujours *coi*. » (La Fontaine, III, 4.) — 5. Vivre vaut-il qu'on se donne tant de peine? — 6. Après des alternatives de délire et de lucidité, « me nommant une fois ou deux », dit Montaigne, il mourut le lendemain, 18 août 1563.

très personnel. Il attaque les médecins âpres au gain et les poètes courtisans ; il déplore les malheurs de la France, mais aussi il célèbre son amitié avec Montaigne ; il encourage ce dernier à embrasser la vertu et c'est là que s'affirme son caractère. « L'amitié qui nous lie, dit-il, dans une de ces satires traduite par Sainte-Beuve, n'est que d'un peu plus d'une année, et elle est arrivée à son comble : elle n'a rien laissé à ajouter. Est-ce imprudence ? Personne du moins ne l'oserait dire, et il n'est sage si morose qui, nous connaissant tous deux, et nos goûts et nos mœurs, aille s'enquérir de la date de notre alliance et qui n'applaudisse de bon cœur à une si parfaite union. Et je ne crains point que nos neveux refusent un jour d'inscrire nos noms (si toutefois le destin nous prête vie) sur la liste des amis célèbres. Toutes greffes ne conviennent point à tous les arbres..., mais à certains la même greffe réussit aussitôt par secret accord de nature... Il en est ainsi des âmes : il en est telles, une fois unies, que rien ne saurait disjoindre ; il en est d'autres qu'aucun art ne saurait unir. Pour toi, ô Montaigne, ce qui t'a uni à moi pour jamais et à tout événement, c'est la force de nature, c'est le plus aimable attrait d'amour, la vertu. »

On ne sait rien des relations que Montaigne put avoir avec L'Hospital. Sans doute il avait eu l'occasion de l'approcher et de l'apprécier pendant les différents séjours qu'il avait faits à la cour. Du moins il avait trop le respect de la vie humaine et de la liberté de conscience pour ne pas admirer l'homme dont l'effort tendait à éteindre les bûchers et à mettre fin aux luttes fratricides. C'est ce sentiment qui semble s'affirmer, avec le regret de l'ami perdu, dans la gravité du ton de cette lettre, dans la démarche solennelle, presque un peu compassée du développement, dans l'ampleur toute cicéronienne de la période.

A Monsieur de L'Hospital, chancelier de France.

MONSEIGNEUR,

J'ai opinion que vous autres, à qui la fortune et la raison ont mis en main le gouvernement des affaires du monde, ne cherchez rien plus curieusement * que par où[1] vous puissiez arriver à la connaissance des hommes de vos charges, car à peine est-il nulle[2] communauté * si chétive qui n'ait en soi des hommes assez pour fournir commodément * à chacun de ses offices * pourvu que le département[3] et le triage s'en pût[4] justement faire, et ce point-là gagné, il ne resterait rien pour arriver à la par-

1. Gramm., 69. — 2. Gramm., 75. — 3. Action de séparer, de mettre à part. Ce sens survit dans le mot *départ* et dans l'expression *faire le départ de...* — 4. Gramm., 110.

faite composition d'un état. Or à mesure que cela est le plus souhaitable, il[1] est aussi plus difficile, vu que ni vos yeux ne se peuvent étendre si loin que de[2] trier et choisir parmi une si grand multitude et si épandue, ni ne peuvent entrer jusques au fond des cœurs pour y voir les intentions et la conscience, pièces * principales à considérer; de manière qu'il n'a été nulle chose publique[3] si bien établie en laquelle nous ne remarquions souvent la faute * de ce département et de ce choix[4]; et en celles où l'ignorance et la malice *, le fard, les faveurs, les brigues et la violence commandent, si quelque élection * se voit faite méritoirement et par ordre[5], nous le devons sans doute * à la fortune qui, par l'inconstance de son branle * divers, s'est pour ce coup rencontrée au train de la raison.

Monsieur, cette considération m'a souvent consolé, sachant M. Etienne de La Boétie, l'un des plus propres et nécessaires hommes aux premières charges de la France, avoir[6] tout du long de sa vie croupi, mépriséés[7] cendres de son foyer domestique, au grand intérêt * de notre bien commun; car, quant au sien particulier, je vous avise *, Monsieur, qu'il était si abondamment garni des biens et des trésors qui défient la fortune, que jamais homme n'a vécu plus satisfait ni plus content. Je sais bien qu'il était élevé aux dignités de son quartier *, qu'on estime des grandes, et sais davantage * que jamais homme n'y apporta plus de suffisance *, et que, en l'âge de trente-deux ans qu'il mourut, il avait acquis plus de vraie réputation en ce rang-là que nul autre avant lui; mais tant y a * que ce n'est pas raison * de laisser en l'état de soldat un digne * capitaine, ni d'employer aux charges moyennes ceux qui feraient bien encore les premières. A la vérité,

1. Gramm., 27. — 2. Gramm., 123. — 3. C'est la traduction directe du latin *respublica*. Le mot *république*, qui a eu longtemps le même sens, signifiait l'Etat, sans préjuger de la forme du gouvernement, témoin ce titre d'un des chapitres de La Bruyère : *Du souverain ou de la république*. — 4. En dépit de toutes ces réserves, Montaigne exprime le regret que la clairvoyance du chancelier n'ait pas suppléé à « la fortune » pour distinguer La Boétie et lui donner la haute situation à laquelle il avait droit. — 5. D'une façon méritée et régulière — 6. Gramm., 102. — 7. Gramm., 16.

ses forces furent mal ménagées et trop épargnées, de façon que, au delà de sa charge, il lui restait beaucoup de grandes parties * oisives et inutiles, desquelles la chose publique eût pu tirer du service, et lui de la gloire.

Or, Monsieur, puisqu'il a été si nonchalant * de se pousser soi [1]-même en lumière, comme, de [2] malheur, la vertu et l'ambition ne logent guère ensemble, et qu'il a été d'un siècle si grossier ou si plein d'envie qu'il n'y a pu nullement être aidé par le témoignage d'autrui, je souhaite merveilleusement que, au moins après lui, sa mémoire, à qui seule méshui * je dois les offices * de notre amitié, reçoive le loyer * de sa valeur et qu'elle se loge en la recommandation * des personnes d'honneur et de vertu. A cette cause * m'a-t-il pris envie de le mettre au jour et de vous le présenter, Monsieur, par ce peu de vers latins qui nous restent de lui. Tout au rebours du maçon, qui met le plus beau de son bâtiment vers la rue, et du marchand, qui fait montre et parement * du plus riche échantillon de sa marchandise, ce qui était en lui le plus recommandable, le vrai suc et moelle [3] de sa valeur l'ont suivi, et ne nous en est demeuré que l'écorce et les feuilles. Qui pourrait faire voir les réglés branles * de son âme, sa piété, sa vertu, sa justice, la vivacité de son esprit, le poids et la santé [4] de son jugement, la hauteur de ses conceptions si loin élevées au-dessus du vulgaire, son savoir, les grâces, compagnes ordinaires de ses actions, la tendre amour [5] qu'il portait à sa misérable * patrie et sa haine capitale * et jurée contre tout vice, mais principalement contre cette vilaine trafique [6] qui se couve [7] sous l'honorable titre * de justice, engendrerait certainement à toutes gens [8] de bien une singulière affection envers lui, mêlée d'un merveilleux regret de sa perte. Mais, Monsieur, il s'en faut tant que je puisse cela, que du fruit même de ses études il n'avait encore jamais pensé d' [9] en [10] laisser

1. Gramm., 35. — 2. Gramm., 120, *De*, 1°. — 3. Gramm., 18. — . Le mot *santé* est employé d'une façon très logique, puisqu'on dit : un jugement sain. — 5. Gramm., 2. — 6. Gramm., 2. Il y a là une allusion à la vénalité des offices de justice, ou encore à celle des juges. — 7. *Se couver* (lat. *cubare*, être couché) signifie ici s'entretenir, se maintenir soigneusement dans l'ombre et le mystère. Pour la forme réfléchie, voir Gramm., 87. — 8. Gramm., 2. — 9. Gramm., 120, *De*, 4°. — 10. Gramm., 38.

nul témoignage à la postérité, et ne nous en est demeuré que ce que, par manière de passe-temps, il écrivait quelquefois.

Quoi que ce soit, je vous supplie, Monsieur, le recevoir de bon visage, et, comme notre jugement argumente* maintes fois d'une chose légère une bien grande, et que les jeux mêmes des grands personnages rapportent[1] aux clairvoyants quelque marque honorable du lieu d'où ils partent, monter par ce sien ouvrage à la connaissance de lui-même, et en[2] aimer et embrasser* par conséquent le nom et la mémoire. En quoi, Monsieur, vous ne ferez que rendre la pareille à l'opinion très résolue* qu'il avait de votre vertu, et si[3] accomplirez ce qu'il a infiniment souhaité pendant sa vie, car il n'était homme du[4] monde en la connaissance et amitié duquel il se fût plus volontiers vu logé* qu'en la vôtre. Mais si quelqu'un se scandalise de quoi[5] si hardiment j'use des choses d'autrui, je l'avise* qu'il ne fut jamais rien plus exactement dit ne[6] écrit, aux écoles des philosophes, du droit et des devoirs de la sainte amitié que ce que ce personnage et moi en avons pratiqué ensemble. Au reste, Monsieur, ce léger présent, pour ménager d'une pierre deux coups, servira aussi, s'il vous plaît, à vous témoigner l'honneur et révérence* que je porte à votre suffisance* et qualités singulières* qui sont en vous, car, quant aux étrangères et fortuites, ce n'est pas de mon goût de les mettre en ligne de compte[7].

Monsieur, je supplie Dieu qu'il vous doint[8] très heureuse et longue vie. De Montaigne, ce 30 avril 1570.

Votre humble et obéissant serviteur,

MICHEL DE MONTAIGNE.

1. Conservent et offrent aux yeux. — 2. Gramm., 36. — 3. Gramm. 121, *Si*, 3°. — 4. Au monde. — 5. Gramm., 122. — 6. Gramm., 117. — 7. Notons cette formule hautaine et d'une raideur un peu cassante. Ce n'est pas seulement dans son livre que Montaigne affirme son mépris pour les honneurs et revendique son franc-parler avec les grands, V. p. 122. — 8. Gramm., 78.

Vignette tirée de l'édition des *Essais* de 1595

DEUXIÈME PARTIE

LES DEUX PREMIERS LIVRES DES « ESSAIS » (1571-1580)

La retraite de Montaigne. — Après avoir fait imprimer le petit volume qui renfermait les œuvres de La Boétie, Montaigne regagna sa province, sa maison.

Une vie nouvelle l'y attendait. Sa charge de conseiller au Parlement, il l'a, nous l'avons vu, abandonnée en 1570. L'ambition, il en est guéri et à jamais, soit que ses efforts pour se pousser à la cour aient échoué, soit qu'il ait conscience d'être mal armé pour réussir. De fait, comment réussir auprès des puissants avec cette mémoire ingrate, ce langage brusque, cette incurable loyauté, cette indépendance ombrageuse, cette mollesse aussi et cette nonchalance qui lui sont plus chères que le succès ? Le voilà donc, jeune encore, riche et inoccupé. Que va-t-il faire de ses loisirs ?

Un autre les emploierait à ce qui ne manqua jamais de charmer tout bon gentilhomme campagnard : il administrerait son domaine, surveillerait ses gens, travaillerait à embellir, à agrandir, voire même à fortifier son château. Mais il a l'horreur du « ménage » ; il détourne les yeux pour ne pas voir les abus qu'il devrait réprimer ; il aime mieux être volé que de vérifier des comptes, et, bien que la guerre civile fasse rage autour de lui, il laisse son château sans défense, sa porte ouverte, parce qu'il n'aime pas l'action, parce qu'il n'y croit pas, parce qu'il a plus confiance dans le hasard que dans la prudence humaine. La chasse même, qui passionne les autres, l'intéresse peu ; il

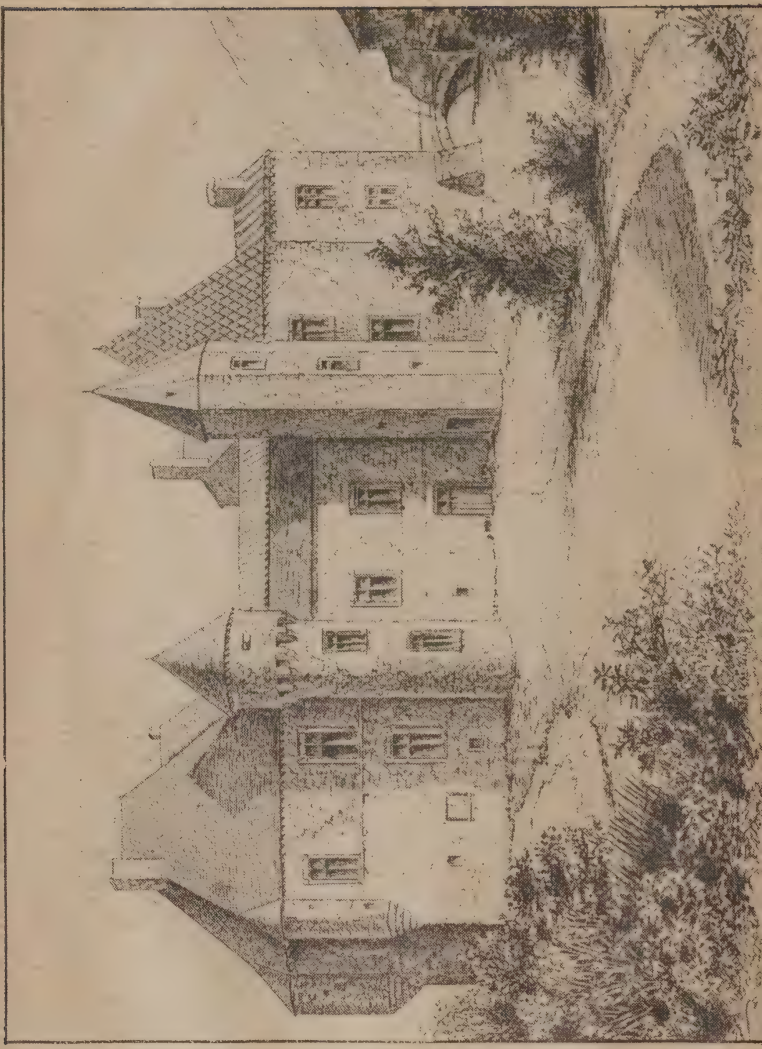

Château de Montaigne au commencement du XIX^e^ Siècle.
(Extrait de P. Bonnefon, *Montaigne, l'homme et l'œuvre*)

souffre d'entendre crier le lièvre sous la dent de ses chiens et il remet en liberté tout gibier qu'il prend vivant.

Il lui reste les plaisirs de la vie de société, et ce serait une erreur de croire qu'il en fut privé ou qu'il en fit peu de cas. De tout temps le château de Montaigne avait offert aux gens de lettres le plus hospitalier accueil. Henri IV y descendit et Montaigne y recevait toute la noblesse des environs. Lui-même atteste par son chapitre sur l'*Art de conférer* combien il trouvait de plaisir, combien il devait exceller dans la conversation, avec des personnes de goût et de jugement. Mais de telles gens sont rares partout. Au surplus, les troubles civils favorisaient peu les relations mondaines...

Montaigne a vite fait de choisir son genre de vie : il va s'accommoder de la retraite et n'aura pour amis que ses livres.

Montaigne et ses livres. — Il s'installe au deuxième étage d'une tour jadis inhabitée, sous laquelle s'ouvre la porte d'entrée, et qui domine la cour intérieure du château. De là-haut il a l'air de surveiller toute sa maison. En réalité il s'y barricade contre les ennuis, contre les importuns, fût-ce sa femme, fût-ce sa fille. C'est là que, dans un silence propice, il lit, il médite. Chaque solive du plafond lui offre une sentence latine ou grecque résumant la sagesse et surtout le doute des penseurs de l'antiquité. Environ mille volumes, formant cinq rangs superposés, ornent cette « librairie ». On a pu, à force de recherches, reconstituer la liste de 250 d'entre eux. Or dans ce nombre ne figure aucun ouvrage de théologie, ni de jurisprudence, ni de médecine ; pas un traité de philosophie proprement dite, pas un livre scientifique. Les œuvres des orateurs aussi font défaut, mais on compte plus de 50 volumes de poésie, 60 de politique et de morale, 85 d'histoire. Montaigne se révèle au choix qu'il fait de ses livres, et, sur ce seul renseignement, nous devinerions, s'il ne nous l'avait pas dit, que sa grande affaire, du jour où il s'est retiré dans son château, va être d'avancer dans la science « de bien vivre et de bien mourir ».

Comment naissent les « Essais ». — Il lit donc, et à bâtons rompus, sans but déterminé, et ces lectures stimulent encore l'activité de sa vie intérieure. Quand le livre lui a glissé des mains et qu'il a fini de méditer, il arrive ce qui devait arriver : il prend la plume. Il note, parce qu'il a l'esprit curieux, parce qu'il a une mémoire infirme, et aussi parce qu'il est de son temps, une anecdote qui l'a intéressé ; il transcrit des vers qui l'ont ému et charmé ; il met en réserve une sentence de moraliste qui l'a fait penser ; il collectionne les mots et les actions notables, comme faisaient dans leurs cahiers les écoliers,

comme faisaient dans de nombreux recueils imprimés les érudits de son temps, à la manière d'Érasme et d'Alciat. Un beau jour il raccorde ceux de ces éléments qui peuvent être rappro-

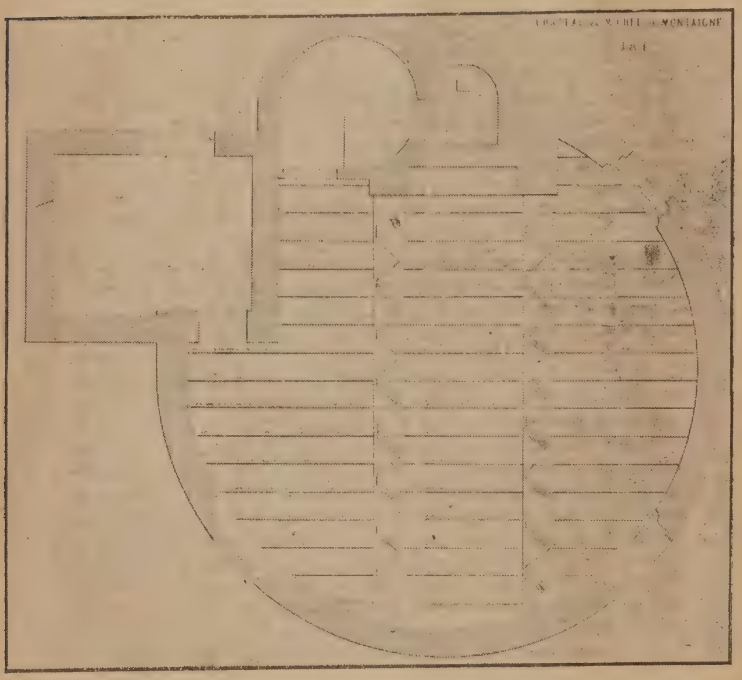

PLAN DE LA « LIBRAIRIE » DE MONTAIGNE
avec les inscriptions grecques ou latines sur les poutres et les solives du plafond.
(Extrait de Galy et Lapeyre. *Montaigne chez lui.*)

chés ; il y ajoute quelques réflexions, et voilà jetée sur le papier l'ébauche de ce qui sera un de ses essais, le chapitre *Des Menteurs*, par exemple, ou *Du parler prompt ou tardif*. — Ne dit-il pas que, s'il était plus savant, il ferait un recueil des morts fameuses ? — Ou bien encore il mentionne sur la feuille de garde du *César* qu'il vient de parcourir, avec son nom et la date de sa lecture, le jugement sommaire qu'il porte sur l'auteur et sur

l'œuvre. Ce n'est encore qu'une note hâtive. Plus tard, ce sera les admirables pages qu'il consacre à Tacite ou à Virgile.

Le stoïcisme dans les premiers « Essais ». — Au début les *Essais* ne sont guère que cela. Ceux qu'il écrit en 1572 et en 1573 sont courts, impersonnels, faits d'éléments empruntés et de pièces rapportées. Montaigne ne sait pas encore de quoi il est capable, et, comme tous les débutants, il imite. Il suit la mode ; et il la suit même pour ce qui est des idées.

A l'époque où il prend la plume, soit qu'ils veuillent se munir contre les maux du temps ou pour d'autres raisons encore, beaucoup s'adressent à la philosophie stoïcienne ; un peu partout on lit, on traduit Épictète et Sénèque. Montaigne n'échappe pas à cette influence et ses premiers essais en portent des traces évidentes. Il s'évertue à vivre avec la pensée de la mort, il admire les suicides illustres de l'antiquité, il fait pour lui-même des rêves d'héroïsme. Pourtant, qui était moins fait que le nonchalant, le délicat, le raffiné Montaigne pour une doctrine si grosse et si rude ? Aussi ne s'y attarda-t-il guère. Sa passion pour le stoïcisme n'était qu'un amour de tête, et c'était sans doute l'énergie saisissante de son style plus que la rigueur de ses principes qui avait fait de lui le disciple de Sénèque.

Montaigne et les affaires publiques. — Ce changement survenu dans ses idées ne se produisit d'ailleurs pas brusquement. Il semble qu'entre 1573 et 1577 il posa la plume. Si l'on en croit certains témoignages contemporains, Montaigne alors porta les armes pour le service du roi. La Saint-Barthélemy (24 août 1572) avait déchaîné la guerre civile par toute la France ; la Guyenne notamment voyait aux prises protestants et catholiques. Ce qui est sûr, c'est qu'en 1574 il est chargé par le duc de Montpensier, chef de l'armée catholique du Poitou, d'une mission auprès du Parlement de Bordeaux. Il avait à obtenir de ses anciens collègues qu'ils missent leur ville en état de défense contre une attaque possible des protestants. Montaigne réussit dans cette mission, et c'est ainsi que Bordeaux fut maintenu dans l'obéissance du roi

La deuxième série des « Essais » et l'influence de Plutarque. — Le spectacle des guerres civiles, ce déchaînement de passions et de vices qui s'affublaient du prétexte de la religion ne semblent pas avoir profité au stoïcisme de Montaigne[1]. Mais une autre cause plus décisive, en tout cas plus apparente, influa sur la nouvelle orientation de sa pensée. Quand il écrivait ses pre-

1. Ce n'est certainement pas sans raison qu'il place en tête de l'*Apologie* le tableau du manque de foi de ses contemporains (p. 173).

miers essais, Montaigne n'avait encore lu de Plutarque que ses *Vies*, et il y avait trouvé comme un magasin amplement fourni de paroles et de faits mémorables. Mais en 1572 paraissent les *Œuvres morales*, et c'est là dans sa vie un événement considérable. Dans ce livre d'une souriante bonhomie, d'une indulgence désabusée se révèle un homme dont tout l'effort intellectuel se porte vers les choses de la morale. Plutarque a beaucoup vu, il a tout lu ; et tout cela lui sert à vivre meilleur et plus heureux. Dans ce dessein, il prend son bien partout, sans s'attacher exclusivement à aucune doctrine. Au cours de chacun de ses opuscules, il s'abandonne familièrement et sans apprêt au plaisir de laisser couler, comme un flot lent, égal et plein, les souvenirs de ses lectures et les enseignements de son expérience. Montaigne fut émerveillé. L'exemple de Plutarque l'avertit de lui-même. Dès lors il cesse de faire violence à sa nature et renonce à ce qu'a de raide et d'un peu théâtral la sagesse stoïcienne. Autrement dit, dans les essais qu'il écrivit de 1577 à 1580, outre qu'il trahit une tendance de plus en plus marquée vers le scepticisme, il fait une place un peu plus grande à sa propre personne.

Le scepticisme de Montaigne. — C'est dans l'*Apologie de Raymond Sebond* que s'affirment, avec une chaleur de passion extraordinaire, les tendances nouvelles de Montaigne. Il y sape, avec une véritable joie de destruction, les fondements de la connaissance humaine. Nos sens, dit-il, sont insuffisants, en force et en nombre. Ils se trompent, et ils nous trompent. Notre raison, dont nous sommes si fiers, dépend de l'état de notre corps, est à la merci des influences extérieures. Elle est impuissante à nous donner la solution des grands problèmes que sont pour nous notre présence ici-bas, notre origine et notre fin. Elle ne sait même pas décider entre ce qui est bon ou mauvais, ou indifférent dans le domaine des lois civiles et des institutions politiques. Suivant l'heure et le lieu, elle répond oui et non à la même question. Bien plus, si elle ne nous apporte que des biens imaginaires, elle nous procure des maux trop réels. Bref, l'animal avec son instinct, le paysan avec son ignorance sont mieux pourvus pour bien vivre et doucement mourir que le philosophe et le savant.

Les limites du scepticisme de Montaigne. — Pourtant ce scepticisme de Montaigne n'aboutit pas à une négation universelle. S'il méprise l'érudition qui consiste à savoir pour savoir, il ne fait pas fi de la science qui aide à être plus humain. Il refuse à la raison la puissance de résoudre les grands problèmes qui se posent à elle, mais il s'aide, pour le démontrer, de la raison.

Il se fie à l'obscur instinct pour conduire infailliblement les êtres à leur fin, mais il tient que la raison doit régler l'amour, même paternel. Il professe que les choses humaines sont le domaine du relatif ; il affirme cependant très catégoriquement, chaque fois qu'il traite de l'éducation. Enfin son scepticisme ne s'exerce que dans le domaine des idées : dans la pratique, il se tourne en une soumission inattendue à l'ordre de choses existant. L'audace de sa pensée fait place, pour les choses de la politique et de la religion, à l'esprit le plus sagement conservateur. Il est vrai que les lois condamnent ici ce qu'elles ordonnent là, mais toutes les lois sont bonnes pour le pays où elles sont établies. Tenons-nous en à ce qu'a décidé pour nous le hasard de notre naissance, le hasard, meilleur juge que notre jugement meilleur organisateur que les plus grands politiques. Acceptons tel quel le régime sous lequel nous sommes nés, telle quelle la législation qui nous régit : il y a plus de risque à tenter de les amender que de profit à y réussir. Pour la religion il en va de même, *à fortiori*. La raison humaine, impuissante en tout le reste, doit ici abdiquer tout à fait. Et Montaigne se loue d'être né dans un pays où règne la vraie foi ; il se loue d'avoir fermé l'oreille aux novateurs.

La peinture du moi. — Un deuxième trait caractérise les essais écrits à partir de 1577, c'est qu'ils sont plus personnels que les précédents, et sur ce point encore se dément le scepticisme de Montaigne. Bien qu'il professe que tout ce qui est humain est le domaine du relatif, il ne laisse pas de penser que chaque individu renferme en lui « toute l'humaine condition », c'est-à-dire qu'il y a dans chaque homme un fond commun à l'humanité tout entière. Il s'autorise de cette idée pour s'étudier et pour se peindre [1]. A ceux qui lui reprochent de parler souvent de lui il répond qu'ils peuvent se reconnaître dans son image et s'instruire de son expérience. De fait, à mesure qu'il avance dans la composition de son livre, à mesure que ses chapitres prennent des proportions plus amples et qu'il s'y meut plus à l'aise, il ose aux exemples provenant de ses lectures ajouter ses observations, ses souvenirs personnels. Il commence à se raconter lui-même, avec l'aisance familière d'un homme du monde.

Conclusion. — Ainsi, au moment où les passions s'exaspèrent autour de lui, où la cruauté, la perfidie se déchaînent, où tout l'édifice politique et religieux est ébranlé furieusement, Mon-

1. Il ne faut pas s'arrêter à la raison qu'il invoque tout d'abord, à savoir qu'il veut laisser à ceux qui l'aiment un portrait vivant et exact de lui-même.

taigne se retire dans sa maison ouverte à tous, sans ambition, sans passion, n'ayant de haine que pour le mensonge, l'intolérance et l'inhumanité, n'ayant qu'un unique amour, l'amour ardent de la vérité et de la liberté, de la liberté pour lui et pour les autres ; conservateur par paresse certes et par indifférence, mais aussi par horreur pour les ruines amoncelées et pour le sang versé. Dans cette solitude, il emploie son temps à contempler, pour essayer de le fixer, tout l'insondable, tout l'insaisissable de sa vie intérieure, et, à l'époque où le pédantisme sévit, où l'érudition seule est en honneur, il puise en lui-même tout l'essentiel de son œuvre. On n'avait jusqu'alors rien vu de tel.

Ce recueil des *Essais*, qui ne comprenait que deux livres, fut publié en 1580 chez un imprimeur de Bordeaux, et le succès en fut considérable.

Cul-de-lampe tiré de l'édition des *Essais* de 1595.

Vignette tirée de l'édition des *Essais* de 1595

LES DEUX PREMIERS LIVRES DES « ESSAIS »

LIVRE I

III

Au lecteur.

Essais. 1595.

C'est ici un livre de bonne foi, lecteur. Il t'avertit dès l'entrée que je ne m'y suis proposé aucune fin, que [1] domestique et privée; je n'y ai eu nulle considération de ton service, ni de ma gloire: mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. Je l'ai voué à la commodité * particulière de mes parents et amis: à ce que [2], m'ayant perdu (ce qu'ils ont à faire bientôt), ils y puissent retrouver aucuns [3] traits de mes conditions * et humeurs *, et que par ce moyen ils nourrissent plus entière et plus vive la connaissance qu'ils ont eu [4] de moi. Si c'eût été pour rechercher la faveur du monde, je me fusse paré de beautés empruntées: je veux [5] qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle

1. Gramm., 123. — 2. Gramm., 122. — 3. Gramm., 75. — 4. Gramm., 108. — 5. Gramm., 121, *Mais*.

et ordinaire, sans étude et artifice : car c'est moi que je peins. Mes défauts s'y liront au vif, mes imperfections[1] et ma forme * naïve *, autant que la révérence * publique me l'a permis. Que si j'eusse été parmi ces nations qu'on dit vivre encore sous la douce liberté des premières lois de nature[2], je t'assure que m'y fusse très volontiers peint tout entier et tout nu. Ainsi, lecteur, je suis moi-même la matière de mon livre : ce n'est pas raison * que tu emploies ton loisir en un sujet si frivole et si vain. Adieu donc. De Montaigne, ce premier de mars 1580[3].

IV

Du parler prompt ou tardif.

Onc* ne furent à tous toutes grâces données[4].

Aussi voyons-nous qu'au[5] don d'éloquence, les uns ont la facilité et la promptitude, et, ce qu'on dit *, le boute-hors[6] si aisé qu'à chaque bout de champ ils sont prêts : les autres, plus tardifs, ne parlent[7] jamais rien qu'élaboré et prémédité.

Comme on donne des règles aux dames de prendre les jeux et les exercices du corps selon l'avantage de ce qu'elles ont le plus beau, si j'avais à conseiller de même en ces deux divers avantages de l'éloquence, de laquelle il semble en notre siècle que les prêcheurs * et les avocats fassent principale profession, le tardif serait mieux prêcheur, ce me semble, et l'autre mieux avocat, parce que la charge de celui-là lui donne autant qu'il lui plaît de loisir pour se préparer ; et puis sa carrière[8] se passe d'un

1. Gramm., 124. — 2. Gramm., 17. — 3. L'édition de 1595, que nous reproduisons ici, porte la date du 12 juin 1580, par une erreur de Marie de Gournay, ou du copiste qui lui avait fourni le texte de son édition. — 4. Ce vers est emprunté à un des sonnets de La Boétie que Montaigne publia en 1571 dans un recueil intitulé *Vers français* et dédié à l'ambassadeur Paul de Foix. — 5. Gramm., 120. — 6. Ils ont la faculté de *bouter hors*, de mettre dehors, d'exprimer leurs idées. — 7. Gramm., 83. — 8. Il veut parler de son discours. La carrière est la piste où courent les chars (bas lat. *carrus*) *Discours* (*dis-cursus*) renferme aussi l'idée de course.

fil et d'une suite, sans interruption, là où[1] les commodité de l'avocat le pressent à toute heure[2] de se mettre e lice ; et les réponses improuvues* de sa partie adverse rejettent de son branle*, où[3] il lui faut sur le cham prendre nouveau parti. Si est-ce qu'[4] à l'entrevue du pap Clément et du roi François à Marseille, il advint tout a rebours que Monsieur Poyet[5], homme toute sa vie nourri au barreau en grande réputation, ayant charge de faire harangue au pape et l'ayant de longue main pourpensée voire*, à ce qu'on dit, apportée de Paris toute prête, jour même qu'elle devait être prononcée, le pape, se cra gnant[6] qu'on lui tînt propos qui[7] pût offenser les amba sadeurs des autres princes qui étaient autour de lu manda au roi l'argument* qui lui semblait être le plu propre au temps et au lieu, mais de fortune* tout autr que celui sur lequel Monsieur Poyet s'était travaillé, d façon que sa harangue demeurait inutile et lui en falla promptement refaire une autre ; mais s'en sentant[8] inca pable, il fallut que monsieur le cardinal du Bellay[9] e prît la charge.

La part* de l'avocat est plus difficile que celle du prê cheur* : et nous trouvons pourtant, ce[10] m'est avis, plu de passables avocats que prêcheurs, au moins en France[11]. Il semble que ce soit plus le propre de l'esprit d'avoi son opération prompte et soudaine, et plus le propre d

1. Gramm., 69. — 2. Seule, l'édition de 1580 porte *heurte* remplac dans les autres par *heure*. *Heurte*, comme *heurt* sans doute, équivau à choc, coup, rencontre. — 3. Gramm., 69. — 4. Gramm., 121. — 5. Il était chancelier depuis 1538. Cette anecdote permet de date approximativement la composition de ce chapitre. Montaigne l'a lu vers 1572 dans les *Mémoires* des frères Du Bellay. — 6. Gramm 87. — 7. Gramm., 67. — 8. Gramm., 107. — 9. Jean du Bellay évêque de Paris, puis cardinal et ambassadeur de France à Rome Il fut le protecteur de Rabelais et l'oncle du poète Joachim d Bellay. — 10. Gramm., 50. — 11. Rien n'est plus juste, mais c'es trop peu dire. Il est vrai que, si Montaigne a écrit ce chapitre en 157 il ne pouvait citer aucun des orateurs qui devaient plus tard honore le barreau, les parlements ou les États généraux, comme son am Etienne Pasquier, Simon Marion, Antoine Arnauld, Pierre d'Espina archevêque de Lyon et Guillaume Du Vair, mais il aurait pu, entr 1580 et 1592, rendre justice aux progrès accomplis à cette époque pa l'art oratoire. On verra plus loin que Montaigne fait peu de cas d l'éloquence.

jugement de l'avoir lente et posée[1]. Mais qui demeure du tout * muet s'il n'a loisir de se préparer, et celui aussi à qui le loisir ne donne avantage de mieux dire, ils[2] sont en pareil degré d'étrangeté.

On récite * de Severus Cassius[3] qu'il disait * mieux sans y avoir pensé, qu'il devait plus à la fortune * qu'à sa diligence, qu'il lui venait à profit d'être troublé en parlant, et que ses adversaires craignaient de le piquer, de peur que la colère ne lui fît redoubler son éloquence. Je connais par expérience cette condition de nature, qui ne peut soutenir une véhémente préméditation * et laborieuse[4] : si elle ne va gaiement et librement, elle ne va rien qui vaille. Nous disons d'aucuns[5] ouvrages qu'ils puent à[6] l'huile et à la lampe, pour certaine âpreté et rudesse que le travail imprime en ceux où[7] il a grande part. Mais outre cela, la sollicitude * de bien faire et cette contention * de l'âme trop bandée et trop tendue à son entreprise la rompt[8] et l'empêche *, ainsi[9] qu'il advient à l'eau, qui, par force de se presser, de[10] sa violence et abondance, ne peut trouver issue en un goulet ouvert. En cette condition de nature de quoi[11] je parle, il y a quand et quand * aussi cela qu'elle demande à être, non pas ébranlée et piquée par ces passions fortes, comme la colère de Cassius (car ce mouvement serait trop âpre) ; elle veut être non pas secouée, mais sollicitée ; elle veut être échauffée et réveillée par les occasions étrangères, présentes et fortuites. Si elle va toute seule, elle ne fait que traîner et languir ; l'agitation est sa vie et sa grâce. Je ne me tiens pas bien en ma possession et disposition ; le hasard y a plus de droit que moi ; l'occasion, la compagnie, le branle * même de ma voix tire[8] plus de mon esprit que je n'y trouve[12] lorsque je le sonde et emploie à part moi. Ainsi les paroles en[13] valent mieux que les écrits,

1. Bruyere a traité à fond cette question dans le chapitre *de la Chaire*. — 2. Gramm., 32. — 3. Orateur contemporain d'Auguste et de Tibère. Celui qui « récite » le mot reproduit par Montaigne est Sénèque, *Controversiae, praef.* liv. III. — 4. Gramm., 124. — 5. Gramm., 75. — 6. Gramm., 84. — 7. Gramm., 69. — 8. Gramm., 90. — 9. *Ainsi que... ouvert*, ajouté en 1588. — 10. Gramm., 120. — 11. Gramm., 63. — 12. Gramm., 76. — 13. *En* renvoie à *mon esprit*. Montaigne est revenu sur cette idée dans son chapitre sur l'*art de conférer* (p. 303).

s'il y peut avoir choix* où il n'y a point de prix. Ceci[1] m'advient aussi, que je ne me treuve pas où[2] je me cherche, et me treuve plus par rencontre que par l'inquisition* de mon jugement. J'aurai élancé[3] quelque subtilité en écrivant (j'entends bien, mortnée pour un autre, affilée pour moi ; laissons toutes ces honnêtetés[4] ; cela se dit par[5] chacun selon sa force) ; je l'ai si bien perdue que je ne sais ce que j'ai voulu dire, et l'a l'étranger découverte parfois avant moi. Si je portais le rasoir partout où cela m'advient, je me déferais[6] tout. Le rencontre[7] m'en offrira le jour quelque autre fois, plus apparent que celui du midi[8] et me fera étonner de ma hésitation.

(Chap. X.)

V

Que philosopher c'est apprendre à mourir.

[Faut-il entendre par là que la méditation a avec la mort ceci de commun qu'elle tient l'âme occupée à part du corps ? Doit-on croire plutôt que « toute la sagesse et discours du monde se résout enfin à ce point de nous apprendre à ne craindre point à mourir ? » C'est à cette dernière interprétation que Montaigne se range. Il se refuse à admettre que la vertu soit inséparable de la souffrance. Tout au contraire : « en la vertu même, le dernier but de notre visée, c'est la volupté. » C'est ainsi qu'un « des principaux bienfaits de la vertu est le mépris de la mort. »]

La plupart n'échappent à la terreur de la mort qu'en s'abstenant d'y penser, bien qu'ils la voient frapper autour d'eux à tout instant (p. 38). Si de n'y penser point pouvait nous en garantir, passe encore ; mais il n'en est rien. Le seul moyen de se défendre d'elle, c'est de l'avoir toujours présente à l'esprit (p. 40). Telle est la règle que suit Montaigne (p. 42). [Il est vrai que toute cette belle

1 Tout ce qui suit est une addition postérieure à 1588 et c'est, comme beaucoup d'autres, une digression. — 2. *Où* signifie *lorsque*. Montaigne veut dire que le hasard l'aide non seulement à trouver des idées quand il parle, mais à comprendre après coup celles qu'il a trouvées et formulées par écrit. — 3. Gramm., 83. — 4. Laissons ces formules modestes, comme de dire que telle finesse, qui frappe mon esprit et lui plaît, est sans force et sans grâce pour autrui. — 5. Gramm., 120. — 6 Si je supprimais tous les passages de mon livre où je ne me comprends plus moi-même, je détruirais le livre tout entier. — 7. Gramm., 1. — 8. Le hasard m'en fera découvrir le sens, plus clair que la lumière du soleil en plein midi.

préparation sert de peu quand survient la redoutable échéance; mais on a du moins vécu tranquille jusque-là, sans compter que par la lente diminution de nous-mêmes la nature nous rend moins sensible notre destruction finale.] Et Montaigne suppose que la nature, prenant la parole, nous représente toutes les raisons qui s'offrent à nous de subir avec résignation la mort, nécessaire autant que la vie [1] (p. 16).

Les hommes évitent de penser à la mort.

Essais, 1595.

Le but de notre carrière, c'est la mort ; c'est l'objet nécessaire de notre visée. Si elle nous effraie, comme [2] est-il possible d'aller un pas avant sans fièvre ? Le remède du vulgaire, c'est de n'y penser pas [3]. Mais de quelle brutale stupidité lui peut venir un si grossier aveuglement ? Il lui faut faire brider l'âne par la queue [4],

Qui capite ipse suo instituit vestigia retro [5].

Ce n'est pas de merveille * s'il est si souvent pris au piège. On fait peur à nos gens seulement de nommer la mort, et la plupart s'en signent [6], comme du nom du diable. Et parce qu'il s'en fait mention aux testaments, ne vous attendez * pas qu'ils y [7] mettent la main, que le médecin ne leur ait donné l'extrême sentence ; et Dieu sait lors, entre la douleur et la frayeur, de quel bon jugement ils vous le pâtissent *. Parce que cette syllabe frappait trop rudement leurs oreilles, et que cette voix * leur semblait malencontreuse, les Romains avaient appris de [8] l'amollir ou l'étendre en périphrases ; au lieu de dire : « il est mort », « il a cessé de vivre, disent-ils, il a vécu ».

1 Au cours de ce chapitre, Montaigne note qu'il vient d'avoir trente-neuf ans. Il l'écrivait donc vers le 15 mars 1572. Il est à noter que ce morceau est d'inspiration stoïcienne, et assez impersonnel. — 2. Gramm., 111. — 3. Gramm., 119. — 4. Tourner le dos à la mort qui est notre but, c'est comme brider l'âne par la queue. A la fin de sa vie Montaigne, rallié à la philosophie de la nature, recommandera aux autres et pratiquera pour sa part cette « brutale stupidité » qui consiste à se détourner de la pensée de la mort. — 5. Lui qui entreprend d'avancer à reculons et sur la tête. (Lucrèce, IV, 474.) — 6. Montaigne écrit *seignent*. La plupart se signent à entendre ce nom, comme... — 7. Y a pour antécédent *testaments* — 8 Gramm., 120.

Pourvu que ce soit vie, soit-elle passée, ils se consolent. Nous en avons emprunté notre *feu maître Jean*[1]. A l'aventure * est-ce que, comme on dit, le terme vaut l'argent[2].

Je naquis entre onze heures et midi le dernier jour de février mil cinq cent trente-trois, comme nous comptons à cette heure, commençant l'an en janvier[3]. Il n'y a justement * que quinze jours que j'ai franchi trente-neuf ans : il m'en faut, pour le moins, encore autant. Cependant * s'empêcher * du pensement * de chose si éloignée, ce serait folie. Mais quoi[4] ? les jeunes et les vieux laissent la vie de même condition ; nul n'en sort autrement que si tout présentement il y entrait ; joint * qu'il n'est homme si décrépite[5], tant qu'il voit Mathusalem devant[6], qui ne pense avoir encore vingt ans dans le corps. Davantage *, pauvre fou que tu es, qui t'a établi les termes de ta vie ? Tu te fondes sur les comptes des médecins : regarde plutôt l'effet * et l'expérience. Par le commun train des choses, tu vis piéça * par faveur extraordinaire. Tu as passé les termes accoutumés de vivre : et, qu'il soit ainsi[7], compte de tes connaissants [8] combien il en est mort avant ton âge, plus qu'il n'en y a [9] qui l'aient atteint : et de ceux même qui ont anobli leur vie par renommée, fais en registre *, et j'entrerai en gageure d'en trouver plus qui sont morts avant qu'après trente-cinq ans. Il est plein de raison et de piété de prendre exemple de l'humanité même de Jésus-Christ : or il finit sa vie à

1. Montaigne croit sans doute, trompé par la prononciation, et comme on l'a cru longtemps, que *feu* équivalait à *fut*, c'est-à-dire à : il a vécu. En réalité *feu* est un adjectif venu de *fatutus*, qui a subi son destin (*fatum*). Tout ce passage, depuis *Parce que cette syllabe*, est une addition de 1588. — 2. Ce proverbe veut dire que le *terme*, c'est-à-dire le délai accordé au débiteur pour s'acquitter, équivaut à la remise de la dette. Il faut, pour le comprendre ici, faire abstraction du passage ajouté en 1588 : peut-être les gens s'imaginent-ils qu'en retardant le moment de faire leur testament et de penser à la mort, ils enlèvent à celle-ci tout ce qu'elle a de douloureux. — 3. Par une ordonnance de Charles IX, le premier jour de l'an 1564 tomba le 1er janvier au lieu de tomber seulement plusieurs mois plus tard à Pâques. — 4. Montaigne discute avec lui-même : *cependant* introduit une réflexion à laquelle il riposte par *Mais quoi ?* — 5. Gramm., 4. — 6. En avant de lui pour le chiffre des années — 7. Et si tu doutes qu'il en soit ainsi. — 8. Gramm., 104 — 9. Gramm., 41.

trente et trois ans. Le plus grand homme simplement homme, Alexandre, mourut aussi à ce terme.

Combien a la mort de façons de surprise ?

> Quid quisque vitet nunquam homini satis
> Cautum est in horas [1].

Je laisse à part les fièvres et les pleurésies. Qui eût jamais pensé qu'un duc de Bretagne dût être étouffé de la presse *, comme fut [2] celui-là à l'entrée du pape Clément, mon voisin, à Lyon? N'as-tu pas vu tuer un de nos rois en se jouant [3] ? Et un de ses ancêtres mourut-il pas [4] choqué * par un pourceau ?...

Pour ne pas craindre la mort, il n'est que d'y penser sans cesse.

Ces exemples si fréquents et si ordinaires nous passant devant les yeux, comme [5] est-il possible qu'on se puisse défaire du pensement * de la mort et qu'à chaque instant il ne nous semble qu'elle nous tienne au collet ? — « Qu'importe-il [6], me direz-vous, comment que [7] ce soit, pourvu qu'on ne s'en donne point de peine ? » — Je suis de cet avis ; et en quelque manière qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fût-ce sous la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y reculât [8] : car il me suffit de passer [9] à mon aise ; et le meilleur jeu que je me puisse donner, je le prends, si [10] peu glorieux au reste et exemplaire que vous voudrez :

> Prætulerim delirus inersque videri,
> Dum mea delectent mala me, vel denique fallant,
> Quam sapere et ringi [11].

1. Les dangers qui à chaque heure le menacent, l'homme ne s'en garde jamais assez. (Horace, *Odes*, II, 13, 13.) — 2. Gramm., 34. — 3. Gramm., 87. Il s'agit de Henri II, tué dans un tournoi par Montgommery. — 4. Gramm., 115. — 5. Gramm., 111. — 6. Le *t*, dit euphonique, qu'on prononçait même quand il n'était pas écrit, n'est nullement une survivance du *t* latin de la troisième personne ; il a passé aux verbes en *er* par analogie avec les autres verbes français. — 7. Gramm., 122. — 8. Gramm., 110. Des formules de ce genre font comprendre combien est mélangé le stoïcisme de Montaigne — 9. *Passer* ma vie. — 10. Gramm., 111. — 11. J'aimerais mieux encore paraître fou ou sot, pourvu que mes

Mais c'est folie d'y penser arriver par là. Ils [1] vont, ils viennent, ils trottent, ils dansent : de mort, nulles nouvelles. Tout cela est beau : mais aussi quand elle arrive ou à eux ou à leurs femmes, enfants et amis, les surprenant en dessoude [2] et au découvert [3], quels tourments, quels cris, quelle rage et quel désespoir les accable ? Vites-vous jamais rien [4] si rabaissé, si changé, si confus [5] ? Il y faut pourvoir de meilleure heure ; et cette nonchalance bestiale, quand elle pourrait loger en la tête d'un homme d'entendement *, ce que je treuve [6] entièrement impossible, nous vend trop cher ses denrées [7]. Si c'était ennemi qui se pût éviter, je conseillerais d'emprunter les armes de la couardise ; mais puisqu'il [8] ne se peut, puisqu'il vous attrape fuyant et poltron aussi bien qu'honnête homme *,

> Nempe et fugacem persequitur virum,
> Nec parcit imbelli juventæ
> Poplitibus timidoque tergo [9],

et que nulle [10] trempe de cuirasse vous couvre,

> Ille licet ferro cautus se condat et ære,
> Mors tamen inclusum protrahet inde caput [11],

apprenons à le soutenir de pied ferme et à le combattre : et pour commencer à lui ôter son plus grand avantage contre nous, prenons voie toute contraire à la commune : ôtons-lui l'étrangeté, pratiquons-le, accoutumons-le * ; n'ayons rien si souvent en la tête que la mort ; à tous instants représentons-la * à notre imagination * et en tous visages * ; au broncher [12] d'un cheval, à la chute d'une

travers m'amusent ou encore m'échappent, que d'être sage et d'enrager. (Horace, *Ep.*, II, 2, 127.) — 1. Gramm., 28. — 2. A l'improviste (étymol. *de* et *subitum*). — 3. Sans défense, n'étant pas couverts par leurs armes. — 4. Gramm., 120, *De*. — 5. Troublé, bouleversé, sens latin. — 6. Gramm., 76. — 7. Façon de parler populaire : sa marchandise, c'est-à-dire l'apparente tranquillité qu'elle nous donne. — 8 Gramm., 27. — 9. Car elle (la mort) poursuit le fuyard ; elle n'épargne pas le jeune guerrier sans courage, aux jarrets, au dos tremblants de peur. (Horace, *Odes*, III, 2, 14.) — 10. Gramm., 75. — 11. Il a beau se cacher prudemment sous le fer et l'airain : la mort en fera sortir cette tête si bien protégée. (Properce, III, xviii, 25.) — 12. Gramm., 98.

tuile, à la moindre piqûre d'épingle, remâchons soudain : « Eh bien ! quand ce serait la mort même ? » et là-dessus, raidissons-nous et nous efforçons [1]. Parmi les fêtes et la joie, ayons toujours ce refrain de la souvenance de notre condition et ne nous laissons pas si fort emporter au plaisir que parfois il ne nous repasse en la mémoire en combien de sortes cette notre [2] allégresse est en butte à la mort et de combien de prises elle la menace. Ainsi faisaient les Egyptiens, qui, au milieu de leurs festins et parmi leur meilleure chère, faisaient apporter l'anatomie sèche [3] d'un homme, pour servir d'avertissement aux conviés.

> Omnem crede diem tibi diluxisse supremum :
> Grata superveniet, quæ non sperabitur, hora [4].

Il est incertain où la mort nous attende [5] : attendons-la partout. La préméditation* de la mort est préméditation de la liberté : qui a appris à mourir, il [6] a désappris à servir* ; il n'y a rien de mal [7] en la vie pour celui qui a bien compris que la privation de la vie n'est pas mal. Le savoir mourir [8] nous affranchit de toute sujétion et contrainte. Paulus Emilius répondit à celui que ce misérable* roi de Macédoine, son prisonnier [9], lui envoyait pour le prier de ne le mener pas en son triomphe : « Qu'il en fasse la requête à soi-même [10]. »

Montaigne vit avec la pensée de la mort.

A la vérité, en toutes choses, si nature ne prête* un peu, il est malaisé que l'art et l'industrie* aillent guère [11] avant. Je suis de moi-même non mélancolique, mais songe-creux : il n'est rien de quoi je me sois dès [12] toujours

1. Gramm., 85. — 2. Gramm., 46. — 3. Le squelette. — 4. Dis-toi que chaque jour qui luit est le dernier pour toi : tu savoureras l'heure sur laquelle tu n'auras pas compté. (Horace, *Ep.*, I, IV, 13). — 5. Gramm., 94. — 6. Gramm., 32. — 7. *Rien de mal* équivaut à rien de douloureux. Dans tout ce passage Montaigne pense comme Sénèque, et il écrit comme lui, d'un style coupé, plein d'oppositions de mots. La phrase *Il n'y a rien... n'est pas mal* est une addition de 1595. — 8. Gramm., 98. — 9. Persée, vaincu à Pydna, puis emmené prisonnier à Rome, où il mourut, 165 avant Jésus-Christ. — 10. Gramm 35. — 11. Gramm., 111. — 12. Gramm., 120.

plus entretenu * que des imaginations * de la mort voire * en la saison * la plus licencieuse de mon âge *,

Jucundum quum ætas florida ver ageret [1].

Parmi les dames et les jeux tel me pensait empêché * à digérer à part moi quelque jalousie ou l'incertitude de quelque espérance, cependant * que je m'entretenais * de je ne sais qui, surpris les jours précédents d'une fièvre chaude, et de sa fin, au partir [2] d'une fête pareille, et la tête pleine d'oisiveté, d'amour et de bon temps, comme moi, et qu'[3] autant m'en pendait à l'oreille :

Jam fuerit nec post unquam revocare licebit [4].

Je ne ridais non [5] plus le front de ce pensement *-là que d'un autre. Il est impossible que, d'arrivée *, nous ne sentions des piqûres de telles imaginations *; mais en les maniant et repassant *, au long aller [6], on les apprivoise * sans doute *; autrement, de ma part *, je fusse [7] en continuelle frayeur et frénésie, car jamais homme ne se défia tant de sa vie, jamais homme ne fit moins d'état * de sa durée. Ni la santé, que j'ai joui [8] jusques à présent très vigoureuse et peu souvent interrompue, ne m'en allonge l'espérance, ni les maladies ne me l'accourcissent : à chaque minute il me semble que je m'échappe [9], et me rechante sans cesse : « Tout ce qui peut être fait un autre jour le peut être aujourd'hui. » De vrai les hasards et dangers nous approchent peu ou rien [10] de notre fin ; et si nous pensons combien il en reste, sans cet accident qui semble nous menacer le plus, de millions d'autres sur nos têtes, nous trouverons que, gaillards et fiévreux, en la mer et en nos maisons, en la bataille et en repos, elle

1. Marie de Gournay, qui avait travaillé avec différents érudits à identifier les citations de Montaigne, traduit : « Quand mon âge fleuri roulait son gai printemps. » (Catulle, LXVIII, 16.) — 2. Gramm., 98. — 3. *Qu'* est amené par l'idée de : penser, se dire, implicitement renfermée dans *je m'entretenais :* liberté de construction assez fréquente dans Montaigne. — 4. Bientôt cela ne sera plus et ne pourra jamais plus revenir (Lucrèce, III, 928). — 5. Gramm., 113. — 6. Gramm., 98. — 7. Gramm., 92. — 8. Gramm. 83 et 108. — 9. Que je m'évade, que je m'enfuis de cette vie, ou encore : que j'échappe à moi-même. — 10. Gramm., 75.

nous est également près : *Nemo altero fragilior est : nemo in crastinum sui certior* [1]. Ce que j'ai à faire avant [2] mourir, pour l'achever, tout loisir me semble court, fût-ce d'une heure. Quelqu'un, feuilletant l'autre jour mes tablettes, trouva un mémoire de quelque chose [3] que je voulais être faite après ma mort ; je lui dis, comme il était vrai, que, n'étant qu'à une lieue de ma maison, et sain et gaillard, je m'étais hâté de l'écrire là, pour ne m'assurer point [4] d'arriver jusque chez moi. Comme celui [5] qui continuellement me couve [6] de mes pensées et les couche* en moi, je suis à toute heure préparé environ [7] ce que je le puis être, et ne m'avertira de rien de nouveau la survenance de la mort. Il faut être toujours botté et prêt à partir, en tant qu'en nous est [8], et sur tout se garder qu'on n'ait lors affaire qu'à soi [9].

> Quid brevi fortes jaculamur aevo
> Multa ? [10].

car nous y aurons assez de besogne, sans autre surcroît. L'un se plaint, plus que de la mort, de quoi [11] elle lui rompt* le train d'une belle victoire ; l'autre, qu'il lui faut déloger avant qu'[12] avoir marié sa fille ou contrerôlé* l'institution* de ses enfants ; l'un plaint* la compagnie de sa femme, l'autre de son fils, comme commodités principales de son être*. Je suis [13] pour cette heure en tel état, Dieu merci, que je puis déloger quand il lui plaira, sans regret de chose quelconque. Je me dénoue partout ; mes adieux sont tantôt* pris de chacun, sauf de moi. Jamais homme ne se prépara à quitter le monde plus purement et pleinement et ne s'en déprit plus universellement que

1. Aucun homme n'est plus fragile que les autres, aucun n'est plus assuré du lendemain. (SÉNÈQUE., *Ep.*, XCI.) — 2. Gramm., 120. — 3. Gramm., 75. — 4. Gramm., 120, *Pour*, et 119. — 5. Gramm., 54. — 6. Comprenez qu'il s'enveloppe de ses pensées comme les poussins qu'enveloppent les ailes de la mère. — 7. Gramm., 120. — 8. Gramm., 128. — 9. Veiller à n'avoir à s'occuper que de soi Ce n'est pas là un conseil d'égoïsme : la mort est une affaire assez grave pour qu'on n'ait pas autre chose en tête, à l'heure où elle se présente. — 10. Pourquoi, dans une vie si courte, viser, infatigable archer, à de si grands desseins? (HORACE, *Odes*, II, 16, 17.) — 11. Gramm., 122. — 12. Gramm., 123. Tout cela fait penser à la fable de La Fontaine, *La mort et le mourant*. — 13. *Je suis pour cette heure... je m'attends de faire*, add. de 1595.

je m'attends de faire[1]. Les plus mortes morts[2] sont les plus saines,

> Miser, o miser, aiunt, omnia ademit
> Una dies infesta mihi tot praemia vitae [3] ;

et le bâtisseur,

> Manent (*dit-il*) opera interrupta, minaeque
> Murorum ingentes [4].

Il ne faut rien desseigner * de si longue haleine, ou au moins avec telle intention de se passionner pour en voir la fin. Nous sommes nés pour agir :

> Cum moriar, medium solvar et inter opus [5].

Je veux qu'on agisse et qu'on allonge les offices * de la vie tant qu'on peut, et que la mort me treuve plantant mes choux, mais nonchalant * d'elle et encore plus de mon jardin imparfait *. J'en vis mourir un[6] qui, étant à l'extrémité, se plaignait incessamment de quoi[7] sa destinée coupait le fil de l'histoire qu'il avait en main sur le quinzième ou seizième de nos rois.

> Illud in his rebus non addunt : nec tibi earum
> Jam desiderium rerum super insidet una [8].

Il faut se décharger de ces humeurs * vulgaires et nuisibles. Tout ainsi qu'on a planté * nos cimetières joignant les églises et aux lieux les plus fréquentés de la ville pour accoutumer, disait Lycurgus, le bas populaire, les femmes et les enfants à ne s'effaroucher point[9] de voir un

1. Gramm., 34. — 2. Cette saisissante expression signifie qu'avant de mourir nous-mêmes nous devons faire mourir en nous tout ce qui n'est pas nous, ambitions et passions. — 3. Ah! malheureux, malheureux, disent-ils, un seul jour, un jour funeste m'a ravi tous les biens de la vie. (Lucrèce, III, 911.) — 4. Mes travaux demeurent inachevés : énormes pans de murs qui menacent ruine. (Virgile, *Enéide*, IV, 88). Virgile avait écrit *pendent*. Montaigne cite de mémoire. — 5. Quand je mourrai, je veux tomber en plein travail. (Ovide, *Amores*, II, 10, 36.) Il n'y a pas contradiction entre ceci et ce qui précède : Montaigne nous interdisait les passions, non pas l'activité. Toutefois, ceci forme parenthèse. — 6. Gramm., 75. — 7. Gramm., 122. — 8. Ils oublient d'ajouter que nous ne gardons pas le regret de ces biens. (Lucrèce, III, 913.) — 9. Gramm., 119.

homme mort et afin que ce continuel spectacle d'ossements, de tombeaux et de convois nous avertisse de notre condition,

> Quin etiam exhilarare viris convivia caede
> Mos olim et miscere epulis spectacula dira
> Certantum ferro, sæpe et super ipsa cadentum
> Pocula, respersis non parco sanguine mensis [1],

et comme les Égyptiens, après leurs festins, faisaient présenter aux assistants une grande image de la mort par un [2] qui leur criait : « Bois et t'éjouis *, car, mort, tu seras tel, » aussi [3] ai-je pris en coutume d'avoir non seulement en l'imagination *, mais continuellement la mort en la bouche [4]. Et n'est rien de quoi je m'informe si volontiers que de la mort des hommes, quelle parole, quel visage, quelle contenance ils y ont eu [5], ni endroit des histoires * que je remarque si attentivement : il y paraît [6] à la farcissure * de mes exemples et que j'ai en particulière affection cette matière. Si j'étais faiseur de livres, je ferais un registre * commenté des morts diverses [7]. Qui apprendrait les hommes à mourir leur apprendrait à vivre...

La nature nous enseigne à accepter la mort.

Notre religion n'a point eu de plus assuré fondement humain que le mépris de la vie. Non seulement le discours * de la raison nous y appelle [8] (car pourquoi craindrions-nous de perdre une chose, laquelle perdue ne peut être regrettée ?) mais aussi, puisque nous sommes

1. Bien plus c'était l'usage jadis d'égayer par des meurtres les banquets des hommes et de mêler à leurs festins le spectacle cruel de combattants qui, le fer en main, tombaient sur les coupes mêmes, inondant les tables des flots de leur sang. (Silius Italicus, XI, 51.) — 2. Gramm., 75. — 3. Gramm., 111. — 4. Gramm., 125. — 5. Gramm., 108. — 6. *Il y paraît... à vivre.* add. de 1595. — 7. Il est heureux que Montaigne n'ait pas été un « faiseur de livres » : il n'eût fait qu'ajouter une compilation à toutes celles dont les érudits du seizième siècle ont été si prodigues. Son dédain n'empêche pas d'ailleurs qu'en écrivant tel chapitre du premier et du second livre des *Essais*, il ne rappelle d'assez près, avec le talent d'écrivain en plus, ces collectionneurs de sentences, d'apophtegmes et d'anecdotes. — 8. Nous invite à la mépriser.

menacés de tant de façons de mort, n'y a-il pas plus de mal à les craindre toutes qu'à en soutenir* une? Que chaut-il * quand ce soit[1], puisqu'elle est inévitable? A celui qui disait à Socrate: « Les trente tyrans t'ont condamné à la mort[2] »: « Et Nature, eux », répondit-il. Quelle sottise de nous peiner * sur le point * du passage à l'exemption de toute peine? Comme notre naissance nous apporta la naissance de toutes choses, aussi[3] fera * la mort de toutes choses notre mort. Par quoi[4] c'est pareille folie de pleurer que d'ici à cent ans nous ne vivrons pas, que[5] de pleurer de ce que nous ne vivions pas il y a cent ans. La mort est origine d'une autre vie; ainsi pleurâmes-nous, et ainsi nous coûta-il d'entrer en cette-ci[6], ainsi nous dépouillâmes-nous de notre ancien voile en y entrant. Rien ne peut être grief * qui n'est qu'une fois. Est-ce raison * de craindre si longtemps chose de si bref temps? Le longtemps vivre[7], et le peu de temps vivre est rendu tout un par la mort. Car le long et le court[8] n'est point aux choses qui ne sont plus. Aristote dit qu'il y a des[9] petites bêtes sur la rivière Hypanis qui ne vivent qu'un jour. Celle qui meurt à huit heures du matin, elle[10] meurt en jeunesse; celle qui meurt à cinq du soir meurt en sa décrépitude. Qui de nous ne se moque de voir mettre en considération d'heur * ou de malheur ce moment de durée? Le plus et le moins en la nôtre, si nous la comparons à l'éternité, ou encore à la durée des montagnes, des rivières, des étoiles, des arbres et même d'aucuns[11] animaux, n'est pas moins ridicule.

Mais Nature nous y force[12]: « Sortez, dit-elle, de ce monde, comme vous y êtes entrés. Le même passage que vous fîtes de la mort à la vie, sans passion et sans frayeur, refaites-le de la vie à la mort. Votre mort est une des pièces * de l'ordre de l'univers, c'est une pièce de la vie du monde.

1. Gramm., 94. — 2. Il y a là une erreur: Socrate survécut trois ans à la chute des Trente. — 3. Gramm., 111. De même notre mort nous apportera la mort de toutes choses. — 4. Gramm., 121. *Remarque.* — 5. Gramm., 123, *Que*, 2° — 6. Gramm., 49. — 7. Gramm., 98. — 8. Gramm., 8. — 9. Gramm., 24. — 10. Gramm., 32. — 11. Gramm., 75. — 12. Opposition avec: « le discours de la raison nous y *appelle.* » (p. 46). Toute l'admirable prosopopée qui suit est inspirée et par endroits même traduite du livre III du *De natura rerum* de Lucrèce.

Inter se mortales mutua vivunt ...
Et quasi cursores vitaï lampada tradunt [1].

Changerai-je [2] pas pour vous cette belle contexture * des choses? C'est la condition de votre création ; c'est une partie de vous que la mort : vous vous fuyez vous-mêmes. Cettui votre [3] être, que [4] vous jouissez, est également parti [4] à la mort et à la vie. Le premier jour de votre naissance vous achemine à mourir comme à vivre.

Prima, quæ vitam dedit, hora carpsit.
Nascentes morimur, finisque ab origine pendet [6].

Tout ce que vous vivez [7], vous le dérobez à la vie : c'est à ses dépens. Le continuel ouvrage de votre vie, c'est bâtir la mort. Vous êtes en la mort, pendant que vous êtes en vie : car vous êtes après la mort quand vous n'êtes plus en vie. Ou, si vous l'aimez mieux ainsi, vous êtes mort après la vie : mais, pendant la vie, vous êtes mourant : et la mort touche bien plus rudement le mourant que le mort, et plus vivement et essentiellement. Si vous avez fait votre profit de la vie, vous en êtes repu, allez-vous en satisfait :

Cur non ut plenus vitæ conviva recedis [8] ?

Si vous n'en avez su user, si elle vous était inutile, que vous chaut-il* de l'avoir perdue? A [9] quoi faire la voulez-vous encore?

Cur ampliùs addere quæris
nursum quod pereat male, et ingratum occidat omne [10] ?

1. Les hommes se transmettent l'existence et, comme des coureurs, ils se passent de main en main le flambeau de la vie. (Lucrèce, II, 75, 78.) 2. Gramm., 115. — 3. Gramm., 49 et 46. — 4. Gramm., 83. — 5. *Partir à* signifie partager entre. Ce sens est celui de l'ancienne expression « avoir maille à partir avec quelqu'un » et se retrouve dans les composés *répartir*, *départir*. — 6. La première heure, qui t'a donné la vie, l'a entamée. (Sénèque, *Hercules furiosus*, III, 874.) Dès la naissance nous mourons et notre fin n'est que la conséquence de notre commencement. (Manilius, *Astron.*, IV, 16). — 7. Tout ce passage : *Tout ce que vous vivez... essentiellement*, où Montaigne, à la manière de Sénèque, s'évertue à présenter sous des formes variées une même idée, est une addition de 1595. — 8. Pourquoi ne point se retirer, comme un convive rassasié de la vie? (Lucrèce, III, 951.) — 9. Gramm., 120. — 10. Pourquoi veux-tu ajouter à ta vie d'autres

La vie n'est de soi[1] ni bien ni mal : c'est la place du bien et du mal, selon que vous la leur faites. Et, si vous avez vécu un jour, vous avez tout vu : un jour est égal à tous jours. Il n'y a point d'autre lumière ni d'autre nuit. Ce soleil, cette lune, ces étoiles, cette disposition, c'est celle même que vos aïeux ont jouie, et qui entretiendra* vos arrière-neveux :

> Non alium videre patres aliumve nepotes
> Aspicient[2].

Et au pis aller, la distribution et variété de tous les actes de ma comédie se parfournit* en un an. Si vous avez pris garde au branle* de mes quatre saisons, elles embrassent l'enfance, l'adolescence, la virilité et la vieillesse du monde. Il a joué son jeu : il n'y sait autre finesse* que de recommencer : ce sera toujours cela même.

> Versamur ibidem atque insumus usque.
> Atque in se sua per vestigia volvitur annus[3]

Je ne suis pas délibérée* de vous forger autres nouveaux passe-temps :

> Nam tibi præterea quod machiner, inveniamque
> Quod placeat, nihil est : eadem sunt omnia semper[4].

Faites place aux autres, comme d'autres vous l'[5] ont faite. L'équalité* est la première pièce* de l'équité. Qui se peut plaindre d'être compris où tous sont compris ? Aussi avez-vous beau vivre, vous n'en rabattrez rien du temps que vous avez à être mort : c'est pour néant*;

jours qui se perdront comme les premiers et s'évanouiront sans profit? (Lucrèce, III, 954.) —— 1. Gramm., 35. —— 2. C'est ce qu'ont vu vos pères, c'est ce que verront vos descendants. (Manilius, *Astron.*, I, 529.) Montaigne a traduit librement avant de citer. —— 3. Nous tournons dans le même cercle et nous y restons à jamais enfermés. (Lucrèce, III, 1093.) L'année revient sur elle-même et toujours par le même chemin (Virgile, *Géorgiques*, II, 402.) —— 4. Je ne puis plus rien imaginer, rien trouver qui te plaise : toutes choses sont à jamais les mêmes. (Lucrèce, III, 957.) —— 5. Gramm., 29. Bossuet avait lui aussi présente à la pensée la prosopopée de Lucrèce, quand il faisait dire aux jeunes générations : « Retirez-vous, c'est maintenant notre tour. » (Sermon *sur la mort*). La phrase suivante est une add. de 1595.

aussi longtemps serez-vous en cet état là que vous craignez, comme [1] si vous étiez mort en nourrice :

> Licet, quod vis, vivendo vincere sæcla,
> Mors æterna tamen nihilominus illa manebit [2].

Et si [3] vous mettrai en tel point * auquel vous n'aurez aucun mécontentement :

> In vera nescis nullum fore morte alium te,
> Qui possit vivus tibi te lugere peremptum,
> Stansque jacentem [4],

ni ne désirerez la vie que vous plaignez* tant ;

> Nec sibi enim quisquam tum se vitamque requirit...
> Nec desiderium nostri nos afficit ullum [5].

La mort est moins à craindre que rien, s'il y avait quelque chose de moins que rien.

> Multo... mortem minus ad nos esse putandum,
> Si minus esse potest quam quod nihil esse videmus [6].

Elle ne vous concerne ni mort ni vif : vif, parce que vous êtes ; mort, parce que vous n'êtes plus [7]. Davantage* nul ne meurt avant son heure : ce que vous laissez de temps n'était non [8] plus vôtre que celui qui s'est passé avant votre naissance, et ne vous touche non [8] plus :

> Respice enim quam nil ad nos anteacta vetustas
> Temporis æterni fuerit [9].

Où que [10] votre vie finisse, elle y est toute. L'utilité [11] du

1. Gramm., 123 —— 2. Tu pourras triompher des siècles en vivant aussi longtemps que tu voudras : la mort n'en sera pas moins éternelle. (Lucrèce, III, 1103.) —— 3. Gramm., 121. —— 4. Ne sais-tu pas que la mort ne laissera pas subsister un autre toi-même qui puisse, vivant, te pleurer mort, debout auprès de ton cadavre ? (Lucrèce, III, 898.) —— 5. Personne alors ne regrette ni la vie ni soi-même..., il ne nous reste aucun regret de nous. (Lucrèce, III, 932, 935.) —— 6. Montaigne a traduit avant de citer. —— 7. Si ingénieuses, si vigoureuses que soient ces pensées et beaucoup de celles qui précèdent, il faut bien reconnaître qu'elles ne laissent pas d'être quelque peu sophistiques. —— 8. Gramm., 113. —— 9. Retournez-vous vers les siècles innombrables du temps écoulé : ils sont pour nous comme s'ils n'avaient pas été (Lucrèce, III, 985). —— 10. Gramm., 69. —— 11. *L'utilité .. vécu*, addition de 1595.

vivre n'est pas en l'espace, elle est en l'usage : tel a vécu longtemps qui a peu vécu. Attendez-vous* y pendant que vous y êtes : il gît* en votre volonté, non au nombre des ans, que vous ayez assez vécu. Pensiez-vous jamais [1] n'arriver là, où vous alliez sans cesse ? Encore n'y a-il chemin qui n'ait son issue. Et si la compagnie [2] vous peut soulager, le monde ne va-il pas même train que vous allez ?

Omnia te, vita perfuncta, sequentur [3].

Tout ne branle-il* pas votre branle* [4] ? Y a-il chose qui ne vieillisse quand et* vous ? Mille hommes, mille animaux et mille autres créatures meurent en ce même instant que vous mourez :

> Nam nox nulla diem, neque noctem aurora sequuta est,
> Quæ non audierit mixtos vagitibus ægris
> Ploratus, mortis comites et funeris atri. [5]

A [6] quoi faire y reculez-vous, si vous ne pouvez tirer arrière ? Vous en avez assez vu qui se sont bien trouvés de mourir, eschevant [7] par là des [8] grandes misères. Mais quelqu'un qui s'en soit mal trouvé, en avez-vous vu ? Si [9] est-ce grande simplesse* de condamner chose que vous n'avez éprouvée ni par vous ni par autre. Pourquoi te plains-tu de moi et de la destinée ? Te faisons-nous tort ? Est-ce à toi de nous gouverner, ou à nous toi ? Encore que

1. Gramm., 128. — 2. Le fait d'être en nombreuse compagnie. *Et si la compagnie... allez*, ajouté en 1595. — 3. Quand tu sortiras de la vie, tout te suivra. (Lucrèce, III, 981.) — 4. Toutes choses se meuvent du même mouvement que vous, figure étymologique, déjà vue un peu plus haut dans : « Il a joué son jeu. » — 5. Aucune nuit n'a succédé au jour, aucune aurore n'a succédé à la nuit sans entendre, mêlés aux vagissements plaintifs, les sanglots qui accompagnent la mort et les sombres funérailles. (Lucrèce, V, 579.) On s'étonne que Montaigne n'ait pas senti combien ces citations, d'ailleurs fort belles, brisent la suite de son développement et nuisent à l'émotion. Et ce n'est pas là une erreur de jeunesse. Il en ajoute en 1588, il en ajoute même en 1595. Du Vair, mieux inspiré, faisait un grief à un orateur de son temps des « allégations et autorités » qu'il entassait et qui empêchaient de « bien prendre le fil de son oraison » (*De l'Éloquence française*, 1594.) — 6. Gramm., 120. *A quoi faire... le dernier y arrive*, addition de 1595. — 7. Même mot que *esquiver*. — 8. Gramm., 24. — 9. Gramm., 121.

ton âge ne soit pas achevé, ta vie l'est. Un petit homme est homme entier comme un grand. Ni les hommes ni leurs vies ne se mesurent à l'aune [1].

Chiron refusa l'immortalité, informé des conditions d'icelle [2] par le dieu même du temps et de la durée, Saturne son père. Imaginez, de vrai, combien serait une vie perdurable [3] moins supportable à l'homme et plus pénible que n'est la vie que je lui ai donnée. Si vous n'aviez la mort, vous me maudiriez sans cesse de vous en avoir privés. J'y ai à escient * mêlé quelque peu d'amertume, pour vous empêcher, voyant la commodité de son usage, de l'embrasser * trop avidement et indiscrètement. Pour vous loger en cette modération ni de fuir la vie, ni de refuir * à la mort que je demande de vous, j'ai tempéré l'une et l'autre entre la douceur et l'aigreur*. J'appris à Thalès, le premier de vos sages, que le vivre et le mourir était indifférent : par où [4], à celui qui lui demanda pourquoi donc il ne mourait, il répondit très-sagement. « *Pour ce qu'il* [5] *est indifférent.* L'eau, la terre, l'air et le feu et autres membres* de ce mien bâtiment* ne sont non [6] plus instruments de ta vie qu'instruments de ta mort. Pourquoi crains-tu ton dernier jour? Il ne confère * non plus à ta mort que chacun des autres. Le dernier pas ne fait pas la lassitude [7] : il la déclare. * Tous les jours vont à la mort : le dernier y arrive. »

Voilà les bons avertissements de notre mère Nature.

Or j'ai pensé souvent d'où venait cela, qu'aux guerres le visage * de la mort, soit que nous la voyions en nous ou en autrui, nous semble sans comparaison moins effroyable qu'en nos maisons (autrement ce serait une armée [8] de

1. Soit rencontre fortuite, soit imitation des mêmes modèles, Du Vair écrit dans son *Traité de la Constance*, 1594 : « D'où nous vient ce désir (de vivre longtemps)? De l'opinion du vulgaire qui veut nous mesurer à l'aune. » (Liv. I.) —— 2. Gramm., 49. —— 3. Le suffixe latin *per*, francisé dans *parfournir* que nous avons vu plus haut, marque, ici comme là, l'achèvement de l'action. —— 4. Gramm., 121., *Remarque.* —— 5 Gramm., 122, 27. —— 6. Gramm., 113. —— 7. Ici encore Du Vair travaille sur les mêmes idées que Montaigne : « La dernière goutte qui sort de la bouteille n'est pas celle qui la vide, mais qui achève de la vider, et le dernier moment de notre vie n'est pas celui qui fait la mort, mais seulement qui l'achève ». (*Constance*, liv. I.) —— 8. Les armées ne seraient que des armées de..

médecins et de pleurards) ; et, elle étant toujours une [1], qu'il y ait toutefois beaucoup plus d'assurance parmi les gens de village et de basse condition qu'ès [2] autres. Je crois à la vérité que ce sont ces mines et appareils effroyables, de quoi [3] nous l'entournons [4], qui nous font plus de peur qu'elle : une toute nouvelle forme * de vivre ; les cris des mères, des femmes et des enfants ; la visitation [5] de personnes étonnées * et transies * ; l'assistance d'un nombre* de valets pâles et éplorés ; une chambre sans jour, des cierges allumés, notre chevet assiégé de médecins et de prêcheurs * ; somme *, tout horreur et tout effroi autour de nous : nous voilà déjà ensevelis et enterrés. Les enfants ont peur de leurs amis même, quand ils les voient masqués : aussi avons-nous [6]. Il faut ôter le masque [7] aussi bien des choses que des personnes : ôté qu'[8] il sera, nous ne trouverons au-dessous que cette même mort, qu'un valet ou simple chambrière passèrent dernièrement sans peur. Heureuse la mort qui ôte le loisir aux apprêts de tel équipage !

(Chap. XIX.)

VI

De la coutume et de ne changer aisément une loi reçue.

Chacun peut constater « combien l'accoutumance hébète nos sens ». De même l'habitude a sur notre vie morale une influence puissante et qu'il faut surveiller (p. 54). [C'est elle qui a donné force de loi

1. Bien qu'elle soit toujours identique à elle-même. — 2. Gramm., 16 — 3. Gramm., 63. — 4. *Entournons* est le même mot que *entourons*, sauf que le *n* de *tornare*, façonner au tour, y subsiste. Cf. ajourner et ajourer. — 5. Visite. *Visitation* n'a survécu que pour désigner la visite de la Vierge à Élisabeth. — 6. De même nous avons peur. — 7. Une fois de plus Du Vair se rencontre avec Montaigne en imitant Sénèque (*Epître à Lucilius*, 24) : « Tant de gens qui vont à la guerre... ne sont pas de cet avis. Ils vont mourir tout en vie et s'ensevelir parmi leurs ennemis. Les petits enfants craignent les hommes masqués : découvrez-leur le visage, ils n'en ont plus peur. Aussi croyez-moi, le feu, le fer, la flamme nous étonnent en la façon que nous les imaginons : levons-leur le masque, la mort dont ils nous menacent n'est que la même mort dont meurent les femmes et les petits enfants. » (*Constance*, liv. I.) — 8. Gramm., 123

chez les différents peuples du monde aux usages les plus bizarres, les plus monstrueux parfois. Montaigne en fait une copieuse énumération. Il va même jusqu'à affirmer que « les lois de la conscience, que nous disons naître de nature, naissent de la coutume ».] Du moins, dans le domaine politique, la loi, bien souvent impossible à justifier en raison, ne se fonde que sur l'accoutumance (p. 56). C'est pour cela sans doute que Montaigne condamne, au nom du désordre qu'ils causent, ceux qui ont assez de confiance dans leur propre jugement pour entreprendre de changer, fût-ce en bien, le gouvernement ou la religion de leur pays (p. 59).

Puissance de l'habitude dans la vie des individus[1].

Essais 1588.

Mon collet[2] de fleurs sert à mon nez ; mais, après que je m'en suis vêtu trois jours de suite, il ne sert qu'aux nez assistants. Ceci est plus étrange, que, nonobstant des[3] longs intervalles et intermissions[4], l'accoutumance puisse joindre et établir l'effet de son impression sur nos sens, comme[5] essaient * les voisins des clochers. Je loge chez moi en une tour où, à la diane[6] et à la retraite, une fort grosse cloche sonne tous les jours l'*Ave Maria*. Ce tintamarre étonne * ma tour même, et aux premiers jours me semblant insupportable, en peu de temps m'apprivoise * de manière que je l'oi[7] sans offense * et souvent sans m'en éveiller.

Platon tança un enfant qui jouait aux noix. Il lui répondit : « Tu me tances de peu de chose. — L'accoutumance, répliqua Platon, n'est pas chose de peu. »

Je treuve que nos plus grands vices prennent leur pli dès notre plus tendre enfance et que notre principal gouvernement est entre les mains des nourrices[8]. C'est passe-temps aux mères de voir un enfant tordre le cou à un

1. Tout ce morceau avec tout le début du suivant : « Puissance de l'habitude dans la vie des peuples » jusqu'à *Chacun en fait ainsi* est une addition de 1595. — 2. Ce *collet* désigne ce qu'on appelait autrefois un *collet de senteur*, c'est-à-dire une sorte de pourpoint sans manches fait de peau parfumée. — 3. Gramm., 24. — 4. Interruptions ; se rattache, pour la forme et pour le sens, au latin *intermittere* — 5. Gramm., 34. — 6. *Diane* (racine *dies*, le jour), sonnerie qui se fait au lever du jour. Chateaubriand joue sur les mots quand il écrit : « les trompettes du camp venaient à sonner l'air de Diane. » (*Martyrs*, liv. VI.) La *retraite* désigne ici une sonnerie de cloche annonçant le couvre-feu. — 7. Gramm., 79. — 8. C'est des nourrices que dépend principalement la direction de nos humeurs.

poulet et s'ébattre à blesser un chien et un chat ; et tel père est si sot de prendre * à bon augure d'une âme martiale quand il voit son fils gourmer[1] injurieusement un paysan ou un laquais qui ne se défend point, et à gentillesse, quand il le voit affiner[2] son compagnon par quelque malicieuse * déloyauté et tromperie. Ce sont pourtant les vraies semences et racines de la cruauté, de la tyrannie, de la trahison. Elles se germent[3] là, et s'élèvent après gaillardement, et profitent à force entre les mains de la coutume*. Et est une très dangereuse institution * d'excuser ces vilaines inclinations par la faiblesse de l'âge et légèreté du sujet *. Premièrement, c'est nature qui parle, de qui la voix est lors[4] plus pure et plus naïve* qu'elle est plus grêle et plus neuve ; secondement, la laideur de la piperie * ne dépend pas de la différence des écus aux épingles : elle dépend de soi[5]. Je trouve bien plus juste de conclure ainsi : « Pourquoi ne tromperait-il aux[6] écus, puis qu'il trompe aux épingles ? » que comme ils[7] font : « Ce n'est qu'aux épingles : il n'aurait garde de le faire aux écus. » Il faut apprendre soigneusement aux enfants de[8] haïr les vices de leur propre contexture *, et leur en faut apprendre la naturelle difformité, à[9] ce qu'ils les fuient non en leur action seulement, mais surtout en leur cœur, que la pensée même leur en soit odieuse, quelque masque qu'ils portent.

Je sais bien que, pour m'être duit * en ma puérilité * de marcher toujours mon grand et plain chemin et avoir eu à contre cœur de mêler ni[10] tricotterie[11] ni finesse * à mes jeux enfantins (comme de vrai il faut noter que les jeux des enfants ne sont pas jeux et les faut juger en eux comme leurs plus sérieuses actions), il n'est passe-temps si léger où je n'apporte du dedans[12] et d'une propension naturelle et sans étude une extrême contradiction[13] à

1. *Gourmer*, battre à coups de poing. — 2. Tromper en employant la finesse. Un « fin » au seizième siècle désigne souvent un homme dont l'habileté va jusqu'à la tromperie et à la perfidie. — 3. Gramm., 87. — 4. Gramm., 123. — 5. Gramm. 35. — 6. Gramm., 120. — 7. Gramm., 28. — 8. Gramm., 120. — 9. Gramm., 122. — 10. Gramm., 118. — 11. *Tricotterie* est de la même famille que *tricher* et signifie *chicane*. — 12. Du dedans, du fond de moi-même, c'est-à-dire par le seul fait de mon tempérament. — 13. Ici, répugnance : il y a contradiction entre sa nature et le mensonge

tromper. Je manie les cartes pour les doubles[1] et tiens compte comme pour les doubles doublons, lorsque le gagner et le perdre[2], contre ma femme et ma fille, m'est indifférent, comme lorsqu'il y va * de bon. En tout et partout il y a assez de mes yeux à me tenir en office *; il n'y en a point qui me veillent[3] de si près ni que je respecte plus...

Puissance de l'habitude dans la vie des peuples.

Les peuples nourris * à la liberté et à se commander eux-mêmes estiment toute autre forme de police * monstrueuse et contre nature. Ceux qui sont duits * à la monarchie en font de même et, quelque facilité que leur prête * fortune[4] au changement, lors même qu'ils se sont avec grandes difficultés défaits de l'importunité[5] d'un maître, ils courent[6] à en replanter * un nouveau avec pareilles difficultés, pour ne se pouvoir résoudre de[7] prendre en haine la maîtrise[8]. C'est par l'entremise de la coutume * que chacun est content du lieu où nature l'a planté *; et les sauvages d'Écosse n'ont que faire de la Touraine, ni les Scythes de la Thessalie[9]... Chacun en fait ainsi, d'autant que l'usage nous dérobe le vrai visage * des choses.

> Nil adeo magnum, nec tam mirabile quidquam
> Principio, quod non minuant mirarier omnes
> Paulatim[10].

Autrefois, ayant à faire valoir quelqu'une de nos obser-

1. *Un double* (sous-ent. *denier*), deux deniers. Le sou valait douze deniers. Le *doublon*, monnaie espagnole, valait 20, ou 40, ou 80 francs. « Les Français, simples paravant, Sont par doublons devenus doubles, Et les doublons tournés en vent, Ou bien en cuivre et rouges doubles. » (*Satyre Ménippée.*) —— 2. Gramm., 98. —— 3. Montaigne emploie *veiller* avec le sens transitif de surveiller. Il n'y a pas de témoin qu'il redoute plus que lui-même. —— 4. Gramm., 17. —— 5. Ce mot n'implique nullement une insistance fatigante et indiscrète, mais il garde quelque chose du sens du latin *importunus*, fâcheux, gênant, incommode. —— 6. Gramm., 86. —— 7. Gramm., 120. —— 8. Autorité, domination d'un maître. —— 9. On retrouve cette idée dans Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, 1re partie, liv. V, ch. XIV. Cette phrase ne figure pas sur l'exemplaire de Bordeaux. —— 10. Il n'est rien de si grand, rien de si admirable au premier regard que peu à peu on ne voie avec moins d'admiration. (Lucrèce, II, 1027.)

vations * et reçue avec résolue * autorité bien loin autour de nous, et ne voulant point, comme il se fait, l'établir seulement sur la force des lois et des exemples[1], mais quêtant * toujours jusques à son origine, j'y[2] trouvai le fondement si faible qu'à peine que[3] je m'en dégoûtasse, moi qui avais à la confirmer en autrui...

... Qui voudra se défaire de ce violent préjudice[4] de la coutume *, il trouvera plusieurs choses reçues d'une[5] résolution indubitable, qui n'ont appui qu'en la barbe chenue et[6] rides de l'usage qui les accompagne : mais, ce masque arraché, rapportant les choses à la vérité et à la raison, il sentira son jugement comme tout bouleversé, et remis pourtant en bien plus sûr état. Pour[7] exemple, je lui demanderai lors quelle chose peut être plus étrange que de voir un peuple obligé à suivre des lois qu'il n'entendit * onques *: attaché en tous ses affaires[8] domestiques, mariages, donations, testaments, ventes et achats, à des règles qu'il ne peut savoir, n'étant écrites[9] ni publiées en sa langue, et desquelles par nécessité il lui faille[10] acheter l'interprétation et l'usage[11]...

Qu'est-il plus farouche[12] que de voir une nation où, par légitime coutume, la charge de juger se vende et les jugements soient payés à purs deniers comptants et où, légitimement, la justice soit refusée à qui n'a de quoi la

1. Montaigne, conseiller au Parlement, entreprenait — et cela le peint — de fonder en raison une « observation » adoptée partout, au lieu de la prendre toute faite des précédents et de l'usage. — 2. On attendrait plutôt : *j'en* trouvai... — 3. Gramm., 122. *Se dégoûter*, moins fort qu'aujourd'hui, signifie : perdre le goût de, se détourner de, renoncer à... — 4. Sens étymologique : jugement anticipé, idées préconçues, préjugé. — 5. Avec une résolution... — 6. Gramm., 18. — 7. Gramm., 120. — 8. Gramm., 1. — 9. Gramm., 118. — 10. Gramm., 96. — 11. Plusieurs juristes du seizième siècle, peu connus il est vrai, auraient voulu que le droit fût enseigné, écrit en français, de façon à être accessible à tous, même aux femmes, dussent, dit l'un d'eux, en crever de dépit « quelques vieux renfrognés qui veulent que nous passions partout où ils ont passé ». — 12. Dans cette page généreuse et hardie, Montaigne ne se borne pas à demander l'abolition de la vénalité des charges et la gratuité de la justice; il proteste contre la contradiction qui existe entre les lois de l'honneur et les lois civiles par exemple. On peut supposer, d'après ce que l'on sait de la douceur de ses mœurs, qu'il condamnait le duel. D'autre part il aurait voulu que les juges conciliassent la science et le courage. Beaucoup de ses contemporains regrettaient que les nobles eussent renoncé à l'administration de la justice

payer ? et ait cette marchandise[1] si grand crédit qu'il se fasse en une police* un quatrième état, de gens maniant les procès, pour le joindre aux trois anciens, de l'Église, de la noblesse et du peuple ; lequel état, ayant la charge des lois et souveraine autorité des biens et des vies, fasse[2] un corps à part de celui de la noblesse ; d'où il advienne qu'il y ait doubles lois, celles de l'honneur et celles de la justice, en plusieurs choses fort contraires[3] ; aussi rigoureusement condamnent[4] celles-là un démenti souffert, comme[5] celles-ici[6] un démenti revanché[7] ; par le devoir des armes, celui-là soit dégradé d'honneur et de noblesse, qui souffre* une injure, et, par le devoir civil, celui qui s'en venge encoure une peine capitale ; qui s'adresse aux lois pour avoir raison d'une offense faite à son honneur, il se déshonore ; et qui ne[8] s'y adresse, il en est[9] puni et châtié par les lois ; et de ces deux pièces* si diverses, se rapportant toutefois à un seul chef[10], ceux-là aient la paix, ceux-ci la guerre en charge ; ceux-là aient le gain, ceux-ci l'honneur ; ceux-là le savoir, ceux-ci la vertu* ; ceux-là la parole, ceux-ci l'action ; ceux-là la justice, ceux-ci la vaillance ; ceux-là la raison, ceux-ci la force ; ceux-là la robe longue, ceux-ci la courte en partage ?

Quant aux choses indifférentes, comme vêtements, qui[11] les voudra ramener à leur vraie fin, qui est le service et commodité du corps, d'où dépend leur grâce et bienséance originelle, pour les plus fantastiques à mon gré qui se puissent imaginer je lui donnerai entre autres nos bonnets carrés, cette longue queue de velours plissé qui pend aux têtes de nos femmes avec nos attirails bigarrés...

Ces considérations ne détournent pourtant pas un homme d'entendement* de suivre le style[12] commun ;

1. Commerce. — 2. Le subjonctif *fasse* est entraîné par l'idée de conséquence exprimée par les subjonctifs qui précèdent. — 3. Il faut comprendre : fort contraires en plusieurs choses. — 4 *Que* celles-là condamnent... — 5. Gramm., 123. — 6. Gramm., 49. — 7. Gramm., 83. — 8. Gramm., 114. — 9. Après les subjonctifs qui précèdent non précédés de *que*, Montaigne, par une anacoluthe dont il est coutumier, passe brusquement à l'indicatif. — 10. Montaigne compare le roi à la *tête*. Les « états » sont les membres. — 11. Gramm., 62. — 12. L'usage commun. Une formule est « de style » quand elle est conforme à l'usage. La langue judiciaire usitée au Palais s'appelait « le style » du Parlement.

ains au rebours, il me semble que toutes façons écartées et particulières partent plutôt de folie ou d'affectation ambitieuse que de vraie raison, et que le sage doit au dedans retirer son âme de la presse * et la tenir en liberté et puissance de juger librement des choses, mais, quant au dehors, qu'il doit suivre entièrement les façons et formes reçues [1]. La société publique n'a que faire de nos pensées ; mais le demourant *, comme nos actions, notre travail, nos fortunes et notre vie, il la [2] faut prêter * et abandonner à son service et aux opinions communes : comme ce bon et grand Socrate refusa de sauver sa vie par la désobéissance du [3] magistrat *, voire * d'un magistrat très injuste et très inique ; car c'est la règle des règles et générale loi des lois que chacun observe celle du lieu où il est : νόμοις ἕπεσθαι τοῖσιν ἐγχώροις καλόν [4].

Contre les nouveautés en matière politique et religieuse.

En voici d'une autre cuvée [5]. Il y a grand doute s'il se peut trouver si [6] évident profit au changement d'une loi reçue, telle [7] qu'elle soit, qu'il y a de mal à la remuer ; d'autant qu'une police *, c'est comme un bâtiment * de diverses pièces * jointes ensemble d'une telle liaison qu'il est impossible d'en ébranler une que tout le corps ne s'en sente.

Je suis dégoûté * de la nouvelleté *, quelque visage * qu'elle porte ; et ai raison, car j'en ai vu des effets très dommageables. Celle [8] qui nous presse * depuis tant d'ans, elle n'a pas tout exploité [9] ; mais on peut dire avec apparence * que, par accident *, elle a tout produit et engendré, voire * et les maux et ruines qui se font depuis sans

1. Toute la doctrine politique de Montaigne, ou plutôt tout son scepticisme politique est là : en théorie, l'esprit critique le plus audacieux ; en pratique, la soumission la plus docile. — 2. Gramm., 31. — 3. Gramm., 120. *De*, 4°. — 4. Il est beau d'obéir aux lois de son pays (Fragments des tragiques grecs). — 5. Voici des considérations d'une autre sorte. — 6. Gramm., 111. — 7. Gramm., 75. — 8. Cette « nouvelleté », c'est la Réforme. — 9. *Exploiter* employé absolument a souvent le sens ironique de faire une belle besogne, faire quelque exploit. Ici ce mot signifie réaliser, accomplir, et l'ironie n'en est pas absente non plus

elle, et contre elle : c'est à elle à s'en prendre au nez[1] : *Heu patior telis vulnera facta meis*[2].

Ceux qui donnent le branle * à un État sont volontiers * les premiers absorbés en sa ruine. Le fruit du trouble ne demeure guère à celui qui l'a ému * ; il bat et brouille l'eau pour d'autres pêcheurs. La liaison et contexture de cette monarchie et ce grand bâtiment * ayant été démis * et dissous notamment sur ses vieux ans par elle[3], donne tant qu'on veut d'ouverture et d'entrée à pareilles injures * : la majesté royale[4] s'avale * plus difficilement du sommet au milieu, qu'elle ne se précipite du milieu à fond. Mais, si les inventeurs sont plus dommageables, les imitateurs sont plus vicieux de se jeter en des exemples desquels ils ont senti et puni l'horreur et le mal, et, s'il y a quelque degré d'honneur, même au mal faire, ceux-ci doivent aux autres la gloire de l'invention et le courage du premier effort. Toutes sortes de nouvelles débauches * puisent heureusement[5] en cette première et féconde source les images et patrons * à troubler notre police *.

On lit en nos lois mêmes, faites pour le remède de ce premier mal, l'apprentissage et l'excuse de toutes sortes de mauvaises entreprises, et nous advient ce que Thucydide dit des guerres civiles de son temps, qu'en faveur des vices publiques[6] on les baptisait de mots nouveaux pour leur excuse, abâtardissant et amollissant leurs vrais titres * : c'est pourtant pour réformer nos consciences[7] et nos créances * ! *Honesta oratio est*[8]. Mais le meilleur prétexte de nouvelleté est très dangereux : *adeo nihil motum ex antiquo probabile est*[9].

1. Expression populaire équivalant à : elle n'a à s'en prendre qu'à elle-même. — 2. Je souffre, hélas ! de blessures que je me suis faites à moi-même. (Ovide, *Ep. de Phyllis à Démophoon*, v. 48.) — 3. Par la « nouvelleté ». — 4. *La majesté... effort*, est une addition de 1595 qui fait véritablement parenthèse. Montaigne a vu en effet dans l'intervalle de 1580 à 1592 s'écrouler la royauté. Les « inventeurs » dont il parle plus bas, ce sont les protestants qui, les premiers, se sont soulevés contre le roi ; les « imitateurs » sont les catholiques de la Ligue, rebelles eux aussi après 1585. Chacun des partis a été à tour de rôle enclume et marteau. — 5. Ironique : avec succès, abondamment. — 6. Gramm., 4. — 7. C'est pour « réformer » nos consciences que les Réformés ont ruiné la France par la guerre civile : suite d'idées assez difficile. — 8. Le prétexte est honnête ! (Térence, *Andrienne*, I, 1.) — 9. Tant il est vrai qu'on a tort de changer quoi que ce soit à l'ancien ordre de choses ! (Tite-Live, XXXIV, 54.)

Si me semble-il, à le dire franchement, qu'il y a grand amour de soi et présomption d'estimer ses opinions jusque-là que[1], pour les établir *, il faille renverser une[2] paix publique et introduire tant de maux inévitables et une si horrible corruption de mœurs que les guerres civiles apportent et les mutations d'état[3] en choses de tel poids, et les introduire en son pays propre. Est-ce pas mal ménagé * d'avancer * tant de vices certains et connus, pour combattre des erreurs contestées et débattables ? Est-il quelque pire espèce de vices que ceux qui choquent la propre conscience et naturelle connaissance[4] ?...

La religion chrétienne a toutes les marques d'extrême justice et utilité, mais nulle plus apparente[5] que l'exacte recommandation de l'obéissance du[6] magistrat * et manutention * des polices *. Quel merveilleux exemple nous en a laissé la sapience * divine qui, pour établir * le salut du genre humain et conduire cette sienne glorieuse victoire contre la mort et le péché, ne l'a voulu faire qu'à la merci * de notre ordre politique, et a soumis son progrès * et la conduite * d'un si haut effet * et si salutaire à l'aveuglement et injustice de nos observations * et usances *, y laissant courir le sang innocent de tant d'élus, ses favoris, et souffrant * une longue perte d'années à mûrir ce fruit inestimable[7] ! Il y a grand[8] à dire entre la cause de celui qui suit les formes et les lois de son pays et celui qui entreprend de les régenter et changer ; celui-là allègue pour son excuse la simplicité, l'obéissance et l'exemple.

1. Gramm., 122. —— 2. Gramm., 21. —— 3. Pour la construction, voir Gramm., 124, 2°. « *État* ne signifie pas ici *res publica*, et *mutations d'état* n'a pas comme souvent au seizième siècle le sens de révolution. Entendez : les changements d'état en matières si importantes. » (A. Jeanroy.) —— 4. *Est-ce pas... connaissance*, addition de 1595. Montaigne reproche aux protestants ce que les « Politiques » reprochaient aux catholiques ligueurs : de déchaîner tous les crimes sous prétexte de corriger des erreurs de doctrine ; et, comme les Politiques, catholiques tièdes, il juge les premiers beaucoup plus graves que les secondes. —— 5. Plus évidente. —— 6. Gramm., 120, *De*, 4°. —— 7. Si la religion catholique, qui avait pour elle la vérité, a consenti à s'adapter au pouvoir temporel et à retarder son triomphe de tant d'années pour n'avoir rien à détruire de l'organisation politique d'alors, à plus forte raison doivent s'en abstenir les hommes, qui ne sont jamais sûrs de posséder la vérité. Ceci, c'est à la fois la condamnation des séditieux de tout parti et la justification du conservatisme de Montaigne. —— 8. Gramm., 8.

Quoi qu'il fasse, ce ne peut être malice *; c'est, pour le plus, malheur : *quis est enim quem non moveat clarissimis monumentis testata consignataque antiquitas* [1]? outre ce que dit Isocrate, que la défectuosité a plus de part à la modération que n'a l'excès. L'autre est en bien plus rude parti, car [2] qui se mêle de choisir et de changer usurpe l'autorité de juger et se doit faire fort de voir la faute de ce qu'il chasse et le bien de ce qu'il introduit.

Cette si vulgaire considération m'a fermi * en mon siège [3], et tenu ma jeunesse même, plus téméraire, en bride de ne charger [4] mes épaules d'un si lourd faix que de me rendre répondant d'une science de telle importance, et oser en cette-ci ce que, en sain jugement, je ne pourrais oser en la plus facile de celles auxquelles on m'avait instruit et auxquelles la témérité de juger est de nul préjudice ; me semblant [5] très inique de vouloir soumettre les constitutions et observances publiques et immobiles à l'instabilité d'une privée fantaisie * (la raison privée n'a qu'une juridiction privée), et entreprendre sur les lois divines ce que nulle police * ne supporterait aux civiles, auxquelles [6] encore que l'humaine raison ait beaucoup plus de commerce *, si sont-elles souverainement juges de leurs juges, et l'extrême suffisance * sert à expliquer et étendre l'usage qui en est reçu, non à le détourner et innover [7]... Dieu le sache, en notre présente querelle, où il y a cent articles à ôter et remettre, grands et profonds articles, combien ils sont qui se puissent vanter d'avoir exactement reconnu les raisons et fondements de l'un et l'autre parti ? C'est un nombre, si c'est nombre, qui n'aurait pas grand moyen de nous troubler. Mais toute cette autre presse *, où va-t-elle ? Sous quelle enseigne se jette-t-elle à quartier [8] ?

1. Qui pourrait n'être pas convaincu par une antiquité qui nous a été garantie et confirmée par de si éclatants témoignages? (CICÉRON, *De divin.*, I, 40.) — 2. *Car qui se mêle... ce qu'il introduit*, add. de 1595. A cette date Montaigne enchérit encore sur le jugement qu'il avait porté antérieurement contre la Réforme. — 3. M'a affermi dans la position, l'attitude que j'ai prise. — 4. M'a retenu de. *Ne* est explétif. Voir Gramm., 116. — 5. Gramm., 106. — 6. Gramm., 68. — 7. Les lois civiles relèvent de la raison ; encore le rôle de cette raison, si habile qu'elle soit, se borne-t-il à les interpréter, bien loin de les modifier. Tout ce passage, depuis *Cette si vulgaire considération*, est une addition de 1595. — 8. La foule de ceux qui n'ont pas élucidé ces grandes

Il advient de la leur [1] comme des autres médecines faibles et mal appliquées * : les humeurs * qu'elle voulait purger en nous, elle les a échauffées, exaspérées et aigries par le conflit, et si, nous est demeurée dans le corps. Elle n'a su * nous purger, par [2] sa faiblesse, et nous a cependant * affaiblis, en manière que nous ne la pouvons vider [3] non plus et ne recevons de son opération que des douleurs longues et intestines. (Chap. XXII.)

VII

Divers événements de même conseil.

Le duc de Guise pardonna à un gentilhomme qui avait entrepris de l'assassiner (p. 63). L'empereur Auguste avait fait de même pour Cinna (p. 65). [Le premier n'en succomba pas moins sous la balle de Poltrot de Méré; le second ne vit plus désormais ses jours menacés. Ces deux exemples, et beaucoup d'autres, montrent comment « de même conseil* » peuvent procéder « divers événements* ».]

Grandeur d'âme de François de Guise.

Essais, 1595.

JACQUES Amyot [4], grand aumônier de France, me récita * un jour cette histoire à l'honneur d'un prince [5] des nôtres (et nôtre était-il à très bonnes enseignes [6], encore que son origine fût étrangère), que durant nos premiers troubles, au siège de Rouen [7], ce prince ayant été averti par la reine mère du roi d'une entreprise qu'on faisait sur sa vie, et

difficultés, à qui obéit-elle en se tirant ainsi à l'écart. « Écoute, quatre mots *à quartier*. » (CORNEILLE, *Mélite*, V, 6.) —— 1. De leur médecine : ils veulent guérir l'Eglise. —— 2. Gramm., 120. —— 3. Évacuer. —— 4. D'abord abbé de Bellozane en 1546, il est ensuite chargé de l'instruction des fils de Henri II. Son élève, Charles IX, en montant sur le trône, le nomma grand aumônier, puis évêque d'Auxerre. Il mourut un an après Montaigne, en 1593. Plus loin Montaigne louera en lui l'illustre traducteur de Plutarque. —— 5. Ce prince est François de Guise, surnommé le Balafré, qui fut assassiné en 1563 par Poltrot de Méré. Il était de la maison de Lorraine. —— 6. A juste titre. *Enseigne* signifie indice, marque servant à faire reconnaître quelque chose. —— 7. En 1562, le duc de Guise et le roi de Navarre assiégeaient dans Rouen une armée de protestants français et anglais commandée par Montgommery, le meurtrier involontaire de Henri II.

instruit particulièrement par ses lettres de celui qui la devait conduire à chef *, qui était un gentilhomme angevin ou manceau fréquentant lors ordinairement pour cet effet la maison de ce prince, il ne communiqua à personne cet avertissement; mais se promenant l'endemain * au mont Sainte-Catherine d'où se faisait notre batterie [1] à Rouen (car c'était au temps que nous [2] la tenions assiégée) ayant à ses côtés le dit seigneur grand aumônier et un autre évêque, il aperçut ce gentilhomme qui lui avait été remarqué [3] et le fit appeler. Comme il fut [4] en sa présence, il lui dit ainsi, le voyant déjà pâlir et frémir des alarmes de sa conscience : « Monsieur de tel lieu [5], vous vous doutez bien de ce que je vous veux, et votre visage le montre. Vous n'avez rien à me cacher, car je suis instruit de votre affaire si avant que vous ne feriez qu'empirer votre marché * d'essayer à le couvrir *. Vous savez bien telle chose et telle (qui étaient les tenants et aboutissants des plus secrètes pièces * de cette menée) ; ne faillez *, sur votre vie, à me confesser la vérité de tout ce dessein. » Quand ce pauvre homme se trouva pris et convaincu * (car le tout avait été découvert à la reine par l'un de ses complices), il n'eut qu'à joindre les mains et requérir la grâce et miséricorde de ce prince, aux pieds duquel il se voulut jeter, mais il l'en garda *, suivant * ainsi son propos « Venez ça [6]. Vous ai-je autrefois fait déplaisir ? Ai-je offensé quelqu'un des vôtres par haine particulière ? Il n'y a pas trois semaines que je vous connais : quelle raison vous a pu mouvoir * à entreprendre ma mort ? » Le gentilhomme répondit à cela d'une voix tremblante que ce n'était aucune occasion * particulière qu'il en eût [7], mais l'intérêt de la cause générale de son parti et qu'aucuns [8] lui

1. Ici, action de battre à coups de canon. Ailleurs Montaigne écrit « La nature eût armé d'une peau plus épaisse ce qu'elle eût abandonné à la batterie des saisons. » —— 2. Faut-il croire que Montaigne prit part au siège? En tout cas il était à Rouen à la fin du siège puisqu'il y vit des indigènes du Brésil que le jeune Charles IX fut lui aussi curieux d'interroger (Voir p. 114). —— 3. Marqué, signalé, indiqué. Le préfixe *re* n'a pas plus de valeur ici que dans *remplir*, *renforcer*, etc. —— 4. Gramm., 123. —— 5 *De tel lieu* remplace le nom de terre du gentilhomme, comme *un tel*, après *Monsieur*, tient pour nous la place d'un nom propre que nous ne voulons pas citer. —— 6. Gramm., 111 —— 7. Gramm., 97. —— 8. Gramm., 75.

avaient persuadé que ce serait une exécution pleine de piété d'extirper, en quelque manière que ce fût, un si puissant ennemi de leur religion. « Or, suivit * ce prince, je vous veux montrer combien la religion que je tiens est plus douce que celle de quoi vous faites profession. La vôtre vous a conseillé de me tuer sans m'ouïr, n'ayant reçu de moi aucune offense, et la mienne me commande que [1] je vous pardonne, tout convaincu que vous êtes de m'avoir voulu tuer sans raison. Allez-vous en, retirez-vous, que je ne vous voie plus ici, et, si vous êtes sage, prenez dorénavant en vos entreprises des conseillers plus gens de bien que ceux-là. »

Auguste et Cinna.

L'empereur Auguste [2], étant en la Gaule, reçut certain [3] avertissement d'une conjuration que lui brassait L. Cinna. Il délibéra * de s'en venger et manda pour cet effet au lendemain le conseil de ses amis. Mais la nuit d'entre deux [4], il la passa avec grande inquiétude *, considérant qu'il avait à faire mourir un jeune homme de bonne maison et neveu du grand Pompéius et produisait * en se plaignant plusieurs divers [3] discours. « Quoi donc, disait-il, sera-il vrai que je demeurerai en crainte et en alarme, et que je lairrai [5] mon meurtrier se promener cependant * à son aise ? S'en ira-il quitte, ayant assailli ma tête, que j'ai sauvée de tant de guerres civiles, de tant de batailles par mer et par terre, et après avoir établi * la paix universelle du monde ? Sera-il absous, ayant délibéré * non de me meurtrir [6] seulement, mais de me sacrifier ? » car la conjuration était faite de le tuer comme [7] il ferait quelque sacrifice.

1. Gramm., 86. — 2. On a pu juger dans les chapitres précédents de Montaigne imitateur. Voici Montaigne traducteur. Tout le morceau qui suit est en effet traduit de Sénèque. (*De Clementia*, chap. IX.) Corneille, dans la première édition de *Cinna* reproduisit, en tête de sa tragédie, le texte de Sénèque et celui de Montaigne. Celui-ci a traduit encore toute l'histoire du lion d'Androclus, tirée d'Aulu-Gelle. (*Essais*, liv. II, 12.) — 3. Gramm., 11. — 4. Intermédiaire. *Entre deux* signifie *intervalle*. — 5. Gramm., 78. — 5. Tuer, faire périr. « Allez, sacrés vengeurs de vos princes meurtris, De leur sang par sa mort faire cesser les cris. » (RACINE, *Athalie*, V, 6.) — 7. Gramm., 123.

Après cela, s'étant tenu coi quelque espace de temps, il recommençait d'une voix plus forte et s'en prenait à soi-même : « Pourquoi vis-tu, s'il importe à tant de gens que tu meures ? N'y aura-il point de fin à tes vengeances et à tes cruautés ? Ta vie vaut-elle que tant de dommage se fasse pour la conserver ? »

Livia, sa femme, le sentant en ces angoisses, « Et les conseils des femmes y seront-ils reçus ? lui dit-elle. Fais ce que font les médecins : quand les recettes accoutumées ne peuvent servir, ils en essaient de contraires. Par sévérité tu n'as jusques à cette heure rien [1] profité : Lepidus a suivi Salvidienus ; Muréna, Lepidus ; Caepio, Muréna ; Egnatius, Caepio. Commence à expérimenter comment te succéderont* la douceur et la clémence. Cinna est convaincu* ; pardonne-lui : de te nuire [2] désormais, il ne pourra et profitera à la gloire. »

Auguste fut bien aise d'avoir trouvé un avocat de son humeur [3], et, ayant remercié sa femme et contremandé ses amis qu'il avait assignés [4] au conseil, commanda qu'on fît venir à lui Cinna tout seul, et, ayant fait sortir tout le monde de sa chambre et fait donner un siège à Cinna, il lui parla en cette manière : « En premier lieu, je te demande, Cinna, paisible audience*. N'interromps pas mon parler : je te donrai [5] temps et loisir d'y répondre. Tu sais, Cinna, que t'ayant pris au camp des ennemis, non seulement t'étant fait mon ennemi, mais étant né tel [6], je te sauvai, je te mis entre mains tous tes biens et t'ai enfin rendu si accommodé* et si aisé, que les victorieux [7] sont envieux de la condition du vaincu. L'office* du sacerdoce, que tu me demandas, je te l'octroyai, l'ayant refusé à d'autres, desquels les pères avaient toujours combattu avec moi. T'ayant [8] si fort obligé, tu as entrepris de me tuer. » A quoi Cinna s'étant écrié qu'il était bien éloigné d'une si méchante pensée, « Tu ne

1. Gramm., 75. — 2. Gramm., 128. — 3. *Gavisus sibi quod advocatum invenerat.* Montaigne ajoute *de son humeur.* — 4. Convoqués Dans la langue de la justice : sommer de se présenter. — 5. Gramm., 78. — 6. Montaigne moule la phrase latine, non sans faire quelque violence à la construction française : *Ego te cum in hostium castris invenissem, non factum tantum mihi inimicum, sed natum, servavi.* — 7. Gramm., 8. — 8. Gramm., 107.

tiens pas, Cinna, ce que tu m'avais promis, suivit * Auguste : tu m'avais assuré que je ne serais pas interrompu. Oui, tu as entrepris de me tuer en tel lieu, tel jour, en telle compagnie et de telle façon. » Et le voyant transi* de ces nouvelles et en silence, non plus pour tenir le marché * de se taire, mais de la presse * de sa conscience, « Pourquoi, ajouta-il, le [1] fais-tu ? Est-ce pour être empereur? Vraiment, il va bien mal à la chose publique, s'il n'y a que moi qui t'empêche d'arriver à l'empire. Tu ne peux pas seulement défendre ta maison, et perdis dernièrement un procès par la faveur d'un simple libertin[2]. Quoi ! n'as-tu moyen ni pouvoir en autre chose qu'à entreprendre[3] César? Je le quitte[4], s'il n'y a que moi qui empêche * tes espérances. Penses-tu que Paulus, que Fabius, que les Cosséens et Serviliens te souffrent *, et une si grande troupe de nobles, non seulement nobles de nom, mais qui, par leur vertu, honorent leur noblesse? »

Après plusieurs autres propos (car il parla à lui plus de deux heures entières), « Or va, lui dit-il, je te donne, Cinna, la vie à traître et à parricide, que je te donnai autrefois à ennemi[5]. Que l'amitié commence de ce jourd'hui entre nous ; essayons qui de nous deux de meilleure foi, moi t'aie[6] donné la vie, ou tu[7] l'aies reçue », et se départit[8] d'avec lui en cette manière. Quelque temps après il lui donna le consulat, se plaignant de quoi il ne le lui avait osé demander. Il l'eut depuis pour fort ami, et fut seul fait par lui héritier de ses biens. Or depuis cet accident *, qui advint à Auguste au quarantième an de son âge *, il n'y eut jamais de conjuration ni d'entreprise contre lui et reçut une juste récompense de cette sienne clémence,

(Chap. XXIII.)

1. Gramm., 27. — 2. Parce que le crédit d'un simple affranchi (*libertini hominis*) a été plus fort que le tien. — 3. Corneille a encore employé *entreprendre* dans le sens d'*attaquer* : « Ah! si tu m'entreprends deux jours de cette sorte, Mon cœur est déconfit et je me tiens pour morte. » (*Suite du Menteur*, I, 2.) — 4. J'y renonce, je m'avoue vaincu (le pronom *le* ne représente rien de ce qui précède) : « Ho ! poussez : je le quitte et ne raisonne plus. » (Molière, *Dépit amoureux*, II, 1.) — 5. Ici encore Montaigne veut lutter de vigueur et de concision avec le latin : *Vitam tibi iterum do, prius hosti, nunc insidiatori ac parricidae.* — 6. Gramm., 94. — 7. Fait très rare déjà au XVI[e] siècle, *tu* est ici accentué. — 8. Se retira. On disait aussi *se partir*.

VIII

Du pédantisme.

[Comment expliquer que les maîtres chargés de communiquer la science qu'ils ont acquise manquent souvent d'élévation de pensée et de sentiment?] C'est que leur science n'est que pédantisme; ils ne savent, ils n'enseignent, que des mots (p. 68). [En outre la plupart sont gens de basse condition, et toute la science du monde ne saurait suppléer à la nature.]

De la fausse science.

Essais, 1595.

Je... crois qu'il vaut mieux dire que ce mal vienne [1] de leur mauvaise façon de se prendre aux sciences, et qu'à la mode de quoi [2] nous sommes instruits, il n'est pas merveille * si ni les écoliers ni les maîtres n'en deviennent pas plus habiles, quoiqu'ils s'y fassent plus doctes. De vrai, le soin et la dépense de nos pères ne vise qu'à nous meubler la tête de science : du jugement et de la vertu, peu de nouvelles. Criez [3] d'un passant à notre peuple : « O le savant homme ! » et d'un autre : « O le bon homme ! » il ne faudra * pas à détourner les yeux et son respect vers le premier. Il y faudrait un tiers [4] crieur : « O les lourdes têtes ! » Nous nous enquérons volontiers : « Sait-il du grec ou du latin ? Écrit-il en vers ou en prose ? » mais s'il est devenu meilleur ou plus avisé, c'était le principal, et c'est ce qui demeure derrière. Il fallait s'enquérir qui est mieux [5] savant, non qui est plus [5] savant.

Nous ne travaillons qu'à remplir la mémoire et laissons l'entendement * et la conscience vides. Tout ainsi que les oiseaux vont quelquefois à la quête * du grain et le portent

1. *Que ce mal* (le pédantisme) *vienne* (aux maîtres d'école). Sur ce subjonctif, voir Gramm., 96. — 2. Gramm., 63. — 3. *Criez... les lourdes têtes*, addition de 1595. — 4. Gramm., 14. — 5. Gramm., 17, 7°.

au bec sans le tâter *, pour en faire becquée à leurs petits, ainsi nos pédantes [1] vont [2] pillottant la science dans les livres et ne la logent qu'au bout de leurs lèvres pour la dégorger seulement et mettre au vent *. C'est merveille * combien proprement * la sottise se loge sur mon exemple [3]: est-ce pas faire de même ce que je fais en la plupart * de cette composition? Je m'en vais [2] écorniflant [4] par ci par là des livres les sentences * qui me plaisent, non pour les garder (car je n'ai point de gardoire [5]), mais pour les transporter en cettui-ci, où, à vrai dire, elles ne sont non [6] plus miennes qu'en leur première place: nous ne sommes, ce crois-je, savants que de la science présente, non de la passée, aussi peu que de la future. Mais, qui pis est, leurs écoliers et leurs petits ne s'en nourrissent et alimentent non [6] plus, ains * elle passe de main en main, pour cette seule fin d'en faire parade, d'en entretenir autrui et d'en faire des comptes *, comme une vaine monnaie inutile à tout autre usage et emploite * qu'à compter et jeter [7]... Nous savons dire: « Cicéro dit ainsi; voilà les mœurs de Platon; ce sont les mots même d'Aristote »; mais nous, que disons-nous nous mêmes? que jugeons-nous? que faisons-nous? Autant en dirait bien un perroquet [8].

1. Gramm., 4. — 2. Gramm., 81. — 3. Comme cette sottise se rencontre exactement dans mon cas: ce que je fais..., n'est-ce pas faire de même? .. *C'est merveille... que de la future*, addition de 1595. — 4. *Écornifler* signifie écorner la part des autres, vivre aux dépens d'autrui. La Fontaine appelle le renard l'*écornifleur*, c'est-à-dire le voleur (IX, *Disc. à Mme de la Sablière*). — 5. Si le mot n'est pas de Montaigne, l'emploi est de lui. Il veut dire plaisamment que sa mémoire n'est pas telle qu'elle puisse garder le fruit de ses lectures. Plus d'une fois il reviendra sur cette infirmité. — 6. Gramm., 113. — 7. *Jeter*, calculer. Pour calculer des sommes, on se servait autrefois de pièces de métal ou d'ivoire plates et rondes appelées *jets* ou *jetons*. — 8. Cela, c'est le défaut de tout le seizième siècle. Un contemporain de Montaigne, l'avocat et jurisconsulte Pierre Ayrault écrit en 1570, « Les anciens ressemblent à l'étalon public, approuvé et marqué des armes du prince ou de la ville, que l'on garde en la maison publique soigneusement, pour y avoir recours et y réformer tous les autres poids et mesures, ou bien au patron duquel on en tire plusieurs autres. » L'esprit critique apparaît chez Pascal quand il écrit: « Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses et formaient l'enfance des hommes proprement. » (*Fragment d'un traité du Vide.*) Le texte de 1588 est bien plus satisfaisant que celui de 1595. Il porte: *Voilà les opinions de Platon*, et plus loin: *nous-mêmes? Qu'opinons-nous? Que Jugeons-nous? Autant..*

Cette façon me fait souvenir de ce riche Romain qui avait été soigneux, à fort grande dépense, de recouvrer * des hommes suffisants * en tout genre de sciences qu'il tenait continuellement autour de lui afin que, quand il échéait entre ses amis quelque occasion de parler d'une chose ou d'autre, ils suppléassent [1] en sa place et fussent tout prêts à lui fournir [2] qui d'un discours, qui d'un vers d'Homère, chacun selon son gibier, et pensait ce savoir être [3] sien parce qu'il était en la tête de ses gens ; et comme font aussi ceux desquels la suffisance * loge en leurs somptueuses librairies *...

Nous prenons en garde les opinions et le savoir d'autrui, et puis c'est tout. Il les faut faire nôtres [4]. Nous semblons [5] proprement * celui qui, ayant besoin de feu, en irait quérir * chez son voisin et, y en ayant trouvé un beau et grand, s'arrêterait là à se chauffer sans plus se souvenir d'en rapporter chez soi. Que nous sert-il d'avoir la panse pleine de viande *, si elle ne se digère, si elle ne se transforme en nous, si elle ne nous augmente et fortifie ? Pensons-nous que Lucullus, que les lettres rendirent et formèrent si grand capitaine sans l'expérience, les eût [6] prises à notre mode ? Nous nous laissons [7] si fort aller sur les bras d'autrui que nous anéantissons nos forces. Me veux-je armer contre la crainte de la mort ? C'est aux dépens de Sénéca [8]. Veux-je tirer de la consolation pour moi ou pour un autre ? Je l'emprunte de Cicéro. Je l'eusse prise en moi-même, si on m'y eût exercé. Je n'aime point cette suffisance relative et mendiée. Quand bien nous pourrions être savants du savoir d'autrui, au moins

1. Gramm., 85. — 2. Gramm., 86. — 3. Gramm., 102. — 4. Montaigne n'en vient pas encore à demander qu'on contrôle, qu'on discute les œuvres des anciens ; il veut simplement qu'on les comprenne bien pour les assimiler mieux. — 5. Nous ressemblons exactement à quelqu'un qui... — 6. Ce n'est pas là un conditionnel. Si cette proposition avait été à l'indicatif, Montaigne aurait dit *avait prises*. — 7. *Nous nous laissons... et mendiée*, addition de 1588. — 8. Allusion au chapitre XIX (voir p. 38). Montaigne constate qu'il n'échappe pas au défaut commun et il ne cherche pas à y échapper. Quelques lignes plus loin il va complaisamment « se laisser aller sur les bras » d'Euripide, d'Ennius, de Juvénal et de Cicéron. Cependant il nous expliquera ailleurs qu'il a recours aux anciens non pas pour savoir ce qu'il doit penser, mais pour confirmer ce qu'il a pensé.

sages [1] ne pouvons-nous être que de notre propre sagesse.

Μισῶ σοφιστὴν ὅστις οὐχ αὑτῷ σοφός [2].

« Je hais le sage qui n'est pas sage pour soi-même. » *Ex quo Ennius : Nequidquam sapere sapientem, qui ipse sibi prodesse non quiret* [3],

Si cupidus, si
Vanus et Euganea quantum vis mollior agna [4].

Non enim paranda nobis solum, sed fruenda sapientia est [5].

Dionysius se moquait des grammairiens qui ont soin de s'enquérir des maux d'Ulysse et ignorent les propres *, des musiciens qui accordent leurs flûtes et n'accordent pas leurs mœurs, des orateurs qui étudient à [6] dire justice, non à la [7] faire. Si notre âme n'en va un meilleur branle *, si nous n'en avons le jugement plus sain, j'aimerais aussi cher [8] que mon écolier eût passé le temps à jouer à la paume ; au moins le corps en serait plus allègre. Voyez-le revenir de là après quinze ou seize ans employés : il n'est rien si mal propre à mettre en besogne * ; tout ce que vous y reconnaissez davantage, c'est que son latin et son grec l'ont rendu plus sot et plus présomptueux qu'il n'était parti de la maison [9]. Il en devait rapporter l'âme

1. Gramm., 128. — 2. Vers d'Euripide cité par Cicéron (*Ep. fam.*, XIII, 15). Montaigne a traduit ensuite. — 3. Aussi Ennius dit-il : Vaine est la sagesse du sage, si elle ne peut lui être utile à lui-même. (Cité par Cicéron, *De officiis*, III, 15.) — 4. S'il est avide, s'il est vaniteux, s'il est plus mou qu'une brebis du pays des Euganéens. (Juvénal, VIII, 14.) — 5. Ce n'est pas assez d'acquérir de la sagesse, il faut en user. (Cicéron, *De finibus*, I, 1.) La phrase suivante jusqu'à *non à la faire* est une addition de 1595. — 6. Gramm., 83. — 7. Gramm., 29. — 8 On disait *avoir cher*, *avoir plus cher*, *avoir aussi cher* dans le sens de *aimer*, *aimer mieux*, *aimer autant*. — 9. Pierre Charron, qui imite et parfois plagie Montaigne, renchérit ici sur son modèle. Beaucoup, dit-il, « s'ils n'eussent été au collège, ils seraient plus sages... Venez à la pratique, prenez-moi un de ces savanteaux, menez-le moi au Conseil de Ville, vous ne vîtes jamais homme plus étonné. Il pâlira, rougira, blêmira, toussira, mais enfin il ne sait qu'il doit faire. S'il se mêle de parler, ce seront de longs discours, des définitions, divisions d'Aristote.. Écoutez en ce même conseil un marchand, un bourgeois qui n'a jamais ouï parler d'Aristote, il opinera mieux, donnera de meilleurs avis et expédients que les savants ». Entendons bien que ceci n'est pas l'éloge de l'ignorance, mais la critique de l'enseignement donné dans les écoles.

pleine, il ne l'en rapporte que bouffie, et l'a seulement enflée, au lieu de la grossir [1].

(Chap. XXIV.)

IX

De l'institution des enfants.

Montaigne avoue son ignorance : il ne connaît que Plutarque et Sénèque, et, s'il les suit, c'est de loin, car vouloir « marcher front à front » avec eux, c'est aller à un humiliant échec (p. 72). [Avant d'aborder son sujet, Montaigne offre ce chapitre à la comtesse de Gurson. Il se bornera d'ailleurs à lui communiquer une « fantaisie » qui lui est personnelle sur le choix d'un gouverneur et le rôle que celui-ci doit jouer.] Un bon maître doit apprendre à son élève à penser, à juger, de façon à le rendre « meilleur et plus sage » (p. 77). Rien n'y contribue plus que de sortir du cadre étroit de la famille et de fréquenter les hommes, soit les vivants qui nous entourent (p. 81), soit les morts qui revivent dans l'histoire (p. 86). A voir le monde, on apprend à juger les autres et soi-même (p. 87). Ces leçons par l'exemple seront complétées par un solide enseignement moral (p. 90). [Devenu ainsi « plus sage et meilleur », l'écolier abordera les autres sciences. Mais Montaigne s'attarde moins à ce qui doit être enseigné qu'à la façon dont on doit l'enseigner.] L'enseignement devra être exempt de toute subtilité rebutante, de façon que le jeune homme ne se représente pas la sagesse comme triste et rébarbative (p. 92). [Ainsi il aura pour la vertu moins encore de respect que d'amour, et il apprendra de bonne heure non pas à ratiociner, mais à vivre.] L'école sera riante, l'enseignement vivant, varié, donné avec « une sévère douceur » (p. 93). L'écolier, souple au physique et au moral, sera capable de toutes les vertus, et au besoin de quelques excès (p. 97). Formé par cette méthode toute pratique, dédaigneux des subtilités, il aura le langage ferme, simple qui convient à un gentilhomme (p. 98). Comme Montaigne, il apprendra le latin en se jouant (p. 102) [2].

Comment on doit, en écrivant, utiliser les œuvres des anciens.

Je ne vis jamais père, pour bossé [3] ou teigneux que fût son fils, qui laissât de l'avouer * ; non pourtant, s'il n'est

1. Cette dernière phrase est de 1595. — 2. Diane de Foix avait épousé en mars 1579 Louis de Foix, comte de Gurson. Elle était sur le point d'être mère quand Montaigne lui dédia, à l'intention du fils qu'elle désirait, cet important chapitre. On peut donc en fixer la rédaction à la fin de 1579 ou au début de 1580. — 3. Montaigne emploie *bossé* et *bossu* indifféremment.

du tout * enivré de cette affection, qu'il ne s'aperçoive de sa défaillance[1] : mais tant y a qu'il est sien. Aussi [2] moi, je vois mieux que tout autre que ce ne sont ici que rêveries d'homme qui n'a goûté des sciences que la croûte première en son enfance, et n'en a retenu qu'un général et informe visage * : un peu de chaque chose, et rien du tout *, à la française. Car en somme, je sais qu'il y a une médecine, une jurisprudence, quatre parties en la mathématique [3], et grossièrement ce à quoi elles visent ; et à l'aventure * encore sais-je la prétention des sciences en général au service de notre vie[4] : mais d'y enfoncer plus avant, de m'être rongé les ongles à l'étude d'Aristote, monarque de la doctrine moderne [5], ou opiniâtré après quelque science, je ne l'ai jamais fait ; ni n'est art [6] de quoi je pusse [7] peindre seulement les premiers linéaments ; et n'est enfant des classes moyennes qui ne se puisse dire plus savant que moi, qui n'ai seulement pas de quoi l'examiner sur sa première leçon [8] ; et si l'on m'y force, je suis contraint, assez ineptement, d'en tirer quelque matière de propos universel, sur quoi j'examine son jugement naturel : leçon qui leur [9] est autant [10] inconnue comme à moi la leur.

Je n'ai dressé * commerce * avec aucun livre solide, sinon Plutarque et Sénèque[11], où je puise comme les Danaïdes, remplissant et versant sans cesse ; j'en attache quelque chose à ce papier ; à moi, si peu que rien [12].

1. Il s'agit de l'infirmité, du défaut de l'enfant. — 2. Gramm., 111. — 3. Ces quatre parties étaient l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. On disait au temps de Montaigne, et Pascal dit encore *la mathématique*, de même qu'on dit aujourd'hui la rhétorique ou la mécanique. — 4. C'est-à-dire en quoi les sciences ont l'ambition de nous servir dans la vie. — 5. Cette autorité, dont Montaigne sourit discrètement, commençait à décliner. Elle venait d'être furieusement battue en brèche par Ramus. — 6. *Ni n'est art... à moi si peu que rien*, addition de 1595. — 7. Gramm., 97. — 8. Montaigne exagère, n'en doutons pas, son ignorance : il a toujours eu très peur de passer pour un pédant, pour un « faiseur de livres ». Il se pique d'être un gentilhomme qui écrit. — 9. Gramm., 31. — 10. Gramm., 111. — 11. Tous deux étaient alors en grand honneur, Plutarque grâce à Amyot et à cause de l'immense quantité de faits qu'il contenait. Quant à Sénèque, Montaigne n'est pas seul à s'inspirer de lui. Le stoïcisme, peut-être à cause des misères qui désolaient la France, était très à la mode dans la deuxième moitié du seizième siècle. — 12. Aussi peu

. L'histoire, c'est mon gibier en matière de livres, ou la poésie [1], que j'aime d'une particulière inclination ; car comme disait Cleanthe [2], tout ainsi que la voix contrainte dans l'étroit canal d'une trompette sort plus aiguë et plus forte, ainsi me semble-il que la sentence *, pressée aux pieds nombreux de la poésie [3], s'élance bien plus brusquement et me fiert [4] d'une plus vive secousse. Quant aux facultés naturelles qui sont en moi, de quoi c'est ici l'essai *, je les sens fléchir sous la charge : mes conceptions et mon jugement ne marche [5] qu'à tâtons, chancelant, bronchant et choppant * ; et quand je suis allé le plus avant que je puis, si [6] ne me suis-je aucunement satisfait : je vois encore du pays au delà, mais d'une vue trouble et en nuage, que je ne puis démêler. Et entreprenant de parler indifféremment de tout ce qui se présente à ma fantaisie *, et n'y employant que mes propres et naturels moyens, s'il m'advient, comme il fait * souvent, de rencontrer, de fortune *, dans les bons auteurs ces mêmes lieux * que j'ai entrepris de traiter, comme je viens de faire * chez Plutarque tout présentement son discours de la force de l'imagination, à me reconnaître, au prix de ces gens-là, si faible et si chétif, si poisant [7] et si endormi, je me fais pitié ou dédain à moi-même ; si me gratifié-je * de ceci que mes opinions ont cet honneur de rencontrer [8] souvent aux leurs, et que je vais au moins de loin après, disant que [9] : voire * ; aussi que [10] j'ai cela, que chacun n'a pas, de connaître l'extrême différence d'entre eux et moi ; et laisse, ce néanmoins, courir mes inventions ainsi faibles et basses comme [11] je les ai produites, sans en replâtrer et recoudre les défauts que cette comparaison m'y a découvert.

Il faut avoir les reins bien fermes pour entreprendre

que rien, presque rien. Encore une allusion à l'infirmité de sa mémoire. — 1. Quoi de plus naturel, de la part d'un penseur dont l'unique étude est l'homme, ce qu'il est et ce dont il est capable ? — 2. Cléanthe, mort vers 250 avant J.-C. et qui fut, après Zénon, le chef de l'école stoïcienne. — 3. Serrée, contrainte dans les mètres cadencés de la versification. — 4. Gramm., 77. — 5. Gramm., 90. — 6. Gramm., 121. — 7. Gramm., 76. — 8. Gramm., 84. — 9. La conjonction *que* fait attendre le style indirect et Montaigne s'exprime au style direct. Voir p. 12. l. 7. — 10. Gramm., 122. — 11. Gramm., 123.

de marcher front à front avec ces gens-là. Les écrivains indiscrets * de notre siècle, qui, parmi leurs ouvrages de néant *, vont semant des lieux * entiers des anciens auteurs pour se faire honneur, font le contraire : car cette infinie dissemblance de lustres rend un visage * si pâle, si terni et si laid à ce qui est leur qu'ils y perdent beaucoup plus qu'ils n'y gagnent.

C'étaient[1] deux contraires fantaisies * : le philosophe Chrysippus[2] mêlait à ses livres non les passages seulement, mais des ouvrages entiers d'autres auteurs, et en un, la *Médée* d'Euripide ; et disait Apollodorus[3] que, qui[4] en retrancherait ce qu'il y avait d'étranger, son papier demeurerait en blanc. Epicurus au rebours, en trois cents volumes qu'il laissa, n'avait pas mis une seule allégation[5].

Il m'advint l'autre jour de tomber sur un tel passage[6] : j'avais traîné languissant après[7] des paroles françaises, si exsangues, si décharnées et si vides de matière et de sens que ce n'étaient voirement * que paroles françaises. Au bout d'un long et ennuyeux chemin, je vins à rencontrer une pièce * haute, riche et élevée jusques aux nues. Si j'eusse trouvé la pente douce et la montée un peu allongée, cela eût été excusable : c'était[8] un précipice si droit et si coupé que, des six premières paroles, je connus * que je m'envolais en l'autre monde. De là je découvris la fondrière d'où je venais, si basse et si profonde que je n'eus onques * puis le cœur de m'y ravaler[9]. Si j'étoffais l'un de mes discours * de ces riches dépouilles, il éclairerait par trop la bêtise des autres[10].

Reprendre en autrui[11] mes propres fautes ne me semble

1. C'étaient deux conceptions opposées que celles qui vont suivre, de Chrysippe et d'Épicure. Tout cet alinéa, ajouté en 1595, forme parenthèse et interrompt la suite des idées. — 2. Chrysippe de Soles, en Cilicie, mort en 207 avant J.-C., philosophe stoïcien dont les ouvrages, traitant de dialectique, n'étaient guère que des compilations. — 3. Apollodore, fameux grammairien d'Athènes, du deuxième siècle après J.-C., auteur d'une *Bibliothèque*, contenant l'histoire des dieux et des héros jusqu'au retour des Héraclides dans le Péloponèse. — 4. Gramm., 62. — 5. Citation. — 6. Tel qu'on va voir. — 7. Gramm., 120. — 8. Gramm., 121, *Mais*. — 9. Le courage de m'y replonger. Voir Lexique, *Avaler*. — 10. Tout ce passage, célèbre à juste titre, est caractéristique de la manière de Montaigne. Il est fait d'images peu assorties, mais saisissantes de vie. — 11. Tout cet alinéa est de

non[1] plus incompatible que de reprendre, comme je fais souvent, celles d'autrui en moi. Il les faut accuser * partout, et leur ôter tout lieu de franchise[2]. Si sais-je combien audacieusement j'entreprends moi-même, à tous coups *, de m'égaler à mes larcins, d'aller pair à pair quand * et eux, non sans une téméraire espérance que je puisse tromper les yeux des juges à les discerner ; mais c'est autant par le bénéfice de mon application que par le bénéfice de mon invention et de ma force. Et puis je ne lutte[3] point en gros ces vieux champions-là, et corps à corps : c'est par reprises, menues et légères atteintes ; je ne m'y aheurte[4] pas, je ne fais que les tâter ; et ne vais point tant comme je marchande[5] d'aller. Si je leur pouvais tenir palot[6], je serais honnête * homme : car je ne les entreprends * que par où ils sont les plus raides. De faire ce que j'ai découvert d'aucuns, se couvrir des armes d'autrui jusques à ne montrer pas seulement le bout de ses doigts ; conduire son dessein (comme il est aisé aux savants en une matière commune) sous les inventions anciennes, rapiécées par ci par là, à [7] ceux qui les veulent cacher et faire propres *, c'est premièrement injustice et lâcheté, que, n'ayant rien en leur vaillant[8] par où se produire *, ils cherchent à se présenter par une valeur purement étrangère ; et puis grande sottise, se contentant par piperie * de s'acquérir l'ignorante approbation du vulgaire, se décrier envers les gens d'entendement *, qui hochent du nez [9] cette incrustation empruntée ; desquels seuls la louange a du poids[10].....

1595. — 1. Gramm., 113. — 2. Lieu d'asile, où l'on échappe à toute poursuite. On ne doit épargner ces fautes en considération de qui que ce soit. — 3. Gramm., 83. Il ne va pas, comme le maladroit dont il parle plus haut, insérer « des lieux entiers » d'auteurs anciens au milieu de son développement : il ne leur fait que des emprunts isolés et courts. — 4. Heurter de front. — 5. Hésiter à, et ici, délibérer, entreprendre de. Au dix-septième siècle, on dit en général *marchander à*. — 6. Tenir tête, résister à. *Palot* est sans doute le même mot que *palet*, disque de métal que les joueurs lançaient à qui atteindrait le premier un but donné. — 7. Pour ceux, de la part de ceux qui veulent dissimuler leurs emprunts... Remarquons qu'il ne s'agit plus ici de citations, mais d'emprunts, ni de la forme, mais des idées. — 8. Deuxième forme du participe présent de *valoir* employé comme nom pour désigner le bien qu'on possède. — 9. Cette expression, employée d'habitude absolument, dans le sens de : marquer sa désapprobation, a ici un complément direct. — 10. Toute cette entrée en

Apprendre à penser, à être sage, tel est le but de l'enseignement.

A un enfant de maison [1], qui recherche les lettres, non pour le gain (car une fin si abjecte est indigne de la grâce et faveur des Muses, et puis elle regarde et dépend [2] d'autrui), ni tant pour les commodités externes que pour les siennes propres, et pour s'en enrichir et parer au dedans, ayant plutôt envie d'en réussir [3] habile homme qu'homme savant, je voudrais aussi qu'on fût soigneux de lui choisir un conducteur qui eût plutôt la tête bien faite que bien pleine, et qu'on y requît tous les deux, mais plus les mœurs * et l'entendement * que la science [4], et qu'il se conduisît en sa charge d'une nouvelle manière.

On ne cesse de criailler à nos oreilles, comme qui verserait dans un entonnoir ; et notre charge, ce n'est que redire ce qu'on nous a dit : je voudrais qu'il corrigeât cette partie, et que, de belle arrivée [5], selon la portée de l'âme qu'il a en main, il commençât à la mettre sur la montre [6], lui faisant goûter les choses, les choisir et discerner d'elle-même, quelquefois lui ouvrant le chemin, quelquefois le lui laissant ouvrir. Je ne veux pas qu'il invente et parle seul : je veux qu'il écoute son disciple parler à son tour. Socrate [7] et, depuis, Arcésilaus [8] faisaient premièrement parler leurs disciples, et puis ils parlaient à eux [9]. *Obest plerumque iis, qui discere volunt, auctoritas eorum qui docent* [10]. Il est bon qu'il le fasse

matière annonce peu le sujet que Montaigne se propose de traiter. —— 1. Montaigne écrit pour un enfant de famille noble. —— 2. Gramm., 125. —— 3. Sortir, devenir finalement. « Les desseins... réussirent vains. » (Lanoue.) De même que *succès*, ce mot n'a pris qu'avec le temps un sens favorable. —— 4. Là est toute la nouveauté des idées de Montaigne : il veut former surtout le jugement et le caractère. —— 5. Tout de suite, dès l'abord. « Belle » ne fait que renforcer le sens. Cf. « ... Une perle, qu'il donna au beau premier lapidaire. » (La Fontaine, I, 20.) —— 6. Le mettre à l'essai. Montaigne songe à un jeune cheval, comme tend à le prouver la suite : « Qu'il le fasse trotter.. » On appelle *montre* l'endroit où les marchands de chevaux font voir leurs bêtes à vendre. Il avait d'abord écrit : « la mettre sur le trottoir ». —— 7. *Socrate... fruit de leur discipline*, addition de 1595 qui, une fois de plus, interrompt la suite des idées. —— 8. Arcésilas, philosophe de la secte académique, lequel tendait vers le scepticisme. —— 9. Gramm., 30. —— 10. L'autorité du maître est souvent nuisible à ceux qui veulent apprendre. (Cicéron, *De natura Deorum*, I, 5.)

trotter devant lui, pour juger de son train et juger jusques à quel point il se doit ravaler pour s'accommoder à sa force. A faute * de cette proportion, nous gâtons tout ; et de la savoir choisir et s'y conduire bien mesurément [1], c'est une des plus ardues besognes que je sache ; et est l'effet d'une haute âme et bien forte, savoir condescendre à ces allures puériles * et les guider. Je marche plus ferme et plus sûr à mont qu'à val [2].

Ceux qui, comme notre usage porte *, entreprennent d'une même leçon et pareille mesure de conduite régenter plusieurs esprits de si diverses mesures et formes, ce n'est pas merveille * si, en tout un peuple d'enfants, ils en rencontrent à peine deux ou trois qui rapportent quelque juste fruit de leur discipline *. Qu'il ne lui demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance ; et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire, mais de sa vie. Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le lui fasse mettre en cent visages * et accommoder à autant de divers sujets, pour voir s'il l'a encore bien pris et bien fait sien ; prenant l'instruction de son progrès des pédagogismes de Platon [3]. C'est témoignage de crudité [4] et indigestion que de regorger la viande * comme on l'a avalée ; l'estomac n'a pas fait son opération, s'il n'a fait changer la façon et la forme à ce qu'on lui avait donné à cuire [5]. Notre âme ne branle * qu'à crédit [6], liée et contrainte à l'appétit * des fantaisies * d'autrui, serve et captivée sous l'autorité de leur leçon ; on nous a tant assujettis aux cordes [7] que nous n'avons plus de franches allures ; notre vigueur et liberté est éteinte : *Nunquam tutelæ suæ fiunt* [8]...

Qu'il lui fasse tout passer par l'étamine [9], et ne loge

1. On trouve encore ce mot dans Saint-Simon ; *démesurément* par contre a survécu. —— 2. En montant qu'en descendant. —— 3. Jugeant de ses progrès à l'aide de la méthode pédagogique en usage dans les dialogues de Platon. Ce membre de phrase est une addition de 1595. —— 4. *Crudité*, état d'un estomac qui digère difficilement. *Regorger*, rendre par la gorge. —— 5. C'est le mot latin *coquere*, signifiant *digérer*. *Coction* signifiait *digestion* : « La coction, comment se fera-t-elle dans l'estomac? » (Descartes.) —— 6. Sur la foi d'autrui, de confiance. —— 7. Il pense au dressage d'un cheval. —— 8. Jamais ils ne s'appartiennent. (Sénèque, *Ep.*, 33.) —— 9. Qu'il oblige son élève à tout examiner, à tout contrôler minutieusement. L'*étamine* est une pièce d'étoffe servant à filtrer. C'est tout le contraire de ce qui se faisait

rien en sa tête par simple autorité et à crédit. Les principes d'Aristote ne lui soient [1] principes, non plus que ceux des Stoïciens ou Épicuriens. Qu'on lui propose * cette diversité de jugements, il choisira, s'il peut : sinon il en demeurera en doute :

Che, non men che saver, dubbiar m'aggrata. [2]

Car s'il embrasse les opinions de Xénophon et de Platon par son propre discours *, ce ne seront plus les leurs ce seront les siennes. Qui suit un autre, il ne suit rien, il ne trouve rien, voire * il ne cherche rien. *Non sumus sub rege; sibi quisque se vindicet* [3]. Qu'il sache qu'il sait, au moins. Il faut qu'il emboive [4] leurs humeurs *, non qu'il apprenne leurs préceptes ; et qu'il oublie hardiment, s'il veut, d'où il les tient, mais qu'il se les sache approprier. La vérité et la raison sont communes à un chacun, et ne sont non plus [5] à qui les a dites premièrement qu'à qui les dit après : ce n'est non [5] plus selon Platon que selon moi, puisque lui et moi l'entendons et voyons de même. Les abeilles pillotent de çà, de là les fleurs ; mais elles en font après le miel, qui est tout leur : ce n'est plus thym ni marjolaine. Ainsi les pièces * empruntées d'autrui, il les transformera et confondra pour en faire un ouvrage tout sien, à savoir son jugement. Son institution *, son travail et étude ne vise qu'à le former. Qu'il cèle [6] tout ce de quoi il a été secouru, et ne produise que ce qu'il en a fait [7]. Les pilleurs, les emprunteurs mettent en parade leurs bâtiments, leurs achats, non pas ce qu'ils tirent d'autrui ; vous

de son temps où il fallait apprendre, sans jamais juger. Un médecin, Pierre Paulmier, est censuré par la Faculté de médecine de Paris pour avoir critiqué Hippocrate et Galien (6 juillet 1609). Le bourguignon Tabourot raconte que lui-même avait eu la curiosité de savoir « quelles gens c'étaient que les Levinenses, Crustuméniens et Antennates ». Son régent, qui n'en savait rien, lui répondit que « c'étaient des peuples ». « Et enfin j'ai trouvé que ce n'était que trois méchantes bicoques dont aujourd'hui l'on ne saurait remarquer assurément l'assiette : tellement que c'est tout ainsi que si ceux de Paris... eussent fait la guerre à ceux de Meaux, de Melun, de Provins, de Nogent... » —— 1. Gramm., 92. —— 2. « Aussi bien que savoir, douter a son mérite. » (DANTE, *Inferno*, XI, 93.) —— 3. Nous ne sommes pas sous un roi ; que chacun dispose de soi-même. (SÉNÈQUE, *Ep.*, 33.) —— 4. *Emboire*, ou *imboire*, dont il ne reste que *imbu*, signifie se pénétrer de. —— 5. Gramm., 113. —— 6. *Qu'il cèle... meilleur et plus sage*, addition de 1595. —— 7. Montaigne veut prévenir chez son élève le pédantisme, particulièrement déplaisant chez un

ne voyez pas les épices [1] d'un homme de parlement : vous voyez les alliances qu'il a gagnées, et honneurs [2] à ses enfants. Nul ne met en compte * publique [3] sa recette ; chacun y met son acquêt.

Le gain de notre étude, c'est en être devenu meilleur et plus sage. C'est, disait Epicharmus [4], l'entendement * qui voit et qui oit [5], c'est l'entendement qui approfite [6] tout, qui dispose tout, qui agit, qui domine et qui règne ; toutes autres choses sont aveugles, sourdes et sans âme. Certes, nous le rendons servile et couard [7], pour [8] ne lui laisser la liberté de rien faire de soi.

Qui demanda jamais à son disciple ce qu'il lui semble de la rhétorique et de la grammaire, de telle ou telle sentence * de Cicéron ? On nous les plaque en la mémoire toutes [9] empennées [10], comme des oracles, où les lettres et les syllabes sont de la substance de la chose. Savoir [11] par cœur n'est pas savoir : c'est tenir ce qu'on a donné en garde à sa mémoire. Ce qu'on sait droitement *, on en dispose, sans regarder au patron *, sans tourner les yeux vers son livre. Fâcheuse suffisance *, qu'une suffisance pure livresque [12] ! Je m'attends * qu'elle serve d'ornement, non de fondement, suivant l'avis de Platon, qui dit : « la fermeté, la foi, la sincérité être [13] la vraie philosophie ; les autres sciences, et qui visent ailleurs, n'être que fard ».

gentilhomme. — 1. *Épices* désignait d'abord du sucre, des dragées, des confitures qu'on donnait aux juges en gratification après le gain d'un procès ; il se dit plus tard du salaire en argent que le juge se fixait à lui-même pour avoir étudié une affaire. Visiblement Montaigne juge sévèrement cette pratique. — 2. Gramm., 124, 3°. — 3. Gramm., 4. — 4. Épicharme de Cos, le meilleur représentant de la comédie sicilienne, mort vers 450 avant J.-C. — 5. Gramm., 79. — 6. Tire profit de. — 7. Lâche, poltron (de *cauda*, la queue), se dit d'une bête peureuse qui ramène sa queue entre ses jambes. *Couart* est le nom du lièvre dans le roman de Renard. — 8. Gramm., 120. — 9. Gramm., 75. — 10. Signifie peut-être : telles quelles, comme un gibier qu'on n'aurait même pas plumé. Tout cela caractérise exactement l'enseignement du seizième siècle où on apprenait les règles à part, presque avant d'aborder les textes, comme si elles existaient en elles-mêmes et pour elles-mêmes. Au collège de Guyenne, où Montaigne avait fait ses études et qui était un des meilleurs de France, les enfants apprenaient la rhétorique dès la quatrième, c'est-à-dire à neuf ou dix ans. — 11. *Savoir... n'être que fard*, addition de 1595. — 12. *Pure*, Gramm., 10. — *Livresque*, joli mot, qui a fait fortune. Montaigne aime ces adjectifs formés à l'italienne avec le suffixe *esque : fratesque, plaideresque*, etc. — 13. Gramm., 102.

Je voudrais que le Paluël ou Pompée, ces beaux danseurs de mon temps, apprissent des caprioles[1] à les voir seulement faire, sans nous bouger de nos places, comme ceux-ci veulent instruire notre entendement* sans l'ébranler ; ou qu'on nous apprît à manier un cheval, ou une pique, ou un luth, ou la voix, sans nous y exercer, comme ceux-ici nous veulent apprendre à bien juger et à bien parler, sans nous exercer à parler ni à juger. Or, à cet apprentissage tout ce qui se présente à nos yeux sert de livre suffisant : la malice* d'un page, la sottise d'un valet, un propos de table, ce sont autant de nouvelles matières.

Comment on s'instruit à voir le monde.

A cette cause*, le commerce* des hommes y est merveilleusement propre, et la visite des pays étrangers ; non pour en rapporter seulement, à la mode de notre noblesse française[2], combien de pas a *Santa Rotonda*[3],... ou, comme d'autres, combien le visage de Néron, de quelque vieille ruine de là, est plus long ou plus large que celui de quelque pareille médaille ; mais pour en rapporter principalement les humeurs* de ces nations et leurs façons et pour frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui. Je voudrais qu'on commençât à le[4] promener dès sa tendre enfance ; et premièrement, pour faire d'une pierre deux coups, par les nations voisines, où le langage est plus[5] éloigné du nôtre, et auquel, si vous ne la formez de bonne heure, la langue ne se peut plier.

Aussi bien est-ce une opinion reçue d'un chacun que ce n'est pas raison* de nourrir* un enfant au giron de ses parents : cette amour naturelle[6] les attendrit trop et

1. *Apprissent :* enseignassent des cabrioles à ceux qui les verraient seulement faire .. Molière dit encore : « Ces yeux te verront faire la capriole. » (*Dépit Am.*, III, 10.) Nous disons *cabri* et *caprice*. — 2. Le voyage en Italie était une tradition pour la jeunesse noble dans l'ancienne France. Cependant quelques-uns protestaient déjà, le sage Lanoue au nom de la morale, Estienne Pasquier et Henri Estienne au nom d'un amour-propre national exaspéré. Montaigne est d'accord avec lui-même, et avec le caractère pratique qu'il veut donner à l'éducation, en recommandant les voyages. — 3. *Santa Rotonda*, ainsi appelée à cause de sa forme circulaire, désigne le Panthéon d'Agrippa, consacré au culte catholique sous le nom de Sainte-Marie-aux-Martyrs. — 4. L'enfant. — 5. Gramm., 17, 7°. — 6 Gramm., 2. *Les attendrit*, rend les parents trop tendres.

relâche, voire * les plus sages ; ils ne sont capables ni de châtier ses fautes, ni de le voir nourri * grossièrement, comme il faut, et hasardeusement ; ils ne le sauraient souffrir revenir suant et poudreux de son exercice, boire chaud, boire froid, ni le voir sur un cheval rebours [1], ni contre un rude tireur le fleuret au poing, ou la première arquebuse [2]. Car il n'y a remède ; qui en veut faire un homme de bien, sans doute * il ne le faut épargner en cette jeunesse, et faut souvent choquer * les règles de la médecine :

> Vitamque sub dio, et trepidis agat
> In rebus [3].

Ce n'est pas assez [4] de lui raïdir l'âme ; il lui faut aussi raidir les muscles ; elle est trop pressée *, si elle n'est secondée et a trop à faire de seule fournir à deux offices *. Je sais combien ahanne [5] la mienne en compagnie d'un corps si tendre *, si sensible, qui se laisse si fort aller sur elle ; et aperçois * souvent en ma leçon * qu'en leurs écrits mes maîtres font valoir pour magnanimité et force de courage des exemples qui tiennent volontiers * plus de l'épaississure de la peau et dureté des os. J'ai vu des hommes, des femmes et des enfants ainsi nés *, qu'une bastonnade leur est moins qu'à moi une chiquenaude ; qui ne remuent ni langue ni sourcil aux coups qu'on leur donne. Quand les athlètes contrefont les philosophes en patience, c'est plutôt vigueur de nerfs que de cœur. Or, l'accoutumance à porter * le travail est accoutumance à porter * la douleur : *labor callum obducit dolori* [6]. Il le faut rompre à la peine et âpreté des exercices, pour le dresser à la peine et âpreté de la dislocation, de la colique, du cautère et de la geôle aussi et de la torture. Car de ces dernières-ici encore peut-il être en prise *, qui regardent les bons, selon le temps, comme les méchants [7]. Nous en

1. Dont le poil est rebroussé, puis difficile, peu maniable. — 2. Gramm., 124, 5°. — 3. Qu'il vive à la belle étoile et toujours en mouvement. (Horace, *Odes*, III, 2.) — 4. *Ce n'est pas assez... et de la corde*, addition de 1595. — 5. *Ahanner*, formé de *ahan*, effort pénible, signifie *se donner de la peine*. — 6. Le travail nous endurcit contre la douleur. (Cicéron, *Tusc.*, II, 15.) — 7. La prison et la torture peuvent, suivant les circonstances, menacer aussi bien les bons que les

sommes à l'épreuve ; quiconque combat les lois menace les gens de bien d'escourgées [1] et de la corde.

Et puis, l'autorité du gouverneur, qui doit être souveraine sur lui, s'interrompt et s'empêche * par [2] la présence des parents : joint que [3] ce respect que la famille [4] lui porte, la connaissance des moyens * et grandeurs de sa maison, ce ne sont, à mon opinion, pas légères incommodités en cet âge.

En cette école du commerce * des hommes, j'ai souvent remarqué ce vice, qu'au lieu de prendre connaissance d'autrui, nous ne travaillons qu'à la [5] donner de nous, et sommes plus en peine de débiter notre marchandise, que d'en acquérir de nouvelle : le silence et la modestie sont qualités très commodes * à la conversation *. On dressera cet enfant à être épargnant et ménager de sa suffisance *, quand il l'aura acquise, à ne se formaliser point des sottises et fables qui se diront en sa présence, car c'est une incivile importunité de choquer * tout ce qui n'est pas de notre appétit *. Qu'il se contente [6] de se corriger soi-même et ne semble pas reprocher à autrui tout ce qu'il refuse à [7] faire, ni contraster aux mœurs publiques : *licet sapere sine pompa, sine invidia* [8]. Fuie [9] ces images régenteuses [10] du monde et inciviles, et cette puérile ambition de vouloir paraître plus fin, pour être autre [11] ; et, comme si ce fût marchandise malaisée que répréhensions [12] et nouvellétés *, vouloir tirer de là nom * de quelque péculière * valeur. Comme il n'affiert [13] qu'aux grands poètes d'user des licences de l'art, aussi [14] n'est-il supportable qu'aux grandes âmes et illustres de se privilégier [15] au dessus de la coutume. *Si quid Socrates et Aristippus contra morem et consuetudinem fecerunt, idem sibi ne arbitretur licere : magnis*

méchants ; amère réflexion suggérée à Montaigne par toutes les horreurs qu'il a vues dans sa vie. — 1. *Escourgée*, fouet fait de plusieurs lanières de cuir (*corium*). — 2. Gramm., 120. — 3. Gramm., 122. — 4. Le respect que les gens de la maison portent à l'enfant. — 5. Gramm., 29. — 6. *Qu'il se contente .. assequebantur*, addition de 1595. — 7. Gramm., 120. — 8. On peut être sage sans affectation, sans exciter l'envie. (SÉNÈQUE, *Ep.*, 103.) — 9. Gramm., 92. — 10. *Régenteuses*, qui prétendent régenter. Ce mot ne se trouve que dans Montaigne. — 11. Sous prétexte qu'il ne ressemble pas à tout le monde. — 12. Critiques (du latin *reprehendere*, reprendre, blâmer). — 13. Gramm., 77. — 14. Gramm., 111. — 15. S'attribuer un privilège

enim illi et divinis bonis hanc licentiam assequebantur[1]. On lui apprendra de n'entrer en discours* et contestation que là où[2] il verra un champion digne de sa lutte ; et, là même, à[3] n'employer pas tous les tours qui lui peuvent servir, mais ceux-là seulement qui lui peuvent le plus servir. Qu'on le rende délicat au choix et triage de ses raisons, et aimant la pertinence *, et par conséquent la brièveté. Qu'on l'instruise surtout à se rendre et à quitter* les armes à la vérité tout aussitôt qu'il l'apercevra*, soit qu'elle naisse ès[4] mains de son adversaire, soit qu'elle naisse en lui-même par quelque ravisement[5] : car il ne sera pas mis en chaise * pour dire un rôle prescrit, il n'est engagé à aucune cause, que parce qu'il l'approuve[6] ; ni ne sera du métier où se vend à purs deniers comptants la liberté de se pouvoir repentir et reconnaître[7] : *neque, ut omnia, quæ præscripta et imperata sint, defendat, necessitate ulla cogitur*[8].

Si son gouverneur[9] tient de mon humeur*, il lui formera la volonté à être très loyal serviteur de son prince et très affectionné et très courageux ; mais il lui refroidira l'envie de s'y[10] attacher autrement que par un devoir publique[11]. Outre plusieurs autres inconvénients qui blessent notre liberté par ces obligations particulières, le jugement d'un homme gagé et acheté, ou il est moins entier et moins libre, ou il[12] est taché et d'imprudence et d'ingratitude. Un pur courtisan ne peut avoir ni loi ni volonté de dire et penser que favorablement d'un maître qui, parmi tant de milliers d'autres sujets, l'a choisi pour le nourrir et

1. Si Socrate et Aristote ont pris quelque liberté à l'égard des mœurs ou des coutumes de leur pays, ne croyez pas qu'il vous soit permis d'en faire autant : ce sont leurs grandes et presque divines vertus qui leur en donnaient le droit. (Cicéron, *De Officiis*, I, 41.) —— 2. Gramm., 69. —— 3. Gramm., 125. —— 4. Gramm., 16. —— 5. Action de se raviser, de revenir de son erreur. —— 6. Gramm., 76. —— 7. Où l'on abandonne pour de l'argent entre les mains d'un maître la liberté de se repentir et de reconnaître son erreur. —— 8. Aucune nécessité ne le contraint de défendre tout ce qu'on voudrait lui prescrire, lui ordonner. (Cicéron, *Academicae quaestiones*, II, 3.) —— 9. *Si son gouverneur.. en telle matière* forme une sorte de digression sur la difficulté qu'il y a pour un courtisan à concilier la franchise avec le dévouement à son maître. Tout cela est une addition de 1595. —— 10. Gramm., 36. —— 11. Gramm., 4. —— 12. Gramm., 32. Il est entaché, coupable d'imprudence et d'ingratitude au cas où il voudrait user de sa liberté.

élever de sa main : cette faveur et utilité corrompent, non sans quelque raison, sa franchise * et l'éblouissent * : pourtant [1] voit-on coutumièrement le langage de ces gens-là divers * à tout autre langage en un état, et de peu de foi en telle matière [2].

Que sa conscience et sa vertu reluisent en son parler, et n'aient que la raison pour conduite *. Qu'on lui fasse entendre que de confesser la faute qu'il découvrira en son propre discours *, encore qu'elle ne soit aperçue * que par lui, c'est un effet * de jugement et de sincérité, qui sont les principales parties * qu'il cherche ; que l'opiniâtrer [3] et contester sont qualités communes, plus apparentes aux plus basses âmes ; que se raviser et se corriger, abandonner un mauvais parti sur le cours de son ardeur [4], ce sont qualités rares, fortes et philosophiques. On l'avertira, étant en compagnie, d'avoir les yeux partout [5] ; car je trouve que les premiers sièges sont communément saisis par les hommes moins [6] capables, et que les grandeurs de fortune ne se trouvent guère mêlées à la suffisance *. J'ai vu, cependant qu'on s'entretenait au bout d'une table [7] de la beauté d'une tapisserie ou du goût de la malvoisie [8], se perdre beaucoup de beaux traits à l'autre bout. Il sondera la portée d'un chacun : un bouvier, un maçon, un passant, il faut tout mettre en besogne *, et emprunter chacun [9], selon sa marchandise, car tout sert en ménage ; la sottise même et faiblesse d'autrui lui sera instruction. A contrerôler * les grâces et façons d'un chacun, il s'engendrera envie des bonnes et mépris des mauvaises.

Qu'on lui mette en fantaisie * une honnête curiosité de s'enquérir de toutes choses : tout ce qu'il y aura de singulier * autour de lui, il le verra, un bâtiment, une fontaine, un homme, le lieu d'une bataille ancienne, le passage de César ou de Charlemagne ;

1. Gramm., 121. — 2. Il semble que les courtisans ne parlent pas la langue de tout le monde dans leur pays et sur le chapitre de leur maître on ne peut avoir confiance en eux. — 3. *Que l'opiniâtrer... philosophiques*, addition de 1595. — 4. Au moment où il y est le plus ardemment attaché — 5. De ne pas regarder exclusivement du côté des grands. — 6. Gramm., 17. Rappelons-nous la fin de sa lettre à L'Hospital, p. 24. — 7. Au haut bout de la table. — 8. Gramm., 2. — 9. Employer, mettre à profit. Montaigne va revenir à sa première idée, sur l'utilité des voyages.

Quæ tellus sit lenta gelu, quæ putris ab æstu,
Ventus in Italiam quis bene vela ferat [1].

Il s'enquerra des mœurs *, des moyens * et des alliances de ce prince, et de celui-là : ce sont choses très plaisantes * à apprendre et très utiles à savoir [2].

Utilité de l'histoire.

En cette pratique des hommes, j'entends y [3] comprendre, et principalement, ceux qui ne vivent qu'en la mémoire des livres : il pratiquera par le moyen des histoires * ces grandes âmes des meilleurs siècles. C'est un vain étude * qui [5] veut ; mais, qui veut aussi, c'est un étude de fruit [4] estimable, et le seul étude, comme dit Platon, que les Lacédémoniens eussent réservé à [6] leur part. Quel profit ne fera-il, en cette part là, à la lecture des *Vies* de notre Plutarque? Mais que mon guide se souvienne où vise sa charge, et qu'il n'imprime pas tant à son disciple la date de la ruine de Carthage que les mœurs * d'Annibal et de Scipion ; ni tant où mourut Marcellus que pourquoi il fut indigne de son devoir qu'il mourût là [7]. Qu'il ne lui apprenne pas tant les histoires * qu'à en juger. C'est à mon gré [8], entre toutes, la matière à laquelle nos esprits s'appliquent de plus diverse mesure : j'ai lu en Tite-Live cent choses que tel n'y a pas lu ; Plutarque y en a lu cent, outre ce que j'y ai su lire, et, à l'aventure *, outre ce que l'auteur y avait mis : à d'aucuns, c'est un pur étude grammairien * ; à d'autres, l'anatomie de la philosophie, par laquelle les plus abstruses parties de notre nature se pénètrent. Il y a dans Plutarque beaucoup de discours * étendus, très dignes d'être sus * ; car, à mon gré, c'est le maître ouvrier de telle besogne ; mais il y en a mille qu'il n'a que touché

1. Quel pays est engourdi par le froid, quel autre brûlé par le soleil, quel est le vent favorable pour faire voile vers l'Italie. (Properce, IV, 39.) — 2. Ce que Montaigne conseille ici, il l'a pratiqué dans son voyage. — 3. Gramm., 38. — 4. Gramm., 1. — 5. Gramm., 62. — 6. Gramm., 120. — 7. Marcellus, le vainqueur de Syracuse, périt à Venouse dans une embuscade, victime de son imprudence (208 avant J.-C.). Tout ceci montre que pour Montaigne l'histoire n'a pas sa fin en elle-même : elle est un moyen pour apprendre à connaître les hommes et devenir meilleur. — 8. *C'est à mon gré... se pénètrent*, addition de 1595.

simplement : il guigne [1] seulement du doigt par où nous irons, s'il nous plaît, et se contente quelquefois de ne donner qu'une atteinte dans le plus vif d'un propos. Il les faut arracher de là et mettre en place marchande [2] ; comme ce sien mot, que les habitants d'Asie servaient * à un seul, pour ne savoir prononcer une seule syllabe, qui est « Non », donna peut-être la matière et l'occasion à La Boétie de sa *Servitude volontaire*. Cela même, de lui voir trier une légère action en la vie d'un homme, ou un mot, qui semble ne porter * pas cela, c'est un discours [3]. C'est dommage que les gens d'entendement * aiment tant la brièveté ; sans doute * leur réputation en vaut mieux, mais nous en valons moins. Plutarque aime mieux que nous le vantions de son jugement que de son savoir ; il aime mieux nous laisser désir [4] de soi que satiété. Il savait qu'ès choses bonnes même on peut trop dire, et que Alexandridas reprocha justement à celui qui tenait aux éphores des [5] bons propos, mais trop longs : « O étranger, tu dis ce qu'il faut autrement qu'il ne faut. » Ceux qui ont le corps grêle le grossissent d'embourrures [6] ; ceux qui ont la matière exile [7] l'enflent de paroles.

Les voyages et l'étude de l'histoire forment le jugement.

Il se tire une merveilleuse clarté, pour le jugement humain, de la fréquentation du monde : nous sommes tous contraints et amoncelés [8] en nous, et avons la vue raccourcie à la longueur de notre nez. On demandait à Socrate d'où il était ; il ne répondit pas : « d'Athènes », mais : « du monde ». Lui, qui avait l'imagination * plus [9] pleine

1. *Guigner*, mot familier qui signifie proprement faire signe du coin de l'œil. — 2. Place qui fait valoir un objet exposé et en facilite la vente ; ici mettre en pleine lumière. Tout ce qui suit *place marchande*, jusqu'à *Servitude volontaire*, est une addition de 1588. — 3. Cela vaut tout un discours, tout un traité. J.-J. Rousseau, un autre admirateur de Plutarque, a écrit : « Plutarque a une grâce inimitable à peindre les grands hommes dans les petites choses, et il est si heureux dans le choix de ses traits que souvent un mot, un sourire, un geste lui suffit pour caractériser son héros. » (*Émile.*) — 4. Gramm., 17. — 5. Gramm., 24. — 6. Bourre. — 7. Maigre (latin *exilis*). Cette dernière phrase a été ajoutée en 1595. — 8. Resserrés, repliés sur nous-mêmes. — 9. Gramm., 17, 7°.

et plus étendue, embrassait l'univers comme sa ville, jetait ses connaissances, sa société et ses affections à tout le genre humain ; non pas comme nous, qui ne regardons que sous nous. Quand les vignes gèlent en mon village, mon prêtre en argumente * l'ire * de Dieu sur la race humaine et juge que la pépie en tienne[1] déjà les Cannibales. A voir nos guerres civiles, qui ne crie que cette machine se bouleverse et que le jour du jugement nous prend au collet, sans s'aviser que plusieurs pires choses se sont vues et que les dix mille parts * du monde ne laissent pas de galer le bon temps[2] cependant * ? moi, selon leur licence et impunité, admire[3] de les voir si douces et molles *. A qui il grêle sur la tête tout l'hémisphère semble être en tempête et orage, et disait le Savoyard que « si ce sot de roi de France eût su bien conduire sa fortune, il était * homme pour devenir maître d'hôtel de son duc » : son imagination ne concevait autre plus élevée grandeur que celle de son maître. Nous sommes insensiblement * tous en cette erreur, erreur de grande suite * et préjudice. Mais qui se présente comme dans un tableau cette grande image de notre mère nature en son entière majesté ; qui lit en son visage une si générale et constante variété ; qui se remarque là-dedans, et non soi, mais tout un royaume, comme un trait d'une pointe très-délicate, celui-là seul estime les choses selon leur juste grandeur [4].

1. Gramm., 93. La *pépie* est une maladie des oiseaux qui est la cause ou la conséquence d'une soif excessive. A l'entendre, déjà les Cannibales meurent de soif, faute de vin. — 2. Se rejouir, se donner du bon temps. *Galant* est de la même racine que *galer*. — 3. Gramm., 33. Je m'étonne que ces guerres civiles, étant donné la licence et l'impunité dont elles jouissent, ne fassent pas plus de ravages. — 4. La forme est ample et digne de l'idée. Pascal, qui lisait Montaigne, pensant y trouver rassemblée toute la philosophie pyrrhonienne, a, qu'il l'ait ou non voulu, subi l'empreinte de cet admirable passage. « Que l'homme, dit-il, contemple donc la nature entière *dans sa haute et pleine majesté*..., que la terre lui paraisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre (le soleil) décrit et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'*une pointe très délicate* à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent... Tout ce monde visible n'est qu'un *trait imperceptible* dans l'ample sein de la nature... Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est ; qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature, et que de ce petit cachot où il se trouve logé, j'entends l'univers,

Ce grand monde, que les uns multiplient encore comme espèce sous un genre[1], c'est le miroir où il nous faut regarder pour nous connaître de bon biais. Somme*, je veux que ce soit le livre de mon écolier. Tant d'humeurs*, de sectes, de jugements, d'opinions, de lois et de coutumes nous apprennent à juger sainement des nôtres, et apprennent notre jugement à reconnaître son imperfection et sa naturelle faiblesse, qui[2] n'est pas un léger apprentissage ; tant de remuements d'état et changements de fortune publique nous instruisent à ne faire pas grand miracle de la nôtre[3] ; tant de noms, tant de victoires et conquêtes ensevelies sous l'oubliance* rendent ridicule l'espérance d'éterniser notre nom par la prise de dix argoulets[4] et d'un pouillier[5] qui n'est connu que de sa chute ; l'orgueil et la fierté de tant de pompes étrangères, la majesté si enflée de tant de cours et de grandeurs nous fermit* et nous assure la vue à soutenir l'éclat des nôtres sans siller[6] les yeux. Tant de milliasses d'hommes enterrés avant nous nous encouragent à ne[7] craindre d'aller trouver si bonne compagnie en l'autre monde ; ainsi du reste. Notre vie[8], disait Pythagoras, retire* à la grande et populeuse assemblée des jeux olympiques : les uns exercent le corps pour en acquérir la gloire des jeux ; d'autres y portent des marchandises à vendre pour le gain ; il en est, et qui ne sont pas les pires, lesquels n'y cherchent aucun fruit* que regarder comment et pourquoi chaque chose se fait, et être spectateurs de la vie des autres hommes, pour en juger et régler la leur.

il apprenne à *estimer* la terre, les royaumes, les villes et soi-même *son juste prix.* » (Ed. BRUNSCHVICG, *Pensées*, section II.) — 1. Il veut dire sans doute que pour certains l'univers forme un tout immense se subdivisant en systèmes plus petits, comme un genre en différentes espèces. — 2. Grammaire, 60. — 3. Et à ne pas nous entr'égorger pour elle, car tout le scepticisme de Montaigne aboutit à prêcher la tolérance et le respect de la vie humaine. — 4. Arquebusiers à cheval. Les *argoulets* étaient les soldats à cheval dont on faisait le moins de cas. — 5. *Pouillier*, poulailler, place sans importance et sans solidité. — 6. *Siller*, fermer (les yeux), vient de *cil*, en dépit de la déformation orthographique. — 7. Gramm., 114. — 8. *Notre vie.. régler la leur*, addition de 1595

Après la morale en action, la morale théorique.

Aux exemples se pourront proprement* assortir tous les plus profitables discours* de la philosophie, à laquelle se doivent toucher [1] les actions humaines comme à leur règle. On lui dira

> Quid fas optare, quid asper
> Utile nummus habet ; patriæ carisque propinquis
> Quantum elargiri deceat, quem te Deus esse
> Jussit, et humana qua parte locatus es in re,
> Quid sumus, aut quidnam victuri gignimur [2] :

que c'est [3] que savoir et ignorer, qui [4] doit être le but de l'étude ; que c'est que vaillance, tempérance et justice [5] ; ce qu'il y a à dire [6] entre l'ambition et l'avarice, la servitude et la sujétion, la licence et la liberté ; à quelles marques on connaît* le vrai et solide contentement ; jusques où il faut craindre la mort, la douleur et la honte ;

> Et quo quemque modo fugiatque feratque laborem [7] ;

quels ressorts nous meuvent, et le moyen de tant divers branles* en nous : car il me semble que les premiers discours de quoi on lui doit abreuver l'entendement, ce doivent [8] être ceux qui règlent ses mœurs* et son sens*, qui lui apprendront à se connaître et à savoir bien mourir et bien vivre. Entre les arts libéraux [9], commençons par l'art qui nous fait libres : elles servent toutes voirement* en quelque manière à l'instruction de notre vie et à son usage, comme toutes autres choses y servent en quelque manière aussi ; mais choisissons celle qui y sert directement et professoirement [10]. Si nous savions res-

1. Les actions humaines doivent « se toucher » à la philosophie, c'est-à-dire être éprouvées par la philosophie, comme on éprouve l'or à la pierre de touche. — 2. Ce qu'il est permis de souhaiter ; à quoi est bon l'argent, ce dur maître ; ce que chacun doit faire pour sa patrie et sa famille ; ce que Dieu veut de toi, à quel rang il t'a mis dans l'humanité, ce que nous sommes et pourquoi nous sommes créés. (PERSE, III, 69.) — 3. Gramm., 71. — 4. Gramm., 72. — 5. Ce sont les principales vertus de la morale antique. — 6. Quelle différence il y a... — 7. Comment il faut éviter et supporter les épreuves. (VIRGILE, *Enéide*, III, 459.) — 8. Gramm., 90. — 9. *Entre les arts... faut l'utilité*, addition de 1595. *Arts libéraux*, Gramm., 2 et 5. — 10. Comme par métier, spécialement.

treindre les appartenances[1] de notre vie à leurs justes et naturels limites[2], nous trouverions que la meilleure part * des sciences qui sont en usage est hors de notre usage ; et, en celles mêmes qui le sont[3], qu'il y a des étendues et enfonçures très inutiles que nous ferions mieux de laisser là ; et, suivant l'institution * de Socrate, borner[4] le cours de notre étude en icelles où faut * l'utilité :

Sapere aude,
Incipe : vivendi recte qui prorogat horam,
Rusticus exspectat dum defluat amnis ; at ille
Labitur, et labetur in omne volubilis ævum[5].

C'est une grande simplesse * d'apprendre à nos enfants

Quid moveant Pisces, animosaque signa Leonis,
Lotus et Hesperia quid Capricornus aqua[6],

la science des astres et le mouvement de la huitième sphère avant que[7] les leurs propres :

Τί πλειάδεσσι κἀμοὶ ;
Τί δ'ἀστράσιν βοώτεω[8] ;

Anaximenes[9] écrivant à Pythagoras : « De quel sens * puis-je m'amuser * aux secrets des étoiles, ayant la mort ou la servitude toujours présente aux yeux ? », car lors les rois de Perse préparaient la guerre contre son pays, chacun doit dire ainsi : « Étant battu d'ambition, d'avarice, de témérité, de superstition, et ayant au dedans tels autres ennemis de la vie, irais-je songer au branle * du monde ? »

1. *Appartenances*, fonctions, devoirs (ce qui appartient à, ce qui dépend de...) — 2. Gramm., 1. — 3. En celles mêmes qui sont de notre usage, il y a des recherches poussées trop loin et trop profond... — 4. La phrase est équivoque. Nous ferions mieux de ne pousser nos études que jusqu'à celles où l'utilité fait défaut. — 5. Aie le courage d'être sage, commence : différer le moment de vivre honnêtement, c'est attendre, comme le paysan, que le fleuve ait fini de couler ; mais il coule, et, roulant toujours, il coulera éternellement. (Horace, *Ep.*, II, 1, 40.) — 6. Quelle est l'influence des Poissons, du Lion ardent et du Capricorne qui se plonge dans la mer d'Hespérie. (Properce, IV, 1, 89.) — 7. Gramm., 123. — 8. Que m'importent les Pléiades ou les étoiles du Bouvier ? (Anacréon, *Odes*, XVII, 10.) — 9. Montaigne ne se borne plus à demander qu'on n'en-

La vraie science, la vraie sagesse sont sereines et souriantes.

C'est grand cas * que les choses en soient là en notre siècle que la philosophie soit, jusques aux gens d'entendement *, un nom vain et fantastique, qui se trouve de nul usage et de nul prix, par opinion et par effet *. Je crois que ces ergotismes [1] en sont cause, qui ont saisi ses avenues. On a grand tort de la peindre inaccessible aux enfants et d'un visage renfrogné, sourcilleux et terrible. Qui me l'a masquée de ce faux visage, pâle et hideux ? Il n'est rien plus gai, plus gaillard, plus enjoué, et à peu que [2] je ne die folâtre : elle ne prêche que fête et bon temps : une mine triste et transie * montre que ce n'est pas là son gîte [3]...

L'âme qui loge la philosophie doit, par sa santé, rendre sain encore le corps : elle doit faire luire jusques au dehors son repos et son aise ; doit former à son moule le port extérieur, et l'armer par conséquent d'une gracieuse fierté, d'un maintien actif et allègre et d'une contenance contente et débonnaire *. La plus expresse [4] marque de la sagesse, c'est une éjouissance * constante ; son état est, comme des choses au-dessus de la lune, toujours serein : c'est *Baroco* et *Baralipton* [5] qui rendent leurs suppôts [6] ainsi crottés et enfumés ; ce n'est pas elle : ils ne

seigne pas à l'enfant à connaître les astres avant de se connaître. Il va beaucoup plus loin. Comme l'homme aura toujours au dedans de lui des ennemis à combattre, jamais il n'aura le loisir de s'initier aux sciences de l'univers. Montaigne ici érige en règle son cas particulier. De sa bibliothèque, qui comptait, dit-il, environ mille volumes, deux cent cinquante sont connus, parmi lesquels ne se trouve *pas un seul* livre de science. *Anaximenes... au branle du monde*, addition de 1595. — 1. *Ergotisme, ergoter*, viennent de *ergo*, conjonction latine signifiant « donc » qui revenait souvent dans l'argumentation. Entendez que les subtilités, les arguties de la dialectique sont à l'entrée des études philosophiques, qu'on ne peut aborder celles-ci sans avoir passé par celles-là. — 2. Gramm., 122. — 3. L'homme dont la mine est triste montre par là même que la philosophie n'a pas son siège dans son âme. — 4. *La plus expresse... serein*, addition de 1595. — 5. Deux des dix-neuf formules barbares qui servaient à désigner les différentes formes de syllogismes dans la logique scolastique. — 6. *Suppôt* (*suppositus*), qui est attaché par quelque fonction à un corps, qui est soumis à quelqu'un. « Un suppôt de Bacchus alterait sa santé... » (La Fontaine, III, 7.)

la connaissent que par ouïr[1] dire. Comment ? Elle fait état * de sereiner * les tempêtes de l'âme, et d'apprendre la faim et les fièvres à rire[2], non par quelques épicycles[3] imaginaires, mais par raisons naturelles et palpables : elle a pour son but[4] la vertu, qui n'est pas, comme dit l'école, plantée à la tête d'un mont coupé, raboteux et inaccessible. Ceux qui l'ont approchée la tiennent *, au rebours, logée dans une belle plaine fertile et fleurissante, d'où elle voit bien sous soi toutes choses ; mais si[5] peut-on y arriver, qui[6] en sait l'adresse, par des routes ombrageuses, gazonnées et doux-fleurantes, plaisamment *, et d'une pente facile et polie, comme est celle des voûtes célestes. Pour n'avoir hanté cette vertu suprême, belle, triomphante, amoureuse, délicieuse pareillement et courageuse, ennemie professe * et irréconciliable d'aigreur, de déplaisir, de crainte et de contrainte, ayant pour guide nature, fortune et volupté pour compagnes, ils sont allés, selon leur faiblesse, feindre * cette sotte image, triste, querelleuse, dépite *, menaceuse, mineuse[7], et la placer sur un rocher à l'écart, emmi[8] des ronces : fantôme à étonner * les gens.....

Que l'école soit aimable et plaisante.

... Je ne veux pas qu'on emprisonne ce garçon ; je ne veux pas qu'on l'abandonne à la colère et humeur mélancolique * d'un furieux maître d'école ; je ne veux pas corrompre son esprit à le tenir à la gehenne * et au travail, à la mode des autres, quatorze ou quinze heures par jour,

1. Gramm., 99. — 2. La faim, les fièvres, au lieu de ceux qui en souffrent. — 3. Terme d'astronomie et d'astrologie : petit cercle, dont le centre parcourt la circonférence d'un plus grand. — 4. *Elle a pour son but... étonner les gens*, addition de 1595. Nulle part mieux qu'ici on ne voit combien ont évolué les idées de Montaigne depuis la première édition de son livre. Sa philosophie, à mesure qu'il vieillit, se fait plus indulgente et plus voisine de la nature. Pascal ne s'y est pas trompé, et c'est ce morceau passionné qu'il résume de mémoire dans son entretien avec M. de Sacy, quand il veut opposer au rigide orgueil stoïcien la voluptueuse nonchalance des Pyrrhoniens. — 5. Gramm., 121. — 6. Gramm., 62. — 7. *Mineuse* est-il formé sur le latin *minari*, et en ce cas il ferait double emploi avec *menaceuse*, ou bien est-il dérivé de *mine*, avec le sens de : qui fait une mine renfrognée ? Ce mot et le précédent ne se trouvent que dans Montaigne. — 8. Gramm., 120.

comme un portefaix [1]; ni ne trouverais bon, quand, par quelque complexion solitaire et mélancolique *, on le verrait adonné d'une application trop indiscrète * à l'étude des livres, qu'on la lui nourrît : cela les rend inептes * à la conversation * civile, et les détourne de meilleures occupations. Et combien ai-je vu de mon temps d'hommes abêtis par téméraire * avidité de science? Carneades s'en trouva si affolé * qu'il n'eut plus le loisir de se faire le poil * et les ongles. Ni [2] ne veux gâter ses mœurs * généreuses par l'incivilité et barbarie d'autrui. La sagesse française a été anciennement en proverbe, pour une sagesse qui prenait de bonne heure et n'avait guère de tenue *. A la vérité, nous voyons encore qu'il n'est rien si gentil * que les petits enfants en France ; mais ordinairement ils trompent l'espérance qu'on en a conçue; et, hommes faits, on n'y voit aucune excellence. J'ai ouï tenir * à gens d'entendement * que ces collèges où on les envoie, de quoi ils [3] ont foison, les abrutissent ainsi [4].

Au nôtre, un cabinet, un jardin, la table et le lit, la solitude, la compagnie, le matin et le vêpre *, toutes heures lui seront une, toutes places lui seront étude * : car la philosophie, qui, comme formatrice des jugements et des mœurs, sera sa principale leçon, a ce privilège de se mêler partout [5]. Isocrate l'orateur, étant prié en un festin de parler de son art, chacun trouve qu'il eut raison de répondre : « Il n'est pas maintenant temps de ce que je sais faire : et ce de quoi il est maintenant temps, je ne le sais pas faire. » Car de présenter des harangues ou des disputes * de rhétorique à une compagnie assemblée pour rire et faire bonne chère, ce serait un mélange de trop mauvais accord; et autant en pourrait-on dire de toutes les autres sciences. Mais quant à la philosophie, en la partie [6] où elle traite de l'homme et de ses devoirs et offices *, ç'a été le jugement commun de tous les sages que, pour la douceur de sa con-

1. L'élève de Montaigne est gentilhomme, et il veut en faire un homme du monde. — 2. *Ni ne veux gâter* continue, par dessus plusieurs parenthèses, *ni ne trouverais bon*. — 3. Gramm., 28. — 4. Ici le parti-pris apparaît. Plus tard, Montaigne aurait pu pendant son voyage s'informer si l'enseignement était mieux donné à l'étranger qu'en France. — 5. Enseignement encyclopédique et pratique, qui rappelle un peu celui que préconise Rabelais. — 6. C'est la psychologie et la morale.

versation *, elle ne devait être refusée[1] ni aux festins ni aux jeux. Et Platon l'ayant invitée à son *Convive*[2], nous voyons comme elle entretient * l'assistance d'une façon molle * et accommodée au temps et au lieu, quoique ce soit de ses plus hauts discours * et plus salutaires.

> Æque pauperibus prodest, locupletibus æque,
> Et neglecta æque pueris senibusque nocebit[3].

Ainsi sans doute * il chômera[4] moins que les autres. Mais, comme les pas que nous employons à nous promener dans une galerie, quoiqu'il y en ait trois fois autant, ne nous lassent pas comme ceux que nous mettons à quelque chemin desseigné *, aussi[5] notre leçon, se passant comme par rencontre *, sans obligation de temps et de lieu, et se mêlant à toutes nos actions, se[6] coulera sans se faire sentir; les jeux mêmes et les exercices seront une bonne partie de l'étude : la course, la lutte, la musique, la danse, la chasse, le maniement des chevaux et des armes. Je veux que la bienséance extérieure et l'entregent * et la disposition * de la personne se façonne quand et quand * l'âme. Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse, c'est un homme; il n'en faut pas faire à deux[7]; et, comme dit Platon, il ne faut pas les dresser l'un sans l'autre, mais les conduire également, comme une couple[8] de chevaux attelés à même timon; et à l'ouïr[9], semble-il pas prêter * plus de temps et de sollicitude aux exercices du corps et estimer que l'esprit s'en exerce quand et quand *, et non au contraire[10] ?

Au demeurant, cette institution * se doit conduire par une sévère douceur, non comme il se fait : au lieu de con-

1. Elle ne devait être mise à l'écart ni dans les festins... — 2. *Convive* (lat. *convivium*) signifie ici repas. Il s'agit du dialogue intitulé le *Banquet*. — 3. Elle sert également aux pauvres et aux riches, et la négliger sera nuisible également aux jeunes et aux vieux. (Horace, *Ep.*, I, 1, 25.) — 4. Cet enfant sera moins inoccupé que les autres, puisque la philosophie se mêlera à tous ses actes. — 5. Gramm., 111. — 6. Gramm., 87. — 7. Gasconisme qui équivaut à : il ne faut pas séparer ni traiter à part deux choses qui n'en font qu'une. — 8. *Couple*, qui devrait être féminin, venant du latin *copula*, a longtemps hésité entre les deux genres, et la règle actuelle reflète ces hésitations. — 9. A entendre Platon. Cette fin d'alinéa est une addition de 1595. — 10. Et que le corps, en sens inverse, ne s'exerce pas pendant que l'esprit travaille. La deuxième partie de cette affirmation est plus vraie que la première.

vier les enfants aux lettres, on ne leur présente à la vérité qu'horreur et cruauté. Otez-moi la violence et la force : il n'est rien, à mon avis, qui abâtardisse et étourdisse si fort une nature bien née. Si vous avez envie qu'il craigne la honte et le châtiment, ne l'y endurcissez pas : endurcissez-le à la sueur et au froid, au vent, au soleil et aux hasards qu'il lui faut mépriser; ôtez-lui toute mollesse et délicatesse au vêtir et coucher, au manger et au boire, accoutumez-le à tout ; que ce ne soit pas un beau garçon et dameret [1], mais un garçon vert et vigoureux. Enfant [2], homme vieil, j'ai toujours cru et jugé de même. Mais, entre autres choses, cette police * de la plupart de nos collèges m'a toujours déplu : on eût failli *, à l'aventure *, moins dommageablement, s'inclinant [3] vers l'indulgence. C'est une vraie geôle de jeunesse captive : on la rend débauchée, l'en punissant [3] avant qu'elle le soit. Arrivez-y sur le point * de leur [4] office * : vous n'oyez [5] que cris, et d'enfants suppliciés, et de maîtres enivrés en leur colère. Quelle manière, pour éveiller l'appétit envers leur leçon à ces tendres * âmes et craintives, de les y guider d'une trogne effroyable, les mains armées de fouets ! Inique et pernicieuse forme [6] ! Joint * ce que Quintilien en a très bien remarqué, que cette impérieuse autorité tire * des suites * périlleuses, et nommément à notre façon de châtiment [7]. Combien leurs classes seraient plus décemment jonchées de fleurs et de feuillées que de tronçons d'osier sanglants! J'y ferais pourtraire * la joie, l'allégresse, et Flora, et les Grâces, comme fit en son école le philosophe Speusippus [8]. Où est leur profit, que là fût aussi leur ébat. On doit enSucrer les viandes * salubres à l'enfant et enfieller celles qui lui sont nuisibles. C'est merveille * combien Platon se montre soigneux, en ses *Lois*, de la gaîté et passetemps de la jeunesse de sa Cité, et combien il s'arrête à leurs

1. Qui se pare et qui est délicat comme une femme. — 2. *Enfant... pour la musique*, addition de 1595. Les idées de Montaigne sur l'éducation ont suivi la même évolution que le reste de sa doctrine morale et philosophique. — 3. Gramm., 105. — 4. Gramm., 31. — 5. Gramm., 79. — 6. Façon d'agir. Ici encore Montaigne se rencontre avec Rabelais pour protester contre la barbarie des mœurs scolaires de son temps. Elle s'adoucit sensiblement au cours du dix-septième siècle. — 7. Et notamment avec notre façon de punir. — 8. Neveu et successeur de Platon.

courses, jeux, chansons, sauts et danses, desquelles il dit que l'antiquité a donné la conduite * et le patronage aux dieux mêmes, Apollon, aux Muses et Minerve : il s'étend à mille préceptes pour ses gymnases; pour les sciences lettrées [1], il s'y amuse * fort peu et semble ne recommander particulièrement la poésie que pour la musique...

Que le jeune homme soit souple, de corps et d'âme.

Le corps est encore souple ; on le doit, à cette cause *, plier à toutes façons et coutumes ; et, pourvu qu'on puisse tenir l'appétit et la volonté sous boucle [2], qu'on rende hardiment un jeune homme commode * à toutes nations et compagnies, voire * au déréglement et aux excès, si besoin est. Son exercitation * suive [3] l'usage; qu'il puisse faire toutes choses et n'aime à faire que les bonnes. Les philosophes mêmes ne trouvent pas louable en Callisthenes d'avoir perdu la bonne grâce du grand Alexandre son maître, pour n'avoir voulu boire d'autant * à lui. Je veux..., qu'il ne laisse à [4] faire le mal ni à faute * de force ni de science, mais à faute de volonté : *multum interest utrum peccare aliquis nolit an nesciat* [5]...

Je pensais faire honneur à un seigneur aussi éloigné de ces débordements qu'il en soit en France de m'enquérir à lui en bonne compagnie combien de fois en sa vie il s'était enivré pour la nécessité des affaires du roi en Allemagne. Il le prit de cette façon et me répondit que c'était trois fois, lesquelles il récita *. J'en sais qui, à faute * de cette faculté, se sont mis en grand'peine *, ayant à pratiquer cette nation. J'ai souvent remarqué avec grande admiration la merveilleuse nature d'Alcibiade, de se transformer si aisément à des façons si diverses, sans intérêt * de sa santé ; surpassant tantôt la somptuosité et pompe persienne, tantôt l'austérité et frugalité lacédémonienne ; autant [6] réformé en Sparte comme [c] voluptueux en Ionie.

1. Études relatives aux lettres. — 2. Prudente précaution destinée à atténuer ce qu'a d'aventuré le conseil qui suit. Elle ne réussit d'ailleurs pas à préserver ce passage de la censure du « Maestro del sacro Palazzo ». Voir p. 253. — 3. Gramm., 92. — 4. Gramm., 120, *A*, 8°. — 5. Il y a une grande différence entre ne pas vouloir et ne pas savoir faire le mal. (Sénèque, *Ep.*, 90.) — 6. Gramm., 111.

Omnis Aristippum decuit color, et status et res [1],

Tel voudrais-je former mon disciple [2].....

Soyons plus curieux de choses que de mots.

Il ne dira pas tant sa leçon, comme il la fera. Il la répétera en ses actions : on verra s'il y a de la prudence en ses entreprises ; s'il y a de la bonté, de la justice en ses déportements * ; s'il y a du jugement et de la grâce en son parler, de la vigueur en ses maladies, de la modestie en ses jeux, de la tempérance en ses voluptés, de l'ordre en son économie, de l'indifférence en son goût, soit chair, poisson, vin ou eau. *Qui disciplinam suam non ostentationem scientiæ, sed legem vitæ putet : quique obtemperet ipse sibi, et decretis pareat* [3]. Le vrai miroir * de nos discours * est le cours de nos vies. Zeuxidamus répondit à un [4] qui lui demanda pourquoi les Lacédémoniens ne rédigeaient par écrit les ordonnances de la prouesse [5] et ne les donnaient à lire à leurs jeunes gens, que c'était parce qu'ils les voulaient accoutumer aux faits, non pas aux paroles. Comparez, au bout de quinze ou seize ans, à celui-ci un de ces latineurs * de collège qui aura mis autant de temps à n'apprendre simplement qu'à parler. Le monde n'est que babil, et ne vis jamais homme qui ne die [6] plutôt plus que moins qu'il ne doit. Toutefois la moitié de notre âge* s'en va là : on nous tient quatre ou cinq ans à entendre * les mots et les coudre en clauses * ; encore autant à en proportionner un grand corps, étendu en quatre ou cinq parties ; autres cinq, pour le moins, à le savoir brièvement mêler et entrelacer de quelque subtile façon [7] :

1. Aristippe sut s'accommoder de toute manière de vivre, de toute situation, de toute fortune. (Horace, *Ep.*, II, 17, 23.) — 2. On se refuse à admettre que la souplesse ait assez de prix pour faire d'Alcibiade un modèle à offrir aux jeunes gens. Montaigne était mieux inspiré quand il citait Socrate et Épaminondas comme les hommes les plus admirables qui aient existé. (II, 36). — 3. Il faut qu'il voie dans sa science le moyen non de faire montre de ses connaissances, mais de régler sa vie ; il faut qu'il obéisse à lui-même et se conforme à ses principes. (Cicéron, *Tuscul.*, II, 4.) — 4. Gramm., 75. — 5. Les règles de la vaillance. — 6. Gramm., 78. — 7. En latin, bien entendu. Même les champions les plus ardents du français sont

laissons-le [1] à ceux qui en font profession expresse.

Allant un jour à Orléans, je trouvai dans cette plaine, au-deçà de Cléry, deux régents * qui venaient à Bordeaux, environ à cinquante pas l'un de l'autre ; plus loin derrière eux, je voyais une troupe, et un maître en tête, qui était feu monsieur le Comte de la Rochefoucault. Un de mes gens s'enquit au premier de ces régents qui était ce gentilhomme qui venait après lui : lui, qui n'avait pas vu ce train qui le suivait, et qui pensait qu'on lui parlât de son compagnon, répondit plaisamment : « Il n'est pas gentilhomme, c'est un grammairien ; et je suis logicien. » Or, nous qui cherchons ici, au rebours, de former non un grammairien ou logicien, mais un gentilhomme, laissons-les abuser de leur loisir : nous avons affaire ailleurs. Mais que [2] notre disciple soit bien pourvu de choses, les paroles ne suivront que trop : il les traînera, si elles ne veulent suivre. J'en oy [3] qui s'excusent de ne se pouvoir exprimer, et font contenance * d'avoir la tête pleine de plusieurs belles choses, mais, à faute * d'éloquence, ne les pouvoir mettre en évidence : c'est une baie *. Savez-vous, à mon avis, que [4] c'est que celà ? Ce sont des ombrages *, qui leur viennent de quelques conceptions informes, qu'ils ne peuvent démêler et éclaircir au dedans, ni par conséquent produire * au dehors ; ils ne s'entendent * pas encore eux-mêmes ; et voyez-les un peu bégayer sur le point de l'enfanter [5], vous jugez que leur travail n'est point à l'accouchement, mais à la conception [6], et qu'ils ne font que lécher encore cette matière imparfaite. De ma part * je tiens *, et Socrate ordonne [7] que qui a dans l'esprit une vive imagination * et claire, il la produira *, soit en bergamasque, soit par mines, s'il est muet :

Verbaque provisam rem non invita sequentur[8].

Et comme disait celui-là, aussi poétiquement en sa

convaincus que qui sait écrire en latin, par voie de conséquence et *a fortiori*, sait écrire dans sa propre langue. L'exercice de la version n'existait même pas. On « lisait » les auteurs classiques, on les commentait en latin scolastique, on ne les traduisait pas. —— 1. Gramm., 27. —— 2. Gramm., 122. —— 3. Gramm., 79. —— 4. Gramm., 71. —— 5. Gramm., 98. —— 6. Ce n'est pas pour donner une forme à leur idée, mais pour lui donner l'être qu'ils sont en peine. —— 7. Gramm., 91. —— 8. Et les mots suivront d'eux-mêmes une conception

prose: *cum res animum occupavere, verba ambiunt*[1]; et cet autre: *ipsæ res verba rapiunt*[2]. Il ne sait pas ablatif, conjonctif, substantif, ni la grammaire; ne fait[3] pas son laquais ou une harangère de Petit-Pont[4]; et si, vous entretiendront tout votre soûl, si vous en avez envie, et se déferreront * aussi peu, à l'aventure *, aux règles de leur langage, que le meilleur maître ès-arts[5] de France. Il ne sait pas la rhétorique, ni, pour avant-jeu[6], capter la bénévolence du candide lecteur[7], ni ne lui chaut de le savoir. De vrai, toute cette belle peinture s'efface aisément par le lustre d'une vérité simple et naïve : ces gentillesses ne servent que pour amuser le vulgaire, incapable de prendre la viande * plus massive et plus ferme... Il en est de si sots qu'ils se détournent de leur voie un quart de lieue pour courir après un beau mot : *aut qui non verba rebus aptant, sed res extrinsecus arcessunt, quibus verba conveniant;* et l'autre : *qui alicujus verbi decore placentis vocentur ad id quod non proposuerant scribere*[8]. Je tords bien plus volontiers une belle sentence * pour la coudre sur moi, que je ne détords mon fil pour l'aller quérir *. Au rebours, c'est aux paroles à servir * et à suivre ; et que le gascon y arrive, si le français n'y peut aller[9]. Je veux

claire. (Horace, *Art poétique*, 311.) On reconnaît là la pensée de Boileau : « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement Et les mots pour le dire arrivent aisément. » (*Art poétique*, I, 153.) Le mot *bergamasque*, qui précède (Bergame, ville d'Italie) désigne à la fois une danse et un air de danse. — 1. Quand les choses ont saisi l'esprit, les mots affluent. (Sénèque, *Controversiae*, III, Prœmium.) — 2. Les choses à elles seules entraînent les paroles. (Cicéron, *De finibus*, III, 5.) — 3 Son laquais ne le sait pas non plus,... et cependant... Voir *Lexique*, Faire. — 4. Gramm., 17. — 5. La Faculté des arts enseignait les lettres, la philosophie et les sciences, et le titre de *maître ès-arts* qu'elle décernait conférait le droit d'enseigner. — 6 *Avant-jeu* exprime, avec des éléments français, ce qu'exprime *prélude* avec des éléments latins. — 7. Chercher à gagner la bienveillance du lecteur de bonne foi. On dirait que Montaigne s'amuse à transposer en vocables français les termes mêmes dont se servaient volontiers les auteurs dans leurs préfaces en latin. — 8. Ou qui ne choisissent pas les mots pour les choses, mais qui vont chercher hors du sujet des choses auxquelles les mots puissent convenir. (Quintilien, VIII, 3.) Qui, séduits par le charme d'un mot, se laissent entraîner vers un sujet qu'ils ne s'étaient pas proposé de traiter. (Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 59.) *Aut qui non verba. . l'aller quérir*, addition de 1595. — 9. C'est ce que Montaigne a fait quelquefois, comme le lui reprochait son contemporain Est. Pasquier, quand le parler de son

que les choses surmontent*, et qu'elles remplissent de façon l'imagination* de celui qui écoute qu'il n'ait aucune souvenance des mots. Le parler que j'aime, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche; un parler succulent et nerveux, court et serré : non [1] tant délicat et peigné comme [2] véhément et brusque ;

Hæc demum sapiet dictio, quæ feriet [3],

plutôt difficile qu'ennuyeux, éloigné d'affectation, déréglé, décousu et hardi ; chaque lopin y fasse son corps [4] ; non pédantesque, non fratesque, non plaideresque [5], mais plutôt soldatesque, comme Suétone appelle celui de Julius César. Et si ne sens* pas bien pourquoi il l'en appelle*.

J'ai volontiers imité cette débauche qui se voit en notre jeunesse, au port de leurs vêtements : un manteau en écharpe, la cape sur une épaule, un bas mal tendu, qui représente une fierté dédaigneuse de ces parements* étrangers, et nonchalante* de l'art ; mais je la treuve encore mieux employée en la forme du parler. Toute affectation [6], nommément en la gaité et liberté française, est mésavenante* au courtisan; et en une monarchie, tout gentilhomme doit être dressé au port d'un courtisan : par quoi [7] nous faisons bien de gauchir* un peu sur le naïf* et méprisant. Je n'aime point de tissure où les liaisons et les coutures paraissent : tout ainsi qu'en un beau corps il ne faut qu'on y [8] puisse compter les os et les veines. *Quæ veritati operam dat oratio incomposita sit et simplex. Quis accurate loquitur, nisi qui vult putide loqui* [9] ? L'éloquence

pays lui fournissait une expression, une tournure plus vigoureuses ou plus pittoresques que celles du français. Il lui arrive aussi d'écrire sans y penser, sans le vouloir, des gasconismes. Notons qu'ici il prend ses aises avec son sujet et qu'à propos du langage qui convient aux gentilshommes il ne résiste pas à la tentation de parler du sien. — 1. Gramm., 113. *Non tant délicat... feriet*, addition de 1595. — 2. Gramm., 111. — 3. Une expression ne plait que quand elle frappe. (*Épitaphe de Lucain*). — 4. Ceci semble reprendre *décousu* : que chaque morceau ait en lui-même son sens. C'est dire qu'il s'interdit tout remplissage, toute amplification, toute recherche de transitions. — 5. Son style n'a rien de commun avec celui d'un pédant, d'un moine (italien *fratesco*), etc. — 6. *Toute affectation*, jusqu'à *ordinaire commerce*, est une addition de 1595. — 7. Gramm., 121. — 8. Gramm., 38. — 9. Le discours qui ne tend qu'à la vérité doit être sans art et simple. (SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, 40.) Quiconque s'applique à bien parler, s'étudie à parler avec affectation. (*Id.*, 75.)

fait injure * aux choses, qui nous détourne à soi : comme [1], aux accoutrements, c'est pusillanimité * de se vouloir marquer * par quelque façon particulière et inusitée, de même, au langage, la recherche des phrases nouvelles et des mots peu connus vient d'une ambition scolastique et puérile. Puissé-je ne me servir que de ceux qui servent aux halles à Paris [2] !...

Ce n'est pas à dire que ce ne soit une belle et bonne chose que le bien dire ; mais non pas si bonne qu'on la fait ; et suis dépit * de quoi [3] notre vie s'embesogne * toute à cela. Je voudrais premièrement bien savoir ma langue, et celle de mes voisins où [4] j'ai plus ordinaire commerce *.

Comment Montaigne apprit le latin.

C'est un bel et grand agencement * sans doute * que le grec et latin, mais on l'achète trop cher. Je dirai ici une façon d'en avoir meilleur marché * que de coutume, qui a été essayée en moi-même : s'en servira qui voudra. Feu mon père, ayant fait toutes les recherches qu'homme peut faire, parmi les gens savants et d'entendement *, d'une forme d'institution * exquise [5], fut avisé de cet inconvénient qui était en usage ; et lui disait-on que cette longueur que nous mettions à apprendre les langues qui ne leur [6] coûtaient rien est la seule cause pour quoi nous ne pouvons arriver à la grandeur d'âme et de connaissance des anciens Grecs et Romains. Je ne crois pas que c'en soit la seule cause. Tant y a * que l'expédient que mon père y trouva, ce fut qu'en nourrice, et avant le premier dénouement de ma langue, il me donna en charge * à un Allemand, qui depuis est mort fameux médecin en France, du tout * ignorant de notre langue, et très bien versé en

1. Gramm., 123. — 2. De même Malherbe, au dire de son disciple Racan, s'en rapportait, pour les questions d'usage, aux « crocheteurs du Port au foin ». — 3. Gramm., 122. — 4. Gramm., 69 — 5. Montaigne dit ailleurs : « Mon père, échauffé de cette ardeur nouvelle de quoi le roi François Ier embrassa les lettres et les mit en crédit, rechercha avec grand soin et dépense l'accointance des hommes doctes, recueillant leurs sentences et leurs discours comme des oracles » et cela d'autant plus qu' « il n'avait aucune connaissance des lettres ». (II, 12.) — 6. *Leur* représente *Grecs et Romains* qui vient ensuite.

la latine. Celui-ci, qu'il avait fait venir exprès, et qui était bien chèrement * gagé, m'avait continuellement entre les bras. Il en eut * aussi avec lui deux autres moindres en savoir, pour me suivre et soulager le premier : ceux-ci ne m'entretenaient d'autre langue que latine. Quant au reste de sa maison, c'était une règle inviolable que ni lui-même, ni ma mère, ni valet, ni chambrière ne parlaient [1] en ma compagnie qu'autant de mots de latin que chacun avait appris pour jargonner avec moi [2]. C'est merveille * du fruit * que chacun y fit : mon père et ma mère y apprirent assez de latin pour l'entendre *, et en acquirent à suffisance pour s'en servir à la nécessité [3], comme firent aussi les autres domestiques * qui étaient plus attachés à mon service. Somme *, nous nous latinisâmes tant qu'il en regorgea [4] jusques à nos villages tout autour, où il y a encore, et ont pris pied par l'usage, plusieurs appellations latines d'artisans et d'outils. Quant à moi, j'avais plus de six ans avant que [5] j'entendisse * non plus de français ou de périgourdin, que d'arabesque [6] ; et, sans art, sans livre, sans grammaire ou précepte, sans fouet et sans larmes, j'avais appris du latin tout aussi pur que mon maître d'école le savait, car je ne le pouvais avoir mêlé ni altéré. Si, par essai, on me voulait donner un thème, à la mode des collèges on le donne aux autres en français [7], mais à moi, il me le fallait donner en mauvais latin pour le tourner [8] en bon. Et Nicolas Grouchy [9], qui a écrit *de Comitiis Romanorum*, Guillaume Guérente [10], qui a commenté Aristote, Georges Buchanan [11],

1. Gramm., 83. — 2. D'Aubigné, Henri Estienne furent formés aux langues anciennes, sinon avec un luxe comparable à celui que Montaigne étale avec une satisfaction visible, du moins à peu près dans les mêmes conditions et au même âge que lui. La plupart des familles s'évertuaient aussi à ne parler que latin devant les enfants en âge de faire leurs études. — 3. Cf. La Fontaine, VIII, 3 : « Prenez ces cent écus : gardez-les avec soin Pour vous en servir *au besoin*. » — 4. Reflua. — 5. On attendrait : j'avais plus de six ans que je n'entendais pas plus... — 6. *Arabesque* n'est plus employé que comme nom, pour désigner une ornementation de style arabe. — 7. *A la mode... en français*, forme une véritable parenthèse. — 8. *Tourner*, traduire *Version* vient du latin *vertere*, tourner. — 9. Enseigna le grec et la philosophie. Il mourut en 1572. — 10. Ecrivit aussi des tragédies latines. — 11. Buchanan (1506-1582) dut une grande réputation à ses tragédies latines. Il fut, après la mort de Marie Stuart, un des pamphlé-

ce grand poète écossais, Marc-Antoine Muret, que la France et l'Italie reconnaît pour le meilleur orateur [1] du temps, mes précepteurs domestiques, m'ont dit souvent que j'avais ce langage en mon enfance si prêt et si à main [2] qu'ils craignaient à [3] m'accoster. Buchanan, que je vis depuis à la suite de feu Monsieur le Maréchal de Brissac, me dit qu'il était après * à écrire de l'institution * des enfants, et qu'il prenait l'exemplaire * de la mienne ; car il avait lors en charge * ce comte de Brissac que nous avons vu depuis si valeureux et si brave [4].

Quant au grec, duquel je n'ai quasi du tout point d'intelligence [5], mon père desseigna * me le faire apprendre par art, mais d'une voie nouvelle, par forme d'ébat et d'exercice : nous pelotions * nos déclinaisons, à la manière de ceux qui, par certains jeux de tablier [6], apprennent l'arithmétique et la géométrie. Car entre autres choses, il avait été conseillé de me faire goûter la science et le devoir par une volonté non forcée, et de mon propre désir, et d'élever mon âme en toute douceur et liberté, sans rigueur et contrainte : je dis jusques à telle superstition [7], que, parce qu'aucuns tiennent que cela trouble la cervelle tendre * des enfants de les éveiller le matin en sursaut et de les arracher du sommeil (auquel ils sont plongés beaucoup plus que nous ne sommes) tout à coup

taires les plus acharnés contre cette reine, bien qu'il eût été protégé par elle. —— 1. En latin et par écrit. Professeur très savant et très brillant, il enseigna dans plusieurs universités de France et d'Italie, en dernier lieu à Rome, où il mourut en 1595. Il y avait le titre d' « orateur » de la France auprès du Saint-Siège et, en cette qualité, il prononça en latin devant le Pape l'éloge de la Saint-Barthélemy. Il nous reste de lui un recueil de discours et de poésies. —— 2. A ma disposition, comme un outil qu'on a bien en main. —— 3 Gramm., 120. —— 4. Charles de Cossé, comte de Brissac, gouverneur de Paris pour la Ligue, livra à Henri IV la ville qu'il avait en garde. D'ailleurs, orateur très élégant, comme en témoigne un discours prononcé par lui aux États généraux le 15 janvier 1589 et qui mérite les éloges dont le combla Pasquier. —— 5. Faut-il comprendre que ceci est un effet dont la cause est mentionnée ensuite ? En tout cas, Montaigne explique par d'autres raisons l'échec de l'entreprise de son père. —— 6. Qui se jouent sur une sorte de table où l'on pousse les pièces, comme les dames, les échecs. —— 7. Le mot n'est pas trop fort. On est tenté de rendre ce système d'éducation, encore qu'appliqué à un enfant de moins de six ans, responsable des défauts de caractère qui frappent chez Montaigne.

et par violence, il me faisait éveiller par le son de quelque instrument ; et ne fus jamais sans homme qui m'en servît [1].

Cet exemple suffira pour en juger le reste, et pour recommander aussi et la prudence et l'affection d'un si bon père, auquel il ne se faut [2] prendre, s'il n'a recueilli aucuns fruits répondant à une si exquise culture. Deux choses en furent cause : en premier, le champ stérile et incommode [3] ; car, quoique j'eusse la santé ferme et entière et, quand et quand *, un naturel doux et traitable, j'étais parmi cela si pesant, mol et endormi, qu'on ne me pouvait arracher de l'oisiveté, non pas [4] pour me faire jouer. Ce que je voyais, je le voyais bien ; et, sous cette complexion lourde, nourrissais des imaginations * hardies et des opinions au-dessus de mon âge. L'esprit, je l'avais lent [5], et qui n'allait qu'autant qu'on le menait ; l'appréhension *, tardive ; l'invention, lâche ; et après tout, un incroyable défaut de mémoire. De tout cela il n'est pas merveille * s'il ne sut rien tirer qui vaille. Secondement, comme ceux que presse un furieux désir de guérison se laissent aller à toute sorte de conseil, * le bonhomme *, ayant extrême peur de faillir * en chose qu'il avait tant à cœur, se laissa enfin * emporter à l'opinion commune, qui suit toujours ceux qui vont devant, comme les grues, et se rangea * à la coutume, n'ayant plus autour de lui ceux qui lui avaient donné ces premières institutions *, qu'il avait apportées d'Italie [6], et m'envoya environ [7] mes six ans au collège de Guyenne [8], très florissant pour lors, et le meilleur de France : et là, il n'est possible de rien ajouter au soin qu'il eut et à me choisir des précepteurs de chambre suffisants *, et à toutes les autres circonstances de ma nourriture *, en laquelle il réserva plusieurs façons particulières, contre l'usage

1. Il avait écrit en 1588 : « Et avais un joueur d'épinette pour cet effet. » —— 2. Gramm., 39. —— 3. Peu approprié à ce qu'on veut en tirer. Voir Lexique : *Commode*. —— 4. Gramm., 113. —— 5. Il avait écrit d'abord *stupide* (éd. de 1580 et 1588). —— 6. Il avait fait la guerre en Italie sous François Ier. A son retour (vers 1528) il en avait rapporté le goût des lettres et des idées nouvelles sur l'éducation des enfants. —— 7. Gramm., 120. —— 8. Ce collège fameux était à Bordeaux. Muret et Buchanan entre autres y avaient professé.

des collèges ; mais tant y a * que c'était toujours collège. Mon latin s'abâtardit incontinent, duquel depuis par désaccoutumance j'ai perdu tout usage ; et ne me servit cette mienne inaccoutumée institution * que de me faire enjamber [1], d'arrivée*, aux premières classes ; car, à treize ans que je sortis du collège, j'avais achevé mon cours (qu'ils appellent) [2] et à la vérité sans aucun fruit * que je pusse à présent mettre en compte *.

Le premier goût que j'eus aux livres, il me vint du plaisir des fables de la *Métamorphose* [3] d'Ovide : car environ l'âge de sept ou huit ans, je me dérobais de [4] tout autre plaisir pour les lire ; d'autant que cette langue était la mienne [5] maternelle et que c'était le plus aisé livre que je connusse et le plus accommodé à la faiblesse de mon âge, à cause de la matière : car des *Lancelots du Lac*, des *Amadis*, des *Huons de Bordeaux* [6], et tels fatras de livres à quoi l'enfance s'amuse *, je n'en connaissais pas seulement le nom, ni ne fais * encore le corps ; tant exacte était ma discipline *. Je m'en rendais plus nonchalant à l'étude de mes autres leçons prescrites. Là, il me vint singulièrement à propos d'avoir affaire à un homme d'entendement * de précepteur [7], qui sut dextrement conniver * à cette mienne débauche et autres pareilles : car par là j'enfilai tout d'un train Virgile en l'*Enéide*, et puis Térence, et puis Plaute, et des comédies italiennes [8], leurré toujours par la douceur du

1. Gramm., 84. Le cas n'est pas unique. Henri de Mesmes avait fait en dix-huit mois les classes de troisième, seconde et première et finissait à 12 ans ses études classiques. D'une façon générale les bons élèves avaient la faculté de faire en un an plusieurs classes. — 2. J'avais achevé la série de mes classes, comme on dit. *Cours* a ici un sens voisin de celui qu'il a dans l'expression latine *cursus honorum*. — 3. Nous employons ce mot au pluriel et avec raison. — 4. Gramm., 120 — 5. Gramm., 46. — 6. *Lancelot du Lac*, roman d'aventures du cycle breton de la Table ronde. *Huon de Bordeaux*, chanson de geste du douzième siècle. Le premier fut imprimé à la fin du quinzième siècle, l'autre le fut à plusieurs reprises au cours du seizième. *Amadis*, traduit de l'espagnol en français de 1540 à 1556 (4 ou 6 vol. in-fol.) est un roman chevaleresque dont le prodigieux succès nuisit quelque peu à celui des vieux romans français cités plus haut. François Ier en faisait ses délices. — 7. Il s'agit des « précepteurs de chambre » qui, même au collège, surveillaient le travail de Montaigne en dehors des maîtres chargés de l'enseignement. — 8. On voit que de bonne heure Montaigne a pratiqué la langue et la littérature ita-

sujet. S'il eût été si fol de rompre * ce train, j'estime que je n'eusse rapporté du collège que la haine des livres, comme fait * quasi toute notre noblesse. Il s'y gouverna ingénieusement, faisant semblant de n'en voir rien ; il aiguisait ma faim, ne me laissant qu'à la dérobée gourmander * ces livres, et me tenant doucement en office * pour les autres études de la règle : car les principales parties * que mon père cherchait à ceux à qui il donnait charge de moi, c'était la débonnaireté * et facilité de complexion. Aussi n'avait la mienne autre vice que langueur et paresse : le danger n'était pas que je fisse mal, mais que je ne fisse rien ; nul ne pronostiquait que je dusse devenir mauvais, mais inutile ; on y prévoyait de la fainéantise, non pas de la malice *. Je sens [1] qu'il en est advenu de même. Les plaintes qui me cornent [2] aux oreilles sont telles : il est oisif, froid aux offices * d'amitié et de parenté, et, aux offices publiques [3], trop particulier [4], trop dédaigneux. Les plus injurieux même ne disent pas : « Pourquoi a-il pris, pourquoi n'a-il payé ? », mais : « Pourquoi ne quitte-il * ? pourquoi ne donne-il ? » Je recevrais * à faveur qu'on ne désirât en moi que tels effets de supérérogation [5]. Mais ils sont injustes d'exiger ce que je ne dois pas plus rigoureusement beaucoup qu'ils n'exigent d'eux ce qu'ils doivent. En m'y condamnant, ils effacent la gratification de l'action et la gratitude qui m'en serait due : là où [6] le bien-faire actif devrait plus peser de ma main, en considération de ce que je n'en ai de passif nul qui soit. Je puis d'autant plus librement disposer de ma fortune qu'elle est plus mienne [7] et de moi que je suis

liennes Il ne cessa jamais. Sur les 250 volumes connus de sa bibliothèque, 35 sont italiens. —— 1. *Je sens... que je ne fais,* ajouté en 1595. Montaigne met à jour l'histoire de son caractère : ses administrés avaient repris pour leur compte les plaintes que faisait de lui son précepteur. —— 2. Bourdonner. —— 3. Gramm., 4. —— 4. Personnel, qui se donne, qui se livre peu. —— 5. *Ne... que* retombe sur *tels effets.* Ne pourrait-on pas penser que pour le sens il modifie *désirât ?* Le sens serait le suivant : je m'estimerais heureux qu'on se bornât à désirer de moi de telles preuves de générosité gratuite, mais on ne se contente pas de *désirer,* on *exige;* on me *condamne* à donner. —— 6. Alors que ce que je donnerais spontanément devrait avoir d'autant plus de prix que rien ne peut m'amener à donner contraint et obligé. 7. Si ma fortune était mal acquise, il faudrait bien que je fusse géné-

plus mien. Toutefois, si j'étais grand enlumineur[1] de mes actions, à l'aventure * rembarrerais-je bien ces reproches ; et à quelques-uns apprendrais qu'ils ne sont pas si offensés que je ne fasse pas assez que de quoi je puisse faire assez plus que je ne fais [2].....

..... Pour revenir à mon propos [3], il n'y a tel que d'allécher l'appétit et l'affection ; autrement, on ne fait que des ânes chargés de livres ; on leur donne à coups de fouet en garde leur pochette pleine de science ; laquelle, pour bien faire, il ne faut pas seulement loger chez soi, il la faut épouser.

(Chap. XXV.)

X

De l'amitié.

Montaigne se propose, pour faire honneur à son livre, d'y insérer le *Contr'un*, de son ami La Boétie (p. 109). [Il passe en revue les différentes formes que peuvent prendre les sentiments affectueux, amour filial, amour conjugal, etc]. Il essaie de caractériser l'amitié qui l'unissait à La Boétie (p. 110). [Il traite des devoirs qu'impose l'amitié parfaite : selon lui, rien n'égale le bonheur que procure un sentiment si noble et si rare]. Aussi sa vie lui semble-t-elle décolorée depuis la perte de son ami (p. 111). Au moment de donner le texte du *Contr'un*, Montaigne se ravise : l'abus que les partis ont fait de ce petit livre lui inspire la crainte qu'il ne soit interprété autrement que l'auteur ne l'aurait voulu (p. 113)[4].

reux : ce serait une manière de restitution. — 1. Si j'étais homme à parer mes actions de belles couleurs. — 2. Ce qui les fâche, ce n'est pas que je fasse peu, c'est la pensée que j'ai les moyens de faire beaucoup plus que je ne fais. Sur *assez*, voir Gramm., 111. — 3. Voilà une formule comme on en trouve souvent chez Montaigne, et pour cause. Après une digression sur les critiques dont fut l'objet sa mairie, il revient, pour conclure, à son sujet. — 4. La première partie de cet essai a été écrite avant la publication du *Contr'un* dans les *Mémoires d'État* (1576). La deuxième est sûrement postérieure à 1576, puisque c'est à cause de la publication du *Contr'un* dans ce recueil protestant que Montaigne renonce à le donner lui-même au public.

Le « Contr'un ».

Essais, 1595.

Considérant la conduite de la besogne d'un peintre que j'ai, il m'a pris envie de l'ensuivre. Il choisit le plus bel endroit et milieu de chaque paroi pour y loger un tableau élaboré de toute sa suffisance*, et le vide tout autour, il le remplit de crotesques[1], qui sont peintures fantasques, n'ayant grâce qu'en la variété et étrangeté. Que sont-ce ici aussi à la vérité, que crotesques et corps monstrueux, rapiécés de divers membres, sans certaine[2] figure, n'ayant ordre, suite ni proportion que fortuite ?

Desinit in piscem mulier formosa superne [3]

Je vais bien jusques à ce second point avec mon peintre, mais je demeure court en l'autre et meilleure partie, car ma suffisance* ne va pas si avant que d'oser entreprendre un tableau riche, poli* et formé selon l'art.

Je me suis avisé d'en emprunter un d'Etienne de La Boétie, qui honorera tout le reste de cette besogne : c'est un discours* auquel il donna nom la Servitude volontaire : mais ceux qui l'ont ignoré l'ont bien proprement* depuis rebaptisé le Contr'un. Il l'écrivit par manière d'essai en sa première jeunesse [4], à l'honneur de la liberté contre les tyrans. Il court piéça* ès mains des gens d'entendement*, non sans bien grande et méritée recommandation*, car il est gentil* et plein ce qu'il est [5] possible ; si y a-il bien à dire* que ce ne soit le mieux qu'il pût faire ; et si, en l'âge que je l'ai connu, plus avancé, il eût pris un tel dessein que le mien de mettre par écrit ses fantaisies*, nous verrions plusieurs choses rares, et qui nous approcheraient bien près de l'honneur de l'antiquité ; car notamment en cette partie des dons de nature je n'en

1. Cette forme a survécu jusque dans la première moitié du dix-septième siècle. — 2. Gramm., 11. — 3. C'est une belle femme qui finit en poisson. (Horace, *Art poétique*, 4.) — 4. Les éditions de 1580 et 1588 portaient : « n'ayant pas atteint le dix-huitième an de son âge. » Jusque dans ce détail, on surprend de la part de Montaigne des variations des hésitations singulières. — 5. Autant qu'il est possible.

connais point qui lui soit comparable. Mais il n'est demeuré de lui que ce discours, encore par rencontre * (et crois qu'il ne le vit onques * depuis qu'il lui échappa), et quelques Mémoires sur cet édit de janvier [1], fameux par nos guerres civiles, qui trouveront encore ailleurs peut-être leur place. C'est tout ce que j'ai pu retrouver de ses reliques * (moi qu'il laissa, d'une si amoureuse* recommandation *, la mort entre les dents, par son testament, héritier de sa bibliothèque et de ses papiers), outre le livret de ses œuvres, que j'ai fait mettre en lumière [2]. Et si suis obligé * particulièrement à cette pièce, d'autant qu'elle a servi de moyen à notre première accointance * ; car elle me fut montrée longue espace avant que je l'eusse vu [3], et me donna la première connaissance de son nom, acheminant ainsi cette amitié que nous avons nourrie *, tant que Dieu a voulu, entre nous, si entière et si parfaite que certainement il ne s'en lit guère de pareilles, et entre nos hommes * il ne s'en voit aucune trace en usage. Il faut tant de rencontres * à la bâtir que c'est beaucoup si la fortune y arrive une fois en trois siècles [4]...

L'amitié de Montaigne et de La Boétie.

...Ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés, ce ne sont qu'accointances * et familiarités nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos âmes s'entretiennent *. En l'amitié de quoi je parle, elles se mêlent et confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi [5]. » Il y a, au delà de tout mon discours * et de ce que j'en puis dire particulièrement, je ne sais quelle force inexplicable et fatale*, médiatrice de cette union. Nous nous [6] cherchions

1. Édit de janvier 1562 ou Édit de tolérance, qui autorisait l'exercice public de la religion réformée. Ces Mémoires de La Boétie, que Montaigne ne publia pas plus que le *Contr'un*, se sont perdus. — 2. Voir p. 5. — 3. Avant que j'eusse vu La Boétie. Pour *espace*, voir Gramm., 2. — 4. Nous retrouvons ici le même sentiment que La Boétie exprimait à son lit de mort. Voir p. 14. — 5. Ce mot fameux date de 1595. Dans l'édition de 1588, la phrase finissait après *exprimer*. — 6. *Nous nous cherchions... ne se peut rapporter qu'à soi*, ajouté en 1595.

avant que de nous être vus, et par [1] des rapports que nous oyions [2] l'un de l'autre, qui faisaient en notre affection plus d'effort que ne porte * la raison des rapports[3] ; je crois, par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par nos noms, et en notre première rencontre, qui fut par hasard en une grande fête et compagnie de ville, nous nous trouvâmes si pris, si connus, si obligés * entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre. Il écrivit une satire latine excellente, qui est publiée [4], par laquelle il excuse et explique la précipitation de notre intelligence *, si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé (car nous étions tous deux hommes faits, et lui plus de quelque année) [5], elle n'avait point à perdre temps [6] ; et n'avait à se régler au patron * des amitiés molles et régulières, auxquelles il faut tant de précautions de longue et préalable conversation *. Cette-ci n'a point d'autre idée* que d'elle-même, et ne se peut rapporter qu'à soi. Ce n'est pas une spéciale considération, ni deux, ni trois, ni quatre, ni mille, c'est je ne sais quelle quintessence de tout ce mélange qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne ; qui [7], ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence * pareille : je dis perdre à la vérité [8], ne nous réservant rien qui nous fût propre, ni qui fût ou sien ou mien...

Regrets de Montaigne sur la mort de son ami.

L'ancien Menander disait celui-là heureux qui avait pu rencontrer seulement l'ombre d'un ami : il avait certes

1. Gramm., 120. — 2. Gramm., 79. — 3. Ces rapports qu'on faisait à chacun de nous sur l'autre avaient plus d'influence sur notre sympathie que ne le comporte la valeur de tels rapports, et cela, je crois... — 4. Par Montaigne lui-même, en 1571. Voir p. 20. Entendez *satire* dans le sens latin de « causerie ». Voici deux vers de cette « satire » : « *Nos jungit amor paulo magis annuus, et qui Nil tamen ad summum reliqui sibi fecit amorem.* Nous, notre amitié n'a guère plus d'un an, et cependant rien ne lui manque pour être une amitié parfaite. » De même, à la fin du *Contr'un*, il célèbre la vraie amitié, qui suppose la vertu et repose sur l'estime. — 5. De quelques années de plus, exactement deux ans et demi. — 6. Gramm., 23. — 7. *Qui, ayant saisi... pareille*, 1595. — 8. C'est-à-dire : *perdre* est le mot exact.

raison de le dire, même * s'il en avait tâté *. Car, à la vérité, si je compare tout le reste de ma vie, quoiqu'avec la grâce de Dieu je l'ai [1] passée douce, aisée, et, sauf la perte d'un tel ami, exempte d'affliction pesante, pleine de tranquillité d'esprit, ayant pris en paiement [2] mes commodités naturelles et originelles, sans en rechercher d'autres; si je la compare, dis-je, toute aux quatre années qu'il m'a été donné de jouir de la douce compagnie et société de ce personnage, ce n'est que fumée, ce n'est qu'une nuit obscure et ennuyeuse. Depuis le jour que je le perdis,

Quem semper acerbum,
Semper honoratum (sic, Di, voluistis !) habebo, [3]

je ne fais que traîner languissant ; et les plaisirs mêmes qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte. Nous étions à moitié de tout [4] : il me semble que je lui dérobe sa part,

Nec fas esse ulla me voluptate hic frui
Decrevi, tantisper dum ille abest meus particeps [5].

J'étais déjà si fait et accoutumé à être deuxième partout qu'il me semble n'être plus qu'à demi.

Illam meæ si partem animæ tulit
Maturior vis, quid moror altera,
Nec carus æque, nec superstes
Integer? Ille dies utramque
Duxit ruinam [6]....

Il n'est action ou imagination * où je ne le treuve à dire *, comme si [7] eût-il bien fait * à moi : car de même qu'il me surpassait d'une distance infinie en toute autre suffisance * et vertu, aussi [8] faisait-il * au devoir de l'amitié...

1. Gramm., 91. — 2. M'étant contenté, accommodé de. . — 3. Jour qui me sera toujours douloureux, toujours sacré, puisque telle est, ô dieux, votre volonté. (Virgile, *Enéide*, V, 49.) — 4. On dirait aujourd'hui : Nous étions de moitié en tout. — 5. Il ne m'est permis de jouir d'aucun plaisir, et je me l'interdis, tant que je n'aurai plus celui avec qui je devais tout partager. (Térence, *Heautontimorumenos*, I, 1, 97.) — 6. Puisqu'un coup prématuré t'a emporté, ô la moitié de mon âme, pourquoi l'autre moitié que je suis s'attarderait-elle ici ? Je ne suis plus aussi cher à moi-même, je ne survis pas tout entier. Un seul jour a causé sa perte et la mienne. (Horace, *Odes* II, 17, 5.) — 7. Gramm., 121, *Si*, 2°. — 8. Gramm., 111.

Quis desiderio sit pudor, aut modus
Tam cari capitis [1] ?....

Mais oyons un peu parler ce garçon de seize ans [2].

Pourquoi Montaigne renonce à publier le Contr'un.

Parce que j'ai trouvé [3] que cet ouvrage a été depuis mis en lumière, et à mauvaise fin, par ceux qui cherchent à troubler * et changer l'état de notre police *, sans se soucier s'ils l'amenderont, qu'ils ont mêlé à d'autres écrits de leur farine [4], je me suis dédit de le loger * ici. Et afin que la mémoire de l'auteur n'en soit intéressée * en l'endroit de ceux qui n'ont pu connaître de près ses opinions et ses actions, je les avise que ce sujet fut traité par lui en son enfance [5] par manière d'exercitation * seulement, comme sujet vulgaire * et tracassé * en mil [6] endroits des livres. Je ne fais nul doute qu'il ne crût ce qu'il écrivait ; car il était assez consciencieux pour ne mentir pas, même en se jouant : et sais davantage * que, s'il eût eu à choisir, il eût mieux aimé être né à Venise qu'à Sarlac [7] ; et avec raison. Mais il avait une autre maxime souverainement empreinte en son âme, d'obéir et de se soumettre très religieusement * aux lois sous lesquelles il était né. Il ne fut jamais un meilleur citoyen, ni plus affectionné au repos de son pays, ni plus ennemi des remuements et nouvelletés * de son temps [8] ; il eût bien plutôt employé sa suffisance * à les éteindre qu'à leur fournir de quoi les

1. Puis-je rougir, puis-je cesser de pleurer une tête si chère? (Horace, *Odes*, I, 24, 1.) Suit une citation de dix vers de Catulle, très touchants. — 2. Cette phrase, qui annonce le *Contr'un*, fut une promesse jamais tenue. En revanche, dans le chapitre suivant, Montaigne publie vingt-neuf sonnets de son ami. *De dix-huit ans*. Ed. 1580. — 3. Comme j'ai constaté... — 4. « De la même farine », locution empruntée du latin et signifiant « de même espèce ». « Les prétendues découvertes de notre siècle touchant la circulation du sang et autres opinions de même farine. » (Molière, *Malade imaginaire*, II, 6.) Ce sont les protestants qui sont ici sévèrement condamnés. — 5. Il exagère. On dirait qu'il plaide les circonstances atténuantes, comme plus haut, quand il écrivait : « Et crois qu'il ne le vit onques depuis qu'il lui échappa, » et qu'il substituait *seize ans* à *dix-huit*. — 6. Gramm., 12. — 7. C'est-à-dire dans une république qu'à Sarlat. — 8. Tout ceci concorde avec les sentiments que Montaigne lui fait exprimer à son lit de mort (p. 17) et avec ceux de Montaigne lui-même (p. 59-63).

émouvoir * davantage : il avait son esprit moulé au patron * d'autres siècles que ceux-ci...

(Chap. XXVII.)

XI

Des Cannibales.

[Les récits d'un navigateur revenu de l'Amérique du Sud suggèrent à Montaigne quelques considérations sur les changements que le temps apporte à la face de la terre. Il rapporte curieusement certaines coutumes des indigènes du Brésil.] Il en conclut que les sauvages sont non pas ces gens-là, mais nous, dans la mesure où nous nous sommes éloignés de la nature (p. 114). Leur conduite à la guerre en particulier fournit à Montaigne la matière de belles réflexions (p. 116). [En terminant il rapporte que lui-même vit et interrogea à Rouen, en 1562, trois Brésiliens [1].]

La barbarie, c'est de s'éloigner de la nature.

Il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce qu'on m'en a rapporté, sinon que chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage. Comme de vrai nous n'avons autre mire [2] de la vérité et de la raison que l'exemple et idée * des opinions et usances * du pays où nous sommes, là est toujours la parfaite religion, la parfaite police *, parfait et accompli usage de toutes choses. Ils sont sauvages, de même que nous appelons sauvages les fruits que nature de soi et de son progrès * ordinaire a produits, tandis qu'à la vérité ce sont ceux que nous avons altérés par notre artifice * et détournés de l'ordre commun

1. Ce chapitre est daté par des emprunts parfois textuels faits par Montaigne à une *Histoire naturelle du Nouveau-Monde* traduite sur le texte italien de Girolamo Benzoni par Urbain Chaumeton et qui parut en 1579. Ce chapitre aurait donc été écrit ou en totalité ou par fragments immédiatement avant l'impression des *Essais*. (Gilbert Chinard, *L'exotisme américain dans la littérature française au seizième siècle*, 1911.) Il est intéressant de noter que, dès 1579, Montaigne tend à cette philosophie de la nature qui tient tant de place dans les additions de 1595. — 2. Point sur lequel on vise et qui donne la direction (*mirer*, regarder attentivement), par suite ici, moyen de reconnaître, critérium. Montaigne avait d'abord écrit « d'autre touche », c'est-à-dire d'autre pierre de touche.

que nous devrions appeler plutôt sauvages. En ceux-là sont vives et vigoureuses les vraies et plus utiles et naturelles vertus et propriétés, lesquelles nous avons abâtardies en ceux-ci, les accommodant au plaisir de notre goût corrompu ; et si[1] pourtant, la saveur même et délicatesse se treuve[2], à notre goût même, excellente, à l'envi des nôtres en divers fruits de ces contrées-là, sans culture. Ce n'est pas raison * que l'art gagne le point d'honneur[3] sur notre grande et puissante mère nature. Nous avons tant rechargé[4] la beauté et richesse de ses ouvrages par nos inventions, que nous l'avons du tout * étouffée : si[4] est-ce que, partout où sa pureté reluit, elle fait une merveilleuse honte à nos vaines et frivoles entreprises.

Et veniunt hederae sponte sua melius ;
Surgit et in solis formosior arbutus antris ;
Et volucres nulla dulcius arte canunt[5].

Tous nos efforts ne peuvent seulement arriver à représenter * le nid du moindre oiselet, sa contexture *, sa beauté et l'utilité de son usage, non pas[6] la tissure de la chétive araignée.

Toutes choses, dit Platon, sont produites ou par la nature ou par la fortune *, ou par l'art : les plus grandes et plus belles, par l'une ou l'autre des deux premières ; les moindres et imparfaites, par la dernière[7].

Ces nations me semblent donc ainsi barbares pour avoir reçu fort peu de façon de l'esprit humain et être encore fort voisines de leur naïveté * originelle. Les lois naturelles leur commandent encore, fort peu abâtardies par les nôtres, mais[8] c'est en telle pureté qu'il me prend quelquefois déplaisir de quoi[9] la connaissance n'en soit venue plus tôt, du temps qu'il y avait des hommes qui en eussent su mieux juger que nous. Il me déplaît que Lycurgus et Platon[10] ne l'aient eue, car il me semble que

1. Gramm., 121. — 2. Gramm., 76. — 3. L'emporte en honneur. — 4. Surchargé. — 5. Et le lierre pousse mieux sans culture, et l'arbousier se dresse plus beau dans les antres solitaires, et le chant des oiseaux est plus doux sans le secours de l'art. (Properce, I, 2, 10.) — 6. Gramm., 113. — 7. Gramm., 2. — 8. Gramm., 121. — 9. Gramm., 122. — 10. Deux législateurs, l'un dans le domaine réel, l'autre dans le domaine imaginaire, par son dialogue *de la République*.

ce que nous voyons par expérience en ces nations-là surpasse non seulement toutes les peintures de quoi la poésie a embelli l'âge doré * et toutes ses inventions à feindre * une heureuse condition d'hommes, mais encore la conception et le désir même de la philosophie : ils n'ont pu imaginer une naïveté * si pure et simple comme [1] nous la voyons par expérience, ni n'ont pu croire que notre société se pût maintenir avec si peu d'artifice * et de soudure humaine. C'est une nation [2], dirais-je à Platon, en laquelle il n'y a aucune espèce de trafique [3], nulle connaisssance de lettres, nulle science de nombres, nul nom de magistrat ni de supériorité politique, nul usage de service [4], de richesse ou de pauvreté, nuls contrats, nulles successions, nuls partages, nulles occupations qu' [5] oisives, nul respect de parenté que commun [6], nuls vêtements, nulle agriculture, nul métal, nul usage de vin ou de blé ; les paroles mêmes qui signifient le mensonge, la trahison, la dissimulation, l'avarice, l'envie, la détraction *, le pardon, inouïes [7]. Combien trouverait-il la république qu'il a imaginée éloignée de cette perfection !.....

Généreuse façon de concevoir la guerre et la victoire.

Leur guerre est toute noble et généreuse, et a autant d'excuse et de beauté que cette maladie humaine en peut recevoir : elle n'a autre fondement parmi eux que la seule jalousie * de la vertu *. Ils ne sont pas en débat de la conquête de nouvelles terres, car ils jouissent encore de cette uberté [8] naturelle qui les fournit [9], sans travail et sans peine, de toutes choses nécessaires, en telle abondance qu'ils n'ont que faire d'agrandir leurs limites. Ils sont encore en cet heureux point * de ne désirer qu'autant que leurs nécessités naturelles leur [10] ordonnent : tout ce qui est au-delà est superflu pour eux... Ils ne demandent à leurs prisonniers autre rançon que la confession et reconnaissance * d'être vaincus ; mais il ne s'en

1. Gramm., 123. — 2. Ce passage a été traduit par Shakespeare dans *la Tempête* (II, 1). — 3. Gramm., 2. — 4. Nulle pratique de servage ou de domesticité. — 5. Gramm., 123. — 6. Nulle considération de parenté, sinon de celle qui unit chaque homme à tous les autres. — 7. Sens étymologique : qui n'ont jamais été entendues. 8. Fécondité (latin *ubertas*.) — 9. Gramm., 86. — 10. Gramm ., 34

trouve pas un en tout un siècle qui n'aime mieux la mort que de relâcher ni par contenance ni de parole un seul point [1] d'une grandeur de courage invincible ; il ne s'en voit aucun qui n'aime mieux être tué et mangé que de requérir seulement de ne l'être pas. Ils les traitent en toute liberté, afin que la vie leur soit d'autant plus chère, et les entretiennent communément des menaces de leur mort future, des tourments qu'ils y auront à souffrir, des apprêts qu'on dresse * pour cet effet, du détranchement [2] de leurs membres et du festin qui se fera à leurs dépens [3]. Tout cela se fait pour cette seule fin d'arracher de leur bouche quelque parole molle * ou rabaissée ou de leur donner envie de s'enfuir, pour gagner cet avantage de les avoir épouvantés et d'avoir fait force * à leur constance. Car aussi, à le bien prendre, c'est en ce seul point que consiste la vraie victoire.

Victoria nulla est
Quam quæ confessos animo quoque subjugat hostes [4]...

Les Hongres [5], très belliqueux combattants, ne poursuivaient jadis leur pointe outre [6] ces termes * d'avoir rendu l'ennemi à leur merci, car, en ayant arraché cette confession, ils le laissaient aller sans offense *, sans rançon, sauf, pour le plus, d'en tirer parole de ne s'armer dès lors en avant * contre eux. Assez d'avantages gagnons-nous sur nos ennemis qui sont avantages empruntés, non pas nôtres : c'est la qualité d'un portefaix, non de la vertu *, d'avoir les bras et les jambes plus roides ; c'est une qualité morte et corporelle que la disposition * ; c'est un coup de la fortune de faire broncher notre ennemi et de lui éblouir les yeux par la lumière du soleil ; c'est un tour d'art et de science, et qui peut tomber * en une per-

1. De céder... de la valeur d'un point. C'est dans des exemples comme celui-ci qu'on sent comment l'emploi adverbial négatif des mots du genre de *point* provient d'une comparaison abrégée. — 2. Action de séparer en tranchant. — 3. A qui reproche à Montaigne de donner en exemple des anthropophages, il répond qu'il vaut mieux manger des morts que de déchirer et torturer des vivants comme le font les prétendus civilisés. — 4. Il n'y a de victoire que celle qui oblige l'ennemi à s'avouer vaincu. (CLAUDIEN, *De sexto consulatu Honorii*, 248.) — 5. Les Hongrois. *Les Hongres... contre eux*, addition de 1595. — 6. Gramm., 120.

sonne lâche et de néant *, d'être suffisant * à l'escrime. L'estimation * et le prix d'un homme consiste au cœur et en la volonté : c'est là où gît * son vrai honneur. La vaillance, c'est la fermeté, non pas des jambes et des bras, mais du courage et de l'âme ; elle ne consiste pas en la valeur de notre cheval, ni de nos armes, mais en la nôtre. Celui qui tombe obstiné en son courage, *si succiderit, de genu pugnat*[1] ; qui, pour quelque danger de la mort voisine, ne relâche aucun point de son assurance ; qui regarde encore, en rendant l'âme, son ennemi d'une vue ferme et dédaigneuse, il est battu, non pas de nous, mais de la fortune ; il est tué, non pas vaincu : les plus vaillants sont parfois les plus infortunés. Aussi[2] y a-il des pertes triomphantes à l'envi des victoires. Ni[3] ces quatre victoires sœurs, les plus belles que le soleil ait onques * vu de ses yeux, de Salamine, de Platées, de Mycale, de Sicile, n'osèrent onques * opposer toute leur gloire ensemble à la gloire de la déconfiture[4] du roi Léonidas et des siens au pas * des Thermopyles.... Est-il quelque trophée assigné pour les vainqueurs qui ne soit mieux dû à ces vaincus ? Le vrai vaincre a pour son rôle l'estour[5], non pas le salut ; et consiste l'honneur de la vertu * à combattre, non à battre.....

(Chap. XXX.)

XII

De la solitude

[Il est prudent, pour la santé de l'âme, de se tenir à l'écart de la foule. Encore faut-il dans la solitude s'être dépris de ses passions.] Il faut même pouvoir se détacher de tout ce qui nous détourne de nous-mêmes, choses ou gens. [Il faut prendre le plaisir qui s'offre, sans s'y asservir, fût-ce celui de la lecture. Le sage doit se retirer en

1. S'il tombe, il combat à genoux. (SÉNÈQUE, *De Providentia*, 2.) — 2 Cet admirable *Gloria victis*, depuis *Aussi y a-il* jusqu'à la fin a été ajouté en 1595. — 3. Gramm., 118. — 4. Défaite. Ce mot n'avait pas au temps de Montaigne le caractère trivial qu'il a aujourd'hui. — 5. Le combat, mot déjà vieux au temps de Montaigne.

soi, mais après s'être amendé assez pour pouvoir se contenter de lui-même [1]]

Vivre en soi, être à soi.

Essais, 1595.

Il faut avoir femmes, enfants, biens, et surtout de la santé, qui [2] peut ; mais non pas s'y attacher en manière que notre heur * en dépende. Il se faut réserver une arrière-boutique, toute nôtre, toute franche *, en laquelle nous établissions notre vraie liberté et principale retraite et solitude. En cette-ci faut-il prendre notre ordinaire entretien de nous à nous-mêmes, et si privé * que nulle [3] accointance * ou communication étrangère y treuve place ; discourir [4] et y rire, comme sans femme, sans enfants et sans biens, sans train et sans valets ; afin que, quand l'occasion adviendra de leur perte, il ne nous soit pas nouveau de nous en passer. Nous avons une âme contournable * en soi-même : elle se peut faire compagnie ; elle a de quoi assaillir et de quoi défendre [5], de quoi recevoir et de quoi donner : ne craignons pas, en cette solitude, nous croupir [6] d'oisiveté ennuyeuse :

In solis sis tibi turba locis [7].

La vertu se contente de soi, sans discipline, sans paroles, sans effets. En nos actions accoutumées, de mille il n'en est pas une qui nous regarde [8]. Celui que tu vois grimpant contre-mont [9] les ruines de ce mur, furieux et hors de soi,

1. Les éléments manquent pour fixer la date de composition de ce chapitre. De nouveau l'inspiration stoïcienne reparaît ici. — 2. Gramm., 62. — 3. Gramm., 75. — 4. Dialoguer et rire tout seul, comme si on n'avait ni femme ni enfants... Voilà une façon de s'exercer à la constance, ou plutôt à l'indifférence, qui ne fait pas grand honneur à la philosophie de Montaigne. — 5. Elle a en elle-même de quoi dépenser sa force, soit pour, soit contre une opinion, un sentiment. — 6. Gramm., 87. — 7. Dans la solitude sois pour toi-même toute une foule. (Tibulle, IV, 13, 12.) La phrase suivante est de 1595, et signifie que la vertu trouve en elle-même sa satisfaction sans avoir besoin des leçons d'autrui, sans avoir à se traduire en actes. — 8. Ici commence un développement qui présente l'idée de Montaigne sous la face opposée. — 9. *Contremont* est employé ici comme préposition.

en butte de tant d'arquebusades, et cet autre, tout cicatrisé, transi * et pâle de faim, délibéré * de crever plutôt que de lui ouvrir la porte, penses-tu qu'ils y soient pour eux ? Pour tel, à l'aventure *, qu'ils ne virent onques *, et qui ne se donne aucune peine de leur fait, plongé cependant * en l'oisiveté et aux délices. Cettui-ci tout pituiteux, chassieux et crasseux, que tu vois sortir après minuit d'une étude *, penses-tu qu'il cherche parmi les livres comme [1] il se rendra plus homme de bien, plus content et plus sage ? Nulles nouvelles. Il y mourra, ou il apprendra à la postérité la mesure des vers de Plaute, et la vraie orthographe d'un mot latin. Qui ne contréchange [2] volontiers la santé, le repos et la vie à la réputation et à la gloire, la plus inutile, vaine et fausse monnaie qui soit en notre usage ? Notre mort ne nous faisait pas assez de peur : chargeons-nous encore de celle de nos femmes, de nos enfants et de nos gens. Nos affaires ne nous donnaient pas assez de peine ; prenons encore à [3] nous tourmenter et rompre la tête de ceux [4] de nos voisins et amis.

> Vah ! quemquamne hominem in animum instituere, aut
> Parare, quod sit carius quam ipse est sibi [5] ?

La solitude me semble avoir plus d'apparence * et de raison à ceux qui ont donné au monde leur âge * plus actif et fleurissant, suivant l'exemple de Thalès [6]. C'est assez vécu pour autrui ; vivons pour nous au moins ce bout de vie ; ramenons à nous et à notre aise [7] nos pensées et nos intentions. Ce n'est pas une légère partie * que de faire sûrement sa retraite ; elle nous empêche * assez, sans y mêler d'autres entreprises. Puisque Dieu nous donne loisir de disposer de notre délogement, préparons-nous-y ; plions bagage ; prenons de bonne heure congé de la compagnie ; dépêtrons-nous de ces violentes prises, qui nous engagent * ailleurs et éloignent de nous.

Il faut dénouer ces obligations * si fortes, et méshui *

1. Gramm., 111. — 2. Qui n'échange... la santé.. contre la réputation ? — 3. Gramm., 120. — 4. Gramm., 1. — 5. Quoi ! aller se mettre en tête d'aimer quelque chose plus que soi-même ! (Térence, *Adelphes*, I, 1, 13.) — 6. Cette phrase, qui renferme une sage restriction et interrompt en même temps la suite des idées, a été ajoutée en 1595. — 7. Ramenons sur nous-mêmes et sur notre bien-être nos préoccupations.

aimer ceci et cela, mais n'épouser rien que soi. C'est-à-dire, ie reste soit[1] à nous, mais non pas joint et collé en façon qu'on ne le puisse déprendre sans nous écorcher et arracher ensemble * quelque pièce * du nôtre[2]. La plus grande chose du monde, c'est de savoir être à soi.

(Chap. XXXVIII).

XIII

Considérations sur Cicero.

[C'est une petitesse de la part d'un homme tel que celui-là « d'avoir voulu tirer quelque principale gloire du caquet et de la parlerie », d'avoir accordé trop de prix aux lettres qu'il écrivait à ses amis. Au ss Montaigne n'aime-t-il pas beaucoup qu'on « s'arrête au langage des *Essais.*»] Il veut de la vérité jusque dans le genre épistolaire.

Montaigne et le genre épistolaire.

Essais, 1595.

R ce sujet de lettres, je veux dire ce mot, que c'est un ouvrage auquel mes amis tiennent * que je puis quelque chose : et eusse pris[3] plus volontiers cette forme à publier mes verves[4], si j'eusse eu à qui parler. Il me fallait, comme je l'ai eu autrefois[5], un certain[6] commerce * qui m'attirât, qui me soutînt et soulevât ; car de négocier au vent comme d'autres, je ne saurais que de songe[7] ; ni forger des vains noms à entretenir en chose sérieuse, ennemi juré de toute espèce de falsification. J'eusse été plus attentif et plus sûr, ayant une adresse forte et amie, que regardant les divers visages d'un peuple[8] : et suis déçu s'il ne

1. Gramm., 92. — 2. Gramm., 47. — 3. *Et eusse pris... succédé*, addition de 1595. — 4. Pluriel rare, et sens rare : fantaisies. — 5. Il m'eût fallu, comme cela m'est arrivé autrefois, — avec La Boétie... — 6. Gramm., 11. — 7. Traiter des sujets en l'air, je ne saurais le faire qu'en songe, ni me supposer des correspond ants imaginaires. — 8. ...Si ma pensée suivait une direction ferme vers quelqu'un que j'aimerais, qu'ayant en vue tout un peuple de lecteurs aux goûts s différents.

m'eût mieux succédé *. J'ai naturellement un style comique [1] et privé * ; mais c'est d'une forme mienne, inepte * aux négociations publiques, comme en toutes façons est mon langage, trop serré, désordonné, coupé, particulier ; et ne m'entends pas en lettres cérémonieuses, qui n'ont autre substance que d'une belle enfilure de paroles courtoises. Je n'ai ni la faculté ni le goût de ces longues offres d'affection et de service : je n'en crois pas tant [2], et me déplaît d'en dire guère outre [3] ce que j'en crois. C'est bien loin de l'usage présent ; car il ne fut jamais si abjecte et servile prostitution de présentations [4] : *la vie, l'âme, dévotion, adoration, serf, esclave*, tous ces mots y courent si vulgairement * que, quand ils [5] veulent faire sentir une plus expresse volonté * et plus respectueuse, ils n'ont plus de manière pour l'exprimer.

Je hais à mort de sentir * le flatteur : qui [6] fait que je me jette naturellement à un parler sec, rond et cru, qui tire, à qui ne me connaît d'ailleurs, un peu vers le dédaigneux. J'honore le plus ceux que j'honore le moins [7] ; et où mon âme marche d'une grande allégresse, j'oublie les pas * de la contenance [8] ; et m'offre maigrement et fièrement à ceux à qui je suis, et me présente moins à qui je je me suis le plus donné [9] : il me semble qu'ils le doivent lire en mon cœur et que l'expression de mes paroles fait tort à ma conception. A bienveigner [10], à prendre congé, à remercier, à saluer, à présenter mon service et tels compliments verbeux des lois cérémonieuses de notre civilité, je ne connais personne si sottement stérile de langage que moi, et n'ai jamais été employé à faire des lettres de faveur et recommandation que celui pour qui c'était n'ait trouvées sèches et lâches *.....

(Chap. XXXIX.)

1. Non pas gai, mais du ton de la comédie, c'est-à-dire familier. *Privé* a à peu près la même valeur. — 2. Je n'en crois pas autant qu'on m'en dit. — 3. Gramm., 120. — 4. Façons de s'offrir ; expliqué plus bas par l'opposition de *présenter* et *donner*. — 5. Gramm., 28. — 6. Gramm., 60. — 7. Ceux pour qui j'ai les sentiments les plus respectueux sont ceux avec lesquels j'emploie le moins ces cérémonieuses formules. — 8. J'oublie de prendre les démarches d'un sentiment étudié. — 9. *Et me présente... donné*, addition de 1595. Tout cela se vérifie quand on lit ses lettres à L'Hospital et à Henri IV. — 10. Donner la bienvenue, bien recevoir.

XIV

De Democritus et Heraclitus.

« Le jugement est un outil à tous sujets », petits et grands, à preuve l'usage qu'en fait Montaigne dans les *Essais*. [De même l'homme se juge aussi bien par les petites choses que par les grandes, peut-être même plus encore par les premières, parce qu'il est un être chétif et vil. Voilà pourquoi Montaigne approuve le rire de Démocrite plus que les larmes d'Héraclite, le rire impliquant plus de dédain pour les choses humaines.]

Tout est matière à exercer notre jugement.

Essais, 1595

Le jugement est un outil à tous sujets et se mêle partout ; à cette cause *, aux essais que j'en fais ici, j'y emploie toute sorte d'occasion [1]. Si c'est un sujet que je n'entende * point, à cela même [2] je l'essaie *, sondant le gué de bien loin ; et puis, le trouvant trop profond pour ma taille, je me tiens à la rive : et cette reconnaissance * de ne pouvoir passer outre, c'est un trait de son effet [3], oui *, de ceux dont il se vante le plus. Tantôt à un sujet vain et de néant *, j'essaie voir s'il trouvera de quoi lui donner corps, et de quoi l'appuyer et l'étançonner ; tantôt je le promène à un sujet noble et tracassé * auquel il n'a * rien à trouver de soi, le chemin en étant si frayé qu'il ne peut marcher que sur la piste d'autrui : là il fait son jeu à élire [4] la route qui lui semble la meilleure et, de mille sentiers, il dit que cettui-ci ou cettui-là a été le mieux choisi. Je prends de la fortune * le premier argument * ; ils me sont également bons et ne desseigne * jamais

1. Toutes les occasions me sont bonnes pour l'épreuve que je fais ici de mon jugement. *Y* fait double emploi avec *aux essais*. — 2. Il est peu vraisemblable que *à cela même* signifie « pour cette raison même », il faut comprendre « je le mets à l'épreuve sur cela même ». — 3. C'est une preuve de son efficacité que de reconnaître son impuissance. Si Montaigne s'est souvent plaint de sa mémoire, il s'est toujours loué de son jugement. (Voir p. 223). — 4. Il joue son rôle en choisissant. Variante de 1580 : *à trier*.

de les traiter entiers ; car je ne vois le tout de rien ; ne font* pas ceux qui nous promettent de nous le faire voir[1]. De cent membres * et visages * qu'a chaque chose, j'en prends un, tantôt à lécher seulement, tantôt à effleurer, et parfois à pincer jusqu'à l'os : j'y donne une pointe, non pas le plus largement, mais le plus profondément que je sais, et aime plus [2] souvent à les saisir par quelque lustre [3] inusité. Je me hasarderais [4] de traiter à fond quelque matière si je me connaissais moins et me trompais en [5] mon impuissance. Semant ici un mot, ici un autre, échantillons dépris [6] de leur pièce, écartés, sans dessein, sans promesse, je ne suis pas tenu d'en faire bon [7], ni de m'y tenir moi-même, sans varier quand il me plaît et me rendre [8] au doute et incertitude, et à ma maîtresse forme *, qui est l'ignorance.....

(Chap. L.)

XV

De la vanité des paroles.

Montaigne fait peu de cas de la rhétorique et de l'éloquence. [De même il condamne toutes les façons de parler ambitieuses qui veulent dépasser la réalité.]

L'art de la parole est un art menteur et malsain.

Un rhétoricien du temps passé disait que son métier était « de choses petites, les faire paraître et trouver grandes ». C'est un cordonnier [9] qui sait faire des grands souliers à un petit pied. On lui eût fait donner le fouet

1. Ils ne le voient pas davantage, ceux qui... —— 2. Gramm., 17. —— 3. Face, aspect. —— 4. *Je me hasarderais... ignorance*, addition de 1595. —— 5. Sur le fait de. —— 6. Détachés, séparés. —— 7. *Faire bon de quelque chose*, garantir cette chose, au propre et au figuré « Vous pouvez compter sur cinquante pistoles, je vous en fais bon. » (LESAGE.) « Je vous fais bon seulement de mon cœur et vous réponds d'une sincérité pareille à la vôtre ». (BALZAC.) —— 8. Et sans revenir au doute... ——

On peut le comparer à un cordonnier

en 5parte, de faire profession d'une art [1] piperesse * et mensongère... Ceux qui masquent et fardent les femmes font moins de mal, car c'est chose de peu de perte de ne les voir pas en leur naturel, là où [2] ceux-ci font état * de tromper non pas nos yeux, mais notre jugement et d'abâtardir et corrompre l'essence des choses. Les républiques qui se sont maintenues en un état réglé et bien policé *, comme la crétense ou lacédémonienne, elles n'ont pas fait grand compte * d'orateurs. Ariston [3] définit sagement la rhétorique : « Science à persuader le peuple » ; Socrate, Platon : « Art de tromper et de flatter. » Et ceux qui le nient en la générale description [4] le vérifient partout en leurs préceptes. Les Mahométans en défendent l'instruction * à leurs enfants pour son inutilité ; et les Athéniens, s'apercevant combien son usage, qui avait tout crédit en leur ville, était pernicieux, ordonnèrent que sa principale partie, qui est émouvoir les affections *, fût ôtée *, ensemble * les exordes et péroraisons [5]. C'est un outil inventé pour manier et agiter une tourbe et une commune * déréglée, et est outil qui ne s'emploie qu'aux états malades, comme la médecine. En ceux où le vulgaire, où les ignorants, où tous ont tout pu, comme celui d'Athènes, de Rhodes et de Rome, et où les choses ont été en perpétuelle tempête, là ont afflué les orateurs. Et, à la vérité, il se voit peu de personnages en ces républiques-là qui se soient poussés en grand crédit sans le secours de l'éloquence. Pompéius, César, Crassus, Lucullus, Lentulus, Métellus ont pris de là leur grand appui à se monter à cette grandeur d'autorité où ils sont enfin * arrivés [6].... L'éloquence a flori le plus à Rome lorsque les affaires ont été

1. Gramm., 2. — 2. Gramm., 69. — 3. *Ariston... pérorations*, ajouté en 1595. — 4. Définition. — 5. Péroraisons. — 6. Par tempérament, Montaigne aime peu l'éloquence, mais il lui en veut surtout d'être l'instrument des révolutions. Les raisons qu'il invoque ici contre elle, inspirées d'ailleurs du *Dialogue des Orateurs* (40-42), ont été reprises à la fin du seizième siècle par de nombreux publicistes qui rendaient l'éloquence responsable des misères des guerres civiles. — Montaigne avait lu le grand ouvrage de Jean Bodin, *Les six Livres de la République*, paru en 1577. L'auteur y reconnaissait la puissance de l'éloquence, mais il trouvait qu'elle l' « emploie plus souvent à mal qu'à bien... C'est un couteau fort dangereux en la main d'un furieux homme que l'éloquence en la bouche d'un harangueur mutin » Cependant il lui rend justice à l'occasion : « Et n'y a point de moyen plus grand d'apaiser les séditions

en plus mauvais état et que l'orage des guerres civiles les agitait, comme un champ libre et indompté [1] porte les herbes plus gaillardes. Il semble par là que les polices * qui dépendent d'un monarque en ont moins de besoin que les autres, car la bêtise et facilité qui se treuve en la commune * et qui la rend sujette à être maniée et contournée par les oreilles au doux son de cette harmonie sans venir à peser et connaître la vérité des choses par la force de raison, cette facilité, dis-je, ne se treuve pas si aisément en un seul et est plus aisé de le garantir par bonne institution * et bon conseil de l'impression de cette poison [2].....

(Chap. LI.)

et contenir les sujets en l'obéissance des princes que d'avoir un sage et vertueux prêcheur par le moyen duquel on puisse fléchir et ployer doucement les mœurs des plus rebelles. » Du Vair la défend au contraire, en homme qui l'a aimée et pratiquée : « L'on ne peut pas nier que beaucoup de méchants hommes ne se soient mal servis de l'éloquence... Mais on ne conclura jamais par là qu'il la faille rejeter ou négliger. Cela lui est commun avec les plus excellentes choses du monde qu'elles peuvent tourner à mal ou à bien selon que celui qui les possède est disposé. La plupart des hommes abusent de leur entendement : qui voudra dire pour cela qu'il fût bon qu'ils n'en eussent point ? » (*De l'éloquence française*). —— 1. Au sens latin : non travaillé, inculte. —— 2. Amyot, dans une œuvre composée pour Henri III et imprimée pour la première fois en 1805, *Projet de l'éloquence royale*, exprime des idées assez voisines de celles de Montaigne. Cette « éloquence vulgaire » qui fleurit à Rome n'est bonne qu'à « flatter le peuple et à lui complaire, » et il ne faut pas en déplorer l'absence. Par contre Du Vair laisse percer le regret que le régime monarchique ne soit pas favorable au développement de l'art oratoire : « Le Prince, dévouant ses veilles et son soin à notre salut, et se mettant comme en continuelle garde pour nous, a alenti le cours de nos esprits et les a comme relégués au soin et à la conduite de leurs familles particulières, de sorte que, comme un cheval généreux qui est dans une trop courte carrière, ils n'ont pu faire paraître ce qu'ils avaient de force et de vigueur. » Sur *poison*, voir Gramm., 2.

XVI

Des prières.

C'est une faute de conserver dans son cœur des sentiments coupables au moment même où on invoque Dieu. [Cependant beaucoup le prient en menant une vie toute de vice et de mensonge. Montaigne blâme les protestants d'avoir traduit les livres saints en langue vulgaire. Il est d'avis de prier rarement, si l'on n'est que rarement dans des dispositions vraiment religieuses.]

Quand et comment il faut prier.

Essais, 1595.

justice et la puissance de Dieu sont inséparables : pour néant * implorons-nous sa force en une mauvaise cause. Il faut avoir l'âme nette, au moins en ce moment auquel nous le prions, et déchargée de passions vicieuses ; autrement nous lui présentons nous-mêmes les verges de quoi nous châtier : au lieu de rhabiller * notre faute, nous la redoublons, présentant à celui à qui nous avons à demander pardon une affection * pleine d'irrévérence et de haine. Voilà pourquoi je ne loue pas volontiers ceux que je vois prier Dieu plus [1] souvent et plus ordinairement, si les actions voisines de la prière ne me témoignent quelque amendement et réformation... Et l'assiette * d'un homme mêlant à une vie exécrable la dévotion semble être aucunement [2] plus condamnable que celle d'un homme conforme à soi et dissolu partout : pourtant * refuse notre Église tous les jours la faveur de son entrée et société * aux mœurs * obstinées à quelque insigne malice *. Nous prions par usage et par coutume, ou, pour mieux dire, nous lisons ou prononçons nos prières ; ce n'est enfin que mine : et me déplaît de voir faire trois signes de croix au *Benedicite*, autant à Grâces (et plus m'en déplaît-il de ce

1. Gramm., 17. — 2. Gramm., 111.

que c'est un signe que j'ai en révérence et continuel usage, mèmement * quand je bâille), et cependant, toutes les autres heures du jour, les voir occupées à la haine, l'avarice, l'injustice : aux vices leur heure, son heure à Dieu, comme par compensation et composition *. C'est miracle de voir continuer des actions si diverses *, d'une si pareille teneur *, qu'il ne s'y sente point d'interruption et d'altération aux confins mêmes et passage de l'une à l'autre. Quelle prodigieuse conscience [7] se peut donner repos, nourrissant * en même gîte, d'une société * si accordante et si paisible, le crime et le juge?.....

(Chap. LVI.)

1. La dernière phrase est une addition de 1595.

Cul-de-lampe tiré des *Essais* de 1595.

LIVRE II

XVII

De l'inconstance de nos actions.

Essais, 1595.

Ceux qui s'exercent à contrerôler * les actions humaines ne se treuvent en aucune partie si empêchés * qu'à les rapiécer [1] et mettre à même lustre : car elles se contredisent communément de si étrange façon qu'il semble impossible qu'elles soient parties de même boutique... Notre façon ordinaire, c'est d'aller après * les inclinations de notre appétit *, à gauche, à dextre, contremont *, contrebas *, selon que le vent des occasions nous emporte. Nous ne pensons ce que nous voulons qu'à l'instant que nous le voulons, et changeons comme cet animal [2] qui prend la couleur du lieu où on le couche *. Ce que nous avons à cette heure proposé *, nous le changeons tantôt *, et tantôt * encore retournons sur nos pas : ce n'est que branle * et inconstance :

Ducimur ut nervis alienis mobile lignum [3].

1. Il songe à des morceaux d'étoffe, dont il s'agit de faire une seule pièce ayant partout même aspect. — 2. Le caméléon. — 3. Nous nous laissons conduire comme un automate au bout d'une ficelle. (Horace *Satires*, II, 7, 82.)

Nous n'allons pas, on nous emporte : comme les choses qui flottent, ores * doucement, ores avec violence, selon que l'eau est ireuse ou bonasse [1].

> Nonne videmus
> Quid sibi quisque velit nescire, et quærere semper,
> Commutare locum quasi onus deponere possit [2] ?

Chaque jour, nouvelle fantaisie, et se meuvent nos humeurs * avec les mouvements du temps :

> Tales sunt hominum mentes, quali pater ipse
> Juppiter auctifero lustravit lumine terras [3].

Nous flottons entre divers avis : nous ne voulons rien librement, rien absolument, rien constamment *.

...Celui que vous vîtes hier si aventureux, ne trouvez pas étrange de le voir aussi poltron le lendemain : ou la colère, ou la nécessité, ou la compagnie, ou le vin, ou le son d'une trompette lui avait mis le cœur au ventre ; ce n'est pas un cœur ainsi formé par discours *, ces circonstances le lui ont fermi * ; ce n'est pas merveille * si le voilà devenu autre par autres circonstances contraires. Cette variation [4] et contradiction qui se voit en nous si souple a fait que aucuns nous songent [5] deux âmes, d'autres deux puissances qui nous accompagnent et agitent chacune à sa mode vers le bien l'une, l'autre vers le mal, une si brusque diversité ne se pouvant bien assortir à un sujet * simple. Non seulement le vent des accidents * me remue selon son inclination * ; mais en outre, je me remue et trouble moi-même par l'instabilité de ma posture ; et qui y regarde primement * ne se treuve guère deux fois

1. *Ireux*, irrité. *Bonasse*, calme, en parlant de la mer. Ce mot fut employé comme nom jusqu'à l'époque de Corneille : « Un orage si prompt, que trouble une *bonace*, D'un naufrage certain nous porte la menace. » (*Cid*, II, 3.) —— 2. Ne voyons-nous pas que l'homme ne sait pas lui-même ce qu'il veut, et qu'il cherche sans cesse et qu'il change de place, comme s'il pouvait ainsi se décharger de son fardeau ? (Lucrèce, III, 1070). —— 3. Les pensées des hommes varient avec les jours dont le grand Jupiter répand sur le monde la lumière créatrice. (Traduit d'Homère, *Odyssée*, XVIII, 136, par Cicéron et cité par saint Augustin.) —— 4. *Cette variation... simple*, addition de 1595. Tout le reste de ce chapitre date de 1588, sauf, *chaste, luxurieux* et *savant... prodigue*, qui sont encore des additions de 1595. —— 5. Gramm., 83.

en même état. Je donne à mon âme tantôt un visage *, tantôt un autre, selon le côté où je la couche *. Si je parle diversement de moi, c'est que je me regarde diversement. Toutes les contrariétés * s'y treuvent, selon quelque tour et en quelque façon : honteux *, insolent ; chaste, luxurieux ; bavard, taciturne ; laborieux [1], délicat ; ingénieux, hébété ; chagrin, débonnaire * ; menteur, véritable ; savant, ignorant ; et libéral et avare et prodigue : tout cela je le vois en moi aucunement [2], selon que je me vire * ; et quiconque s'étudie bien attentivement treuve en soi, voire * et en son jugement même, cette volubilité * et discordance. Je n'ai rien à dire de moi entièrement [3], simplement et solidement, sans confusion et sans mélange, ni en un mot. *Distinguo* [4] est le plus universel membre * de ma logique...

(Chap. I.)

XVIII

A demain les affaires.

Montaigne célèbre l'œuvre d'Amyot. [Il vient de lire son Plutarque et se demande, à propos de certaines anecdotes rencontrées au cours de sa lecture, si l'on doit, soit par convenance, soit pour ne pas gâter son plaisir, s'abstenir en société ou pendant une fête de prendre connaissance d'un message important.]*

Éloge d'Amyot.

Je donne, avec raison, ce me semble, la palme à Jac-

1. Qui ne craint pas la peine, par opposition à *délicat*, qui est d'une sensibilité facile à blesser. — 2. Gramm., 111. — 3. *Entièrement*, absolument. *Solidement*, en bloc. Rien n'est plus vrai et c'est ce qui doit rendre prudent quand il s'agit de juger un pareil homme. Un exemple en fait foi, son attitude en face de la mort, suivant qu'il s'agit de La Boétie ou de ses administrés. — 4. « Je distingue », ou, comme nous disons : « Distinguons ». — 5. Ce chapitre est approximativement daté du fait qu'il s'inspire des *Œuvres morales* de Plutarque, dont la traduction par Amyot parut en 1572. Montaigne était incapable de les lire dans le texte. La traduction des *Vies* remontait à 1559.

JACQUES AMYOT
(D'après une gravure de Léonard Gaultier.)

ques Amyot [1] sur tous nos écrivains français, non seulement pour la naïveté et pureté du langage, en quoi il surpasse tous autres, ni [2] pour la constance d'un si long travail, ni pour la profondeur de son savoir, ayant pu développer * si heureusement un auteur si épineux et ferré [3] (car on m'en dira ce qu'on voudra, je n'entends rien au grec [4], mais je vois un sens si bien joint et entretenu * partout en sa traduction que, ou il a certainement entendu * l'imagination * vraie de l'auteur, ou, ayant, par longue conversation *, planté * vivement dans son âme une générale idée de celle de Plutarque, il ne lui a au moins rien prêté * qui le démente ou qui le dédie [5]); mais surtout, je lui sais bon gré d'avoir su trier et choisir un livre si digne * et si à propos pour en faire présent à son pays. Nous autres ignorants étions perdus si ce livre ne nous eût relevés du bourbier : sa merci *, nous osons à cette heure et parler et écrire : les dames en régentent les maîtres d'école [6] : c'est notre bréviaire. Si ce bonhomme * vit, je lui résigne * Xénophon pour en faire autant. C'est une occupation plus aisée et d'autant plus propre à sa vieillesse. Et puis je ne sais comment il me semble, quoiqu'il se démêle bien brusquement [7] et nettement d'un mauvais pas, que toutefois son style est plus chez soi quand il n'est pas pressé et qu'il roule à son aise....

(Chap. IV.)

1. C'est faire tort à Rabelais, mais Montaigne ne prend pas au sérieux Rabelais. Il le range parmi les auteurs « simplement plaisants ». — 2. Gramm., 118. — 3. Dur, difficile. — 4. *Je n'entends rien au grec* forme une parenthèse dans une parenthèse. — 5. Gramm., 78. Tout le monde n'était pas de cet avis, mais les érudits eurent beau lui montrer les fautes d'Amyot, Montaigne n'en modifia pas ce jugement favorable. Voir *Journal de voyage*, p. 251. — 6. Les dames, en s'aidant de lui, font la leçon aux maîtres d'école. On peut dire qu'il fut le « bréviaire» de tous ceux qui aimaient les lettres, même de Henri IV, dont Scaliger disait : « Il hait les doctes. » Racine le lisait à Louis XIV, et J.-J. Rousseau enfant en faisait ses délices. — 7. Cette phrase, qui ne continue guère ce qui précède et qui conclut mal ce morceau, signifie : bien qu'il se tire lestement des mauvais pas, son style est plus lui-même quand il n'est pas gêné par la difficulté de son modèle

XIX

De la conscience.

[Montaigne prouve à l'aide de nombreux exemples que notre conscience nous trahit, en dépit de nos efforts pour dissimuler.] Il désapprouve la question judiciaire, qui n'aide pas toujours la conscience à se libérer et ne sert pas toujours la vérité [1]

Contre la torture.

Essais, 1595.

Est une dangereuse invention que celle des gehennes *, et semble que ce soit plutôt un essai * de patience * que de vérité. Et celui [2] qui les peut souffrir * cache la vérité, et celui qui ne les peut souffrir. Car pourquoi la douleur me fera-elle plutôt confesser ce qui en est qu'elle ne me forcera de dire ce qui n'est pas ? Et, au rebours, si celui qui n'a pas fait ce de quoi on l'accuse est assez patient * pour supporter ces tourments, pourquoi ne le sera celui qui l'a fait, un si beau guerdon [3] que de la vie lui étant proposé * ? Je pense que le fondement de cette invention vient de la considération de l'effort de la conscience [4] : car, au coupable, il semble qu'elle aide à la torture pour lui faire confesser sa faute et qu'elle l'affaiblisse [5] ; et de l'autre part, qu'elle fortifie l'innocent contre la torture. Pour dire vrai, c'est un moyen plein d'incertitude et de danger : que ne dirait-on, que ne ferait-on pour fuir à [6] si grièves douleurs ?

Etiam innocentes cogit mentiri dolor [7].

D'où il advient que celui que le juge a gehenné pour

1. Ce chapitre, comme celui qui précède, est inspiré des *Œuvres morales* de Plutarque. — 2. *Et celui... souffrir*, ajouté en 1595. — 3. Récompense. Vieux mot qui ne survit pas au seizième siècle. — 4. La force de la conscience. — 5. Qu'elle affaiblisse le coupable. — 6. Gramm., 84. — 7. La douleur oblige à mentir même les innocents. (Publ. Syrus.) Cette citation et la phrase qui la suit ont été ajoutées en 1595, ainsi que le dernier alinéa *Plusieurs... tuer*.

ne le faire mourir innocent, il le fasse [1] mourir innocent et gehenné. Mille et mille en ont chargé leur tête de fausses confessions... Mais tant y a* que c'est, dit-on, le moins mal que l'humaine faiblesse ait pu inventer : bien inhumainement pourtant et bien inutilement, à mon avis.

Plusieurs nations, moins barbares en cela que la grecque et la romaine, qui les appellent ainsi, estiment horrible et cruel de tourmenter et dérompre* un homme, de la faute duquel vous êtes encore en doute. Que peut-il mais de [2] votre ignorance ? Êtes-vous pas injuste, qui [3], pour ne le tuer sans occasion*, lui faites pis que le tuer [4] ?...

(Chap. V.)

XX

De l'exercitation.

[On peut, en exerçant son âme, faire qu'elle soit préparée aux plus rudes épreuves. Il faut cependant en excepter la mort. Encore, dans certaines défaillances, peut-on en avoir une sorte d'avant-goût.] Montaigne invoque à l'appui de cette affirmation son propre exemple (p. 136). Il se justifie ensuite de s'être ainsi mis en scène, et revendique pour le philosophe le droit de parler de lui-même (p. 141) [5].

1. Gramm., 96. —— 2. *Mais* (*magis*, plus). *N'en pouvoir mais*, n'en pouvoir plus, n'être pas responsable de ce qui se produit. « Et *puis-je mais* des soins qu'on ne va pas vous rendre ? » (Molière, *Misanthrope*, III, 5.) —— 3. Gramm., 67. —— 4. Cette généreuse protestation contre la question judiciaire sera reprise par Montesquieu et Voltaire. Cependant déjà vers la fin du seizième siècle certains magistrats commençaient à en voir les abus. Une pauvre femme du village de Dinteville, accusée de sorcellerie, mourut pendant l'épreuve par l'eau dans la rivière d'Aube (1594). Le jugement fut cassé à la requête de Louis Servin, avocat général au Parlement de Paris, en 1601. « L'inconvénient (de l'épreuve par l'eau), dit-il, est double, à savoir pour le danger que la personne qui serait éprouvée par cette immersion et bain dans la rivière ne fût précipitée à la mort, soit en se noyant si elle enfonce (et on prend qu'aller au fond est une marque d'innocence), soit que, pour n'être allée au fond, on la présumât coupable. » —— 5. Si l'accident dont parle Montaigne date des troisièmes troubles, comme Montaigne déclare qu'il le raconte quatre ans après, il faut placer en 1573 ou 1574 la composition du présent chapitre. Les deuxièmes troubles eurent lieu de 1556 à 1558.

Montaigne s'observe et s'étudie aux portes mêmes de la mort.

Essais, 1595

Plusieurs choses nous semblent plus grandes par imagination que par effet *. J'ai passé une bonne partie de mon âge * en une parfaite et entière santé ; je dis non seulement entière, mais encore allègre et bouillante. Cet état, plein de verdeur et de fête, me faisait trouver si horrible la considération des maladies que, quand je suis venu[1] à les expérimenter, j'ai trouvé leurs pointures * molles * et lâches au prix de ma crainte. Voici que[2] j'éprouve tous les jours : suis-je à couvert chaudement, dans une bonne salle, pendant qu'il se passe une nuit orageuse et tempétueuse, je m'étonne * et m'afflige pour ceux qui sont lors en campagne : y suis-je moi-même, je ne désire pas seulement * d'être ailleurs. Cela seul, d'être toujours enfermé dans une chambre, me semblait insupportable : je fus incontinent dressé à y être une semaine et un mois, plein d'émotion, d'altération * et de faiblesse, et ai trouvé que, lors de ma santé, je plaignais les malades beaucoup plus que je ne me treuve à plaindre moi-même, quand j'en suis[3], et que la force de mon appréhension enchérissait[4] près de moitié l'essence et vérité de la chose. J'espère qu'il m'en adviendra de même de la mort et qu'elle ne vaut pas la peine que je prends à tant d'apprêts que je dresse * et tant de secours que j'appelle et assemble pour en soutenir l'effort. Mais, à toutes aventures *, nous ne pouvons nous donner trop d'avantage.

Pendant nos troisièmes troubles, ou deuxièmes (il ne me souvient pas bien de cela), m'étant allé un jour promener à une lieue de chez moi, qui suis assis dans le moyau[5] de tout le trouble des guerres civiles de France, estimant être en toute sûreté et si voisin de ma retraite que je n'avais point besoin de meilleur équipage, j'avais

1. Gramm., 39. — 2. Gramm., 60. — 3. Quand je suis du nombre (des malades). — 4. Gramm., 83. — 5. Dans le milieu. *Moyau* est le même mot que *moyeu*, partie centrale de la roue où s'enfonce l'essieu et dans laquelle s'emboîtent les rais (de *modiolus*, diminutif de *modius*, boisseau, par ressemblance de forme de l'un avec l'autre).

pris un cheval bien aisé, mais non guère [1] ferme. A mon retour, une occasion soudaine s'étant présentée de m'aider de ce cheval à [2] un service qui n'était pas bien de son usage, un de mes gens, grand et fort, monté sur un puissant roussin [3] qui avait une bouche désespérée [4], frais au demeurant et vigoureux, pour faire le hardi et devancer ses compagnons, vint à le pousser à toute bride droit dans ma route et fondre comme un colosse sur le petit homme et petit cheval et le foudroyer de sa raideur et de sa pesanteur, nous envoyant l'un et l'autre les pieds contremont*, si que [5] voilà le cheval abattu et couché tout étourdi; moi, dix ou douze pas au-delà, étendu à la renverse, le visage tout meurtri et tout écorché, mon épée, que j'avais à la main, à plus de dix pas au-delà, ma ceinture en pièces, n'ayant ni mouvement ni sentiment non plus [6] qu'une souche. C'est le seul évanouissement que j'aie senti* jusques à cette heure.

Ceux qui étaient avec moi, après avoir essayé par tous les moyens qu'ils purent de me faire revenir, me tenant pour mort, me prirent entre leurs bras et m'emportaient avec beaucoup de difficulté en ma maison, qui était loin de là environ une demi lieue française. Sur le chemin, et après avoir été plus de deux grosses heures tenu pour trépassé, je commençai à me mouvoir et respirer, car il était tombé si grande abondance de sang dans mon estomac que, pour l'en décharger, nature eut besoin de ressusciter ses forces. On me dressa sur mes pieds, où je rendis un plein seau de bouillons de sang pur et plusieurs fois, par le chemin, il m'en fallut faire de même. Par là je commençai à reprendre un peu de vie, mais ce fut par les menus [7] et par un si long trait de temps que mes premiers sentiments étaient beaucoup plus approchants de la mort que de la vie :

1. Gramm. ,113 et 111. — 2. Gramm., 120. — 3. On appelait *roussin*, un fort cheval employé à labourer ou à porter de lourdes charges. — 4. Sens latin : perdu, qui ne laisse plus rien espérer, sur quoi on ne peut rien. — 5 Gramm., 122. — 6. Gramm., 113. — 7. Au lieu de *par le menu*, on pouvait dire au seizième siècle *par les menus*. « Et n'est pas besoin maintenant de conter par les menus... » (La Boétie.) Cette expression signifie : par le détail, détail par détail, donc peu à peu.

Perchè, dubbiosa ancor del suo ritorno,
Non s'assicura attonita la mente [1].

Cette recordation, que j'en ai fort empreinte en mon âme, me représentant son image [2] et son idée * si près du naturel, me concilie * aucunement [3] à elle. Quand je commençai à y voir, ce fut d'une vue si trouble, si faible et si morte, que je ne discernais encore rien que la lumière.

Come quel ch'or apre, or chiude
Gli occhi, mezzo tra'l sonno et l'esser desto [4].

Quant aux fonctions de l'âme, elles naissaient avec même progrès que celles du corps. Je me vis tout sanglant, car mon pourpoint était taché partout du sang que j'avais rendu. La première pensée qui me vint, ce fut que j'avais une arquebusade en la tête : de vrai, en même temps, il s'en tirait plusieurs autour de nous. Il me semblait que ma vie ne me tenait plus qu'au bout des lèvres; je fermais les yeux pour aider, ce me semblait, à la pousser hors [5], et prenais plaisir à m'alanguir et à me laisser aller. C'était une imagination * qui ne faisait que nager superficiellement en mon âme, aussi tendre * et aussi faible que tout le reste, mais à la vérité non seulement exempte de déplaisir, ains * mêlée à cette douceur que sentent ceux qui se laissent glisser au sommeil.

Je crois que c'est ce même état où [6] se treuvent ceux qu'on voit défaillants de faiblesse en l'agonie de la mort et tiens * que nous les plaignons sans cause, estimant qu'ils soient [7] agités de grièves douleurs ou qu'ils aient l'âme pressée de cogitations * pénibles [8]... Or à présent que je l'ai essayé * par effet *, je ne fais nul doute que je n'en aie

1. Car l'âme ébranlée, encore incertaine de son retour, ne peut se raffermir. (Tasse, *Gerusalemme liberata*, XII, 74.) — 2. Ce souvenir, que j'ai profondément gravé,... me remettant comme sous les yeux l'image (de la mort... — 3. Gramm., 111. — 4. Comme un homme qui moitié endormi et moitié éveillé, tantôt ouvre et tantôt ferme les yeux. Tasse, *ibid.*, VIII, 26.) A part celle-ci, toutes les citations de ce morceau ont été ajoutées après coup, en 1588. — 5. Gramm., 111. — 6. Gramm., 59. — 7. Gramm., 93. — 8. « A l exception d'un très petit nombre de maladies aiguës,... dans toutes les autres on meurt tranquillement, doucement et sans douleurs : et même ces terribles agonies effraient plus les spectateurs qu'elles ne tourmentent le malade... La plupart des hommes meurent donc sans le savoir. » (Buffon, *De l'homme.*)

bien jugé jusques à cette heure, car premièrement, étant tout évanoui[1], je me travaillais d'[2] entr'ouvrir mon pourpoint à beaux ongles [3] (car j'étais désarmé) et si [4] sais que je ne sentais en l'imagination * rien qui me blessât, car il y a plusieurs mouvements en nous qui ne partent pas de notre ordonnance.

Semianimesque micant digiti ferrumque retractant [5].

Ceux qui tombent élancent [6] ainsi les bras au devant de leur chute par une naturelle impulsion qui fait que nos membres se prêtent * des offices * et ont des agitations à part de notre discours *.

Falciferos memorant currus abscindere membra..
Ut tremere in terra videatur ab artubus id quod
Decidit abscissum, cum mens tamen atque hominis vis,
Mobilitate mali, non quit sentire dolorem [7].

J'avais mon [8] estomac pressé de ce sang caillé, mes mains y couraient d'elles-mêmes, comme elles font * souvent où il nous démange, contre l'avis de notre volonté...

Comme j'approchai [9] de chez moi, où l'alarme de ma chute avait déjà couru, et que ceux de ma famille m'eurent rencontré avec les cris accoutumés en telles choses, non seulement je répondais quelque mot à ce qu'on me demandait, mais encore ils [10] disent que je m'avisai de commander qu'on donnât un cheval à ma femme, que je voyais s'empêtrer et se tracasser * dans le chemin, qui est montueux et malaisé. Il semble que cette considération dût partir d'une âme éveillée; si est-ce que [11] je n'y étais [12]

1. Tout évanoui que j'étais. — 2. Gramm., 120. — 3. Avec tous mes ongles (car je n'avais pas de cuirasse). Montaigne avait écrit en 1580 : à *belles ongles*. Cf. à belles dents. — 4. Gramm., 121. — 5. Les doigts mourants s'agitent et ressaisissent le fer. (VIRGILE, *Énéide*, X, 396.) — 6. Gramm., 83. — 7. On dit que les chars armés de faux tranchent les membres si vite qu'on en voit palpiter à terre les fragments détachés. Et cependant, l'âme du blessé, tant le coup est rapide, n'a pu en sentir la douleur. (LUCRÈCE, III, 642.) — 8. Gramm., 44. — 9. Gramm., 109. — 10. Gramm., 28. — 11. Gramm., 121. — 12. Il semble bien que ce soit ici une façon de parler populaire encore vivante, qui consiste à employer *y* à la place d'un adjectif ou d'une locution à valeur adjective. « Il n'y a homme au monde qui soit *à vous* si véritablement que j'*y* suis. » (LA ROCHEFOUCAULD.)

aucunement ; c'étaient des pensements * vains, en nue [1], qui étaient émus * par les sens des yeux et des oreilles ; ils ne venaient pas de chez moi. Je ne savais pourtant ni d'où je venais ni où j'allais, ni ne pouvais peser et considérer ce qu'on me demandait : ce sont de légers effets que les sens produisaient d'eux-mêmes comme d'un usage [2] ; ce que l'âme y prêtait *, c'était en songe, touchée bien légèrement et comme léchée seulement et arrosée par la molle impression des sens [3].

Cependant * mon assiette * était à la vérité très douce et paisible ; je n'avais affliction ni pour autrui ni pour moi ; c'était une langueur et une extrême faiblesse, sans aucune douleur. Je vis ma maison sans la reconnaître. Quand on m'eut couché, je sentis une infinie douceur à ce repos, car j'avais été vilainement tirassé par ces pauvres gens, qui avaient pris la peine de me porter sur leurs bras par un long et très mauvais chemin et s'y étaient lassés deux ou trois fois les uns après les autres. On me présenta force remèdes, de quoi je n'en reçus [4] aucun, tenant pour certain que j'étais blessé à mort par la tête. C'eût été, sans mentir, une mort bien heureuse, car la faiblesse de mon discours * me gardait * d'en rien juger et celle du corps d'en rien sentir [5]. Je me laissais couler si doucement et d'une façon si molle et si aisée que je ne sens guère autre action moins pesante que celle-là était [6].

Quand je vins à revivre et à reprendre mes forces,

Ut tandem sensus convaluere mei [7],

qui [8] fut deux ou trois heures après, je me sentis tout

1. Vagues et inconsistants comme des nuées. — 2. Comme par l'effet d'une habitude, donc machinalement. — 3. Il y a là un très curieux essai de notation de faits psychologiques presque inanalysables. — 4. Dont je n'acceptai aucun. Sur *en*, Gramm., 38. — 5. On peut supposer que c'est ce passage, ou quelque autre de même esprit, — car ils sont nombreux dans Montaigne — qui le fait juger par Pascal en ces termes : « On ne peut excuser ses sentiments tout païens sur la mort ; car il faut renoncer à toute piété, si on ne veut au moins mourir chrétiennement ; or il ne pense qu'à mourir lâchement et mollement par tout son livre. » (*Pensées*, Section II, 63, Ed. Brunschvieg.) — 6. Gramm., 115. — 7. Lorsqu'enfin mes sens reprirent quelque vigueur. (Ovide, *Tristes*, I, 3, 14.) — 8. Gramm., 60.

d'un train rengager[1] aux douleurs, ayant les membres tout moulus et froissés de ma chute, et en fus si mal deux ou trois nuits après, que j'en cuidai * remourir encore un coup *, mais d'une mort plus vive[2], et me sens encore de la secousse de cette froissure.

Je ne veux pas oublier ceci, que la dernière chose en quoi je me pus remettre[3], ce fut la souvenance de cet accident, et me fis redire plusieurs fois où j'allais, d'où je venais, à quelle heure cela m'était advenu avant que de le pouvoir concevoir. Quant à la façon de ma chute, on me la cachait en faveur de celui qui en avait été cause et m'en forgeait-on d'autres. Mais longtemps après et le lendemain, quand ma mémoire vint à s'entr'ouvrir et me représenter l'état où je m'étais trouvé en l'instant que j'avais aperçu ce cheval fondant sur moi (car je l'avais vu à mes talons et me tins pour mort, mais ce pensement * avait été si soudain que la peur n'eut pas loisir de s'y engendrer), il me sembla que c'était un éclair qui me frappait l'âme de secousse et que je revenais de l'autre monde.

Du droit qu'a le philosophe de parler de lui-même.

Ce conte * d'un événement si léger est assez vain, n'était l'instruction que j'en ai tirée pour moi, car à la vérité, pour s'apprivoiser à la mort, je trouve qu'il n'y a que de s'en avoisiner. Or, comme dit Pline, chacun est à soi-même une très-bonne discipline *, pourvu qu'il ait la suffisance * de s'épier de près. Ce n'est pas ici [4] ma doctrine *, c'est mon étude ; et n'est pas la leçon d'autrui, c'est la mienne, et ne me doit-on [5] pourtant savoir mauvais gré si je la communique : ce qui me sert peut aussi, par accident *, servir à un autre. Au demourant, je ne gâte rien, je n'use que du mien ; et si je fais le fol, c'est à mes dépens, et sans l'intérêt * de personne ; car c'est

1. Ramener de nouveau. — 2. Ce mot explique par contraste l'expression vue ailleurs (p. 45) « les plus mortes morts » et à son tour il est éclairé par elle. — 3. Se replacer par le souvenir, se ressouvenir. — 4. Ceci n'est pas... — 5. Toute la fin de ce chapitre, depuis *Et ne me doit-on* est une addition de 1595 destinée évidemment à répondre à des critiques dont les *Essais* avaient été l'objet.

en folie[1] qui meurt en moi, qui n'a point de suite*. Nous n'avons nouvelles que de deux ou trois anciens qui aient battu ce chemin, et si[2] ne pouvons dire si c'est du tout* en pareille manière à cette-ci, n'en connaissant que les noms[3]. Nul depuis ne s'est jeté sur leur trace. C'est une épineuse entreprise, et plus qu'il ne semble, de suivre une allure si[4] vagabonde que celle de notre esprit, de pénétrer les profondeurs opaques de ses replis internes, de choisir[5] et arrêter tant de menus airs* de ses agitations ; et est un amusement nouveau et extraordinaire, qui nous retire des occupations communes du monde, oui*, et des plus recommandées. Il y a plusieurs années que je n'ai que moi pour visée à mes pensées, que je ne contrerôle* et n'étudie que moi ; et si j'étudie autre chose, c'est pour soudain le coucher* sur moi, ou en moi, pour mieux dire : et ne me semble point faillir* si, comme il se fait des autres sciences sans comparaison moins utiles, je fais part de ce que j'ai appris en cette-ci, quoique je ne me contente* guère du progrès que j'y ai fait. Il n'est description pareille en difficulté à la description de soi-même[6], ni certes en utilité : encore se faut-il tètonner* ; encore se faut-il ordonner et ranger pour sortir en place[7] : or, je me pare sans cesse, car je me décris sans cesse. La coutume a fait le parler de soi vicieux[8], et le prohibe obstinément, en haine de la vantance qui semble toujours être attachée aux propres* témoignages. Au lieu qu'on doit moucher l'enfant, cela s'appelle l'énaser[9].

1. Si je fais le fou..., c'est d'une folie qui ne va pas plus loin que moi... — 2. Gramm., 121. — 3. Cette circonstance exclut Marc Aurèle et saint Augustin, dont les ouvrages nous sont conservés et il n'est pas facile de savoir à qui Montaigne fait allusion. — 4. Gramm., 111. — 5. *Choisir* a ici son sens ancien de « voir, discerner » et *arrêter* équivaut à « fixer » tant de manières d'être, de formes insaisissables des mouvements de notre âme. — 6. Descartes dit : « L'âme, par laquelle je suis ce que je suis, est entièrement distincte du corps, et même.. elle est plus aisée à connaître que lui. » (*Discours de la Méthode*, 4e partie.) Cette dernière affirmation n'exclut pas forcément celle de Montaigne. — 7. Il ne faut pas (la suite le prouve) comprendre que Montaigne se représente plus beau qu'il n'est, mais qu'avant d'exposer son portrait en public, il s'applique à le peindre le mieux possible, tout en le faisant e plus exact possible. — 8. Pascal a rudement retourné ce mot contre Montaigne : « Le moi est haïssable. » « Le sot projet qu'il a de se peindre ! » — 9. Interdire au moraliste, sous prétexte de vanité,

In vitium ducit culpæ fuga[1].

Je treuve plus de mal que de bien à ce remède. Mais, quand il serait vrai que ce fût nécessairement présomption d'entretenir le peuple de soi, je ne dois pas, suivant mon général dessein, refuser une action qui publie cette maladive qualité, puisqu'elle est en moi, et ne dois cacher cette faute que j'ai, non seulement en usage, mais en profession[2]. Toutefois, à dire ce que j'en crois, cette coutume a tort de condamner le vin parce que plusieurs s'y enivrent : on ne peut abuser que des choses qui sont bonnes ; et crois de[3] cette règle qu'elle ne regarde que la populaire défaillance. Ce sont brides à veaux[4], desquelles ni les saints, que nous oyons si hautement parler d'eux, ni les philosophes, ni les théologiens ne se brident ; ne fais * -je moi, quoique je sois aussi peu l'un que l'autre. S'ils n'en écrivent à point * nommé, au moins, quand l'occasion les y porte, ne feignent * -ils pas de se jeter bien avant sur le trottoir[5]. De quoi traite Socrate plus largement que de soi ? A quoi achemine-il plus souvent les propos de ses disciples qu'à parler d'eux ; non pas de la leçon de leur livre, mais de l'être * et branle * de leur âme ? Nous nous disons[6] religieusement * à Dieu et à notre confesseur, comme nos voisins à tout le peuple. « Mais nous n'en disons, me répondra-on, que les accusations. » Nous disons donc tout ; car notre vertu même est fautière * et repentable[7]. Mon métier et mon art, c'est vivre : qui me défend d'en parler selon mon sens, expérience et usage, qu'il ordonne à l'architecte de parler des bâtiments, non selon soi, mais selon son voisin, selon la science d'un

toute confidence personnelle, c'est lui arracher le nez sous couleur de le moucher. —— 1. En évitant une faute on tombe dans une autre. (Horace, *Art poétique*, 31.)—— 2. Je ne dois pas m'interdire une action qui atteste un défaut réel de ma part, ni cacher une faute que non seulement je commets, mais que je me pique de commettre. —— 3. Au sujet de. —— 4. Montaigne joue sur les mots. Cette *bride*, au figuré, représente une règle, une entrave bonne pour les *veaux*, c'est-à-dire pour les sots. Les saints ne se l'imposent pas, ni lui non plus. Ce qui rend l'expression amusante, c'est qu'on disait en proverbe *brides à veaux* pour désigner des sottises inexistantes, puisque, au propre, on ne bride pas les veaux. —— 5. De se mettre bien en vue. Image déjà rencontrée, p. 77-8.—— 6. Nous nous confessons..., comme *nos voisins* les Protestants. —— 7. Qui a lieu de se repentir.

autre, non selon la sienne. Si c'est gloire[1] de soi-même publier ses valeurs, que ne met Cicero en avant l'éloquence de Hortense[2] ; Hortense, celle de Cicero ? A l'aventure * entendent * -ils que je témoigne de moi par ouvrage et effets *, non nuement par des paroles. Je peins principalement mes cogitations *, sujet informe qui ne peut tomber * en production ouvragère[3] : à toute peine le puis-je coucher en ce corps aéré de la voix. Des[4] plus sages[5] hommes et des plus dévots ont vécu fuyant tous apparents effets *. Les effets * diraient plus de la fortune * que de moi[6] : ils témoignent leur rôle, non pas le mien, si ce n'est conjecturalement et incertainement ; échantillons d'une montre particulière[7]. Je m'étale entier : c'est un *skeletos*[8] où, d'une vue, les veines, les muscles, les tendons paraissent, chaque pièce * en son siège ; l'effet de la toux en produisait une partie ; l'effet de la pâleur ou battement de cœur, une autre, et douteusement[9]. Ce ne sont mes gestes que j'écris ; c'est moi, c'est mon essence.

Je tiens qu'il faut être prudent à estimer * de soi, et pareillement consciencieux à en témoigner, soit bas, soit haut[10], indifféremment. Si je me semblais bon et sage tout à fait, je l'entonnerais à pleine tête. De dire moins de soi qu'il n'y en a, c'est sottise, non modestie ; se payer[11] de moins qu'on ne vaut, c'est lâcheté et pusillanimité, selon Aristote : nulle vertu ne s'aide de la fausseté, et la vérité n'est jamais matière d'erreur. De dire de soi plus qu'il n'en[12] y a, ce n'est pas toujours présomption, c'est encore souvent sottise : se complaire outre mesure de ce

1. *Gloire*, vanité, orgueil. — 2. L'exemple prouve peu : on a toujours reproché à Cicéron sa vanité. Hortensius, qu'il apprécie longuement dans son *Brutus*, était son rival en éloquence. — 3. Mes pensées ne peuvent se rencontrer sous formes d'actes. J'ai déjà bien de la peine à les fixer avec des mots. *Aéré*, aérien. — 4. Gramm., 24. — 5. Plus sages que moi, n'ont jamais été des hommes d'action. — 6. Le hasard a plus de part que notre volonté dans l'issue de nos entreprises. — 7. Chaque fait ne serait qu'un détail isolé montrant seulement une partie de moi, au lieu que, dans mon livre, je m'étale tout entier. — 8. Ce mot grec n'était pas encore francisé au temps de Montaigne sous la forme *squelette*. — 9. A juger de moi par les faits, par le dehors, on pourrait attribuer à un mouvement de l'âme ce qui ne proviendrait en réalité que de la toux ou d'un battement de cœur, que sais-je ? — 10. Soit pour se rabaisser ou inversement. — 11. Se contenter. — 12. Gramm., 41.

qu'on est, en tomber en amour [1] de soi indiscrète est, à mon avis, la substance de ce vice. Le suprême remède à le guérir, c'est faire tout le rebours de ce que ceux-ici [2] ordonnent, qui, en défendant le parler de soi, défendent par conséquent encore plus de penser à soi. L'orgueil gît * en la pensée; la langue n'y peut avoir qu'une bien légère part.

De s'amuser * à soi, il leur semble que c'est se plaire en soi : de se hanter et pratiquer *, que c'est se trop chérir : mais cet excès naît seulement en ceux qui ne se tâtent que superficiellement ; qui se voient après leurs affaires [3] ; qui appellent rêverie et oisiveté, de s'entretenir * de soi, et s'étoffer et bâtir [4], faire des châteaux en Espagne ; s'estimant chose tierce et étrangère à eux-mêmes. Si quelqu'un [5] s'enivre de sa science regardant [6] sous soi, qu'il tourne les yeux au-dessus, vers les siècles passés, il baissera les cornes [7], y trouvant tant de milliers d'esprits qui le foulent aux pieds. S'il entre en quelque flatteuse présomption de sa vaillance, qu'il se ramentoive [8] les vies de Scipion, d'Épaminondas, de tant d'armées, de tant de peuples, qui le laissent si loin derrière eux. Nulle particulière qualité n'enorgueillira celui qui mettra quand et quand * en compte * tant d'imparfaites et faibles qualités [9] autres qui sont en lui, et au bout * la nihilité * de l'humaine condition. Parce que Socrates avait seul mordu à certes [10] au précepte de son dieu, de se connaître, et, par cet étude [11], était arrivé à se mépriser, il fut estimé seul digne du nom de sage. Qui se connaîtra ainsi, qu'il se donne hardiment à connaître par sa bouche.

(Chap. VI.)

1. Gramm., 2. — 2. Gramm., 49. — 3. Qui ne pensent à eux qu'après s'être occupés de leurs affaires. — 4. Et pour qui c'est faire des châteaux en Espagne que de *s'étoffer et bâtir*, c'est-à-dire développer et former son esprit. La construction de la phrase manque de symétrie. Voir Gramm., 124. — 5. Montaigne avait amorcé un développement sur le remède de l'orgueil. Il l'a interrompu par des considérations sur les erreurs de jugement du public : *De s'amuser*... Il le reprend ici. — 6. Gramm., 105. — 7. Il s'humiliera. Inversement, *lever les cornes*, fréquemment employé au seizième siècle, signifie prendre confiance en soi, s'enorgueillir. — 8. Gramm., 77. — 9. Tant d'autres imperfections et faiblesses. *Qualité*, au sens philosophique, désigne une manière d'être bonne ou mauvaise. — 10. Pour de bon, sérieusement. *A certes* est la forme ancienne et régulière. — 11. Gramm., 1.

XXI

De l'affection des pères aux enfants.

[Dédicace à Madame d'Estissac [1]. Il n'y a pas de sentiment plus conforme à la « loi naturelle » que l'« affection que l'engendrant porte à son engeance ».] Encore la nature ne doit-elle pas, même sur ce point, faire taire la raison (p. 146). [Rien de plus condamnable que ces vieillards qui conservent jusqu'à leur mort toute leur fortune, soit par avarice, soit pour garder ainsi quelque autorité sur leurs fils] On doit élever ses enfants avec douceur (p. 148). [Il faut, le moment venu, céder à ses fils devenus hommes une partie de ses biens.] Avant tout, il faut se faire aimer (p. 148). [Loin de chercher à inspirer la crainte, un père a besoin de s'appuyer sur l'affection des siens.] Monluc regrettait de n'avoir pas ainsi conçu son rôle de père (p. 149). [Montaigne recherche comment il convient en mourant de disposer de ses biens. Il rapproche de l'amour qu'un père éprouve pour ses enfants celui qui anime un auteur pour ses œuvres [2].]

La raison doit régler même l'amour paternel.

Essais, 1595.

Puisqu'il a plu à Dieu nous douer de quelque capacité de discours *, afin que, comme les bêtes, nous ne fussions pas servilement assujettis aux lois communes, ains * que nous nous y appliquassions par jugement et liberté volontaire, nous devons bien prêter * un peu à la simple autorité de nature, mais non pas nous laisser tyranniquement emporter à elle : la seule [3] raison doit avoir la conduite * de nos inclinations. J'ai de ma part * le goût étrangement mousse * à ces propensions, qui sont produites en nous sans l'ordonnance et entremise de notre jugement, comme, sur ce sujet duquel je parle, je ne puis recevoir * cette passion

1. Sans doute la mère du jeune d'Estissac, qui accompagna Montaigne en Allemagne et en Italie. Voir p. 239. — 2. Ce chapitre est daté d'abord par l'allusion à la mort de Monluc, survenue en 1577, ensuite par des traces d'une lecture de César. Or Montaigne a noté lui-même sur son exemplaire de César, conservé à la bibliothèque de Chantilly, qu'il l'avait lu en 1578. Cf. p. 376. — 3. Gramm., 11.

de quoi on embrasse * les enfants à peine encore nés, n'ayant ni mouvement en l'âme, ni forme reconnaissable au corps par où [1] ils se puissent rendre aimables, et [2] ne les ai pas souffert volontiers nourrir près de moi. Une vraie affection et bien réglée devrait naître et s'augmenter avec la connaissance qu'ils nous donnent d'eux ; et lors, s'ils le valent, la propension naturelle marchant quand et quand * la raison, les chérir [3] d'une amitié vraiment paternelle, et en juger de même, s'ils sont autres, nous rendant toujours à la raison, nonobstant la force naturelle. Il en va fort souvent au rebours, et le plus communément nous nous sentons plus émus des trépignements, jeux et niaiseries puériles de nos enfants que nous ne faisons * après [4] de leurs actions toutes formées ; comme si nous les avions aimés pour notre passe-temps, comme des guenons [5], non comme des hommes: et tel fournit [6] bien libéralement de jouets à leur enfance qui se treuve resserré * à la moindre dépense qu'il leur faut étant en âge [7]. Voire * il semble que la jalousie que nous avons de les voir paraître et jouir du monde quand nous sommes à même * de le quitter, nous rende plus épargnants * et retreints [8] envers eux: il nous fâche qu'ils nous marchent sur les talons, comme [9] pour nous solliciter de sortir ; et si [10] nous avions à craindre cela, puisque l'ordre des choses porte * qu'ils ne peuvent, à dire vérité, être ni vivre qu'aux dépens de notre être et de notre vie, nous ne devions pas nous mêler d'être pères...

1. Gramm., 69. — 2. Cette fin de phrase a été ajoutée en 1595. C'est une chose remarquable que Montaigne, toujours disposé à suivre la bonne loi naturelle, la contredise ici au nom d'une raison exigeante. Le sentiment paternel est tiède en lui, au point qu'il oublie le nombre des enfants qu'il a perdus en nourrice. Il écrit aussi : « La plus commune et plus saine part des hommes tient à grand heur l'abondance des enfants; moi et quelques autres à pareil heur leur défaut. » (1, 40.) — 3. Le sens est clair, mais la phrase est irrégulière. Il est difficile de croire que *affection* soit le sujet de *chérir*. Il faut comprendre : nous devrions les chérir. — 4. Que nous ne sommes touchés plus tard de leurs actions quand elles ont pris forme. — 5. Les singes étaient alors à la mode. — 6. Gramm., 86. — 7. Qu'il faut faire pour eux quand ils sont parvenus à l'âge d'hommes. — 8. C'est le même mot que *restreint*, dans le sens de serré, qui a de la répugnance à donner. — 9. *Comme... sortir*, 1595. — 10. Et si nous étions de ceux pour qui cette perspective est déplaisante... *Puisque* retombe sur ce qui suit.

Il faut élever les enfants avec douceur.

J'accuse * toute violence [1] en l'éducation d'une âme tendre * qu'on dresse pour l'honneur et la liberté. Il y a je ne sais quoi de servile en la rigueur et en la contrainte ; et tiens * que ce qui ne se peut faire par la raison et par prudence et adresse ne se fait jamais par la force. On m'a ainsi [2] élevé : ils disent qu'en tout mon premier âge, je n'ai tâté * des verges qu'à deux coups *, et bien mollement. J'ai dû la pareille aux enfants que j'ai eus. Ils me meurent tous en nourrice [3] ; mais Léonor, une seule fille qui est échappée à cette infortune, a atteint six ans et plus, sans qu'on ait employé à sa conduite * et pour le châtiment de ses fautes puériles * (l'indulgence de sa mère s'y appliquant aisément) autre chose que paroles, et bien douces. Et quand mon désir y serait frustré [4], il est assez d'autres causes auxquelles nous prendre, sans entrer en reproche avec ma discipline *, que je sais être juste et naturelle. J'eusse été beaucoup plus religieux * encore en cela envers des mâles, moins nés * à servir *, et de condition plus libre : j'eusse aimé à leur grossir [5] le cœur d'ingénuité * et de franchise *. Je n'ai vu autre effet aux verges sinon de rendre les âmes plus lâches ou plus malicieusement * opiniâtres...

Un père doit se faire aimer.

Je veux mal * à cette coutume d'interdire aux enfants l'appellation paternelle [6] et leur en enjoindre une étrangère, comme plus révérentiale *, nature n'ayant volontiers * pas suffisamment pourvu à notre autorité [7]. Nous appelons

1. *J'accuse toute violence... opiniâtres*, ajouté en 1588. — 2. Le texte porte *ainsin*, conformément à une note manuscrite mise par Montaigne sur l'exemplaire de Bordeaux et adressée à l'imprimeur : « *Ainsi*. Mettez-le avec *n* quand une voyelle suit et sans *n* si c'est une consonnante : *ainsi marcha*, *ainsin alla*. » — 3. Il avait eu cinq filles ; il en perdit quatre, ce qui ne l'empêche pas d'écrire : « J'en ai perdu *deux ou trois* en nourrice, sinon sans regret, du moins sans fâcherie. » — 4. Même si je devais échouer dans l'éducation de cet enfant, il y a assez d'autres causes de cet échec... Jamais Montaigne n'a été aussi affirmatif : cette fois, il dit : « Je *sais*. » — 5. Au seizième siècle on dit *grossir le cœur*, *le cœur gros* pour dire « enfler » le cœur, le cœur « gonflé » d'orgueil, ou d'un sentiment de fierté, de confiance. 6. Cette coutume d'interdire aux enfants l'emploi du mot « père ». Ils devaient dire « Monsieur ». Montaigne dit même « Monseigneur », dans sa lettre sur la mort de La Boétie. — 7. Ceci est dit avec une

Dieu tout puissant « père » et dédaignons que nos enfants nous en appellent [1]. J'ai réformé cette erreur en ma famille. C'est aussi folie et injustice de priver les enfants qui sont en âge * de la familiarité des pères et vouloir maintenir en leur endroit une morgue austère * et dédaigneuse, espérant par là les tenir en crainte et obéissance : car c'est une farce * très inutile, qui rend les pères ennuyeux * aux enfants, et, qui pis est, ridicules. Ils ont la jeunesse et les forces en la main, et par conséquent le vent et la faveur du monde, et reçoivent avec moquerie ces mines fières et tyranniques d'un homme qui n'a plus de sang ni au cœur ni aux veines ; vrais épouvantails de chenevière [2]. Quand je pourrais me faire craindre, j'aimerais encore mieux me faire aimer : il y a tant [3] de sortes de défauts en la vieillesse, tant d'impuissance, elle est si propre au mépris, que le meilleur acquêt * qu'elle puisse faire, c'est l'affection et amour des siens ; le commandement et la crainte, ce ne sont plus ses armes.

Regrets de Monluc sur sa sévérité.

Feu Monsieur le maréchal de Montluc [4], ayant perdu son fils, qui mourut en l'île de Madère, brave gentilhomme à la vérité et de grande espérance, me faisait fort valoir, entre ses autres regrets, le déplaisir * et crève-cœur qu'il sentait * de ne s'être jamais communiqué * à lui ; et, sur

nuance d'ironie : la nature d'ordinaire se préoccupe peu de pourvoir... —— 1. Et nous ne daignons pas permettre que nos enfants nous appellent de ce nom. —— 2. Les petits oiseaux sont très friands de la graine du chanvre. (Cf. La Fontaine, *L'hirondelle et les petits oiseaux.*) —— 3. *Il y a tant... ses armes*, addition de 1588. —— 4. Blaise de Monluc, un des grands capitaines du seizième siècle, Gascon comme Montaigne, mort en 1577. Il se distingua, en plus de son courage, par sa cruauté contre les Protestants. Défiguré par une blessure et hors d'état de servir encore, il occupa ses loisirs forcés à écrire ses *Commentaires*. Voici en quels termes il y parle de son fils : « Ne pouvant non plus vivre en repos que son père, se voyant inutile en France pour n'être courtisan, et ne sachant nulle guerre où s'employer, il desseigna une entreprise sur mer pour tirer en Afrique et conquérir quelque chose... Il perdit la vie ayant été emporté d'une mousquetade en l'île de Madère où il fit descente pour faire aiguade... Bref je l'ai perdu en la fleur de son âge et lorsque je pensais qu'il serait et mon bâton de vieillesse et le soutien de son pays... Il ne pouvait faillir être bon capitaine ». (*Commentaires*, livre V.)

cette humeur[1] d'une gravité et grimace * paternelle, avait perdu la commodité * de goûter et bien connaître son fils, et aussi de lui déclarer * l'extrême amitié qu'il lui portait, et le digne * jugement qu'il faisait de sa vertu *. « Et ce pauvre garçon, disait-il, n'a rien vu de moi qu'une contenance renfrognée et pleine de mépris, et a emporté cette créance * que je n'ai su ni l'aimer ni l'estimer selon son mérite. A qui gardais-je à découvrir cette singulière * affection que je lui portais dans mon âme? Était-ce pas lui qui en devait avoir tout le plaisir et toute l'obligation? Je me suis contraint et gêhenné * pour maintenir ce vain masque; et y ai perdu le plaisir de sa conversation *, et sa volonté * quand et quand *, qu'il ne me peut avoir portée autre que bien froide, n'ayant jamais reçu de moi que rudesse, ni senti qu'une façon tyrannique. » Je treuve que cette plainte était bien prise[2] et raisonnable; car, comme je sais par une trop certaine[3] expérience, il n'est aucune si douce consolation en la perte de nos amis que celle que nous apporte la science * de n'avoir rien oublié à leur dire, et d'avoir eu avec eux une parfaite et entière communication *. O mon ami! En vaux-je mieux d'en avoir le goût[4], ou si j'en vaux moins? J'en vaux certes bien mieux. Son regret[5] me console et m'honore. Est-ce pas un pieux et plaisant * office * de ma vie d'en faire à tout jamais les obsèques? Est-il jouissance qui vaille cette privation?...

(Chap. VIII.)

1. Ne faudrait-il pas une virgule après *humeur?* — 2. Bien venue, justifiée. Voici ce que pensait de ce passage Mme de Sévigné : « Je ne puis lire qu'avec les larmes aux yeux ce que dit le maréchal de Monluc du regret qu'il a de ne s'être pas communiqué à son fils et de lui avoir laissé ignorer la tendresse qu'il avait pour lui... Mon Dieu, que ce livre (les *Essais*) est plein de bon sens! » (Lettre à Mme de Grignan, 6 octobre 1679.) — 3. Toute la suite fait allusion à La Boétie. La fin, depuis *O mon ami*, est une addition de 1595. — 4. En vaux-je mieux de conserver encore la saveur (le *goût*), le plaisir de cette entière communication? — 5. Le regret que j'ai de lui. C'est le même emploi du possessif que dans ce vers de Racine : « J'irai semer partout *ma* crainte et ses alarmes, » (*Britannicus*, III, 5), c'est-à-dire la crainte qu'on a de moi.

XXII

Des livres.

Ce n'est pas dans les *Essais* qu'il faut chercher de la science : elle se trouve dans les œuvres des anciens. Il est vrai que Montaigne leur fait des emprunts, mais ce n'est que pour appuyer ses idées à lui. Il eût pu leur demander la vérité ; sa nonchalance l'en a empêché (p. 151). [Montaigne énumère et juge ses auteurs préférés, d'abord « les livres simplement plaisants »,] puis les poètes, Virgile, Lucrèce, Catulle, Horace (p.154) ; les penseurs, Plutarque, Sénèque, Cicéron (p. 157) ; enfin, après s'être demandé si l'histoire est une œuvre scientifique ou un genre littéraire, il apprécie les historiens, César, Froissard, Comines (p. 162)[1].

Ce que Montaigne doit aux livres des anciens.

Essais, 1595.

Je ne fais point de doute qu'il ne m'advienne souvent de parler de choses qui sont mieux traitées chez les maîtres du métier et plus véritablement. C'est ici purement l'essai * de mes facultés naturelles, et nullement des acquises : et qui me surprendra * d'ignorance, il ne fera rien contre moi ; car à peine * répondrais-je à autrui de mes discours *, qui ne m'en réponds point à moi, ni n'en suis satisfait. Qui sera en cherche * de science, si[2] la pèche où elle se loge : il n'est rien de quoi je fasse moins de profession *. Ce sont ici mes fantaisies *, par lesquelles je ne tâche point à donner à connaître les choses, mais moi : elles me seront à l'aventure * connues un jour, ou l'ont

1 A la fin de ce chapitre Montaigne écrit : « Voici ce que je mis il y a environ dix ans, en mon Guicciardin. » Or on sait qu'il a lu Guichardin vers 1572. Il faudrait en conclure que ce chapitre a été écrit peu avant 1580, date de la publication des *Essais*. Ce qu'il y a de très neuf dans ce morceau, c'est de voir Montaigne juger des anciens non d'après les idées d'autrui, ni d'après des règles toutes faites, mais d'après son goût à lui. Or il les juge fort bien, et il ose choisir entre eux, grande nouveauté à une époque où on ne fait aucune différence entre les moindres et les plus grands des anciens. — 2. Gramm., 121.

autrefois été, selon que la fortune m'a pu porter sur les lieux où elles étaient éclaircies ; mais il ne m'en souvient plus, et si je suis homme de quelque leçon *, je suis homme de nulle rétention[1] : ainsi je ne pleuvis[2] aucune certitude si ce n'est de faire connaître jusques à quel point monte, pour cette heure, la connaissance que j'en ai. Qu'on ne s'attende * pas aux matières, mais à la façon que j'y donne : qu'on voie, en ce que j'emprunte, si j'ai su choisir de quoi rehausser ou secourir proprement * l'invention, qui vient toujours de moi ; car je fais dire aux autres, non à ma tête, mais à ma suite[3], ce que je ne puis si bien dire, par faiblesse de mon langage ou par faiblesse de mon sens *. Je ne compte pas mes emprunts, je les poise[4] ; et si je les eusse voulu faire valoir par nombre, je m'en fusse chargé deux fois autant[5]. Ils sont tous, ou fort peu s'en faut, de noms si fameux et anciens, qu'ils me semblent se nommer assez sans moi. Ès[6] raisons, comparaisons, arguments, si j'en transplante quelqu'un en mon solage[7] et confonds aux miens, à escient * j'en cache l'auteur, pour tenir en bride la témérité * de ces sentences hâtives qui se jettent sur toutes sortes d'écrits, notamment jeunes écrits, d'hommes encore vivants et en vulgaire *, qui reçoit * tout le monde à en parler, et qui semble convaincre la conception et le dessein vulgaire[8] de même : je veux qu'ils

1. *Rétention*, faculté de retenir, de conserver dans sa mémoire. — 2. *Pleuvir*, garantir. Verbe déjà vieux au temps de Montaigne. — 3. Je ne les suis pas ; ils me suivent. Autrement dit, Montaigne ne leur demande pas ce qu'il doit penser ; il leur emprunte seulement le moyen de dire mieux, grâce à eux, ce qu'il pense. — 4. Gramm., 76. — 5. Ceci s'explique par le goût du temps. Pibrac, dans une remontrance au Parlement, voulant blâmer les Français d'entrer trop tôt aux charges et d'en sortir trop tard, s'autorise successivement de l'opinion de Pline le Jeune, de Varron, de Sidonius, de Lampridius, et de plusieurs anonymes, et il s'excuse à l'occasion de ne pas citer plus d'autorités à l'appui de ses idées. — 6. Gramm., 16. — 7. Sol, terrain. — 8. Il semble qu'il suffise d'écrire en langue vulgaire pour que le sujet qu'on traite, le livre qu'on écrit soient convaincus aussi de vulgarité. Le même Pibrac, réduit à s'exprimer en français dans ses discours au Parlement, regrette d'être obligé de « cultiver et labourer sans cesse le champ français presque infertile et stérile et abandonner du tout le plaisir des délicieuses et riches campagnes des doctes Grecs et Romains. » Les grands sujets sont réservés au latin. Le Roy, un contemporain de Montaigne, champion passionné du français, avoue que « les langues doctes et grammatiques » sont seules dignes de traiter « les affaires de la religion et les arts ».

donnent une nasarde à Plutarque sur mon nez, et qu'ils s'échaudent[1] à injurier Sénèque en moi. Il faut musser[2] ma faiblesse sous ces grands crédits. J'aimerai quelqu'un qui me sache déplumer[3], je dis par la seule clarté de jugement et par la seule distinction de la force et beauté des propos : car moi, qui, à faute * de mémoire, demeure court tous les coups * à les trier par reconnaissance de nation[4], sais très bien connaître *, à mesurer ma portée[5], que mon terroir n'est aucunement capable d'aucunes[6] fleurs trop riches que j'y trouve semées, et que tous les fruits de mon cru ne les sauraient payer[7]. De ceci suis-je tenu de répondre : si je m'empêche * moi-même ; s'il y a de la vanité et vice en mes discours que je ne sente point, ou que je ne sois capable de sentir en me le représentant[8] ; car il échappe souvent des fautes à nos yeux ; mais la maladie du jugement consiste à ne les pouvoir apercevoir * lorsqu'un autre nous les découvre. La science et la vérité peuvent loger chez nous sans jugement ; et le jugement y peut aussi être sans elles : voire * la reconnaissance * de l'ignorance est l'un des plus beaux et plus sûrs témoignages de jugement que je treuve[9]. Je n'ai point d'autre sergent de bande à ranger mes pièces que la fortune *[10] : à même que[11] mes rêveries se présentent, je les entasse ; tantôt elles se pressent en foule, tantôt elles se traînent à la file. Je veux qu'on voie mon pas naturel et ordinaire, ainsi détraqué[12] qu'il est ; je me laisse aller comme je me treuve : aussi ne sont-ce point ici matières qu'il ne soit pas permis d'ignorer et d'en parler casuellement * et témérai-

1. Qu'ils se brûlent les doigts... C'est ainsi que Chénier entendait l'imitation : « Le critique imprudent, qui se croit bien habile, Donnera sur ma joue un soufflet à Virgile... Montaigne, il t'en souvient, l'avait dit avant moi. » (*Épîtres*, II.) —— 2. Cacher. *Il faut musser... sauraient payer*, addition de 1595. —— 3. Me dépouiller des plumes empruntées, en souvenir du geai paré des plumes du paon. —— 4. Quand il s'agit de les classer d'après leur nationalité. —— 5. En mesurant la portée de mon talent. —— 6. Gramm., 75. —— 7. Équivaloir. Mais voici de quoi je suis tenu de répondre. —— 8. Quand on me le signale ; sens que confirme la suite : *lorsqu'un autre nous les découvre*. —— 9. Idée fréquemment exprimée par Montaigne. Pour lui, ce n'est pas la science qui compte, c'est le jugement. —— 10. C'est le hasard qui, comme un sergent qui range ses soldats, dispose mes idées. De fait, rien n'est plus capricieux que la suite des idées de ce morceau. —— 11. Gramm., 122. —— 12. Désordonné, irrégulier comme il est.

rement *. Je souhaiterais avoir plus parfaite intelligence des choses ; mais je ne la veux pas acheter si cher qu'elle coûte. Mon dessein est de passer doucement, et non laborieusement, ce qui me reste de vie : il n'est rien pour quoi je me veuille rompre la tête, non pas [1] pour la science, de quelque grand prix qu'elle soit.

Je ne cherche aux livres qu'à m'y donner du plaisir par un honnête amusement, ou, si j'étudie, je n'y cherche que la science qui traite de la connaissance de moi-même et qui m'instruise à bien mourir et à bien vivre :

Has meus ad metas sudet oportet equus [2].

Les difficultés, si j'en rencontre en lisant, je n'en ronge pas mes ongles : je les laisse là, après leur avoir fait une charge ou deux. Si je [3] m'y plantais *, je m'y perdrais, et [4] le temps ; car j'ai un esprit primesautier ; ce que je ne vois de la première charge, je le vois moins en m'y obstinant. Je ne fais rien sans gaieté ; et la continuation et contention * trop ferme éblouit * mon jugement, l'attriste et le lasse. Ma vue s'y confond et s'y dissipe ; il faut que je la retire et que je l'y remette à secousses [5] : tout ainsi que pour juger du lustre de l'écarlate [6], on nous ordonne de passer * les yeux par dessus, en la parcourant à diverses vues, soudaines reprises et réitérées. Si ce livre me fâche *, j'en prends un autre et ne m'y adonne qu'aux heures où l'ennui de rien [7] faire commence à me saisir. Je ne me prends * guère aux nouveaux, pour ce que les anciens me semblent plus pleins et plus roides * ; ni aux Grecs, parce que mon jugement ne sait pas faire ses besognes d'une puérile et apprentisse intelligence [8]...

Les poètes : Virgile, Lucrèce, Térence, Catulle, etc.

Mais, pour suivre * ma route, il m'a toujours semblé

1. Gramm., 113. — 2. C'est vers ce but que doit tendre l'effort de mes chevaux. (PROPERCE, IV, 1, 70.) — 3. *Si je m'y plantais... réitérées*, addition de 1588. — 4. Gramm., 124, 3°. — 5. Même sens à peu près que l'expression *par boutées*, vue p. 9-10. — 6. L'écarlate désigne ici un drap fin d'un rouge éclatant et non une couleur. — 7. Gramm., 75. — 8. Mon jugement ne peut tirer parti de la lecture d'un texte, que je ne comprends que comme un enfant et un débutant. *Apprentisse*, voir Gramm., 5. Ici Montaigne nomme « entre les livres simplement plaisants,... dignes qu'on s'y amuse » celui de Rabelais

qu'en la poésie Virgile, Lucrèce, Catulle et Horace tiennent de bien loin le premier rang ; et signamment[1] Virgile en ses *Géorgiques*, que j'estime le plus accompli ouvrage de la poésie, à comparaison duquel on peut reconnaître aisément qu'il y a des endroits de l'*Énéide* auxquels l'auteur eût donné encore quelque tour de pigne[2], s'il en eût eu loisir ; et le cinquième livre en l'*Énéide* me semble le plus parfait[3]. J'aime aussi Lucain et le pratique volontiers, non tant pour son style que pour sa valeur propre et vérité de ses opinions et jugements. Quant au bon Térence, la mignardise * et les grâces du langage latin, je le treuve admirable à représenter au vif les mouvements de l'âme et la condition de nos mœurs * ; à toute heure[4] nos actions me rejettent à lui : je ne le puis lire si souvent que je n'y treuve quelque beauté et grâce nouvelle. Ceux des temps voisins à Virgile se plaignaient de quoi aucuns lui comparaient Lucrèce : je suis d'opinion que c'est, à la vérité *, une comparaison inégale ; mais j'ai bien à faire * à me rassurer[5] en cette créance *, quand je me treuve attaché à quelque beau lieu * de ceux de Lucrèce. S'ils[6] se piquaient * de cette comparaison, que diraient-ils de la bêtise et stupidité barbaresque de ceux qui lui comparent à cette heure Arioste[7] ? Et qu'en dirait Arioste lui-même ?

O sæclum insipiens et inficetum [8] !

J'estime que les anciens avaient encore plus à se plaindre de ceux qui appariaient Plaute à Térence (celui-ci sent bien mieux son gentilhomme[9]) que Lucrèce à Virgile. Pour l'estimation * et préférence de Térence fait beau-

1. Variante de 1580-88 : *notamment*. — 2. Forme ancienne de *peigne*. Montaigne écrit par contre *seigner* pour *signer*. On dit encore un style *trop peigné*, pour dire : trop soigné. — 3. On regrette que Montaigne n'ait pas essayé de justifier cette appréciation un peu inattendue, au milieu de ses autres jugements si sensés. Elle a été ajoutée en 1588. — 4. Ce membre de phrase date de 1595. — 5. Confirmer, affermir. — 6. *Ils*, les contemporains de Virgile. — 7. Grand poète italien (1474-1533), auteur du *Roland furieux*, épopée à la fois bouffonne et sérieuse. — 8. Oh ! siècle sans goût et sans finesse ! (Catulle, 43. S.) — 9. C'est là, sous une forme agréablement anachronique, le jugement que porteront sur Térence tous nos classiques, La Fontaine, La Bruyère, Fénelon entre autres.

coup que le père de l'éloquence romaine l'a si souvent en la bouche, seul de son rang [1]; et la sentence que le premier juge des poètes romains donne de son compagnon [2]. Il m'est souvent tombé en fantaisie * comme, en notre temps, ceux qui se mêlent * de faire des comédies (ainsi que les Italiens, qui y sont assez heureux) emploient trois ou quatre arguments * de celles de Térence ou de Plaute pour en faire une des leurs; ils entassent en une seule comédie cinq ou six contes de Boccace. Ce qui les fait ainsi se charger de matière [3], c'est la défiance qu'ils ont de se pouvoir soutenir de leurs propres grâces : il faut qu'ils treuvent un corps où s'appuyer; et n'ayant pas du leur [4] assez de quoi nous arrêter, ils veulent que le conte nous amuse. Il en va de mon auteur tout au contraire : les perfections et beautés de sa façon de dire nous font perdre l'appétit de son sujet ; sa gentillesse * et sa mignardise * nous retiennent partout ; il est partout si plaisant *,

Liquidus, puroque simillimus amni [5],

et nous remplit tant l'âme de ses grâces que nous en oublions celles de sa fable *.

Cette même considération me tire plus avant [6] : je vois que les bons et anciens poètes ont évité l'affectation et la recherche, non seulement des fantastiques élévations [7] espagnoles et pétrarquistes, mais des pointes même plus douces et plus retenues qui sont l'ornement de tous les ouvrages poétiques des siècles suivants. Si [8] n'y a-il bon juge qui les treuve à dire * en ces anciens et qui n'admire plus sans comparaison l'égale polissure [9] et cette perpétuelle douceur et beauté fleurissante des épigrammes de

1. Ce qui a beaucoup de poids, c'est le fait que Cicéron le cite fréquemment, seul des poètes de son genre — 2. Et le jugement que porte Horace sur son rival. De fait, Horace (*Art Poétique*, 270) critique très durement la versification et le comique de Plaute — 3. Racine dit de même : « Au lieu d'une action simple, chargée de peu de matière » (1re préface de *Britannicus*.) Dans la préface de *Bérénice*, il défend le même principe que Montaigne : peu de matière et beaucoup d'art. — 4. Gramm., 47. — 5. Limpide et comparable à une eau transparente. (Horace, *Ep.*, II, 2.) — 6. M'entraîne plus loin. — 7. Hyperboles, emphase. Le mot *pointe*, qui vient ensuite, conviendrait mieux au genre de Pétrarque. — 8. Aussi. — 9. Voir Lexique, *Poli*.

Catulle que tous les aiguillons de quoi Martial aiguise la queue des siens[1]. C'est cette même raison que je disais tantôt, comme Martial de soi, *minus illi ingenio laborandum fuit, in cujus locum materia successerat*[2]. Ces premiers-là, sans s'émouvoir* et sans se piquer *, se font assez sentir *, ils ont de quoi rire partout[3], il ne faut pas qu'ils se chatouillent ; ceux-ci ont besoin de secours étranger ; à mesure qu'ils ont moins d'esprit, ils ont plus de corps ; ils montent à cheval parce qu'ils ne sont pas assez forts sur leurs jambes....

Cette mienne conception se reconnaît mieux qu'en tout autre lieu en la comparaison de l'*Énéide* et du *Furieux*[4] : celui-là, on le voit aller à tire d'aile, d'un vol haut et ferme, suivant toujours sa pointe ; cettui-ci, voleter et sauteler de conte en conte, comme de branche en branche, ne se fiant à ses ailes que pour une bien courte traverse[5], et prendre pied à chaque bout de champ, de peur que l'haleine et la force lui faille[6],

Excursusque breves tentat[7].

Voilà donc, quant à cette sorte de sujets, les auteurs qui me plaisent le plus.

Les penseurs : Plutarque, Sénèque, Cicéron.

Quant à mon autre leçon *, qui mêle un peu plus de fruit * au plaisir, par où j'apprends à ranger * mes opinions et conditions *, les livres qui m'y servent, c'est Plutarque, depuis qu'il est français[8], et Sénèque. Ils ont tous deux cette notable commodité pour mon humeur * que la science que j'y cherche y est traitée à pièces décousues,

1. « Aiguiser par la queue une épigramme folle. » (Boileau, *Art poétique*, II, 138.) Sur *épigramme*, Gramm., 1. — 2. Il n'avait pas à faire grande dépense d'esprit : son sujet lui en tenait lieu. (Martial, préface du livre VIII.) — 3. Visible allusion au dicton : se chatouiller pour se faire rire, c'est à dire faire effort pour paraître gai, et ici se travailler à avoir de l'esprit. « .. Livre que j'avais bâti pour me chatouiller moi-même afin de me faire rire le premier. » (Tabourot.) — 4. Le *Roland Furieux* de l'Arioste. — 5. Chemin qu'on fait pour traverser, pour passer d'un point à un autre. — 6. Gramm., 115. — 7. Il s'essaie à de brèves envolées (Virgile, *Géorgiques*, IV, 194.) — 8. Il y a là, en passant, un bel éloge de la traduction d'Amyot.

qui ne demandent pas l'obligation d'un long travail, de quoi je suis incapable : ainsi sont les Opuscules de Plutarque et les Epîtres de Sénèque, qui sont la plus belle partie de leurs écrits et la plus profitable. Il ne faut pas grande entreprise * pour m'y mettre ; et les quitte où il me plaît : car elles n'ont point de suite * et dépendance des unes aux autres. Ces auteurs se rencontrent [1] en la plupart des opinions utiles et vraies ; comme aussi leur fortune les fit naître environ même siècle ; tous deux précepteurs [2] de deux empereurs romains ; tous deux venus de pays étranger ; tous deux riches et puissants. Leur instruction * est de la crème de la philosophie, et présentée d'une simple façon, et pertinente *. Plutarque est plus uniforme et constant ; Sénèque, plus ondoyant et divers [3]. Cettui-ci se peine, se roidit et se tend pour armer la vertu contre la faiblesse, la crainte et les vicieux appétits ; l'autre semble n'estimer pas tant leur effort et dédaigner d'en hâter son pas et se mettre sur sa garde [4]. Plutarque a les opinions platoniques, douces et accommodables à la société civile ; l'autre les a stoïques et épicuriennes, plus éloignées de l'usage commun, mais, selon moi, plus commodes en particulier et plus fermes. Il paraît en Sénèque qu'il prête * un peu à la tyrannie des empereurs de son temps, car je tiens pour certain que c'est d'un jugement forcé qu'il condamne la cause de ces généreux [5] meurtriers de César ; Plutarque est libre partout. Sénèque est plein de pointes et saillies ; Plutarque, de choses. Celui-là vous échauffe plus et vous émeut ; cettui-ci vous contente davantage et vous paye * mieux ; il nous guide, l'autre nous pousse [6].

1. Se trouvent d'accord. *En la plupart... vraies*, addition de 1595. — 2. Sénèque fut précepteur de Néron, mais il est plus que douteux que Plutarque ait fait, comme le veulent quelques-uns, l'éducation de Trajan. — 3. M. Villey se demande si Montaigne n'a pas dans cette phrase écrit « Plutarque » au lieu de « Sénèque » et réciproquement ; mais la phrase suivante semble bien justifier dans un certain sens le texte des éditions. — 4. *Sur sa targue* (1580-88). *Targue* ou *targe*, bouclier. — 5. Comme tous les lettrés du seizième et même du dix-septième siècle, Montaigne est républicain, quand il est question de Rome. Nous avons vu ce qu'il disait de La Boétie : « Il eût mieux aimé être né à Venise qu'à Sarlac », et il ajoutait : « avec raison. » (p. 113.) — 6. A mesure que Montaigne vieillit et qu'il s'éloigne du stoïcisme, il préfère Plutarque. Pourtant un passage comme celui-ci prouve que, dès avant

Quant à Cicero, les ouvrages qui me peuvent servir chez lui à mon dessein, ce sont ceux qui traitent de la philosophie spécialement morale. Mais, à confesser hardiment la vérité (car, puisqu'on a franchi les barrières de l'impudence [1], il n'y a plus de bride), sa façon d'écrire me semble ennuyeuse, et toute autre pareille façon : car ses préfaces, définitions, partitions *, étymologies, consument * la plupart * de son ouvrage ; ce qu'il y a de vif et de moelle est étouffé par ces longueries d'apprêts. Si j'ai employé une heure à le lire, qui est beaucoup pour moi, et que je ramentoive [2] ce que j'en ai tiré de suc et de substance, la plupart du temps je n'y treuve que du vent; car il n'est pas encore venu aux arguments qui servent à son propos *, et aux raisons qui touchent proprement * le nœud que je cherche. Pour moi, qui ne demande qu'à devenir plus sage, non plus savant ou éloquent [3], ces ordonnances [4] logiciennes et aristotéliques ne sont pas à propos; je veux qu'on commence par le dernier point [5] : j'entends * assez que [6] c'est que Mort et Volupté ; qu'on ne s'amuse pas à les anatomiser. Je cherche des raisons bonnes et fermes, d'arrivée *, qui m'instruisent à en soutenir l'effort ; ni les subtilités grammairiennes *, ni l'ingénieuse contexture * de paroles et d'argumentations n'y servent. Je veux des discours * qui donnent la première charge dans le plus fort du doute : les siens languissent autour du pot ; ils sont bons pour l'école, pour le barreau et pour le sermon, où nous avons loisir de sommeiller, et sommes encore, un quart d'heure après, assez à temps pour en retrouver le fil. Il est besoin de parler ainsi aux juges qu'on veut gagner à tort ou à droit *, aux enfants et au vulgaire, à qui il faut tout dire, et voir ce qui portera [7].

1580, son choix est fait : il admire Sénèque, mais il aime mieux Plutarque. — 1. Quelle audace, en effet, à une époque où venait de sévir, importé d'Italie, le *cicéronianisme*, c'est-à-dire le culte aveugle de Cicéron! — 2. Gramm., 77. — 3. *Ou éloquent*, ajouté en 1595. — 4. Ces façons méthodiques de procéder. — 5. Ce texte est plus frappant, dans sa forme paradoxale, que celui de 1580-88 : « Je veux qu'on vienne soudain au point. » — 6. Gramm., 71. — 7. *A qui... portera*, addition de 1595. Cette répugnance pour les formes d'exposés qui développent, qui annoncent à l'avance leurs conclusions, qui ne laissent rien à deviner et ne hâtent jamais leur allure explique le mépris de Montaigne pour tous les genres oratoires.

Je ne veux pas qu'on s'emploie à me rendre attentif, et qu'on me crie cinquante fois « Or oyez ! », à la mode de nos hérauts. Les Romains disaient en leur religion *Hoc age*[1], que nous disons en la nôtre *Sursum corda*[2] : ce sont autant de paroles perdues pour moi ; j'y viens tout préparé du logis. Il ne me faut point d'allèchement ni de sauce ; je mange bien la viande toute crue : et au lieu de m'aiguiser l'appétit par ces préparatoires et avant-jeux *, on me le lasse et affadit. La licence du temps[3] m'excusera-t-elle de cette sacrilège audace, d'estimer aussi traînants les dialogismes[4] de Platon même, étouffant par trop sa matière et de plaindre * le temps que met à ces longues interlocutions vaines et préparatoires un homme qui avait tant de meilleures choses à dire ? Mon ignorance m'excusera mieux[5], sur ce que je ne vois rien en la beauté de son langage[6]. Je demande en général les livres qui usent[7] des sciences, non ceux qui les dressent *. Les deux premiers[8], et Pline, et leurs semblables, ils n'ont point de *Hoc age*[9] ; ils veulent avoir affaire à gens qui s'en soient avertis eux-mêmes, ou, s'ils en ont, c'est un *Hoc age* substantiel, et qui a son corps à part.

Je vois aussi volontiers les Épîtres[10] *ad Atticum*, non seulement parce qu'elles contiennent une très-ample instruction * de l'histoire et affaires de son temps[11], mais beaucoup plus pour y découvrir ses humeurs * privées : car j'ai une singulière * curiosité, comme j'ai dit ailleurs, de connaître l'âme et les naïfs * jugements de mes auteurs. Il faut bien juger leur suffisance *, mais non pas leurs mœurs ni eux[12], par cette montre * de leurs écrits

1. Soyez attentifs. — 2. Élevez vos cœurs. *Que nous disons... corda*, addition de 1595. — 3. *La licence... les dressent*, ajouté en 1595. — 4. Dialogues. — 5. *M'excusera mieux* que la licence du temps dont il justifiait spirituellement son audace. — 6. Dans la traduction où il le lit, le charme du style lui échappe. — 7. Qui mettent en œuvre les conclusions auxquelles les sciences sont arrivées, non ceux dans lesquels la science se fait. — 8. Plutarque et Sénèque. — 9. Ils ne perdent pas leur temps à de longs préambules. — 10. Montaigne avait écrit en 1580 : *aussi volontiers ses Epîtres et notamment celles* Ad Atticum. — 11. Du temps de Cicéron. — 12. Les édit. de 1580-88 portent : *ni leurs opinions naïves*, et plus haut : *l'âme et les internes jugements*...

qu'ils étalent au théâtre du monde. J'ai mille fois regretté que nous ayons perdu le livre que Brutus avait écrit *De la vertu :* car il fait bel * apprendre la théorique de ceux qui savent bien la pratique. Mais d'autant que [1] c'est autre chose le prêche que le prêcheur *, j'aime bien autant voir Brutus chez Plutarque que chez lui-même : je choisirais * plutôt de savoir au vrai les devis [2] qu'il tenait en sa tente à quelqu'un de ses privés amis, la veille d'une bataille, que les propos qu'il tint le lendemain à son armée ; et ce qu'il faisait en son cabinet et en sa chambre que ce qu'il faisait emmi [3] la place et au sénat. Quant à Cicero, je suis du jugement commun, que, hors la science, il n'y avait pas beaucoup d'excellence en son âme : il était bon citoyen, d'une nature débonnaire *, comme sont volontiers * les hommes gras et gausseurs *, tel qu'il était ; mais de mollesse[4], et de vanité ambitieuse, il en avait, sans mentir, beaucoup. Et si [5] ne sais comment l'excuser d'avoir estimé sa poésie digne d'être mise en lumière. Ce n'est pas grande imperfection que de faire mal des vers ; mais c'est imperfection [6] de n'avoir pas senti combien ils étaient indignes de la gloire de son nom. Quant à son éloquence, elle est du tout * hors de comparaison : je crois que jamais homme ne l'égalera [7]....

Entre ceux même qui ont estimé, toutes choses comptées, cette sienne éloquence incomparable, il y en a eu qui n'ont pas laissé d'y remarquer des fautes ; comme [8] ce grand Brutus, son ami, disait que c'était une éloquence cassée et érenée[9], *fractam et elumbem*. Les orateurs voisins de son siècle reprenaient aussi en lui ce curieux soin de certaine longue cadence au bout de ses clauses *, et notaient ces mots *esse videatur* qu'il y emploie si souvent.

1. Gramm., 123. — 2. Propos familiers. *Deviser* est encore en usage. — 3. Gramm., 120. — 4. Ed. 1580-88 : *mais de lâcheté et de vanité il en avait.* — 5. Gramm., 121. — 6. Ed. 1580-88 : *mais c'est à lui faute de jugement.* — 7. Après ce jugement si pénétrant, mais si sévère, les éd. 1580-88 donnaient : *Si est-ce qu'il n'a pas en cela franchi si net son avantage comme Virgile a fait en la poésie ; car bientôt après lui il s'en est trouvé qui l'ont pensé égaler et surmonter, quoique ce fût à bien fausses enseignes ; mais à Virgile nul encore depuis lui n'a osé se comparer...* — 8. Gramm., 123. — 9. *Erenée*, traduit *elumbem :* à qui on a cassé les reins. On a intercalé un *t* dans *éreinté*, par qui il a été supplanté.

Pour moi, j'aime mieux une cadence qui tombe plus court coupée en iambes. Si[1] mêle-il parfois bien rudement ses nombres*, mais rarement; j'en ai remarqué ce lieu* à mes oreilles: *Ego vero me minus diu senem esse mallem, quam esse senem antequam essem*[2].

L'histoire et les historiens: César, Froissard, Commines.

Les historiens sont ma droite balle[3], car ils sont plaisants* et aisés; et quand et quand* l'homme en général, de qui je cherche la connaissance, y paraît plus vif* et plus entier qu'en nul autre lieu, la variété et vérité de ses conditions* internes, en gros et en détail, la diversité des moyens de son assemblage[4] et des accidents qui le menacent. Or ceux qui écrivent les vies, d'autant[5] qu'ils s'amusent* plus aux conseils* qu'aux événements*, plus à ce qui part du dedans qu'à ce qui arrive au dehors, ceux-là me sont plus propres: voilà pourquoi, en toutes sortes, c'est mon homme que Plutarque. Je suis bien marri que nous n'ayons une douzaine de Laertius[6], ou qu'il ne soit plus étendu ou plus entendu[7]: car je suis[8] pareillement curieux de connaître les fortunes* et la vie de ces grands précepteurs du monde, comme de connaître la diversité de leurs dogmes et fantaisies*. En ce genre d'étude des histoires*, il faut feuilleter, sans distinction, toutes sortes d'auteurs, et vieils et nouveaux, et baragouins[9] et français,

1. Gramm., 121. — 2. J'aimerais mieux vivre moins vieux que d'être un vieillard avant d'être vieux. (*De Senectute*, 10.) Les observations qui précèdent sont inspirées du *De oratoribus*, 18, 23. — 3. Ils sont ce qui me va le mieux, comme la balle qui, au jeu de paume, vous arrive de face, tout droit. — 4. La façon différente dont s'assemblent, se combinent les éléments qui constituent son caractère. Éd. 1580-88: *et quand et quand la considération des natures et conditions de divers hommes, les coutumes des nations différentes, c'est le vrai sujet de la science morale.* — 5. Gramm., 123. — 6. *Diogène Laërce* ou de Laerte, en Cilicie (troisième siècle ap. J.-C.) auteur d'une énorme compilation, pleine de faits curieux sur les philosophes, *ces grands précepteurs du monde*, comme il est dit plus bas: *De vitis, dogmatibus et apophthegmatibus clarorum philosophorum* Le mot *dogmatibus* a été repris plus loin par le mot *dogmes*, employé dans le sens d'*opinions*. — 7. Plus intelligent. Montaigne aime ces sortes de jeux de mots: « Qu'on accuse... mon projet, mais mon progrès non. » « Je m'instruis mieux par fuite que par suite. » « Larmes... ou feintes ou peintes », etc. — 8. *Car je suis .. fantaisies*, addition de 1595. — 9. Employé ici adjectivement. Éty-

pour y apprendre les choses de quoi diversement ils traitent. Mais César singulièrement* me semble mériter qu'on l'étudie, non pour la science de l'histoire seulement, mais pour lui-même : tant il a de perfection et d'excellence par dessus tous les autres, quoique Salluste soit du nombre. Certes, je lis cet auteur avec un peu plus de révérence et de respect qu'on ne lit les humains ouvrages ; tantôt le considérant lui-même par ses actions et le miracle de sa grandeur ; tantôt [1] la pureté et inimitable polissure* de son langage, qui a surpassé non-seulement tous les historiens, comme dit Cicero [2], mais à l'aventure * Cicero même : avec tant de sincérité en ses jugements, parlant de ses ennemis, que, sauf les fausses couleurs de quoi il veut couvrir * sa mauvaise cause et l'ordure de sa pestilente[3] ambition, je pense qu'en cela seul on y puisse [4] trouver à redire qu'il a été trop épargnant* à parler de soi ; car tant de grandes choses ne peuvent avoir été exécutées par lui qu'il n'y soit allé * beaucoup plus du sien qu'il n'y en met.

J'aime les historiens ou fort simples ou excellents. Les simples, qui n'ont point de quoi y [5] mêler quelque chose du leur, et qui n'y apportent que le soin et la diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notice [6], et d'enregistrer, à la bonne foi, toutes choses sans choix et sans triage, nous laissent le jugement entier [7] pour la connaissance de la vérité : tel est entre autres, pour [8] exemple, le bon Froissart [9], qui a marché, en son entreprise, d'une si franche naïveté, qu'ayant fait une faute, il ne craint aucunement de la reconnaître et corriger en l'endroit où il en a été averti, et qui nous représente la diversité même des bruits qui couraient, et les différents rapports qu'on lui faisait : c'est la matière de l'histoire nue et informe ; chacun en peut faire son profit autant qu'il a d'entendement *. Les bien excellents ont la suffisance * de choisir

mologie peu sûre. On a proposé *bara* et *gwin*, qui en breton, langue inintelligible pour des Français, signifient pain et vin. — 1. Gramm., 124. 4°. — 2. Dans le *Brutus*, 75. — 3. Qui a pour ainsi dire le caractère de la peste. — 4. Gramm., 90. — 5. A leur histoire. — 6. Connaissance (lat. *notitia*). — 7. S'en remettent entièrement à nous du soin de juger. — 8. Gramm., 120. — 9. Les chroniques de Froissart (1337-1410 ?), dont Montaigne caractérise fort bien la naïve sincérité, vont de 1325 à 1400.

ce qui est digne d'être su; peuvent trier, de deux rapports, celui qui est plus vraisemblable; de la condition des princes et de leurs humeurs *, ils en concluent les conseils *, et leur attribuent les paroles convenables. Ils ont raison de prendre l'autorité de régler notre créance * à la leur; mais certes cela n'appartient à guère de gens. Ceux d'entre-deux [1] (qui est la plus commune façon), ceux-là nous gâtent tout; ils veulent nous mâcher les morceaux; ils se donnent loi * de juger, et par conséquent d'incliner l'histoire à leur fantaisie; car, depuis que [2] le jugement pend d'un côté, on ne se peut garder de contourner et tordre la narration à ce biais : ils entreprennent de choisir les choses dignes d'être sues, et nous cachent souvent telle parole, telle action privée, qui nous instruirait mieux [3]; omettent, pour [4] choses incroyables, celles qu'ils n'entendent * pas, et peut-être encore telle chose, pour ne la savoir dire en bon latin ou français. Qu'ils étalent hardiment leur éloquence et leur discours, qu'ils jugent à leur poste *, mais qu'ils nous laissent aussi de quoi juger après eux; et qu'ils n'altèrent ni dispensent [5], par leurs raccourciments et par leur choix, rien sur le corps de la matière, ains * qu'ils nous la renvoient pure et entière en toutes ses dimensions.

Le plus souvent [6] on trie, pour cette charge et notamment en ces siècles-ici, des personnes d'entre le vulgaire, pour cette seule considération de savoir bien parler [7], comme si nous cherchions d'y apprendre la grammaire; et eux ont raison, n'ayant été gagés que pour cela, et n'ayant mis en vente que le babil, de ne se soucier aussi [8] principale-

1. Ceux qui sont intermédiaires, qui tiennent le milieu entre les « fort simples » et les « excellents ». — 2. Gramm., 123. — 3. *Instruirait autant que le reste*, 1580-88. — 4. Gramm., 120. — 5. *Dispenser* semble avoir le sens qu'avait autrefois la forme réfléchie *se dispenser*, c'est à-dire : prendre la liberté de, se permettre. — 6. On lit ici dans les éd. 1580-88 : *Ceux-là sont aussi bien plus recommandables historiens qui connaissent les choses de quoi ils écrivent ou pour avoir été de la partie à les faire, ou privés avec ceux qui les ont conduites, car le plus souvent...* — 7. Racine et Boileau, qui furent historiographes de Louis XIV, n'étaient pas des historiens. Quant à ceux du seizième siècle, tous sont restés des inconnus, excepté Du Haillan et son successeur Pierre Mathieu, pour lequel V. Hugo et les romantiques eurent de l'engouement et à qui ils rendirent quelque notoriété — 8. Gramm., 111.

ment que de cette partie ; ainsi, à force de beaux mots, ils nous vont pâtissant * une belle contexture * des bruits qu'ils ramassent ès [1] carrefours des villes. Les seules bonnes histoires sont celles qui ont été écrites par ceux mêmes qui commandaient aux affaires ou qui étaient participants [2] à les conduire, ou au moins [3] qui ont eu la fortune d'en conduire d'autres de même sorte : telles sont quasi toutes les grecques et romaines ; car plusieurs témoins oculaires ayant écrit de même sujet (comme il advenait en ce temps-là que la grandeur [4] et le savoir se rencontraient communément), s'il y a de la faute, elle doit être merveilleusement * légère, et sur un accident * fort douteux [5]. Que peut-on espérer d'un médecin traitant de la guerre ou d'un écolier traitant les desseins des princes? Si nous voulons remarquer la religion * que les Romains avaient en cela, il n'en faut que cet exemple : Asinius Pollio [6] trouvait ès histoires * même de César quelque mécompte *, en quoi il était tombé pour n'avoir pu jeter les yeux en tous les endroits de son armée et en avoir cru les particuliers qui lui rapportaient souvent des choses non assez vérifiées ; ou bien pour n'avoir été assez curieusement * averti par ses lieutenants des choses qu'ils avaient conduites en son absence. On peut voir par là si cette recherche de la vérité est délicate, qu'on ne se puisse pas fier d'un combat à la science * de celui qui y a commandé, ni aux soldats de ce qui s'est passé près d'eux, si, à la mode d'une information judiciaire, on ne confronte les témoins et reçoit les objets [7] sur la preuve des pontilles [8] de

1. Gramm., 16. —— 2. Qui participaient à leur direction. Montaigne emploie volontiers le participe présent avec valeur adjective. —— 3. *Ou au moins... même sorte*, addition de 1595. —— 4. Variante de 1580-88 : *que la grandeur de la fortune était toujours accompagnée du savoir.* —— 5. Les éd. 1580-88 ajoutent : *S'ils n'écrivaient de ce qu'ils avaient vu, ils avaient au moins cela que l'expérience au maniement de pareils affaires leur rendait le jugement plus sain, car que peut-on...* —— 6. Né en 76 av. J.-C., mort l'an 4 ap. J.-C., homme politique et homme de lettres, il encouragea Virgile à ses débuts, mit à la mode les déclamations et les lectures publiques. Il ne reste de lui que quelques fragments. ——7. Si l'on n'admet les objections lorsqu'il s'agit de prouver les moindres détails de chaque fait. *Objet* est un terme de pratique signifiant *objection*. « Je ne sais quel *objet* tu saurais alléguer contre mon dire. » (Palissy.) —— 8. On disait, au seizième siècle, *pontille*, ***pontilleux*** pour pointille, pointilleux.

chaque accident *. Vraiment la connaissance que nous avons de nos affaires est bien plus lâche : mais ceci a été suffisamment traité par Bodin [1], et selon ma conception.

Pour subvenir un peu à la trahison de ma mémoire et à son défaut, si extrême qu'il m'est advenu plus d'une fois de reprendre en mains des livres comme récents et à moi inconnus, que j'avais lu soigneusement quelques années auparavant et barbouillé de mes notes, j'ai pris en coutume, depuis quelque temps, d'ajouter au bout de chaque livre (je dis de ceux desquels je ne me veux servir qu'une fois) le temps auquel j'ai achevé de le lire, et le jugement que j'en ai retiré en gros ; afin que cela me représente * au moins l'air * et idée * générale que j'avais conçu de l'auteur en le lisant. Je veux ici transcrire aucunes [2] de ces annotations [3]....

En mon Philippe de Commines [4], il y a ceci : « Vous y trouverez le langage doux et agréable, d'une naïve simplicité ; la narration pure, et en laquelle la bonne foi de l'auteur reluit évidemment, exempte de vanité parlant [5] de soi, et d'affection * et d'envie * parlant d'autrui ; ses discours et enhortements [6] accompagnés plus de bon zèle et de vérité que d'aucune exquise [7] suffisance *, et tout partout de l'autorité et gravité représentant son [8] homme de bon lieu, et élevé aux grands affaires [9]. »

(Chap. X).

1. Bodin, jurisconsulte et polygraphe de grande valeur (1530-96). Son œuvre capitale est intitulée : *Six livres de la République*, 1576. L'ouvrage auquel Montaigne fait allusion ici était écrit en latin : *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, 1566. On en retrouve l'influence dans les chap. XVI et XIX qui vont suivre. — 2. Gramm., 75. — 3. Je saute ici le jugement que portait Montaigne sur l'historien italien Guichardin. — 4. Né en Flandre vers 1447, mort en 1511. D'abord au service de Charles le Téméraire, il s'attacha ensuite à Louis XI. Il raconta sous le titre de *Mémoires* l'histoire de son temps (1461-1498). — 5. Gramm, 105, 107. — 6. Harangues destinées à exhorter (lat. *hortari*). — 7. Que d'un art raffiné. — 8. L'emploi du possessif est le même dans : « Cela sent *son* vieillard qui, pour s'en faire accroire, Cache ses cheveux blancs d'une perruque noire. » (Molière, *Ecole des maris*, I, 1.) — 9. Gramm., 1. Montaigne parle, en terminant, des *Mémoires* des frères du Bellay.

XXIII

De la cruauté.

[La vertu a plus de prix que la bonté : celle-ci est un don de la nature, l'autre est une création de la volonté. Il y a des gens qui ne sont courageux que parce qu'ils ne voient pas le danger. Montaigne doit à sa « fortune » plus qu'à sa « raison » les qualités qui le distinguent] et par dessus tout l'horreur qu'il a de la cruauté. Il voudrait qu'on donnât la mort aux criminels sans aucun raffinement de supplice. [Il recommande la douceur envers les animaux, même envers les arbres et les plantes.]

Horreur de Montaigne pour la cruauté.

Essais, 1595.

Ce que j'ai de bien, je l'ai... par le sort de ma naissance ; je ne le tiens ni de loi, ni de précepte, ou autre apprentissage : l'innocence [1] qui est en moi est une innocence niaise * : peu de vigueur, et point d'art. Je hais, entre autres vices, cruellement la cruauté, et par nature et par jugement, comme l'extrême de tous les vices ; mais [2] c'est jusques à telle mollesse que je ne vois pas égorger un poulet sans déplaisir, et ois impatiemment * gémir un lièvre sous les dents de mes chiens, quoique ce soit un plaisir violent que la chasse... . Je me compassionne fort tendrement * des afflictions d'autrui et pleurerais aisément par compagnie si, pour occasion * que [3] ce soit, je savais pleurer. Il n'est rien qui tente mes larmes que les larmes, non vraies seulement, mais comment [4] que ce soit, ou feintes ou peintes. Les morts, je ne les plains guère, et les envierais plutôt, mais je plains bien fort les mourants. Les sauvages ne m'offensent * pas tant de rôtir et manger les corps des trépassés que ceux qui les tourmentent et persécutent vivants. Les exécutions mêmes de

1. *L'innocence... d'art*, ajouté en 1588. — 2. Gramm., 121. — 3, Gramm., 75, *quelque*. — 4. Gramm., 122.

la justice, pour raisonnables qu'elles soient, je ne les puis voir d'une vue ferme... Tout ce qui est au-delà de la mort simple me semble pure cruauté [1], et notamment à nous, qui devrions avoir respect * d'envoyer les âmes en bon état ; ce qui ne se peut, les ayant agitées et désespérées par tourments insupportables.

Ces jours passés [2], un soldat prisonnier ayant aperçu *, d'une tour où il était, que le peuple s'assemblait en la place et que des charpentiers y dressaient leurs ouvrages, crut que c'était pour lui ; et, entré en la résolution de se tuer, ne trouva qui [3] l'y pût secourir qu'un vieux clou de charrette rouillé que la fortune * lui offrit : de quoi il se donna premièrement deux grands coups autour de la gorge ; mais, voyant que ce avait été sans effet, bientôt après il s'en donna un tiers [4] dans le ventre, où il laissa le clou fiché. Le premier de ses gardes qui entra où il était le trouva en cet état, vivant encore, mais couché, et tout affaibli de ses coups. Pour employer le temps avant qu'il défaillît, on se hâta de lui prononcer sa sentence : laquelle ouïe, et qu'il n'était condamné qu'à avoir la tête tranchée, il sembla reprendre un nouveau courage, accepta du vin qu'il avait refusé, remercia ses juges de la

1. Voir p. 253. — 2 L'édition de 1595, que nous suivons, ne reproduit pas exactement ici le texte manuscrit de Montaigne. Le voici, tel qu'il figure sur l'exemplaire dit de Bordeaux : « Ces jours passés, un soldat prisonnier ayant aperçu d'une tour où il était qu'en la place des charpentiers commençaient à dresser leurs ouvrages et le peuple à s'y assembler tint que c'était pour lui et entre (*sic*) en désespoir, n'ayant autre chose à se tuer, se saisit d'un vieux clou de charrette rouillé que la fortune lui présenta et s'en donna deux grands coups autour de la gorge ; et voyant qu'il n'en avait pu ébranler sa vie, s'en donna un autre tantôt après dans le ventre, de quoi il tomba en évanouissement. Et en cet état le trouva le premier de ses gardes qui entra pour le voir. On le fit revenir, et pour employer le temps, avant qu'il défaillît, on lui fit sur l'heure lire sa sentence, qui était d'avoir la tête tranchée, de laquelle il se trouva infiniment réjoui et accepta à prendre du vin qu'il avait refusé ; et remerciant les juges de la douceur inespérée de leur condamnation, dit que cette délibération de se tuer lui était venue pour l'horreur de quelque plus cruel supplice duquel lui avaient augmenté la crainte les apprêts... pour en fuir une plus insupportable » La lacune ci-dessus provient de ce qu'un relieur maladroit a rogné les deux tiers de la dernière ligne de ce récit, Montaigne l'ayant écrit dans les marges d'un exemplaire de l'édition de 1588. — 3. Gramm., 60. — 4. Gramm, 14

douceur inespérée de leur condamnation ; qu'il[1] avait pris parti[2] d'appeler * la mort, pour la crainte d'une mort plus âpre et insupportable, ayant conçu opinion[2], par les apprêts qu'il avait vu faire en la place, qu'on le voulût[3] tourmenter de quelque horrible supplice ; et sembla être délivré de la mort pour l'avoir changée[4].

Je conseillerais que ces exemples de rigueur par le moyen desquels on veut tenir le peuple en office * s'exerçassent contre les corps[5] des criminels, car de les voir priver de sépulture, de les voir bouillir et mettre à quartiers, cela toucherait quasi autant le vulgaire que les peines qu'on fait souffrir aux vivants, quoique, par effet *, ce soit peu ou rien, comme Dieu[6] dit, *qui corpus occidunt et postea non habent quod faciant*[7] ; et les poètes font singulièrement * valoir l'horreur de cette peinture et[8] au-dessus de la mort :

> Heu ! reliquias semiassi regis, denudatis ossibus,
> Per terram sanie delibutas fœde divexarier[9] !

Je me rencontrai un jour à Rome sur le point * qu'on défaisait * Catena, un voleur insigne : on l'étrangla, sans aucune émotion de l'assistance ; mais, quand on vint à le mettre à quartiers, le bourreau ne donnait coup que le peuple ne suivît d'une voix plaintive et d'une exclamation, comme si chacun eût prêté son sentiment à cette charogne. Il faut exercer ces inhumains excès contre l'écorce, non contre le vif. Ainsi amollit, en cas aucunement[10] pareil, Artaxerxès[11] l'âpreté des lois anciennes de Perse, ordonnant que les seigneurs qui avaient failli en leur charge, au lieu qu'on les soulait * fouetter, fussent dépouillés, et leurs vêtements fouettés pour eux, et au lieu qu'on leur

1. Construction très libre, à la mode latine, qui se justifie du fait que *remercia* renferme implicitement l'idée de « dire ». — 2. Gramm., 17. — 3. Gramm., 93. — 4. Parce qu'il l'avait échangée contre une autre. — 5. Les cadavres. — 6. *Comme Dieu... fœde divexarier*, addition de 1595. — 7. Ils tuent le corps et ensuite ne peuvent rien faire de plus. (Saint Luc, XII, 4.) — 8. Gramm., 121. — 9. Quoi ! ces restes d'un roi à demi dévoré par le feu, ces os à nu et souillés de sang corrompu, les voir affreusement déchirer sur le sol ! (Ennius, dans Cicéron, *Tusculanes*, I, 44.) — 10. Gramm., 111. — 11. Gramm., 128.

soulait arracher les cheveux, qu'on leur ôtât leur haut chapeau seulement...

Je vis en une saison * en laquelle nous abondons en exemples incroyables de ce vice, par [1] la licence de nos guerres civiles, et ne voit-on rien aux histoires * anciennes de plus extrême que ce que nous en essayons * tous les jours, mais cela ne m'y a nullement apprivoisé *. A peine me pouvais-je persuader, avant que je l'eusse vu, qu'il se fût trouvé des âmes si farouches qui, pour le seul plaisir du meurtre, le voulussent commettre, hacher et détrancher les membres d'autrui, aiguiser leur esprit à inventer des tourments inusités et des morts nouvelles, sans inimitié, sans profit et pour cette seule fin de jouir du plaisant * spectacle des gestes et mouvements pitoyables, des gémissements et voix * lamentables d'un homme mourant en angoisse. Car voilà l'extrême point où la cruauté puisse atteindre, *ut homo hominem non iratus, non timens, tantum spectaturus, occidat*[2]. De [3] moi, je n'ai pas su * voir seulement sans déplaisir poursuivre et tuer une bête innocente qui est sans défense et de qui nous ne recevons aucune offense *; et, comme il advient communément que le cerf, se sentant hors d'haleine et de force, n'ayant plus autre remède, se rejette et rend à nous-mêmes qui le poursuivons, nous demandant merci par ses larmes

Questuque, cruentus
Atque imploranti similis [4],

ce m'a toujours semblé un spectacle très déplaisant. Je ne prends guère bête en vie à qui je ne redonne les champs.

(Chap. XI.)

1. Gramm., 120. — 2. Qu'un homme tue un homme sans obéir à la colère ou à la crainte, simplement pour le spectacle. (Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 90.) — 3. Gramm., 120. — 4. Et par ses plaintes, sanglant et comme suppliant. (Virgile, *Enéide*, VII, 501.) Dans Virgile, *questu* dépend d'un verbe qui vient ensuite et que Montaigne ne cite pas : *tectum omne replebat.*

XXIV

Apologie de Raymond Sebond.

[Montaigne avait traduit en français à la demande de son père un livre latin d'un certain Espagnol, Raymond Sebond, qui avait entrepris « par raisons humaines et naturelles d'établir et vérifier contre les athéistes tous les articles de la religion chrétienne ». Cette tentative fut critiquée par différents contradicteurs.

1° Avec les uns, qui s'alarmaient de voir la philosophie, cette « servante de la théologie », se hausser à en devenir l'égale, Montaigne reconnaît que les « moyens purement humains » ne sont pas suffisants pour nous faire concevoir les vérités de la religion. La foi seule en est capable ; mais la foi qui vient de Dieu est chose rare. A défaut de celle-ci, la foi qui tire sa force des arguments de la raison humaine est un pis aller fort appréciable.] Il faut y recourir, car le spectacle qu'offre la France montre combien la foi est étrangère aux hommes (p. 173). [De même que « la matière lourde et stérile » annonce Dieu, de même les raisons humaines, si elles sont inspirées de la foi, mènent à la connaissance de Dieu, et tel est le cas de Sebond.

2° Mais il est d'autres contradicteurs de Sebond. Ceux-ci lui reprochent la faiblesse de ses arguments. Véritables athées, observe Montaigne, ravis de pouvoir ainsi « combattre notre religion par les armes pures humaines, laquelle ils n'oseraient attaquer en sa majesté pleine d'autorité et de commandement ». Ces gens-là, qui ont « le goût difficile » quand il s'agit de prouver Dieu, il faut les humilier dans leur orgueil, leur montrer le néant de l'homme [1].]

C'est par une dérisoire présomption que celui-ci se prétend le roi de l'univers : qu'a-t-il de plus que l'animal, pour lequel il professe tant de mépris ? (p. 177). [Est-ce leur infériorité ou la nôtre qui fait que nous ne comprenons pas le langage des bêtes ?] Ce que nous appelons leur instinct vaut bien notre raison (p. 178). [Suit une longue énumération d'exemples, souvent empruntés à une histoire naturelle de fantaisie, pour prouver que les bêtes accomplissent des actions qu'il faut attribuer au raisonnement, non à l'instinct. Elles ont des vertus que nous n'avons pas; nous avons des vices dont elles sont exemptes.] Si nous possédons de plus qu'elles la « capacité de juger et de connaître », ce n'est là pour nous qu'une source de misères (p. 180).

[Seules l'humilité, l'obéissance conviennent à l'homme, et ce

1. Tout le reste de ce long chapitre ne sera que le développement de cette idée, si bien que l'argumentation de l'auteur, destinée tout d'abord à combattre l'excès des exigences de ses adversaires, aboutit en fin de compte à démontrer combien ils ont raison d'interdire à la pensée humaine le domaine du divin.

LA

THEOLOGIE NATVRELLE DE RAYMOND SEBON DOCTEVR EXCELlent entre les modernes, en laquelle par l'ordre de Nature, eſt demonſtrée la verité de la Foy Chreſtienne & Catholique, traduicte nouuellement de Latin en François.

R.F.

A PARIS,
Chez Gilles Gourbin demeurant deuant le college de Cambray ruë S. Iean de Latran à l'enſeigne de l'Eſperance.
1569.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Titre de la traduction que fit Montaigne de la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond.

« calamiteux animal » n'est que présomption !] Sa prétendue science ne lui sert à rien (p. 182).

[L'unique résultat des efforts poursuivis depuis tant de siècles par tout ce qu'il y a eu de philosophes. Pyrrhoniens, Académiciens, dogmatistes, a été de démontrer l'ignorance, l'impuissance de l'homme. Sur la façon de concevoir la divinité, l'autre vie, ce ne sont que contradictions.] Nous en sommes réduits à faire Dieu à notre image (p. 185). [Si l'on a débité sur Dieu tant de folies, dira-t-on que nous nous dédommageons par la connaissance des choses de la nature ?] Sur ce point chacun accepte, sans les contrôler, des opinions toutes faites (p. 188). Sur la nature, sur le siège de l'âme, l' « humaine sapience » a entassé toutes sortes d'opinions fantastiques et contradictoires (p. 189). [Le peu de vérité que nous possédons sur l'âme et sa nature, c'est de Dieu que nous le tenons. Nous ne connaissons même pas notre corps. Si notre infirmité se manifeste par la multitude des systèmes philosophiques, elle s'accuse encore dans le fait que nos opinions varient avec les conditions extérieures, avec notre état de santé.] Nous sommes à la merci de toutes les influences (p. 191). [A quel moment devons-nous penser que notre raison fonctionne juste, ou fonctionne à faux ?] Faute de savoir où sera demain la vérité, Montaigne s'en tient à ce qui aujourd'hui lui semble vrai (p. 196).

[En face des contradictions des savants entre eux, ou même en face des déconcertantes ressemblances observées entre des peuples qui ne se sont jamais connus, l'homme ne sait que penser, que désirer, que choisir.] Rien n'affirme son impuissance comme cette idée, admise généralement en désespoir de cause, qu'il faut obéir aux lois de son pays, autrement dit, s'en remettre pour la conduite de sa vie à ce que le hasard de notre naissance a décidé (p. 198). [Si les lois humaines changent avec les lieux et les temps, l'accord ne peut même pas se faire sur les lois dites « naturelles ».

Enfin nos sens même ne peuvent nous inspirer confiance.] Les bêtes semblent en posséder certains qui nous manquent, et c'est sur le témoignage de ceux que nous avons que repose la science ! (p. 200). Ils nous trompent ou nous tiennent dans un honteux servage (p. 202). [Quelle confiance pouvons-nous attacher à leur témoignage, s'ils se trompent, s'ils valent moins que ceux des animaux, s'ils se contredisent ? Quelle faculté se chargera de les contrôler ? — Tout nous échappe, parce que tout change, y compris nous-mêmes.] « Dieu seul est », Dieu seul reste. Ce n'est qu'avec son aide que l'homme peut s'élever au-dessus de lui-même (p. 203).

Ce n'est pas la foi qui inspire la conduite des hommes.

Si nous avions une seule goutte[1] de foi, nous remuerions les montagnes de leur place, dit la Sainte parole[2];

1. Emploi curieux qui fait comprendre comment ce mot a pu être employé négativement dans un sens très éloigné de son sens propre, par exemple : n'y voir goutte. — 2. Évangile selon saint Mathieu, XVII,19.

A MONSEIGNEVR, MONSEIGNEVR DE MONTAIGNE.

MONSEIGNEVR, suyuant la charge que vous me donnastes l'année passée chez vous à Montaigne, i'ay taillé & dressé de ma main à Raimõd Sebon, ce grand Theologien & Philosophe Espaignol, vn accoustrement à la Françoise, & l'ay deuestu, autant qu'il a esté en moy, de ce port farrouche, & maintien Barbaresque, que vous luy vites premierement: de maniere qu'à mon opinion, il a meshuy assez de façon & d'entre-gent, pour se presenter en toute bonne compaignie. Il pourra bien estre, que les personnes delicates & curieuses y remarqueront quelque traict, & ply de Gascongne: mais ce leur sera d'autant plus de honte, d'auoir par leur nonchallance laissé prendre sur eulx ceste aduantaige, à vn homme de tout point nouueau & aprenty en telle besongne. Or mõseigneur, c'est raison que sous vostre nom il se pousse en credit, & mette en lumiere, puis que il vous doit tout ce que il a d'mendement & reformation. Toutesfois ie voy bien que s'il vous plaist de conter auec luy, ce sera vous qui luy deurez beaucoup de reste: car en change de ses excellens & tres-religieux discours, de ses hautaines conceptions & comme diuines, il se trouuera que vous n'y aurez apporté de vostre part, que des mots & du langage: marchandise si vulgaire & si vile, que qui plus en a, n'en vaut, à l'auanture, que moins.

Monseigneur, ie supplie Dieu, qu'il vous doint treslongue & treshcureuse vie. De Paris ce 18. de Iuin. 1568.

Vostre treshumble & tresobeissant fils,
Michel de Montaigne.

Adresse de Montaigne à son père en tête de la traduction pe la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond.

nos actions, qui seraient guidées et accompagnées de la divinité, ne seraient pas simplement humaines ; elles auraient quelque chose de miraculeux, comme notre croyance : *Brevis*[1] *est institutio vitae honestae beatæque, si credas.* Les uns font accroire au monde qu'ils croient ce qu'ils ne croient pas ; les autres, en plus grand nombre, se le font accroire à eux-mêmes, ne sachant pas pénétrer que[2] c'est que croire ; et nous trouvons étrange si, aux guerres qui pressent * à cette heure notre État, nous voyons flotter les événements et diversifier[3] d'une manière commune et ordinaire[4] : c'est que nous n'y apportons rien que le nôtre[5]. La justice, qui est en l'un des partis, elle n'y est que pour ornement et couverture : elle y est bien alléguée, mais elle n'y est ni reçue, ni logée, ni épousée ; elle y est comme en la bouche de l'avocat, non comme dans le cœur et affection de la partie *. Dieu doit son secours extraordinaire à la foi et à la religion, non pas à nos passions ; les hommes y sont conducteurs et s'y servent de la religion ; ce devrait être tout le contraire. Sentez * si ce n'est[6] par nos mains que nous la menons, à tirer[7], comme de cire, tant de figures contraires d'une règle si droite et si ferme. Quand s'est-il[8] vu mieux qu'en France, en nos jours ? Ceux qui l'ont prise à gauche, ceux qui l'ont prise à droite, ceux qui en disent

1. Le chemin le plus court vers la vertu et le bonheur, c'est de croire. (QUINTILIEN, XII, 11.) Cette citation est détournée de son sens. Tout ce passage, depuis *Brevis* jusqu'à *que croire*, est une addition de 1595. — 2. Gramm., 71. — 3. Le pronom réfléchi manque devant *diversifier* après *voir*, comme il arrive régulièrement après les auxiliaires *faire, laisser*. Montaigne le supprime même en dehors de ce cas : « Nous repentons, moquons, écrions, enquérons. » (II, 12.) — 4. Comme la guerre roule sur la religion, il y a forcément un parti que Dieu devrait favoriser. Pourtant les succès sont flottants et partagés comme dans les entreprises purement humaines. C'est que les défenseurs de la bonne cause manquent de foi et ne méritent pas l'aide de Dieu. Du Vair constate le même fait et il annonce Bossuet dans l'explication qu'il en donne : « Depuis que Dieu permit que ce pauvre état fût déchiré en deux grands partis, il s'en servit de façon que vous eussiez dit qu'ils étaient disposés et dressés pour se donner l'un après l'autre chacun son coup, comme s'ils eussent été aux gages de la justice divine pour servir à la punition l'un de l'autre. » (*Constance*, II.) — 5. Gramm., 47. — 6. Longue addition de 1595, depuis *Sentez si ce n'est* jusqu'à *pis que de le dire*. — 7. A voir comme nous tirons, de même qu'on pourrait le faire d'une cire molle... — 8. Gramm., 27.

le noir, ceux qui en disent le blanc l'emploient si pareillement à leurs violentes et ambitieuses entreprises, s'y conduisent d'un progrès * si conforme en débordement et injustice qu'ils rendent douteuse et malaisée à croire la diversité qu'ils prétendent de leurs opinions [1], en chose de laquelle dépend la conduite * et loi de notre vie. Peut-on voir partir de même école et discipline * des mœurs plus unies, plus unes ? Voyez l'horrible impudence de [2] quoi nous pelotons * les raisons divines et combien irréligieusement nous les avons et rejetées et reprises, selon que la fortune nous a changé de place en ces orages publics. Cette proposition si solenne * « S'il est permis au sujet de se rebeller et armer contre son prince pour la défense de la religion », souvienne-vous [3] en quelles bouches, cette année passée, l'affirmative d'icelle était l'arc-boutant d'un parti, la négative, de quel autre parti c'était l'arc-boutant, et oyez [4] à présent de quel quartier * vient la voix et instruction de l'une et de l'autre [5] et si les armes bruient [6] moins pour cette cause que pour celle-là ? Et nous brûlons les gens qui disent qu'il faut faire souffrir à la Vérité le joug de notre besoin ! Et de combien fait la France pis que de le dire [7] ? Confessons la vérité : qui trierait de l'armée, même légitime [8], ceux qui y marchent par le seul zèle d'une affection * religieuse et encore ceux qui regardent [9] seulement la protection des lois de leur pays ou service du prince, il n'en saurait bâtir une compagnie de gens d'armes complète. D'où vient cela qu'il s'en trouve si peu qui aient maintenu même volonté et même progrès * en nos mouvements publics, et que nous les voyons tantôt n'aller que le pas, tantôt y courir à bride

1. On a peine à croire qu'ils professent des religions différentes, à voir comme ils se ressemblent dans l'injustice et dans le crime. — 2. Gramm., 120, *De*, 3 *bis*. — 3. Gramm., 92. — 4. Gramm., 79. — 5. Rien n'est plus exact. Après la Saint-Barthélemy les protestants revendiquent le droit de défendre leur croyance, fût-ce contre le roi, et cela au grand scandale des catholiques. Après 1585 et surtout 1588, ce sont les catholiques qui s'insurgent contre le roi, dont les protestants sont devenus les ardents défenseurs. — 6. Gramm., 78. — 7 Ici finit l'addition de 1595. — 8. Régulière, légale. Montaigne veut parler de l'armée des catholiques, ce passage ayant été écrit avant 1580. — 9. Qui ont en vue. Cet emploi rappelle celui du verbe latin *spectare*

avalée * et mêmes hommes tantôt gâter nos affaires par leur violence et âpreté, tantôt par leur froideur, mollesse et pesanteur[1], si ce n'est qu'ils y sont poussés par des considérations particulières et casuelles *, selon la diversité desquelles ils se remuent ?.....

L'homme, dans sa présomption, se croit le roi de la nature.

Considérons donc pour cette heure l'homme seul[2], sans secours étranger, armé seulement de ses armes, et dépourvu de la grâce et connaissance divine, qui est tout son honneur, sa force et le fondement de son être : voyons combien il a de tenue * en ce bel équipage. Qu'il me fasse entendre * par l'effort de son discours * sur quels fondements il a bâti ces grands avantages qu'il pense avoir sur les autres créatures. Qui lui a persuadé que ce branle * admirable de la voûte céleste, la lumière éternelle de ces flambeaux roulant si fièrement sur sa tête, les mouvements épouvantables de cette mer infinie soient établis et se continuent tant de siècles pour sa commodité et pour son service ? Est-il possible de rien imaginer si ridicule que [3] cette misérable et chétive créature, qui n'est pas seulement * maîtresse de soi, exposée aux offenses * de toutes choses, se die[4] maîtresse et empérière[5] de l'univers, duquel il n'est pas en sa puissance de connaître la moindre partie, tant s'en faut de la commander ? Et ce privilège qu'il s'attribue d'être seul en ce grand bâtiment * qui ait la suffisance * d'en reconnaître la beauté et les pièces *, seul qui en puisse rendre grâces à l'architecte et tenir compte de la recette et mises * du monde[6], qui lui a scellé ce privilège ? Qu'il nous montre

1. Ce ne sont pas seulement les événements, comme il le disait plus haut, mais aussi les hommes, qui sont capricieux et changeants, preuve qu'ils ne s'inspirent pas de la volonté immuable de Dieu. — 2. Cette belle page de Montaigne a visiblement inspiré l'admirable morceau de Pascal *Disproportion de l'homme :* « Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est ; qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature... » (*Pensées*, section II, Éd. Brunschvicg.) — 3. Rien de si ridicule *que* le fait *que* cette... créature... se die... — 4. Gramm., 78. — 5. Impératrice, souveraine ; forme qui suppose le masculin *emperier*, à côté de *empereor*, *empereur*. — 6. Tenir à jour les comptes de la recette et de la dépense, c'est-à-dire de ce qui se perd et de ce qui se crée dans le monde

lettres * de cette belle et grande charge : ont-elles été[1] octroyées en faveur des sages seulement ? Elles ne touchent guère de gens. Les fous et les méchants sont-ils dignes de faveur si extraordinaire, et, étant la pire pièce * du monde, d'être préférés à tout le reste ?...

La présomption est notre maladie naturelle et originelle. La plus calamiteuse et fragile de toutes les créatures, c'est l'homme et quand et quand *, la plus orgueilleuse. Elle se sent et se voit logée ici parmi la bourbe et le fient[2] du monde, attachée et clouée à la pire, plus morte et croupie[3] partie de l'univers, au dernier étage du logis, et le plus éloigné de la voûte céleste, avec les animaux de la pire condition des trois[4] : et se va plantant * par imagination * au-dessus du cercle de la lune, et ramenant le ciel sous ses pieds. C'est par la vanité de cette même imagination * qu'il s'égale à Dieu, qu'il s'attribue les conditions * divines, qu'il se trie soi-même et sépare de la presse * des autres créatures, taille les parts aux animaux, ses confrères et compagnons, et leur distribue telle portion de facultés et de forces que bon lui semble. Comment connaît-il par l'effort de son intelligence les branles * internes et secrets des animaux? Par quelle comparaison d'eux à nous conclut-il la bêtise qu'il leur attribue? Quand[5] je me joue à[6] ma chatte, qui sait si elle passe son temps de moi plus que je ne fais * d'elle ? Nous nous entretenons * de singeries réciproques. Si j'ai mon heure de commencer ou de refuser, aussi[7] a-elle la sienne...

L'homme n'a rien qui le mette au-dessus de la bête.

J'ai dit tout ceci pour... nous ramener et joindre à la presse * : nous ne sommes ni au-dessus ni au-dessous du reste. Tout ce qui est sous le ciel, dit le sage, court une loi et fortune * pareille :

1. *Ont-elles été... à tout le reste*, ajouté en 1595. — 2. *Fient*, excrément, a disparu devant la forme féminine *fiente*. On le trouve anciennement sous la forme *fien* (*fimum*) et avec le sens de *fumier*. — 3. *Croupir, se croupir*, s'accroupir, s'appesantir. Par suite, *croupi* signifie ici « rabaissé, bas ». — 4. Par opposition peut-être avec les êtres qui vivent dans l'eau et dans l'air. — 5. *Quand je me joue... la sienne*, 1595. — 6. Gramm., 120, A, 4°. — 7. Gramm., 111.

Indupedita suis fatalibus omnia vinclis [1].

Il y a quelque différence, il y a des ordres et des degrés : mais c'est sous le visage * d'une même nature :

...Res quæque suo ritu procedit, et omnes
Fœdere naturæ certo discrimina servant [2].

Il faut contraindre l'homme et le ranger dans les barrières de cette police *. Le misérable * n'a garde d'enjamber par effet * au delà : il est entravé et engagé, il est assujetti de pareille obligation que [3] les autres créatures de son ordre, et d'une condition fort moyenne, sans aucune prérogative, préexcellence vraie et essentielle. Celle qu'il se donne par opinion et par fantaisie * n'a ni corps ni goût [4]. Et s'il est ainsi que lui seul de tous les animaux ait cette liberté de l'imagination * et ce dérèglement de pensées lui représentant ce qui est, ce qui n'est pas, et ce qu'il veut, le faux et le véritable, c'est un avantage qui lui est bien cher vendu et duquel il a bien peu à se glorifier [5] : car de là naît la source principale des maux qui le pressent *, péché, maladie, irrésolution, trouble, désespoir. Je dis donc, pour revenir à mon propos, qu'il n'y a point d'apparence * d'estimer que les bêtes fassent par inclination naturelle et forcée [6] les mêmes choses que nous faisons par notre choix et industrie *. Nous devons conclure de pareils effets pareilles facultés, et de plus riches [7] effets des facultés plus riches : et confesser par conséquent que ce même discours *, cette même voie que nous tenons à ouvrer [8], aussi la tiennent les animaux, ou quelque autre meilleure. Pourquoi imaginons-nous en eux cette contrainte naturelle, nous qui n'en éprouvons aucun pareil effet ? Joint * qu'il est plus honorable [9] d'être acheminé et obligé à ré-

1. Toutes choses sont enchaînées par les liens de leur propre destinée. (Lucrèce, V, 854.) —— 2. Chaque être se développe à sa manière et tous conservent les différences que comportent les lois immuables de la nature (Lucrèce, V, 921.) —— 3. Gramm., 123. —— 4. Elle n'a pas de consistance, pas de réalité, et on ne la sent pas. —— 5. On sait comment Pascal contredit ce spécieux paradoxe : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant... Toute notre dignité consiste donc en la pensée... » —— 6. Allusion à l'obscure et irrésistible impulsion de l'instinct. —— 7. *Et de plus riches... plus riches*, addition de 1595. —— 8. Le chemin que nous suivons pour agir, en agissant... —— 9. Affirmation vraiment sophistique, mais qui tient à cœur à Montaigne. Ailleurs, il déclare qu'il aime mieux tenir son bonheur de la fortune que de sa prudence (p. 336).

glément agir par naturelle et inévitable condition et plus approchant de la divinité que d'agir réglément par liberté téméraire * et fortuite, et plus sûr de laisser à nature qu'à nous les rènes de notre conduite. La vanité de notre présomption fait que nous aimons mieux devoir à nos forces qu'à sa libéralité notre suffisance *, et enrichissons les autres animaux des biens naturels, et les leur renonçons [1] pour nous honorer et ennoblir des biens acquis : par une humeur * bien simple *, ce me semble, car je priserais bien autant des grâces toutes miennes et naïves que celles que j'aurais été mendier et quêter * de l'apprentissage. Il n'est pas en notre puissance d'acquérir une plus belle recommandation * que d'être favorisé de Dieu et de nature.....

La raison, source de biens imaginaires et de maux trop réels.

La part même que nous faisons aux animaux des faveurs de nature, par notre confession [2], elle leur est bien avantageuse : nous nous attribuons des biens imaginaires et fantastiques [3], des biens futurs et absents, desquels l'humaine capacité ne se peut d'elle-même répondre, ou des biens que nous nous attribuons faussement par la licence de notre opinion, comme la raison, la science et l'honneur ; et à eux nous laissons en partage des biens essentiels, maniables [4] et palpables, la paix, le repos, la sécurité, l'innocence et la santé, la santé, dis-je, le plus beau et le plus riche présent que nature nous sache faire. ...Nous avons pour notre part l'inconstance, l'irrésolution, l'incertitude, le deuil, la superstition, la sollicitude * des choses à venir, voire * après notre vie, l'ambition, l'avarice, la jalousie, l'envie, les appétits déréglés, forcenés et indomptables, la guerre, le mensonge, la déloyauté, la détraction * et la curiosité. Certes nous avons étrangement surpayé ce beau discours *, de quoi [5] nous nous glorifions, et cette capacité de juger et connaître, si nous l'avons achetée au prix de ce nombre infini de passions, auxquelles nous sommes incessamment en prise *...

1. Gramm., 83. — 2. De notre propre aveu. — 3. A peu près synonyme d'*imaginaire*, le mot *fantaisie* signifiant dans Montaigne *imagination*. — 4 Qu'on peut prendre dans la main. — 5 Gramm., 63.

De quel fruit pouvons-nous estimer avoir été [1] à Varro et Aristote cette intelligence de tant de choses ? Les a-elle exemptés des incommodités humaines ? Ont-ils été déchargés des accidents qui pressent * un crocheteur ? Ont-ils tiré de la logique quelque consolation à la goutte ? Pour avoir su comme cette douleur se loge aux jointures, l'en ont-ils moins sentie ? Sont-ils entrés en composition * de la mort, pour [2] savoir qu'aucunes nations s'en réjouissent ?... Au rebours, ayant tenu [3] le premier rang en savoir l'un entre les Romains, l'autre entre les Grecs et en la saison * où la science fleurissait le plus, nous n'avons pas pourtant appris qu'ils aient eu aucune particulière excellence en leur vie ; voire * le Grec a assez à faire à se décharger d'aucunes taches notables [4] en la sienne. A l'[5] on trouvé que la volupté et la santé soient plus savoureuses à celui qui sait l'astrologie et la grammaire, et la honte et la pauvreté moins importunes ?

> Scilicet et morbis et debilitate carebis,
> Et luctum et curam effugies, et tempora vitae
> Longa tibi post haec fato meliore dabuntur [6].

J'ai vu en mon temps cent artisans, cent laboureurs plus sages et plus heureux que des recteurs de l'université, et lesquels j'aimerais mieux ressembler [7]. La doctrine *, ce [8] m'est avis, tient rang entre les choses nécessaires à la vie, comme la gloire, la noblesse, la dignité, ou, pour le plus, comme la beauté, la richesse et telles autres qualités qui y servent voirement *, mais de loin, et plus par fantaisie * que par nature. Il ne nous faut [9] guère plus d'offices *, de règles et de lois de vivre en notre communauté * qu'il en faut aux grues et aux fourmis en la leur ; et ce [10] néanmoins

1. Gramm., 102. Varron (116-vers 26 av. J.-C.), écrivain d'une extraordinaire fécondité, érudit presque universel. Il ne nous reste de lui que son *De re rustica* et des fragments du *De lingua latina*. — 2. Gramm., 120. — 3. Gramm., 107. — 4. Les Épicuriens l'accusaient d'avoir eu une jeunesse dissipée. On lui fit aussi le reproche, d'ailleurs immérité, d'avoir ouvert, pour lui faire concurrence, une école de philosophie du vivant même de son maître Platon. — 5. Gramm., 80. — 6. Sans doute tu seras exempt de maladies et d'infirmités ; tu échapperas aux chagrins et aux soucis et une longue vie te sera donnée avec un sort plus heureux ? (Juvénal, XIV, 156.) — 7. Gramm., 83. — 8. Gramm., 50. — 9. *Il ne nous faut.. propre à sa vie*, addition de 1595. — 10. Gramm., 50

nous voyons qu'elles s'y conduisent très ordonnément sans érudition. Si l'homme était sage, il prendrait le vrai prix de chaque chose selon qu'elle serait la plus utile et propre à sa vie. Qui[1] nous comptera par nos actions et déportements *, il s'en trouvera plus grand nombre d'excellents entre les ignorants qu'entre les savants : je dis en toute sorte de vertu. La vieille Rome me semble en avoir bien porté de plus grande valeur et pour la paix et pour la guerre que cette Rome savante qui se ruina soi-même : quand le demourant[2] serait tout pareil, au moins la prud'hommie et l'innocence demeureraient du côté de l'ancienne, car elle loge singulièrement * bien avec la simplicité *. Mais je laisse ce discours *, qui me tirerait plus loin que je ne voudrais suivre. J'en dirai seulement encore cela[3], que c'est la seule humilité et soumission qui peut effectuer un homme de bien. Il ne faut pas laisser au jugement de chacun la connaissance de son devoir, il le lui faut prescrire, non pas le laisser choisir à son discours * ; autrement, selon l'imbécillité * et variété infinie de nos raisons et opinions, nous nous forgerions enfin * des devoirs qui nous mettraient à[4] nous manger les uns les autres, comme dit Epicurus...

Les méfaits de la science.

Quand la science ferait par effet * ce qu'ils disent, d'émousser et rabattre[5] l'aigreur * des infortunes qui nous suivent *, que fait-elle que[6] ce que fait beaucoup plus purement l'ignorance et plus évidemment ? Le philosophe Pyrrho, courant en mer le hasard d'une grande tourmente, ne présentait à ceux qui étaient avec lui à imiter que la sécurité d'un pourceau[7] qui voyageait avec eux, regardant cette tempête sans effroi. La philosophie, au bout de ses préceptes, nous renvoie aux exemples d'un athlète et d'un muletier, auxquels[8] on voit ordinairement beaucoup

1. Gramm., 62. — 2. Gramm., 76. Quand ces deux Romes seraient pour tout le reste semblables... — 3. Gramm., 53. — 4. Qui nous amèneraient à... — 5. Diminuer, amoindrir, sens qu'on rencontre surtout dans l'expression *ne rien rabattre de*. — 6. Gramm., 123. — 7. Voilà une idée à laquelle tient Montaigne. Plus d'une fois il invoque l'exemple du pourceau de Pyrrhon. Voir p. 368. — 8 Chez lesquels

moins de ressentiment * de mort, de douleur et d'autres inconvénients *, et plus de fermeté que la science n'en fournit onques * à aucun qui n'y fût né * et préparé de soi-même par habitude [1] naturelle... Combien en a rendu de malades la seule force de l'imagination ? Nous en voyons ordinairement se faire saigner, purger et médeciner, pour guérir des maux qu'ils ne sentent qu'en leurs discours *. Lorsque les vrais maux nous faillent *, la science nous prête * les siens : « Cette couleur et ce teint vous présagent quelque défluxion [2] catarrheuse ; cette saison chaude vous menace d'une émotion * fiévreuse ; cette coupure de la ligne vitale de votre main gauche vous avertit de quelque notable et voisine indisposition », et enfin elle [3] s'en adresse tout détroussément à la santé même : « Cette allégresse et vigueur de jeunesse ne peut arrêter * en une assiette * ; il lui faut dérober [4] du sang et de la force, de peur qu'elle ne se tourne contre vous-même. » Comparez la vie d'un homme asservi à telles imaginations * à celle d'un labourcur se laissant aller après [5] son appétit naturel, mesurant les choses au seul sentiment présent, sans science et sans pronostic, qui n'a du mal que lorsqu'il l'a, où [6] l'autre a souvent la pierre en l'âme avant qu'il l'ait aux reins : comme s'il n'était point assez à temps de souffrir le mal lorsqu'il y sera, il l'anticipe par fantaisie * et lui court au devant. Ce que je dis de la médecine se peut tirer [7] par exemple généralement à toute science : de là est venue cette ancienne opinion des philosophes qui

1. A celui quel qu'il soit qui ne serait pas fait pour résister ainsi, qui n'y serait pas préparé par une manière d'être naturelle. C'est surtout au physique que le mot *habitude* était employé dans ce sens. Il désignait alors la disposition, la complexion du corps : « Vous n'avez qu'à considérer cette *habitude* du corps grêle, noire et velue. » (Molière, *Pourceaugnac*, I, 8.) —— 2. Non pas *catarrhe*, mais contrairement à la définition de Littré, et conformément à celle de l'Académie (1694), « fluxion sur quelque partie du corps ». « Je dédaigne de m'amuser... à ces bagatelles de rhumatismes et *défluxions*. » (Molière, *Malade imaginaire*, III, 10.) « Il ne craint ni les dents ni les *défluxions*. » Régnier, *Satire* XIV, 149.) —— 3. Enfin la science va jusqu'à s'en prendre, s'attaquer ouvertement à des gens en pleine santé. *Détroussement*, simplement, naturellement, ouvertement. —— 4. Il faut lui enlever..., c'est-à-dire il faut recourir à la saignée. —— 5. Gramm., 120. —— 6 Gramm., 69. —— 7. Peut s'étendre, s'appliquer par extension, comme un exemple, à toutes les sciences en général.

logeaient* le souverain bien à la reconnaissance* de la faiblesse de notre jugement...

Qui la[1] (l'âme) dément, qui la jette plus coutumièrement à la manie[2] que sa promptitude, sa pointe[3], son agilité, et enfin sa force propre ? De quoi se fait la plus subtile folie que[4] de la plus subtile sagesse? Comme des grandes amitiés naissent des grandes inimitiés, des santés vigoureuses les mortelles maladies, ainsi des rares et vives agitations de nos âmes les plus excellentes manies et plus détraquées; il n'y a qu'un demi-tour de cheville à passer de l'un à l'autre[5]. Aux actions[6] des hommes insensés, nous voyons combien proprement* convient[7] la folie avec les plus vigoureuses opérations de notre âme. Qui ne sait combien est imperceptible le voisinage[8] d'entre la folie avec les gaillardes* élévations d'un esprit libre et les effets* d'une vertu suprême et extraordinaire ? Platon dit les mélancoliques plus disciplinables et excellents : aussi n'en est-il point qui aient tant de propension à la folie. Infinis esprits se trouvent ruinés par leur propre force et souplesse : quel saut vient de prendre, de[9] sa propre agitation et allégresse, l'un des plus judicieux, ingénieux et plus formés à l'air* de cette antique et pure poésie qu'autre poète italien ait[10] jamais été ? N'a-il pas de quoi savoir gré[11] à cette sienne vivacité meurtrière, à cette clarté qui l'a aveuglé, à cette exacte et tendue appréhension* de la raison qui l'a mis sans raison, à la curieuse et laborieuse quête* des sciences qui l'a conduit à la bêtise, à cette rare

1. Tout cet alinéa, jusqu'à *Il nous faut abêtir*, est une addition de 1588. Montaigne avait vu en 1580 à Ferrare, pendant son voyage en Italie, le Tasse, l'auteur de la *Jérusalem délivrée*. Atteint de folie, celui-ci avait été enfermé en 1579 à l'hôpital. Il ne devait en sortir qu'en 1586. — 2. Folie. Ce sens s'est conservé dans la langue médicale. — 3. Finesse pénétrante. La même image se retrouve dans le latin *acies, acumen*. — 4. Gramm., 123. — 5. Comme un demi-tour de cheville ou de clef ouvre une porte ou la ferme, un rien suffit à transformer la plus sublime exaltation en un complet dérangement d'esprit. — 6. Dans les actions, à considérer les actions... — 7. Gramm., 86. — 8. Qui dit *voisinage* implique séparation, faible il est vrai, mais séparation. C'est le cas ici. Pour d'*entre*, voir Gramm., 120. — 9. Gramm., 120. — 10 La phrase finit comme si Montaigne avait employé plus haut non pas le superlatif, mais le comparatif. En même temps c'est l'emploi du superlatif qui justifie le subjonctif. — 11. Ironique. Le scepticisme de Montaigne triomphe dans cet exemple.

aptitude aux exercices de l'âme qui l'a rendu sans exercice et sans âme? J'eus plus de dépit * encore que de compassion de le voir à Ferrare en si piteux état, survivant à soi-même, méconnaissant et soi et ses ouvrages ; lesquels, sans son su[1], et toutefois à sa vue, on a mis en lumière incorrigés et informes. Voulez-vous un homme sain, le voulez-vous réglé, et en ferme et sûre posture? Affublez-le de ténèbres d'oisivelé et de pesanteur. Il nous faut abêtir [2] pour nous assagir et nous éblouir * pour nous guider...

Les hommes font Dieu à leur image.

Rien du nôtre[3] ne se peut apparier ou rapporter, en quelque façon que ce soit, à la nature divine, qui ne la tache et marque d'autant d'imperfection. Cette infinie beauté, puissance et bonté, comment peut-elle souffrir * quelque correspondance et similitude à chose si abjecte [4] que nous sommes, sans un extrême intérêt * et déchet de sa divine grandeur? *Infirmum Dei fortius est hominibus, et stultum Dei sapientius est hominibus*[5]. Stilpon le philosophe [6], interrogé si les dieux s'éjouissent * de nos honneurs et sacrifices : « Vous êtes indiscret, répondit-il ; retirons-nous à part si vous voulez parler de cela. » Toutefois nous lui[7] prescrivons des bornes, nous tenons sa puissance assiégée par nos raisons (j'appelle raisons nos rêveries et nos songes, avec la dispense * de la philosophie, qui dit le fou même et le méchant forcener * par raison, mais que

1. Saint-Simon écrit encore « à son su ». Cet emploi ne survit que dans « au vu et au su de tout le monde ». — 2. Ici Pascal est d'accord avec Montaigne : « Cela vous fera croire et vous abêtira. — Mais c'est ce que je crains. — Et pourquoi ? qu'avez-vous à perdre? » Mais on voit la différence : c'est à la foi qu'il veut nous mener ainsi, et non, comme Montaigne, à la sagesse. Cette dernière phrase est une add. de 1595. — 3. Gramm., 47. — 4. *A une si vile chose et abjecte.* Ed. 1580-88. — 5. La faiblesse de Dieu est plus forte, la folie de Dieu est plus sage que la force et la sagesse des hommes. (Saint Paul, *Corinthiens*, I, 1, 25.) — 6. Stilpon de Mégare, qui vivait vers 300 av. J.-C. D'après lui, la vertu consistait surtout dans l'impassibilité. *Infirmum... de cela*, addition de 1595. — 7. *Lui* tient la place de *infinie beauté.* Bel exemple de la façon dont Montaigne compromet parfois l'enchaînement de ses phrases ou de ses idées par les additions qu'il fait à son premier texte

IL CATE-
CHISMO, O VERO

INSTITVTIONE CHRISTIA-
na di M. Bernardino Ochino da
Siena, in forma di Dia-
logo.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

ACQUISITION N°35108.

INTERLOCVTORI, IL MINISTRO,
E L'ILLVMINATO.

Non mai piu per l'adietro ſtampato.

IN BASILEA
M. D. LXI.

Ant Aug. Renouard. 1791.

Charron ex dono dicti domini de Montaigne in suo castello 2 Julij Anno 1586

Sur la page de titre de ce *Catéchisme* de Bernardin de Sienne donné par Montaigne à Charron, se voit la signature de Montaigne, ainsi que celle de son ami suivie de cette mention : *Ex dono dicti domini de Montaigne in suo castello 2 julii anno 1586* (donné par le seigneur de Montaigne en son château le 2 juillet 1586). Appartient aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale.

c'est une raison de particulière forme [1]), nous le voulons asservir aux apparences vaines et faibles de notre entendement *, lui qui a fait et nous et notre connaissance. Parce que rien ne se fait de rien, Dieu n'aura su bâtir le monde sans matière? Quoi! Dieu nous a-il mis en main les clefs et les derniers ressorts de sa puissance? S'est-il obligé à n'[2] outrepasser les bornes de notre science? Mets le cas *, ô homme, que tu aies pu remarquer ici quelques traces de ses effets *, penses-tu qu'il y ait employé tout ce qu'il a pu, et qu'il ait mis toutes ses formes et toutes ses idées en cet ouvrage? Tu ne vois que l'ordre et la police * de ce petit caveau où tu es logé, au moins si tu la vois [3]: sa divinité a une juridiction infinie au delà; cette pièce * n'est rien au prix du tout:

> Omnia cum cælo, terraque marique,
> Nil sunt ad summam summaï totius omnem [4].

C'est une loi municipale [5] que tu allègues, tu ne sais pas quelle est l'universelle. Attache-toi à ce à quoi tu es sujet, mais non pas à lui; il n'est pas ton confrère, ou concitoyen ou compagnon. S'il s'est aucunement * communiqué à toi, ce n'est pas pour se ravaler à ta petitesse, ni pour te donner le contrerôle * de son pouvoir: le corps humain ne peut voler aux nues; c'est pour toi [6]. Le soleil branle *, sans séjour *, sa course ordinaire; les bornes des mers et de la terre ne se peuvent confondre; l'eau est instable et sans fermeté; un mur est, sans froissure, impénétrable à un corps solide [7]; l'homme ne peut conserver sa vie dans les flammes; il ne peut être et au ciel et en la terre et en mille lieux ensemble corporellement: c'est pour toi qu'il a fait ces règles; c'est toi qu'elles attachent: il a

1. *Mais que c'est raison errante* (qui s'égare). Ed. 1580-88. — 2. Gramm., 114. — 3. Si toutefois tu la vois. Pascal se souvient de ce passage quand il écrit: « ... *Ce petit cachot* où il se trouve *logé*, j'entends l'univers. » (*Pensées*, n° 72, Ed. Brunschvieg.) — 4. Toutes choses, avec le ciel, et la terre et la mer, tout cela n'est rien en comparaison de toute la totalité du grand tout. (Lucrèce, VI, 679.) — 5. Une loi bonne pour une ville, par opposition avec un peuple, pour le petit coin du monde que tu prends pour l'univers. — 6. Voilà pour toi; formule elliptique développée plus bas: *C'est pour toi qu'il a fait ces règles*, et non pour lui. — 7. *Impénétrable à un corps humain*, éd. 1580.

témoigné aux chrétiens qu'il les a toutes franchies quand il lui a plu. De vrai, pourquoi, tout-puissant comme il est, aurait-il restreint ses forces à certaine [1] mesure ? En faveur de qui aurait-il renoncé [2] son privilège ?...

L'homme accepte, sans les juger, des opinions toutes faites.

Les opinions des hommes sont reçues à la suite des créances * anciennes, par autorité et à crédit, comme si c'était religion et lois ; on reçoit comme un jargon ce qui en est communément tenu ; on reçoit cette vérité avec tout son bâtiment * et attelage [3] d'arguments et de preuves comme un corps ferme et solide qu'on n'ébranle plus, qu'on ne juge plus. Au contraire, chacun à qui mieux mieux va plâtrant et confortant * cette créance * reçue de tout ce que peut sa raison, qui est un outil souple, contournable et accommodable à toute figure * : ainsi se remplit le monde [4] et se confit en fadaise et en mensonge. Ce qui fait qu'on ne doute de guère de choses, c'est que les communes impressions, on ne les essaie * jamais ; on n'en sonde point le pied, où gît * la faute et la faiblesse [5] ; on ne débat que sur les branches ; on ne demande pas si cela est vrai, mais s'il [6] a été ainsi ou ainsi entendu ; on ne demande pas si Galen a rien dit qui vaille [7], mais s'il a dit ainsi ou autrement. Vraiment c'était bien raison * que cette bride et contrainte de la liberté de nos jugements et cette tyrannie de nos créances * s'étendît jusques aux écoles et aux arts : le dieu de la science scolastique, c'est Aristote ; c'est religion * de débattre de ses ordonnances [8], comme de celles de Lycurgus à Sparte ; sa doctrine nous sert de loi magistrale, qui [9] est à l'aventure * autant fausse

1. Gramm., 11. —— 2. Gramm., 83. —— 3. Attirail d'arguments.., comme un ensemble compact et tout d'une pièce... ——4. Le monde se remplit (de fadaise et de mensonge). Gramm., 125. —— 5. Nous avons déjà rencontré cette idée p. 56-57. —— 6. Gramm., 27. —— 7. Galen ou, comme on dit aujourd'hui, Galien, de Pergame, fut le plus grand médecin de l'antiquité, après Hippocrate, dont il s'attacha à remettre la doctrine en honneur. Il fut le médecin de Marc-Aurèle. Quant à l'affirmation de Montaigne, rien n'est plus exact : dans les écoles de médecine on « lit » Hippocrate et Galien, on ne les discute pas. Voir p. 78, n. 9. —— 8. Pourtant en 1580, à l'époque où écrit Montaigne, l'autorité d'Aristote a, sous les coups de Ramus, beaucoup perdu de son prestige. —— 9. Gramm., 67.

qu'une autre. Je ne sais pas pourquoi je n'acceptasse [1] autant volontiers ou les Idées de Platon, ou les atomes d'Epicurus, ou le plein et le vide de Leucippus et Democritus, ou l'eau de Thalès, ou l'infinité de nature d'Anaximander, ou l'air de Diogène ou les nombres et symétrie de Pythagoras, ou l'infini de Parménide, ou l'Un de Musæus, ou l'eau et le feu d'Apollodorus, ou les parties similaires d'Anaxagoras, ou la discorde et amitié d'Empédocle, ou le feu de Héraclitus, ou toute autre opinion de cette confusion infinie d'avis et de sentences* que produit cette belle raison humaine par sa certitude et clairvoyance en tout ce de quoi elle se mêle, que je ferais* l'opinion d'Aristote sur ce sujet des principes des choses naturelles, lesquels principes il bâtit de trois pièces*, matière, forme et privation. Et qu'est-il plus vain que de faire l'inanité même cause de la production des choses? La privation, c'est une négative : de quelle humeur* en a-il pu faire la cause et origine des choses qui sont? Cela toutefois ne s'oserait ébranler que pour l'exercice de la logique [2]. On n'y débat rien pour le mettre en doute, mais pour défendre l'auteur de l'école des objections étrangères : son autorité, c'est le but au delà duquel il n'est pas permis de s'enquérir.

L'« humaine sapience » est un ramas de toutes les « âneries ».

Qui fagoterait [3] suffisamment un amas des âneries de l'humaine sapience*, il dirait merveilles. J'en assemble volontiers, comme une montre*, par quelque biais [4] non moins utile que les instructions plus modérées. Jugeons par là ce que nous avons à estimer* de l'homme, de son sens* et de sa raison, puisqu'en ces grands personnages, et qui ont porté si haut l'humaine suffisance*, il s'y [5] treuve des défauts si apparents et si grossiers.

Moi j'aime mieux croire qu'ils ont traité la science

1. Gramm., 94. — 2. C'est par manière d'exercice, non pour de bon, qu'on peut discuter sa doctrine. — 3. Si l'on réunissait au hasard, comme on fait un fagot... *Qui fagoterait... modérées*, addition de 1595. — 4. Cette façon détournée de procéder est aussi convaincante que les démonstrations les plus modérées. — 5. Gramm., 38.

casuellement[1], ainsi qu'un jouet à toutes mains *, et se sont ébattus de la raison, comme d'un instrument vain et frivole, mettant en avant toutes sortes d'inventions et de fantaisies *, tantôt plus tendues, tantôt plus lâches[2]. Ce même Platon, qui définit l'homme comme une poule[3], dit ailleurs[4], après Socrate : « Qu'il ne sait à la vérité que[5] c'est que l'homme ; et que c'est l'une des pièces * du monde d'autant difficile connaissance[6]. » Par cette variété et instabilité d'opinions, ils nous mènent comme par la main, tacitement, à cette résolution[7] de leur irrésolution. Ils font profession * de ne présenter pas toujours leur avis[8] à visage découvert et apparent ; ils l'ont caché tantôt sous des ombrages * fabuleux de la poésie, tantôt sous quelque autre masque : car notre imperfection porte * encore cela que la viande crue[9] n'est pas toujours propre à notre estomac ; il la faut assécher, altérer et corrompre[10] ; ils font de même : ils obscurcissent parfois leurs naïves * opinions et jugements et les falsifient[11] pour s'accommoder à l'usage publique[12]. Ils ne veulent pas faire profession * expresse d'ignorance et de l'imbécillité * de la raison humaine, pour ne faire peur aux enfants[13], mais ils nous la découvrent assez sous l'apparence d'une science trouble et inconstante.

Je conseillais[14], en Italie, à quelqu'un qui était en peine * de parler italien, que, pourvu qu'il ne cherchât qu'à se faire entendre *, sans y vouloir autrement exceller, qu'[15] il employât seulement les premiers mots qui lui viendraient à la bouche, latins, français, espagnols ou gas-

1. *Casuellement*, ajouté en 1595. Voir Lexique. — 2. Ici on lit dans les éditions 1580-88 : *Combien de fois leur voyons-nous dire des choses diverses et contraires ? Car ce même...* — 3. « Un animal à deux pieds et sans plumes, » définition qu'une tradition fort suspecte attribuait à Platon de son vivant déjà. — 4. Dans le *Premier Alcibiade*, et c'est Alcibiade qui parle. — 5. Gramm., 71. — 6. Il faut renoncer à rendre compte littéralement de cette formule, dont le sens est clair d'ailleurs. — 7. Cette solution (qui précède et qui suit, à savoir l'aveu d'impuissance de la raison humaine) de leurs doutes. Encore un de ces jeux de mots qu'affectionne Montaigne. — 8. *La vérité*. Éd. 1580-88. — 9. *Et naïve*. Éd. 1580. — 10. *Et abâtardir*. Éd. 1580-88. — 11. *Et les falsifient*, ajouté en 1595. — 12. Gramm., 4. — 13. *Pour ne faire peur aux enfants*, addition de 1595. — 14. La plus grande partie de cet alinéa, jusqu'à *Voilà d'où il le prit* est une addition de 1588. — 15. Gramm., 123, *Que* 4°.

cons, et qu'en y ajoutant la terminaison [1] italienne, il ne faudrait [2] jamais à rencontrer quelque idiome du pays, ou toscan, ou romain, ou vénitien, ou piémontais, ou napolitain, et de se joindre [3] à quelqu'une de tant de formes. Je dis de même de la philosophie : elle a tant de visages * et de variété, et a tant dit [4], que tous nos songes et rêveries s'y treuvent ; l'humaine fantaisie * ne peut rien concevoir, en bien et en mal, qui n'y soit : *nihil tam absurde dici potest quod non dicatur ab aliquo philosophorum* [5]. Et j'en laisse plus librement aller mes caprices en public : d'autant que, bien qu'ils soient nés chez moi et sans patron [6], je sais qu'ils trouveront leur relation à quelque humeur * ancienne, et ne faudra * quelqu'un de dire : « Voilà d'où il le prit. » Mes [7] mœurs * sont naturelles ; je n'ai point appelé, à les bâtir, le secours d'aucune discipline * : mais, toutes imbéciles *, qu'elles sont, quand l'envie m'a pris de les réciter *, et que, pour les faire sortir en public un peu plus décemment, je me suis mis en devoir de les assister et de discours * et d'exemples, ç'a été merveille à moi-même de les rencontrer, par cas d'aventure *, conformes à tant d'exemples et discours philosophiques...

Notre jugement flotte à la merci de toutes les influences.

Outre cette diversité et division infinie, par le trouble que notre jugement nous donne à nous-mêmes et l'incertitude que chacun sent en soi il est aisé à voir qu'il a son assiette * bien mal assurée. Combien diversement jugeons-nous des choses ? Combien de fois changeons-nous nos fantaisies * ? Ce que je tiens * aujourd'hui et ce que je crois, je le tiens et le crois de toute ma croyance ; tous mes outils et tous mes ressorts empoignent [8] cette opinion et m'en répondent sur tout ce qu'ils peuvent :

1. *Cadence et terminaison*. Ed. 1588. — 2. Ce futur imparfait est amené par l'idée de *dire* implicitement contenue dans *conseillais*. Voir Lexique : *Faillir*. — 3. Et de se rencontrer avec. Voir Gramm., 125. — 4. *Et a tant dit*, addition de 1595. — 5. On ne peut rien dire de si absurde qui n'ait été dit par quelque philosophe. (Cicéron, *De divinatione*, II, 58.) Citation ajoutée en 1595. — 6. *Sans exemple*, Ed. 1588. Voir Lexique : *Patron*. — 7. *Mes mœurs... discours philosophiques*, addition de 1595. — 8. *Saisissent*. Ed. 1580-88.

je ne saurais embrasser * aucune vérité ni la conserver avec plus d'assurance que je fais * cette-ci [1]. J'y suis tout entier ; j'y suis voirement * : mais ne m'est-il pas advenu, non une fois, mais cent, mais mille, et tous les jours, d'avoir embrassé * quelque autre chose à l'aide de ces mêmes instruments, en cette même condition, que depuis j'ai jugée fausse ? Au moins faut-il devenir sage à ses propres dépens. Si je me suis trouvé souvent trahi sous cette couleur *, si ma touche * se trouve ordinairement fausse, et ma balance inégale et injuste, quelle assurance en puis-je prendre, à cette fois plus qu'aux autres ? N'est-ce pas sottise de me laisser tant de fois piper * à un [2] guide ? Toutefois, que la fortune nous remue cinq cents fois de place, qu'elle ne fasse que vider et remplir sans cesse, comme dans un vaisseau [3], dans notre créance *, autres et autres opinions, toujours la présente et la dernière, c'est la certaine et l'infaillible. Pour cette-ci, il faut abandonner les biens, l'honneur, la vie, et le salut et tout,

Posterior..... res illa reperta
Perdit et immutat sensus ad pristina quæque [4].

Quoi qu'on nous prêche [5], quoi que nous apprenions, il faudrait toujours se souvenir que c'est l'homme qui donne et l'homme qui reçoit ; c'est une mortelle main qui nous le présente ; c'est une mortelle main qui l'accepte. Les choses qui nous viennent du ciel ont seules droit et autorité de persuasion ; seules, la marque de vérité : laquelle aussi [6] ne voyons-nous pas de nos yeux, ni ne la [7] recevons par nos moyens ; cette sainte et grande image ne pourrait * pas en un si chétif domicile, si Dieu pour cet usage ne le prépare, si Dieu ne le réforme et fortifie par sa grâce et faveur particulière et supernaturelle. Au moins devrait notre condition fautière * nous faire porter * plus modérément et retenument en nos changements ; il nous devrait souvenir, quoi que nous

1. Gramm., 49 — 2. *Un même guide*. Ed. 1580-88. — 3. Dans un vase. La forme féminine *vaisselle* a pris un sens collectif. — 4. Celle qu'on trouve en dernier lieu altère et abolit les sentiments que nous inspiraient les premières. (Lucrèce, V, 1413.) — 5. *Quoi qu'on nous prêche... supernaturelle*, addition de 1588. — 6. Gramm., 111 — 7. Gramm., 126.

reçussions en l'entendement *, que nous recevons souvent des choses fausses et que c'est par ces mêmes outils qui se démentent et qui se trompent souvent.

Or n'est-il pas merveille * s'ils se démentent, étant si aisés à incliner et à tordre par bien légères occurrences *. Il est certain que notre appréhension *, notre jugement et les facultés de notre âme en général souffrent selon les mouvements et altérations du corps, lesquelles altérations sont continuelles. N'avons-nous pas l'esprit plus éveillé, la mémoire plus prompte, le discours * plus vif en santé qu'en maladie ? La joie et la gaîté ne nous font-elles pas recevoir les sujets * qui se présentent à notre âme de tout autre visage que le chagrin et la mélancolie ?... Ce ne sont pas seulement les fièvres, les breuvages et les grands accidents qui renversent notre jugement ; les moindres choses du monde [1] le tournevirent [2], et ne faut pas douter, encore que nous ne le sentions pas, que si la fièvre continue peut atterrer * notre âme, que [3] la tierce [4] n'y apporte quelque altération selon sa mesure et proportion. Si l'apoplexie assoupit et éteint tout à fait la vue de notre intelligence, il ne faut pas douter que le morfondement * ne l'éblouisse *, et par conséquent à peine se peut-il rencontrer une seule heure en la vie où notre jugement se treuve en sa due assiette, notre corps étant sujet à tant de continuelles mutations et étoffé de tant de sortes de ressorts que j'en crois les médecins combien il est malaisé qu'il n'y en ait toujours quelqu'un qui tire de travers.

Au demourant, cette maladie [5] ne se découvre pas si aisément, si elle n'est du tout * extrême et irrémédiable : d'autant que la raison va toujours et torte [6], et boiteuse et déhanchée, et avec le mensonge comme avec la vérité. Par [7] ainsi, il est malaisé de découvrir son mécompte * et dérèglement. J'appelle toujours raison cette apparence de discours * que chacun forge en soi : cette raison, de

1. Expression qui donne à une formule négative plus d'extension et de force. On dit encore : pas le moins du monde. — 2. Le bouleversent. *Tournevirer* est formé d'éléments qui font pléonasme : *virer* signifie déjà *tourner*. — 3. Gramm., 123, *Que* 4°. — 4. La fièvre tierce, qui revient régulièrement de deux jours l'un. — 5. La maladie qui consiste dans l'infirmité de notre jugement. — 6. Féminin de l'ancien participe *tort*, qui faisait aussi *torse*. — 7. Gramm. 120.

la condition* de laquelle il y en peut avoir cent contraires autour d'un même sujet [1], c'est un instrument de plomb et de cire, allongeable, ployable et accommodable à tous biais et à toutes mesures : il ne reste [2] que la suffisance* de le savoir contourner. Quelque bon dessein qu'ait un juge, s'il ne s'écoute [3] de près, à quoi peu de gens s'amusent *, l'inclination à l'amitié, à la parenté, à la beauté et à la vengeance, et non pas seulement choses si pesantes, mais cet instinct fortuite [4] qui nous fait favoriser une chose plus qu'une autre et qui nous donne sans le congé* de la raison le choix entre deux pareils sujets *, ou quelque ombrage * de pareille vanité [5] peuvent insinuer insensiblement* en son jugement la recommandation* ou défaveur d'une cause et donner pente à la balance.

Moi, qui m'épie de plus près, qui ai les yeux incessamment tendus sur moi, comme celui [6] qui n'a pas fort à faire ailleurs,

> Quis sub Arcto
> Rex gelidae metuatur orae,
> Quis Tiridatem terreat, unice
> Securus [7],

à peine oserais-je dire la vanité et la faiblesse que je treuve * chez moi. J'ai le pied si instable et si mal assis, je le treuve si aisé à crouler [8] et si prêt au branle *, et ma vue si déréglée qu'à jeun je me sens autre qu'après le repas. Si ma santé me rit et la clarté d'un beau jour, me voilà honnête [9] homme : si j'ai un cor [10] qui me presse *

1. Si l'on peut appeler raison une faculté qui, sur un même sujet, peut formuler cent opinions différentes. — 2. On n'a besoin de se mettre en peine de rien : il suffit d'avoir assez d'habileté pour... — 3. S'il ne surveille attentivement ses pensées et ses sentiments. — 4. Cette impulsion qui vient du dedans de nous-mêmes et qui n'obéit qu'au hasard. Sur *fortuite*, voir Gramm., 4. — 5. Ou quelque ombre aussi vaine. *Ombrage* est coordonné à *instinct*. — 6. Gramm., 54. — 7. Qui ne s'inquiète guère de savoir quel roi est redouté dans le nord glacé, qui remplit de crainte Tiridate. (Horace, *Odes*, I, 26, 3.) — 8. *Crouler*, aujourd'hui intransitif, était autrefois également transitif. La présence de l'adjectif *aisé* semble un argument en faveur de la deuxième alternative. Il faut comprendre : si facile à ébranler. — 9. Formule familière à sens très variable, suivant le contexte. Ici, homme civil, courtois, aimable. Voir Lexique. — 10. *Une dureté*. Ed. 1580.

l'orteil, me voilà renfrogné, mal plaisant et inaccessible. Un même pas[1] de cheval me semble tantôt rude, tantôt aisé ; et même chemin à cette heure plus court, une autre fois plus long ; et une même forme ores * plus, ores moins agréable. Maintenant je suis à[2] tout faire, maintenant à rien[3] faire : ce qui m'est plaisir à cette heure me sera quelquefois peine. Il se fait[4] mille agitations indiscrètes * et casuelles * chez moi ; ou l'humeur mélancolique me tient, ou la colérique *, et, de son autorité privée, à cette heure le chagrin prédomine en moi, à cette heure l'allégresse. Quand je prends des livres, j'aurai aperçu en tel passage des grâces excellentes, et qui auront féru[5] mon âme ; qu'une autre fois j'y retombe, j'ai beau le tourner et virer[6], j'ai beau le plier et le manier, c'est une masse inconnue et informe pour moi. En mes écrits mêmes[7] je ne retrouve pas toujours l'air * de ma première imagination * ; je ne sais ce que j'ai voulu dire et m'échaude[8] souvent à corriger et y mettre un nouveau sens, pour avoir perdu le premier, qui valait mieux. Je ne fais qu'aller et venir : mon jugement ne tire * pas toujours avant[9], il flotte, il vague,

Velut minuta magno
Deprensa navis in mari, vesaniente vento[10].

Maintes fois, comme il m'advient de faire volontiers, ayant pris pour exercice et pour ébat à maintenir une contraire opinion à la mienne, mon esprit, s'appliquant et tournant de ce côté-là, m'y attache si bien que je ne

1. *Un même pas... agréable*, addition de 1588. — 2. *Être à* signifie vraisemblablement *être bon pour, capable de.* « Je ne *suis* pas un homme *à* vouloir rien pour rien. (Molière.) — 3. Gramm., 75. — 4. L'éd. 1588 porte : *Il se fait mille agitations chez moi sans le congé du jugement.* La suite, jusqu'à l'*allégresse*, est encore une addition de 1588. — 5. Gramm., 77. — 6. *Virer en cent visages.* Ed. 1580-88. — 7. *En mes écrits... de mon poids*, addition de 1588. — 8. *S'échauder*, se brûler avec de l'eau bouillante et, au figuré, éprouver quelque dommage. La fin de la phrase, *qui valait mieux*, confirme ce dernier sens. Montaigne corrige et s'en trouve mal. On a déjà vu (p. 37) qu'il lui arrivait de ne plus bien se comprendre lui-même. — 9. *Ne va pas toujours en mieux*, Ed. 1588. Encore une idée qu'il a plusieurs fois exprimée. Voir p. 315. — 10. Comme une faible barque surprise sur la vaste mer par un coup de vent furieux. (Catulle, XXV, 12.)

treuve plus la raison de mon premier avis [1] et m'en dépars. Je m'entraîne quasi où je penche, comment que [2] ce soit, et m'emporte de mon poids.....

Faute de pouvoir atteindre au vrai, gardons les opinions en cours.

De la connaissance de cette mienne volubilité * j'ai par accident * engendré en moi quelque constance d'opinion et n'ai guère altéré les miennes [3] premières et naturelles, car, quelque apparence * qu'il y ait en la nouvelleté *, je ne change pas aisément, de peur [4] que j'ai de perdre au change ; et puisque je ne suis pas capable de choisir, je prends le choix d'autrui et me tiens en l'assiette * où Dieu m'a mis [5] : autrement, je ne me saurais garder * de rouler sans cesse. Ainsi me suis-je, par la grâce de Dieu, conservé entier, sans agitation et trouble de conscience, aux anciennes créances * de notre religion, au travers de tant de sectes et de divisions que notre siècle a produites.

Les écrits des anciens, je dis les bons écrits, pleins et solides, me tentent et remuent quasi où [6] ils veulent. Celui que j'ois [7] me semble toujours le plus raide * ; je les treuve avoir raison chacun à son tour, quoiqu'ils se contrarient. Cette aisance que les bons esprits ont de rendre ce qu'ils veulent vraisemblable et qu'il n'est rien [8] si étrange à quoi ils n'entreprennent de donner assez de couleur * pour tromper une simplicité * pareille à la mienne, cela montre évidemment la faiblesse de leur preuve. Le ciel et les étoiles ont branlé * trois mille ans; tout le monde l'avait ainsi cru jusqu'à ce que Cléanthe le Samien ou, selon Théophraste, Nicétas syracusien s'avisa de maintenir que c'était la terre qui se mouvait par le cercle oblique du zodiaque tournant à l'entour de son

1. *Jugement* Ed. 1588. — 2. Gramm., 122. — 3. Gramm., 46. — 4. Gramm., 17, 7°. — 5. Montaigne explique plus loin (p. 198) que s'en tenir « aux lois de son pays », c'est reconnaître « que notre devoir n'a autre règle que fortuite ». Il n'est pas facile de concilier ces deux jugements, bien qu'il s'agisse dans un cas des lois, dans l'autre, de la religion. — 6. Gramm., 69. — 7. Gramm., 79. — 8 Et ce fait qu'il n'est rien... La construction est irrégulière.

essieu[1] ; et de notre temps Copernicus[2] a si bien fondé cette doctrine qu'il s'en sert très réglément[3] à toutes les conséquences astrologiennes. Que prendrons-nous[4] de là, sinon qu'il ne nous doit chaloir* lequel ce soit[5] des deux ? Et qui sait qu'une tierce opinion d'ici à mille ans ne renverse les deux précédentes ?

> Sic volvenda aetas commutat tempora rerum :
> Quod fuit in pretio fit nullo denique honore ;
> Porro aliud succedit et e contemptibus exit
> Inque dies magis appetitur floretque repertum
> Laudibus et miro est mortales inter honore[6].

Ainsi, quand il se présente à nous quelque doctrine nouvelle, nous avons grande occasion* de nous en défier et de considérer qu'avant qu'elle fût produite* sa contraire était en vogue, et, comme elle a été renversée par celle-ci, il pourra naître à l'avenir une tierce invention qui choquera* de même la seconde. Avant que les principes qu'Aristote a introduits fussent en crédit, d'autres principes contentaient la raison humaine, comme ceux-ci nous contentent à cette heure. Quelles lettres* ont ceux-ci, quel privilège particulier[7], que le cours de notre invention s'arrête à eux et qu'à eux appartienne pour le temps avenir la possession de notre créance* ? Ils ne sont non plus exempts du boutehors[8] qu'étaient leurs devanciers. Quand on me presse d'un nouvel argument, c'est à moi à estimer que ce à quoi je ne puis satisfaire, un autre y satisfera[9] ; car de croire toutes les apparences des

1. Son axe. — 2. Astronome polonais, né à Thorn (1473-1543). Dans son principal ouvrage *De revolutionibus orbium caelestium* il exposait le mouvement du système planétaire autour du soleil. — 3. D'une façon régulière. — 4. Que retiendrons-nous, par suite, que conclurons-nous de là ? — 5. Gramm., 94. — 6. C'est ainsi que le temps dans son cours change le sort des choses. Celles qu'on estimait ne sont plus en honneur, d'autres les remplacent qu'on tenait en mépris ; on les recherche chaque jour davantage ; on célèbre cette trouvaille et les mortels l'ont en merveilleuse estime. (Lucrèce, V, 1275.) — 7. Formule déjà vue, p. 177-178. — 8. Ils ne sont pas plus exempts du risque d'être *boutés* (jetés, poussés) *dehors*... Le *boutehors* était un jeu où les joueurs cherchaient à prendre la place les uns des autres. — 9. Montaigne semble rétablir ici en faveur des façons de penser anciennes le privilège qu'il refuse aux plus récentes. S'il allait au bout de son idée, il ne pourrait pas faire grâce non plus aux premières.

quelles nous ne pouvons nous défaire, c'est une grande simplesse * : il en adviendrait par là que tout le vulgaire, et nous sommes tous du vulgaire, aurait sa créance * contournable * comme une girouette ; car son âme, étant molle et sans résistance, serait forcée de recevoir sans cesse autres et autres impressions, la dernière effaçant toujours la trace de la précédente. Celui qui se treuve faible, il doit répondre, suivant la pratique, qu'il en parlera à son conseil [1], ou s'en rapporter aux plus sages desquels il a reçu son apprentissage.....

Les lois humaines varient avec les temps et les lieux.

Si c'est de nous que nous tirons le réglement * de nos mœurs, à quelle confusion nous rejetons-nous ? Car ce que notre raison nous y[2] conseille de plus vraisemblable[3], c'est généralement à chacun d'obéir aux lois de son pays, comme porte * l'avis de Socrate inspiré, dit-il, d'un conseil divin. Et par là que veut-elle dire, sinon que notre devoir n'a autre règle que fortuite ? La vérité doit avoir un visage * pareil et universel * ; la droiture et la justice, si l'homme en connaissait qui eût corps et véritable essence, il ne l'attacherait pas à la condition * des coutumes de cette contrée ou de celle-là ; ce ne serait pas de la fantaisie des Perses ou des Indes que la vertu prendrait sa forme.

Il n'est rien sujet à plus continuelle agitation que les lois. Depuis que je suis né, j'ai vu trois et quatre fois rechanger celles des Anglais [4], nos voisins, non seulement en sujet politique, qui est celui qu'on veut dispenser de constance, mais au plus important sujet qui puisse être, à savoir [5] de la religion. De quoi j'ai honte et dépit *, d'autant plus que c'est une nation à laquelle ceux de mon quartier * ont eu autrefois une si privée * accointance * qu'il reste encore en ma maison aucunes traces de notre ancien cou-

1. Comme un roi qui, pris de court et ne sachant que décider, se tire d'embarras en disant qu'il consultera son conseil. —— 2. Sur ce point, en ce qui concerne nos mœurs. —— 3. Sens étymologique : qui approche de la vérité. Pascal a utilisé l'idée qui domine tout ce développement dans ses *Pensées*, n° 294. Ed. Brunschvieg. —— 4. Allusion aux révolutions religieuses qui eurent lieu en Angleterre de 1534 à 1558. —— 5. Gramm., 55.

sinage [1] : et chez nous ici, j'ai vu telle chose [2], qui nous était capitale *, devenir légitime, et nous, qui en tenons * d'autres, sommes à même *, selon l'incertitude de la fortune guerrière, d'être un jour criminels de lèse majesté humaine et divine, notre justice tombant à la merci de l'injustice et, en l'espace de peu d'années de possession, prenant une essence contraire. Comment pouvait ce dieu ancien [3] plus clairement accuser * en l'humaine connaissance l'ignorance de l'être divin et apprendre aux hommes que leur religion n'était qu'une pièce * de leur invention propre à lier leur société qu'en déclarant, comme il fit à ceux qui en recherchaient l'instruction * de son trépied, « que le vrai culte à chacun était celui qu'il trouvait observé par l'usage du lieu où il était » ? O Dieu, quelle obligation n'avons-nous à la bénignité de notre souverain créateur pour avoir [4] déniaisé notre croyance [5] de ces vagabondes et arbitraires dévotions et l'avoir logée * sur l'éternelle base de sa sainte parole ! Que nous dira donc en cette nécessité * la philosophie ? « Que nous suivions les lois de notre pays », c'est-à-dire cette mer flottante des opinions d'un peuple ou d'un prince qui me peindront la justice d'autant de couleurs et la réformeront [6] en autant de visages * qu'il y aura en eux de changements de passion ? Je ne puis avoir le jugement si flexible. Quelle bonté est-ce, que je voyais hier en crédit et demain [7] ne l'être plus et que le trajet d'une rivière

1. Allusion obscure. Montaigne dit ailleurs : « Les miens se sont autrefois *surnommés* Eyquem, *surnom* (c'est-à-dire *nommés... nom*) qui regarde encore une maison connue en Angleterre. » (*Essais*, II, 16.) Sans doute, pendant l'occupation de Bordeaux et de la Guyenne, des Anglais étaient entrés par des mariages dans la famille de ses ancêtres. La suite, *et chez nous... de sa sainte parole* est une addition de 1595. —— 2. L'exercice du culte réformé. —— 3. Apollon. Souvenir de Xénophon, *Mémorables*, I, 3, 1. —— 4. Gramm., 101. —— 5. On voit ici combien Montaigne est difficile à juger et avec quelle facilité on a pu le présenter comme incrédule ou comme croyant, selon qu'on voit dans cette conclusion une précaution prudente ou un cri sincère. —— 6. Comme on ignore au seizième siècle l'usage des accents dans le corps des mots, il est impossible de savoir s'il faut lire ici *reformera* ou *réformera*. Il semble bien qu'il faille comprendre « rétormera ». —— 7. *Et demain.... au delà*, addition de 1595. Notons que l'exemplaire de Bordeaux porte : *et demain plus*. Ici, Pascal imite de très près Montaigne, mais avec quelle vigueur ! « Plaisante justice qu'une rivière borne !

fait crime ? Quelle vérité est-ce que ces montagnes bornent, mensonge au monde qui se tient au-delà ?.....

Ce n'est pas assez de cinq sens pour percevoir la réalité entière.

J'ai vu un gentilhomme de bonne maison, aveugle né, au moins aveugle de tel âge qu'il ne sait que c'est que de vue. Il entend * si peu ce qui lui manque qu'il use et se sert comme nous des paroles propres au voir [1] et les applique d'une mode toute sienne et particulière. On lui présentait un enfant duquel il était parrain. L'ayant pris entre ses bras : « Mon Dieu, dit-il, le bel enfant ! Qu'il le fait beau * voir ! Qu'il a le visage gai ! » Il dira, comme l'un d'entre nous : « Cette salle a une belle vue ; il fait clair ; il fait beau soleil. » Il y a plus, car, parce que ce sont nos [2] exercices que la chasse, la paume, la butte [3] et qu'il l'a ouï dire, il s'y affectionne, s'y empêche * et croit y avoir la même part que nous y avons ; il s'y pique [4] et s'y plaît et ne les reçoit * pourtant que par les oreilles. On lui crie que voilà un lièvre, quand on est en quelque belle splanade [5] où il puisse piquer [6], et puis on lui dit encore que voilà un lièvre pris. Le voilà aussi fier de sa prise comme [7] il oit [8] dire aux autres qu'ils le sont. L'éteuf [9], il le prend à la main gauche et le pousse à tout * sa raquette. De la harquebuse, il en tire à l'aventure * et se paie * de ce que ses gens lui disent, qu'il est ou haut ou côtier *.

Que sait-on si le genre humain fait une sottise pareille, à faute * de quelque sens, et que par ce défaut * la plupart * du visage * des choses nous soit caché ? Que sait-on si les difficultés que nous trouvons en plusieurs ouvrages de nature [10] viennent de là ? et si plusieurs effets * des

Vérité au deçà des Pyrénées, erreur au delà. » (*Pensées*, n° 294. Ed. Brunschvicg.) —— 1. Gramm., 98. —— 2. *Nos exercices*, à nous autres gentilshommes. Ici perce une fois de plus la manie nobiliaire de Montaigne. —— 3. *Butte*, élévation de terre sur laquelle on place le but vers lequel on vise et on tire ; ici, le tir à la cible. —— 4. Il s'y opiniâtre, s'y entête. —— 5. Vaste espace uni (racine : *plan*). —— 6. Piquer des deux. —— 7. Gramm., 123. —— 8. Gramm., 79. —— 9. Petite balle faite d'étoffe, garnie d'étoffe, qui servait à jouer à la paume. C'est le même mot que *étoffe*. —— 10. La difficulté que nous éprouvons à faire par art ce que la nature fait en se jouant.

animaux, qui excèdent notre capacité, sont produits par la faculté de quelque sens que nous ayons à dire * ? et si aucuns [1] d'entre eux ont une vie plus pleine par ce moyen, et plus entière que la nôtre? Nous saisissons la pomme quasi par tous nos sens : nous y trouvons de la rougeur, de la polissure, de l'odeur et de la douceur [2]. Outre cela elle peut avoir d'autres vertus, comme d'assécher ou restreindre [3], auxquelles nous n'avons point de sens qui se puisse rapporter. Les propriétés que nous appelons occultes en plusieurs choses, comme à l'aimant d'attirer le fer, n'est-il pas vraisemblable qu'il y a des facultés sensitives en nature propres à les juger et à les apercevoir *, et que le défaut * de telles facultés nous apporte l'ignorance de la vraie essence de telles choses? C'est, à l'aventure *, quelque sens particulier qui découvre aux coqs l'heure du matin et de minuit et les émeut * à chanter ; qui apprend [4] aux poules, avant tout usage et expérience, de [5] craindre un épervier et non une oie ni un paon, plus grandes bêtes ; qui avertit les poulets de la qualité hostile qui est au chat contre eux et à ne se défier du chien ; s'armer contre le miaulement, voix aucunement [6] flatteuse, non contre l'aboyer [7], voix âpre et querelleuse ; aux frelons, aux fourmis et aux rats de choisir toujours le meilleur fromage et la meilleure poire avant que d'y avoir tâté, et qui achemine le cerf, l'éléphant, le serpent à la connaissance de certaine herbe propre à leur guérison. Il n'y a sens qui n'ait une grande domination et qui n'apporte par son moyen un nombre infini de connaissances. Si nous avions à dire * l'intelligence des sons, de l'harmonie et de la voix, cela apporterait une confusion inimaginable à tout le reste de notre science ; car, outre ce qui est attaché au propre effet * de chaque sens, combien d'arguments, de conséquences et de conclusions tirons-nous aux autres choses par la comparaison d'un sens à l'autre ? Qu'un homme entendu imagine l'humaine na-

1. Gramm., 75. — 2. De la saveur sucrée. — 3. Il veut dire qu'elle produit un effet astringent. — 4. *Qui apprend... d'y avoir tâté*, addition de 1595. Montaigne se laisse aller ici à reprendre une idée qu'il a déjà longuement développée dans cette même *Apologie*, à savoir les merveilleux effets du soi-disant instinct chez les animaux. — 5. Gramm., 120. — 6. Gramm., 111. — 7 Gramm., 98.

ture produite originellement sans la vue et discoure * combien d'ignorance et de trouble lui apporterait un tel défaut *, combien de ténèbres et d'aveuglement en notre âme : on verra par là combien nous importe à [1] la connaissance de la vérité la privation d'un autre tel sens, ou de deux, ou de trois, si elle est en nous.

Nous avons formé une vérité par la consultation et concurrence * de nos cinq sens, mais à l'aventure * fallait-il l'accord de huit ou de dix sens et leur contribution pour l'apercevoir * certainement et en son essence.....

Nous sommes dupes et esclaves de nos sens.

Quant à l'erreur et incertitude de l'opération des sens, chacun s'en peut fournir autant d'exemples qu'il lui plaira, tant les fautes et tromperies qu'ils nous font sont ordinaires..... A manier une balle de harquebuse sous le second doigt, celui du milieu étant entrelacé par dessus, il faut extrêmement se contraindre pour avouer * qu'il n'y en ait [2] qu'une, tant le sens nous en représente deux.

..... Il n'est cœur si mol que le son de nos tabourins [3] et de nos trompettes n'échauffe, ni si dur que la douceur de la musique n'éveille et ne chatouille ; ni âme si revêche qui ne se sente touchée de quelque révérence *, à considérer cette vastité sombre de nos églises, la diversité d'ornements et ordre de nos cérémonies, et ouïr le son dévotieux [4] de nos orgues et l'harmonie si posée et religieuse de nos voix. Ceux même qui y entrent avec mépris sentent quelque frisson dans le cœur et quelque horreur [5] qui les met en défiance de leur opinion... Qu'on loge un philosophe dans une cage de menus filets [6] de fer clairsemés, qui soit suspendue au haut

1. Gramm., 120. —— 2. Gramm., 96. —— 3. Diminutif de *tabour*. Tous deux sont couramment employés au seizième siècle pour *tambour* et *tambourin*. —— 4. *Dévotieux* est employé, fait assez rare, en parlant de choses, avec le sens de : relatif à la dévotion, religieux, pieux. « Le peuple des villes, outre les choses dévotieuses, ne laisse aussi d'appliquer son esprit aux arts. » (Lanoue.) —— 5. C'est le sens du latin *horror*, le frisson sacré, la terreur religieuse. —— 6. L'ancienne langue employait ordinairement *filet* là où nous dirions *fil*. « La Parque à filets d'or n'ourdira point ma vie » (La Fontaine, XI, 4.)

des tours Notre-Dame de Paris ; il verra par raison évidente qu'il est impossible qu'il en tombe ; et si [1] ne se saurait garder *, s'il n'a accoutumé * le métier des couvreurs, que la vue de cette hauteur extrême ne l'épouvante et ne le transisse *. Car nous avons assez affaire * de nous assurer * aux galeries [2] qui sont en nos clochers, si elles sont façonnées à jour, encore qu'elles soient de pierre. Il y en a qui n'en peuvent pas seulement * porter * la pensée. Qu'on jette une poutre entre ces deux tours d'une grosseur telle qu'il nous la faut à nous promener dessus, il n'y a sagesse philosophique de si grande fermeté qui puisse nous donner courage [3] d'y marcher, comme nous ferions si elle était à terre. J'ai souvent essayé * cela, en nos montagnes de deçà *, et si suis de ceux qui ne s'effraient que médiocrement de telles choses, que [4] je ne pouvais souffrir la vue de cette profondeur infinie sans horreur et tremblement de jarrets et de cuisses, encore qu'il s'en fallût bien ma longueur que je ne fusse du tout * au bord, et n'eusse su choir, si je ne me fusse porté à escient * au danger. J'y remarquai aussi, quelque hauteur qu'il y eût, pourvu qu'en cette pente il s'y présentât un arbre ou bosse de rocher pour soutenir un peu la vue et la diviser, que cela nous allège [5] et donne assurance, comme si c'était chose de quoi, à la chute, nous pussions recevoir secours ; mais que les précipices coupés et unis, nous ne les pouvons pas seulement regarder sans tournoiement de tête : *ut despici sine vertigine simul oculorum animique non possit* [6] : qui [7] est une évidente imposture de la vue.....

L'homme n'est grand que par Dieu.

Pour juger des apparences que nous recevons des sujets *, il nous faudrait un instrument judicatoire ; pour vérifier cet instrument, il nous y faut de la démonstration ;

1. Gramm., 121. — 2. Dans les galeries..., lorsqu'elles sont façonnées à jour. — 3. Gramm., 17. — 4. Ce *que* continue *J'ai... essayé cela*. — 5. Nous soulage et nous rassure. Les éd. 1580-88 portent *amuse* au lieu de *allège*. — 6. Au point que nous ne pouvons les regarder d'en haut sans que notre âme et nos yeux soient pris de vertige. (TITE-LIVE, XLIV, 6) Citation ajoutée en 1595. — 7. Gramm., 60.

pour vérifier la démonstration, un instrument : nous voilà au rouet*. Puisque les sens ne peuvent arrêter notre dispute, étant pleins eux-mêmes d'incertitude, il faut que ce soit la raison. Aucune raison ne s'établira * sans une autre raison : nous voilà à reculons jusques à l'infini.... Finalement, il n'y a aucune constante existence ni de notre être, ni de celui des objets ; et nous, et notre jugement, et toutes choses mortelles vont coulant et roulant sans cesse. Ainsi il ne se peut établir rien de certain de l'un à l'autre[1], et le jugeant et le jugé étant en continuelle mutation et branle * [2].

Nous n'avons aucune communication à l'être [3], parce que toute humaine nature est toujours au milieu, entre le naître et le mourir, ne baillant * de soi qu'une obscure apparence et ombre, et une incertaine et débile opinion ; et si de fortune * vous fichez votre pensée à vouloir prendre son être, ce sera ne plus ne moins que qui [4] voudrait empoigner de l'eau ; car tant plus [5] il serrera et pressera ce qui de sa nature coule partout, tant plus il perdra ce qu'il voulait tenir et empoigner. Ainsi, vu que toutes choses sont sujettes à passer d'un changement en autre, la raison, qui y cherche une réelle subsistance [6], se trouve déçue, ne pouvant rien appréhender * de subsistant et permanent, parce que tout ou vient en être * et n'est pas encore du tout *, ou commence à mourir avant qu'il soit né....

« O la vile chose.... et abjecte que l'homme, s'il ne s'élève au-dessus de l'humanité ! » Voilà un bon mot [7] et un utile désir, mais pareillement absurde, car de faire la poignée plus grande que le poing, la brassée plus

1. Du sujet à l'objet, ou, comme il dit ensuite, du *jugeant* au *jugé*. — 2. Pascal reprend ces conclusions, avec un accent plus douloureux : « Nous voguons sur un milieu vaste, toujours incertains et flottants, poussés d'un bout vers l'autre. Quelque terme où nous pensions nous attacher et nous affermir, il branle et nous quitte ; et si nous le suivons, il échappe à nos prises, nous glisse et fuit d'une fuite éternelle. Rien ne s'arrête pour nous... » *Pensées*, n° 72. Ed. Brunschvicg.) — 3. *Être* signifie ici ce qui est ; plus bas, *prendre son être* équivaut à saisir, concevoir son essence. — 4. Gramm., 62. — 5. Gramm., 111. — 6. Qui cherche dans les choses une réalité permanente et solide. — 7. Ce mot est de Sénèque, *Questions naturelles*, I, Préface. On lisait dans les éd. 1580-88 ; *Il n'est nul mot en toute sa secte stoïque plus véritable que celui-là, mais de faire*. .

grande que le bras, et d'espérer enjamber plus que de l'étendue de nos jambes, cela est impossible et monstrueux ; ni que l'homme se monte au-dessus de soi et de l'humanité, car il ne peut voir que de ses yeux, ni saisir que de ses prises. Il s'élèvera, si Dieu lui prête extraordinairement[1] la main ; il s'élèvera, abandonnant[2] et renonçant à ses propres moyens et se laissant hausser et soulever par[3] les moyens purement célestes. C'est à notre foi chrétienne, non à sa vertu stoïque, de prétendre à cette divine et miraculeuse métamorphose.

(Chap. XII.)

XXV

De la gloire.

[La gloire n'est qu'un bruit vain, un bien sans consistance. Qui penserait le contraire serait tenté de n'être vertueux qu'en public.] Il faut mépriser la gloire, d'autant qu'elle n'accompagne pas toujours le mérite, et ne bien faire que « pour soi-même[4] ».

Du mépris de la gloire.

Essais, 1595.

A QUI[5] doivent César et Alexandre cette grandeur infinie de leur renommée qu'à la fortune ? Combien d'hommes a-elle éteints sur le commencement de leur progrès *, desquels nous n'avons aucune connaissance, qui y apportaient même courage que le leur, si le malheur de leur sort ne les eût arrêtés tout court sur la naissance même de leurs entreprises ? Au travers de tant et si extrêmes dangers, il ne me souvient point d'avoir lu que

1. *Extraordinairement* a été ajouté en 1595. — 2. Gramm., 125. — 3. *Par la grâce divine, mais non autrement.* Ed. 1580-1588. La dernière phrase est une addition de 1595. — 4. Cet essai trahit l'influence du livre de Bodin : *Methodus ad facilem historiarum cognitionem.* Il a été écrit vraisemblablement vers 1578. — 5. Gramm., 73.

César ait été jamais blessé[1] : mille sont morts de moindres périls que le moindre de ceux[2] qu'il franchit.

Infinies belles actions se doivent perdre sans témoignage avant qu'il en vienne une à profit : on n'est pas toujours sur le haut d'une brèche, ou à la tête d'une armée, à la vue de son général, comme sur un échafaud* ; on est surpris entre la haie et le fossé ; il faut tenter fortune contre un poulailler[3] ; il faut dénicher quatre chétifs arquebusiers d'une grange ; il faut seul s'écarter de la troupe et entreprendre seul selon la nécessité qui s'offre. Et si on prend garde*, on trouvera, à mon avis, qu'il advient par expérience que les moins éclatantes occasions sont les plus dangereuses, et qu'aux guerres qui se sont passées de notre temps, il s'est perdu plus de gens de bien[4] aux occasions* légères et peu importantes et à la contestation[5] de quelque bicoque qu'ès lieux dignes et honorables.

Qui tient sa mort[6] pour mal employée, si ce n'est en occasion signalée, au lieu d'illustrer sa mort, il obscurcit volontiers* sa vie, laissant échapper cependant* plusieurs justes[7] occasions de se hasarder ; et toutes les justes sont illustres assez, sa conscience les trompettant suffisamment à chacun. *Gloria nostra est testimonium conscientiæ nostræ*[8]. Qui n'est homme de bien que parce qu'on le saura et parce qu'on l'en estimera mieux après l'avoir su ; qui ne veut bien faire qu'en[9] condition que sa vertu vienne à la connaissance des hommes, celui-là n'est pas personne de qui on puisse tirer beaucoup de service...

Il faut aller à la guerre pour son devoir, et en attendre cette récompense, qui ne peut faillir* à toutes belles actions, pour occultes[10] qu'elles soient, non pas même aux vertueuses pensées : c'est[11] le contentement qu'une

1. L'éd. de 1588 ajoute : *mais d'Hannibal, je sais bien qu'on le dit, et de Scanderberc.* — 2. *De moindres périls que ceux*, Ed., 1580-88. — 3. Expression militaire pour désigner une place insignifiante, une bicoque. Nous avons vu aussi la forme *pouillier* (p. 89). — 4. Gens de cœur. — 5. Quand on se disputait quelque bicoque. — 6. *Qui tient sa mort... conscientiae nostrae*, addition de 1595. — 7. Convenables, sens latin. — 8. Notre gloire consiste dans le témoignage de notre conscience. (Saint Paul, 2e *Épître aux Corinthiens*, I, 12.) — 9. Gramm., 120. — 10. Cachées, ignorées. — 11. A savoir. Ceci

conscience bien réglée reçoit, en soi, de bien faire. Il faut être vaillant pour soi-même et pour l'avantage que c'est d'avoir son courage logé * en une assiette * ferme et assurée contre les assauts de la fortune :

> Virtus, repulsæ nescia sordidæ,
> Intaminatis fulget honoribus ;
> Nec sumit aut ponit secures
> Arbitrio popularis auræ[1].

Ce n'est pas pour la montre que notre âme doit jouer son rôle ; c'est chez nous, au-dedans, où nuls yeux ne donnent que les nôtres : là elle nous couvre * de la crainte de la mort, des douleurs et de la honte même ; elle nous assure * là de la perte de nos enfants, de nos amis et de nos fortunes ; et quand l'opportunité s'y présente, elle nous conduit aussi aux hasards de la guerre, *non emolumento aliquo, sed ipsius honestatis decore*[2]. Ce profit est bien plus grand et bien plus digne d'être souhaité et espéré que l'honneur et la gloire, qui n'est autre chose qu'un favorable jugement qu'on fait de nous....

(Chap. XVI.)

XXVI

De la présomption.

[La forme essentielle de la présomption consiste à « s'estimer trop ». Or Montaigne observe en lui-même une tendance, contre laquelle il lutte, à déprécier ce qu'il a, ce qu'il fait, ce qu'il est.] Il va juger sans sévérité cette fois, mais sans complaisance, son style et son langage (p. 208), sa personne physique (p. 211), son caractère (p. 214) ; il parle de sa mauvaise mémoire (p. 219), [de son ignorance des choses pratiques], de son irrésolution (p. 221) ; par contre il se reconnaît une grande rectitude de jugement (p. 223).

[La présomption se manifeste aussi dans le fait de « n'estimer pas assez autrui ». Montaigne n'a pas ce défaut. Il déclare cependant

développe les mots *cette récompense*, qui précèdent. — 1. La vertu ignore les échecs honteux ; elle brille d'un honneur sans tache ; elle ne sait ni prendre ni quitter les faisceaux au gré de la volonté populaire. (Horace, *Odes*, III, 2, 17.) — 2. Non pas pour le profit, mais pour la beauté même de la vertu (Cicéron, *De finibus*, I, 10), citation ajoutée en 1595.

n'avoir rencontré qu'« un grand homme en général », c'est-à-dire universellement bien doué, c'est La Boétie.] Plusieurs autres furent grands aussi, mais par parties (p. 225). Il termine en faisant l'éloge de Mlle de Gournay (p. 228).

Le style, le langage de Montaigne.

Essais, 1595.

Mes ouvrages, il s'en faut tant qu'ils me rient [1]; qu'autant de fois que [2] je les retâte, autant de fois je m'en dépite [3].

Cum relego, scripsisse pudet, quia plurima cerno,
Me quoque qui feci judice, digna lini [4].

J'ai toujours une idée en l'âme qui me présente une meilleure forme que celle que j'ai mise en besogne *, mais je ne la puis saisir ni exploiter [5]. Et cette idée même n'est que du moyen étage [6]. J'argumente * par là que les productions de ces riches et grandes âmes du temps passé sont bien loin au delà de l'extrême étendue de mon imagination et souhait. Leurs écrits ne me satisfont pas seulement et me remplissent, mais ils m'étonnent * et transissent * d'admiration. Je juge [7] leur beauté, je la vois, sinon jusqu'au bout, au moins si avant qu'il m'est impossible d'y aspirer. Quoi que j'entreprenne, je dois un sacrifice aux Grâces [8], comme dit Plutarque de quelqu'un, pour pratiquer * leur faveur :

1. *Qu'ils me plaisent*, Ed. 1580-88. — 2. Gramm., 111. — 3. *J'en reçois un nouveau mécontentement*, Ed. 1580-88. — 4. Quand je les relis, j'ai honte de les avoir écrits, parce que j'y vois mille choses que moi, l'auteur, je juge mériter d'être effacées. (Ovide, *de Ponto*, I, 5, 15.) — 5. La réaliser, la mettre en œuvre. — 6. Ce mot et cet emploi furent très à la mode au dix-septième siècle. « C'est un haut *étage* de vertu que cette pleine insensibilité... » (Molière, *Tartuffe*, Préface.) Cette phrase est absente des éd. 1580-88 qui portent après *exploiter : Et en mon imagination même je ne conçois pas les choses en leur plus grande perfection : ce que je connais par là que ce que je vois produit par ces riches et grandes âmes du temps passé, je le trouve bien loin au delà de l'extrême étendue de mon imagination.* — 7. *Je juge très bien leur beauté ; je la vois, mais il m'est impossible de la représenter.* Ed. 1580-88. Il y a dans tout cela quelque chose de très neuf pour l'époque : bien peu au seizième siècle sont capables de sentir que c'est la beauté de la forme qui met à part les œuvres anciennes ; bien peu surtout ont assez de goût pour montrer ce mécontentement de soi-même. — 8. Elles

Si quid enim placet,
Si quid dulce hominum sensibus influit,
Debentur lepidis omnia Gratiis [1].

Elles m'abandonnent partout. Tout est grossier chez moi ; il y a faute* de polissure* et de beauté [2] ; je ne sais faire valoir les choses pour le plus que ce qu'elles valent ; ma façon n'aide rien à la matière* : voilà pourquoi il me la faut forte [3], qui ait beaucoup de prise, et qui luise d'elle-même. Quand j'en saisis [4] des populaires* et plus gaies, c'est pour me suivre à moi [5], qui n'aime point une sagesse cérémonieuse et triste, comme fait le monde, et pour m'égayer, non pour égayer mon style, qui les veut plutôt graves et sévères, au moins si je dois nommer [6] style un parler informe et sans règle, un jargon populaire et un procéder sans définition, sans partition [7], sans conclusion, trouble, à la façon de celui d'Amafanius et de Rabirius. Je ne sais ni plaire, ni réjouir, ni chatouiller : le meilleur conte du monde se sèche entre mes mains et se ternit. Je ne sais parler qu'en bon escient* et suis du tout dénué de cette facilité que je vois en plusieurs de mes compagnons, d'entretenir* les premiers venus et tenir en haleine toute une troupe, ou amuser, sans se lasser, l'oreille d'un prince de toute sorte de propos, la matière ne leur faillant* jamais, pour cette grâce qu'ils ont de savoir employer la première venue et l'accommoder à l'humeur et portée de ceux à qui ils ont affaire. Les princes n'aiment guère les discours* fermes [8], ni moi à faire des contes.....

ne me donnent rien gratuitement. Le *quelqu'un* dont il est fait mention plus loin est Xénocrate (*Préceptes de mariage*). — 1. Tout ce qui plaît, tout ce qui flatte doucement les sens des hommes, c'est aux grâces charmantes qu'on le doit. (Auteur inconnu, peut-être moderne.) — 2. *De garbe et de polissure*. Ed. 1580-88. *Garbe* a été supplanté par *galbe*. — 3. Solide, importante et de poids. — 4. *Quand j'en saisis... et de Rabirius*, addition de 1595. — 5. Pour suivre mon goût naturel. Gramm., 84. — 6. Si toutefois je dois nommer. — 7. Terme de l'ancienne rhétorique désignant les divisions et subdivisions employées dans l'exposé des principes de cet art. Le mot se trouve précisément dans le passage où Cicéron critique les avocats Amafanius et Rabirius qui parlaient « sans art sur des sujets communs, en langage vulgaire, sans définitions, sans divisions » (*nihil partiuntur*). (*Académiques*, I, 2.) — 8. Solides, sérieux. Après *fermes* on lit dans les éd., 1580-88 : *Ce que j'ai à dire, je le dis toujours de toute ma force.*

Au demeurant, mon langage [1] n'a rien de facile et poli ; il est âpre et dédaigneux, ayant ses dispositions * libres et déréglées ; et me plaît ainsi, sinon [2] par mon jugement, par mon inclination : mais je sens bien que parfois je m'y laisse trop aller, et qu'à force de vouloir éviter l'art et l'affectation, j'y retombe d'une autre part :

Brevis esse laboro,
Obscurus fio [3].

Platon [4] dit que le long [5] ou le court ne sont propriétés qui ôtent ni qui donnent prix au langage. Quand j'entreprendrais de suivre cet autre style équable *, uni et ordonné, je n'y saurais advenir ; et encore que les coupures et cadences [6] de Salluste reviennent * plus à mon humeur *, si est-ce que je treuve César et plus grand [7] et moins aisé à représenter * ; et si [8] mon inclination me porte plus à l'imitation du parler de Sénèque, je ne laisse pas d'estimer davantage celui de Plutarque. Comme à faire, à dire * aussi, je suis [9] tout simplement ma forme naturelle : d'où c'est [10], à l'aventure *, que je puis * plus à parler qu'à écrire.....

Mon langage [11] français est altéré, et en la pronon-

1. *N'a rien de doux et fluide ; il est sec et épineux.* Ed. 1580. *N'a rien de facile et fluide ; il est âpre.* Ed. 1588. Il est certain que la prose, la phrase de Montaigne n'ont rien de régulier. Sur ce point, c'est Du Vair et Balzac, et non pas lui, qui annoncent et préparent le dix-septième siècle. — 2. *Sinon... inclination*, addition de 1595. — 3. Je me travaille à être bref, et je deviens obscur. (Horace, *Art poétique*, 25.) — 4. *Platon... langage*, addition de 1595 qui fait parenthèse. — 5. Gramm., 5. — 6. Ce mot désigne la façon dont la phrase tombe. (lat. *cadere*). — 7. *Plus admirable et moins aisé à imiter.* Ed. 1580-88. — 8. *Et si... de Plutarque*, addition de 1595. — 9. *Je suis la forme de dire qui est née avec moi, simple et naïve autant que je puis.* Ed. 1588. — 10. D'où il résulte... que. *J'ai plus d'avantages à parler.* Ed. 1580-88. — 11. *Je ne sais parler que la langue française, encore est-elle altérée.* Ed. 1580. Les contemporains en firent la remarque. Estienne Pasquier (*Lettres*, XVIII, 1) raconte qu'ayant rencontré Montaigne à Blois au moment de la réunion des États généraux de 1588, il lui signala les provincialismes dont son livre était plein. « Et comme il ne m'en voulut croire, je le menai en ma chambre où j'avais son livre et là je lui montrai plusieurs manières de parler familières non aux Français, ains seulement aux Gascons, *un patenôtre, un dette, un rencontre, ces ouvrages sentent à l'huile et à la lampe.* Et surtout je lui montrai que je le voyais habiller le mot de *jouir* du tout à l'usage de Gascogne et non de notre langue française : *ni la santé que je jouis jusques à présent...* »

ciation et ailleurs, par la barbarie de mon cru : je ne vis jamais homme des contrées de deçà * qui ne sentît * bien évidemment son ramage et qui ne blessât les oreilles pures [1] françaises. Si n'est-ce pas pour [2] être fort entendu * en mon périgourdin : car je n'en ai non plus d'usage que de l'allemand, et ne m'en chaut * guère : c'est [3] un langage (comme sont autour de moi, d'une bande et d'autre, le poitevin, saintongeais, angoumoisin, limousin, auvergnat), brode [4], traînant, éfoiré. Il y a bien au-dessus de nous, vers les montagnes, un gascon que je treuve singulièrement beau, sec, bref, signifiant [5], et à la vérité un langage mâle et militaire, plus qu'autre que j'entende * ; autant [6] nerveux, puissant et pertinent *, comme le français est gracieux, délicat et abondant. Quant au latin, qui m'a été donné pour maternel, j'ai perdu, par désaccoutumance, la promptitude de m'en pouvoir servir à parler, oui *, et à écrire, en quoi autrefois je me faisais appeler maître Jean [7]. Voilà combien peu je vaux de ce côté-là.....

Le portrait physique de Montaigne.

Je suis d'une taille un peu au-dessous de la moyenne. Ce défaut n'a pas seulement de la laideur, mais encore de l'incommodité, à ceux mèmement * qui ont des commandements et des charges, car l'autorité que donne une belle présence * et majesté corporelle en est à dire *... C'est un grand dépit qu'on s'adresse à vous parmi vos gens pour vous demander « Où est Monsieur ? » et que vous n'ayez que le reste de la bonnetade * qu'on fait à votre barbier ou à votre secrétaire... J'ai au demourant la taille forte et ramassée [8] ; le visage non pas gras, mais plein ; la complexion entre le jovial et le mélancolique, moyennement sanguine et chaude, ... la santé, forte et allègre [9], jusque

1. Gramm., 10. — 2. Ce n'est pas que je sois fort versé. — 3. *C'est... éfoiré*, addition de 1595. — 4. Mot du langage poitevin qui signifie mou. — 5. Expressif. — 6. Gramm., 111. *Autant nerveux... abondant*, addition de 1595. — 7. *Oui, et à écrire.. maître Jean*, addition de 1595. En cela j'étais regardé comme un habile. D'après Furetière on employait l'expression *maître Jean* pour désigner un intrigant ; d'après Lacurne de Sainte-Palaye, pour dire un maître homme. — 8. *Massive* Ed. 1580. — 9. *Constante*. Ed. 1580.

MONTAIGNE (d'après une gravure de Thomas de Leu.)
(Il porte le cordon de l'ordre de Saint-Michel.)

bien avant en mon âge *, rarement troublée par les maladies. J'étais tel ; car je ne me considère pas [1] à cette heure que je suis engagé dans les avenues de la vieillesse, ayant piéça * franchi les quarante ans [2].

Minutatim vires et robur adultum
Frangit, et in partem pejorem liquitur ætas [3] :

ce que je serai dorénavant, ce ne sera plus qu'un demi-être ; ce ne sera plus moi ; je m'échappe tous les jours et me dérobe à moi :

Singula de nobis anni prædantur euntes [4].

D'adresse et de disposition *, je n'en ai point eu ; et si suis fils d'un père dispos, et d'une allégresse * qui lui dura jusques à son extrême vieillesse. Il ne trouva guère homme de sa condition qui s'égalât à lui en tout exercice de corps : comme je n'en ai trouvé guère aucun qui ne me surmontât, sauf au courir, en quoi j'étais des médiocres *. De la musique, ni pour la voix, que j'y ai très-inepte *, ni pour les instruments, on ne m'y a jamais su rien apprendre. A la danse, à la paume, à la lutte, je n'y ai pu acquérir qu'une bien fort légère et vulgaire * suffisance * ; à nager, à escrimer, à voltiger et à sauter, nulle du tout *. Les mains, je les ai si gourdes [5] que je ne sais pas écrire seulement * pour moi ; de façon que, ce que j'ai barbouillé, j'aime mieux le refaire que de me donner la peine de le démêler ; et ne lis [6] guère mieux ; je me sens peser [7] aux écoutants : autrement bon clerc [8]. Je ne sais pas clore [9] à

1. Car ce n'est pas l'homme que je suis aujourd'hui que je considère. — 2. Formule trop approximative pour qu'on puisse dater exactement la composition de ce chapitre. — 3. Insensiblement le temps brise nos forces et notre jeune vigueur ; notre vie décline et s'en va. (Lucrèce, II, 1131). — 4. Les années dans leur course nous dérobent un à un tous nos biens. (Horace, *Epîtres*, II, 255.) — 5. Maladroites, gauches. Ce mot survit dans le composé *engourdir*. — 6. *Et ne lis... bon clerc*, addition de 1595. — 7. Je sens que je pèse... *Ecoutants*, Gramm., 103. — 8. *Clerc* signifie primitivement un ecclésiastique, puis en général un homme instruit. » Un loup quelque peu *clerc* prouva par sa harangue... » (La Fontaine, VII, 1.) Il y a ici une plaisanterie analogue à celle de Marot qui, après avoir énuméré les vices de son valet, conclut : « Au demeurant, le meilleur fils du monde. » — 9. On ne se servait pas alors d'enveloppes il fallait plier et rabattre le papier avant de cacheter

droit * une lettre, ni ne sus jamais tailler plume, ni trancher [1] à table qui vaille, ni équiper [2] un cheval de son harnais, ni porter à point [3] un oiseau et le lâcher, ni parler aux chiens, aux oiseaux, aux chevaux. Mes conditions * corporelles sont, en somme, très bien accordantes [4] à celles de l'âme : il n'y a rien d'allègre ; il y a seulement une vigueur pleine et ferme [5] : je dure * bien à la peine ; mais j'y dure si je m'y porte moi-même, et autant que [6] mon désir m'y conduit,

Molliter austerum studio fallente laborem [7] :

autrement, si je n'y suis alléché par quelque plaisir, et si j'ai autre guide que ma pure et libre volonté, je n'y vaux rien ; car j'en suis là que, sauf la santé et la vie, il n'est chose pour quoi [8] je veuille ronger mes ongles, et que je veuille acheter au prix du tourment d'esprit et de la contrainte :

Tanti mihi non sit opaci
Omnis arena Tagi, quodque in mare volvitur aurum [9].

Extrêmement [10] oisif, extrêmement libre, et par nature et par art *, je prêterais * aussi volontiers mon sang que mon soin *. J'ai une âme libre et toute sienne, accoutumée à se conduire à sa mode [11] : n'ayant eu, jusques à cette heure, ni commandant ni maître forcé, j'ai marché aussi avant et le pas qu'il m'a plu ; cela m'a amolli et rendu inutile au service d'autrui et ne m'a fait bon qu'à moi...

Le caractère de Montaigne.

Mon enfance a été conduite d'une façon molle et libre, et exempte de sujétion rigoureuse. Tout cela m'a formé une

1. *Qui vaille* s'explique par l'ellipse, facile à suppléer, de *rien* après *trancher*. On disait *écuyer tranchant*. — 2. *Ni équiper... chevaux*, addition de 1595. — 3. Porter comme il convient un faucon pour la chasse. Plusieurs éditeurs, à tort, impriment *à poing*. — 4. Gramm., 104. — 5. *Vigueur ferme et massive*. Ed. 1580-88. — 6. Dans la mesure où... — 7. Car le plaisir trompe agréablement la dureté de l'effort. (Horace, *Satires*, II, 2, 12.) — 8. *Pourquoi... ongles et*, addition de 1595. — 9. A ce prix je ne voudrais pas tout le sable du Tage boueux, tout l'or qu'il roule vers la mer. (Juvénal, III, 54.) — 10. *Extrêmement... mon soin*, addition de 1595. — 11. *A sa poste*. Ed. 1580-88.

complexion délicate et incapable de sollicitude *, jusque là que [1] j'aime qu'on me cache mes pertes et les désordres qui me touchent. Au chapitre de mes mises *, je loge * ce que ma nonchalance me coûte à nourrir * et à entretenir :

Hæc nempe supersunt,
Quæ dominum fallunt, quæ prosunt furibus [2].

J'aime à ne savoir pas le compte de ce que j'ai, pour sentir moins exactement ma perte ; je prie [3] ceux qui vivent avec moi, où [4] l'affection * leur manque et les bons effets *, de me piper * et payer de bonnes apparences. A faute * d'avoir assez de fermeté pour souffrir * l'importunité des accidents contraires auxquels nous sommes sujets, et pour ne me pouvoir tenir tendu à régler et ordonner les affaires, je nourris *, autant que je puis, en moi cette opinion [5], m'abandonnant du tout * à la fortune, de prendre toutes choses au pis, et ce pis là, me résoudre à le porter * doucement et patiemment : c'est à cela seul que je travaille et le but auquel j'achemine tous mes discours *. A un danger [6], je ne songe pas tant comment j'en échapperai que combien peu il importe que j'en échappe : quand j'y demeurerais, que serait-ce ? Ne pouvant régler les événements, je me règle moi-même, et m'applique [7] à eux s'ils ne s'appliquent à moi. Je n'ai guère d'art * pour savoir gauchir * la fortune et lui échapper ou la forcer, et pour dresser * et conduire par prudence les choses à mon point * ; j'ai encore moins de tolérance [8] pour supporter le soin * âpre et pénible qu'il faut à cela ; et la plus pénible assiette * pour moi, c'est être suspens * ès choses qui pressent et agité entre la crainte et l'espérance.

1. Gramm , 122. — 2. Je veux dire tout ce surplus qui échappe aux yeux du maître et profite aux voleurs. (HORACE, *Epîtres*, I, 6, 46.) Le texte porte : *non et multa supersunt*. — 3. *Je prie... apparences.* Ed. 1588. — 4. Gramm., 69. — 5. *Cette opinion de les laisser aller à l'abandon et de prendre...* Ed. 1580. — 6. Tout ce long passage, depuis *A un danger* jusqu'à *toute en soi*, est une addition de 1588. — 7. Je me règle sur eux, je me conforme à eux. — 8. Sens disparu : capacité de supporter, d'endurer. « Si nous avions autant de tolérance comme nous avons de pointe et de gentillesse, il faudrait que les autres nations de la terre nous cédassent le los de tout ce a quoi nous nous voudrions adonner. » (DU VAIR, *Eloquence française.*)

Le délibérer, voire * ès choses plus [1] légères, m'importune, et sens mon esprit plus empêché * à souffrir * le branle * et les secousses diverses du doute et de la consultation * qu'à se rasseoir et résoudre à quelque parti que ce soit, après que la chance est livrée [2]. Peu de passions m'ont troublé le sommeil ; mais des délibérations, la moindre me le trouble. Tout ainsi que des chemins, j'en évite volontiers les côtés pendants [3] et glissants, et me jette dans le battu, le plus boueux et enfondrant [4], d'où je ne puisse aller plus bas et y cherche sûreté, aussi [5] j'aime les malheurs tous [6] purs, qui ne m'exercent * et tracassent plus après [7] l'incertitude de leur rhabillage et qui, du premier saut, me poussent droitement * en la souffrance :

Dubia plus torquent mala [8].

Aux événements *, je me porte * virilement ; en la conduite *, puérilement. L'horreur de la chute me donne plus de fièvre que le coup. Le jeu ne vaut pas la chandelle : l'avaricieux a plus mauvais compte * de sa passion que n'a le pauvre,... et y a moins de mal souvent à perdre sa vigne qu'à la plaider. La plus basse marche est la plus ferme : c'est le siège de la constance ; vous n'y avez besoin que de vous ; elle se fonde là et appuie toute en soi...

Quant à l'ambition, qui est voisine de la présomption, ou fille plutôt, il eût fallu, pour m'avancer *, que la fortune me fût venue quérir * par le poing ; car, de me mettre en peine pour une espérance incertaine et me soumettre à toutes les difficultés qui accompagnent ceux qui cherchent à se pousser en crédit sur le commencement [9] de leur progrès *, je ne l'eusse su faire :

Spem pretio non emo [10] ;

1. Gramm., 17. — 2. Quand le sort en est jeté. — 3. En pente. — 4. *Enfondrer* signifiait primitivement rompre, briser ; on l'employait aussi avec des sens voisins de ceux d'*effondrer* (qui est de la même famille, ainsi que *fondrière*). Ici il a une valeur réfléchie : qui s'effondre, qui cède sous le pied. Gramm., 104. — 5. Gramm., 111. — 6. Gramm., 75. — 7. Au sujet de l'incertitude où je serais de pouvoir réussir ou non à réparer le mal. *Rhabiller*, au propre, signifie raccommoder, remettre en état. On *rhabille* une barque, une meule, un filet, une montre. — 8. Ce sont les maux incertains qui tourmentent le plus. (Sénèque, *Agamemnon*, III, 1, 29.) — 9. Aux premiers pas qu'ils font en avant. Ce complément dépend de *accompagnent*. — 10. Je n'achète

je m'attache à ce que je vois et que je tiens, et ne m'éloigne guère du port ;

Alter remus aquas, alter tibi radat arenas [1] ;

et puis, on arrive peu à ces avancements, qu'[2] en hasardant premièrement le sien [3] ; et je suis d'avis que si ce qu'on a suffit à maintenir la condition en laquelle on est né et dressé, c'est folie d'en lâcher la prise sur l'incertitude de l'augmenter. Celui à qui la fortune refuse de quoi planter * son pied et établir * un être * tranquille et reposé, il est pardonnable s'il jette au hasard ce qu'il a, puis qu'ainsi comme ainsi [4] la nécessité l'envoie à la quête * :

Capienda rebus in malis præceps via est [5].

Et j'excuse plutôt un cadet de mettre sa légitime [6] au vent * que celui à qui l'honneur de la maison est en charge, qu'on ne peut point voir nécessiteux que par sa faute. J'ai bien trouvé le chemin plus court et plus aisé, avec le conseil de mes bons amis du temps passé [7], de me défaire de ce désir et de me tenir coi :

Cui sit conditio dulcis sine pulvere palmæ [8] ;

jugeant aussi bien sainement de mes forces, qu'elles n'étaient pas capables de grandes choses...

Les qualités mêmes qui sont en moi non reprochables, je les trouvais inutiles en ce siècle. La facilité de mes mœurs *, on l'eût nommée lâcheté et faiblesse ; la foi et la conscience s'y fussent trouvées scrupuleuses et superstitieuses ; la franchise et la liberté *, importune, inconsi-

pas l'espoir argent comptant. Ce mot de Térence (*Adelphes*, III, 2, 11) et la suite jusqu'à *que par sa faute* est une addition de 1588. — 1. Que l'une de tes rames frappe l'eau, mais que l'autre effleure le sable du rivage. (Properce, III, 3, 23.) — 2. Gramm., 123. — 3. Gramm., 47. — 4. Gramm., 111. — 5. Dans le malheur choisissons le chemin qui suit le précipice. (Sénèque, *Agamemnon*, I, 1, 47). — 6. Terme de droit : c'est la part d'une succession dont la loi ne permet pas de frustrer un héritier qui, sans les dispositions contraires du testateur, aurait eu droit à la totalité. — 7. Entendez : les penseurs, les philosophes de l'antiquité. — 8. Comme celui qui a le bonheur d'avoir vaincu sans combat. (Horace, *Epîtres*, I, 1, 51.)

dérée et téméraire*. A quelque chose sert le malheur. Il fait bon naître en un siècle fort dépravé : car, par comparaison d'autrui, vous êtes estimé vertueux à bon marché. Qui n'est que parricide en nos jours et sacrilège, il est homme de bien et d'honneur...

Par cette proportion[1], je me fusse trouvé grand et rare, comme je me trouve pygmée et populaire*, à la proportion d'aucuns siècles passés, auxquels il était vulgaire*, si d'autres plus fortes qualités n'y concouraient[2], de voir un homme modéré en ses vengeances, mol* au ressentiment* des offenses, religieux* en l'observance de sa parole, ni double, ni souple, ni accommodant[3] sa foi à la volonté d'autrui et aux occasions. Plutôt lairrais-je[4] rompre le col aux affaires que de tordre[5] ma foi pour leur service, car, quant à cette nouvelle vertu de feinlise* et dissimulation, qui est à cette heure si fort en crédit, je la hais capitalement* ; et de tous les vices, je n'en treuve aucun qui témoigne tant de lâcheté et bassesse de cœur. C'est une humeur couarde et servile de s'aller déguiser et cacher sous un masque et de n'oser se faire voir tel qu'on est : par là[6] nos hommes* se dressent à la perfidie ; étant duits* à produire* des paroles fausses, ils ne font pas conscience[7] d'y manquer. Un cœur généreux ne doit point démentir ses pensées ; il se veut faire voir jusques au dedans[8] ; tout y est bon[9], ou au moins, tout y est humain...

Mon âme, de sa complexion, refuit* la menterie, et hait même à la penser[10] : j'ai une interne vergogne* et un remords piquant, si parfois elle m'échappe, comme parfois elle m'échappe, les occasions me surprenant et

1. En prenant comme terme de comparaison mes contemporains. Les éd. 1580-88 portent : *Par cette proportion, j'eusse été modéré en mes vengeances* et plus loin *ma foi* au lieu de *sa foi*. — 2. Quand ces siècles-là n'offraient pas de mérites plus grands, c'était un fait courant d'y voir... — 3. Gramm., 103. — 4. Gramm., 78. — 5. *Plier ma foi et ma conscience à leur service*. Ed. 1588. — 6. *Par là... d'y manquer*, addition de 1588. — 7. *Faire conscience*, se faire scrupule de. « C'est un de ces gens qui... ne *font* non plus de *conscience* de tuer un homme que d'avaler un verre de vin ». (MOLIÈRE, *Fourberies de Scapin*, II, 5.) « Ne m'allez pas tromper... : il y aurait de la *conscience* à vous ». (*Don Juan*, II, 2.) — 8. *Au dedans tel qu'il est, car il n'y a rien qui ne soit digne d'être vu*. Ed. 1580-88. — 9. *Tout y est bon... humain*, addition de 1595. — 10. La seule pensée du mensonge lui fait horreur.

agitant impréméditément[1]. Il ne faut pas toujours dire tout, car ce serait sottise ; mais ce qu'on dit, il faut qu'il soit tel qu'on le pense, autrement, c'est méchanceté....

J'aime mieux être importun et indiscret que flatteur et dissimulé. J'avoue qu'il se peut mêler quelque pointe de fierté et d'opiniâtreté à se tenir ainsi entier et ouvert[2] comme je suis, sans considération d'autrui ; et me semble que je deviens un peu plus libre où il le faudrait moins être et que je m'échauffe par l'opposition du respect[3]. Il peut être * aussi que je me laisse aller après * ma nature, à faute * d'art *. Présentant aux grands cette même licence de langue et de contenance que j'apporte de ma maison, je sens combien elle décline[4] vers l'indiscrétion et incivilité ; mais, outre ce que[5] je suis ainsi fait, je n'ai pas l'esprit assez souple pour gauchir * à une prompte demande et pour en échapper par quelque détour, ni pour feindre une vérité, ni assez de mémoire pour la retenir ainsi feinte, ni certes assez d'assurance pour la maintenir, et fais le brave par faiblesse ; par quoi[6] je m'abandonne à la naïveté et à toujours dire ce que je pense et par complexion et par dessein, laissant à la fortune d'en conduire l'événement *.

Montaigne se plaint de sa mémoire.

C'est un outil de merveilleux service que la mémoire, et sans lequel le jugement fait bien à peine[7] son office ; elle me manque du tout *. Ce qu'on me veut proposer *, il faut que ce soit à parcelles ; car de répondre à un propos où il y eût[8] plusieurs divers chefs *, il n'est pas en ma puissance : je ne saurais recevoir une charge sans

1. A l'improviste. — 2. Dans l'âme duquel on peut lire. comme dans un livre *ouvert*. Le contraire est *fermé*. « Il (mon cœur) est si peu fermé que chacun y peut lire. » (CORNEILLE, *Sertorius*, II, 2.) — 3. La pensée que je devrais, par respect, céder à mon interlocuteur fait que, par contradiction, je m'échauffe davantage à lui tenir tête. — 4. Se détourner, puis tendre vers, dégénérer en... — 5. Gramm., 51, 123. — 6. Gramm., 121. *Remarque*. En dépit des parenthèses qui interrompent ce développement, on y trouve déduites toutes les raisons qui détournèrent Montaigne de se laisser aller à l'ambition. — 7. Avec grand'peine. — 8. Gramm., 97.

tablettes[1]. Et, quand j'ai un propos de conséquence à tenir, s'il est de longue haleine, je suis réduit à cette vile et misérable nécessité d'apprendre par cœur, mot à mot, ce que j'ai à dire ; autrement je n'aurais ni façon[2], ni assurance, étant en crainte que ma mémoire vînt[3] à me faire un mauvais tour. Mais ce moyen[4] m'est non moins difficile ; pour apprendre trois vers, il m'y faut trois heures ; et puis, en un propre * ouvrage, la liberté et autorité de remuer[5] l'ordre, de changer un mot, variant sans cesse la matière, la rend plus malaisée à arrêter en la mémoire de son auteur. Or, plus je m'en défie, plus elle se trouble ; elle me sert mieux par rencontre * : il faut que je la sollicite nonchalamment[6], car, si je la presse, elle s'étonne *, et, depuis[7] qu'elle a commencé à chanceler, plus je la sonde[8], plus elle s'empêtre et embarrasse : elle me sert à son heure, non pas à la mienne....

Ma librairie *, qui est des belles entre les librairies de village, est assise à un coin de ma maison : s'il me tombe en fantaisie * chose que j'y veuille aller chercher ou écrire, de peur qu'elle ne m'échappe en traversant seulement ma cour, il faut que je la donne en garde à quelque autre. Si je m'enhardis, en parlant, à me détourner tant soit peu de mon fil *, je ne faux * jamais de le perdre, qui[9] fait que je me tiens en mes discours contraint, sec et resserré....

C'est le réceptacle et l'étui de la science que la mémoire. L'ayant si défaillante *, je n'ai pas fort à me plaindre si je ne sais guère. Je sais en général le nom des arts et ce de quoi ils traitent, mais rien au-delà. Je feuillette les livres, je ne les étudie pas. Ce qui m'en demeure, c'est chose que je ne reconnais plus être d'autrui ; c'est cela seulement de quoi mon jugement a fait

1. Recevoir un ordre, une commission autrement qu'en l'inscrivant sur mes tablettes. — 2. Ce mot a ici le sens très spécial de maintien. « Que sa *façon* est brave et sa mine assurée ! » (Malherbe.) « Je me tournai vers mon janséniste et je vis bien à sa *façon* qu'il n'en croyait rien. » (Pascal.) — 3. Gramm., 115. — 4. *Mais ce moyen... son auteur*, addition de 1595. — 5. *Remuer*, changer de nouveau (*re* + *mutare*), puis déplacer. — 6. Que je lui demande son service avec une sorte d'indifférence. La suite l'explique. — 7. Gramm., 123. — 8. *Presse*. Ed. 1580-88. — 9. Gramm., 60.

son profit, les discours * et les imaginations * de quoi il s'est imbu ; l'auteur, le lieu, les mots et autres circonstances, je les oublie incontinent ; et suis si excellent en l'oubliance * que mes écrits même et compositions je ne les oublie pas moins que le reste. On m'allègue [1] tous les coups * à moi-même sans que je le sente *. Qui voudrait savoir d'où sont les vers et exemples que j'ai ici entassés me mettrait en peine de le lui dire [2]...

Outre le défaut * de la mémoire [3], j'en ai d'autres qui aident beaucoup à mon ignorance. J'ai l'esprit tardif et mousse * : le moindre nuage lui arrête sa pointe, en façon que (pour exemple) je ne lui proposai jamais énigme [4] si aisé qu'il sût développer * ; il n'est si vaine subtilité qui ne m'empêche * ; aux jeux où l'esprit a sa part, des échecs, des cartes, des dames et autres, je n'y comprends que les plus grossiers traits. L'appréhension *, je l'ai lente et embrouillée ; mais ce qu'elle tient une fois, elle le tient bien, et l'embrasse bien universellement, étroitement et profondément, pour le temps qu'elle le tient. J'ai la vue longue, saine et entière, mais qui se lasse aisément au travail, et se charge [5] ; à cette occasion *, je ne puis avoir long [6] commerce avec les livres que par le moyen du service d'autrui. Le jeune Pline instruira ceux qui ne l'ont essayé * combien ce retardement [7] est important à ceux qui s'adonnent à cette occupation.....

Irrésolution de Montaigne.

Je ne veux pas oublier encore cette cicatrice [8], bien

1. On me cite des passages de mon livre sans que je les reconnaisse. — 2. C'est Marie de Gournay qui se chargea de cette tâche. Dans sa préface de 1635 elle déclarait qu'il ne restait « qu'environ cinquante vides ou noms à remplir en ce plantureux nombre de près de douze cents passages. » — 3. Montaigne ne se lasse pas de parler de cette infirmité. Est-ce à lui que pensait La Rochefoucauld lorsqu'il écrivait : « Tout le monde se plaint de sa mémoire et personne ne se plaint de son jugement » ? On verra plus loin tout le bien que Montaigne pensait de son jugement. — 4. Gramm., 1 — 5. Il dit que sa vue *se charge*, comme on le dit d'un liquide, pour signifier qu'elle devient trouble. — 6. *Long*, addition de 1595. — 7. La perte de temps qu'entraîne l'obligation de recourir à un lecteur, au *service d'autrui*, comme il est dit plus haut. Allusion à une lettre de Pline le Jeune (V, 3.) : si le lecteur lit vite, il lit mal et il faut le reprendre ; s'il veut bien lire, il lit lentement ; dans les deux cas on perd un temps précieux. — 8. Employé avec le sens figuré de : défaut qui enlaidit.

mal * propre à produire en public : c'est l'irrésolution, défaut très incommode à la négociation des affaires du monde. Je ne sais pas prendre parti ès entreprises douteuses :

Ne si ne no nel cor mi suona intero [1].

Je sais bien soutenir une opinion, mais non pas la choisir. Parce qu'ès choses humaines, à quelque bande qu'on penche, il se présente force apparences qui nous y confirment..., de quelque côté que je me tourne [2], je me fournis toujours assez de cause et de vraisemblance pour m'y maintenir. Ainsi j'arrête [3] chez moi le doute et la liberté de choisir jusques à ce que l'occasion me presse, et lors, à confesser la vérité, je jette le plus souvent la plume au vent, comme on dit, et m'abandonne à la merci de la fortune. Une bien légère inclination * et circonstance m'emporte :

Dum in dubio est animus, paulo momento huc atque
Illuc impellitur [4].

L'incertitude de mon jugement est si également balancée [5] en la plupart des occurrences * que je compromettrais * volontiers à la décision du sort et des dés, et remarque avec grande considération de notre faiblesse humaine les exemples que l'histoire divine même nous a laissé [6] de cet usage de remettre à la fortune et au hasard la détermination des élections * ès choses douteuses : *Sors cecidit super Mathiam* [7]. La raison humaine est un glaive double et dangereux ; et en la main même de Socrate, son plus intime et familier ami, voyez à quants [8] de bouts

1. Mon cœur ne me dit ni oui ni non. (Pétrarque.) —— 2. Quelque parti que je choisisse. —— 3. Je tiens immobiles, en suspens. —— 4. Lorsque l'esprit est dans le doute, la moindre impulsion le fait pencher ici ou là. (Térence, *Andrienne*, I, 6, 32.)——5. Ceci trouve sa confirmation dans le fait qu'on a découvert parmi les décombres du château de Montaigne un jeton en cuivre portant d'un côté les armes de Montaigne, entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel avec l'inscription : *Michel, seigneur de Montaigne* ; de l'autre, une balance dont les plateaux sont en équilibre avec la légende suivante : 42, 1576, Ἔπέχω, c'est-à-dire son âge, 42 ans, la date à laquelle il avait cet âge et ce mot significatif : Je m'abstiens.—— 6. Gramm., 108. —— 7. Le sort tomba sur Mathias. (*Actes des Apôtres*, I, 26.) La phrase suivante : *La raison... bâton* est une addition de 1595 —— 8. Adjectif signifiant combien grand, combien

c'est un bâton. Ainsi je ne suis propre qu'à suivre et me laisse aisément emporter à la foule : je ne me fie pas assez en mes forces pour entreprendre de commander ni guider. Je suis bien aise de trouver mes pas tracés par les autres. S'il faut courre [1] le hasard d'un choix incertain, j'aime mieux que ce soit sous tel qui s'assure * plus de ses opinions et les épouse plus que je ne fais * les miennes, auxquelles je treuve [2] le fondement et le plan [3] glissant.

Et si ne suis pas trop facile pourtant au change *, d'autant que j'aperçois * aux opinions contraires une pareille faiblesse [4] ; *ipsa consuetudo assentiendi periculosa esse videtur et lubrica* [5]. Notamment aux affaires politiques, il y a un beau champ ouvert au branle * et à la contestation.

Montaigne se loue de son jugement.

Somme *, pour revenir à moi, ce seul par où [6] je m'estime quelque chose, c'est ce en quoi jamais homme ne s'estima défaillant * : ma recommandation * est vulgaire *, commune et populaire ; car qui a jamais cuidé * avoir faute * de sens * ? Ce serait une proposition qui impliquerait en soi de la contradiction : c'est une [7] maladie qui n'est jamais où elle se voit ; elle est bien tenace et forte, mais laquelle [8] pourtant le premier rayon de la vue du patient perce et dissipe, comme le regard du soleil un brouillas opaque : s'accuser, ce serait s'excuser [9] en ce sujet-là ; et se condamner, ce serait s'absoudre. Il ne fut jamais crocheteur ni femmelette qui ne pensât avoir assez de sens *

nombreux, usité autrefois dans les expressions *quantes fois, toutes et quantes fois*, c'est-à-dire autant de fois que. La raison est un bâton « à *quants* de bouts » veut dire qu'on ne sait par où le prendre ou qu'il peut frapper de bien des manières. C'est une plaisanterie du même genre qu'on prête dans la *Satire Ménippée* à l'archevêque de Lyon : « Jamais ne fut dit pour néant que l'Évangile est un couteau de tripière, qui coupe des deux côtés », voulant dire qu'on peut l'interpréter de façons différentes. — 1. Gramm., 78. — 2. Gramm., 76. — 3. Le sol, le terrain sur lequel elles sont bâties. — 4. Nous avons déjà rencontré cette idée, mais plus développée, dans l'*Apologie*, p. 196-197. — 5. L'habitude même d'accorder son assentiment semble comporter des risques et des dangers. (Cicéron, *Académiques*, II, 21.) — 6. Gramm., 69. — 7. Ce manque de jugement est une maladie. *C'est une... opaque*, addition de 1595. — 8. Gramm., 126. — 9. Il retourne le dicton populaire : « Qui s'excuse, s'accuse. »

pour sa provision. Nous reconnaissons aisément aux autres l'avantage du courage, de la force corporelle, de l'expérience, de la disposition *, de la beauté [1] : mais l'avantage du jugement, nous ne le cédons à personne ; et les raisons qui partent du simple discours * naturel en autrui, il nous semble qu'il n'a tenu [2] qu'à regarder de ce côté-là que nous ne les ayons trouvées...

On dit communément que le plus juste partage que Nature nous ait fait de ses grâces, c'est celui du sens [3], car il n'est aucun qui ne se contente de ce qu'elle lui en a distribué. N'est-ce pas [4] raison * ? Qui verrait au delà, il verrait au delà de sa vue. Je pense avoir les opinions bonnes et saines, mais qui n'en croit autant des siennes ? L'une des meilleures preuves que j'en aie, c'est le peu d'estime que je fais de moi : car si elles n'eussent été bien assurées *, elles se fussent aisément laissé piper * à l'affection que je me porte, singulière *, comme celui [5] qui la ramène quasi toute à moi et qui ne l'épands guère hors de là. Tout ce que les autres en distribuent à une infinie multitude d'amis et de connaissants [6], à leur gloire, à leur grandeur, je le rapporte tout au repos de mon esprit et à moi. Ce qui m'en échappe ailleurs, ce n'est pas proprement de l'ordonnance de mon discours * :

Mihi nempe valere et vivere doctus [7].

Or mes opinions, je les treuve infiniment hardies et constantes à condamner mon insuffisance. De vrai c'est aussi un sujet auquel j'exerce mon jugement autant qu'à nul autre. Le monde regarde toujours vis-à-vis [8] : moi, je

1. *Et de la noblesse.* Ed. 1580-88. — 2. Si nous ne les avons pas trouvées, cela n'a dépendu que du hasard, qui a voulu que nous n'ayons pas regardé de ce côté-là. — 3. Descartes dit de même : « Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée. » (*Discours de la méthode*). — 4. *N'est-ce pas... de sa vue*, addition de 1595, qui a le tort de répéter une idée de l'alinéa précédent. — 5. Gramm., 54. On attendrait : *quasi toute à soi.* Ce sont des pages comme celles-ci qui font sentir le charme délicieux de Montaigne : il vante la sûreté de son jugement, mais reconnaît que chacun a la même opinion du sien. Il avoue n'aimer que lui au monde, mais il ne se fait pas d'illusion sur le peu qu'il vaut. C'est ainsi qu'il désarme la critique. — 6. Gramm., 104. — 7. Car me bien porter, vivre pour moi, voilà ma science. (Lucrèce, V, 959.) — 8. Devant lui, en face de lui.

replie[1] ma vue au dedans; je la plante *, je l'amuse * là. Chacun regarde devant soi ; moi, je regarde dedans[2] moi. Je n'ai affaire qu'à moi, je me considère sans cesse, je me contrerôle *, je me goûte. Les autres vont toujours ailleurs, s'ils y pensent bien[3] ; ils vont toujours avant,

Nemo in sese tentat descendere[4];

moi, je me roule[5] en moi-même. Cette capacité de trier le vrai, quelle qu'elle soit en moi, et cette humeur * libre de n'assujettir aisément ma créance *, je la dois principalement à moi : car les plus fermes imaginations * que j'aie, et générales[6], sont celles qui, par manière de dire, naquirent avec moi ; elles sont naturelles et toutes miennes. Je les produisis crues et simples, d'une production hardie et forte, mais un peu trouble et imparfaite ; depuis je les ai établies et fortifiées par l'autorité d'autrui et par les sains exemples[7] des anciens, auxquels je me suis rencontré conforme en jugement. Ceux-là[8] m'en ont assuré la prise, et m'en ont donné la jouissance et possession plus claire. La recommandation * que chacun cherche de vivacité et promptitude d'esprit, je la prétends du règlement *; d'une action éclatante et signalée ou de quelque particulière suffisance *, je la prétends de l'ordre, correspondance et tranquillité d'opinion et de mœurs *.....

Les grands hommes du temps de Montaigne.

Les plus notables hommes que j'aie jugé par les apparences externes (car pour les juger à ma mode[9] il les fau-

1. *Je renverse.* Ed. 1580-88. — 2. Gramm., 120. — 3. Il faut comprendre : ils avoueront, s'ils veulent bien y réfléchir, qu'ils sont toujours ailleurs. — 4. Personne ne tâche de descendre en lui-même. (Perse, IV. 23.) — 5. Je me replie sur. — 6. Il s'agit vraisemblablement des idées qu'il a sur la valeur de la raison, sur l'homme, et qui constituent son scepticisme. — 7. *Les sains discours.* Ed. 1580-88. — 8. *Ceux-là me les ont mises en mains et m'en ont donné la jouissance et possession entière.* Ed. 1580-88. La phrase qui suit est une addition de 1588. Elle continue d'ailleurs assez mal l'idée qui précède. — 9. Comme je me juge moi-même. En gros, voici ce qu'il pense de ceux qu'il fréquente. On verra par là ce qu'il entend par un homme : « Ceux auxquels ma condition me mêle plus ordinairement sont pour la plupart des gens qui ont peu de soin de la culture de l'âme et auxquels on ne propose, pour toute béatitude, que l'honneur, et pour toute perfection que la vaillance. » (II, 17.)

drait éclairer de plus près) ce ont été, pour le fait de la guerre et suffisance militaire le duc de Guise[1], qui mourut à Orléans, et le feu maréchal Strozzi[2]; pour gens suffisants et de vertu non commune, Olivier et L'Hospital[3], chanceliers de France. Il me semble aussi de la poésie qu'elle a eu sa vogue en notre siècle. Nous avons abondance de bons artisans[4] de ce métier-là, Aurat[5], Bèze[6], Buchanan[7], L'Hospital[8], Montdoré[9], Turnebus[10]. Quant aux français, je pense qu'ils l'ont montée au plus haut degré où elle sera jamais, et, aux parties en quoi Ronsard et du Bellay[11] excellent, je ne les treuve guère éloignés de la perfection ancienne[12]...

1. François de Guise, dont il a raconté plus haut un trait de générosité (p. 63). — 2. Le maréchal Strozzi périt en 1582 dans une expédition qu'il avait entreprise, sur l'ordre de Catherine de Médicis, pour s'emparer du Portugal. Un jour qu'on parlait d'échanger contre lui La Noue, fait prisonnier par les catholiques, le cardinal de Lorraine s'y opposa. « Il y a, dit-il, en France plusieurs Strozzi, il n'y a qu'un La Noue. » — 3. François Olivier (1497-1560) fut chancelier sous Henri II et sous François II. Pour L'Hospital, trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister, voir la lettre que lui écrivit Montaigne (p. 19). — 4. Ce mot n'implique aucune réserve de la part de Montaigne. Il équivaut à *artiste*. « En une statue il a fallu qu'il y ait eu de la matière qui reçût l'artifice, et un *artisan* qui donnât un visage à la matière. » (Malherbe.) — 5. *Daurat*, *Dorat* ou *Aurat* signait *Auratus* les innombrables pièces de vers surtout grecques et latines qu'il composa, — cinquante mille vers, au dire de Scaliger. Devenu principal du collège de Coqueret à Paris, il y fut le maître de Ronsard. Il vécut de 1510 environ à 1588. — 6. *Théodore de Bèze* (1519-1605) écrivit d'abord des poésies latines assez libres, *Juvenilia*. Il adopta la religion réformée. Il enseigna le grec à Lausanne et figura au colloque de Poissy (1561). Il succéda à Calvin dans la direction de l'église de Genève. A Rome, on fit reproche à Montaigne d'avoir cité avec éloge ce poète protestant (p. 253). — 7. Sur *Buchanan*, voir p. 103, n. 11. — 8. Ce n'est pas pour sa grande valeur oratoire que L'Hospital figure dans cette énumération, mais pour ses poésies latines, que tout le monde célèbre au seizième siècle au détriment de ses discours. Elles furent publiées en 1585. — 9. *Montdoré*, que l'on s'étonne un peu de trouver mentionné ici, mort en 1571, avait été bibliothécaire du roi. — 10. *Tournebu*, en latin *Turnebus*, d'où *Turnèbe* (1512-1565), enseigna le grec au Collège de France. Son principal ouvrage, *Adversaria*, renferme des observations sur différents auteurs anciens. Il eut pour élève Henri Estienne, pour amis, L'Hospital, Montaigne, Pasquier, De Thou, qui rendent hommage à son caractère autant qu'à sa science. — 11. Montaigne a bon goût : Ronsard et du Bellay sont les deux grands poètes de la Pléiade; et il n'admire pas le premier aveuglément et sans réserve comme on faisait de son temps; il s'en tient *aux parties où il excelle*. — 12. Je saute ici quelques lignes où Montaigne cite au nombre des « vies nobles » celles du duc d'Albe, qu'on ne

MADEMOISELLE DE GOURNAY (d'après une gravure de Mathéus).

J'ai pris plaisir à publier en plusieurs lieux l'espérance que j'ai de Marie de Gournay le Jars [1], ma fille d'alliance, et certes aimée de moi beaucoup plus que paternellement et enveloppée en ma retraite et solitude comme l'une des meilleures parties de mon propre être. Je ne regarde plus qu'elle au monde [2]. Si l'adolescence peut donner présage, cette âme sera quelque jour capable des plus belles choses [3] et entre autres de la perfection de cette très sainte amitié où nous ne lisons point que son sexe ait pu monter encore. La sincérité et la solidité de ses mœurs * y sont déjà bastantes *, son affection vers [4] moi, plus que surabondante et telle en somme qu'il n'y a rien à souhaiter, sinon que l'appréhension qu'elle a de ma fin, par [4] les cinquante et cinq ans auxquels elle m'a rencontré, la travaillât [5] moins cruellement. Le jugement qu'elle fit des premiers *Essais* et femme, et en ce siècle, et si jeune, et seule en son quartier *, et la véhémence fameuse dont elle m'aima et me désira longtemps sur la seule estime qu'elle en [6] prit de moi longtemps avant m'avoir vu, sont des accidents * de très digne considération...

Voilà tout ce que j'ai connu, jusques à cette heure, d'extraordinaire grandeur et non commune.

(Chap. XVII.)

s'attendait pas à trouver en si bonne compagnie, du connétable de Montmorency et de La Noue. L'éloge de ce dernier, mort en 1591, apparaît dans l'éd. de 1595. — 1. Tout cet éloge, depuis *J'ai pris plaisir* jusqu'à *digne considération* fut publié pour la première fois en 1595 par Marie de Gournay elle-même, qui s'excuse de sa « témérité ». Elle l'omit par excès de modestie dans l'édition de 1635. Montaigne avait écrit ce morceau sur un petit papier séparé, un « brevet », comme il disait. L'exemplaire de Bordeaux porte encore en marge le signe qui y renvoyait le lecteur, mais le brevet a disparu. Sur Marie de Gournay, voir la notice, p. 378. — 2. On regrette que Montaigne écrive ce mot du vivant de sa femme et de sa fille. — 3. Prophétie flatteuse, mais qui ne s'est guère réalisée. Montaigne, qui analysait avec tant de finesse et de franchise tous ses sentiments, aurait dû se demander où commençaient, où finissaient l'amour de soi et l'amitié désintéressée dans la haute opinion qu'il se faisait de ses amis, La Boétie ou Marie de Gournay. — 4. Gramm., 120 — 5. Gramm., 110. — 6. A l'occasion de mes *Essais*.

XXVII

Du démentir.

Si mince que soit sa personnalité, Montaigne s'approuve de s'être peint dans son livre, en raison du plaisir que causera cette peinture à ceux dont il est aimé, en raison du profit qu'il a lui-même tiré de ce travail. [Mais comment inspirer confiance dans un temps où règne la mauvaise foi ? Pourtant le mensonge est le plus laid des vices.]

En quoi Montaigne a raisòn de se peindre.

Essais, 1595.

OIRE *, mais on me dira que ce dessein de se servir de soi pour sujet à écrire serait excusable à des hommes rares et fameux, qui, par leur réputation, auraient donné quelque désir de leur connaissance [1]. Il est certain, je l'avoue * et sais bien, que pour voir un homme de la commune façon, à peine [2] qu'un artisan lève les yeux de sa besogne, là où [3], pour voir un personnage grand et signalé arriver en une ville, les ouvroirs [4] et les boutiques s'abandonnent. Il messied * à tout autre de se faire connaître qu'à celui qui a de quoi se faire imiter, et duquel la vie et les opinions peuvent servir de patron *....

> Non recito cuiquam, nisi amicis, idque rogatus,
> Non ubivis, coramve quibuslibet : in medio qui
> Scripta foro recitent sunt multi, quique lavantes [5].

Je ne dresse pas ici une statue à planter au carrefour d'une ville, ou dans une église ou place publique :

1. Gramm., 42. — 2. Gramm., 122. — 3. Gramm., 69. — 4. Les ateliers. — 5. Je ne lis pas ceci au premier venu, mais à mes amis et sur leur prière ; je ne le lis pas n'importe où ni devant n'importe qui, alors que beaucoup lisent leurs écrits en plein forum, même aux bains. (HORACE, *Satires*, I, 4, 73.) Montaigne a substitué *rogatus* à *coactus*.

Non equidem hoc studeo, bullatis ut mihi nugis
Pagina turgescat....
Secreti loquimur [1].

C'est pour le coin d'une librairie * et pour en amuser [2] un voisin, un parent, un ami, qui aura plaisir à me raccointer et repratiquer [3] en cette image. Les autres ont pris cœur * de parler d'eux pour y avoir trouvé le sujet digne et riche ; moi, au rebours, pour l'avoir trouvé si stérile et si maigre qu'il n'y peut échoir soupçon d'ostentation. Je juge [4] volontiers des actions d'autrui ; des miennes, je donne peu à juger à cause de leur nihilité * ; je nē treuve [5] pas tant de bien en moi que je ne le puisse dire sans rougir. Quel contentement me serait-ce d'ouïr ainsi quelqu'un qui me récitât * les mœurs *, le visage [6], la contenance, les plus communes paroles et les fortunes * de mes ancêtres ! Combien j'y serais attentif ! Vraiment cela partirait d'une mauvaise nature d'avoir à mépris les portraits mêmes de nos amis et prédécesseurs [7], la forme de leurs vêtements et de leurs armes. J'en conserve l'écriture, le seing, des heures [8] et une épée péculière * qui leur a servi ; et n'ai point chassé de mon cabinet des longues gaules que mon père portait ordinairement en la main : *Paterna vestis et annulus tanto carior est posteris, quanto erga parentes major affectus* [9]. Si toutefois ma postérité est d'autre appétit *, j'aurai bien de quoi me revancher ; car ils ne sauraient faire moins de compte * de moi que j'en ferai d'eux en ce temps-là. Tout le commerce que j'ai en ceci avec le public [10], c'est que j'emprunte les outils de son écriture,

1. Mon désir n'est pas de gonfler ce livre d'ambitieuses bagatelles. Je parle comme en tête à tête. (Perse, V, 19.) — 2. *Pour en amuser quelqu'un qui ait particulier intérêt à ma connaissance, un voisin...* Ed. 1580-88. — 3. Voir Lexique, *accointer, pratiquer.* — 4. *Je juge... nihilité*, addition de 1595. — 5. *Je ne treuve... rougir*, addition de 1588. — 6. *Les mœurs, la forme, les conditions et les fortunes...* Ed. 1580-88. — 7. *Prédécesseurs et de les dédaigner. Un poignard, un harnais, une épée qui leur a servi, je les conserve pour l'amour d'eux autant que je puis de l'injure du temps.* Ed. 1580-88. La phrase suivante jusqu'à *affectus* a été ajoutée en 1595. — 8. Un livre d'heures, ainsi appelé parce qu'il renferme les différentes prières qu'il faut dire aux différentes heures du jour, matines, vêpres. — 9. Le vêtement d'un père, son anneau, sont d'autant plus chers à ses enfants qu'ils ont plus d'affection pour leurs parents. (Saint Augustin, *Cité de Dieu*, I. 13.) — 10. Montaigne revient à sa première idée : le livre des *Essais*

plus soudaine et plus aisée : en récompense [1], j'empêcherai peut-être que quelque coin de beurre ne se fonde au marché,

> Ne toga cordylis, ne penula desit olivis [2]...
> Et laxas scombris sæpe dabo tunicas [3].

Et quand personne [4] ne me lira, ai-je perdu mon temps de m'être entretenu * tant d'heures oisives à des pensements * si utiles et agréables? Moulant sur moi cette figure *, il m'a fallu si souvent me tètonner * et composer * pour m'extraire [5] que le patron * s'en est fermi * et aucunement formé soi-même. Me peignant pour autrui, je me suis peint en moi de couleurs plus nettes que n'étaient les miennes premières. Je n'ai pas plus fait mon livre que mon livre m'a fait : livre consubstantiel à son auteur, d'une occupation propre [6], membre de ma vie, non d'une occupation et fin tierce et étrangère, comme tous autres livres. Ai-je perdu mon temps de m'être rendu compte de moi si continuellement, si curieusement *? Car ceux qui se repassent * par fantaisie * seulement et par langue [7], quelque heure, ne s'examinent pas si primement, ni ne se pénètrent comme celui qui en fait son étude, son ouvrage et son métier, qui s'engage à un registre de durée [8], de toute sa foi, de toute sa force. Les plus délicieux plaisirs, si [9] se digèrent-ils au-dedans, fuient à laisser trace de soi et fuient la vue, non seulement du peuple, mais d'un autre. Combien de fois m'a cette be-

est une œuvre de caractère privé, intime ; il n'a rien de commun avec le public, sauf que, pour le reproduire, j'ai recours à l'imprimerie. On lisait dans l'éd. de 1588 : *Il m'a fallu jeter en moule cette image pour m'exempter de la peine d'en faire faire plusieurs écrits à la main.* Ne le croyons pas trop sur ce point : il est un peu plus auteur qu'il ne voudrait le faire admettre. —— 1. *En récompense* (en compensation) *de cette commodité que j'en ai empruntée, j'espère lui faire ce service d'empêcher* Ne toga... Ed. 1580-88. —— 2. Que le thon, que les olives ne manquent d'enveloppes. (Martial, XIII, 1, 1.) —— 3. Souvent je fournirai aux maquereaux d'amples tuniques. (Catulle, 91, 8.) —— 4. *Et quand personne* jusqu'à la fin de ce chapitre est une addition de 1595. —— 5. Pour tirer de la réalité l'image qui la reproduit. —— 6. Ne s'occupant que de son auteur. Voilà pourquoi le livre, comme il le dit plus haut, a puissamment agi sur l'écrivain. —— 7. Et des lèvres, une heure par hasard. —— 8. Qui entreprend de tenir registre de lui-même d'une façon suivie et non pas seulement *quelque heure*. —— 9. Gramm., 121. *Si*, 4°.

sogne diverti * de cogitations * ennuyeuses * (et doivent être comptées pour ennuyeuses toutes les frivoles) ! Nature nous a étrennés d'une large faculté à nous entretenir * à part ; et nous y appelle * souvent, pour nous apprendre que nous nous devons en partie à la société, mais en la meilleure partie à nous. Aux fins de ranger * ma fantaisie * à rêver même par quelque ordre et projet [1] et la garder de se perdre et extravaguer au vent *, il n'est que de donner corps et mettre en registre * tant de menues pensées qui se présentent à elle. J'écoute [2] à mes rêveries parce que j'ai à les enrôler [3]. Quantes fois [4], étant marri de quelque action que la civilité et la raison me prohibaient de reprendre à découvert, m'en suis-je ici dégorgé [5], non sans dessein de publique instruction ? Et si [6], ces verges poétiques :

Zon sur l'œil, zon sur le groin
Zon sur le dos du sagoin [7],

s'impriment encore mieux en papier qu'en la chair vive. Quoi [8], si je prête un peu plus attentivement l'oreille aux livres, depuis que je guette si j'en pourrai friponner * quelque chose de quoi émailler ou étayer le mien ? Je n'ai aucunement étudié pour faire un livre ; mais j'ai aucunement [9] étudié pour [10] ce que je l'avais fait, si c'est aucunement étudier qu'effleurer et pincer, par la tête ou par les pieds, tantôt un auteur, tantôt un autre, nullement pour former mes opinions ; oui *, pour les assister piéça formées, seconder et servir [11].

(Chap. XVIII.)

1. A mettre même dans mes rêveries quelque ordre et quelque plan. — 2. Gramm., 84. — 3. A les énumérer, à les enregistrer. Un *rôle*, c'est une liste qu'on dresse. — 4. Combien de fois. — 5. Je me suis épanché, soulagé dans mon livre à ce sujet. — 6. Gramm., 121. *Si*, 4°. — 7. Vers de Marot, tirés de son épître : *Fripelipes, valet de Marot, à Sagon*. Ce Sagon, ennemi de Marot, devient ici *sagoin*. — 8. Gramm., 74. Ceci est un nouveau bienfait que lui vaut l'étude et la peinture de soi-même. — 9. Gramm., 111. — 10. Gramm., 122. — 11. Idée déjà vue, p. 152.

XXVIII

Contre la fainéantise.

Un roi doit-il conduire en personne toutes ses entreprises ou simplement en ordonner, en surveiller à distance l'exécution ? [Montaigne cite avec éloge des exemples de grands hommes qui ont voulu jouer leur rôle et se rendre utiles, jusque dans la mort.]

Le devoir d'un roi.

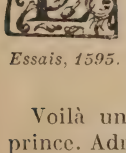

Essais, 1595.

L'empereur Vespasien, étant malade de la maladie dont il mourut, ne laissait pas de vouloir entendre l'état de l'empire, et dans son lit même dépêchait sans cesse plusieurs affaires de conséquence; et son médecin l'en tançant, comme de chose nuisible à sa santé, « Il faut, disait-il, qu'un empereur meure debout. »

Voilà un beau mot, à mon gré, et digne d'un grand prince. Adrien l'empereur s'en servit depuis à ce même propos, et le devrait-on souvent ramentevoir * aux rois, pour leur faire sentir que cette grande charge qu'on leur donne du commandement de tant d'hommes n'est pas une charge oisive et qu'il n'est rien qui puisse si justement dégoûter * un sujet de se mettre en peine et en hasard pour le service de son prince, que de le voir apoltroni cependant * lui-même à des occupations lâches et vaines [1] et d'avoir soin de sa conservation, le voyant si nonchalant * de la nôtre.

Quand quelqu'un [2] voudra maintenir qu'il vaut mieux

1. Il semble bien que Montaigne ait en vue Henri III — qui depuis Moncontour (1569) n'avait plus paru sur un champ de bataille — d'autant que la suite a visiblement trait à Henri IV. Par une coïncidence curieuse, il y a dans le *Contr'un* de La Boétie un passage que souvent on a cru devoir aussi appliquer à Henri III. « Souffrir les pilleries, les paillardises, les cruautés... non pas d'un Hercule ne d'un Samson, mais d'un seul hommeau, et le plus souvent du plus lâche et féminin de la nation, non pas accoutumé à la poudre des batailles, mais encore à grand'peine au sable des tournois... » —— 2. Toute cette fin de chapitre est une addition de 1595.

que le prince conduise ses guerres par autre que par soi, la fortune lui fournira assez d'exemples de ceux à qui leurs lieutenants ont mis à chef * des[1] grandes entreprises, et de ceux encore desquels la présence y eût été plus nuisible qu'utile ; mais nul prince vertueux * et courageux ne pourra souffrir qu'on l'entretienne * de si honteuses instructions. Sous couleur de conserver sa tête, comme la statue d'un saint, à la bonne fortune de son État, ils le dégradent de son office *, qui est justement tout en action militaire et l'en déclarent incapable. J'en sais * un [2] qui aimerait bien mieux être battu que de dormir pendant qu'on se battrait pour lui et qui ne vit jamais sans jalousie ses gens mêmes faire quelque chose de grand en son absence. Et Sélim [3] premier disait avec grande raison, ce me semble, que les victoires qui se gagnent sans le maître ne sont pas complètes. De tant plus volontiers eût-il dit que ce maître devrait rougir de honte d'y prétendre part * pour son nom, n'y ayant embesogné * que sa voix et sa pensée, ni cela même, vu qu'en telle besogne les avis et commandements qui apportent l'honneur sont ceux-là seulement qui se donnent sur le champ [4] et au propre * de l'affaire. Nul pilote n'exerce son office * de pied ferme[5]. (Chap. XXI.)

XXIX

De la ressemblance des enfants aux pères.

[Montaigne revient une fois encore sur la façon dont il a écrit ses *Essais*. Depuis qu'il a entrepris ce travail, une maladie douloureuse

1. Gramm., 24. — 2. Henri IV, sans aucun doute. Le sentiment dont parle Montaigne s'affirme dans un billet du roi au seigneur de Givry, qui « en un clin d'œil » avait pris Corbeil assiégé pendant six mois par le prince de Parme : « Tes victoires m'empêchent de dormir, comme anciennement celles de Miltiade, Thémistocle. Adieu, Givry, voilà tes vanités bien payées. » Ce billet héroïque est rapporté par Pasquier dans sa correspondance. (*Lettres*, XX, 3.) Sur les sentiments dont Montaigne était animé à l'égard de Henri IV, voir les lettres qu'il lui écrivit, p. 358. — 3. Empereur des Turcs qui fit la conquête de l'Égypte. Il mourut en 1520. — 4. Sur le terrain. — 5. C'est-à-dire sur la terre ferme.

et inguérissable l'a atteint]. Il la supporte avec patience, mais sans héroïsme. [Il suppose que ce mal lui vient de son père, et, à ce propos, il ajoute qu'il a hérité aussi de lui et de ses aïeux le mépris de la médecine. Il offre ce long chapitre à la comtesse de Duras [1].]

Comment Montaigne supporte sa « colique ».

Je suis aux prises avec la pire de toutes les maladies, la plus soudaine, la plus douloureuse, la plus mortelle et la plus irrémédiable ; j'en ai déjà essayé * cinq ou six bien longs accès et pénibles ; toutefois, ou je me flatte, ou encore y a-il en cet état de quoi se soutenir [2], à qui a l'âme déchargée de la crainte de la mort, et déchargée des menaces, conclusions et conséquences de quoi la médecine nous entête * ; mais [3] l'effet même de la douleur n'a pas cette aigreur * si âpre et si poignante * qu'un homme rassis en doive entrer en rage et en désespoir. J'ai au moins ce profit de la colique [4] que, ce que je n'avais encore pu sur moi pour me concilier * du tout * et m'accointer * à la mort, elle le parfera ; car d'autant plus [5] elle me pressera * et importunera, d'autant moins me sera la mort à craindre. J'avais déjà gagné cela, de ne tenir à la vie que par la vie seulement [6] ; elle dénouera encore cette intelligence * : et Dieu veuille qu'enfin, si son âpreté vient à surmonter mes forces, elle ne me rejette à l'autre extrémité, non moins vicieuse, d'aimer et désirer à mourir !

Summum nec metuas diem, nec optes [7] :

ce sont deux passions à craindre, mais l'une a son remède bien plus prêt que l'autre.

1. Au cours de ce chapitre, Montaigne écrit que sa première atteinte de gravelle remonte à « dix-huit mois ou environ » et ailleurs, qu'il avait quarante-cinq ans quand elle se produisit. Il en résulte que cet essai aurait été écrit entre mars 1579 et mars 1580. — 2. Tenir bon, au lieu de se laisser abattre. — 3. Gramm., 121. — 4. Ce mot désigne une douleur violente qui a son siège dans l'intestin. De même qu'on en a étendu l'emploi au foie (colique hépatique), au rein (néphrétique), Montaigne l'étend à la vessie. — 5. Gramm., 111. — 6. C'est-à-dire : je ne suis rattaché à la vie que par le fait que je vis, je n'y suis pas attaché en ce sens que j'en aurais l'amour passionné. — 7. Ne crains ni ne souhaite ton dernier jour. (Martial. X, 47.)

Au demourant, j'ai toujours trouvé ce précepte cérémonieux [1] qui ordonne si rigoureusement et exactement [2] de tenir bonne contenance et un maintien dédaigneux et posé à la souffrance * des maux. Pourquoi la philosophie, qui ne regarde que le vif [3] et les effets *, se va-elle amusant * à ces apparences externes [4] ? Qu'elle laisse ce soin aux farceurs * et maîtres de rhétorique, qui font tant d'état * de nos gestes. Qu'elle condonne * hardiment au mal cette lâcheté voyelle *, si elle est ni cordiale, ni stomacale [5], et prête * ces plaintes volontaires au genre des soupirs, sanglots, palpitations, pâlissements, que Nature a mis hors de notre puissance. Pourvu que le courage soit sans effroi, les paroles sans désespoir, qu'elle se contente *. Qu'importe que nous tordions nos bras, pourvu que nous ne tordions nos pensées ? Elle nous dresse pour nous, non pour autrui ; pour être, non pour sembler. Qu'elle s'arrête * à gouverner notre entendement *, qu'elle a pris à instruire [6]. Qu'aux efforts de la colique, elle maintienne l'âme capable de se reconnaître, de suivre son train accoutumé, combattant la douleur et la soutenant *, non se prosternant honteusement à ses pieds ; émue * et échauffée du combat, non abattue et renversée ; capable [7] d'entretien et d'autre occupation, jusques à certaine mesure. En accidents si extrêmes, c'est cruauté de requérir de nous une démarche si composée *. Si nous avons beau jeu, c'est

1. Les éd. 1580-88 ajoutent *et inepte*. — 2. Ces deux adverbes sont une addition de 1595. — 3. Les éd. 1580-88 ajoutent *que la substance*. — 4. Les éd. 1580-88 portent ici : *vaines et externes, comme si elle dressait les hommes aux actes d'une comédie ou comme s'il était en sa juridiction d'empêcher les mouvements et altérations que nous sommes naturellement contraints de recevoir. Qu'elle empêche donc Socrate de rougir d'affection ou de honte, de cligner des yeux à la menace d'un coup, de trembler et de suer aux secousses de la fièvre ; la peinture de la poésie, qui est libre et volontaire, n'ose priver des larmes mêmes les personnes qu'elle veut représenter accomplies et parfaites* (suit une citation italienne). *Elle devrait laisser cette charge à ceux qui font profession de régler notre maintien et nos mines ; qu'elle s'arrête à gouverner notre entendement, qu'elle a pris à instruire, qu'elle lui ordonne ses pas et le tienne en bride et office ; qu'aux efforts de la colique...* — 5. Si elle n'est ni dans le cœur ni dans la poitrine. Cf. « Je vais lui présenter mon estomac ouvert. » (CORNEILLE, *Cid*, V, 1.) On sent dans tout ce passage combien Montaigne s'éloigne de l'impassibilité quelque peu étudiée des stoïciens. — 6. Dont elle a entrepris l'instruction. — 7. *Capable... mesure*, addition de 1595.

peu que nous ayons mauvaise mine[1]. Si le corps se soulage en se plaignant, qu'il le fasse ; si l'agitation lui plaît, qu'il se tourneboule[2] et tracasse * à sa fantaisie ; s'il lui semble que le mal s'évapore aucunement[3] pour[4] pousser hors la voix avec plus grande violence, ou s'il en amuse son tourment, qu'il crie tout à fait. Ne commandons point[5] à cette voix qu'elle aille, mais permettons-le lui. Epicurus ne pardonne pas seulement à son sage de crier aux tourments, mais il le lui conseille. *Pugiles etiam quum feriunt, in jactandis cœstibus ingemiscunt, quia profundenda voce omne corpus intenditur venitque plaga vehementior*[6]. Nous avons assez de travail du mal, sans[7] nous travailler à ces règles superflues.

Ce que je dis[8] pour excuser ceux qu'on voit ordinairement se tempêter * aux secousses et assauts de cette maladie[9] : car pour moi, je l'ai passée jusqu'à cette heure avec un peu meilleure contenance[10], et me contente de gémir sans brailler. Non pourtant que je me mette en peine pour maintenir cette décence extérieure : car je fais peu de compte d'un tel avantage. Je prête * en cela au mal autant qu'il veut : mais ou mes douleurs ne sont pas si excessives, ou j'y apporte plus de fermeté que le commun. Je me plains, je me dépite, quand les aigres pointures * me pressent *, mais je n'en viens point au désespoir, comme celui-là :

> Ejulatu, questu, gemitu, fremitibus
> Resonando multum flebiles voces refert[11].

Je me tâte au plus épais du mal : et ai toujours trouvé

1. Ici le sens premier de l'expression est un peu perdu de vue. Le *jeu* s'oppose à la *mine*, comme la réalité intime aux apparences extérieures. — 2. Se bouleverse. Les éd. 1580-88 portent *se trémousse*. — 3. Gramm., 111. — 4. Gramm., 120. — 5. *Ne commandons point*... vehementior, addition de 1595. — 6. Les lutteurs aussi, en portant un coup de leur ceste, gémissent, parce que leur corps tout entier se tend à pousser ce cri et que le coup arrive plus violent. (Cicéron, *Tusculanes*, II, 23.) — 7. *Sans y joindre un nouveau travail par discours*. Ed. 1580-88. — 8. Gramm., 68. — 9. *S'écrier et tempêter aux secousses de cette maladie*. Ed. 1580-88. — 10. *Meilleur visage*. Ed. 1580-88. La fin de la phrase est une addition de 1595. — 11. Ses sanglots, ses cris douloureux, ses gémissements, ses lamentations retentissent avec un son plaintif. (Attius, *Philoctète*, cité par Cicéron.) Cette citation et la fin de ce développement jusqu'à *la durée* ont été ajoutées en 1595.

que j'étais capable de dire, de penser, de répondre aussi sainement qu'en une autre heure, mais non si constamment *, la douleur me troublant et détournant. Quand on me tient * le plus atterré * et que les assistants m'épargnent [1], j'essaie souvent mes forces et leur entame moi-même des propos les plus éloignés de mon état. Je puis tout par un soudain effort : mais ôtez-en la durée...

Aux intervalles de cette douleur excessive, je me remets soudainen ma forme * ordinaire, d'autant que mon âme ne prend autre alarme que la sensible et corporelle [2], ce que je dois certainement au soin que j'ai eu à me préparer par discours * à tels accidents.

Laborum
Nulla mihi nova facies inopinave surgit :
Omnia praecepi atque animo mecum ante peregi [3].

Je suis essayé * pourtant un peu bien rudement pour un apprenti et d'un changement bien soudain et bien rude, étant chu [4] tout à coup d'une très douce condition de vie et très heureuse à la plus douloureuse et pénible qui se puisse imaginer. Car, outre ce que [5] c'est une maladie bien fort à craindre d'elle-même, elle fait en moi ses commencements beaucoup plus âpres et difficiles qu'elle n'a accoutumé * : les accès me reprennent si souvent que je ne sens quasi plus d'entière santé. Je maintiens toutefois, jusques à cette heure, mon esprit en telle assiette * que, pourvu que j'y puisse apporter de la constance *, je me treuve [6] en assez [7] meilleure condition de vie que mille autres qui n'ont ni fièvre ni mal que celui qu'ils se donnent eux-mêmes par la faute de leur discours *.

(Chap. XXXVII.)

1. Par leur silence, en s'abstenant de me parler. — 2. Mon âme ne ressent que le trouble, l'alarme qui sont dans mes sens et mon corps. — 3. Pas une douleur ne se présente à moi sous une forme qui me soit nouvelle et imprévue. Je les ai toutes saisies par la pensée ; mon âme les a d'avance éprouvées. (VIRGILE, *Enéide*, VI, 103.) — 4. Gramm., 79. — 5 Gramm., 51. — 6. Gramm., 76. — 7. Gramm., 111.

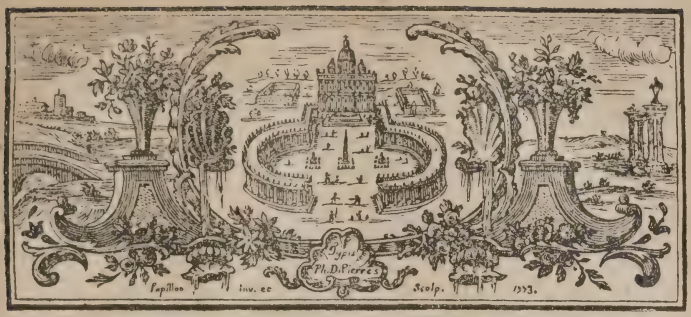

Vignette tirée de la première édition du *Journal de Voyage* de Montaigne (1774).

TROISIÈME PARTIE

MONTAIGNE EN VOYAGE (1580-1581)

Le départ. — Montaigne eut toujours la passion des voyages, et si l'on pouvait reconstituer sans une lacune le détail de sa vie, on constaterait que pour une bonne partie elle se passa sur les grands chemins.

En 1580, il vient de surveiller l'impression de ses *Essais*, besogne ingrate. Entre temps, il a subi les premières atteintes d'un mal terrible et qui devait l'emporter, la gravelle. L'envie le prend de faire une double cure : pour son esprit, qu'il détendra, en chevauchant au long des routes ; pour ses reins, qu'il guérira peut-être en essayant des eaux minérales les plus renommées, car il a plus de confiance dans les ressources de la nature que dans l'art des médecins. Il part, en fort bel équipage, à cheval, suivi de domestiques, de mulets, qui portent son bagage et sa « boîte », c'est-à-dire la cassette renfermant son argent. D'autres personnages l'accompagnent : le jeune d'Estissac [1], qui a des lettres de recommandation du roi de France et de la reine mère pour le duc de Ferrare ; un jeune gentilhomme lorrain, le sieur du Hautoy ; le sieur de Cazalis, qui s'arrêtera à Padoue pour y achever ses études ; enfin son propre frère,

1. C'est sans doute à la mère de ce jeune homme que Montaigne dédie le chapitre VIII du livre II, *De l'affection des pères aux enfants.*

Bertrand de Montaigne, sieur de Mattecoulon, qui se fera tuer à Rome en duel. — Montaigne quitta son château le 22 juin 1580, pour n'y rentrer que le 30 novembre 1581.

L'itinéraire. — Il gagne d'abord Paris, puis, par Bar-le-Duc, il se rend à Plombières, où il prend les eaux. Après un second arrêt aux bains de Baden, en Suisse, il s'achemine vers Augsbourg. Sa sympathie pour les Allemands, son admiration pour leurs villes lui font pousser une pointe sur Munich. Alors seulement il se décide à redescendre vers l'Italie. Inspruck, Trente, Vérone, Padoue, Venise, Ferrare, Florence sont ses principales étapes. Il se fixe à Rome pour plusieurs mois et y obtient le diplôme de citoyen romain, dont il est très fier. Il s'en arrache enfin pour aller faire ses dévotions à Notre-Dame-de-Lorette. Mais sa maladie s'aggrave, et il vient la soigner à l'obscure station de bains della Villa, près de Lucques. Il s'y trouvait depuis quelques semaines quand, le 7 septembre, l'avis lui parvint qu'il venait d'être élu maire de Bordeaux. Non sans regret, il renonça à voir l'Italie du Sud et regagna son château par Turin, le Mont Cenis et Lyon.

Le « Journal de Voyage »

Montaigne est, en voyage, d'une curiosité universelle. Il veut tout voir. Il veut aussi ne rien oublier de ce qu'il a vu. Le soir, dans son hôtellerie, il dicte à son secrétaire le résumé rapide de sa journée, et, quand ce secrétaire le quitte, à Rome, il continue lui-même cette « belle besogne ». De là est sorti ce qu'on a appelé, un peu ambitieusement peut-être, le *Journal de Voyage* de Montaigne. En réalité ce ne sont que des notes, à peine rédigées, et dont la forme lui est si indifférente qu'à partir de son arrivée aux eaux de Villa, il s'amuse à les écrire en italien.

Il aide à connaître Montaigne et les « Essais ». — Il y a une réelle déception, pour qui apprécie dans Montaigne l'admirable styliste qu'il est, à feuilleter ce journal si dépourvu presque partout de style. Rien cependant n'est plus instructif que cet ouvrage. On ne peut pas dire qu'on apprenne à y connaître Montaigne — puis, qu'on peut le connaître par les *Essais* — mais on apprend à l'y connaître mieux. Surtout on constate que le Montaigne du *Journal* c'est-à-dire celui de la réalité, qui n'écrit pas pour le public, qui ne se sent pas observé, et le Montaigne des *Essais*, c'est le même homme. Enfin on voit là en action les habitudes de son esprit, le train de sa pensée. On voit où il va prendre la matière de ses *Essais* et comment il la met en œuvre.

Il y mentionne scrupuleusement les plus infimes détails qu'il observe autour de lui, les différentes façons de manger, de boire, de servir à table, de se coucher. Il reproche aux Allemands de n'avoir pas de rideaux à leurs lits, mais il admire les broches de

leurs rôtissoires, actionnées « au vent de la fumée et de la vapeur du feu ». Il note qu'à Bâle l'horloge publique « sonne toujours les heures d'une heure avant le temps », que les Italiens les comptent de zéro à vingt-quatre. Il regrette de n'avoir pas amené avec lui un cuisinier pour apprendre les recettes de la cuisine allemande ; il enregistre en passant celle de la fabrication de la choucroute.... A première vue ce sont là, semble-t-il, les enfances d'un grand esprit. En réalité, ce que Montaigne cherche à connaître à travers ces riens, c'est l'éternel objet de ses méditations, c'est l'homme, l'homme avec ses mille façons de sentir, de penser, de se conduire. Cette infinie variété amuse son scepticisme ; elle confirme ses idées sur la relativité de tout ce qui touche à l'humanité. S'il note soigneusement que rien n'est plus facile que les routes des Alpes, dont on lui avait fait un tableau sinistre, que les poêles usités en Allemagne sont un mode de chauffage excellent, bien supérieur aux cheminées françaises, qui fument et ne chauffent pas, c'est qu'il y a là un bel exemple de la légèreté avec laquelle nous nous attachons à des opinions non contrôlées ; c'est qu'il s'en dégage une salutaire leçon de prudence et de modération à l'adresse de tous, toujours enclins à penser qu'il n'y a pas de vérité en dehors de leurs opinions, toujours prêts à les soutenir, fût-ce l'épée au poing.

Il est vrai qu'il y a dans son observation de graves lacunes. Il néglige des éléments bien plus importants que ceux qui viennent d'être signalés : c'est que selon lui, à tort ou à raison, l'homme en est absent. Voici ce qu'il a vu dans la campagne romaine : « Nous avions loin sur notre main gauche l'Apennin, le prospect du pays mal plaisant, bossé, plein de profondes fendasses, incapable d'y recevoir nulle conduite de gens de guerre en ordonnance ; le terroir nu, sans arbres, une bonne partie stérile, le pays fort ouvert tout autour à plus de dix milles à la ronde et quasi tout de cette sorte, fort peu peuplé de maisons. » Visiblement ce spectacle l'intéresse peu : ce paysage n'a pas d'âme pour lui. De même les œuvres d'art ne tiennent presque aucune place dans son *Journal*. A Florence, il va visiter une ménagerie. Il y voit des ours, des lions et « un animal de la grandeur d'un fort grand mâtin, de la forme d'un chat, tout martelé de blanc et noir, qu'ils nomment un tigre ». Il assiste aussi au dîner du grand-duc de Toscane et de la grande duchesse. Il note qu' « il mettait assez d'eau, elle quasi point ». Mais sur les merveilles d'art que lui offrait la ville, voici tout ce qu'il trouve à dire : l'église Saint-Laurent renferme « plusieurs pièces en plate peinture et très belles statues excellentes de l'ouvrage de Michel Ange ». C'est tout. Cela ne veut pas dire que les belles choses le laissent tout à fait indifférent. Il les regarde, il les admire, mais il passe. Sans doute, en Français qu'il est, peu préparé par son milieu et par ses maîtres, il ne sait pas qu'on trouve l'homme encore dans l'art et que l'œuvre révèle l'ouvrier. Par contre il se dérange à Bâle pour assister à la réduction d'une hernie sur un enfant qu'un chirurgien en renom traite d'ailleurs « bien rudement », et il ne manque pas d'aller voir dans l'exercice de leur ministère, pour s'entretenir ensuite avec eux, les rabbins et les prêtres luthériens.

A voir Montaigne étudier ainsi jusque dans les moindres particularités les êtres humains que le hasard met sur sa route, on n'est

JOURNAL.

DU VOYAGE

DE

MICHEL DE MONTAIGNE

EN ITALIE,

Par la Suiſſe & l'Allemagne, en 1580 & 1581;

Avec des Notes par M. DE QUERLON.

A ROME, & ſe trouve *A PARIS*,

Chez LE JAY, Libraire, rue Saint-Jacques, au Grand-Corneille.

M. DCC. LXXIV.

Titre de la première édition du *Journal de Voyage* de Montaigne (1774).

plus tenté de mal juger la complaisance avec laquelle il se décrit lui-même. On admet avec lui qu'il se peint non parce qu'il s'aime au-dessus de tout le reste, mais parce qu'il se connaît mieux que tout le reste, parce que dans l'homme il n'y a pas de choses négligeables et que les petites font comprendre les grandes.

Le *Journal de Voyage* montre en même temps comment procède la pensée de Montaigne, comment d'un fait souvent insignifiant il s'élève aux plus hautes considérations. La permission qu'on lui accorde, à lui inconnu, et qu'on refuse à l'ambassadeur de France, de visiter la bibliothèque du Vatican lui suggère une rapide réflexion sur le rôle de la « fortune » dans les affaires humaines. Pendant son séjour à Baden, il s'étonne de voir son hôte acheter un mercredi force poisson. C'est que cette ville est catholique et qu'on y fait maigre le mercredi en outre du vendredi, « ce qui lui confirma ce qu'il avait ouï dire, que ceux qui tiennent la religion catholique y sont beaucoup plus tendus et dévotieux par la circonstance de l'opinion contraire. Il discourait ainsi : que, quand la confusion et le mélange se fait dans les mêmes villes et se sème en une même police, cela relâche les affections des hommes, la mixtion se coulant jusqu'aux individus..., mais les villes qui font une cité à part et un corps civil à part entier à tous les membres, elles ont de quoi se fortifier et se maintenir; elles se fermissent sans doute et se resserrent et se rejoignent par la secousse de la contagion voisine[1] ». On reconnaît là le Montaigne des *Essais* et particulièrement du troisième livre.

Bibliographie. — Le texte de ce journal resta longtemps ignoré parmi les papiers de Montaigne. On ne le découvrit qu'à la fin du dix-huitième siècle. Il fut publié pour la première fois en 1774. Depuis, le manuscrit a disparu.

Les éléments de plusieurs des notes qui vont suivre sont empruntés à l'édition du professeur Alessandro d'Ancona, *L'Italia alla fine del Secolo XVI°, Giornale del Viaggio di Michele de Montaigne nel 1580 e 1581*. Citta di Castello, 1889. Pour le texte, j'ai recouru à l'édition plus récente de Louis Lautrey, Hachette, 1906, in-8.

XXX

Brixen en Tyrol.

Brixen[2]... très belle petite ville... ; c'est un évêché. Nous

1 C'est-à-dire : quand les deux religions coexistent dans une même ville, il en résulte un certain relâchement. Le contraire se produit quand une ville catholique par exemple est, comme ici, isolée en plein pays protestant. — 2. *Brixen*, petite ville du Tyrol, à 651 mètres d'altitude. Montaigne y arrive le 26 octobre 1580. Il a franchi déjà le col du Brenner (1370 m. d'altitude), dont il est éloigné de 55 kilomètres. Il descend sur Botzen et l'Italie. Brixen est l'un des plus gracieux paysages qui s'offrent sur cette route. Comme le dit Montaigne, de nombreux villages et clochers s'étagent dans la montagne.

y vîmes deux très belles églises et fûmes logés *à l'Aigle*, beau logis. Sa plaine n'est guère large, mais les montagnes d'autour, même * sur notre main gauche, s'étendent si mollement qu'elles se laissent testonner * et peigner jusques aux oreilles. Tout se voit rempli de clochers et de villages bien haut dans la montagne, et près de la ville plusieurs belles maisons très plaisamment * bâties et assises. M. de Montaigne disait [1] « qu'il s'était toute sa vie méfié du jugement d'autrui sur le discours * des commodités des pays étrangers, chacun ne sachant goûter que selon l'ordonnance de sa coutume et de l'usage de son village et avait fait fort peu d'état * des avertissements que les voyageurs lui donnaient ; mais en ce lieu il s'émerveilsait encore plus de leur bêtise [2], ayant, et notamment en ce voyage, ouï dire que l'entre deux des Alpes en cet endroit était plein de difficultés, les mœurs des hommes étranges *, chemins inaccessibles, logis sauvages, l'air insupportable. Quant à l'air, il remerciait Dieu de l'avoir trouvé si doux, car il inclinait plutôt sur trop de chaud que de froid, et en tout ce voyage jusque lors n'avions eu que trois jours de froid, et de pluie environ une heure, mais que du [3] demourant * s'il avait à promener sa fille, qui n'a que huit ans, il l'aimerait [4] autant en ce chemin qu'en une allée de son jardin ; et quant aux logis, il ne vit jamais contrée où ils fussent si drus [5] semés et si beaux, ayant toujours logé dans belles villes bien fournies de vivres, de vins et à meilleure raison * qu'ailleurs [6].... »

Comment Montaigne voyageait.

Je crois à la vérité [7], que, s'il eût été seul avec les siens,

1. Le secrétaire écrit sous la dictée. On en a la preuve lorsqu'il raconte une promenade sur le lac de Garde à laquelle il déclare n'avoir pas pris part. — 2. On retrouvera cette idée dans les *Essais*, p. 322. — 3. Gramm., 120. — 4. *L'* représente *fille*. C'est en général sous la forme réfléchie qu'on employait *aimei* dans ce sens : « Il s'aime (se plaît) mieux dans un tronc d'arbre ou dans une grotte que dans un palais ou sur un trône. » (Pascal.) — 5. Gramm., 10. — 6. Immédiatement à la suite de ce passage, Montaigne note soigneusement ses observations sur un engin servant à tourner la broche, sur l'usage fréquent du fer dans le montage des volets des fenêtres, sur l'emploi des tuiles creuses, etc. — 7. Toutes ces réflexions sont postérieures au passage de Montaigne à Trente et à Rovereto, villes italiennes

il fût allé plutôt à Cracovie ou vers la Grèce par terre que de prendre le tour vers l'Italie ; mais le plaisir qu'il prenait à visiter les pays inconnus, lequel il trouvait si doux que [1] d'en oublier la faiblesse de son âge et de sa santé, il ne le pouvait imprimer à nul de la troupe, chacun ne demandant que la retraite, là où [2] il avait accoutumé * de dire qu'après avoir passé une nuit inquiète *, quand au matin il venait à se souvenir qu'il avait à voir ou une ville ou une nouvelle contrée, il se levait avec désir et allégresse. Je ne le vis jamais moins las ni moins se plaignant de ses douleurs, ayant l'esprit et par chemins et en logis [3] si tendu à ce qu'il rencontrait et recherchant toutes occasions d'entretenir * les étrangers que je crois que cela amusait * son mal. Quand on se plaignait à lui de ce qu'il conduisait souvent la troupe par chemins divers et contrées, revenant souvent bien près d'où il était parti (ce qu'il faisait ou recevant l'avertissement de quelque chose digne de voir [4] ou changeant d'avis selon les occasions), il répondait qu'il n'allait, quant à lui, en nul lieu que là où il se trouvait et qu'il ne pouvait faillir * ni tordre sa voie, n'ayant nul projet que de se promener par des lieux inconnus, et, pourvu qu'on ne le vît pas retomber sur même voie et revoir deux fois même lieu, qu'il ne faisait nulle faute * à son dessein. Et quant à Rome, où les autres visaient, il la désirait d'autant moins voir que les autres lieux, qu'elle était connue d'un chacun et qu'il n'avait * laquais qui ne leur pût dire nouvelles de Florence et de Ferrare. Il disait aussi qu'il lui semblait être à même * ceux qui lisent quelque fort plaisant * conte, d'où il leur prend crainte qu'il vienne bientôt à finir ou un beau livre ; lui de même prenait si grand plaisir à voyager qu'il haïssait le voisinage du lieu où il se dût [5] reposer et proposait * plusieurs desseins de voyager à son aise, s'il pouvait se rendre seul [6]...

faisant alors partie du Comté de Tyrol et aujourd'hui encore appartenant à l'Autriche. — 1. Gramm., 123. — 2. Gramm., 69. — 3. Même à l'hôtellerie où il descendait. — 4. Gramm., 100. — 5. Gramm., 96. — 6. Cette façon si originale, si artiste de voyager, Montaigne l'expose avec complaisance dans les *Essais*, p. 322-3

Méditation sur la Rome antique.

Tous ces jours-là, il ne s'amusa * qu'à étudier Rome [1]. Au commencement il avait pris un guide français ; mais celui-là, par quelque humeur fantastique [2], s'étant rebuté, il se piqua, par son propre étude [3], de venir à bout de cette science, aidé de diverses cartes et livres qu'il se faisait lire le soir, et le jour allait sur les lieux mettre en pratique son apprentissage : si que [4], en peu de jours, il eût aisément regardé son guide.

Il disait qu'on ne voyait rien de Rome que le ciel sous lequel elle avait été assise et le plan de son gîte [5] ; que cette science * qu'il en avait était une science abstraite et contemplation, de laquelle il n'y avait rien qui tombât sous les sens ; que ceux qui disaient qu'on y voyait au moins les ruines de Rome, en disaient trop ; car les ruines d'une si épouvantable machine rapporteraient plus d'honneur et de révérence * à sa mémoire ; ce n'était rien que son sépulcre.

Le monde, ennemi de sa longue domination, avait premièrement brisé et fracassé toutes les pièces * de ce corps admirable, et parce qu'encore tout mort, renversé et défiguré, il lui faisait horreur, il en avait enseveli la ruine même ; que [6] ces petites montres * de sa ruine qui paraissent encore au-dessus de la bière, c'était la fortune qui les avait conservées pour le témoignage de cette grandeur infinie que tant de siècles, tant de feux, la conjuration du monde réitérée à tant de fois à sa ruine, n'avaient pu universellement éteindre ; mais qu'il était vraisemblable que ces membres * dévisagés [7] qui en restaient, c'étaient les moins dignes *, et que la furie des ennemis de cette gloire immortelle les avait portés premièrement à ruiner ce qu'il y avait de plus beau et de plus digne * ; que les bâtiments de cette Rome bâtarde [8], qu'on allait à cette heure attachant à ces masures antiques, quoiqu'ils eussent de quoi ravir en admiration

1. Montaigne était entré à Rome le 30 novembre 1580. — 2. Fantasque. — 3. Gramm., 1. — 4. Gramm., 122. — 5. Emplacement. — 6. Ce *que* reprend le mouvement commencé par *Il disait*... — 7. Défigures. — 8. Les édifices postérieurs d'une Rome dégénérée qu'on accolait à ces ruines de l'antiquité.

nos siècles présents, lui faisaient ressouvenir proprement * des nids que les moineaux et les corneilles vont suspendant en France aux voûtes et parois des églises que les Huguenots viennent d'y démolir. Encore craignait-il, à voir l'espace qu'occupe ce tombeau, qu'on ne le reconnût pas tout, et que la sépulture ne fût elle-même, pour la plupart *, ensevelie [1], que cela, de voir une si chétive décharge [2], comme de morceaux de tuiles et pots cassés, être anciennement arrivée à un monceau de grandeur si excessive qu'il égale en hauteur et largeur plusieurs naturelles montagnes (car il le comparait en hauteur à la motte de Gurson [3], et l'estimait double en largeur), c'était une expresse ordonnance des destinées, pour faire sentir au monde leur conspiration [4] à la gloire et prééminence de cette ville, par un si nouveau et extraordinaire témoignage de sa grandeur. Il disait ne pouvoir aisément faire convenir, vu le peu d'espace et de lieu que tiennent aucuns [5] de ces sept monts, et notamment les plus fameux, comme le Capitolin et le Palatin, qu'il y rangeât un si grand nombre d'édifices. A voir seulement ce qui reste du temple de la Paix, le long du *Forum Romanum*, duquel [6] on voit encore la chute toute vive *, comme d'une grande montagne, dissipée en plusieurs horribles rochers, il ne [7] semble que deux tels bâtiments pussent tenir en toute l'espace [8] du mont du Capitole, où il y avait bien vingt-

1. Cette pensée s'annonce déjà plus haut dans : « il en avait enseveli la ruine même. » Elle s'achève ici. Montaigne songeait sans doute au vers de Lucain : *Etiam periere ruinae*, les ruines même ont péri. — 2. Le fait de voir que ce misérable dépôt où l'on évacuait tous les rebuts de la ville, entre autres des monceaux de tuiles... Allusion au *Monte Testaccio* formé des débris des amphores d'huile et de vin amenées par le Tibre et déchargées dans les entrepôts voisins. Il a 35 mètres de hauteur et 850 de tour. — 3. La *motte* désigne la butte, naturelle ou non, sur laquelle s'élevait un château. Le château de Gurson était situé à deux lieues de Montaigne. On se souvient que c'est à la comtesse de Gurson que Montaigne avait dédié son *Institution des enfants*. — 4. Combien les destinées conspiraient à, semblaient travailler de concert à... — 5. Gramm., 75. — 6. *Du temple... duquel...* Il n'est pas facile de savoir à quel temple Montaigne fait allusion. Le temple de la Paix avait été construit en 77. Il brûla sous Commode. Peut-être Montaigne veut-il parler de la colossale basilique de Constantin qui avait été élevée sur les ruines du temple. — 7. Gramm., 114. — 8. Gramm., 2.

cinq ou trente temples, outre plusieurs maisons privées. Mais, à la vérité, plusieurs conjectures qu'on prend de la peinture de cette ville ancienne n'ont guère de vérisimilitude [1], son plan même étant infiniment change de

ROME AU COMMENCEMENT DU XVII^e SIÈCLE
(D'après la *Cosmographie* de Munster.)

forme, aucuns [2] de ces vallons étant comblés, voire * dans les lieux les plus bas qui y fussent... Il croyait qu'un ancien Romain ne saurait reconnaître l'assiette * de sa ville, quand il la verrait. Il est souvent advenu qu'après avoir fouillé bien avant en terre, on ne venait qu'à rencontrer la tête d'une fort haute colonne qui était encore en pieds au-dessous. On n'y cherche point d'autres fondements aux maisons, que des [3] vieilles masures ou voûtes, comme il s'en voit au-dessous de toutes les caves...

La Bibliothèque du Vatican.

Ayant donné congé à celui de mes gens qui conduisait

1. Vraisemblance. — 2. Gramm., 75. — 3. Gramm., 55.

cette belle besogne [1], et la voyant si avancée, quelque incommodité que ce me soit, il faut que je la continue moi-même...

Le 6 de mars, je fus voir la librairie * du Vatican [2], qui est en cinq ou six salles tout de suite. Il y a un grand nombre de livres attachés sur plusieurs rangs de pupitres ; il y en a aussi dans des coffres, qui me furent tous ouverts, force livres écrits à main et notamment un Sénèque et les *Opuscules* de Plutarque [3]. J'y vis de remarquable la statue du bon Aristide à tout * une belle tête chauve, la barbe épaisse, grand front, le regard plein de douceur et de majesté ; son nom est écrit en sa base très antique [4] ; un livre de China, le caractère sauvage, les feuilles de certaine matière beaucoup plus tendre et pellucide [5] que notre papier ; et parce qu'elle ne peut souffrir * la teinture de l'encre, il n'est écrit que d'un côté de la feuille et les feuilles sont toutes doubles et pliées par le bout de dehors, où elles se tiennent. Ils [6] tiennent * que c'est la membrane de quelque arbre. J'y vis aussi un lopin de l'ancien papyrus, où il y avait des caractères inconnus : c'est une écorce d'arbre. J'y vis le Bréviaire de S. Grégoire, écrit à main ; il ne porte nul témoignage de l'année [7], mais ils tiennent * que de main à main il est venu de lui. C'est Missal [8] à peu près comme le nôtre et fut apporté au dernier Concile de Trente pour servir de témoignage à nos cérémonies. J'y vis un livre de S. Tho-

1. Qui se chargeait de tenir ce journal. Montaigne avait une mauvaise écriture et n'aimait pas écrire. Mais il pressent que « cette belle besogne » pourra lui servir plus tard, ce qui arriva en effet. — 2. Cette bibliothèque, fondée par le pape Nicolas V, avait été enrichie par Sixte IV. Elle occupait au temps de Montaigne un local appelé *della Floreria*. C'est sous Sixte V qu'elle fut installée dans les salles qu'elle occupe aujourd'hui. Elle comptait 22.000 volumes de toutes langues, surtout manuscrits. La plupart étaient fixés à des chainettes pour qu'on ne pût les emporter. — 3. Montaigne est fidèle à ses amitiés littéraires en demandant à voir avant tous les autres les manuscrits de ces deux auteurs. — 4. Ici Montaigne est la dupe d'une ressemblance de nom. S'il avait examiné plus attentivement l'inscription gravée sur le socle, il aurait lu *Aristide de Smyrne* et aurait évité de prendre pour le rival de Thémistocle un rhéteur contemporain de Marc-Aurèle. — 5. Ce papier de Chine était transparent, translucide. *Pellucide* est directement transcrit du latin *pellucidus*. — 6. Gramm., 28. — 7. Est-ce Montaigne qui fait cette observation ? En tout cas, il a l'air de se méfier. — 8. C'est un missel (lat., *missale*).

mas d'Aquin où il y a des corrections de la main du propre auteur, qui écrivait mal, une petite lettre * pire que la mienne. *Item* une Bible imprimée en parchemin, de celles que Plantin[1] vient de faire en quatre langues, laquelle le roi Philippe [2] a envoyée à ce Pape, comme il dit en l'inscription de la reliure ; l'original du livre que le Roi Henri [3] d'Angleterre composa contre Luther, lequel il envoya, il y a environ cinquante ans, au Pape Léon dixième, souscrit [4] de sa propre main, avec ce beau [5] distique latin, aussi de sa main :

Anglorum Rex Henricus, Leo decime, mittit
Hoc opus et fidei testem et amicitiae.

Je lus les préfaces, l'une au Pape, l'autre au lecteur: il s'excuse sur ses occupations guerrières et faute de suffisance * ; c'est un langage latin bon pour scolastique.

Je la [6] vis sans nulle difficulté ; chacun la voit ainsi et en extrait ce qu'il veut, et est ouverte quasi tous les matins et si [7] fus conduit partout et convié par un gentilhomme d'en user quand je voudrais. M. notre ambassadeur [8] s'en partait en même temps sans l'avoir vue et se plaignait de ce qu'on lui voulait faire faire la cour au Cardinal Charlet, maître de cette librairie, pour cela ; et n'avait, disait-il, jamais pu avoir le moyen de voir ce Sénèque écrit à la main, ce qu'il désirait infiniment [9]. La fortune m'y porta, comme je tenais * sur ce témoignage

1. Christophe Plantin, fameux imprimeur français établi à Anvers (1514-1589). Il s'agit ici de la Bible polyglotte imprimée par lui en 1569 (8 vol. in-folio). — 2. Philippe II, roi d'Espagne, alors maître des Pays-Bas. — 3. Henri VIII, qui, avant de les suivre, au moins en partie, avait réfuté les opinions de Luther. Son opuscule, écrit en latin, lui valut de la part de Léon X le titre de « défenseur de la foi » que portent encore les rois d'Angleterre. Ce volume se trouve encore à la Bibliothèque du Vatican. Une note des bibliothécaires d'alors mentionne qu'il fut remis au pape le 2 octobre 1521. — 4. Signé. — 5. La suite semble indiquer que « beau » est ironique. En tout cas, le premier vers est faux, *decime* ayant ses trois syllabes brèves. « O Léon X, Henri, roi d'Angleterre, t'adresse cet ouvrage, gage de sa foi et de son amitié. » — 6. La bibliothèque. — 7. Gramm., 121, *Si*, 3°. — 8. Alexandre del Bene, sieur d'Abain, né à Lyon d'une famille florentine. Il trouvait mauvais qu'on l'obligeât, pour visiter cette bibliothèque, à en solliciter la faveur du cardinal Sirleto — et non Charlet — alors bibliothécaire de la Sainte Église. — 9. Sénèque était alors très à la mode.

la chose pour désespérée. Toutes choses sont ainsi aisées à certains biais et inaccessibles par autres. L'occasion et l'opportunité ont leurs privilèges et offrent souvent au peuple ce qu'elles refusent aux rois. La curiosité s'empêche * souvent elle-même, comme fait * aussi la grandeur et la puissance.

J'y vis aussi un Virgile écrit à main, d'une lettre * infiniment grosse et de ce caractère long et étroit que nous voyons ici aux inscriptions du temps des empereurs, comme environ le siècle de Constantin, qui ont quelque façon gothique et ont perdu cette proportion carrée qui est aux vieilles écritures latines. Le Virgile me confirma en ce que j'ai toujours jugé, que les quatre premiers vers qu'on met en l'*Énéide* sont empruntés : ce livre ne les a pas[1]....

Le Plutarque d'Amyot.

Dînant un jour à Rome avec notre ambassadeur, où était Muret[2] et autres savants, je me mis sur le propos de la traduction française de Plutarque[3], et contre ceux qui l'estimaient beaucoup moins que je ne fais *, je maintenais au moins cela que, où le traducteur a failli * le vrai sens de Plutarque, il y en a substitué un autre vraisemblable et s'entretenant * bien aux choses suivantes et précédentes. Pour me montrer qu'en cela même je lui donnais trop, il fut produit * deux passages : l'un duquel ils attribuent l'animadversion[4] au fils[5] de M. Mangot, avocat de Paris, qui venait de partir de Rome, en la vie de Solon

1. La bibliothèque du Vatican possède quatre manuscrits de Virgile : l'*Augusteus*, dont le caractère carré est de la bonne époque ; le *Romanus* et le *Palatinus*, dont les lettres sont allongées et grêles ; enfin le *Vaticanus*, qui participe des caractères des deux groupes précédents. Montaigne a donc vu soit le *Romanus*, soit le *Palatinus* ; et le choix se fixe sur le premier, puisque le *Palatinus* n'est entré à la bibliothèque qu'en 1622. Aucun de ces manuscrits ne porte les quatre vers qu'on reproduit souvent en tête de l'*Énéide*. — 2. Voir p. 104, note 1. — 3. Ici encore nous reconnaissons le Montaigne des *Essais*, avec sa passion pour Plutarque et Amyot. — 4. Censure, critique (lat. *animadversio*). — 5. Il s'agit de Jacques Mangot, avocat du roi au Parlement en 1585. Sa science, sinon son éloquence, est attestée par une remontrance où il développe, avec un redoutable appareil d'érudition, des idées d'une réelle élévation morale. Ses contemporains l'appelaient « la perle du Palais. »

environ sur le milieu, où il dit[1] que Solon se vantait d'avoir affranchi l'Attique et d'avoir ôté les bornes qui faisaient les séparations des héritages. Il a failli*, car le mot grec signifie certaines marques qui se mettaient sur les terres qui étaient engagées et obligées*, afin que les acheteurs fussent avertis de cette hypothèque. Ce qu'il a substitué des *limites* n'a point de sens accommodable, car ce serait faire les terres non libres, mais communes. Le latin d'Estienne[2] s'est approché plus près du vrai. Le second, tout sur la fin du *Traité de la nourriture* des enfants* : « D'observer, dit-il, ces règles, cela se peut plutôt souhaiter que conseiller. » Le grec, disent-ils, sonne[3] : « Cela est plus désirable qu'espérable, » et est une forme de proverbe qui se treuve ailleurs. Au lieu de ce sens clair et aisé, celui que le traducteur y a substitué est mol et étrange : par quoi[4] recevant leurs présuppositions du sens propre de la langue, j'avouai* de bonne foi leur conclusion[5]....

Les « Essais » jugés par le Saint Office.

Ce jour au soir me furent rendus mes *Essais* châtiés selon l'opinion des docteurs moines. Le *Maestro del sacro Palazzo* n'en avait pu juger que par le rapport d'aucun[6] Frater français, n'entendant[7] nullement notre langue, et

1. Voici le passage : « Il se vante et glorifie en ses vers d'avoir ôté toutes les bornes qui paravant faisaient les séparations des héritages en tout le territoire de l'Attique, laquelle il dit avoir affranchie, au lieu que paravant elle était serve. » — 2. Henri Estienne, grand helleniste, auteur du *Thesaurus linguae graecae* (1528-1598). — 3. Fait entendre, signifie. La phrase que rapporte ensuite Montaigne n'est qu'un équivalent très lointain du texte grec. — 4. Gramm., 121, *Remarque*. — 5. Mais son admiration et sa reconnaissance pour Amyot n'en furent nullement amoindries, à preuve le chapitre 4 du livre II des *Essais* (p. 131). Il présente quelques ressemblances d'expression avec le passage ci-dessus du *Journal*. — 6. Gramm., 75. — 7. C'est le « maître du sacré Palais » qui, n'entendant pas notre langue, avait chargé un frater français de lui faire un rapport sur les *Essais*. Montaigne raconte dans son *Journal* qu'à son entrée à Rome « ses coffres avaient été visités... et fouillés jusqu'aux plus petites pièces de ses hardes... Outre cela, on lui avait pris tous les livres qu'on y avait trouvés pour les visiter, à quoi il y avait tant de longueur qu'un homme qui aurait autre chose à faire les pouvait bien tenir pour perdus ». De fait, il était arrivé à Rome le 30 novembre 1580 et c'est seulement le 19 ou le 20 mars 1581 qu'on lui rendait ses *Essais* avec les observations de la censure.

se contentait* tant des excuses que je faisais sur chaque article d'animadversion que lui avait laissé ce Français, qu'il remit à ma conscience de rhabiller* ce que je verrais être de mauvais goût[1]. Je le suppliai au rebours qu'il suivît l'opinion de celui qui l'avait jugé, avouant* en aucunes choses, comme d'avoir usé du mot de « Fortune[2] », d'avoir nommé des poètes hérétiques[3], d'avoir excusé Julian[4] et l'animadversion[5] sur ce que celui qui priait devait être exempt de vicieuse inclination pour ce temps[6]; *item* d'estimer cruauté[7] ce qui est au delà de mort simple; *item* qu'il fallait nourrir* un enfant à tout faire[8] et autres telles choses, que[9] c'était mon opinion, et que c'était choses que j'avais mises n'estimant que ce fussent erreurs; à d'autres niant que le correcteur eût entendu* ma conception. Ledit *maestro*, qui est un habile homme, m'excusait fort et me voulait faire sentir qu'il n'était pas fort de l'avis de cette réformation et plaidait fort ingénieusement pour moi en ma présence contre un autre qui me combattait, Italien aussi.....

Le 15 d'Avril je fus prendre congé du Maître *del Sacro Palazzo* et de son compagnon, qui me prièrent « ne me servir[10] point de la censure de mon livre en laquelle autres Français les avaient avertis qu'il y avait plusieurs sottises;

1. L'expression n'a pas trait à la forme, mais aux intentions et aux idées. — 2. On lui reproche de dire trop souvent *la Fortune*, au lieu de : *la Providence*. De fait, ce mot se trouve à toutes les pages du *Journal* et des *Essais*. — 3. Il s'agit de Théodore de Bèze cité avec éloge liv. II, ch. XVII (p. 226). Montaigne revient sur le reproche qu'on lui avait fait, liv. III, ch. X, p. 333. — 4. Dans le chapitre XIX du livre II (*De la liberté de conscience*) il remarque que, de son temps, même parmi les défenseurs de la religion, « il s'en voit plusieurs que la passion pousse hors les bornes de la raison et leur fait parfois prendre des conseils injustes, violents et encore téméraires. » De même les premiers chrétiens, par zèle religieux, se laissèrent aller à condamner les œuvres de la littérature païenne, à prêter aux empereurs chrétiens toutes les vertus, aux autres tous les défauts : témoin Julien. Montaigne lui sait gré d'avoir eu un sentiment élevé de la justice, et d'avoir, fût-ce par calcul intéressé, fait respecter la liberté de conscience. — 5. Pour le passage incriminé relatif aux prières et qui parut avoir « mauvais goût », voir p. 127. — 6. Pour le moment au moins où il prie. — 7. Voir p. 168. La même formule se retrouve textuellement dans le chapitre XXVI du livre II : « Tout ce qui est au-delà de la mort simple me semble pure cruauté. » — 8. Voir p. 97. — 9. Ce *que* dépend de *avouant*. — 10. De ne pas tenir compte

qu'ils honoraient et mon intention et affection* envers l'Église et ma suffisance*, et estimaient* tant de ma franchise et conscience qu'ils remettaient à moi-même de retrancher en mon livre, quand je le voudrais réimprimer, ce que j'y trouverais trop licencieux, et entre autres choses les mots de Fortune ». Il me sembla les laisser fort contents de moi ; et pour s'excuser de ce qu'ils avaient ainsi curieusement* vu mon livre et condamné en quelques choses, m'alléguèrent plusieurs livres de notre temps de Cardinaux et Religieux de très bonne réputation censurés pour quelques telles imperfections qui ne touchaient nullement la réputation de l'auteur ni de l'œuvre en gros ; me prièrent d'aider à l'Église par mon éloquence (ce sont leurs mots de courtoisie) et de faire demeure[1] en cette ville paisible et hors de trouble avec eux. Ce sont personnes de grande autorité et cardinalables[2]....

Un paysage des Apennins[3].

Sur le commencement de cette matinée nous eûmes quelque temps un très bel objet[4] de mille diverses collines revêtues de toutes parts de très beaux ombrages, de toute sorte de fruitiers et des plus beaux blés qu'il est possible, souvent en lieu si coupé et précipiteux que c'était miracle que seulement les chevaux puissent[5] avoir

1. Séjourner. *Paisible et hors de trouble* se rapportent à Montaigne. —— 2. Montaigne dit *cardinalable* à la mode italienne, sur le modèle de *papable :* qui peut être nommé cardinal, élu pape. Visiblement Montaigne est flatté et il oublie la censure en faveur des compliments qui l'enveloppent. Notons qu'immédiatement après ce passage, il écrit : « Nous mangions des artichauts, des fèves, des pois environ la mi-mars. » —— 3. Le 19 avril 1581, Montaigne quitte Rome. Par Spolète, il se rendait au fameux pèlerinage de Lorette. Il y fit ses dévotions et offrit en ex-voto un tableau « dans lequel, dit-il, il y a quatre figures d'argent attachées : celle de Notre-Dame, la mienne, celle de ma femme, celle de ma fille. Aux pieds de la mienne, il y a insculpé sur l'argent : *Michael Montanus, Gallus, Vasco, Eques regii ordinis,* 1581 ; à celle de ma femme : *Francisca Cassaniana* (Françoise Chassagne), *uxor;* et à celle de ma fille : *Leonora Montana, filia unica* ». C'est en franchissant les montagnes après Foligno que Montaigne rencontra le merveilleux paysage qu'il décrit ici, avec un art encore dans l'enfance. —— 4. Ce qui est offert à la vue. « Coteaux riants y sont des deux côtés... Mais le plus bel *objet,* c'est la Loire sans doute. » (La Fontaine). —— 5. Gramm., 110.

accès. Les plus beaux vallons, un nombre infini de ruisseaux, tant de maisons et villages par ci par là qu'il me ressouvenait des avenues[1] de Florence, sauf qu'ici il n'y a nul palais ni maison d'apparence, et là le terrain est sec et stérile pour la plupart*, là où[2] en ces collines il n'y a pas un pouce de terre inutile. Il est vrai que la saison du printemps les favorisait. Souvent bien loin au-dessus de nos têtes nous voyions un beau village et sous nos pieds, comme aux antipodes, un autre, ayant chacun plusieurs commodités et diverses. Cela même n'y donne pas mauvais lustre que parmi ces montagnes si fertiles l'Apennin montre ses têtes refrognées et inaccessibles d'où on voit rouler plusieurs torrents qui, ayant perdu cette première furie, se rendent* là tôt après dans ces vallons des ruisseaux très plaisants* et très doux. Parmi ces bosses on découvre et au haut et au bas plusieurs riches plaines ; grandes parfois à perdre de vue par certain biais du prospect*. Il ne me semble pas que nulle peinture puisse représenter[3] un si riche paysage.

1. Des voies qui mènent à Florence. — 2. Gramm., 69. — 3. Et Montaigne lui-même ne le « représente » pas. Il décrit, comme on décrira encore au dix-septième siècle, avec des formules abstraites : « très bel objet » ; « très beaux » ombrages ; « toute sorte » de fruitiers ; « les plus beaux blés » ; « les plus beaux » vallons ; un « nombre infini » de ruisseaux. Noter aussi que, si ce pays lui plaît, c'est surtout parce qu'il est riche et peuplé. Il aime les beaux paysages, mais arrangés, égayés, enrichis par la présence et le travail de l'homme

CACHET DE MONTAIGNE.

(Extrait de P. Bonnefon, *Montaigne, l'homme et l'œuvre.*)

QUATRIÈME PARTIE

MONTAIGNE, MAIRE DE BORDEAUX (1581-1585)

Montaigne rentre en France. — Quand Montaigne apprit aux bains de Villa, le 7 septembre 1581, qu'il avait été élu maire de Bordeaux, il lui fallut reprendre le chemin du retour. Il trouva, en rentrant dans son château, une lettre du roi qui leva ses hésitations, si elle ne lui ôta pas ses regrets : « Monsieur de Montaigne, pour ce que j'ai en estime grande votre fidélité et zélée dévotion à mon service, ce m'a été plaisir d'entendre que vous ayez été élu major de ma ville de Bordeaux, ayant eu très agréable et confirmé la dite élection et d'autant plus volontiers qu'elle a été faite sans brigue et en votre lointaine absence. A l'occasion de quoi mon intention est et vous ordonne et enjoins bien expressément que sans délai ni excuse reveniez, au plus tôt que la présente vous sera rendue, faire le dû et service de la charge où vous avez été si légitimement appelé. Et vous ferez chose qui me sera très agréable et le contraire me déplairait grandement. »

Montaigne prend possession de ses fonctions. — Il était difficile de résister à de si flatteuses instances. D'ailleurs rien n'était plus honorable que la charge dont Montaigne se trouvait investi. Il n'y avait été précédé que par de grands personnages, dont le dernier en date était le maréchal de Biron. De plus, tandis que le détail de l'administration de la ville retombait sur les jurats, le maire avait pour sa part un rôle décoratif très brillant. Il figurait dans les cérémonies en grand costume, à la place d'honneur, au milieu d'un imposant appareil militaire.

Les fonctions de Montaigne — les maires étant élus pour deux ans — devaient prendre fin le 31 juillet 1583. Elles s'écoulèren

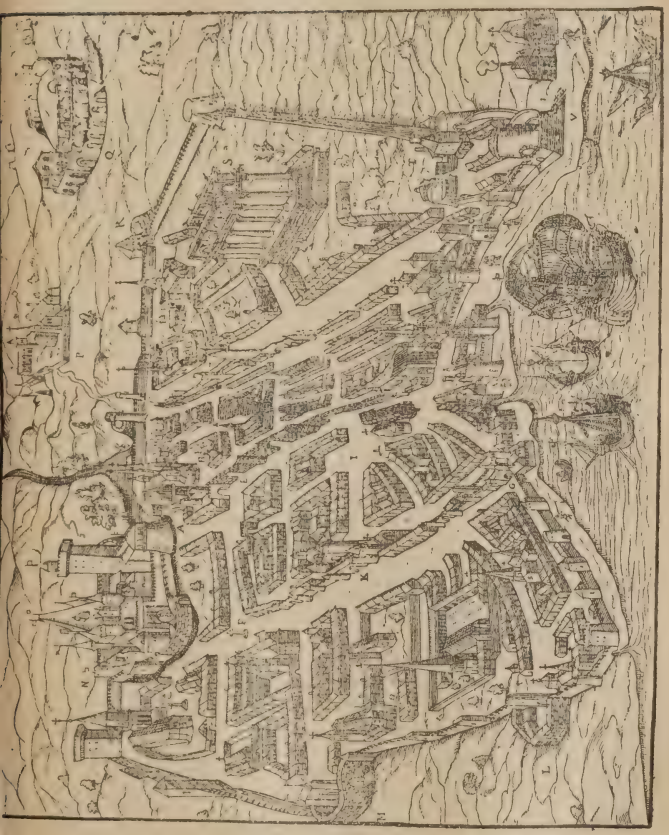

BORDEAUX AU COMMENCEMENT DU XVII^e SIÈCLE (D'après la *cosmographie* de Munster.)

dans une grande tranquillité. Mais le 1er août de la même année, il fut réélu pour deux ans encore, honneur insigne. Peu s'en fallut que cette seconde mairie ne s'achevât dans le même calme que la première. Toutefois les derniers mois de sa magistrature réservèrent à Montaigne bien des soucis et des dangers.

La crise de 1585. — La ville de Bordeaux et la province tout entière se trouvaient dans des conditions administratives telles que la moindre complication devait rendre presque impossible la tâche de ceux qui y commandaient.

La Guyenne relevait de la couronne de France, mais le roi de Navarre en était le gouverneur, au moins nominal. Il avait pour le suppléer dans la réalité de ces fonctions un lieutenant, mais ce lieutenant était désigné par le roi de France. Aussi, lorsque survint la Ligue, en 1585, lorsque, pour sauver son trône, Henri III dut accepter de faire la guerre aux protestants, la situation était la suivante : Matignon, lieutenant gouverneur pour le compte de Henri de Navarre, manœuvre contre le roi de Navarre ; Henri III emploie contre celui-ci, qui est son beau-frère et son héritier présomptif, les forces des Ligueurs, et il n'a pas de pires ennemis que les Ligueurs ; le roi de Navarre, qui a plus à craindre de ces derniers que du roi de France, tout en affirmant sa fidélité au roi de France, arme sous main ses protestants ; les Ligueurs, en apparence alliés de Henri III, ne travaillent en réalité que pour eux-mêmes ; la reine Marguerite, qui vit séparée de son mari Henri de Navarre, et qui est en brouille avec son frère Henri III, cherche à surprendre et à s'adjuger la ville d'Agen ; enfin, pêchant en eau trouble, les marins de Brouage et des autres ports des Charentes font la course contre les navires marchands qui s'aventurent dans la Gironde. Il fallait, pour se tirer de telles difficultés, un homme de guerre doublé d'un fin diplomate. Matignon était l'un et l'autre et menait tout de front. Moitié par force, moitié par ruse, il se fit remettre en avril 1585, le Château Trompette, où commandait un certain Vaillac, soupçonné non sans raison d'être tout dévoué à la Ligue. Ce jour-là, il avait conservé au roi sa ville de Bordeaux. Plus tard il reçut de Henri III l'ordre d'aller reprendre possession d'Agen, où la reine Marguerite venait de s'établir en forces. C'est alors que Montaigne se trouva commander seul dans Bordeaux.

XXXI

Lettres de Montaigne à Matignon.

Telles sont les circonstances dans lesquelles il écrivit la lettre qui va suivre, lettre dépourvue de tout intérêt littéraire, mais

dont la valeur documentaire est considérable. Ce n'est pas l'auteur des *Essais* qui tient la plume, c'est le maire de Bordeaux. Et c'est moins une lettre qu'un rapport de police politique. Montaigne la griffonne dans la nuit, en hâte, avec la peur de rien oublier. Car il veut que Matignon sache tout, le vrai et le faux, les nouvelles importantes et les autres. Et il attend ses avis, ses ordres, tout prêt à les suivre de confiance. Bien plus, il l'attend lui-même, impatiemment. Il lui tarde de remettre sur les épaules du maréchal le lourd souci d'assurer la défense de la ville et d'y maintenir l'ordre.

Cette attitude de notre philosophe prête un peu à sourire, mais, pour être juste, il faut reconnaître qu'il déploie une méritoire activité, qu'il fait avec résolution le sacrifice de sa vie.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu ce matin votre lettre, que j'ai communiquée à M. de Gourgues[1], et avons dîné ensemble chez M. de Bordeaux. Quant à l'inconvénient du transport de l'argent contenu en votre mémoire, vous voyez combien c'est chose malaisée à pourvoir[2]; tant y a * que nous y aurons l'œil de plus[3] près que nous pourrons. Je fis toute diligence pour trouver l'homme de quoi[4] vous nous parlâtes. Il n'a point été ici, et m'a M. de Bordeaux montré une lettre par laquelle il mande ne pouvoir venir trouver le dit sieur de Bordeaux comme il délibérait *, ayant été averti que vous vous défiez de lui. La lettre est de avant hier. Si je l'eusse trouvé, j'eusse à l'aventure * suivi la voie plus douce, étant incertain de votre résolution. Mais je vous supplie pourtant ne faire nul doute que je refuse[5] rien à quoi vous serez résolu et que je n'ai ni choix * ni distinction d'affaire ni de personne où il ira de votre commandement. Je souhaite que vous ayez en Guyenne beaucoup de volontés autant vôtres qu'est la mienne.

On fait bruit[6] que les galères de Nantes s'en viennent vers Brouage[7]. M. le Maréchal de Biron n'est encore dé-

1. Trésorier de France en la généralité de Guyenne. Plus loin, M. de Bordeaux désigne l'archevêque. — 2. Gramm., 83. — 3. Gramm, 17, 7°. — 4. Gramm., 63. — 5. On attendrait *que je ne refuse rien* par symétrie avec *que je n'ai*, qui vient ensuite. — 6. On répand le bruit. — 7. Nantes était au pouvoir des Ligueurs, et les galères dont il est

logé[1]. Ceux qui avaient charge d'avertir M. d'Uza disent ne l'avoir pu trouver, et crois qu'il ne soit plus ici, s'il y a été.

Nous sommes après * nos postes et gardes et y regardons un peu plus attentivement en votre absence, laquelle je crains non seulement pour la conservation de cette ville, mais aussi pour la conservation de nous-mêmes, connaissant * que les ennemis du roi sentent * assez combien vous y êtes nécessaire et combien tout se porterait * mal sans vous. Je crains que les affaires vous surprendront[2] de tant de côtés au quartier * où vous êtes que vous serez longtemps à pourvoir partout et y aurez beaucoup et longues difficultés. S'il survient aucune[3] nouvelle occasion * et importante, je vous dépêcherai soudain homme exprès, et devez estimer que rien ne bouge si vous n'avez de mes nouvelles, vous suppliant aussi de considérer que telle sorte de mouvements ont accoutumé[4] d'être si impourvus * que, s'ils devaient advenir, on me tiendra à la gorge sans me dire gare. Je ferai ce que je pourrai pour sentir * nouvelles de toutes parts et pour cet effet visiterai et verrai le goût[5] de toute sorte d'hommes. Jusques à cette heure, rien ne bouge.

M. du Londel[6] m'a vu ce matin et avons regardé à quelques agencements pour sa place où j'irai demain matin. Depuis ce commencement de lettre, j'ai appris aux Chartreux qu'il est passé près de cette ville deux gentilshommes qui se disent à M. de Guise, qui viennent d'Agen, sans avoir pu savoir quelle route ils ont tiré *. On attend à Agen que vous y alliez. Le sieur de Mauvezin vint jusques à Canteloup et de là s'en retourna ayant appris quelques nouvelles. Je cherche un[7] capitaine Roux à qui Masparraute écrit pour le retirer * à lui avec tout plein de promesses. La nouvelle des deux galères de Nantes prêtes à descendre en Brouage est certaine, avec deux compagnies

question menaçaient le roi de Navarre. Brouage était un port très important pour l'approvisionnement de Bordeaux. — 1. Biron, qui avait précédé Matignon comme lieutenant-général de Guyenne, avait reçu du roi le commandement d'une armée et se trouvait alors en Périgord. Gramm., 81. — 2. Gramm., 91. — 3. Gramm., 75. — 4. Gramm, 81. — 5. Je les tâterai, je les éprouverai, comme on tâte, comme on goûte un vin. — 6. Capitaine des gardes de Matignon Il avait le commandement du Château Trompette, auquel la fin de la phrase fait allusion. — 7. Gramm., 22.

de gens de pied. M. de Mercœur[1] est dans la ville de Nantes. Le sieur de la Courbe a dit à M. le président Nesmond que M. d'Elbeuf[2] est en deçà d'Angers et a logé chez son père, tirant * vers le Bas-Poitou avec quatre mille hommes de pied et quatre ou cinq cents chevaux, ayant recueilli * les forces de M. de Brissac et d'autres, et que M. du Maine[3] vient prendre ce qu'on leur a assemblé en Auvergne et que, par le pays de Forez, il se rendra en Rouergue et à nous, c'est-à-dire contre le roi de Navarre, contre lequel tout cela vient. M. de Lansac est à Bourg et a deux navires armés qui le suivent. Sa charge[4] est pour la marine.

Je vous dis ce que j'apprends, et même les nouvelles des bruits de ville que je ne trouve vraisemblables avec des vérités, afin que vous sachiez tout, vous suppliant très humblement vous en revenir incontinent que les affaires le permettront et vous assurer[5] que nous n'épargnerons cependant * ni notre soin, ni, s'il est besoin, notre vie[6] pour conserver toute chose en l'obéissance du Roi. Monseigneur, je vous baise très humblement les mains et supplie Dieu vous tenir en sa garde. Votre très humble serviteur.

MONTAIGNE.

De Bordeaux, ce mercredi, la nuit, 22 de mai.

Je n'ai vu personne du roi de Navarre; on dit que M. de Biron l'a vu.

Cinq jours après la lettre qu'on vient de lire, Montaigne écrit de nouveau à Matignon. A mesure que le temps s'écoule, ses inquiétudes augmentent. Vaillac, l'ancien gouverneur du Châ-

1. Montaigne écrit comme il prononce *Mercure*. Ce prince, qui était de la maison de Lorraine, était chargé par le roi de tenir tête au prince de Condé. — 2. Encore un prince de la maison de Lorraine, cousin du duc de Guise. — 3. Le duc du Maine, plus tard duc de Mayenne. Le roi lui avait confié le commandement de sa principale armée contre le roi de Navarre, mais il ne se pressait pas de lui donner l'ordre d'entrer en campagne, par crainte de favoriser les desseins de la Ligue aux dépens des siens propres. — 4. Sa mission est relative à la marine. — 5. On attendrait plutôt *et vous assurant*. — 6. Voilà un mot dont il faut se souvenir, si l'on veut apprécier équitablement la mairie de Montaigne.

teau Trompette, expulsé par le maréchal, s'obstine à ne pas s'éloigner. Il rôde autour de Bordeaux, guettant l'occasion d'un coup de main. Montaigne se multiplie. De jour, il surveille les travaux entrepris pour la mise en défense de la ville ; la nuit, il parcourt les rues, casqué, cuirassé ; il inspecte les postes d'hommes d'armes ; il fait de longues stations sur le port. Quelle vie, pour un philosophe ! Et de nouveau, presque dans les mêmes termes, il adresse à Matignon un pressant appel.

MONSEIGNEUR,

Le voisinage de M. de Vaillac nous remplit d'alarmes, et n'est jour qu'on ne m'en donne cinquante bien pressantes. Nous vous supplions très humblement de vous en venir, incontinent que vos affaires le pourront permettre. J'ai passé toutes les nuits ou par la ville en armes, ou hors de la ville sur le port ; et avant votre avertissement y avais déjà veillé une nuit sur la nouvelle d'un bateau chargé d'hommes armés qui devait passer. Nous n'avons rien vu, et avant-hier soir y fûmes jusques après minuit, où M. de Gourgues se trouva, mais rien ne vint. Je me servis du capitaine Saintes, ayant besoin de nos soldats. Lui et Massip remplirent les trois patâches[1]. Pour la garde du dedans de la ville, j'espère que vous la trouverez en l'état que vous nous la laissâtes. J'envoie ce matin deux jurats[2] avertir la cour de Parlement de tant de bruits qui courent et des hommes évidemment suspects que nous savons y être. Sur quoi, espérant que vous soyez [3] ici demain au plus tard, je vous baise très humblement les mains... etc.

Il n'a été jour que je n'aie été au Château Trompette. Vous trouverez la plateforme faite. Je vois l'archevêché tous les jours.

De Bordeaux, le 27 mai 1585.

La peste de 1585. — Matignon revint enfin. Les Ligueurs renoncèrent à leurs entreprises. Un rapprochement se fit entre le roi de Navarre et son lieutenant à Bordeaux ; de nouveau le

1. Ces *patâches*, où l'on cache des soldats, étaient de petits navires de guerre mouillés à l'entrée d'un port pour surveiller les mouvements des vaisseaux qui approchaient de la côte, ou encore pour percevoir les droits sur l'entrée des marchandises. — 2. C'est le nom que portaient dans le Midi de la France les officiers municipaux. — 3. Gramm., 93.

calme reparut. Montaigne, dont la charge touchait à sa fin, s'en alla prendre un peu de repos dans sa maison. Il la trouva dé, vastée : la guerre y avait passé ; et soudain, au mois de juin éclata une terrible épidémie de peste. C'est à Bordeaux surtout qu'elle exerça ses ravages. Le 28 juillet, un des jurats informait Matignon que « le menu peuple meurt comme mouches » et qu'il voit avec effroi approcher l'élection des jurats, à cause de la « grande difficulté pour assembler les hommes qu'il faut pour la dite élection ». C'était en effet le 31 que l'on devait élire une nouvelle municipalité, et l'on invita Montaigne à vouloir bien, suivant la tradition, présider à l'élection de son successeur. Or Montaigne n'était pas là : il était resté pendant l'épidémie auprès de sa mère, de sa femme et de sa fille. C'est alors qu'il écrivit aux jurats la lettre fameuse dans laquelle il leur demande si vraiment ils jugent nécessaire que, pour une pure formalité, il s'expose à la contagion.

Montaigne s'abstient de rentrer à Bordeaux. — Cette attitude de Montaigne a été de nos jours sévèrement jugée, et à bon droit. Il a cependant trouvé des avocats. Ceux-ci, plaidant les circonstances atténuantes, ont fait observer que sa charge était surtout honorifique et que les jurats administraient fort bien la ville en son absence ; qu'il n'avait pas fui devant le fléau, mais qu'il s'était borné à ne pas revenir s'y exposer ; qu'il touchait au terme de ses fonctions ; que, si les jurats le rappelaient, ce n'était que pour une cérémonie sans importance... Tout cela est exact, mais Montaigne n'eût pas accepté d'être ainsi défendu.

Notons d'abord qu'il n'a jamais été gêné de la conduite qu'il a tenue alors : sa lettre ne trahit aucune dissimulation, aucun embarras. Bien plus ses contemporains ne lui en ont jamais fait de reproche, et si, dans les *Essais*, il plaide en faveur de sa gestion, ce n'est pas à propos du cas qui nous occupe. En réalité il faut voir dans son attitude non pas une défaillance de son courage, mais un parti bien arrêté, une façon voulue, raisonnée — discutable d'ailleurs — de comprendre ses obligations envers ses administrés. On ne peut pas conclure de là qu'il ait eu peur de la mort : il l'affronta froidement au chevet de La Boétie. Mais ce qu'il croyait devoir faire, ce qu'il faisait sans effort pour son ami, il ne se croit pas tenu de le faire pour ses concitoyens. Il les a d'ailleurs prévenus. Il est, leur disait-il à son entrée en charge, fermement résolu à ne pas imiter son père qui s'était tant tourmenté pour leurs affaires ; il n'entend pas que Montaigne et le maire ne fassent qu'un ; autrement dit il réserve pour lui le meilleur de lui-même ; — et il dit cela tranquillement, sans embarras. — Il a été conséquent avec lui-

même, et c'est la conception qu'il s'est faite de son devoir, non la peur, qui le détourne de rentrer à Bordeaux. Il ne faut donc pas dire que Montaigne, en 1585, manqua de courage, mais on peut regretter que, malgré l'amour qu'il professe pour l'humanité, il ait réservé à un seul ami la réalité de son dévouement

XXXII

LETTRE DE MONTAIGNE AUX JURATS DE BORDEAUX

MESSIEURS,

J'ai trouvé ici par rencontre* de vos nouvelles par la part que monsieur le Maréchal m'en a fait. Je n'épargnerai ni vie ni autre chose pour votre service et vous laisserai à juger si celui que je vous puis faire par ma présence à la prochaine élection vaut que je me hasarde d'aller en la ville, vu le mauvais état en quoi elle est, notamment pour des gens qui viennent d'un si bon air comme[1] je fais. Je m'approcherai mercredi le plus près de vous que je pourrai, est[2] à Feuillas, si le mal n'y est arrivé, auquel lieu, comme j'écris à M. de la Motte, je serai très aise d'avoir cet honneur de voir quelqu'un d'entre vous pour recevoir vos commandements[3] et me décharger de la créance que monsieur le Maréchal me donnera pour la compagnie, me recommandant sur ce bien humblement à vos bonnes grâces et priant Dieu vous donner, Messieurs, longue et heureuse vie.

De Libourne, ce 30 juillet 1585.

Votre humble serviteur et frère,

MONTAIGNE.

1. Gramm., 123. — 2. C'est-à-dire à Feuillas, château situé sur la rive droite de la Garonne, en face de Bordeaux. — 3. Ceci n'est qu'une formule de politesse.

Vignette tirée de l'édition des *Essais* de 1595

CINQUIÈME PARTIE

LE TROISIÈME LIVRE DES « ESSAIS » (1585-1588)

Montaigne rentre dans son château. — Montaigne pouvait espérer que, délivré du souci de sa mairie, il allait reprendre chez lui sa douce vie de méditation et de lectures. Mais la peste étendit ses ravages dans tout le pays. Pendant des mois, il erra, traînant à sa suite sa mère, sa femme, sa fille, pour fuir la contagion. Cependant, vers la fin de l'année 1585, l'épidémie cessa. Montaigne rentra avec les siens dans son château, et, dans le calme de sa « librairie », il reprit ses livres et sa plume.

Que de choses n'avait-il pas vues, pendant les cinq années qu'il venait de passer presque entières hors de chez lui ! Son voyage lui avait montré la relativité de toutes les opinions humaines et qu'on peut vivre également heureux avec des coutumes différentes, sous des lois contraires. A Bordeaux, pendant sa mairie, il avait reconnu le néant de nos ambitions et que « la plupart de nos vacations sont farcesques », et qu'avant de vivre pour les autres on a le devoir de vivre pour soi, de vivre en soi. De fait, ce sont là deux sujets qu'il traite amplement, complaisamment dans le troisième livre de ses *Essais*. La peste de 1585 lui réservait un dernier enseignement : il avait vu partout autour de lui les paysans mourir sans terreur, presque doucement, bien que, comme il dit quelque part, ils n'eussent pas lu les *Tusculanes*.

L'évolution de la pensée de Montaigne. — Sous ces influences s'accomplit la dernière transformation de sa philosophie. Tout d'abord, dans un engouement passager, il avait demandé

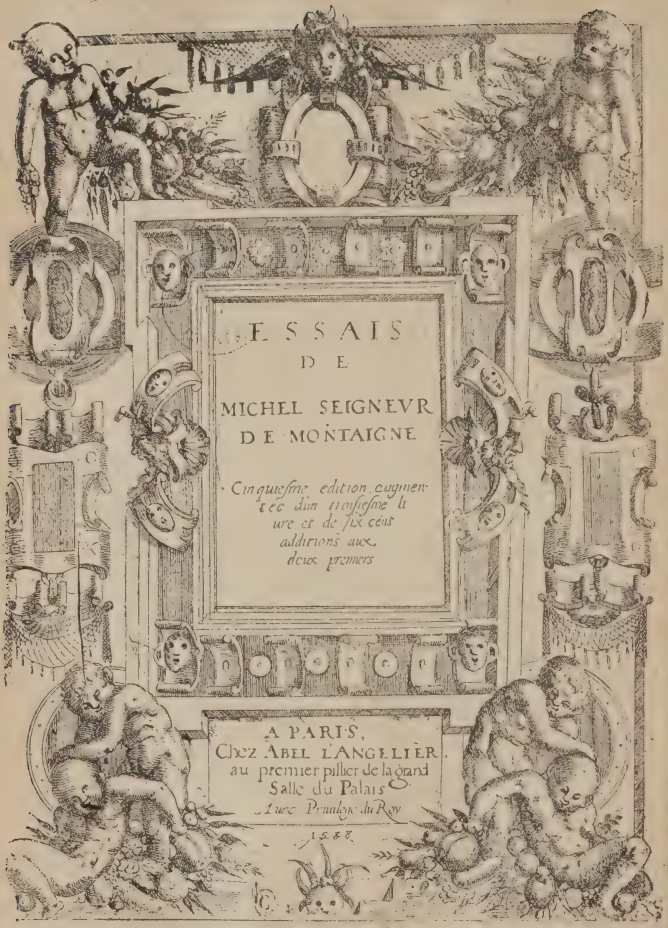

Titre de l'édition des *Essais* de 1588.

aux stoïciens de lui enseigner l'usage de la vie, le mépris de la souffrance et de la mort ; puis, dans une période d'examen critique, il s'était adressé au pyrrhonisme pour humilier l'orgueil de la raison humaine. Une troisième et dernière tendance va s'affirmer en lui : il va s'en tenir, pour conclure, à la philosophie de la nature. Mais cette tendance n'apparaît pas soudainement dans les essais qui furent publiés pour la première fois en 1588. Elle se devine déjà dans les derniers chapitres écrits avant 1580. Car le développement de la pensée de Montaigne n'est pas linéaire. Il ne procède pas non plus d'un train régulier. Lui-même constate que « c'est un mouvement d'ivrogne, titubant, vertigineux, informe. » Dans l'épicurien qu'il est à la fin de sa vie, il y a encore quelque ressouvenir du stoïcien qu'il était d'abord. C'est lui qui écrit que, pendant l'épidémie de peste, il ne souffrait que de la peine des siens ; et il ajoute : « Car je porte mes préservatifs, qui sont résolution et souffrance. » Sénèque aurait-il mieux dit ? De même, pour avoir cessé de démontrer le néant de la raison humaine, il n'a pas cessé de la croire infirme, et c'est encore du scepticisme, bien que sous une forme moins systématique, de dire que tout ce que font les hommes, tout ce qu'ils pensent, n'a qu'une valeur relative.

Inversement, le philosophe qui s'en tient à l'instinct, qui professe l'horreur de la souffrance et de l'effort, qui recherche le plaisir et qui l'avoue, on le devine déjà dans l'*Apologie*. On le reconnaît dans le chapitre sur l'*Institution des enfants*, où il se propose comme loi de ne pas contrarier la nature, où il offre en modèle Alcibiade, enfin dans cette formule, égarée au milieu du plus stoïcien de ses essais : « En quelque manière qu'on puisse se mettre à l'abri des coups, fût-ce sous la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y reculât. »

Montaigne est à la fois tout cela. Toutes ces conceptions coexistent en lui. Simplement, il fait, suivant l'heure, plus ou moins de place à l'une ou à l'autre ; il les met dans sa pensée au premier plan ou en seconde ligne aux différents moments de sa vie.

Montaigne et la philosophie de la nature. — Disons donc que les essais qu'il composa entre 1586 et 1588 s'inspirent non pas exclusivement, mais surtout de la philosophie de la nature. Jadis il mettait au premier rang de l'humanité Caton d'Utique, le héros stoïcien. Il lui préféra ensuite Épaminondas. En dernier lieu il s'en tient à Socrate, dont toute la sagesse, faite d'observation de soi-même, s'inspire du plus humble bon sens. Jadis il croyait à l'efficacité des livres, à l'utilité de la doctrine ; il ne croit plus maintenant qu'à l'expérience [1]. C'est aux enseigne-

1. G. Lanson, *Histoire de la Littérature française*.

ments de l'expérience qu'il demande la conclusion de son ouvrage. C'est dire qu'il se méfie des affirmations *a priori* et de la science théorique dont tous les systèmes sont faits. S'il juge les livres, ce n'est pas en vertu de règles venues d'Aristote ou de tel autre législateur du bien dire, mais au nom de son goût propre, de ses préférences personnelles, du plus ou moins de plaisir qu'il en reçoit. Il hait la prétendue science des médecins, autant qu'il hait la pédagogie rébarbative des faux savants.

De même il se détourne de ceux qui empoisonnent notre vie par la pensée de la mort. Il rêve de mourir avec la nonchalance — qu'il appelait « bestiale » jadis, qu'il trouve bienheureuse maintenant, — des enfants, des paysans, des sauvages. En attendant, il s'applique à pratiquer savamment l'art de vivre, l'art d'être heureux. Les menues jouissances, si clairsemées, qui fleurissent la vie, il s'ingénie à les rechercher, à les savourer. Son père l'avait jadis fait éveiller au son de la musique : lui-même, il lui arrive de se faire tirer doucement de son sommeil, afin de sentir qu'il dort, et d'en jouir. De là procède ce qu'on a pu appeler son égoïsme : celui-ci n'est que l'affirmation naïve, et dont il ne songe même pas à rougir, du droit qu'il a de vivre, de s'appartenir, d'être heureux, le bonheur consistant pour « le calamiteux animal » qu'est l'homme à ne pas contrarier les tendances de son être.

Caractères de l'édition de 1588. — Ce qui distingue le troisième livre des *Essais* et les parties ajoutées aux deux premiers, c'est la place toujours plus considérable qu'y tient la propre personne de l'auteur [1]. A chaque instant il parle de lui, et non pas seulement de ses idées, de ses sentiments, mais aussi parfois de son corps, de sa santé, de ce qu'il aime à table et de ce qu'il n'aime pas.

Et ce laisser-aller s'affirme non seulement dans ce qu'il dit, mais dans la façon dont il le dit. De même que dans la vie il agit et se regarde agir, sans se régenter, sans se contraindre, de même il laisse courir ses idées et sa plume ; il aime l'imprévu, le désordre des pensées vives et jaillissantes. Pour lui, composer, c'est de l'art, et l'art, c'est le mensonge. De même aussi qu'il ignore le repentir des fautes qui tiennent à sa nature, parce que, dit-il, on ne peut se repentir d'être ce qu'on ne pouvait pas ne pas être, de même il met une sorte de point d'honneur à ne corriger nulle part les défauts où son tempérament d'écrivain se manifeste. « Je corrigerais bien une erreur accidentale,

1. M. Villey a compté que, sur 180 additions originales, 110 le concernent personnellement.

de quoi je suis plein..., mais les imperfections qui sont en moi ordinaires et constantes, ce serait trahison de les ôter. » (p. 295) Ailleurs encore, il écrit : « J'ajoute, mais je ne corrige pas ». (p. 315).

Cette dernière affirmation, qui ne serait plus vraie après 1588, l'est presque absolument à cette date. Le texte de 1588 est, pour le détail du style, identique à celui de 1580. Montaigne s'est borné, comme il le dit, à ajouter, et ce qu'il ajoute, ce sont des citations, des anecdotes, des réflexions, des confidences personnelles. Le passage suivant, choisi entre les plus caractéristiques, pourra en donner une idée.

On verra combien ce chapitre, un des premiers qu'il composa, est pauvre et impersonnel dans son premier état. L'auteur s'y abstient, et il le dit, de se mettre en avant; il se borne presque exclusivement à exploiter des souvenirs de lectures. En 1588, il efface la phrase où il s'interdisait tout d'abord de s'éloigner de son « thème », puis au texte primitif il ajoute des considérations sur les inconvénients et les avantages que présente pour lui l'infirmité de sa mémoire, ou des observations empruntées à l'expérience qu'il a de la vie et des hommes.

Les passages qu'il ajoute au texte de 1580 sont imprimés en italique, les mots qu'il retranche sont mis entre crochets, ceux auxquels il en a substitué d'autres sont rejetés dans les notes. L'orthographe est celle de l'édition de 1588.

XXXIII

TEXTE CRITIQUE

D'un fragment du Ier Livre des ESSAIS

Des menteurs[1]

Il n'est homme à qui il siese[2] si mal de se mesler de parler de memoire qu'à moy; car je n'en reconnoy quasi trasse en moy, et ne pense qu'il y en aye au monde une autre si monstrueuse.[3] en defaillance. J'ay toutes mes autres parties * viles[4] et communes, mais en ceite-là je pense estre singulier * et tres-rare, et digne de gaigner par là nom * et reputation. [J'en[5] pourrois faire des contes

1. Ce chapitre doit dater de 1572. C'est cette année-là que Montaigne lut les mémoires des frères du Bellay auxquels il emprunte l'histoire de l'ambassadeur Taverna. — 2 Gramm., *Verbe*, 79. — 3. Prodigieuse. — 4 Ordinaires. — 5. Phrase supprimée en 1588, et pour cause.

merveilleux, mais pour cete heure il vaut mieux suivre mon theme *].

*Outre l'inconvenient naturel que j'en souffre, si en mon païs on veut dire qu'un homme n'a point de sens *, ils disent qu'il n'a point de memoire ; et quand je me plains du defaut de la mienne, ils me reprennent et mescroient* [1], *comme si je m'accusois d'estre insensé : ils ne voyent pas de chois * entre memoire et entendement *. C'est bien empirer mon marché * ; mais ils me font tort, car il se voit par experience, plustost au rebours, que les memoires excellentes se joignent volontiers * aux jugemens debiles. Ils me font tort aussi en cecy, qui* [2] *ne sçay rien si bien faire qu'estre amy, que les mesmes paroles qui accusent * ma maladie representent * l'ingratitude* [3]. *On se prend de mon affection à ma memoire* [4], *et d'un defaut naturel on en fait un defaut de conscience. Il a oublié, dict-on, cette priere ou cette promesse. Il ne se souvient point de ses amys. Il ne s'est point souvenu de dire ou faire, ou taire cela, pour l'amour de moy. Certes je puis aiséement oublier, mais de mettre* [5] *à nonchalloir la charge * que mon amy m'a donnée, je ne le fay pas. Qu'on se contente de ma misere, sans en faire une espece de malice *, et de la malice autant* [6] *ennemye de mon humeur *.*

Je me console aucunement [7]. *Premierement de ce que mon parler en est plus court, car le magasin de la memoire est volontiers * plus fourny de matiere que n'est celuy de l'invention. C'est pitié* [8]. *Je l'essaye * par la preuve d'aucuns de mes privez amys : à mesure que la memoire leur fournit la chose entiere et presente, ils reculent si arriere leur narration et la chargent de* [9] *vaines circonstances que, si le conte **

1. *Mécroire*, ne pas croire, est formé, comme *mépriser*, *mésavenir*, d'un radical verbal et du préfixe *mé*, *més* (lat. *minus*, moins) qui équivaut pour le sens à une négation. — 2. Gramm., 67. — 3. Comme le prouvent les reproches formulés à son adresse et qu'il reproduit plus bas. En latin aussi, *immemor* signifie à la fois oublieux et ingrat. — 4. Ce membre de phrase veut dire sans doute : sous prétexte que ma mémoire a des défaillances, on met en doute mon amitié. — 5. Négliger par indifférence. — 6. Et une forme de malice si contraire à..., Gramm., 111. — 7. Gramm., 111. — 8. C'est une pitié de penser que nous récitons la plupart du temps, au lieu d'inventer. — 9. Les éditions de Montaigne portent ici *tant de*. Ces deux mots manquent dans l'exemplaire de 1588, dit de Bordeaux, sur lequel Montaigne écrit en marge les additions de l'édition de 1595.

est bon, ils en estouffent la bonté ; s'il ne l'est pas, vous estes * *à maudire ou l'heur* * *de leur memoire ou le malheur de leur jugement. Aussi qu*[1] *'il me souvient moins des offences receuës, comme disoit cet ancien, et que les lieux et les livres que je revoy me rient tousjours d'une fresche*[2] *nouvelleté* *.

Ce n'est pas sans raison qu'on dit que qui ne se sent point assez ferme de memoire ne se doit pas mesler d'estre menteur[3]. Je sçay bien que les grammairiens font difference[4] entre dire mensonge et mentir, et disent que dire mensonge, c'est dire chose faulce, mais qu'on a pris[5] pour vraye, et que la definition du mot de « mentir » en latin, d'où nostre françois est party, porte * autant comme[6] aller contre sa conscience, et que par consequent cela ne touche que ceux qui disent * contre ce qu'ils sçavent, desquels je parle. Or ceux cy, ou ils inventent marc[7] et tout, ou ils déguisent et alterent un fons[8] veritable. Lorsqu'ils déguisent et changent, à les remettre[9] souvent en ce mesme conte *, il est malaisé qu'ils ne se defferent *, parce que la chose, comme elle est[10], s'estant logée la premiere dans la memoire, et s'y estant empreinte par la voie de la connoissance et de la science *, il est mal-aisé qu'elle ne se represente à l'imagination, delogeant la faulceté, qui n'y peut avoir le pied si ferme ny si rassis, et que les circonstances du premier aprentissage, se coulant à tous les coups * dans l'esprit, ne facent perdre le souvenir des pieces raportées faulses ou abastardies. En ce[11] qu'ils inventent tout à fait, d'autant[12] qu'il n'y a nulle impression contraire qui choque * leur faulceté, ils semblent avoir d'autant moins à craindre de se mesconter *.

1. Gramm., 122. Cette locution conjonctive continue *Premierement de ce que...* Après 1588, Montaigne, pour rendre la suite des idées plus visible, a remplacé *aussi que* par *secondement que*. — 2. C'est vraiment pousser loin le dilettantisme que d'être heureux d'avoir oublié une lecture déjà faite pour avoir le plaisir de la refaire. On voit que Montaigne ne lit pas pour s'instruire. — 3. « Il faut bonne mémoire après qu'on a menti. » (Corneille, *Menteur*, IV, 5.) — 4. Distinction bien subtile et que rien ne justifie. — 5. Gramm., 108. — 6. Littéralement : comporte autant que, par suite, équivaut à. — 7. Image de vigneron : le solide et le reste, c'est-à-dire le gros et le détail. On disait de même : employer le vert et le sec, pour dire : recourir à tous les moyens. — 8. Un fond. — 9. Quand on les remet sur.... — 10. Telle qu'elle est réellement. — 11. Dans les choses qu'ils inventent. — 12. Gramm., 123.

Toutesfois encore cecy, parce que c'est un corps vain et sans prise, il[1] eschappe volontiers * à la memoire, si elle n'est bien asseurée.

De quoy j'ay souvent veu l'experience[2] *et plaisammant, aux despens de ceux qui font profession de ne former autrement leur parole*[3] *que selon qu'il sert aux affaires qu'ils negotient, et qu'il plaist aux grands à qui ils parlent. Car ces circonstances à quoy ils veulent asservir leur foy et leur conscience estans subjettes à plusieurs changements, il faut que leur parole se diversifie quand et quand*, *d'où il advient que de mesme chose ils disent gris tantost, tantost jaune; à tel homme d'une sorte, à tel d'une autre ; et si par fortune* *ces hommes raportent en butin*[4] *leurs instructions* *si contraires, que devient cette belle art*[5] *? Outre ce*[6] *qu'imprudemment ils se desferrent* *eux- mesmes si souvent : car quelle memoire leur pourroit suffire à*[7] *se souvenir de tant de diverses formes qu'ils ont forgées à un mesme subject ! J'ai veu plusieurs de mon temps envier la reputation de cette belle sorte de prudence, qui ne voyent pas que, si la reputation*[8] *y est, l'effect* *n'y peut estre.*

Le roy François premier se vantoit d'avoir mis au rouet * par ce moyen Francisque Taverna, ambassadeur de François Sforce[9], duc de Milan, homme tres-fameux en science de parlerie[10]. Cestuy-cy avoit esté despeché pour excuser son maistre envers Sa Magesté d'un fait de grande consequance, qui estoit tel[11]. Le roy, pour maintenir tousjours quelques intelligences en Italie, d'où il avoit esté dernierement chassé, mesme * au duché de Milan, avoit avisé[12] d'y tenir près du duc un gentil'homme de sa part *, ambassadeur par effect *, mais par apparence homme privé, qui fit la mine d'y estre pour ses affaires particulières : d'autant[13] que le duc, qui dependoit beaucoup plus de l'empereur, lors principalement qu'il estoit en traicté[14] de mariage avec sa niepce, fille du roy de Dannemarc, qui est

1. Gramm., 32. — 2 La réalisation, la preuve. — 3. Ici, *parole* équivaut à : propos, discours tenus à quelqu'un. — 4. Rapportant en commun ce qu'ils ont appris, comme les abeilles le miel qu'elles ont butiné. — 5. Gramm., 2. — 6. Gramm., 51. — 7. Gramm., 120, A, 3°. — 8. La réputation de prudence. — 9. François Storza, premier duc de Milan. Il fut reconnu en cette qualité en 1448. — 10. Terme familier et de sens péjoratif. — 11. Gramm., 75. — 12. Gramm., 84. — 13. Gramm., 123 — 14. Négociations, pourparlers.

à present douairiere de Loraine, ne pouvoit descouvrir avoir aucune practique * et conference * avecques nous sans son grand interest *. A ceste commission se trouva propre un gentil-homme Milanois, escuier d'escuirie chez le roy, nommé Merveilles. Celuy-cy despeché avecques lettres secretes de creance et instructions d'ambassadeur, et avecques d'autres lettres de recommendation envers le duc en faveur de ses affaires[1] particuliers pour le masque et la montre *, fut si long temps aupres du duc qu'il en veint quelque resentiment * à l'empereur, qui donna cause à ce qui s'ensuivit après, comme nous pensons : qui fut que, sous couleur * de quelque meurtre, voilà le duc qui luy fait trancher la teste de belle[2] nuict et son procez faict en deux jours. Messire Francisque estant venu prest * d'une longue deduction[3] contrefaicte de cete histoire, (car le roy s'en estoit adressé, pour demander raison, à tous les princes de chrestienté et au duc mesmes *) fut ouy aus affaires du matin, et ayant estably pour le fondement de sa cause et dressé * à cete fin plusieurs belles apparences du faict : que son maistre n'avoit jamais pris nostre homme que pour gentil'homme privé et sien subject, qui estoit venu faire ses affaires à Milan et qui n'avoit jamais vescu là soubs autre visage *, desadvouant[4] mesme avoir sceu qu'il fut en estat[5] de la maison du roy ny conneu de luy, tant s'en faut qu'il le prit[6] pour ambassadeur, le roy à son tour le pressant de diverses objections et demandes et le chargeant de toutes pars, l'accula[7] enfin sur le point * de l'execution faite de nuict et comme à la desrobée. A quoi le pauvre homme ambarrassé respondict, pour faire l'honneste *, que pour le respect de

1. Gramm., 1. —— 2. En pleine nuit. L'adjectif *beau* insiste et renforce, comme dans *à belles dents*, *au beau milieu*, « *au beau premier lapidaire.* » (La Fontaine, I, 20.) — 3. Exposé suivi, récit. —— 4. C'est le contraire d'*avouer*. Voir Lexique, *Avouer*. —— 5. Qu'il fît partie de l'*état* de la maison du roi. « ... Et sur l'*état* d'un charbonnier Il fut couché tout le dernier. » (La Fontaine, VI, 11.) —— 6. *Fut* et *prit* et vers la fin du morceau *eut* et *fut* auraient dû, étant donnée l'orthographe du temps, être écrits avec un *s*, marque de l'imparfait du subjonctif, puisqu'on n'employait pas encore l'accent circonflexe : *fust*, *prist*, *eust*. —— 7. L'édition de 1588 et en particulier l'exemplaire de Bordeaux que Montaigne couvrit de notes portent *accusa*. Montaigne a corrigé de sa main *acculа*.

Sa Majesté le duc eut esté bien marry que telle execution se fut faicte de jour. Chacun peut penser comme il fut relevé [1], s'estant si lourdement couppé, et à l'endroit d'un tel nez [2] que celuy du roy François....

(Liv. I, chap. IX.)

Publication de l'édition de 1588. — Quand il eut fini de retoucher les deux premiers livres des *Essais* et d'écrire le troisième, Montaigne se mit en route pour Paris, afin d'y faire imprimer le tout. Le succès de son ouvrage avait, il est vrai, déjà dépassé les limites de sa province ; encore ne lui était-il sans doute pas indifférent de le produire sur un théâtre plus brillant. Mais le moment était bien mal choisi : ce n'est pas de littérature qu'il était alors question à Paris

Montaigne avait quitté son château au début de 1588, au moment où la rupture était imminente entre la Ligue et Henri III. Il fut même attaqué et détroussé par un parti de Ligueurs dans la forêt de Vallebois. Toutefois on le relâcha, on lui rendit sinon son argent, du moins ses papiers. Puis survint la journée des Barricades (12 mai). Le roi dut s'enfuir de Paris et Montaigne suivit quelque temps la cour qui errait de Chartres à Rouen. En revenant de cette ville, il commit l'imprudence de rentrer dans Paris ; le 10 juillet il fut jeté à la Bastille comme suspect de royalisme. Grâce à l'intervention de la Reine mère, il n'y resta que quelques heures.

C'est vers ce moment que son livre parut : le privilège est daté du 4 juin et la préface, du 12.

1. *Relever* quelqu'un, le reprendre avec sévérité en lui faisant voir qu'il a agi ou parlé mal à propos. Cet emploi appartient peut-être à la langue de l'équitation. — 2. Montaigne joue sur le mot : le roi avait, au sens figuré, beaucoup de *nez*, c'est-à-dire de flair et de sagacité ; mais il était aussi, au propre, fort bien pourvu. — A cet exemple de Taverna, Montaigne ajoute ensuite celui d'un ambassadeur du pape Jules II.

LIVRE III

XXXIV

De l'utile et de l'honnête.

[Si détestables que soient la perfidie, le mensonge et la cruauté parfois « le bien public requiert qu'on trahisse et qu'on mente et qu'on massacre. »] Montaigne a toujours laissé à d'autres ce triste rôle. Il s'est gardé de se compromettre avec aucun parti ; il s'est soustrait aux confidences des grands, au service des princes. [Il a autant que possible évité le maniement des affaires publiques Aux nombreux exemples de trahison qu'offrent les histoires anciennes ou modernes il oppose l'irréprochable droiture d'Epaminondas.]

Indépendance de Montaigne à l'égard des grands et des partis.

En ce peu que j'ai eu à négocier entre nos princes [1], en ces divisions et subdivisions qui nous déchirent aujourd'hui, j'ai curieusement * évité qu'ils se méprissent en moi et s'enferrassent [2] en mon masque. Les gens du métier se tiennent les plus couverts * et se présentent et contrefont

1. Allusion au rôle d'intermédiaire et de conciliateur que joua Montaigne entre le roi de Navarre et Matignon, lieutenant général de Henri III en Guyenne — 2. *S'enferrer* semble ici avoir perdu son sens propre, qui est se jeter sur le fer de l'adversaire. Il signifie se prendre à un piège, et le piège ici, c'est l'apparence trompeuse, le *masque* d'un homme qu'on prend pour une réalité.

les plus moyens et les plus voisins qu'ils peuvent[1]; moi, je m'offre par mes opinions les plus vives, et par ma forme* plus mienne, tendre* négociateur, et novice, qui aime mieux faillir* à l'affaire qu'à moi[2]. Ç'a été pourtant, jusques à cette heure, avec tel heur* (car certes fortune* y a la principale part), que peu ont passé de main à autre[3] avec moins de soupçon, plus de faveur et de privauté. J'ai une façon ouverte, aisée à s'insinuer et à se donner crédit, aux premières accointances*. La naïveté et la vérité pure, en quelque siècle que ce soit, treuvent encore leur opportunité et leur mise*. Et puis de ceux-là est la liberté* peu suspecte et peu odieuse qui besognent sans aucun leur[4] intérêt et peuvent véritablement employer la réponse de Hypéride aux Athéniens se plaignant de l'âpreté de son parler : « Messieurs, ne considérez pas si je suis libre*, mais si je le suis sans rien prendre et sans amender par là mes affaires. » Ma liberté* m'a aussi aisément déchargé du soupçon de feintise* par sa vigueur, n'épargnant rien à dire, pour pesant* et cuisant qu'il fût (je n'eusse pu dire pis, absent), et en ce qu'elle[5] a une montre* apparente[6] de simplesse* et de nonchalance. Je ne prétends autre fruit*, en agissant, que d'agir, et n'y attache longues suites et propositions[7] : chaque action fait particulièrement son jeu : porte s'il peut[8].

Au demourant, je ne suis pressé* de passion ou haineuse, ou amoureuse* envers les grands, ni n'ai ma volonté garrottée d'offense ou d'obligation particulière. Je regarde[9] nos rois d'une affection[10] simplement légitime et civile*, ni émue, ni démue* par intérêt privé, de quoi je me sais bon gré; la cause générale et juste[11] ne m'at-

1. Les diplomates de carrière atténuent les traits saillants de leur caractère, se font une manière d'être moyenne afin de pouvoir s'adapter à tout et à tous. — 2. Il lui faut ou se montrer tel qu'il est et faire échouer sa négociation, ou se montrer autre et faillir à lui-même. Entre les deux il n'hésite pas. — 3. Entrer en rapport avec un homme, avec un parti, puis avec l'adversaire ou le parti contraire en excitant moins de défiance. — 4. Gramm., 46. — 5. *Et en ce que* est coordonné à *par sa vigueur*. — 6. Qui frappe les yeux. — 7. Je n'ai pas en vue dans l'avenir des conséquences lointaines, des projets à longue échéance dépendant de cette entreprise. — 8. Que le coup porte, s'il peut. — 9. *Je regarde... bon gré*, add. de 1595. — 10. Affection que commandent les lois à un bon citoyen. *Civil* s'oppose à *privé* qui suit. — 11. Même s'il s'agit non plus seulement de la

tache non plus que modérément et sans fièvre ; je ne suis pas sujet à ces hypothèques [1] et engagements pénétrants et intimes. La colère et la haine sont au delà du devoir de la justice [2], et sont passions servant seulement à ceux qui ne tiennent pas assez à leur devoir par la raison simple : *Utatur motu animi qui uti ratione non potest* [3]. Toutes intentions légitimes et équitables [4] sont d'elles-mêmes équables * et tempérées, sinon, elles s'altèrent en séditieuses et illégitimes : c'est ce qui me fait marcher partout la tête haute, le visage et le cœur ouverts. A la vérité, et ne crains point de l'avouer, je porterais facilement au besoin une chandelle à saint Michel, l'autre à son serpent, suivant le dessein de la vieille [5]. Je suivrai le bon parti jusques au feu, mais exclusivement [6], si je puis : que Montaigne [7] s'engouffre quand * et la ruine publique, si besoin est ; mais, s'il n'est pas besoin [8], je saurai bon gré à la fortune qu'il se sauve ; et autant que mon devoir me donne de corde [9], je l'emploie à sa conservation. Fut-ce pas Atticus, lequel, se tenant au juste parti, et au parti qui perdit, se sauva par sa modération, en cet universel naufrage du monde, parmi tant de mutations et diversités ? Aux hommes comme lui privés il [10] est plus aisé, et en telle sorte de besognes *, je treuve qu'on peut justement n'être pas ambitieux à s'ingérer et convier soi-même [11].

personne du roi, mais du royaume tout entier et de son intérêt, si légitime qu'il soit, je reste calme et mesuré dans mon dévouement. L'édit. 1588 porte *légitime* au lieu de *juste*. — 1. Un bien est grevé d'hypothèque quand un créancier se le réserve en tout ou en partie pour rentrer dans sa créance. La liberté de Montaigne est inaliénable : personne n'a de droits sur elle. — 2. La justice ne peut jamais exiger d'un citoyen qu'il aille jusqu'à la colère et la haine. — 3. Qu'il use de la passion celui qui ne peut user de la raison. (CICÉRON, *Tusculanes*, IV, 25.) — 4. *Et équitables* et plus loin *équables et* sont des additions de 1595. — 5. Quelle était cette vieille et de quel conte s'agit-il ? On l'ignore, mais l'allusion est claire. Par les temps de guerres civiles, on ne sait jamais si le dragon, même terrassé, ne reprendra pas le dessus, et les habiles, à tout hasard, s'assurent ses bonnes grâces. — 6. La plaisanterie est de Rabelais : « Je le maintiens jusques au feu *exclusive*. » (*Pantagruel*, Prologue du livre II.) — 7. Que mon château s'abîme dans un gouffre. — 8. *Besoin et s'il ne sert*, éd. 1588. — 9. Il se représente une chèvre, par exemple, attachée au piquet. Elle paît dans un cercle dont sa corde est le rayon. De même, dans les limites du devoir, Montaigne travaillera à sauver son château. — 10. Gramm., 27. — 11. Il est légitime de ne pas montrer un empres-

De se tenir chancelant et métis[1], de tenir son affection immobile et sans inclination aux troubles de son pays et en une division publique, je ne le treuve ni beau ni honnête. *Ea non media, sed nulla via est, velut eventum exspectantium, quo fortunae sua consilia applicent*[2]. Cela peut être permis envers les affaires du voisin, et Gélon, tyran de Syracuse, suspendit ainsi son inclination en la guerre des Barbares contre les Grecs, tenant une ambassade à Delphes avec des présents, pour être en échauguette[3] à voir de quel côté tomberait la fortune et prendre l'occasion à point * pour le[4] concilier * au victorieux. Ce serait une espèce de trahison de le faire aux propres et domestiques[5] affaires, auxquels nécessairement il faut prendre parti par application de dessein : mais de ne s'embesogner * point, à homme qui n'a ni charge ni commandement exprès qui le presse *, je le treuve plus excusable (et si ne pratique pour moi cette excuse) qu'aux guerres étrangères, desquelles pourtant, selon nos lois, ne s'empêche * qui ne veut[6]. Toutefois ceux encore qui s'y engagent tout à fait le peuvent avec tel ordre et attrempance[7] que l'orage devra couler par dessus leur tête sans offense *...

sement exagéré à se mêler de gaîté de cœur à des difficultés si graves. Beaucoup de gentilshommes, qu'on appelait avec mépris *casaniers* pour cette raison, s'enfermaient dans leurs châteaux pour n'avoir pas à prendre parti entre le roi et la Ligue. — 1. *Métis*, de sang mêlé, en parlant de l'enfant d'un blanc et d'une Indienne, par exemple, puis, qui est d'un parti et de l'autre. — 2. Ce n'est pas là suivre un chemin intermédiaire, c'est ne suivre aucun chemin, comme font ceux qui attendent l'événement afin de régler leurs décisions d'après la fortune. (Tite-Live, XXXII, 21). Cette citation et la suite, jusqu'à *prendre parti*, est une addition de 1595. — 3. *Échauguette*, guérite en bois posée sur un point élevé d'où une sentinelle fait le guet. — 4. *Le* et non pas *se*, parce que, dans la pensée de Montaigne, le sujet des infinitifs *être* en échauguette et *prendre* est *ambassade* et non *Gélon*. — 5. *Domestiques* signifie *intérieures*, par opposition aux *affaires du voisin*, c'est-à-dire aux guerres étrangères. — 6. Voici résumée la pensée de Montaigne : Dans une guerre civile il faut prendre parti. A la rigueur cependant, un simple citoyen pourra s'en dispenser : sa conduite sera plus excusable encore que celle de celui qui s'abstient de servir dans une guerre étrangère. Or, chacun sait que la loi ne l'oblige pas à participer à une guerre extérieure. Il est superflu de noter que ceci ne s'applique qu'aux gentilshommes. — 7. Modération. La question que discute ici Montaigne, beaucoup se la posèrent en même temps que lui, beaucoup la résolurent à la manière de la vieille dont il parle

Mais il ne faut pas appeler devoir, comme nous faisons tous les jours, une aigreur et une intestine âpreté qui naît de l'intérêt et passion privée ; ni courage, une conduite traîtresse et malicieuse. Ils[1] nomment zèle leur propension vers la malignité et violence : ce n'est pas la cause qui les échauffe[2], c'est leur intérêt ; ils attisent la guerre, non parce qu'elle est juste, mais parce que c'est guerre.

Rien n'empêche qu'on ne se puisse comporter commodément * entre des hommes qui se sont ennemis, et loyalement[3] : conduisez-vous y d'une sinon partout égale affection * (car elle peut souffrir différentes mesures), mais au moins tempérée, et qui ne vous engage tant à l'un qu'il puisse tout requérir de vous ; et vous contentez aussi d'une moyenne mesure de leur grâce et de couler en eau trouble, sans y vouloir pêcher. L'autre manière, de s'offrir de toute sa force à ceux-là et à ceux-ci, tient encore moins de la prudence que de la conscience[4]. Celui envers qui vous en trahissez un, duquel vous êtes pareillement bien venu, sait-il pas que de soi vous en faites autant à son tour? Il vous tient pour un méchant homme ; cependant * il vous oit, et tire de vous[5], et fait ses affaires de votre déloyauté : car les hommes doubles sont utiles en ce qu'ils apportent ; mais il se faut garder qu'ils n'emportent que le moins qu'on peut.

Je ne dis rien à l'un que je ne puisse dire à l'autre, à son heure, l'accent seulement un peu changé ; et ne rap-

plus haut ou du « sage » de La Fontaine, en criant : Vive le Roi ! Vive la Ligue ! et il y eut pour plusieurs, à la fin des troubles, des règlements de comptes difficiles. Du Vair, dans le livre III de la *Constance*, pense que la nécessité le justifiait, lui, conseiller au Parlement, d'avoir rendu la justice au nom de la Ligue en dépit des ordres du roi. Bodin envisage le problème d'une façon théorique : il se borne à approuver la loi de Solon rapportée par Aulu-Gelle qui contraint les citoyens à prendre parti dans les troubles civils et leur interdit l'abstention. Juste Lipse, dans ses *Politiques* parus en 1589, estime que les grands seuls, les hommes en charge sont tenus de se prononcer, que les petits ont le droit d'attendre, sans s'y mêler, la fin du conflit. Enfin Charron (*Sagesse*, IV, 40), qui imite toujours quelqu'un, s'en tient à la solution de Lipse. —— 1. Gramm., 28. — 2. *Embesogne*, éd. 1588. —— 3. Qui sont ennémis les uns pour les autres. *Loyalement* est coordonné à *commodément*. Gramm., 124, 6°. —— 4. Se montrer aux deux partis avec une attitude vigoureusement tranchée et sans ménagements est conseillé par la prudence, mais impérieusement ordonné par la conscience. Voir page 276, ligne 2. — 5. Il tire parti de vous.

porte que les choses ou indifférentes, ou connues, ou qui servent en commun[1]. Il n'y a point d'utilité pour laquelle je me permette de leur mentir. Ce qui a été fié* à mon silence, je le cèle religieusement*; mais je prends à céler le moins que je puis[2] : c'est une importune garde du[3] secret des princes, à qui n'en a que faire. Je présente volontiers ce marché : qu'ils me fient* peu, mais qu'ils se fient hardiment de ce que je leur apporte. J'en ai toujours plus su que je n'ai voulu. Un parler[4] ouvert ouvre un autre parler, et le tire hors, comme fait le vin et l'amour. Philippides répondit sagement, à mon gré, au roi Lysimachus[5], qui lui disait : « Que veux-tu que je te communique de mes biens? » — « Ce que tu voudras, pourvu que ce ne soit de tes secrets. » Je vois que chacun se mutine* si on lui cache le fond des affaires auxquels[6] on l'emploie et si on lui en a dérobé quelque arrière-sens; pour moi, je suis content qu'on ne m'en die non[7] plus qu'on veut que j'en mette en besogne*; et ne désire pas que ma science outrepasse et contraigne ma parole. Si je dois servir d'instrument de tromperie, que ce soit au moins sauve ma conscience[8]; je ne veux être tenu serviteur ni si affectionné, ni si loyal, qu'on me treuve bon à trahir personne : qui est infidèle à soi-même l'est excusablement à son maître. Mais ce sont[9] princes, qui n'acceptent pas les hommes à moitié, et méprisent[10] les services limités et conditionnés. Il n'y a remède : je leur dis franchement mes bornes; car esclave, je ne le dois être que de la raison : encore n'en puis-je bien venir à bout. Et eux[11] aussi ont tort d'exiger d'un homme libre telle sujétion à leur service et telle obligation* que de[12] celui qu'ils ont fait et acheté, ou duquel la fortune tient particulièrement et expressément à la leur. Les lois m'ont ôté de grand peine : elles m'ont choisi parti et donné un maître; toute autre supériorité et obligation* doit être relative à

1. A tout le monde. — 2. Je reçois pour les garder secrètes le moins de confidences possible. — 3. Gramm., 55. — 4. *Un parler... et l'amour*, add. de 1595. — 5. Lieutenant d'Alexandre, qui régna sur la Thrace, puis sur la Macédoine. — 6. Gramm., 1. — 7. Gramm., 113. — 8. C'est le rôle d'Abner dans *Athalie*, mais il ne le choisit pas Joad le lui impose. — 9. Mais les princes auxquels je songe n'acceptent pas. — 10. Prisent peu, font peu de cas de... — 11. *Et eux... à la leur*, add. de 1595. — 12. Gramm., 55.

celle-là, et retranchée [1]. Si n'est-ce pas à dire, quand mon affection me porterait autrement, qu'incontinent j'y portasse la main [2]: la volonté et les désirs se font loi eux-mêmes; les actions ont à la recevoir de l'ordonnance publique. (Chap. I.)

XXXV

Du repentir.

Montaigne se peint tel qu'il est, avec ses variations, ses contradictions, ses faiblesses (p. 281). [Il avoue qu'il s'accommode de ce qu'il est, de ce qu'il vaut, et qu'il ignore le repentir. Ce dernier suit le « vice véritablement vice ». De même la satisfaction de soi-même accompagne la vraie bonté.] Encore faut-il qu'on exerce les mêmes vertus chez soi qu'en public, dans une vie modeste et retirée que dans une existence brillante et en vue (p. 284). [Il est difficile de changer sa nature. Montaigne peut bien regretter d'être fragile et imparfait comme il l'est; il ne peut pas s'en repentir : « le repentir ne touche pas proprement les choses qui ne sont pas de notre force. » Surtout il a horreur de « cet accidental repentir que l'âge apporte » et qui n'est qu'une suite de l'impuissance de mal faire[3].]

Montaigne se dépeint avec une entière sincérité.

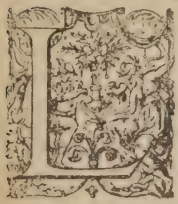

Essais, 1595.

Es autres forment l'homme : je le récite*, et en représente un particulier, bien mal formé, et lequel [4] si j'avais à façonner de nouveau je ferais vraiment bien autre qu'il n'est : méshui *, c'est fait. Or, les traits de ma peinture ne se fourvoient point, quoiqu'ils se changent et diversifient : le monde n'est qu'une branloire * perenne [5] ; toutes choses y branlent * sans cesse, la terre, les rochers du Caucase,

1. Doit être dépendante de celle-là et bornée à celle-là. *Retrancher* a le même sens dans cette phrase de Molière : « Je retranche mon chagrin aux appréhensions du blâme qu'on pourra me donner. » (*Avare*, I, 1.) — 2. Cela ne veut pas dire que, au cas où j'aurais des préférences personnelles, je les laisserais diriger ma conduite et mes actes. Pour *portasse*, Gramm., 110. — 3. Ce chapitre semble avoir été écrit vers 1586. — 4. Gramm., 68. — 5. Perpétuel, qui ne s'arrête pas (lat. *perennis*.)

les pyramides d'Égypte, et du branle * publique et du leur [1] ; la constance même n'est autre chose qu'un branle plus languissant. Je ne puis assurer mon objet [2] ; il va trouble et chancelant, d'une ivresse naturelle ; je le prends en ce point *, comme il est en l'instant que [3] je m'amuse * à lui ; je ne peins pas l'être, je peins le passage ; non un passage d'âge en autre, ou comme dit le peuple, de sept en sept ans [4], mais de jour en jour, de minute en minute : il faut accommoder mon histoire à l'heure ; je pourrai tantôt * changer non de fortune * seulement, mais aussi d'intention. C'est un contrerôle * de divers et muables accidents * et d'imaginations * irrésolues, et, quand il y échet [5], contraires ; soit que je sois autre moi-même, soit que je saisisse les sujets par autres circonstances et considérations : tant y a que je me contredis bien à l'aventure *, mais la vérité, comme disait Demades [6], je ne la contredis point. Si mon âme pouvait prendre pied, je ne m'essaierais pas, je me résoudrais [7] : elle est toujours en apprentissage et en épreuve.

Je propose * une vie basse et sans lustre : c'est tout un [8] ; on attache aussi bien toute la philosophie morale à une vie populaire * et privée qu'à une vie de plus riche étoffe : chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition. Les auteurs [9] se communiquent au peuple par quelque marque spéciale et étrangère ; moi, le premier, par mon être universel [10], comme Michel de Montaigne,

1. Du mouvement qui emporte tout le reste et de celui qui leur est propre. La deuxième partie de l'expression n'est pas d'une explication facile : Montaigne entend peut-être le mouvement de lente dégradation, de continuelle transformation qui se produit dans chacune des choses créées. — 2. L'objet que je suis, puisque je suis à moi-même la matière de mon étude. — 3. Gramm., 69. — 4. On croyait communément que tous les éléments de l'organisme s'étaient, au bout de sept ans, entièrement renouvelés. Le moi que décrit Montaigne, ce n'est pas de sept en sept ans, mais d'un instant à l'autre qu'il se transforme. — 5. Gramm., 78. — 6. Démade disait (Plutarque, *Vie de Démosthène*) qu'il s'était assez souvent contredit, mais jamais le bien public. De même Montaigne peut se contredire sans cesser d'être d'accord avec la vérité. C'est que la vérité n'est pas une : elle varie avec le moi qui observe et le moi qui est observé. — 7. Je ne passerais pas mon temps à me tâter, à m'éprouver ; je fixerais l'idée que je me fais de moi. — 8. C'est la même chose, c'est-à-dire : peu importe. — 9. *Les auteurs... pas à soi*, add. de 1595. — 10. Je suis le premier qui se présente au public en son entier et non par telle ou telle particularité étrangère à sa nature intime.

non comme grammairien, ou poète ou jurisconsulte. Si le monde se plaint de quoi[1] je parle trop de moi, je me plains de quoi il ne pense seulement * pas à soi. Mais est-ce raison * que, si particulier en usage[2], je prétende me rendre public en connaissance? Est-il aussi raison que je produise * au monde, où la façon et l'art ont tant de crédit et de commandement, des effets * de nature[3] et crus et simples, et d'une nature encore bien faiblette? Est-ce pas faire une muraille sans pierre, ou chose semblable, que de bâtir des livres sans science[4]? Les fantaisies de la musique sont conduites par art; les miennes, par sort[5]. Au moins j'ai ceci selon la discipline *, que jamais homme ne traita sujet qu'il entendît * ne[6] connût mieux que je fais * celui que j'ai entrepris; et qu'en celui-là je suis le plus savant homme qui vive; secondement, que jamais aucun ne pénétra[7] en sa matière plus avant, ni en éplucha plus distinctement les membres * et suites *, et n'arriva plus exactement et plus pleinement à la fin qu'il s'était proposée à sa besogne. Pour la parfaire, je n'ai besoin d'y apporter que la fidélité: celle-là y est, la plus sincère et pure qui se treuve. Je dis vrai, non pas tout mon saoul, mais autant que je l'ose dire, et l'ose un peu plus en vieillissant[8]; car il semble que la coutume concède à cet âge plus de liberté de bavasser[9], et d'indiscrétion * à parler de soi. Il ne peut advenir ici ce que je vois advenir souvent, que l'artisan et sa besogne se contrarient: Un homme[10] de si honnête * conversation a-il fait un si sot écrit? Ou des écrits si savants sont-ils partis d'un homme de si faible conversation? Qui[11] a un en-

1. Gramm., 122. — 2. Que moi, qui me livre si peu dans le commerce quotidien de la vie, je me communique à tout le monde pour me faire connaître. — 3. *Nature* s'oppose à *art*, qui précède. Le monde ne fait cas que de l'*art*, et ce que je lui offre est l'œuvre de la *nature*. — 4. Par bonheur, Montaigne, différent en cela de ses contemporains, a fait comme s'il ne le croyait pas. — 5. Par hasard. *Par fortune*, éd. 1588. — 6. Gramm., 117. — 7. *Ne pénétra... suites et*, add. de 1595. — 8. Rien de plus exact. C'est dans le troisième livre et dans les additions de 1595 que se trouvent les confidences les plus intimes et parfois les plus risquées. — 9. Bavarder. Dans l'ancienne langue, on employait *baver* avec le même sens que ses deux dérivés *bavasser* et *bacarder*. — 10. Cette phrase et la suivante sont un échantillon des réflexions que fait le public sur *l'artisan et sa besogne*. — 11. Gramm., 62. *Qui a un entretien... ignorer même*, add. de 1595.

tretien commun et ses écrits rares, c'est à dire[1] que sa capacité est en lieu d'où il l'emprunte, et non en lui. Un personnage savant n'est pas savant par tout ; mais le suffisant* est par tout suffisant, et à ignorer même : ici nous allons conformément[2] et tout d'un train, mon livre et moi. Ailleurs, on peut recommander et accuser l'ouvrage à part de l'ouvrier ; ici, non : qui touche l'un, touche l'autre. Celui qui en jugera sans le connaître se fera plus de tort qu'à moi : celui qui l'aura connu m'a du tout* satisfait[3].....

Être et paraître.

C'est une vie exquise, celle qui se maintient en ordre jusques en son privé*. Chacun peut avoir part au batelage* et représenter un honnête personnage en l'échafaud* ; mais au dedans et en sa poitrine, où tout nous est loisible, où tout est caché, d'y être réglé, c'est le point*. Le voisin degré, c'est de l'être en sa maison, en ses actions ordinaires[4], desquelles nous n'avons à rendre raison* à personne, où il n'y a point d'étude, point d'artifice... Tel a été miraculeux au monde, auquel sa femme et son valet n'ont rien vu seulement de remarquable[5]. Peu d'hommes ont été admirés par leurs domestiques* ; nul[6] a été prophète non seulement en sa maison, mais en son pays, dit l'expérience des histoires*. De même aux choses de néant, et en ce bas exemple[7] se voit l'image des grands. En mon climat[8] de Gascogne on tient pour drôlerie de me voir imprimé. D'autant que[9] la connaissance qu'on prend de moi s'éloigne de mon gîte, j'en vaux d'autant mieux. J'achète les imprimeurs en Guyenne, ailleurs ils m'achètent. Sur cet accident* se fondent ceux qui se cachent vivants et

1. Cela veut dire que... — 2. D'une façon semblable, d'une allure pareille. — 3. Montaigne a dit à plusieurs reprises que son but n'était pas d'instruire son lecteur, mais de se faire connaître. — 4. *Et privées*, éd. 1588. — 5. On dit en proverbe : Personne n'est un héros pour son valet de chambre. — 6. Gramm., 75. — 7. Ce « bas exemple » qu'on trouve en ma personne peut donner une idée des exemples plus relevés. — 8. *Climat*, espace compris entre deux cercles parallèles à l'équateur; ici, région, pays. « J'ose dire, Seigneur, que par tous les climats Ne sont pas bien reçus toutes sortes d'États. » (Corneille, *Cinna*, II, 1.) *En mon climat... et vil*, add. de 1595. — 9. Gramm., 111.

présents pour se mettre en crédit trépassés et absents. J'aime mieux en avoir moins[1], et ne me jette au monde que pour la part que j'en tire : au partir de là[2] je l'en quitte*. Le peuple reconvoie* celui-là, d'un acte public, avec étonnement* jusqu'à sa porte : il laisse avec sa robe ce rôle. Il en retombe d'autant plus bas qu'il s'était plus haut monté ; au dedans, chez lui, tout est tumultuaire[3] et vil.

Quand le règlement[4] s'y trouverait, il faut un jugement vif et bien trié pour l'apercevoir* en ces actions basses et privées : joint* que l'ordre est une vertu morne et sombre*. Gagner une brèche, conduire une ambassade, régir un peuple, ce sont actions éclatantes : tancer, rire, vendre, payer, aimer, haïr et converser* avec les siens et avec soi-même doucement et justement, ne relâcher[5] point, ne se démentir point, c'est chose plus rare, plus difficile, et moins remarquable. Les vies retirées[6] soutiennent par là, quoi qu'on die, des devoirs autant ou plus âpres et tendus que ne font* les autres vies ; et[7] les privés*, dit Aristote, servent la vertu plus difficilement et hautement que ne font* ceux qui sont en magistrat* : nous nous préparons aux occasions éminentes plus par gloire que par conscience. La plus courte[8] façon d'arriver à la gloire, ce serait faire pour la conscience ce que nous faisons pour la gloire, et la vertu d'Alexandre me semble représenter assez[9] moins de vigueur en son théâtre que ne fait* celle de Socrate en cette exercitation* basse et obscure. Je conçois aisément Socrate en la place d'Alexandre ; Alexandre en celle[10] de Socrate, je ne puis. Qui[11] demandera à celui-là ce qu'il sait faire, il répondra : « Subju-

1. Avoir moins de crédit, et je ne me livre au public que pour le profit que j'en tire, car celui qu'on a après sa mort, on n'en jouit pas. — 2. A partir de cela, une fois cela... — 3. Plein de trouble et de désordre. — 4. Pour retrouver l'enchaînement des idées, il faut faire abstraction de l'addition qui précède. *Règlement* est annoncé au début du paragraphe *Etre et paraître* par *d'y être réglé*. En somme, Montaigne revient sur une des idées du paragraphe précédent, à savoir qu'une vie privée et obscure peut être digne de l'attention du philosophe et riche en enseignements. — 5. Ne pas se relâcher, ne pas se laisser aller. — 6. *Et privées*, éd. 1588. — 7. *Et les privés... en magistrat*, add. de 1595. — 8. *La plus courte... faisons pour la gloire*, add. de 1595. — 9. Gramm., 111. — 10 *Au rôle de*, éd. 1588. — 11. Gramm., 62.

guer le monde » ; qui le demandera à cettui-ci, il dira[1] : « Mener l'humaine vie conformément à sa naturelle condition » : science bien plus générale, plus pesante * et plus légitime.

Le prix de l'âme ne consiste pas à aller haut, mais ordonnément ; sa grandeur ne s'exerce pas en la grandeur, c'est en la médiocrité.

(Chap. II.)

XXXVI

De trois commerces.

[On ne doit pas s'enfermer dans une seule forme d'activité. « Les plus belles âmes sont celles qui ont le plus de variété et de souplesse. » Pour Montaigne, « son plus laborieux et principal étude, c'est s'étudier soi ». Avec cet esprit rêveur et méditatif, il trouve peu son compte à la fréquentation des hommes. C'est là cependant un des trois « commerces » qui peuvent donner de l'agrément à la vie. Il compte aussi celui des « belles et honnêtes femmes », auxquelles il demande, en passant, d'avoir de la grâce sans pédantisme.] Il loue en troisième lieu celui des livres[2].

Montaigne et les livres.

Essais, 1588.

Celui des livres, qui est le troisième, est bien plus sûr et plus à nous: Il a pour sa part la constance * et facilité de son service *. Celui-ci côtoie tout mon cours [3], et m'assiste partout; il me console en la vieillesse et en la solitude ; il me décharge du poids d'une oisiveté ennuyeuse et me défait à toute heure des compagnies qui me fâchent ; il émousse les pointures * de la douleur, si elle n'est du tout * extrême et maîtresse. Pour me distraire * d'une imagination * importune, il n'est que de recourir aux livres ; ils me

1. *Il dira qu'il sait conduire*, éd. 1588. — 2. Chapitre écrit vers 1586. — 3. Il m'accompagne dans tout le cours de ma vie.

détournent facilement à eux et me la dérobent : et si[1] ne se mutinent * point, pour voir que je ne les recherche qu'au défaut de ces autres commodités, plus réelles, vives et naturelles ; ils me reçoivent toujours de même visage. Il a bel * aller à pied, dit-on, qui mène son cheval par la bride[2]... Le malade n'est pas à plaindre, qui a la guérison en sa manche[3]. En l'expérience et usage de cette sentence, qui est très véritable, consiste tout le fruit que je tire des livres : je ne m'en sers en effet quasi non[4] plus que ceux qui ne les connaissent point ; j'en jouis, comme les avaricieux des trésors, pour[5] savoir que j'en jouirai quand il me plaira : mon âme se rassasie et contente de ce droit de possession. Je ne voyage sans livres ni en paix, ni en guerre : toutefois il se passera plusieurs jours, et des mois, sans que je les emploie ; ce sera tantôt *, dis-je, ou demain, ou quand il me plaira : le temps court et s'en va cependant *, sans me blesser ; car il ne se peut dire combien je me repose et séjourne * en cette considération qu'ils sont à mon côté pour me donner du plaisir à mon heure, et à[6] reconnaître combien ils portent de secours à ma vie. C'est la meilleure munition[7] que j'aie trouvé à cet humain voyage, et plains extrêmement les hommes d'entendement qui l'ont à dire *. J'accepte plutôt toute autre sorte d'amusement, pour léger qu'il soit, d'autant que cettui-ci[8] ne me peut faillir.

Chez moi, je me détourne un peu plus souvent[9] à ma librairie *, d'où, tout d'une main *, je commande à mon ménage *. Je suis sur l'entrée, et vois sous moi mon jardin, ma basse-cour, ma cour, et dans la plupart des membres * de ma maison. Là je feuillette à cette heure un livre, à

1. Gramm., 121. — 2. Parce qu'il l'enfourchera dès qu'il sera las de marcher. De même Montaigne va son chemin dans la vie, sachant qu'il n'a qu'à allonger la main pour trouver dans ses livres un plaisir et un réconfort. — 3. A sa disposition. Le repli de la manche sur l'avant-bras servait à loger des papiers ou d'autres menus objets usuels. — 4. Gramm., 113. — 5. Gramm., 120. — 6. *Et à reconnaître* est coordonné à *en cette considération*. Gramm., 125. — 7. *Munition* (lat. *munire*) signifie ce dont on est pourvu ; ici provisions, viatique. — 8. *Celui-ci*, le plaisir de la lecture. Cette dernière pensée, un peu raffinée et subtile, devient très claire si on la rattache à la phrase *Je ne voyage... quand il me plaira*. — 9. Un peu plus souvent que je n'ai recours à mes livres en voyage et en guerre.

celle heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces décousues. Tantôt je rêve ; tantôt j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes[1] que voici. Elle est au troisième étage d'une tour ; le premier, c'est ma chapelle ; le second, une chambre et sa suite *, où je me couche souvent, pour être seul ; au-dessus, elle a une grande garde-robe. C'était, au temps passé, le lieu plus [2] inutile de ma maison. Je passe là et la plupart des jours de ma vie, et la plupart des heures du jour : je n'y suis jamais la nuit. A sa suite est un cabinet assez poli *, capable à [3] recevoir du feu pour l'hiver, très plaisamment * percé : et si je ne craignais non [4] plus le soin * que la dépense (le soin qui me chasse de toute besogne), j'y pourrais facilement coudre, à chaque côté, une galerie de cent pas de long et douze de large, à [3] plain pied, ayant trouvé tous les murs montés, pour autre [5] usage, à la hauteur qu'il me faut. Tout lieu retiré requiert un promenoir ; mes pensées dorment si je les assis [6] ; mon esprit ne va pas, seul [7], comme si les jambes l'agitent ; ceux qui étudient sans livre en sont tous là. La figure * en est ronde et n'a de plat que ce qu'il faut à ma table et à mon siège, et vient m'offrant, en se courbant, d'une vue, tous mes livres, rangés sur des pupitres à cinq degrés tout à l'environ. Elle a trois vues de riche et libre prospect *, et seize pas de vide en diamètre. En hiver, j'y suis moins continuellement ; car ma maison est juchée sur un tertre, comme dit son nom, et n'a point de pièce plus éventée que celle-ci, qui me plaît d'être un peu pénible [8] et à l'écart, tant pour le fruit de l'exercice que pour reculer de moi la presse *. C'est là mon siège : j'essaye à m'en rendre la domination pure, et à soustraire ce seul coin à la communauté et conjugale et filiale et civile ; partout ailleurs je n'ai qu'une autorité verbale, en essence confuse [9]. Misé-

1. Mes rêveries, que voici. Toute la fin de l'alinéa, jusqu'à *Si quelqu'un me dit*, est une addition de 1595. — 2. Gramm., 17, 7°. — 3. Gramm., 120, *A*, 8°. — 4. Gramm., 113. — 5. Gramm., 20, 3°. — 6. Gramm., 78. — 7. Comprenez : *ne va pas, seul*, comme quand les jambes vont avec lui. — 8. Dont l'accès est difficile, coûte un peu de peine. — 9. Les éditions de Montaigne portent une virgule après *essence;* mais, avec ou sans virgule, il semble bien que *confuse* ne s'accorde pas avec *essence*. Il faut comprendre : une autorité essentiellement, véritablement flottante et vague.

rable à mon gré, qui n'a chez soi où être à soi, où se faire particulièrement la cour [1], où se cacher ! L'ambition paye bien [2] ses gens, de les tenir toujours en montre, comme la statue d'un marché ! *magna servitus est magna fortuna* [3] : ils n'ont pas seulement * leur retrait * pour retraite. Je n'ai rien jugé de si rude en l'austérité de vie que nos religieux affectent *, que ce que [4] je vois, en quelqu'une de leurs compagnies, avoir pour règle une perpétuelle société * de lieu et assistance nombreuse entre eux, en quelque action que ce soit ; et treuve aucunement plus supportable d'être toujours seul, que ne le pouvoir jamais être.

Si quelqu'un me dit que c'est avilir les Muses de s'en servir seulement de jouet et de passe-temps, il ne sait pas, comme moi, combien vaut le plaisir, le jeu et le passe-temps : à peine que [5] je ne die toute autre fin être [6] ridicule. Je vis du jour à la journée, et, parlant en révérence *, ne vis que pour moi ; mes desseins se terminent [7] là. J'étudiai jeune pour l'ostentation ; depuis, un peu pour m'assagir ; à cette heure pour m'ébattre, jamais pour le quêt *. Une humeur vaine et dépensière que j'avais après cette sorte de meuble [8], non pour en pourvoir seulement mon besoin, mais, de trois pas au delà, pour m'en tapisser et parer, je l'ai piéça * abandonnée.

Les livres ont beaucoup de qualités agréables à ceux qui les savent choisir, mais aucun bien [9] sans peine : c'est un plaisir qui n'est pas net et pur, non plus [10] que les autres. Il a ses incommodités, et bien pesantes * : l'âme s'y exerce, mais le corps, duquel je n'ai non plus oublié le soin, demeure cependant * sans action, s'atterre * et s'attriste. Je ne sache excès plus dommageable pour moi, ni plus à éviter en cette déclinaison * d'âge.

(Chap. III.)

1. Comme ce joli mot dit bien le prix que Montaigne attache à son moi ! Il a un endroit où il est vraiment roi, où il se rend à lui-même des devoirs assidus. — 2. Ironique. — 3. C'est une grande servitude qu'une grande fortune. (SÉNÈQUE, *Consolation à Polybe*, 26.) — 4. Gramm., 51. — 5. Gramm., 122. — 6. Gramm., 102. — 7. Ont là leur terme, ne visent pas plus loin. — 8. Il s'agit des livres, dans lesquels il ne voyait d'abord qu'un moyen de meubler sa tour, d'en tapisser les murs. — 9. Phrase elliptique formant parenthèse : mais il n'est aucun bien sans peine. — 10 Gramm., 113.

XXXVII

De la diversion.

[Rien ne peut consoler les hommes de leurs chagrins, rien ne peut leur faire accepter la mort, les faire renoncer à leurs passions, si on ne détourne ailleurs leur pensée. La chose est du reste possible :] notre âme se prend moins aux choses qu'aux apparences, à l'essentiel qu'aux détails.

Les choses nous touchent moins que leurs apparences.

EU de chose nous divertit * et détourne [1], car peu de chose nous tient. Nous ne regardons guère les sujets * en gros et seuls ; ce sont des circonstances ou des images menues et superficielles qui nous frappent, et des vaines écorces qui rejaillissent des sujets * :

Essais, 1595.

Folliculos ut nunc teretes aestate cicadae
Linquunt [2].

Plutarque même regrette sa fille par des singeries [3] de son enfance. Le souvenir d'un adieu, d'une action, d'une grâce particulière, d'une recommandation dernière nous afflige (la robe de César [4] troubla toute Rome, ce que sa

1. Voir dans les *Pensées* de Pascal un important morceau intitulé *Divertissement :* il a une bien autre portée que le présent essai de Montaigne et il est conçu dans un esprit tout différent. Montaigne voit dans le *divertissement* un argument de plus en faveur de son scepticisme. Pascal y trouve un argument contre l'incurable légèreté de l'homme en face du problème terrible de l'au-delà. —— 2. Comme ces membranes légères dont se dépouillent les cigales en été. (Lucrèce, V, 801.) Le mot *écorce* qui précède est un rappel de la théorie épicurienne de la sensation d'après laquelle les objets émettent des particules d'eux-mêmes que recueillent les organes des sens. —— 3. Voir p. 147. —— 4. Lorsqu'Antoine la présenta au peuple. Cette phrase forme parenthèse et le mot *le son*, qui suit, est un dernier sujet du verbe *afflige*.

mort n'avait pas fait), le son même des noms qui nous tintouine[1] aux oreilles : Mon pauvre maître ! ou : Mon grand ami ! Hélas, mon cher père ! ou : Ma bonne fille ! Quand ces redites me pincent et que j'y regarde de près, je trouve que c'est une plainte grammairienne * et voyelle *. Le mot et le ton[2] me blessent, comme les exclamations des prêcheurs * émeuvent leur auditoire souvent plus que ne font * leurs raisons, et comme nous frappe la voix piteuse * d'une bête qu'on tue pour notre service, sans que je pèse ou pénètre cependant * la vraie essence et massive[3] de mon sujet *.

His se stimulis dolor ipse lacessit[4].

Ce sont les fondements de notre deuil.

L'opiniâtreté de mes pierres[5] m'a parfois jeté si avant en la mort que c'eût été folie d'espérer l'éviter, voire * désirer[6]. Me trouvant là, je considérais par combien légères causes et objets l'imagination nourrissait * en moi le regret de la vie, de quels atomes se bâtissait en mon âme le poids et la difficulté de ce délogement, à combien frivoles pensées nous donnions place en un si grand affaire[7] : un chien, un cheval, un livre, un verre et quoi non[8] ? tenaient compte * en ma perte ; aux autres, leurs ambitieuses espérances, leur bourse, leur science, non moins sottement à mon gré. Je vois nonchalamment * la mort, quand je la vois universellement *, comme fin de la vie. Je la gourmande * en bloc ; par le menu, elle me pille[9] : les larmes d'un laquais, la dispensation de ma déferre[10], l'attouchement d'une main connue, une consolation commune me déconsole et m'attendrit. Ainsi nous troublent l'âme les plaintes des fables ; et les regrets de Didon et d'Ariadne passionnent ceux mêmes qui ne les

1. Bourdonne confusément. Le mot *tintouin* désigne primitivement la sensation imaginaire d'un bruit analogue à celui d'une cloche qui tinte. — 2. Ce n'est que le mot et le ton qui me blessent..., sans que je pèse... Toute la partie de phrase intermédiaire forme parenthèse. — 3. Gramm., 124, 1°. — 4. C'est ainsi que la douleur s'aiguillonne elle-même et s'irrite. (Lucrèce, II, 42.) — 5. De sa gravelle. — 6. Désirer l'éviter. Quand je me trouvais en cet état... — 7. Gramm., 1. — 8. Gramm., 74. — 9. *Piller* (italien *pigliare*, prendre), se dit du chien qui se jette sur le gibier. — 10. La répartition de mes hardes, de ma défroque

croient point, en Virgile et en Catulle... Et nulle sagesse ne va si avant de concevoir la cause d'une tristesse si vive et entière par jugement qu'elle ne souffre accession[1] par la présence, quand les yeux et les oreilles y ont leur part, parties qui ne peuvent être agitées que par vains accidents*. (Chap. IV.)

XXXVIII

Sur des vers de Virgile.

[A propos de quelques vers de Virgile, Montaigne montre combien l'art des grands écrivains ajoute à la beauté des mots.] Il formule à ce propos son jugement sur la langue française (p. 292) et sur son propre livre (p. 294)

Sur la langue française.

Le maniement[2] et emploite* des beaux esprits donne prix à la langue; non pas l'innovant[3] tant comme la remplissant de plus vigoureux et divers services*, l'éti-

1. Au point que la présence de l'objet qui cause cette tristesse ne lui fasse subir aucune augmentation, aucune aggravation. — 2. Le fait que les grands esprits manient et emploient la langue lui donne du prix. — 3. Ils n'enrichissent pas la langue en y introduisant des mots nouveaux, mais en étendant et renouvelant l'usage de ceux qu'elle possède. Ici Montaigne voit plus juste que ses contemporains. Malgré les réserves qui suivent, il semble bien se rendre compte que la richesse d'une langue n'est pas nécessairement proportionnée au nombre de ses mots. Les autres, excepté peut-être Henri Estienne, se plaignent de manquer de mots pour rivaliser avec les anciens, alors que le style surtout leur fait défaut. Dans son *Illustration de la langue française*, du Bellay part de cette constatation que le français est pauvre. Ronsard en est tellement convaincu qu'il écrit : « Je te conseille d'user indifféremment de tous les dialectes », c'est-à-dire de mots picards, wallons, gascons, etc.; et même : « Je te veux bien encourager de prendre la sage hardiesse d'inventer des vocables nouveaux. » (*Préface de la Franciade.*) Voir Ch.-M des Granges, *Histoire de la Littérature française*, p. 202. Estienne Pasquier affirme que « notre langue ne fut jamais nécessiteuse » (*Lettres*, I, 2), mais il ne semble pas en être bien persuadé, car ailleurs (II, 12) il conseille de prendre des mots de toutes mains, dans les langues anciennes et dans les patois.

rant et ployant. Ils n'y apportent point des mots, mais ils enrichissent les leurs, appesantissent[1] et enfoncent leur signification et leur usage, lui apprennent des mouvements inaccoutumés, mais prudemment et ingénieusement.

Et combien peu cela soit[2] donné à tous, il se voit par tant d'écrivains français de ce siècle : ils sont assez hardis et dédaigneux pour ne suivre pas la route commune ; mais faute * d'invention et de discrétion les perd ; il ne s'y voit qu'une misérable affectation d'étrangeté, des déguisements froids et absurdes[3], qui, au lieu d'élever, abattent la matière * : pourvu qu'ils se gorgiasent * en la nouvelleté *, il ne leur chaut * de l'efficace * ; pour saisir un nouveau mot, ils quittent l'ordinaire, souvent plus fort et plus nerveux.

En notre langage je treuve assez d'étoffe, mais un peu faute * de façon[4] : car il n'est rien qu'on ne fît[5] du jargon de nos chasses et de notre guerre, qui est un généreux terrain à emprunter[6] ; et les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et fortifient en les transplantant. Je le treuve suffisamment abondant, mais non pas maniant[7] et vigoureux suffisamment ; il succombe ordinairement à une puissante conception : si vous allez tendu[8], vous sentez souvent qu'il languit sous vous et fléchit, et qu'à son défaut le latin se présente au secours, et le grec à d'autres[9]. D'aucuns de ces mots que je viens de trier[10], nous en

1. Ils leur donnent plus de poids, plus d'énergie. — 2. Gramm., 94. — 3. Ce mot semble avoir ici le sens de *déplacé*, qu'il a souvent en latin. — 4. Ce ne sont pas les éléments qui manquent, c'est la mise en œuvre. — 5. Gramm., 110. — 6. Pour qu'on y fasse des emprunts. Cette idée a été reprise avec beaucoup de passion et de science par Henri Estienne. Ronsard de son côté écrit dans son *Abrégé d'Art poétique* : « Tu pratiqueras bien souvent les artisans de tous métiers, comme de marine, vénerie, fauconnerie, et principalement les artisans de fer, orfevres, fondeurs, maréchaux, minérailliers, et de là tireras maintes belles et vives comparaisons... » La Fontaine fournit un bon exemple des emprunts qu'on pouvait faire soit à la vieille langue, soit au vocabulaire de la vénerie et de la fauconnerie. — 7. Gramm., 104. — 8. Gramm , 10. — 9. Ceci prouve surtout que Montaigne et ses contemporains sont imbus des langues et des littératures anciennes au point de ne pouvoir se libérer de leur influence. — 10. Allusion aux expressions de certains vers de Virgile que Montaigne a commentés au début de son chapitre

apercevons * plus malaisément l'énergie, d'autant que l'usage et la fréquence nous en ont aucunement avili [1] et rendu vulgaire la grâce ; comme en notre commun *, il s'y rencontre des phrases excellentes, et des métaphores desquelles la beauté flétrit [2] de vieillesse, et la couleur s'est ternie par maniement trop ordinaire ; mais cela n'ôte rien du goût [3] à ceux qui ont bon nez, ni ne déroge [4] à la gloire de ces anciens auteurs qui, comme il est vraisemblable, mirent premièrement ces mots en ce lustre...

Personnalité du style de Montaigne.

Quand j'écris, je me passe bien de la compagnie et souvenance des livres, de peur qu'ils n'interrompent ma forme *, aussi que [5], à la vérité, les bons auteurs m'abattent par trop et rompent le courage : je fais volontiers * le tour de ce peintre, lequel, ayant misérablement représenté des coqs, défendait à ses garçons qu'ils ne laissassent venir en sa boutique aucun coq naturel ; et aurais [6] plutôt besoin, pour me donner un peu de lustre, de l'invention du musicien Antigenides qui, quand il avait à faire la [7] musique, mettait ordre que, devant ou après lui, son auditoire fût abreuvé de quelques autres mauvais chantres *. Mais je me puis plus malaisément défaire de Plutarque : il est si universel et si plein qu'à toutes occasions, et quelque sujet extravagant que vous ayez pris, il s'ingère à votre besogne et vous tend une main libérale et inépuisable de richesses et d'embellissements. Il m'en fait dépit * d'être si fort exposé au pillage [8] de ceux qui le hantent ; je ne le puis si peu raccointer * que je n'en tire cuisse ou aile.

Pour ce mien dessein [9], il me vient aussi à propos * d'écrire chez moi, en pays sauvage, où personne ne m'aide

1. *Avilir* (lat. *vilis*, qui a peu de prix) signifie ici *ôter de son prix* — 2. Gramm., 84. — 3. N'empêche pas de les sentir ceux... — 4. Cela ne porte pas atteinte à la gloire... « Dieu, en vous donnant ces biens, n'a jamais eu l'intention de *déroger* à ses droits. » (Bourdaloue.) — 5. Gramm., 122. — 6. *Et aurais... chantres*, addition de 1595. — 7. Gramm., 19. — 8. Je suis fâché d'être si exposé à la tentation de le piller, tentation à laquelle succombent tous ceux qui le hantent. — 9. D'écrire les *Essais*.

ni me relève [1], où je ne hante communément homme qui entende * le latin de son patenôtre [2], et de français un peu moins. Je l'eusse fait meilleur ailleurs, mais l'ouvrage eût été moins mien : et sa fin principale et perfection, c'est d'être exactement mien. Je corrigerais bien une erreur accidentale, de quoi je suis plein, ainsi que [3] je cours inadvertemment [4], mais les imperfections qui sont en moi ordinaires et constantes, ce serait trahison de les ôter. Quand on m'a dit, ou que moi-même me suis dit : « Tu es trop épais en figures; voilà un mot du cru de Gascogne [5] ; voilà une phrase dangereuse (je n'en refuis * aucune de celles qui s'usent * emmi * les rues françaises : ceux qui veulent combattre l'usage par la grammaire se moquent [6]) ; voilà un discours * ignorant ; voilà un discours paradoxe [7], en voilà un trop fol ; tu te joues [8] souvent ; on estimera que tu dies à droit * ce que tu dis à feinte. » — « Oui, fais-je ; mais je corrige les fautes d'inadvertance, non celles de coutume. Est-ce pas ainsi que je parle partout ? Me représenté-je pas vivement [9] ? Suffit : j'ai fait ce que j'ai voulu ; tout le monde me reconnaît en mon livre et mon livre en moi. »

Or [10] j'ai une condition singeresse et imitatrice : quand je me mêlais de faire des vers (et n'en fis jamais que des latins), ils accusaient évidemment le poète que je venais dernièrement de lire ; et de mes premiers *Essais*, aucuns puent [11] un peu l'étranger ; à Paris [12], je parle un langage

1. Il vaut mieux adopter le sens de *critiquer* et non celui qu'a le verbe *relever* dans cet autre passage de Montaigne : « Nous étions perdus si ce livre ne nous eût *relevés* du bourbier. » — 2. Gramm., 1. — 3. Gramm., 123. — 4. Sans faire attention. — 5. Il faut croire que Pasquier n'était ni le seul, ni le premier à lui faire cette critique, car l'édition de 1588 et par conséquent ce passage étaient imprimés quand il rencontra Pasquier aux États de Blois. (Voir p. 210, n. 11) — 6. Observation pénétrante que l'expérience a vérifiée. — 7 Paradoxal. — 8. *Tu te joues... à feinte*, add. de 1595. — 9. Au vif, d'une façon vivante. — 10. *Or* annonce le deuxième terme d'un raisonnement dont la conclusion manque, ou précède : la fin de mon livre était « d'être exactement mien » ; « or j'ai une condition singeresse et imitatrice » ; j'ai donc été bien inspiré d'écrire dans la solitude. — 11. Sentent l'étranger, à cause de l'abondance des imitations et des emprunts. De fait, les derniers essais sont aussi personnels de sujet et de ton que les premiers le sont peu. *Puer*, ou plutôt *puir*, est encore employé dans ce sens par Molière : « Il *put* étrangement son ancienneté. » (*Femmes savantes*, II, 7.) — 12. *A Paris...*, *Montaigne*, add. de 1595

aucunement autre qu'à Montaigne. Qui que[1] je regarde avec attention m'imprime facilement quelque chose du sien ; ce que je considère, je l'usurpe : une sotte contenance, une déplaisante grimace, une forme* de parler ridicule, les vices plus : d'autant[2] qu'ils me poignent*, ils s'accrochent à moi et ne s'en vont pas sans secouer.
(Chap. V.)

XXXIX

Des coches.

[A défaut de raisons vraies, les hommes se contentent des plus spécieuses pour expliquer les faits. Par exemple, Plutarque explique le mal de mer par un sentiment de peur, — à tort, dit Montaigne, qui, en dehors de toute appréhension, ne put jamais supporter « ni coche, ni litière, ni bateau ». Beaucoup de rois se sont ingéniés à se faire traîner en char avec des raffinements de luxe extraordinaires, comme s'il leur était glorieux d'emprunter du prestige à un appareil dont leurs sujets faisaient les frais. La libéralité, qu'ils pratiquent avec le bien d'autrui, ne leur est ni plus méritoire, ni plus honorable. Ce que les jeux offerts au peuple par les empereurs romains avaient de remarquable, c'était « l'invention et la nouveauté » du spectacle, non sa richesse, et, s'ils nous font crier au miracle, cela tient à notre ignorance.] Elle va si loin qu'on vient de découvrir un monde nouveau, dont nous ne soupçonnions même pas l'existence, monde merveilleux par sa richesse, par les naïves vertus de ses habitants, et qui méritait des conquérants plus humains (p. 297). [Montaigne raconte la mort du roi de Mexico, Guatimozin ; il loue la grandeur d'âme de ces « sauvages », leur civilisation, et fait mention, en terminant, de la chaise d'or sur laquelle on transportait le roi du Pérou[3].]

1. Gramm., 75. — 2. Gramm., 123. — 3. Ce chapitre, écrit postérieurement à 1584, est un des plus curieux des *Essais*. On y trouve, exprimé sous une forme plus oratoire encore que celle du chapitre *des Cannibales*, un sentiment d'humanité très rare à l'époque. On y trouve aussi un exemple typique de la façon dont Montaigne compose. Il a lu dans un certain Crinitus des détails sur les chars dont usèrent les empereurs romains. Il a trouvé dans Juste Lipse des renseignements sur le luxe de certaines fêtes offertes au peuple par d'autres empereurs. Enfin il a rencontré dans la traduction française de l'*Histoire générale des Indes* de l'espagnol Gomara, avec la description des prodigieuses richesses du Mexique, des récits de la prodigieuse cruauté des Espagnols. Ces éléments, que domine l'idée de luxe, Montaigne les réunit, avec des réflexions personnelles sous le titre inattendu et paradoxal que l'on sait : *Des coches*.

Sur la découverte et la conquête du Nouveau monde.

Notre monde vient d'en trouver un autre[1] (et qui nous répond si c'est le dernier de ses frères, puisque les démons, les Sibylles, et nous, avons ignoré cettui-ci jusqu'à cette heure ?) non moins grand, plein et membru que lui, toutefois si nouveau et si enfant, qu'on lui apprend encore son a, b, c : il n'y a pas cinquante ans qu'il ne savait ni lettres, ni poids, ni mesure, ni vêtements, ni blés, ni vignes ; il était encore tout nu, au giron, et ne vivait que des moyens * de sa mère nourrice. Si nous concluons bien de notre fin, et ce poëte[2], de la jeunesse de son siècle, cet autre monde ne fera qu'entrer en lumière quand le nôtre en sortira ; l'univers tombera en paralysie ; l'un[3] membre sera perclus, l'autre en vigueur. Bien crains-je que nous aurons[4] très fort hâté sa déclinaison * et sa ruine par notre contagion, et que nous lui aurons bien cher vendu nos opinions et nos arts. C'était un monde enfant ; si[5] ne l'avons-nous pas fouetté et soumis à notre discipline * par l'avantage de notre valeur et forces naturelles, ni ne l'avons pratiqué * par notre justice et bonté, ni subjugué par notre magnanimité. La plupart de leurs réponses et des négociations faites avec eux témoignent qu'ils ne nous devaient[6] rien en clarté d'esprit naturelle et pertinence ; l'épouvantable magnificence des villes de Cusco et de Mexico, et, entre plusieurs choses pareilles, le jardin de ce roi où tous les arbres, les fruits et toutes les herbes, selon l'ordre et grandeur qu'ils ont en un jardin[7], étaient excellemment formées en or, comme en son cabinet tous les animaux qui naissaient en son état et en ses mers, et la beauté de leurs ouvrages en pierrerie, en plume, en coton, en la peinture, montrent qu'ils ne nous cédaient non plus en l'industrie *. Mais quant à la dévotion, obser-

1 L'Amérique, que Christophe Colomb découvrit en 1492. — 2. Allusion à un vers de Lucrèce cité plus haut par Montaigne et disant que le monde ne fait que de naître. Il faut comprendre : si nous raisonnons bien en regardant notre monde comme vieux, de même que Lucrèce en regardant le sien comme jeune... — 3. Gramm., 75. — 4 Gramm., 91. — 5. Cependant nous n'avons pas employé les verges pour le corriger comme on fait pour les enfants. — 6. Qu'ils ne nous étaient inférieurs en rien. — 7. *Qu'ils sont en un jardin naturel.* Ed. 1588.

vance des lois, bonté, libéralité, loyauté, franchise, il nous a bien servi de n'en avoir pas tant qu'eux : ils se sont perdus par cet avantage, et vendus et trahis eux-mêmes.

Quant à la hardiesse et courage, quant à la fermeté, constance, résolution contre les douleurs et la faim et la mort, je ne craindrais pas d'opposer les exemples que je trouverais parmi eux aux plus fameux[1] exemples anciens que nous ayons aux mémoires de notre monde par deçà*. Car pour ceux qui les ont subjugués, qu'ils ôtent les ruses et batelages* de quoi ils se sont servis à les piper*, et le juste étonnement* qu'apportait à ces nations-là de voir arriver si inopinément des gens barbus, divers en langage, en religion, en forme* et en contenance, d'un endroit du monde si éloigné et où ils n'avaient jamais su[2] qu'il y eût habitation quelconque, montés sur des[3] grands monstres inconnus, contre ceux[4] qui n'avaient non seulement jamais vu de cheval, mais bête quelconque duite* à porter et soutenir homme ni autre charge ; garnis d'une peau luisante et dure[5], et d'une arme tranchante et resplendissante, contre ceux[4] qui, pour le miracle de la lueur d'un miroir ou d'un couteau, allaient[6] échangeant une grande richesse en or et en perles, et qui n'avaient ni science ni matière par où[7] tout à loisir ils sussent percer notre acier ; ajoutez-y les foudres et tonnerres de nos pièces et arquebuses, capables de troubler César même, qui[8] l'en eût surpris autant inexpérimenté et à cette heure, contre des peuples nus[9], si ce n'est où l'invention était arrivée de quelque tissu de coton, sans autres armes, pour le plus, que d'arcs, pierres, bâtons[10] et boucliers de bois ; des peuples surpris, sous couleur* d'amitié et de bonne foi, par la curiosité de voir des choses étrangères et inconnues : ôtez[11], dis-je, aux conquérants cette disparité, vous leur ôtez toute l'occasion de tant de victoires. Quand je regarde cette ardeur indomptable de quoi[12] tant de milliers d'hommes, femmes

1. *Aux plus nobles.* Ed. 1588. — 2. *Jamais imaginé.* Ed. 1588. — 3. Gramm., 24. — 4. Gramm., 54. — 5. Leurs armures. — 6. Gramm., 81. — 7. Gramm., 69. — 8. Gramm., 62. — 9. *Contre des peuples nus* dépend de *ajoutez-y...* — 10. *Et bâtons; des peuples.* Ed. 1588. — 11. *Complez, dis-je.* Ed. 1588. — 12. Gramm., 63.

et enfants, se présentent et rejettent à tant de fois aux dangers inévitables pour la défense de leurs dieux et de leur liberté ; cette généreuse obstination de souffrir toutes extrémités et difficultés, et la mort, plus volontiers que de se soumettre à la domination de ceux de qui ils ont été si honteusement abusés, et aucuns [1] choisissant plutôt de se laisser défaillir par faim et par jeûne, étant pris, que d'accepter le vivre [2] des mains de leurs ennemis si vilement victorieuses : je prévois que, à qui les eût attaqués pair à pair d'[3] armes, et d'expérience, et de nombre, il y eût fait aussi dangereux, et plus, qu'en autre guerre que nous voyons [4].

Que n'est tombée sous Alexandre ou sous ces anciens Grecs et Romains une si noble conquête, et une si grande mutation et altération de tant d'empires et de peuples, sous des mains qui eussent doucement poli et défriché ce qu'il y avait de sauvage et eussent conforté * et prouvu * les bonnes semences que nature y avait produit ; mêlant non seulement à la culture des terres et ornement des villes les arts de deçà *, en tant qu'elles [5] y eussent été nécessaires mais aussi mêlant les vertus grecques et romaines aux originelles du pays ! Quelle réparation [6] eût-ce été, et quel amendement à toute cette machine, que les premiers exemples et déportements * nôtres, qui se sont présentés par delà *, eussent appelé ces peuples à l'admiration et imitation de la vertu, et eussent dressé * entre eux et nous une fraternelle société * et intelligence * ! Combien il eût été aisé de faire son profit d'âmes si neuves, si affamées d'apprentissage, ayant pour la plupart de si beaux

1. Gramm., 75. — 2. Il faut comprendre non pas la vie, mais la nourriture, comme dans La Fontaine : « En peu de jours il eut au fond de l'ermitage *Le vivre* et le couvert. » (VII, 3.) — 3. Et pour les armes et pour l'expérience. — 4. Il faut noter dans tout ce morceau l'allure oratoire, le ton ému. Il est deux articles au moins sur lesquels le sceptique Montaigne n'est pas sceptique, c'est le respect de son indépendance personnelle et le respect de la vie humaine. — 5. Gramm., 2. — 6. Comme cela eût réparé, transformé en mieux la machine du monde ! Montaigne prête à la civilisation ancienne toute sorte de vertus disparues depuis, mais sans renoncer à sa croyance en la bonté originelle de la nature humaine. Les civilisés auraient eu eux aussi beaucoup à apprendre de ces sauvages. L'idée est si grande et l'accent si sincère qu'on n'a pas le courage de sourire des illusions qui se trahissent dans ce morceau.

commencements naturels ! Au rebours, nous nous sommes servis de leur ignorance et inexpérience à les plier plus acilement vers la trahison, luxure, avarice, et vers toute Sorte d'inhumanité et de cruauté, à l'exemple et patron * de nos mœurs. Qui mit jamais à tel prix le service * de la mercadence [1] et de la trafique [2] ? Tant de villes rasées, tant de nations exterminées, tant de millions de peuples passés au fil de l'épée, et la plus riche et belle partie du monde bouleversée, pour la négociation [3] des perles et du poivre ! Mécaniques [4] victoires ! Jamais l'ambition, jamais les inimitiés publiques ne poussèrent les hommes les uns contre les autres à si horribles hostilités et calamités si misérables (Chap. VI.)

XL

De l'incommodité de la grandeur.

[Montaigne avoue qu'il a l'âme « poltronne » et ne souhaite pas la grandeur. « Le plus âpre et difficile métier du monde, c'est faire dignement le roi. »] En particulier, les rois, qui ont tout par droit de naissance, ignorent la joie de lutter avec des égaux et de devoir leur succès à leur mérite.

Essais, 1595.

Il n'est à l'aventure * rien plus plaisant * au commerce * des hommes que les essais * que nous faisons les uns contre les autres par jalousie d'honneur et de valeur, soit aux exercices du corps ou de l'esprit, auxquels la grandeur souveraine n'a aucune vraie part. A la vérité il m'a semblé souvent qu'à force de respect on y traite les princes dédaigneusement et injurieusement *, car, ce de quoi je m'offensais infiniment en mon enfance, que ceux qui s'exerçaient

1. Du commerce. — 2. Gramm., 2. — 3. Le commerce. « La négociation consiste à vendre et à acheter ». (Malherbe.) — 4. Où s'affirme seulement la force matérielle et brutale, ce qu'il y a en nous de plus bas. Les « arts mécaniques » désignaient autrefois les travaux manuels, par opposition à ceux où l'intelligence tenait la place principale.

avec moi épargnassent * de s'y employer à bon escient *, pour me trouver indigne contre qui [1] ils s'efforçassent, c'est ce qu'on voit leur advenir tous les jours, chacun se trouvant indigne de s'efforcer contre eux. Si on reconnaît qu'ils aient tant soit peu d'affection * à la victoire, il n'est celui [2] qui ne se travaille à la leur prêter * et qui n'aime mieux trahir sa gloire que d'offenser * la leur. On n'y emploie qu'autant d'effort qu'il en faut pour servir * à leur honneur. Quelle part ont-ils en la mêlée, en laquelle chacun [3] est pour eux ? Il me semble voir ces paladins du temps passé, se présentant aux joutes et aux combats avec des corps et des armes fées [4]. Brisson, courant contre Alexandre, se feignit * en la course. Alexandre l'en tança, mais il lui en devait faire donner le fouet. Pour cette considération Carnéade [5] disait : « que les enfants des princes n'apprennent rien à droit * qu'à manier des chevaux, d'autant qu'en tout autre exercice chacun fléchit sous eux et leur donne gagné ; mais un cheval, qui n'est ni flatteur ni courtisan, verse le fils du roi par terre comme il ferait * le fils d'un crocheteur. »

... Qui ne participe au hasard et difficulté ne peut prétendre intérêt * à l'honneur et plaisir qui suit les actions hasardeuses. C'est pitié de pouvoir * tant qu'il advienne que toutes choses vous cèdent. Votre fortune rejette trop loin de vous la société et la compagnie, elle vous plante * trop à l'écart. Cette aisance et lâche facilité de faire tout baisser sous soi est ennemie de toute sorte de plaisir [6] : c'est glisser, cela, ce n'est pas aller ; c'est dormir, ce n'est pas vivre. Concevez l'homme accompagné d'omnipotence, vous l'abîmez [7] ; il faut qu'il vous demande, par aumône, de l'empêchement * et de la résistance ; son être et son bien est en indigence [8]. (Chap. VII.)

1. Parce qu'ils trouvaient que je ne méritais pas qu'ils s'efforçassent contre moi. On reconnaît là une façon de parler latine : *dignus est qui* avec le subjonctif. — 2. Gramm., 54. — 3. Même leurs adversaires, car la victoire dont il s'agit ici n'est pas remportée sur des ennemis. — 4. Ici *fées* est adjectif et signifie enchantées, douées de propriétés magiques. — 5. Ce mot de Carnéade et le fait qui précède sont tirés de Plutarque. — 6. On attendait *honneur* ou *gloire*. Montaigne, une fois de plus, n'envisage que le plaisir. — 7. Sens étymologique : autant le précipiter dans un abîme. — 8. Sa vie, son bonheur sont dans la privation.

XLI

De l'art de conférer.

[Rien ne nous instruit mieux que la vue du bien et, plus encore, du mal qui se trouve en autrui.] C'est pourquoi Montaigne fait tant de cas de la conversation, de la discussion (p. 302). [Au rebours de la plupart des hommes, il ne s'offense pas de la contradiction.] Par contre il ne peut tolérer les disputeurs qui parlent avec aigreur et sans ordre (p. 303). L'ordre qu'on met dans ses idées a plus de prix que les idées mêmes (p. 305). [Evitons l'impatience et la colère : nous avons, nous aussi, besoin d'indulgence, mais ne nous laissons pas prendre à « ces vaines circonstances qui pipent notre jugement par les sens ». Le prestige d'un grand nom, « une mine froide et taciturne », parfois même de grands succès dans les affaires ne sont que des apparences contre lesquelles Montaigne se révolte. Ne cédons devant un beau mot de l'adversaire que quand nous sommes bien sûrs que ce n'est pas là un mot d'emprunt dont il ignore la vraie valeur. Il faut renoncer à éclairer et à convaincre les sots. Il faut, d'autre part, quand on plaisante, se garder de toute aigreur. La vraie pierre de touche de la valeur d'un homme, c'est la façon dont il se juge, dont il juge les autres. Juger un livre aussi est une entreprise difficile.] Montaigne entreprend à ce propos d'apprécier Tacite [1] (p. 306).

Utilité de la « conférence ».

Essais, 1588.

Le plus fructueux et naturel exercice de notre esprit, c'est, à mon gré *, la conférence *. J'en treuve l'usage plus doux que d' [2] aucune autre action de notre vie, et c'est la raison pourquoi, si j'étais à cette heure forcé de choisir, je consentirais plutôt, ce crois-je, de perdre la vue que l'ouïr ou le parler [3]. Les Athéniens et encore les Romains conservaient en grand honneur

1. Ce chapitre est daté par l'allusion finale à Tacite, que Montaigne lut en 1586. Pascal s'est souvenu de cet essai dans son opuscule sur l'*Esprit géométrique*. C'est là qu'il appelle Montaigne « l'incomparable auteur de l'art de conférer », périphrase significative sous la plume d'un homme qui sait quand il faut dire « Paris » et quand « capitale du royaume ». —— 2. Gramm., 55. —— 3 Avec quelque chose de plus

cet exercice [1] en leurs académies. De notre temps les Italiens en retiennent quelques vestiges, à leur grand profit, comme il se voit par la comparaison de nos entendements * aux leurs. L'étude des livres, c'est un mouvement languissant et faible qui n'échauffe point, là où [2] la conférence * apprend et exerce en un coup *. Si je confère * avec une âme forte et un roide * jouteur, il me presse les flancs, me pique à gauche et à dextre ; ses imaginations * élancent * les miennes ; la jalousie, la contention * me poussent et rehaussent au-dessus de moi-même, et l'unisson est qualité du tout * ennuyeuse en la conférence. Mais [3], comme notre esprit se fortifie par la communication * des esprits vigoureux et réglés, il ne se peut dire combien il perd et s'abâtardit par le continuel commerce * et fréquentation que nous avons avec les esprits bas et malades. Il n'est contagion qui s'épande comme celle-là ; je sais par assez d'expérience combien en vaut l'aune [4]. J'aime à contester et discourir, mais c'est avec peu d'hommes, et pour moi, car de servir de spectacle aux grands [5] et faire à l'envi parade de son esprit et de son caquet, je treuve que c'est un métier très messéant à un homme d'honneur...

Des mauvaises façons de « conférer ».

Nos disputes [6] devraient être défendues et punies

philosophique. Montaigne annonce ici la lignée classique pour qui la conversation des *honnêtes gens* est le plus délicat plaisir qui existe. « La dispute est d'un grand secours : Sans elle on dormirait toujours. » (La Fontaine, IX, 14.) On connaît le mot de Mme de Staël : « Si ce n'était le respect humain, je n'ouvrirais pas ma fenêtre pour voir pour la première fois la baie de Naples, tandis que je ferais cinq cents lieues pour parler à un homme d'esprit que je ne connais pas. » —— 1. On a peine à croire que Montaigne puisse regretter l'antique, la scolastique « dispute », dans laquelle les adversaires aux prises s'évertuaient à un verbalisme souvent vide d'idées. D'ailleurs elle survécut jusqu'au dix-septième siècle, au moins dans les examens. Ce qui lui plaisait, c'était non pas l'esprit, mais la forme de la *dispute*, qui, à son goût, stimulait la vivacité de l'intelligence. —— 2. Gramm., 69. —— 3. *Mais* a été ajouté en 1595. —— 4. Je connais par expérience cet inconvénient. *L'aune* était une mesure équivalant à 1 m. 182. —— 5. On voit par différents témoignages du temps que c'était là une pratique fort à la mode. Henri III et même son frère, le duc d'Alençon, se plaisaient à mettre aux prises sur un sujet de philosophie les hommes les plus savants de leur entourage. —— 6. Ces cinq premières phrases, jusqu'à *A quoi faire,* sont une addition de 1595

comme d'autres crimes verbaux. Quel vice n'éveillent-elles et n'amoncellent, toujours régies et commandées par la colère ? Nous entrons en inimitié, premièrement contre les raisons, et puis contre les hommes. Nous n'apprenons à disputer que pour contredire : et, chacun contredisant et étant contredit, il en advient que le fruit * du disputer, c'est perdre et anéantir la vérité. Ainsi Platon, en sa *République*, prohibe cet exercice aux esprits ineptes * et mal nés *. A [1] quoi faire vous mettez-vous en voie de quêter * ce qui est [2], avec celui qui n'a ni pas ni allure qui vaille ? On ne fait point tort au sujet quand on le quitte pour voir du moyen de le traiter [3] ; je ne dis pas moyen scolastique et artiste [4], je dis moyen naturel, d'un sain entendement. Que sera-ce enfin [5] ? L'un va en Orient, l'autre en Occident ; ils perdent le principal et l'écartent dans la presse * des incidents *. Au bout d'une heure de tempête, ils ne savent ce qu'ils cherchent : l'un est bas, l'autre haut, l'autre côtier * : qui [6] se prend à un mot et une similitude [7] ; qui ne sent * plus ce qu'on lui oppose, tant il est engagé en sa course et pense à se suivre, non pas à vous [8] ; qui, se trouvant faible de reins, craint tout, refuse [9] tout, mêle dès l'entrée et confond [10] le propos, ou, sur l'effort [11] du débat, se mutine [12] à se taire tout plat, par une ignorance dépite*, affectant un orgueilleux mépris ou une sottement modeste fuite [13] de contention*. Pourvu que cettui-ci frappe, il ne lui chaut * combien il se découvre [14] ; l'autre compte ses mots et les pèse pour raisons [15] ; celui-là n'y emploie que l'avantage de sa

1. Gramm., 120. — 2. *La vérité*, éd. 1588. — 3. Le temps passé à rechercher une méthode d'investigation de la vérité n'est pas du temps perdu pour le sujet qu'on traite. Cette phrase forme d'ailleurs parenthèse. — 4. Conforme aux règles de l'art, à savoir de l'art de la dialectique. — 5. Mais quoi ? — 6. Gramm., 61. — 7. *Une comparaison*, éd. 1588. — 8. Pense à suivre son idée et non la vôtre. *Non à vous répondre*, éd. 1588. — 9. Il n'ose admettre aucune proposition, par peur des conséquences que son adversaire pourrait en tirer contre lui. — 10. Au lieu de *et confond... contention*, on lisait dans l'édition 1588 : *et trouble la dispute*. — 11. Au vif. Plusieurs commentateurs voient là une déformation de *sur le fort*, provenant de la prononciation gasconne. — 12. Se dépite au point de se taire tout net. — 13. Il feint, par une sotte modestie, de renoncer à la lutte. — 14. Terme d'escrime : ne pas tenir son épée dans la ligne de garde. — 15. Comme s'ils valaient des raisons, des arguments.

voix et de ses poumons ; en voilà un qui conclut contre soi-même ; et celui-ci qui vous assourdit de préfaces et digressions inutiles ; cet autre[1] s'arme de pures injures et cherche une querelle d'Allemagne pour se défaire de la société et conférence * d'un esprit qui presse le sien ; ce dernier ne voit rien en la raison, mais il vous tient assiégé sur la clôture dialectique de ses clauses[2] et sur les formules de son art...

Avant tout, « conférer » avec ordre.

Quelle plus grande victoire attendez-vous que d'apprendre à votre ennemi qu'il ne vous peut combattre ? Quand vous gagnez l'avantage de votre proposition, c'est la vérité qui gagne ; quand vous gagnez l'avantage de l'ordre et de la conduite *, c'est vous qui gagnez [3]... L'agitation et la chasse[4] est proprement de notre gibier[5] ; nous ne sommes pas excusables de la conduire mal et impertinemment *. De faillir * à la prise [6], c'est autre chose, car nous sommes nés * à quêter * la vérité : il appartient de la posséder à une plus grande puissance. Elle n'est pas, comme disait Démocritus, cachée dans le fond des abîmes, mais plus tôt élevée en hauteur infinie en la connaissance divine. Le monde [7] n'est qu'une école d'inquisition * : ce n'est pas à qui mettra dedans, mais à qui fera les plus belles courses. Autant peut faire le sot celui qui dit vrai que celui qui dit faux, car nous sommes sur la manière non sur la matière du dire. Mon humeur est de regarder autant [8] à la forme qu'à la substance, autant à l'avocat

1. *Cet autre.. le sien*, add. de 1595. Montaigne avait d'abord écrit, puis il biffa, sur l'exemplaire de Bordeaux la rédaction suivante : *aimant mieux être en querelle qu'en dispute, se trouvant plus fort de poings que de raisons, se fiant plus de son poing que de sa langue ou aimant mieux céder par le corps que par l'esprit ; et cherche...* — 2. Sur la conclusion en forme de ses propositions. — 3. Quand c'est l'ordre et la méthode de votre discussion qui triomphent de l'adversaire, c'est votre mérite personnel qui triomphe et non la force de la vérité. — 4. Et la poursuite. — 5. *De notre rôle*, éd. 1588. — 6. Pour ce qui est de la capture ; *prise* s'oppose à *chasse*. — 7. *Le monde... inquisition*, add. de 1595. — 8. *Plus à la forme... plus à l'avocat*, éd. 1588. Même avec cette atténuation, le scepticisme de Montaigne s'affirme dans cette indifférence pour le résultat positif des discussions et des recherches.

qu'à la cause, comme Alcibiade ordonnait qu'on fît, et tous les jours [1] m'amuse à lire en des auteurs sans soin * de leur science, y cherchant leur façon, non leur sujet, tout ainsi que je poursuis la communication * de quelque esprit fameux non afin qu'il m'enseigne, mais afin que je le connaisse et que, le connaissant, s'il le vaut, je l'imite. Tout homme peut dire véritablement ; mais dire ordonnément, prudemment et suffisamment *, peu d'hommes le peuvent. Par [2] ainsi, la fausseté qui vient d'ignorance ne m'offense * point, c'est l'ineptie. J'ai rompu plusieurs marchés qui m'étaient utiles, par l'impertinence * de la contestation de ceux avec qui je marchandais. Je ne m'émeus pas une fois l'an des fautes de ceux sur lesquels j'ai puissance ; mais sur le point * de la bêtise et opiniâtreté de leurs allégations, excuses et défenses ânières et brutales, nous sommes tous les jours à nous en prendre à la gorge. Ils n'entendent * ni ce qui se dit, ni pourquoi et répondent de même : c'est * pour désespérer. Je ne sens heurter rudement ma tête que par une autre tête, et entre plutôt en composition * avec le vice de mes gens qu'avec leur témérité *, leur importunité et leur sottise. Qu'ils fassent moins, pourvu qu'ils soient capables de faire. Vous vivez en espérance d'échauffer leur volonté, mais d'une souche il n'y a ni qu'espérer ni que jouir [3] qui vaille.....

Sur Tacite.

Je viens de courre [4] d'un fil * l'histoire de Tacitus, ce qui ne m'advient guère : il y a vingt ans que je ne mis en livre une heure de suite... Je ne sache point d'auteur qui mêle à un registre * publique [5] tant de considération des mœurs et inclinations particulières, et me semble [6] le rebours de ce qu'il lui semble à lui [7] : qu'ayant spéciale-

1. *Et tous les jours... je l'imite*, add. de 1595. — 2. Gramm., 120. — 3. Gramm., 83. — 4. Gramm., 78. — 5. Gramm., 4. — 6. *Et me semble... et longueur*, add. de 1595. Au lieu de cette longue phrase on lisait dans l'édition 1588 : *il n'est pas en cela moins curieux et diligent que Plutarque, qui en a fait expresse profession.* — 7. Tacite se plaint en effet (*Annales*, XVI, 16) de n'avoir à raconter aucun grand fait, mais la soumission servile du peuple à un tyran, et tant de sang versé en pleine paix, sans profit : *patientia servilis tantumque sanguinis domi perditum.*

ment à suivre les vies des empereurs de son temps, si diverses et extrêmes en toute sorte de formes, tant de notables actions que nommément leur cruauté produisit en leurs sujets, il avait une matière plus forte et attirante à discourir* et à narrer que s'il eût eu à dire des batailles et agitations universelles ; si que [1] souvent je le treuve stérile, courant par-dessus ces belles morts, comme s'il craignait nous fâcher* de leur multitude et longueur. Cette forme d'histoire est de beaucoup la plus utile : les mouvements publiques dépendent plus de la conduite* de la fortune ; les privés, de la nôtre [2]. C'est plutôt un jugement que déduction [3] d'histoire* ; il y a plus de préceptes que de contes* : ce n'est pas un livre à lire, c'est un livre à étudier et apprendre ; il est si plein de sentences qu'il y en a à tort et à droit* : c'est une pépinière de discours* éthiques [4] et politiques, pour la provision et ornement de ceux qui tiennent quelque rang au maniement du monde. Il plaide toujours par raisons solides et vigoureuses, d'une façon pointue et subtile, suivant le style affecté du siècle ; ils aimaient tant à s'enfler, qu'où ils ne trouvaient de la pointe et subtilité aux choses, ils l'empruntaient des paroles. Il ne retire* pas mal à l'écrire [5] de Sénèque ; il me semble plus charnu, Sénèque plus aigu. Son service* est plus propre à un état trouble et malade, comme est le nôtre présent ; vous diriez souvent qu'il nous peint et qu'il nous pince...

Cela m'a semblé un peu lâche, qu'ayant eu à dire qu'il avait exercé certain honorable magistrat* à Rome, il s'aille excusant que ce n'est point par ostentation qu'il l'a dit : ce trait me semble bas de poil [6], pour une âme de sa sorte ; car le n'oser [7] parler rondement de soi accuse quelque faute* de cœur : un jugement raide* et hautain et qui juge sainement et sûrement, il use à toutes mains* des propres* exemples, ainsi que de chose étrangère, et

1. Gramm., 22. — 2. Et voilà ce qui plaît à Montaigne dans Tacite, puisque ce qu'il cherche, ce ne sont pas les faits, c'est l'homme. — 3. *Narration d'histoire*, éd. 1588. — 4. Moraux, du grec ἦθος, mœurs. — 5. Gramm., 98. — 6. *Bas de poil* se dit primitivement du velours : celui-ci a d'autant plus de valeur que la partie velue est plus épaisse. C'est encore par une allusion à la fabrication du velours que s'explique l'expression : *un brave à trois poils* — 7. Gramm., 98.

témoigne franchement de lui comme de chose tierce. Il faut passer par-dessus ces règles populaires * de la civilité en faveur de la vérité et de la liberté *. J'ose [1] non seulement parler de moi, mais parler seulement de moi : je fourvoie [2] quand j'écris d'autre chose et me dérobe [3] à mon sujet. Je ne m'aime pas si indiscrètement *, et ne suis si attaché et mêlé à moi que je ne me puisse distinguer et considérer à quartier *, comme un voisin, comme un arbre ; c'est pareillement faillir * de ne voir pas jusques où on vaut, ou d'en dire plus qu'on n'en voit. Nous devons plus d'amour à Dieu qu'à nous et le connaissons moins ; et si en parlons tout notre soûl.

Si ces écrits rapportent aucune chose de ses conditions *, c'était un grand personnage, droiturier [4] et courageux, non d'une vertu superstitieuse, mais philosophique et généreuse...

(Chap. VIII.)

XLII

De la vanité.

[C'est vanité que d'écrire de soi, comme fait Montaigne, ou même d'écrire en général. C'est vanité de se plaire aux « choses nouvelles et inconnues », à la manière encore de Montaigne, qui aime les voyages.] Il a en horreur le « ménage », c'est-à-dire l'administration de sa maison (p. 309). [En voyage, il n'est occupé qu'à dépenser, science facile et agréable. Les voyages lui plaisent encore du fait que les mœurs de ses concitoyens lui inspirent de l'horreur. Il s'en détourne, car] il ne faut pas songer à vouloir réformer d'un coup un État (p. 313), [la vie des États obéissant à des lois qui nous échappent. Ici Montaigne se demande si les considérations qu'il exprime, il ne les a pas déjà formulées ailleurs et il ouvre une longue parenthèse sur l'infirmité de sa mémoire.] Il demande même d'en ouvrir une seconde, que voici : en écrivant, il ajoute à son livre, il ne corrige pas (p. 314). Puis, revenant sur ses pas, il exprime le regret qu'au milieu des désordres de son temps il doive son salut non pas

1. *J'ose... notre soûl*, add. de 1595. Toute cette appréciation de Tacite est un très curieux échantillon de critique littéraire vraiment personnelle. — 2. Gramm., 84. — 3. *Dérobe* est coordonné à *fourvoie*. — 4. Plein de droiture.

aux lois, mais aux hommes (p. 317). [C'est là pour lui une lourde dette, car tout lien lui est à charge, même, surtout un lien de reconnaissance. En voyage, il échappe à la vue des horreurs qui lui font prendre en haine son pays,] exception faite toutefois pour Paris, qui lui plaît entre toutes les villes (p. 319) [En troisième lieu, par les mille choses nouvelles qu'ils offrent aux yeux les voyages sont une merveilleuse « école à façonner la vie ». Il ne sert à rien de lui objecter qu'il est marié, qu'il est âgé] ; la pensée de mourir sur les chemins lui serait plutôt agréable (p. 320). [Il éviterait ainsi d'être à charge aux siens, sans compter qu'il pourrait trouver à l'étranger certaines conditions matérielles qui lui semblent rendre la mort moins pénible.] Enfin, d'une façon générale il s'accommode très aisément des choses et des gens des autres pays (p. 322). [On lui dira, après Sénèque : Aimer les voyages, c'est une marque « d'inquiétude et d'irrésolution ; » mieux vaut se réformer et rester chez soi. — C'est là un de ces conseils qui sont faits pour être donnés et n'être pas suivis : il y faudrait une vertu plus qu'humaine. En outre de cette inégalité entre le devoir et le pouvoir, il y a chez les hommes qui vivent dans les affaires le contraste entre ce qu'ils sont et ce qu'ils doivent paraître pour se mettre au goût du plus grand nombre. Montaigne ignore ce dédoublement.] Ici il met fin à cette digression par une remarque sur l'allure capricieuse de ses *Essais* (p. 323) ; puis sans transition, il parle de son culte pour la Rome antique (p. 326) [et rappelle qu'au cours de son voyage on lui décerna le titre de citoyen romain][1].

Aversion de Montaigne pour le « ménage ».

Essais, 1588

Le dommage qui vient de mon absence ne me semble point mériter, pendant que j'aurai de quoi le porter *, que je refuse d'accepter les occasions qui se présentent de me distraire * de cette assistance[2] pénible.

Il y a toujours quelque pièce * qui va de travers. Les négoces *, tantôt d'une maison, tantôt d'une autre, vous tirassent[3]. Vous éclairez toutes choses de trop près. Votre perspicacité vous nuit ici, comme si[4] fait * elle assez[5] ail-

1. Au cours de ce chapitre Montaigne note que son père est mort depuis dix-huit ans, et encore que huit ans se sont écoulés depuis la publication de son livre. A ce compte il faudrait admettre que ce chapitre a été écrit en deux fois, en 1586 et en 1588. Il est d'autre part tout à fait caractéristique de la dernière manière de Montaigne, en ce qui concerne la familiarité du ton et la composition. — 2. *Assistance* s'oppose visiblement à *absence* et équivaut à *présence*. — 3 Tirail-lent. — 4. Gramm., 121, *Si* 2°. — 5. Gramm., 111.

leurs. Je me dérobe aux occasions de me fâcher *, et me détourne de la connaissance des choses qui vont mal : et si[1] ne puis tant faire qu'à toute heure je ne heurte[2] chez moi en quelque rencontre qui me déplaise ; et les friponneries[3] qu'on me cache le plus sont celles que je sais le mieux. Il en est que, pour faire moins mal[4], il faut aider soi-même à cacher. Vaines pointures *? Vaines parfois, mais toujours pointures. Les plus menus et grêles[5] empêchements * sont les plus perçants. Et comme les petites lettres lassent plus[6] les yeux, aussi nous piquent plus les petits affaires[7] ; la tourbe[8] des menus maux offense * plus que la violence d'un, pour grand qu'il soit. A mesure que ces épines domestiques sont drues et déliées, elles nous mordent plus aigu[9] et sans menace, nous surprenant facilement à l'impourvu *. Je ne suis[10] pas philosophe. Les maux me foulent selon qu'ils pèsent ; et pèsent selon la forme comme selon la matière *, et souvent plus. J'y ai plus de perspicacité que le vulgaire, si j'y ai plus de patience *. Enfin s'ils ne me blessent, ils me pèsent. C'est chose tendre * que la vie et aisée à troubler[11]. Depuis que[12] j'ai le visage tourné vers le chagrin, *nemo enim resistit sibi cum cœperit impelli* [13], pour sotte cause qui m'y ait porté, j'irrite l'humeur * de ce côté-là, qui [14] se nourrit après et s'exaspère de son propre branle *, attirant et amoncelant une matière sur autre, de quoi se paître *.

Stillicidi casus lapidem cavat [15].

1. Gramm., 121, *Si* 1°. — 2. Gramm., 84. — 3. *Et les friponneries... à cacher*, add. de 1595. — 4. Pour s'en trouver moins mal. Gramm., 101. — 5. *Et grêles*, add. de 1595 — 6. Gramm., 17, 7°. — 7. Gramm., 1. — 8. *La tourbe... qu'il soit*, add. de 1595. — 9. Gramm., 10. — 10. *Je ne suis... ils me pèsent*, add. de 1595. Au lieu de ce passage, l'éd. 1588 portait : *Or nous montre assez Homère combien la surprise donne d'avantage, qui fait Ulysse pleurant de la mort de son chien et ne pleurant point des pleurs de sa mère : le premier accident, tout léger qu'il était, l'emporta, d'autant qu'il en fut inopinément assailli ; il soutint le second, plus impétueux, parce qu'il y était préparé. Ce sont légères occasions, qui pourtant troublent la vie. C'est chose tendre...* — 11. *A blesser*, éd. 1588. — 12. Gramm., 123. — 13. Car personne ne peut résister à lui-même une fois qu'il s'est laissé ébranler (Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 13). — 14. Gramm., 67. — 15. L'eau qui tombe goutte à goutte creuse le rocher. (Lucrèce, I, 314.)

Ces ordinaires[1] goutlières me mangent[2], et m'ulcèrent. Les inconvénients* ordinaires[1] ne sont jamais légers. Ils sont continuels et irréparables quand ils naissent des membres* du ménage, continuels et inséparables. Quand je considère mes affaires de loin et en gros, je treuve, soit[3] pour n'en avoir la mémoire guère exacte, qu'ils[4] sont allés jusques à cette heure en prospérant, outre[5] mes comptes et mes raisons*. J'en retire, ce me semble, plus qu'il n'y en a : leur bonheur me trahit[6]. Mais suis-je au dedans de la besogne, vois-je marcher toutes ces parcelles,

Tum vero in curas animum diducimus omnes[7] ;

Mille choses m'y donnent à désirer et craindre. De les abandonner du tout*, il m'est très facile : de m'y prendre* sans m'en peiner*, très difficile. C'est pitié d'être en lieu où tout ce que vous voyez vous embesogne* et vous concerne. Et me semble jouir[8] plus gaiement les plaisirs d'une maison étrangère et y apporter le goût plus libre et pur. Diogène[9] répondit selon moi[10] à celui qui lui demanda quelle sorte de vin il trouvait le meilleur : « L'étranger », fit-il.

Mon père aimait à bâtir Montaigne[11], où il était né, et, en toute cette police* d'affaires domestiques, j'aime à me servir de son exemple et de ses règles, et y attacherai mes successeurs autant que je pourrai. Si je pouvais mieux pour lui, je le ferais : je me glorifie que sa volonté s'exerce encore et agisse par moi. Ja* Dieu ne permette[12] que je laisse faillir* entre mes mains aucune image de vie que je puisse rendre[13] à un si bon père ! Ce que[14] je me suis

1. *Ordinaires*, qui se reproduisent habituellement. *Goutlières* est préparé par la citation de Lucrèce, qui est inséparable du texte. — 2. Me rongent, comme la goutte ronge la pierre. L'édition 1588 portait *m'enfoncent*, c'est-à-dire me creusent. — 3. Ce subjonctif exprime l'hypothèse. Comprenez : peut-être parce que je n'en ai guère un souvenir exact..... — 4. Gramm., 1. — 5. Gramm., 120. — 6. Me trompe, mais en bien. — 7. Alors mille soucis se disputent mon âme. (Virgile, *Enéide*, V, 720.) — 8. Gramm., 83. — 9. *Diogène... fit-il*, add. de 1595. — 10. A mon goût. — 11. *Le lieu où*, éd. 1588. — 12. *Ja à Dieu ne plaise*, éd. 1588. — 13. Pensée très délicate : il rend à son père un semblant de vie en faisant en sorte que ses habitudes, ses volontés survivent. — 14. Gramm., 51.

mêlé *[1] d'achever quelque vieux pan de mur et de ranger quelque pièce de bâtiment mal dolé[2], ç'a été certes regardant plus à son intention qu'à mon contentement, et accuse[3] ma fainéance[4] de n'avoir passé * outre à parfaire les beaux commencements qu'il a laissés en sa maison, d'autant plus que je suis en grands termes * d'en être le dernier possesseur de ma race[5] et d'y porter la dernière main. Car, quant à mon application particulière, ni ce plaisir de bâtir, qu'on dit être si attrayant, ni la chasse, ni les jardins, ni ces autres plaisirs de la vie retirée ne me peuvent beaucoup amuser *.....

Depuis dix-huit ans que je gouverne des biens[6], je n'ai su gagner sur moi de voir ni titres, ni mes principaux affaires[7], qui ont nécessairement à passer par ma science * et par mon soin. Ce n'est pas un mépris philosophique des choses transitoires et mondaines * : je n'ai pas le goût si épuré, et les prise pour le moins ce qu'elles valent : mais certes c'est paresse [8] et négligence inexcusable et puérile. Que[9] ne ferais-je plutôt que de lire un contrat, et plutôt que d'aller secouant ces paperasses poudreuses, serf de mes négoces *, ou encore pis, de ceux d'autrui, comme font tant de gens, à prix d'argent ? Je n'ai rien cher * que le souci et la peine et ne cherche qu'à m'anonchalir[10] et avachir. J'étais, ce crois-je, plus propre à vivre de la fortune d'autrui, s'il se pouvait[11] sans obligation et sans servitude. Et si[12] ne sais, à l'examiner de près, si, selon mon humeur et mon sort, ce que j'ai à souffrir des affaires et des serviteurs et des domestiques * n'a * point plus d'abjection, d'importunité et d'aigreur * que n'aurait la suite * d'un homme né plus grand que moi, qui me guidât un peu à mon aise.....

1. *Mêlé chez moi*, Ed. 1588. — 2. *Doler*, aplanir, parer, achever avec soin. On appelle *doloire* un outil de tonnelier qui sert à aplanir le bois. — 3. *Et accuse... dernière main*, add. de 1595. — 4. Fainéantise. — 5. Cette crainte se réalisa : il ne laissa qu'une fille, Léonor, et son château passa dans une autre famille. — 6. Le père de Montaigne étant mort en 1568, le présent passage daterait de 1586. — 7. Gramm., 1. — 8. *Faitardise et mollesse*, éd. 1588. — 9. *Que ne ferais-je... et avachir*, add. de 1595. — 10. Me laisser aller à la nonchalance. *Anonchalir* est formé d'éléments français : *avachir* est formé d'une racine germanique, *weich*, qui veut dire *mou*. — 11. *S'il se pouvait* retombe sur les deux compléments qui suivent. — 12. Gramm., 121, *Si* 1°.

On ébranle l'État en voulant le réformer d'un coup.

Je vois, par notre exemple, que la société des hommes se tient et se coud, à quelque prix que ce soit ; en quelque assiette * qu'on les couche *, ils s'appilent [1] et se rangent en se remuant et s'entassant, comme des corps mal unis, qu'on empoche sans ordre, treuvent d'eux-mêmes la façon [2] de se joindre et s'emplacer [3] les uns parmi les autres, souvent mieux que l'art ne les eût su disposer [4]...

Non par opinion, mais en vérité, l'excellente et meilleure police * est, à chacune nation, celle sous laquelle elle s'est maintenue : sa forme et commodité essentielle dépend de l'usage. Nous nous déplaisons * volontiers * de la condition présente, mais je tiens pourtant que d'aller désirant le commandement de peu en un état populaire, ou, en la monarchie, une autre espèce de gouvernement, c'est vice et folie.

> Aime l'État, tel que tu le vois être :
> S'il est royal, aime la royauté ;
> S'il est de peu, ou bien communauté *,
> Aime l'aussi, car Dieu t'y a fait naître.

Ainsi en parlait [5] le bon monsieur de Pibrac [6], que nous venons de perdre...

Rien ne presse * un État que l'innovation ; le change-

1. Mot de même famille et de même sens que *s'empiler*. — 2. *Façon de s'accommoder, se joindre*. Ed. 1588. — 3. *Emplacer* a disparu, tandis qu'*emplacement* a survécu. — 4. Cette idée, que le hasard arrange mieux les choses que toute la sagesse humaine n'est peut-être pas nouvelle ; mais que ce scepticisme se tourne en esprit de conservation dans le domaine politique et religieux, voilà qui est vraiment particulier à Montaigne. — 5. Il en parlait aussi autrement, car il en va des quatrains de Pibrac comme des proverbes : on en trouve pour appuyer toutes les opinions et défendre toutes les causes, témoin le 93e quatrain : « Je hais ces mots de puissance absolue, De plein pouvoir, de propre mouvement : Aux saints décrets ils ont premièrement Puis à nos lois la puissance tollue. » — 6. Gui du Faur, sieur de Pibrac, né à Toulouse en 1529, mort en 1584. Représentant de la France au Concile de Trente, avocat du Roi et conseiller d'État, il accompagna dans son royaume de Pologne le futur Henri III. Il fut, comme on disait, « l'entrepreneur », nous dirions le fondateur de l'Académie des Valois. On voit dans Molière qu'on mettait encore ses *Quatrains* entre les mains des enfants au dxi-septième siècle.

ment donne seul forme[1] à l'injustice et à la tyrannie. Quand quelque pièce se démanche, on peut l'étayer ; on peut s'opposer à ce que l'altération et corruption naturelle à toutes choses ne nous éloigne trop de nos commencements et principes : mais d'entreprendre à refondre une si grande masse[2], et à changer les fondements d'un si grand bâtiment, c'est à faire* à ceux qui[3], pour décrasser, effacent, qui veulent amender les défauts particuliers par une confusion universelle, et guérir les maladies par la mort ; *non tam commutandarum quam evertendarum rerum cupidi*[4]. Le monde est inepte* à se guérir ; il est si impatient* de ce qui le presse* qu'il ne vise qu'à s'en défaire, sans regarder à quel prix. Nous voyons, par mille exemples, qu'il se guérit ordinairement à ses dépens. La décharge[5] du mal présent n'est pas guérison, s'il n'y a, en général[6], amendement de condition.

La fin[7] du chirurgien n'est pas de faire mourir la mauvaise chair ; ce n'est que l'acheminement de sa cure : il regarde au delà, d'y faire renaître la naturelle et rendre la partie[8] à son dû être*. Quiconque propose* seulement d'emporter ce qui le mâche*, il demeure court, car le bien ne succède pas nécessairement au mal ; un autre mal lui peut succéder, et pire, comme il advint aux tueurs de César, qui jetèrent la chose publique à un tel point qu'ils eurent à se repentir de s'en être mêlés*. A plusieurs depuis, jusques à nos siècles, il est advenu de même : les Français mes contemporains[9] savent bien qu'en dire. Toutes grandes mutations ébranlent l'État et le désordonnent[10]....

Pourquoi Montaigne « ajoute » à son livre et « ne corrige pas ».

Laisse, lecteur, courir encore ce coup d'essai et ce

1. *Donner forme* équivaut à peu près à constituer. — 2. *Machine.* Ed. 1588. — 3. *Qui... effacent*, add. de 1595. — 4. Moins ardents à changer qu'à détruire. (Cicéron, *De officiis*, II, 1.) — 5. Le fait d'être déchargé, délivré. — 6. Dans l'ensemble. — 7. *La fin... et le désordonnent*, add. de 1595. — 8. Le membre. — 9. Les éditions portent *contemporanées*. — 10. *Désordonner*, troubler l'ordre. Seul subsiste le participe à valeur adjective *désordonné*.

troisième allongeail[1] du reste des pièces * de ma peinture. J'ajoute, mais je ne corrige pas. Premièrement, parce que celui qui a hypothéqué au monde son ouvrage, je treuve apparence * qu'il n'y ait plus de droit[2]. Qu'il die [3], s'il peut, mieux ailleurs, et ne corrompe la besogne qu'il a vendue. De telles gens, il ne faudrait rien acheter qu'après leur mort. Qu'ils y pensent bien avant que de se produire. Qui[4] les hâte ? Mon livre[5] est toujours un : sauf qu'à mesure qu'on se met à le renouveler [6], afin que l'acheteur ne s'en aille les mains du tout * vides, je me donne loi * d'y attacher (comme ce n'est qu'une marqueterie mal jointe) quelque emblème[7] supernuméraire. Ce ne sont que surpoids[8], qui ne condamnent point la première forme, mais donnent quelque prix particulier à chacune des suivantes, par une petite subtilité ambitieuse. De là toutefois il adviendra facilement qu'il s'y mêle quelque transposition de chronologie, mes contes * prenant place[9] selon leur opportunité, non toujours selon leur âge. Secondement, à cause que, pour mon regard[10], je crains de perdre au change : mon entendement ne va pas toujours avant, il va à reculons aussi ; je ne me défie guère moins de mes fantaisies *, pour être secondes ou tierces que premières, ou présentes que passées : nous nous corrigeons aussi sottement souvent comme[11] nous corrigeons les autres. Je suis envieilli[12] de nombre d'ans depuis mes pre-

1. *Allongeail*, allongement, supplément. Si cette allusion vise le troisième livre, qui fut ajouté aux deux premiers en 1588, il n'est pas facile de comprendre pourquoi c'est au milieu du neuvième essai qu'il s'avise d'insérer cette remarque. — 2. Étrange raisonnement ! Comme si le propriétaire d'un immeuble hypothéqué n'avait pas le droit d'y faire des réparations et des embellissements ! Il ne sert d'ailleurs à rien de le discuter : Montaigne a corrigé, et beaucoup, et minutieusement, du moins après 1588. — 3. Gramm., 78. — 4. Gramm., 73. *Hâter*, presser d'aller. — 5. Cette phrase et les deux suivantes jusqu'à *Secondement*, sont une addition de 1595. — 6. A en donner de nouvelles éditions. — 7. *Emblema* signifie en latin marqueterie, mosaïque, puis ornement rapporté. C'est ce dernier sens qu'on a ici Au lieu de *supernuméraire* on dirait maintenant *surnuméraire*, littéralement : qui vient en surnombre. — 8. Surcharge. — 9. Tout cela est exact et fait comprendre combien il est difficile de rétablir la chronologie des *Essais*. — 10. Pour ce qui me regarde. Ce qui précède regarde le public. — 11. Gramm., 123. *Aussi souvent qu'aux autres*. Ed. 1588. — 12. *Je suis envieilli de huit ans depuis mes premières publications, mais* . . éd. 1588.

mières publications, qui furent l'an mil cinq cent quatre, vingts ; mais je fais doute que je sois assagi [1] d'un pouce. Moi [2] à cette heure, et moi tantôt *, sommes bien deux ; quand meilleur [3], je n'en puis rien dire. Il ferait bel * être vieil, si nous ne marchions que vers l'amendement : c'est [4] un mouvement d'ivrogne, titubant, vertigineux, informe ; ou des jonchets [5], que l'air manie casuellement * selon soi [6]. Antiochus [7] avait vigoureusement écrit en faveur de l'Académie ; il prit sur ses vieux ans un autre parti lequel [8] des deux je suivisse, serait-ce pas toujours suivre Antiochus ? Après avoir établi le doute, vouloir établir la certitude des opinions humaines, était-ce pas établir le doute, non la certitude, et promettre, qui [9] lui eût donné encore un âge * à durer, qu'il était toujours en termes * de nouvelle agitation, non tant [10] meilleure qu'autre ?

La faveur publique [11] m'a donné un peu plus de hardiesse que je n'espérais : mais ce que je crains le plus, c'est de soûler * ; j'aimerais mieux poindre * que lasser, comme a fait un savant homme de mon temps [12]. La louange est toujours plaisante *, de qui [13], et pour quoi elle vienne : si faut-il, pour s'en agréer * justement, être informé de sa [14] cause. Les imperfections même ont leur moyen de se recommander. L'estimation * vulgaire * et commune se voit peu heureuse en rencontre [15] et, de mon temps, je suis trompé si les pires écrits ne sont ceux qui ont gagné le dessus du vent populaire [16]. Certes, je rends grâce à des honnêtes hommes qui daignent prendre

1. *Amendé*, éd. 1588. — 2. *Moi à cette heure* jusqu'à la fin de l'alinéa *non tant meilleure qu'autre* est une addition de 1595. — 3. Quand suis-je le meilleur, aujourd'hui ou demain ? — 4. Gramm., 121, *mais*. — 5. Petits brins de jonc qui servaient au jeu du même nom avant qu'on les eût faits en bois ou en ivoire. — 6. A son caprice. — 7. Antiochus d'Ascalon qui mourut vers l'an 69 av. J.-C. Il fut le maître de Cicéron et entreprit de concilier les doctrines des académiciens avec celles des péripatéticiens et des stoïciens. — 8 Gramm., 65. — 9. Gramm., 62. — 10. C'est-à-dire qu'il changeait plus encore qu'il ne s'amendait. — 11. Le succès de son livre. — 12. On ne sait à qui a trait cette allusion. *Un honnête homme*, éd. 1588. — 13. Gramm., 65. — 14. Des raisons sur lesquelles se fonde cette louange. — 15. Il ne lui arrive pas souvent de rencontrer juste — 16. *Gagner le dessus du vent* est un terme de marine qui signifie : avoir le vent favorable, avoir l'avantage du vent sur un adversaire. De plus, *le vent populaire*, comme en latin *popularis aura*, désigne la faveur populaire.

en bonne part mes faibles efforts ; il n'est lieu où les fautes de la façon paraissent tant qu'en matière qui de soi [1] n'a point de recommandation *. Ne te prends point à moi, lecteur, de celles [2] qui se coulent ici par la fantaisie ou inadvertance d'autrui : chaque main, chaque ouvrier y apporte les siennes. Je ne me mêle ni d'orthographe [3] (et ordonne seulement qu'ils suivent l'ancienne), ni de la ponctuation : je suis peu expert en l'un [4] et en l'autre. Où [5] ils rompent du tout * le sens, je m'en donne peu de peine *, car au moins ils me déchargent [6] ; mais où ils en substituent un faux, comme ils font si souvent et me détournent à leur conception, ils me ruinent [7]. Toutefois, quand la sentence * n'est forte à ma mesure, un honnête * homme la doit refuser pour mienne. Qui connaîtra combien je suis peu laborieux, combien je suis fait à ma mode, croira facilement que je redicterais plus volontiers encore autant d'*Essais*, que de m'assujettir à resuivre [8] ceux-ci pour cette puérile correction.....

Montaigne regrette de devoir la vie non au respect des lois mais à la faveur des hommes.

Comme maison de tout temps libre, de grand abord [9], et officieuse * à chacun (car je ne me suis jamais laissé induire d'en faire un outil de guerre [10], laquelle [11] je vais chercher plus volontiers où [12] elle est le plus éloignée de mon voisinage), ma maison a mérité assez d'affection

1. Montaigne a expliqué ailleurs qu'il n'y a dans son livre aucune érudition, que sa vie d'autre part s'est écoulée sans éclat : les *Essais* ne peuvent donc pas se recommander par la matière, mais par la mise en œuvre. — 2. Il s'agit ici des fautes d'impression. 3. Ce n'est pas tout à fait exact. Sur l'exemplaire dit de Bordeaux, il a écrit à l'adresse de l'imprimeur, en vue d'une nouvelle édition, qu'il ne vit pas, quelques recommandations du genre de celles-ci : « *Cet* home, *cette* femme, écrivez-le sans *s* à la différence de *c'est*, *c'estoit*. *Campaigne*, *Espaigne*, *Gascouigne*, etc., mettez un *i* devant le *g* comme à *Montaigne* Mettez *regle*, *regler*, non pas *reigle*, *reigler*, suivez l'orthographe ancienne... Regarder de près aux points, qui sont en ce style de grande importance. C'est un langage coupé : qu'il n'y épargne les points et lettres majuscules. » — 4. Gramm., 75. — 5. Gramm., 69. — 6. Ils dégagent ma responsabilité et prennent la faute pour eux. — 7. *Ils me perdent*, éd. 1588. — 8. A reprendre d'un trait la lecture de ceux-ci. — 9. D'accès facile. *Ouverte*, éd. 1588. — 10. *De guerre offensive*, éd. 1588 Cette variante aide à comprendre plus bas *sur mon fumier*. — 11. *A laquelle je me mêle*, éd. 1588. — 12. Gramm., 69.

populaire, et serait bien malaisé de me gourmander sur mon fumier[1]; et j'estime à un merveilleux chef-d'œuvre et exemplaire[2] qu'elle soit encore vierge de sang et de sac[3], sous un si long orage, tant de changements et agitations voisines : car, à dire vrai, il était possible à un homme de ma complexion d'échapper à une forme[4] constante et continue, telle[5] qu'elle fût, mais les invasions et incursions contraires, et alternations[6] et vicissitudes de la fortune autour de moi ont jusqu'à cette heure plus exaspéré qu'amolli l'humeur* du pays, et me rechargent* de dangers et difficultés invincibles.

J'échappe, mais il me déplaît que ce soit plus par fortune*, voire* et par ma prudence que par justice ; et me déplaît d'être hors la protection des lois et sous autre sauvegarde que la leur. Comme les choses sont, je vis, plus qu'à demi, de la faveur d'autrui, qui[7] est une rude obligation. Je ne veux devoir ma sûreté ni à la bonté et bénignité des grands, qui s'agréent* de ma légalité[8] et liberté*, ni à la facilité des mœurs de mes prédécesseurs et miennes ; car quoi[9], si j'étais autre ? Si mes déportements* et la franchise de ma conversation* obligent mes voisins, ou la parenté, c'est cruauté qu'ils s'en puissent acquitter en me laissant vivre et qu'ils puissent dire : « Nous lui condonnons* la libre[10] continuation du service divin en la chapelle de sa maison, toutes les églises d'autour étant par nous désertées[11]; et lui condonnons l'usage de ses biens et sa vie, comme il conserve nos femmes et nos bœufs au besoin[12]. » De longue main chez moi, nous

1. De me braver, de m'attaquer chez moi, — sans doute parce que tous les gens de l'endroit prendraient sa défense. Il y a là une ancienne façon populaire de parler. On dit encore : hardi comme un coq sur son fumier; il ne faut pas l'attaquer sur son fumier, c'est-à-dire chez lui, là où il est le plus fort. « Ils nous sont venus assaillir sur notre fumier, montrons défense comme fait le chien. » (*Perceforêt*, cité par Littré.) — 2. *Exemplaire* n'est pas un nom, comme le supposent certains commentateurs, mais un adjectif, construit comme Montaigne le fait si souvent. Gramm., 124, 1°. — 3. Elle fut pourtant envahie au cours de l'année 1585. — 4. A une forme de danger. — 5. Gramm., 75. — 6. Alternatives. — 7. Gramm., 60. — 8. Mon respect des lois. — 9. Gramm., 74. — 10. Au lieu de *la libre.. et sa vie*, l'édition 1588 porte simplement *sa maison et sa vie*. — 11. Sens étymologique : rendues désertes. — 12. Les gens des alentours mettaient, en cas de danger, leurs familles et leur bétail en sûreté derrière les murailles du château de Montaigne.

avons part à la louange de Lycurgus Athénien [1], qui était général dépositaire et gardien des bourses de ses concitoyens. Or je tiens* qu'il faut vivre par droit et par autorité, non par récompense [2] ni par grâce. Combien de galants [3] hommes ont mieux aimé perdre la vie que la devoir ! Je fuis [4] à me soumettre à toute sorte d'obligation, mais surtout à celle qui m'attache par devoir d'honneur. Je ne treuve rien si cher* que ce qui m'est donné et ce pourquoi ma volonté demeure hypothéquée par titre* de gratitude, et reçois plus volontiers les offices* qui sont à vendre. Je crois bien : pour ceux-ci, je ne donne que de l'argent : pour les autres, je me donne moi-même [5].....

Sur Paris.

Si on me dit [6] que parmi les étrangers il y peut avoir aussi peu de santé [7] et que leurs mœurs ne valent pas mieux que les nôtres, je réponds premièrement qu'il [8] est malaisé,

Tam multae scelerum facies [9] !

secondement, que c'est toujours gain de changer un mauvais état à [10] un état incertain et que les maux d'autrui ne nous doivent pas poindre* comme les nôtres.

Je ne veux pas oublier ceci, que je ne me mutine* jamais tant contre la France que je ne regarde Paris de bon œil ; elle [11] a mon cœur dès mon enfance, et m'en est advenu comme [12] des choses excellentes : plus j'ai vu, depuis, d'autres villes belles, plus la beauté de celle-ci peut* et gagne sur mon affection ; je l'aime par [13] elle-

1. Il s'agit de l'orateur, qui lutta avec Démosthène contre Philippe et fut douze ans de suite chargé de l'administration du trésor public. — 2. *Non par grâce*, éd. 1588. — 3. *Combien d'honnêtes hommes*, éd. 1588. — 4. Gramm., 84. — 5. On a ironiquement appelé l'ingratitude « l'indépendance du cœur » ; ce n'est pas le cas de Montaigne. Il craint de recevoir un bienfait, parce que ce bienfait le lie, l'oblige, et que par dessus tout il veut se maintenir libre. — 6. Pour me détourner de voyager hors de France. — 7. *Il y peut avoir pareilles maladies et que leurs mœurs ne sont pas mieux nettes.* Éd. 1588. — 8 Gramm., 27. — 9. Tant le crime prend de formes chez nous ! (Virgile, *Géorgiques*, I, 506.) — 10. Gramm., 86. — 11. Gramm. 2. — 12. Ce qui arrive pour les choses excellentes. — 13. Gramm., 120.

même, et plus en son être seul[1] que rechargée * de pompe étrangère[2]; je l'aime tendrement, jusques à ses verrues et à ses taches; je ne suis Français que par cette grande cité, grande en peuples *, grande en félicité[3] de son assiette *, mais surtout grande et incomparable en variété et diversité de commodités : la gloire de la France, et l'un des plus nobles ornements du monde. Dieu en chasse loin[4] nos divisions ! Entière et unie, je la treuve défendue de toute autre violence; je l'avise * que de tous les partis, le pire sera celui qui la mettra en discorde[5]; et ne crains pour elle qu'elle-même ; et crains pour elle autant certes que pour autre pièce * de cet état. Tant qu'elle durera, je n'aurai faute * de retraite où rendre mes abois[6], suffisante à me faire perdre le regret de toute autre retraite.....

Montaigne mourrait sans répugnance loin de chez lui.

Si je craignais de mourir en autre lieu que celui de ma naissance, si je pensais mourir moins à mon aise éloigné des miens, à peine sortirais-je hors de France : je ne sortirais pas sans effroi hors de ma paroisse; je sens la mort qui me pince continuellement la gorge ou les reins. Mais je suis autrement fait; elle m'est une partout. Si toutefois j'avais à choisir, ce serait, ce crois-je, plutôt à cheval que dans un lit, hors de ma maison et loin des miens. Il y a plus de crèvecœur que de consolation à prendre congé de ses amis; j'oublie volontiers ce devoir de notre entregent * : car des offices * de l'amitié, celui-là est le seul déplaisant; et oublierais ainsi volontiers à dire ce grand et éternel adieu. S'il se tire quelque commodité de cette assistance[7], il s'en tire cent incommodités. J'ai vu[8] plusieurs, mourant bien piteusement *, assiégés de tout ce train : cette presse * les étouffe. C'est[9] contre le devoir, et est témoignage de peu d'affection et de peu de soin

1. *En son propre être*, éd. 1588. — 2. D'emprunt, surajoutée. — 3. *En noblesse*, éd. 1588. — 4 Ce souhait ne se réalisa pas. C'est à Paris que les misères de la Ligue se firent le plus sentir, de 1588 à 1594. — 5. *Division*, éd. 1588. — 6. *Être aux abois* se dit d'un cerf qui va succomber à la poursuite des chiens ou d'une personne qui se meurt. On dit d'un cerf mourant qu'il *rend les abois*. — 7. De la présence des amis. — 8. Gramm., 39. — 9. *C'est*, croit-on, *contre le devoir*...

de vous laisser mourir en repos : l'un tourmente vos yeux, l'autre vos oreilles, l'autre la bouche ; il n'y a sens ni membre qu'on ne vous fracasse. Le cœur vous serre de pitié d'ouïr les plaintes des amis, et de dépit, à l'aventure *, d'ouïr d'autres plaintes feintes et masquées. Qui a toujours eu le goût tendre *, affaibli [1], il l'a encore plus : il lui faut, en une si grande nécessité *, une main douce et accommodée à son sentiment, pour le gratter justement * où il lui cuit, ou qu'on ne le gratte point du tout. Si nous avons besoin de sage-femme à nous mettre au monde, nous avons bien besoin d'un homme encore plus sage à nous en tirer [2]. Tel [3], et ami, le faudrait-il acheter bien chèrement * pour le service * d'une telle occasion. Je ne suis point arrivé à cette vigueur dédaigneuse qui se fortifie en soi-même, que rien n'aide ni ne trouble : je suis d'un point * plus bas ; je cherche à conniller * et à me dérober de ce passage, non par crainte, mais par art *. Ce n'est pas mon avis de faire, en cette action, preuve ou montre de ma constance. Pour qui ? Lors cessera tout le droit et l'intérêt que j'ai à la réputation [4]. Je me contente d'une mort recueillie en soi, quiète * et solitaire, toute mienne, convenable à ma vie retirée et privée, au rebours de la superstition romaine, où l'on estimait malheureux celui qui mourait sans parler, et qui n'avait ses plus proches à lui clore les yeux. J'ai assez à faire à me consoler sans avoir à consoler autrui ; assez de pensées en la tête, sans que les circonstances m'en apportent de nouvelles ; et assez de matière [5] à m'entretenir *, sans l'emprunter. Cette partie * n'est pas du rôle de la société, c'est l'acte à un seul personnage. Vivons et rions entre les nôtres ; allons mourir et rechigner [6] entre les inconnus ; on trouve, en payant, qui vous tourne la tête, et qui vous frotte les pieds, qui ne vous presse qu'autant que vous voulez, vous présentant un visage indifférent, vous laissant vous gouverner [7] et plaindre à votre mode.....

1. *Affaibli* se rapporte à *qui*. — 2. *Sortir*, éd. 1588 — 3 Un tel homme, c'est-à-dire sage, et de plus, qui serait notre ami. — 4. On peut en conclure que la constance, vertu stoïcienne, n'est, aux yeux de Montaigne, qu'une vertu d'apparat et qui ne s'exerce qu'en public. — 5. *Assez de matière chez moi*, éd. 1588. — 6. Faire la grimace — 7. *Entretenir*, éd. 1588

Humeur accommodante de Montaigne en voyage.

En cette commodité de logis que je cherche, je n'y mêle pas la pompe et l'amplitude [1] (je la hais plutôt), mais certaine propreté [2] simple qui se rencontre plus [3] souvent aux lieux où il y a moins [3] d'art et que nature honore de quelque grâce toute sienne. *Non ampliter, sed munditer conviviam* [4]. *Plus salis quam sumptus* [5]. Et puis c'est affaire à ceux que les affaires entraînent en plein hiver par les Grisons d'être surpris en chemin en cette extrémité [6] : moi, qui le plus souvent voyage pour mon plaisir, ne me guide pas si mal. S'il fait laid à droite [7], je prends à gauche ; si je me treuve mal * propre à monter à cheval, je m'arrête et, faisant ainsi, je ne vois à la vérité rien qui ne soit aussi plaisant * et commode que ma maison. Il est vrai que je treuve la superfluité toujours superflue, et remarque de l'empêchement * en la délicatesse même et en l'abondance. Ai-je laissé quelque chose à voir derrière moi, j'y retourne : c'est toujours mon chemin. Je ne trace aucune ligne certaine, ni droite ni courbe. Ne trouvé-je point, où je vais, ce qu'on m'avait dit (comme il advient souvent que les jugements d'autrui ne s'accordent pas aux [8] miens, et les ai trouvés le plus souvent faux) ? Je ne plains * pas ma peine : j'ai appris que ce qu'on disait n'y est point. J'ai la complexion du corps libre [9], et le goût commun [10] autant qu'homme du monde. La diversité des façons d'une nation à autre ne me touche que par le plaisir de la variété. Chaque usage a sa raison. Soient [11] des assiettes d'étain, de bois, de terre ; bouilli ou rôti ; beurre ou huile, de noix ou d'olive ; chaud ou froid, tout m'est un ; et si un, que, vieillissant, j'accuse [12] cette généreuse faculté, et aurais besoin que la délicatesse et le choix arrêtât l'indiscrétion de mon appétit et parfois soulageât mon estomac.

1. Grandeur, magnificence. —— 2. Bienséance, élégance. —— 3. Gramm., 17, 7°. —— 4. Un repas où il y ait non de la magnificence, mais une élégante propreté. (Cité par Nonius, XI, 19.) —— 5. Plus de goût que de luxe. (Corn. Nepos, *Atticus*, 13.) —— 6. En danger de mort. —— 7. On trouve dans le *Journal de voyage* (p. 245) sous forme de notes hâtives, les éléments mis en œuvre dans ce joli morceau. ——8. Gramm., 86. —— 9. Aisée, qui se plie à tout, s'accommode de tout. « Une taille libre, adroite », dit Mme de Sévigné de sa petite-fille. —— 10 Des goûts comme ceux de tout le monde. —— 11. Gramm., 92. —— 12. J'en veux à.

Quand j'ai[1] été ailleurs qu'en France, et que, pour me faire courtoisie, on m'a demandé si je voulais être servi à la française, je m'en suis moqué et me suis toujours jeté aux tables les plus épaisses d'étrangers[2]. J'ai honte de voir nos hommes * enivrés de cette sotte humeur de s'effaroucher des formes contraires aux leurs. Il leur semble être hors de leur élément quand ils sont hors de leur village. Où qu'ils aillent, ils se tiennent[3] à leurs façons et abominent les étrangères. Retrouvent-ils un compatriote en Hongrie, ils festoient cette aventure : les voilà à se rallier et à se recoudre ensemble, à condamner tant de mœurs barbares qu'ils voient. Pourquoi non barbares[4], puisqu'elles ne sont françaises ? Encore sont-ce les plus habiles[5] qui les ont reconnues, pour en médire. La plupart ne prennent l'aller que pour le venir. Ils voyagent couverts * et resserrés[6], d'une prudence taciturne et incommunicable, se défendant de la contagion d'un air inconnu... Au rebours je pérégrine[7], très-soûl * de nos façons : non pour chercher des Gascons en Sicile (j'en ai assez laissé au logis) ; je cherche des Grecs plutôt, et des Persans ; j'accointe * ceux-là, je les considère : c'est là où je me prête * et où je m'emploie. Et qui plus est, il me semble que je n'ai rencontré guère de manières qui ne vaillent les nôtres. Je couche * de peu : car à peine ai-je perdu mes girouettes de vue[8].....

Sur l'allure capricieuse des « Essais ».

Cette farcissure * est un peu hors de mon thème * ; je m'égare, mais plutôt par licence que par mégarde : mes fantaisies * se suivent, mais parfois c'est de loin ; et se regardent, mais d'une vue oblique. J'ai passé * les yeux[9]

1. *Quand j'ai ete. . d'étrangers*, add de 1595. — 2. Où les étrangers étaient en plus grand nombre. — 3 Gramm., 39. — 4. La même ironie anime le fameux passage où, après avoir énuméré toutes les vertus des cannibales, il ajoute : « Mais quoi ! ils n'ont point de hauts de chausses ! » — 5. Les autres ne voient rien. Ils n'ont, en partant, qu'une idée : revenir. — 6. Repliés sur eux-mêmes, sans se détendre, sans se livrer. — 7. Je voyage (lat. *peregrinus*, voyageur, d'où vient *pèlerin*). — 8. Il veut insinuer que le voyage qu'il a fait en Allemagne et en Italie n'est rien au prix de ceux qu'il aurait voulu faire. — 9. *J'ai passé... à le sembler*, add. de 1595.

sur tel dialogue de Platon[1], mi-parti d'une fantastique bigarrure, le devant à l'amour, tout le bas à la rhétorique : ils ne craignent point ces muances[2], et ont une merveilleuse grâce à se laisser rouler ainsi au vent, ou à le sembler. Les noms de mes chapitres n'en embrassent pas toujours la matière[3], souvent ils la dénotent seulement par quelque marque, comme ces autres, l'*Andrie*[4], l'*Eunuque*, ou ceux-ci, *Sylla*, *Cicero*, *Torquatus*. J'aime l'allure poétique, à sauts et à gambades : c'est une art[5], comme dit Platon, légère, volage, démoniacle. Il est des ouvrages en Plutarque où il oublie son thème* ; où le propos de son argument* ne se treuve que par incident*, tout étouffé en matière étrangère : voyez ses allures au *Démon de Socrate*[6]. O Dieu ! Que ces gaillardes* escapades, que cette variation a de beauté ! et plus lors que[7] plus elle retire* au nonchalant et fortuite. C'est l'indiligent lecteur qui perd mon sujet, non pas moi : il s'en trouvera toujours en un coin quelque mot qui ne laisse pas d'être bastant*, quoiqu'il soit serré. Je vais au change* indiscrètement* et tumultuairement[8] : mon style[9] et mon esprit vont vagabondant de même : il faut avoir un peu de folie, qui ne veut avoir plus de sottise, disent[10] et les préceptes de nos maîtres, et encore plus leurs exemples..... J'entends que la matière* se distingue soi-même. Elle montre assez où elle se change, où elle conclut, où elle commence, où elle se reprend, sans l'entrelacer[11] de paroles de liaison et de couture, introduites pour le ser-

1. *Tel dialogue* (le *Phèdre*), partagé en deux moitiés dissemblables par une bigarrure fantasque. — 2. Changements (lat. *mutare*, changer). — 3. Témoin le chapitre *des Coches*, pour ne citer que celui-là. — 4. *L'Andrie... ceux-ci*, add. de 1595. *L'Andrienne* et *l'Eunuque* sont deux comédies de Térence ; les trois noms propres qui suivent sont des titres de *Vies* de Plutarque. — 5. *C'est une art.. quoi qu'il soit serré*, add. de 1595. Les mots *légère, volage* (qui vole, ailé), *démoniacle* (divin) traduisent un passage de l'*Ion* où le poète est défini Κοῦφον χρῆμα, καὶ πτηνόν, καὶ ἱερόν, une chose légère, ailée et sacrée. — 6. Titre d'un traité de Plutarque. — 7. Et d'autant plus que... C'est en effet ce caprice qui fait l'imprévu piquant, la grâce séduisante des *Essais*, mais cet art est tout l'opposé de l'art classique du dix-septième siècle, dont l'ordre est la qualité maîtresse. — 8. En désordre, au hasard. Bossuet fait encore usage de ce mot. — 9. *Mon stylie... de même*, add. de 1595. — 10. *Disent. leurs exemples* add. de 1595. — 11 Gramm., 101.

vice des oreilles faibles ou nonchalantes, et sans me gloser * moi-même. Qui est celui qui n'aime mieux n'être pas lu que de l'être en dormant ou en fuyant ? *Nihil*[1] *est tam utile quod in transitu prosit.* Si prendre des livres était les apprendre, et si les voir était les regarder, et les parcourir [2], les saisir, j'aurais tort de me faire du tout * si ignorant que je dis. Puisque je ne puis arrêter l'attention du lecteur par le poids, *manco male*[3] s'il advient que je l'arrête par mon embrouillure. « Voire *, mais il se repentira par après de s'y être amusé *. » C'est mon [4], mais il s'y sera toujours amusé *. Et puis, il est des humeurs * comme cela, à qui l'intelligence porte dédain[5], qui m'en estimeront mieux de ce qu'ils ne sauront ce que je dis : il concluront la profondeur de mon sens par l'obscurité ; laquelle, à parler en bon escient *, je hais bien fort, et l'éviterais si je me savais éviter[6]. Aristote se vante en quelque lieu de l'affecter * : vicieuse affectation[7] ! Parce que la coupure si fréquente des chapitres, de quoi j'usais au commencement, m'a semblé rompre l'attention avant qu'elle soit née, et la dissoudre, dédaignant s'y coucher * pour si peu et se recueillir, je me suis mis à les faire plus longs, qui requièrent de la proposition[8] et du loisir assigné. En telle occupation, à qui on ne veut donner une seule heure, on ne veut rien donner ; et ne fait-on rien pour celui pour qui on ne fait [9] qu'autre chose faisant. Joint * qu'à l'aventure * ai-je quelque obligation particu-

1. Il n'y a rien de si utile qui puisse être utile en passant (Sénèque *Lettres à Lucilius,* 2). *Nihil... que je dis,* add. de 1595. — 2. Et si les parcourir était les saisir... — 3. Formule italienne qui signifie : c'est toujours moins mal, c'est autant de gagné si... — 4. Expression populaire et dont l'origine échappe, qui équivaut à, certes, c'est vrai. Molière l'emploie sous la forme *çamon :* « Tais-toi donc, coquine, que je te querelle ! — *Çamon,* ma foi, j'en suis d'avis, après ce que je me suis fait. » (*Malade imaginaire* I, 2.) — 5. A qui la facilité de comprendre inspire du dédain. Est-il nécessaire de faire observer que cette idée n'est qu'un spirituel badinage? — 6. *Contrefaire,* éd. 1588. — 7. *Imagination,* éd. 1588. Toute la suite, jusqu'à *discordamment* est une addition de 1595. — 8. Un ferme propos, une résolution arrêtée. En réalité Montaigne songeait moins à son lecteur qu'à lui-même en donnant plus d'ampleur à ses chapitres. Il se sentait contraint, gêné dans les étroites limites des premiers essais. — 9. Si ce qu'on fait pour lui, on ne le fait qu'en faisant autre chose. Gramm., 105

lière [1] à ne dire qu'à demi, à dire confusément, à dire discordamment. Je veux donc mal* à cette raison trouble-fête, et ces projets extravagants qui travaillent la vie, et ces opinions si fines ; si elles ont de la vérité [2], je la treuve trop chère et trop incommode. Au rebours, je m'emploie à faire valoir la vanité même et l'ânerie [3], si elle m'apporte du plaisir, et me laisse aller après * mes inclinations naturelles sans les contrerôler * de si près.

Passion de Montaigne pour la Rome antique.

J'ai vu [4] ailleurs des maisons ruinées, et des statues, et du ciel et de la terre : ce sont toujours des hommes. Tout cela est vrai ; et si [5] pourtant ne saurais revoir si souvent le tombeau de cette ville, si grande et si puissante, que je ne l'admire et révère. Le soin des morts nous est en recommandation : or, j'ai été nourri *, dès mon enfance, avec ceux-ici ; j'ai eu connaissance des affaires de Rome longtemps avant que je l'aie eue de ceux de ma maison : je savais * le Capitole et son plan avant que je susse le Louvre, et le Tibre avant la Seine. J'ai eu plus en tête les conditions * et fortunes * de Lucullus, Métellus et Scipion que je n'ai [6] d'aucuns hommes des nôtres [7]. Ils sont trépassés ; si [8] est bien mon père, aussi entièrement qu'eux, et s'est éloigné de moi et de la vie autant en dix-huit ans [9] que ceux-là ont fait * en seize cents ; duquel pourtant je ne laisse pas d'embrasser * et pratiquer la mémoire, l'amitié et société, d'une parfaite union et très vive. Voire *, de mon humeur * je me rends plus officieux * envers les trépassés : ils ne s'aident plus ; ils en requièrent, ce me semble, d'autant plus

1. Quelque intérêt particulier qui m'engage à. . — 2. Les anciennes éditions mettent un point et virgule après *vérité*, à tort, et font, à tort, rapporter le pronom *la* à *raison*. Ici Montaigne parle à bon escient : foin de la raison exigeante et des règles tyranniques ! — 3. *Grosserie*, éd. 1588. — 4. Ce morceau continue sans interruption le précédent (Voir *Journal de Voyage*, p. 246). — 5. Gramm., 121, 1°. — 6. Gramm., 55. — 7. Presque tous les hommes instruits au seizième siècle pouvaient en dire autant, mais Montaigne plus que tout autre, ayant reçu dès sa première enfance l'enseignement que l'on sait. — 8 Gramm., 121, 2° — 9. Ceci a été écrit en 1586.

mon aide... Ceux qui ont mérité de moi de l'amitié et de la reconnaissance ne les ont jamais perdues pour n'y être plus, je les ai mieux payés et plus soigneusement absents et ignorants [1]. Je parle plus affectueusement de mes amis quand il n'y a plus de moyen qu'ils le sachent. Or [2] j'ai attaqué cent querelles pour la défense de Pompeius, et pour la cause de Brutus [3]. Cette accointance * dure encore entre nous ; les choses présentes mêmes, nous ne les tenons que par la fantaisie * ; me trouvant inutile à ce siècle, je me rejette à cet autre ; et en suis si embabouiné [4] que l'état de cette vieille Rome, libre, juste et florissante (car je n'en aime ni la naissance, ni la vieillesse), m'intéresse et me passionne : par quoi je ne saurais revoir si souvent l'assiette * de leurs rues et de leurs maisons, et ces ruines profondes jusques aux antipodes, que je ne m'y amuse *. Est-ce [5] par nature ou par erreur de fantaisie * que la vue des places que nous savons avoir été hantées et habitées par personnes desquelles la mémoire est en recommandation nous émeut aucunement [6] plus qu'ouïr le récit de leurs faits ou lire leurs écrits? *Tanta vis admonitionis inest in locis !... Et id quidem in hac urbe infinitum ; quacumque enim ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus* [7]. Il me plaît de considérer leur visage, leur port et leurs vêtements : je remâche ces grands noms entre les dents et les fais retentir à mes oreilles : *Ego illos veneror et tantis nominibus semper assurgo* [8]. Des choses qui sont en quelque partie grandes et admirables, j'en admire les parties même communes ; je les [9] visse volontiers deviser, promener et souper. Ce serait ingratitude de mépriser les

1. Et ne sachant pas ce que je fais pour eux. Cette tournure est toute latine. — 2. Montaigne revient à son idée après une courte digression, et ce n'est pas la dernière. Toute cette fin de chapitre a l'allure capricieuse d'une rêverie. — 3. Car il a l'âme républicaine. (Voir p. 113.) — 4. Séduit, enjôlé, comme par des tours et des grimaces de singe (*babouin*). — 5. *Est-ce... ponimus*, add. de 1595. — 6. Gramm., 111. — 7. Tant est grande la puissance d'évocation des lieux... Et cette ville la possède au degré suprême : partout où nous allons, nous posons le pied sur de l'histoire. (CICÉRON, *De finibus* V, 1 et 2.) — 8. J'ai pour eux de la vénération et je m'incline devant ces grands noms. (SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, 64.) — 9. Je verrais volontiers ces Romains deviser, se promener. Gramm., 88

reliques * et images de tant d'honnêtes hommes et si valeureux, lesquels j'ai vu vivre et mourir[1], et qui nous donnent tant de bonnes instructions par leur exemple, si nous les savions suivre. (Chap. IX.)

XLIII

De ménager sa volonté.

[Montaigne évite de se passionner pour rien, et spécialement pour les affaires publiques.] « Il se faut prêter à autrui et ne se donner qu'à soi-même. » C'est ce principe qui a inspiré sa conduite pendant sa mairie (p. 328). [« Les lois de nature nous apprennent ce que justement il nous faut. » Augmentons à la rigueur ce minimum de ce que réclament notre condition et nos goûts personnels, mais étendre plus loin nos désirs et notre possession, c'est nous offrir bénévolement aux coups de la fortune.] Comme des acteurs sur un théâtre, gardons-nous de nous passionner : ne confondons pas notre personnage avec notre personne (p. 331). [Ne nous attachons ni à nos passions ni à l'objet de nos passions ; c'est le moyen de ne pas trop souffrir des trahisons de la fortune. Au début d'une entreprise, il suffit d'un peu de prudence ; il faut réserver pour la fin toute sa force.] Avec des allures nonchalantes, Montaigne est à l'occasion capable d'un effort énergique (p. 333). [L'ambition est déplacée chez les petites gens ; la gloire ne suit que les actions vraiment grandes et difficiles]. Il vaut mieux pour Montaigne et pour ses administrés que sa mairie n'ait pas été glorieuse (p. 335).

Se donner à autrui sans s'ôter à soi.

Essais, 1595.

MESSIEURS de Bordeaux m'élurent maire[2] de leur ville, étant éloigné de France, et encore plus éloigné d'un tel pensement *. Je m'en excusai[3] ; mais on m'apprit que j'avais tort, le commandement du roi s'y interposant aussi. C'est une charge qui doit sembler d'autant plus belle qu'elle n'a ni loyer * ni gain autre que l'honneur de son exécution. Elle dure deux ans ; mais elle peut être

1. Tant il a lu leur vie avec une curiosité passionnée. — 2. Pour tout ce chapitre, voir la notice p. 256. — 3. C'est à peu près l'équiva-

continuée par seconde élection, ce qui advient très rarement : elle le fut à moi...

A mon arrivée, je me déchiffrai[1] fidèlement et consciencieusement tout tel que je me sens être : sans mémoire, sans vigilance, sans expérience et sans vigueur ; sans haine aussi, sans ambition, sans avarice et sans violence, à ce qu'ils[2] fussent informés et instruits de ce qu'ils avaient à attendre de mon service ; et, parce que la connaissance de feu mon père les avait seule incités à cela, et l'honneur de sa mémoire, je leur ajoutai bien clairement que je serais très-marri que chose quelconque fît autant d'impression en ma volonté comme[3] avaient fait autrefois en la sienne leurs affaires, et leur ville, pendant qu'il l'avait en gouvernement, en ce lieu même auquel ils m'avaient appelé. Il me souvenait de l'avoir vu vieil, en mon enfance, l'âme cruellement agitée de cette tracasserie publique, oubliant le doux air de sa maison, où la faiblesse des ans l'avait attaché longtemps avant, et son ménage* et sa santé ; et méprisant certes sa vie, qu'il y cuida* perdre, engagé pour eux à des[4] longs et pénibles voyages. Il était tel ; et lui partait cette humeur d'une grande bonté de nature ; il ne fut jamais âme plus charitable et populaire*. Ce train, que je loue en autrui, je n'aime point à le suivre ; et ne suis pas sans excuse.....

La principale[5] charge que nous ayons, c'est à chacun sa conduite*, et est ce pourquoi nous sommes ici[6]. Comme qui oublierait de bien et saintement vivre, et penserait être quitte de son devoir en y acheminant et dressant* les autres, ce serait un sot ; tout de même, qui abandonne en son propre* le sainement et gaîment vivre pour en servir autrui, prend à mon gré un mauvais et dénaturé parti.

Je ne veux pas qu'on refuse, aux charges qu'on prend, l'attention, les pas, les paroles, et la sueur et le sang au besoin :

lent de : je refusai, mais avec l'idée d'un regret aimablement formulé. « Monsieur accepta la seconde proposition ; il s'excusa de la première en termes fort respectueux. » (Retz.) — 1. J'expliquai, je découvris ma manière d'être. — 2. Gramm., 122. — 3. Gramm., 123. — 4. Gramm., 24. — 5. *La principale et plus légitime*, éd. 1588. — 6 *Ici*, en ce monde. *Et est.. sommes ici*, add. de 1595

Non ipse pro caris amicis
Aut patria timidus perire [1],

mais c'est par emprunt et accidentellement [2], l'esprit se tenant toujours en repos et en santé ; non pas sans action, mais sans vexation, sans passion. L'agir simplement lui coûte si peu, qu'en dormant même il agit : mais il lui faut donner le branle* avec discrétion ; car le corps reçoit les charges qu'on lui met sus [3], justement* selon [4] qu'elles sont; l'esprit les étend et les appesantit souvent à ses dépens, leur donnant la mesure que bon lui semble. On fait pareilles choses avec divers efforts et différente contention* de volonté ; l'un va bien sans l'autre [5] : car combien de gens se hasardent tous les jours aux guerres, de quoi il ne leur chaut*, et se pressent aux dangers des batailles, desquelles la perte ne leur troublera pas le voisin sommeil [6] ? Tel, en sa maison, hors de ce danger qu'il n'oserait avoir regardé, est plus passionné de l'issue de cette guerre, et en a l'âme plus travaillée que n'a [7] le soldat qui y emploie son sang et sa vie. J'ai pu me mêler* des charges publiques sans me départir de moi de la largeur d'une ongle et me donner à autrui sans m'ôter à moi [8]. Cette âpreté et violence de désirs empêche* plus qu'elle ne sert à la conduite* de ce qu'on entreprend, nous remplit d'impatience envers les événements ou contraires ou tardifs, et d'aigreur et de soupçon envers ceux avec qui nous négocions. Nous ne conduisons jamais bien la chose de laquelle nous sommes possédés et conduits :

Male cuncta ministrat
Impetus [9].

Celui qui n'y emploie que son jugement et son adresse, il y procède plus gaiement ; il feint, il ploie, il diffère, tout à son aise, selon le besoin des occasions; il faut

1. Je ne crains pas de donner ma vie pour mes chers amis, pour ma patrie. (HORACE, *Odes*, IV, 9. 51.)—— 2. Montaigne écrit *accidental*, *accidentalement*. —— 3. Qu'on lui impose.—— 4. Gramm., 123. On a vu la même idée et presque la même expression (p. 310). —— 5. Le résultat n'est pas forcément en proportion de l'effort et de la tension de la volonté.—— 6. Le sommeil de la nuit suivante. —— 7. Gramm., 34. —— 8. *Et me donner... à moi*, add. de 1595. —— 9. La passion fait mal ce qu'elle fait. (STACE, *Thébaïde*, X, 704.)

d'atteinte[1] sans tourment et sans affliction, prêt et entier pour une nouvelle entreprise ; il marche toujours la bride à la main. En celui qui est enivré de cette intention violente et tyrannique[2], on voit, par nécessité *, beaucoup d'imprudence et d'injustice : l'impétuosité de son désir l'emporte ; ce sont mouvements téméraires *, et, si fortune n'y prête beaucoup, de peu de fruit...

Considérez qu'aux actions mêmes qui sont vaines et frivoles, au jeu des échecs, de la paume et semblables, cet engagement * âpre et ardent d'un désir impétueux jette incontinent l'esprit et les membres à l'indiscrétion * et au désordre[3] ; on s'éblouit *, on s'embarrasse soi-même. Celui qui se porte * plus modérément envers le gain et la perte, il est toujours chez soi ; moins il se pique * et passionne au jeu, il le conduit d'autant[4] plus avantageusement et sûrement.....

Jouons notre rôle sans nous passionner.

La plupart de nos vacations * sont farcesques * ; *mundus universus exercet histrioniam*[5]. Il faut jouer dûment notre rôle, mais comme rôle d'un personnage emprunté ; du masque et de l'apparence, il n'en[6] faut pas faire une essence réelle, ni de l'étranger, le propre * : nous ne savons pas distinguer la peau de la chemise ; c'est assez de s'enfariner le visage sans s'enfariner la poitrine[7]. J'en vois qui se transforment et se transsubstancient en autant de nouvelles figures et de nouveaux êtres qu'ils entreprennent de charges, et qui se prélatent[8] jusques au foie et aux intestins, et entraînent leur office * jusques en leur garde-robe : je ne puis leur apprendre à distinguer les bonnetades * qui les regardent de celles qui re-

1. Il manque d'atteindre, il manque le but sans en concevoir de chagrin, tout prêt qu'il est à faire une deuxième tentative. Certains éditeurs mettent une virgule après *atteinte* et comprennent : il ne reçoit aucune atteinte, il est exempt de blessures. — 2. Et qui le tyrannise. *Intention* désigne une volonté tendue, qui s'efforce. — 3. *A l'indiscrétion et au trouble*, éd. 1588. — 4. Gramm., 111. Une fois de plus Montaigne érige en principe de conduite sa façon à lui se conduire. — 5. Le monde entier joue la comédie. (Pétrone.) — 6. Gramm., 38. — 7. Le cœur. — 8. Qui se font prélats. *Prélasser* a un autre sens.

gardent leur commission[1], ou leur suite, ou leur mule ; *tantum se fortunæ permittunt, etiam ut naturam dediscant*[2] : ils enflent et grossissent leur âme et leur discours * naturel selon la hauteur de leur siège magistral. Le maire et Montaigne ont toujours été deux, d'une séparation bien claire. Pour être avocat ou financier, il n'en faut pas méconnaître la fourbe qu'il y a en telles vacations * : un honnête homme n'est pas comptable du vice ou sottise de son métier, et ne doit pourtant[3] en refuser l'exercice ; c'est l'usage de son pays, et il y a du profit ; il faut vivre du monde, et s'en prévaloir, tel qu'on le treuve. Mais le jugement d'un empereur[4] doit être au-dessus de son empire, et le voir et considérer comme accident * étranger : et lui doit savoir jouir de soi à part, et se communiquer *, comme Jacques et Pierre, au moins à soi-même.

Je ne sais pas m'engager * si profondément et si entier : quand ma volonté me donne à un parti, ce n'est pas d'une si violente obligation que mon entendement s'en infecte. Aux présents brouillis[5] de cet état, mon intérêt ne m'a fait méconnaître ni les qualités louables en nos adversaires, ni celles qui sont reprochables * en ceux que j'ai suivi[6]. Ils adorent tout ce qui est de leur côté ; moi je n'excuse pas seulement * la plupart des choses qui sont du mien : un bon ouvrage ne perd pas ses grâces pour[7] plaider contre moi. Hors le nœud du débat[8], je me suis maintenu en équanimité et pure indifférence ; *neque, extra necessitates belli, præcipuum odium gero*[9] : de quoi je me gratifie * d'autant que je vois communément faillir * au contraire *. Ceux qui allongent leur colère et leur haine

1. *Commission* désigne un mandement de l'autorité conférant à quelqu'un un grade, un pouvoir ; ici, ce grade, ce pouvoir même. — 2. Ils se donnent à leur haute fortune au point d'en oublier leur nature. (Quintilien, III, 2. 18.) — 3. Gramm., 121. — 4. Il faut bien se garder de confondre sa personne et sa fonction. Et voilà comment, par une conséquence inattendue, un honnête homme peut, si c'est l'usage, faire un métier peu honnête, sans en être amoindri. A plus forte raison un empereur... — 5. Désordres. — 6. Gramm., 108. Toute la phrase qui suit est une addition de 1595. — 7. Gramm., 120. Il y a là un sentiment admirable de modération à une époque de partialité si intolérante. Mais Montaigne n'y a pas grand mérite : c'est l'indifférence, comme il le dit plus bas, qui le rend si sage. — 8. C'est-à-dire la religion. *Équanimité*, étymologiquement : égalité d'âme. — 9. Sauf les nécessités de la guerre, je ne nourris aucune haine capitale.

au delà des affaires [1], comme fait [2] la plupart, montrent qu'elle leur part d'ailleurs, et de cause particulière : tout ainsi comme, à qui étant guéri de son ulcère la fièvre demeure encore, montre [3] qu'elle avait un autre principe plus caché. C'est qu'ils [4] n'en ont* point à la cause en commun *, et en tant qu'elle blesse l'intérêt de tous et de l'État, mais lui en veulent seulement en ce qu'elle leur mâche * en privé * : voilà pourquoi ils s'en piquent * de passion particulière, et au delà de la justice et de la raison publique : *non tam omnia universi, quam ea quæ ad quemque pertinerent singuli carpebant* [5]. Je veux que l'avantage soit pour nous : mais je ne forcène * point, s'il ne l'est [6]. Je me prends * fermement [7] au plus sain des partis ; mais je n'affecte * pas qu'on me remarque spécialement ennemi des autres, et outre [8] la raison générale. J'accuse * merveilleusement * cette vicieuse forme d'opiner : « Il est de la Ligue, car il admire la grâce de monsieur de Guise. L'activité du roi de Navarre l'étonne * : il est huguenot. Il trouve ceci à dire aux mœurs du roi : il est séditieux en son cœur » ; et ne concédai pas au magistrat même qu'il eût raison de condamner un livre, pour avoir [9] logé * entre les meilleurs poètes de ce siècle un hérétique. N'oserions-nous dire d'un voleur qu'il a belle grève [10]? S'ils ont pris en haine un avocat, l'endemain * il leur devient inéloquent... Pour moi, je sais bien [11] dire : « Il fait méchamment cela et vertueusement ceci..... »

Montaigne aurait pu, le cas échéant, être un maire énergique.

Toutes actions publiques sont sujettes à incertaines et diverses interprétations ; car trop de têtes en jugent.

1. Au delà de ce qui fait le « nœud du débat », du sujet de contestation qui les sépare de leurs adversaires. — 2. Gramm., 90. — 3. Gramm., 127. — 4. *C'est qu'ils... carpebant*, add. de 1595. — 5. Ils n'étaient pas d'accord pour blâmer tout le mal, mais chacun blâmait ce qui le touchait personnellement. (Tite-Live, xxxiv, 36.) — 6. S'il n'est pas pour nous. — 7. *Je me prends fermement... belle grève*, add. de 1595. — 8. Gramm., 120. — 9. Parce que j'avais... Gramm., 101 Il s'agit de Théodore de Bèze (Voir p. 226 et 253.) — 10. Qu'il a la jambe belle. « L'os de la grève, ou tibia » (A. Paré.) — 11. Je suis capable de dire... Les deux adverbes qui suivent n'ont pas forcément une valeur morale.

Aucuns[1] disent de cette mienne occupation de ville[2] (et je suis content d'en parler[3] un mot, non qu'elle le vaille, mais pour servir de montre * de mes mœurs * en telles choses) que je m'y suis porté * en homme qui s'émeut * trop lâchement *, et d'une affection * languissante : et ils ne sont pas du tout * éloignés d'apparence *. J'essaie à tenir mon âme et mes pensées en repos, *cum semper natura, tum etiam ætate jam quietus*[4], et si elles se débauchent * parfois à quelque impression rude et pénétrante, c'est, à la vérité, sans mon conseil *. De cette langueur naturelle on ne doit pourtant tirer aucune preuve d'impuissance ; car faute * de soin et faute de sens *, ce sont deux choses ; et moins[5], de méconnaissance et d'ingratitude envers ce peuple, qui employa tous les plus extrêmes moyens qu'il eut entre ses[6] mains à me gratifier *, et avant[7] m'avoir connu, et après ; et fit bien plus pour moi, en me redonnant ma charge qu'en me la donnant premièrement. Je lui veux tout le bien qui se peut ; et certes, si l'occasion y eût été, il n'est rien que j'eusse épargné pour son service. Je me suis ébranlé pour lui comme je fais * pour moi. C'est un bon peuple, guerrier et généreux, capable pourtant d'obéissance et discipline, et de servir à quelque bon usage, s'il y est bien guidé. Ils disent aussi cette mienne vacation * s'être[8] passée sans marque et sans trace. Il[9] est bon ! On accuse ma cessation[10] en un temps où quasi tout le monde était convaincu * de trop faire. J'ai un agir trépignant, où la volonté me charrie[11] ; mais cette pointe est ennemie de persévérance. Qui se voudra servir de moi selon moi[12], qu'il me donne des affaires où il fasse * besoin de vigueur et de liberté, qui aient une conduite * droite et courte, et encore hasardeuse ; j'y pourrai quelque chose : s'il la faut longue, subtile, laborieuse,

1. Gramm., 75. — 2. De ma mairie. — 3. Gramm., 83. — 4. D'autant que, tranquille par nature, je le suis encore par le fait de l'âge. (Cicéron, *De petitione consulatus*, II.) — 5. Et à plus forte raison en tirer aucune preuve de mépris à l'égard du peuple. — 6. Gramm., 44. — 7. Gramm., 120. — 8. Gramm., 102. — 9. Gramm., 27. — 10. Mon inaction (lat. *cessare*, se reposer, être oisif.) — 11. Une façon d'agir vive et impatiente, une activité qui ne tient pas en place, quand la volonté m'entraîne. Le texte de 1588 était bien plus faible : *un agir ému où la volonté me tire*. — 12. D'une façon appropriée à mon caractère et à mes moyens

artificielle et tortue [1], il fera mieux de s'adresser à quelque autre. Toutes charges importantes ne sont pas difficiles : j'étais préparé à m'embesogner * plus rudement un peu, s'il en eût été grand besoin ; car il est en mon pouvoir de faire quelque chose plus [2] que je ne fais, et que je n'aime à faire. Je ne laissai, que je sache, aucun mouvement [3] que le devoir requît en bon escient * de moi. J'ai facilement oublié ceux que l'ambition mêle au devoir, et couvre de son [4] titre * ; ce sont ceux qui, le plus souvent, remplissent les yeux et les oreilles, et contentent les hommes : non pas la chose, mais l'apparence les paye * ; s'ils n'oient du bruit, il leur semble qu'on dorme. Mes humeurs * sont contradictoires aux humeurs bruyantes : j'arrêterais bien un trouble sans me troubler et châtierais un désordre sans altération * : ai-je besoin de colère et d'inflammation [5] ? Je l'emprunte et m'en masque. Mes mœurs * sont mousses *, plutôt fades qu'âpres. Je n'accuse pas un magistrat qui dorme [6], pourvu que ceux qui sont sous sa main dorment quand * et lui, les lois dorment de même [7]. Pour moi, je loue une vie glissante, sombre * et muette : *neque submissam et abjectam, neque se efferentem* [8] : ma fortune * le veut ainsi. Je suis né d'une famille qui a coulé sans éclat et sans tumulte, et, de longue mémoire, particulièrement ambitieuse de prud'hommie [9].....

La gloire coûte trop cher pour que Montaigne la regrette.

Je n'avais qu'à conserver et durer, qui sont effets * sourds et insensibles. L'innovation est de grand lustre, mais elle est interdite en ce temps où nous sommes pressés * et n'avons à nous défendre que des nouvelletés *. L'abstinence [10] de faire est souvent aussi généreuse que le faire,

1. Artificieuse et tortueuse. — 2. Gramm., 120, *De*, 6°. — 3. Je ne négligeai aucun acte, aucune démarche... Voir à l'appui de cette affirmation sa lettre à Matignon du 27 mai 1585, p. 262. — 4. *Son* représente *devoir*. — 5. Par un phénomène de restriction, *inflammation* ne se dit plus que du corps. On dit encore enflammé de colère. — 6. Gramm., 96. — 7. Pourquoi le magistrat ne dormirait-il pas ? Les lois dorment bien parfois, dans les moments de calme. Gramm., 123, *Que*, 3°. — 8. Aussi éloignée d'une basse humilité que de l'orgueil. (Cicéron, *De officiis*, I, 34.) — 9. Qualité de ce qui est sage et vertueux. Ce mot commence à tomber en désuétude au dix-septième siècle. — 10. Cette phrase est une addition de 1595

mais elle est moins au jour, et ce peu que je vaux est quasi tout de même espèce. En somme, les occasions * en cette charge ont suivi * ma complexion, de quoi je leur sais très bon gré. Est-il quelqu'un qui désire être malade pour voir son médecin en besogne *? Et faudrait-il pas fouetter le médecin qui nous désirerait la peste pour mettre son art en pratique? Je n'ai point eu cette humeur inique et assez commune de désirer que le trouble et la maladie des affaires de cette cité rehaussât et honorât mon gouvernement. J'ai prêté * de bon cœur l'épaule à leur aisance [1] et facilité. Qui ne me voudra savoir gré de l'ordre, de la douce et muette tranquillité qui a accompagné ma conduite *, au moins ne peut-il me priver de la part qui m'en appartient, par le titre * de ma bonne fortune. Et je suis ainsi fait que j'aime autant être heureux que sage et devoir mes succès purement à la grâce de Dieu qu'à l'entremise de mon opération [2]. J'avais assez disertement publié au monde mon insuffisance en tels maniements publiques; j'ai encore pis que l'insuffisance, c'est qu'elle ne me déplaît guère et que je ne cherche guère à la guérir, vu le train de vie que j'ai desseigné *. Je ne me suis, en cette entremise [3], non [4] plus satisfait à moi-même, mais à peu près j'en suis arrivé à ce que je m'en étais promis, et si [5] ai de beaucoup surmonté * ce que j'en avais promis à ceux à qui j'avais à faire, car je promets volontiers un peu moins de [6] ce que je puis et de ce que j'espère tenir. Je m'assure * n'y avoir laissé ni offense ni haine [7]; d'y laisser regret et désir de moi, je sais à tout le moins bien cela que je ne l'ai pas fort affecté * [8].

Mene huic confidere monstro !
Mene salis placidi vultum fluctusque quietos
Ignorare [9] !

(Chap. X.)

1. J'ai contribué de toutes mes forces à ce qu'elles se déroulent aisées et faciles. — 2. Nous avons vu ailleurs, si étrange qu'elle paraisse, une affirmation de ce genre, p. 179. — 3. *En cette occupation*, éd. 1588. — 4. Gramm., 113. — 5. *Et ai*, éd. 1588. — 6. Gramm., 123, *que*, 2°. — 7. C'est là un beau témoignage que Montaigne se rend à lui-même, et nous pouvons l'en croire. Pourtant est-il possible, dans une haute charge et par des temps difficiles, de faire tout ce qu'on doit sans laisser derrière soi « ni offense ni haine ? » — 8. *Souhaité*, éd. 1588. — 9. Quoi ! que je me fie à ce monstre ! Que je me laisse tromper à l'apparence de cette mer tranquille, de ces flots apaisés ! (Virgile, *Enéide*, V, 849.)

XLIV

De la physionomie.

[Nous avons tous tout ce qu'il faut pour être bons et heureux. C'est avec les raisons du plus simple bon sens que Socrate est sage.] La science n'est d'aucun secours pour affronter la mort (p. 337). Montaigne écrit ces pages en pleine guerre civile, il en dit les horreurs (p. 339). [Il n'est pas d'abus si criants qu'il faille guérir par un si terrible remède.] Suspect, pour sa modération même, aux deux partis en lutte, Montaigne trouva une sorte de consolation dans l'intérêt passionné qu'éveillait en lui le spectacle d'événements si tragiques (p. 341). [Ce ne fut qu'« à boutades » qu'il se laissa surprendre par le découragement.] La peste vint s'ajouter à ses autres maux (p. 344).

[La science sert moins que la nature pour supporter la souffrance et affronter la mort. Le mépris d'un Socrate pour la mort s'inspire des raisons les plus communes. Montaigne voudrait lui ressembler en cela, et en tout, car Socrate a été l'être humain le plus parfait que l'on ait vu. Il ne lui manquait que la beauté physique. C'est là un bien dont il ne faut pas faire peu de cas.] Montaigne dut un jour la vie à sa physionomie ouverte et loyale (p. 346.)

La science ne nous défend pas de la crainte de la mort.

Il ne nous faut guère de doctrine* pour vivre à notre aise, et Socrate nous apprend qu'elle est en nous, et la manière de l'y trouver et de s'en aider. Toute cette notre suffisance* qui est au delà de la naturelle[1] est à peu près vaine et superflue. C'est beaucoup si elle ne nous charge et trouble plus qu'elle ne nous sert : *paucis opus est litteris ad mentem bonam*[2] ; ce sont des excès fiévreux de notre

1. *Au delà de la commune et naturelle*, éd. 1588. *A peu près* est une addition de 1595, et elle est caractéristique. Montaigne, en vieillissant, atténue quelque peu son scepticisme. Il tend vers une philosophie de la nature qui s'accommode moins de l'outrance de ses négations antérieures. Cette idée se rencontre déjà dans l'*Apologie*, et plus appuyée. Là il va jusqu'à dire que la science cause notre misère. « Il nous faut abêtir pour nous assagir » (p. 185.) —— 2. Il ne faut guère de lettres à former une âme saine. (SÉNÈQUE. *Lettres à Lucilius*, 106, trad. par Mlle de Gournay.)

esprit, instrument brouillon et inquiète [1]. Recueillez-vous, vous trouverez en vous les arguments de la nature contre la mort, vrais et les plus propres à vous servir à la nécessité : ce sont ceux qui font mourir un paysan et des peuples entiers aussi constamment * qu'un philosophe. Fussé-[2] je mort moins allègrement avant qu'avoir lu *les Tusculanes*? J'estime que non, et, quand je me treuve au propre *, je sens que ma langue s'est enrichie, mon courage, de peu. Il est comme nature me le forgea et se targue * pour le conflit, non que [3] d'une marche naturelle et commune. Les livres m'ont servi non tant d'instruction que d'exercitation *. Quoi [4], si la science, essayant de nous armer de nouvelles défenses contre les inconvénients naturels, nous a [5] plus imprimé en la fantaisie * leur grandeur et leur poids qu'elle n'a [6] ses raisons et subtilités à nous en couvrir? Ce sont [7] voirement * subtilités, par où [8] elle nous éveille souvent bien vainement. Les auteurs même plus [9] serrés et plus sages, voyez autour d'un bon argument combien ils en sèment d'autres légers et, qui [10] y regarde de près, incorporels [11]. Ce ne sont qu'arguties verbales, qui nous trompent ; mais d'autant que ce peut être utilement, je ne les veux pas autrement éplucher. Il y en a céans [12] assez de cette condition en divers lieux *, ou par emprunt, ou par imitation. Si [13] se faut-il prendre un peu garde * de n'appeler pas force ce qui n'est que gentillesse, et ce qui n'est qu'aigu [14], solide ; ou bon, ce qui n'est que beau, *quae magis gustata quam potata delectant* [15]. Tout ce qui plaît ne paît * pas, *ubi non ingenii, sed animi negotium agitur* [16].....

A quoi [17] faire nous allons-nous gendarmant par ces efforts de la science? Regardons à terre : les pauvres gens

1. Gramm., 4. — 2. *Fussé-je... d'exercitation*, add. de 1595. — 3 *Non que*, non autrement que. Il ne se targue que... — 4. Gramm., 74. — 5. L'édition 1588 ne porte pas *quoi si* et ajoute ici *crains-je*. — 6. Gramm., 82. — 7. Toute la fin de cet alinéa, jusqu'à *negotium agitur* est une addition de 1595. — 8. Gramm., 69. — 9. Gramm., 17, 7°. — 10. Gramm., 62. — 11. Qui n'ont point de corps, de consistance. — 12. Ici, dans mon livre. — 13. Gramm., 121, *Si*, 1°. — 14. Gramm., *Construction*, 124. — 15. Choses qui plaisent plus au goût qu'à l'estomac. (Cicéron, *Tusculanae quaestiones*, V, 5.) — 16. Dès qu'il s'agit non plus de l'esprit, mais de l'âme. (Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 75.) — 17. Gramm., 120, *A*, 3°.

que nous y voyons épandus, la tête penchante après leur besogne, qui ne savent ni Aristote ni Caton, ni exemple ni précepte, de ceux-là tire Nature tous les jours des effets * de constance et de patience * plus purs et plus raides * que ne sont ceux que nous étudions si curieusement * en l'école : combien en vois-je ordinairement qui méconnaissent [1] la pauvreté ; combien qui désirent la mort, ou qui la passent sans alarme et sans affliction ? Celui-là, qui fouit mon jardin, il a, ce matin, enterré son père ou son fils. Les noms même de quoi [2] ils appellent les maladies en adoucissent et amollissent l'âpreté : la phtisie, c'est la toux pour eux ; la dysenterie, dévoiement d'estomac ; un pleurésis [3], c'est un morfondement * : et, selon qu'[4] ils les nomment doucement, ils les supportent aussi ; elles sont bien grièves [5], quand elles rompent * leur travail ordinaire ; ils ne s'alitent que pour mourir. *Simplex illa et aperta virtus in obscuram et solertem scientiam versa est* [6].

Misères de la guerre civile.

J'écrivais ceci environ [7] le temps qu'une forte charge de nos troubles se croupit [8] plusieurs mois, de tout son poids, droit sur moi : j'avais, d'une part, les ennemis à ma porte ; d'autre part, les picoreurs [9], pires ennemis : *non armis sed vitiis certatur* [10], et essayais * toute sorte d'injures * militaires à la fois :

> Hostis adest dextra lævaque a parte timendus
> Vicinoque malo terret utrumque latus [11].

Monstrueuse guerre ! Les autres agissent au dehors ; celle-

1. Emploi rare du mot ; entendez : qui ne reconnaissent pas ce qu'il y a de mal dans la pauvreté, par suite, qui s'en soucient peu. — 2. Gramm., 63. — 3. Gramm., 1. — 4. Gramm., 123. — 5. Il faut qu'elles soient bien graves, pour que... — 6. Cette vertu toute simple et facile s'est changée en une science obscure et subtile. (Sénèque. *Lettres à Lucilius*, 95.) — 7. Gramm., 120. — 8. S'abattit, s'appesantit. On croit voir là une allusion à l'occupation du Périgord par l'armée de Turenne, en 1585. — 9. Les maraudeurs ; proprement, les voleurs de bétail (lat. *pecus*.) — 10. Ce n'est pas par les armes, c'est par les vices que l'on combat. — 11. L'ennemi nous presse à droite, à gauche, terriblement ; un danger tout voisin me menace des deux côtés. (Ovide, *Pontiques*, I, 3, 57.)

ci[1] encore contre soi, se ronge et se défait * par son propre venin. Elle est de nature si maligne et ruineuse[2] qu'elle se ruine quand et quand le reste, et se déchire et dépèce[3] de rage. Nous la voyons plus souvent se dissoudre par elle-même que par disette d'aucune chose nécessaire ou par la force ennemie. Toute discipline la fuit : elle vient guérir la sédition, et en est pleine ; veut châtier la désobéissance, et en montre l'exemple ; et, employée à la défense des lois, fait sa part * de rébellion à l'encontre des siennes propres. Où en sommes-nous ? Notre médecine porte * infection !

Nostre mal s'empoisonne
Du secours qu'on luy donne.

Exsuperat magis, ægrescitque medendo[4].
Omnia fanda, nefanda, malo permixta furore,
Justificam nobis mentem avertere deorum[5].

En ces maladies populaires, on peut distinguer, sur le commencement, les sains des malades ; mais quand elles viennent à durer, comme la nôtre, tout le corps s'en sent, et la tête et les talons ; aucune partie n'est exempte de corruption ; car il n'est air qui se hume si goulûment, qui s'épande et pénètre comme fait * la licence. Nos armées ne se lient et tiennent plus que par ciment étranger[6] : des Français on ne sait plus faire un corps d'armée constant[7] et réglé ! Quelle honte ! Il n'y a qu'autant de discipline que nous en font voir des soldats empruntés. Quant à nous, nous nous conduisons à discrétion[8], et non pas du chef, chacun selon la sienne ; il[9] a plus affaire au

1. Celle-ci agit en outre contre elle-même. — 2. Qui est menacé de ruine. Aujourd'hui, cet adjectif a un sens transitif : qui ruine. — 3. *Démembre*, éd. 1588. — 4. Ce vers de Virgile (*Enéide*, XII, 46) est à peu près rendu par les deux vers qui précèdent. Mlle de Gournay avait traduit : Le mal s'attise et s'empire à mesure qu'il est médicine. — 5. Le juste, l'injuste sont confondus par nos fureurs criminelles, et l'équitable volonté des dieux s'est détournée de nous. (Catulle, *Epithalame de Thétis et de Pélée*, 405.) — 6. Nos armées n'ont de cohésion que grâce aux mercenaires étrangers, Suisses du côté du roi, reîtres et lansquenets allemands du côté des protestants. — 7. Qui se maintient, donc fidèle, sur qui on peut compter. — 8. Suivant la volonté. — 9. Le chef a plus de difficulté avec ses partisans qu'avec l'ennemi. La phrase suivante semble prouver qu'il s'agit du chef suprême, pour le compte duquel la guerre se fait.

dedans qu'au dehors ; c'est au commandant de suivre, courtiser et plier, à lui seul d'obéir ; tout le reste est libre et dissolu. Il me plaît de voir combien il y a de lâcheté et de pusillanimité * en l'ambition ; par combien d'abjection et de servitude il lui faut arriver à son but : mais ceci me déplaît-il [1] de voir des natures débonnaires * et capables de justice se corrompre tous les jours au maniement et commandement de cette confusion. La longue souffrance engendre la coutume * ; la coutume, le consentement et l'imitation. Nous avions assez d'âmes mal nées *, sans gâter les bonnes et généreuses : si que [2], si nous continuons, il restera malaisément à qui fier * la santé de cet État, au cas que [3] fortune nous la redonne :

> Hunc saltem everso juvenem succurrere sæclo
> Ne prohibete [4]...

Montaigne suspect aux deux partis. Comment il se console.

Outre cette secousse, j'en souffris d'autres ; j'encourus les inconvénients * que la modération apporte en telles maladies : je fus pelaudé [5] à toutes mains * ; au gibelin [6], j'étais guelfe ; au guelfe, gibelin : quelqu'un de mes poètes dit bien cela, mais je ne sais où c'est. La situation de ma maison et l'accointance * des hommes de mon voisinage [7] me présentaient d'un visage * ; ma vie et mes actions, d'un autre. Il ne s'en faisait point des accusations formées [8], car il n'y avait où mordre ; je ne désempare [9] jamais les lois, et qui m'eût recherché m'en eût dû de reste : c'étaient suspicions muettes qui couraient sous main, auxquelles il n'y a jamais faute * d'apparence *, en

1. Gramm., 128, 1°. — 2. Gramm., 122. — 3. Gramm., 69. — 4. N'empêchez pas du moins ce jeune héros d'arrêter notre ruine. (Virgile, *Géorgiques*, I, 500.) Il y a là une allusion transparente à Henri de Navarre, plus tard Henri IV, qui, depuis la mort du duc d'Alençon, frère du roi (1584), était l'héritier présomptif du trône et promettait un roi actif et énergique. — 5. Maltraité, étrillé. — 6. Au catholique ou au ligueur, j'étais protestant ou royaliste, et réciproquement Au moyen âge, les gibelins étaient les partisans de l'empereur d'Allemagne; les guelfes, du Pape. — 7. Qui étaient en majorité protestants. — 8. Formulées d'une façon précise. — 9. Je n'abandonne jamais les lois, et celui qui m'aurait attaqué sur ce point eût été en plus mauvaise posture que moi.

un mélange si confus, non plus [1] que d'esprits ou envieux ou ineptes *. J'aide [2] ordinairement aux présomptions injurieuses que la fortune sème contre moi par une façon que j'ai dès toujours de fuir [3] à me justifier, excuser et interpréter, estimant que c'est mettre ma conscience en compromis [4] de plaider pour elle, *perspicuitas enim argumentatione elevatur* [5] ; et, comme si chacun voyait en moi aussi clair que je fais *, au lieu de me tirer arrière de l'accusation, je m'y avance et la renchéris [6] plutôt par une confession ironique et moqueuse, si je ne m'en tais tout à plat, comme de chose indigne de réponse. Mais ceux qui le [7] prennent pour une trop hautaine confiance ne m'en veulent guère moins de mal * que ceux qui le prennent pour faiblesse d'une cause indéfensible [8], nommément les grands, envers lesquels faute * de soumission est l'extrême faute, rudes à toute justice qui se connaît [9], qui se sent, non démise *, humble et suppliante. J'ai souvent heurté à ce pilier [10]. Tant y a que de ce qui m'advint lors, un ambitieux s'en fût pendu. Si [11] eût fait un avaricieux. Je n'ai soin quelconque d'acquérir ;

> Sit mihi quod nunc est, etiam minus, et mihi vivam
> Quod superest ævi, si quid superesse volent di [12],

mais les pertes qui me viennent par l'injure * d'autrui, soit larcin, soit violence, me pincent environ comme un homme malade et gêné * d'avarice. L'offense a *, sans mesure [13], plus d'aigreur * que n'a [14] la perte.

Mille diverses sortes de maux accoururent à moi à la file : je les eusse plus gaillardement soufferts * à la foule [15]. Je

1 Pas plus qu'il n'y a faute d'esprits. — 2. Ici commence une longue parenthèse ajoutée en 1595. Mais on n'a pas le courage de la reprocher à Montaigne, car elle met en relief un des plus nobles traits de son caractère. Le texte de 1588 reprend à : *Un ambitieux s'en fût pendu.* — 3. Gramm., 84. — 4. Mettre au hasard, en danger. « Du moment qu'il s'agissait de la vie et qu'elle pouvait être en compromis. » (Racine.) — 5. Car la discussion affaiblit l'évidence. (Cicéron, *De natura deorum*, III, 4.) — 6. Gramm., 83. — 7. Gramm., 27. — 8. Indéfendable. — 9. Qui a conscience d'elle-même. — 10. Je me suis souvent heurté à cette difficulté. — 11. Gramm., 121, *Si*, 3°. — 12. Puissé-je conserver ce que j'ai, et même moins ; puissé-je vivre pour moi ce qui me reste de vie, si toutefois les dieux veulent qu'il m'en reste encore. (Horace, *Épîtres*, I, 18, 107.) — 13. Infiniment. — 14. Gramm., 39. — 15. En foule, tous à la fois.

pensai déjà, entre mes amis, à qui je pourrais commettre * une vieillesse nécessiteuse et disgraciée [1] ; après avoir rôdé [2] les yeux partout, je me trouvai en pourpoint [3]. Pour se laisser tomber à plomb, et de si haut, il faut que ce soit entre les bras d'une affection solide, vigoureuse et fortunée : elles sont rares, s'il y en a. Enfin *, je connus * que le plus sûr était de me fier à moi-même de moi et de ma nécessité *, et, s'il m'advenait d'être froidement en la grâce de la fortune, que je me recommandasse de plus fort [4] à la mienne, m'attachasse, regardasse de plus près à moi.

En toutes choses les hommes se jettent [5] aux appuis étrangers, pour épargner les propres *, seuls certains et seuls puissants, qui [6] sait s'en armer : chacun court * ailleurs et à l'avenir [7], d'autant que nul n'est arrivé à soi. Et me résolus * que c'étaient utiles inconvénients * : d'autant, premièrement, qu'il faut avertir à coups de fouet les mauvais disciples, quand la raison n'y peut assez; comme, par le feu et violence des coins, nous ramenons un bois tortu à sa droiture [8]. Je me prêche, il y a si longtemps, de me tenir à moi et séparer des choses étrangères : toutefois, je tourne encore toujours les yeux à côté ; l'inclination, un mot favorable d'un grand, un bon visage me tente : Dieu sait s'il en est cherté [9] en ce temps, et quel sens il porte *!.. En un temps [10] ordinaire et tranquille, on se prépare à des accidents modérés et communs : mais en cette confusion où nous sommes depuis trente ans, tout homme français, soit en particulier, soit en général, se voit à chaque heure sur le point de l'entier renversement de sa fortune ; d'autant faut-il tenir son courage fourni de provisions plus fortes et vigoureuses. Sachons gré au sort de nous avoir fait vivre en un siècle non mol, languissant

1. *Disgraciée* s'explique par le sens de *malheur*, que le mot *disgrâce* possède encore au dix-septième siècle : « La mort n'est point pour moi le comble des disgrâces » (RACINE, *Bajazet*, II, 3.) — 2. Tourné (lat. *rotare*, tourner). Gramm., 83. — 3. Sans manteau, donc dépouillé. — 4. Montaigne dit *de plus fort* comme on dit *de plus belle*. — 5. Ont recours. Toute cette phrase est une addition de 1595. — 6. Gramm., 62. — 7. Chacun va chercher du secours ailleurs qu'en lui, ailleurs que dans le présent. — 8. A la forme droite, à la ligne droite. *Comme par le feu... droiture*, add. de 1595. — 9. Si cette denrée est rare. — 10. *Etat*, éd. 1588.

ni oisif : tel qui ne l'eût été par autre moyen, se rendra fameux par son malheur[1]. Comme je ne lis guère ès histoires ces confusions des autres états sans regret de ne les avoir pu mieux considérer, présent ; ainsi fait ma curiosité que je m'agrée * aucunement [2] de voir de mes yeux ce notable spectacle de notre mort publique, ses symptômes et sa forme : et, puisque je ne la saurais retarder, suis content d'être destiné à [3] y assister et m'en instruire. Si [4] cherchons-nous évidemment de [5] reconnaître, en ombre même et en la fable des théâtres, la montre * des jeux tragiques de l'humaine fortune. Ce n'est pas sans compassion de ce que nous oyons, mais nous nous plaisons d'[5]éveiller notre déplaisir * par la rareté de ces pitoyables événements. Rien ne chatouille, qui ne pince ; et les bons historiens fuient, comme une eau [6] dormante et mer morte, des narrations calmes, pour regagner les séditions, les guerres, où ils savent que nous les appelons..

La peste.

Voici un autre rengrégement [7] de mal qui m'arriva à la suite du reste: et dehors et dedans [8] ma maison, je fus accueilli [9] d'une peste, véhémente au prix de toute autre... J'eus à souffrir cette plaisante * condition, que la vue de ma maison m'était effroyable ; tout ce qui y était était sans garde, et à l'abandon de qui en avait envie. Moi, qui suis si hospitalier, fus en très pénible quête * de retraite pour ma famille, une famille égarée faisant peur à ses amis et à soi-même, et horreur, où [10] qu'elle cherchât à se placer [11]; ayant à changer de demeure, soudain [12] qu'un de la troupe commençait à se douloir [13] du bout du doigt : toutes maladies sont alors prises pour peste ; on ne se donne pas

1. Le développement se terminait dans l'édition 1588 sur cette idée quelque peu « livresque » Montaigne y ajouta plus tard tout ce qui suit, jusqu'à *appelons*, et cette fin est vraiment personnelle. On y reconnaît l'auteur des *Essais*. — 2. Gramm., 111. — 3. Désigné pour, réservé à. — 4. Gramm., 121, *Si* 3°. — 5. Gramm., 120, *De*, 4°. — 6. Comme les navigateurs fuient une eau dormante. — 7. Accroissement, aggravation (de la racine de *gravis*, lourd). « *Rengrégement* de mal ! Surcroît de désespoir! » (Molière, *Avare*, V, 3.) — 8. Gramm., 120. — 9. *Accueillir* s'employait fréquemment en parlant d'événements fâcheux, avec le sens d'*assaillir*. — 10. Gramm., 69. — 11. *Planter* éd. 1588. — 12. Gramm., 122. — 13. Avoir mal (lat. *dolere*.)

le loisir de les reconnaître. Et c'est le bon que, selon les règles de l'art, à tout danger qu'on approche, il faut être quarante jours en transe de ce mal, l'imagination vous exerçant * cependant * à sa mode, et enfiévrant votre santé même. Tout cela m'eût beaucoup moins touché, si je n'eusse eu à me ressentir de la peine d'autrui, et servir six mois misérablement de guide à cette caravane ; car je porte en moi mes préservatifs[1], qui sont résolution et souffrance *. L'appréhension ne me presse * guère, laquelle on craint particulièrement en ce mal ; et si, étant seul, je l'eusse voulu prendre[2], c'eût été une fuite bien plus gaillarde * et plus éloignée : c'est une mort qui ne me semble des pires ; elle est communément courte, d'étourdissement, sans douleur, consolée par la condition publique[3], sans cérémonie, sans deuil, sans[4] presse *. Mais, quant au monde des environs, la centième partie des âmes ne se put sauver :

Videas desertaque regna
Pastorum, et longe saltus lateque vacantes[5].

En ce lieu mon meilleur revenu est manuel[6] : ce que cent hommes travaillaient pour moi chôme[7] pour longtemps.

Or lors, quel exemple de résolution ne vîmes-nous en la simplicité de tout ce peuple ? Généralement, chacun renonçait au soin de la vie : les raisins demeurèrent suspendus aux vignes, le bien principal du pays, tous indifféremment se préparant et attendant la mort, à[8] ce soir, ou au lendemain, d'un visage et d'une voix si peu effrayée qu'il semblait qu'ils eussent compromis * à cette nécessité et que ce fût une condamnation universelle et inévitable. Elle est toujours telle[9], mais à combien peu tient la résolution au mourir ! La distance et différence de quelques heures, la seule considération de la compagnie nous en

1. Voilà les « provisions » dont il parlait au bas de la page 343. — 2. Si j'eusse voulu prendre cette fuite (*résolution et souffrance*), c'eût été une fuite bien plus gaillarde. — 3. C'est une consolation de penser que la plupart, tout au moins beaucoup, sont dans le même cas. — 4 Montaigne a dit ailleurs qu'il aimerait une mort presque solitaire (p. 320-1). — 5. On aurait pu voir déserts les pâturages, vides de toutes parts les forêts. (VIRGILE, *Géorgiques*, III, 476.) — 6. Provient du travail de la terre. — 7. Le sol reste inactif, improductif. — 8. Gramm , 120, *A*, 3°. — 9. Nous sommes toujours condamnés à mourir

rend l'appréhension ' diverse[1]. Voyez ceux-ci : pour ce qu'ils meurent en même mois, enfants, jeunes, vieillards, ils ne s'étonnent * plus, ils ne se pleurent plus. J'en vis qui craignaient de demeurer derrière, comme en une horrible solitude, et n'y connus communément autre soin * que des sépultures ; il leur fâchait de voir les corps épars emmi[2] les champs, à la merci des bêtes, qui y peuplèrent [3] incontinent. Comment [4] les fantaisies * humaines se découpent [5] !... Tel, sain, faisait déjà sa fosse : d'autres s'y couchaient encore vivants ; et un manœuvre des miens, avec ses mains et ses pieds, attira sur soi la terre en mourant. Etait-ce pas s'abrier [6] pour s'endormir plus à son aise, d'une [7] entreprise * en hauteur aucunement pareille à celle des soldats romains qu'on trouva, après la journée de Cannes, la tête plongée dans des trous, qu'ils avaient faits et comblés de leurs mains en s'y suffoquant ? Somme *, toute une nation fut incontinent, par usage, logée en une marche[8] qui ne cède en raideur à aucune résolution étudiée et consultée *....

Montaigne doit à sa physionomie d'avoir un jour échappé à la mort.

Théologie naturelle de R. Sebond.

AI une apparence [9] favorable, et en forme *, et en interprétation [10] ;

Quid dixi, habere me? Imo habui, Chreme :
Heu ! tantum attriti corporis ossa vides [11] ;

et qui fait une contraire montre * à celle de Socrate. Il m'est souvent advenu que, sur le simple crédit de ma présence * et de mon air, des personnes qui n'avaient aucune connais-

1. *Nous en rend le goût tout divers*, éd 1588. — 2 Gramm., 120. — 3. Pullulèrent (emploi intransitif). — 4. Gramm., 111. — 5. Se partagent en différentes formes. — 6. *Abri* a donné *abrier*, régulièrement, comme *pli* donne *plier*. Ce n'est qu'après le seizième siècle que l'adjonction d'un *t* euphonique donna la forme *abriter*. — 7. *D'une entreprise.. suffoquant*, add. de 1595. — 8. Elle se haussa à un degré de courage qui ne cède en vigueur à aucune résolution... *Par usage* s'explique par *étudiée;* il oppose la pratique à la théorie. — 9. *Un visage*, 1588. — 10. Pour ce qui est des traits et de l'expression. — 11. Que dis je, « j'ai? » Non, j'ai eu, Chrémès. (TÉRENCE, *Heautontimorumenos*, I, 1, 42. Hélas ! tu ne vois plus en moi que les os d'un corps usé par l'âge.

MONTAIGNE VIEUX.
(D'après une gravure de Fritzch.)

sance de moi s'y [1] sont grandement fiées, soit pour leurs propres affaires, soit pour les miennes ; et en ai tiré, ès pays étrangers, des faveurs singulières et rares. Mais ces deux [2] expériences valent, à l'aventure *, que je les récite * particulièrement : Un quidam délibéra * de surprendre ma maison et moi ; son art * fut d'arriver seul à ma porte, et d'en presser un peu instamment l'entrée. Je le connaissais de nom, et avais occasion de me fier * de lui, comme de mon voisin et aucunement mon allié [3] : je lui fis ouvrir, comme [4] je fais * à chacun. Le voici tout effrayé, son cheval hors d'haleine, fort harassé. Il m'entretint de cette fable : « Qu'il venait d'être rencontré, à une demie [5] lieue de là, par un sien ennemi, lequel je connaissais aussi, et avais ouï parler de leur querelle ; que cet ennemi lui avait merveilleusement * chaussé les éperons [6] ; et qu'ayant été surpris [7] en désarroi, et plus faible en nombre, il s'était jeté à ma porte à sauveté [8] ; qu'il était en grand'peine de ses gens, lesquels il disait tenir pour morts [9] ou pris. » J'essayai tout naïvement de le conforter *, assurer *, et refraîchir [10]. Tantôt * après, voilà quatre ou cinq de ses soldats qui se présentent, en même contenance et effroi, pour entrer ; et puis d'autres, et d'autres encore après, bien [11] équipés et bien armés, jusqu'à vingt-cinq ou trente, feignant avoir leur ennemi aux [12] talons. Ce mystère [13] commençait à tâter mon soupçon : je n'ignorais pas en quel siècle je vivais, combien ma maison pouvait être enviée [14] ; et avais plusieurs exemples d'autres [15] de ma connaissance, à qui il était

1. Gramm., 36. — 2. Les deux exemples qui vont suivre... Nous n'en ferons figurer dans ces extraits que le premier. — 3. Parent par alliance. — 4. *Comme .. chacun.* add. de 1595. — 5. Montaigne écrit *demie*, suivant un usage qui subsista jusqu'à la fin du dix-septième siècle : « Il n'avait plus qu'une *demie* heure de temps. » (Racine.) — 6. *Chausser les éperons à quelqu'un*, poursuivre de près quelqu'un, le forcer à fuir. — 7. *Surpris et plus faible de beaucoup*, éd. 1588. — 8. *A sauveté* (racine *salvus*, sain et sauf) en sûreté. — 9. *Morts et défaits, ayant été rencontrés en désordre et fort écartés les uns des autres. J'essayai...*, éd. 1588. — 10. Refaire, reposer. On dit encore : des troupes fraîches. — 11. *Equipés au demeurant et bien...*, éd. 1588. — 12. *A leurs talons*, éd. 1588. — 13. *Ce mystère... soupçon*, add. de 1595. — 14. *Enviée et nonobstant ce vain intervalle de guerre auquel lors nous étions, j'avais plusieurs...*, éd. 1588. — 15. *D'autres maisons de ma connaissance auxquelles*, édit. 1588.

mésadvenu [1] de même. Tant y a * que, trouvant qu'il n'y avait point d'acquêt * d'avoir commencé à faire plaisir, si je n'achevais [2], et ne pouvant me défaire sans tout rompre, je me laissai aller au parti le plus naturel et le plus simple, comme je fais toujours, commandant [3] qu'ils entrassent. Aussi [4], à la vérité, je suis peu défiant et soupçonneux de ma nature ; je penche volontiers vers l'excuse et l'interprétation [5] plus douce ; je prends les hommes selon le commun ordre, et ne crois pas ces inclinations perverses et dénaturées, si je n'y suis forcé par grand témoignage, non [6] plus que les monstres * et miracles : et suis homme, en outre, qui me commets * volontiers à la fortune, et me laisse aller à corps perdu entre ses bras ; de quoi, jusqu'à cette heure, j'ai eu plus d'occasion de me louer que de me plaindre, et l'ai trouvée et plus avisée, et plus amie de mes affaires que je ne suis. Il y a quelques actions en ma vie desquelles on peut justement nommer la conduite * difficile, ou, qui voudra, prudente [7] : de celles-là mêmes, posez [8] que la tierce [9] partie soit du mien [10], certes les deux tierces sont richement [11] à elle. Nous faillons *, ce me semble, en ce que nous ne nous fions pas assez au ciel de nous, et prétendons [12] plus de notre conduite * qu'il ne nous appartient ; pourtant [13] se fourvoient si souvent nos desseins ; il [14] est envieux de l'étendue que nous attribuons aux droits de l'humaine prudence au préjudice des siens, et nous les raccourcit d'autant plus que nous les amplifions. Ceux-ci se tinrent à cheval, en [15]

1. Pareille mésaventure était arrivée. — 2. *Si je ne parfaisais*, éd. 1588. — 3. *Et commandai*, édit. 1588 — 4. Montaigne ne conte pas pour conter. Les faits n'ont pour lui d'intérêt qu'en proportion du sens qu'ils ont, de l'enseignement qu'ils comportent. Même ici, où il avait écrit ce qu'on trouve si rarement au seizième siècle, un récit vif et alerte, il s'interrompt soudain pour méditer. Ses réflexions terminées, il reprend le fil de son histoire. — 5. Vers l'interprétation la plus favorable des actions des hommes. Gramm., 17, 7°. — 6. Gramm., 113. — 7. Dont on peut dire qu'il a fallu de la prudence pour les mener à bonne fin — 8. Supposez, admettez. — 9 Gramm., 14. — 10. Gramm., 47 — 11. Sont largement à elle. Toute la phrase suivante, jusqu'à *amplifions*, est une addition de 1595. — 12. Nous attendons plus de, nous demandons plus à.. — 13. Gramm., 121. — 14. Le ciel. — 15. *Dans ma cour, le chef avec moi en ma salle* éd. 1588. On voit, par l'abondance et la nature de ces variantes, ce qu'il faut penser de l'affirmation de Montaigne qu'il « ajoute, mais ne corrige pas ».

ma cour ; le chef avec moi dans ma salle, qui n'avait voulu qu'on établât [1] son cheval, disant avoir à se retirer incontinent [2] qu'il aurait eu nouvelles de ses hommes [3]. Il se vit maître de son entreprise, et n'y restait sur ce point que l'exécution. Souvent depuis il a dit (car il ne craignait pas de faire ce conte) que mon visage et ma franchise lui avaient arraché la trahison des poings, Il remonta à cheval, ses gens ayant continuellement les yeux sur lui, pour voir quel signe il leur donnerait, bien étonnés de le voir sortir et abandonner son avantage.

(Chap. XII.)

XLV

De l'expérience.

[Faute de pouvoir atteindre à la science par la raison, nous y arrivons par l'expérience. Encore l'expérience est-elle souvent mise en défaut par l'infinie diversité des choses. Ainsi on ne saurait viser et trancher par des lois tous les cas possibles. Il faut surtout avoir l'expérience de soi-même : on arrive alors, par surcroît, à connaître les autres, à les juger, à les conseiller. Tout ce qui touche à la santé est du domaine de l'expérience et Montaigne traite copieusement de ses infirmités, de son tempérament, de ses goûts.] Il doit à son éducation des goûts simples, l'amour des faibles et des vaincus (p. 351). [Il en vient ensuite à parler de ce qu'il aime à table.] La perte d'une dent l'avertit que la vieillesse est l'apprentissage de la mort (p. 352). [Par le menu, il nous dit comment il mange, comment il lit, comment il marche. Il faut, à son avis, savourer le plaisir de l'heure présente, fût-il de qualité inférieure comme celui de la table, sans le gâter par d'autres préoccupations. Vivre est la première, la plus précieuse des sciences, et le jeu est beau chez un grand homme. L'homme doit être également exempt de faiblesse devant la douleur, de mépris devant le plaisir] ; il doit s'appliquer à savourer sa vie (p. 353). [Pour conclure, suivons la nature, mettons d'accord l'âme et le corps, concilions le plaisir et la nécessité [4].]

1 Mettre à l'écurie (lat. *stabulum*, étable). — 2. Gramm., 122 — 3. *De ses gens*, ed. 1588. — 4. Ce chapitre, qui est l'aboutissement de l'évolution philosophique de Montaigne, fut composé entre mars 1587 et mars 1588. Lui-même note qu'il l'écrit âgé de 54 ans

Montaigne aime les humbles et les faibles.

Si j'avais des enfants mâles, je leur désirasse[1] volontiers ma fortune *. Le bon père que Dieu me donna, qui n'a de moi que la reconnaissance * de sa bonté, mais certes bien gaillarde *, m'envoya dès le berceau nourrir à un pauvre village des siens et m'y tint autant que je fus en nourrice et encore au-delà, me dressant à la plus basse et commune façon de vivre : *magna pars libertatis est bene moratus venter*[2]. Ne prenez jamais et donnez encore moins à vos femmes la charge de leur nourriture * ; laissez-les former à la fortune sous des lois populaires * et naturelles ; laissez à la coutume de les dresser à la frugalité et à l'austérité : qu'ils aient plutôt à descendre de l'âpreté[3] qu'à monter vers elle. Son humeur * visait encore à une autre fin, de me rallier avec le peuple et cette condition d'hommes qui a besoin de notre aide, et estimait que je fusse[4] tenu de regarder plutôt vers celui qui me tend les bras que vers celui qui me tourne le dos ; et fut cette raison pour quoi aussi il me donna à tenir sur les fonts à des personnes de la plus abjecte[5] fortune *, pour m'y obliger * et attacher.

Son dessein n'a pas du tout * mal succédé * : je m'adonne[6] volontiers aux petits, soit pour[7] ce qu'il y a plus de gloire, soit par naturelle compassion, qui[8] peut infiniment en moi. Le parti que je condamnerai en nos guerres, je le condamnerai plus âprement fleurissant et prospère ; il sera * pour me concilier * aucunement[9] à soi quand je le verrai misérable et accablé[10]... Je me laisse plus naturelle-

1. Gramm., 97. — 2. C'est une grande partie de la liberté que d'avoir un estomac discipliné. (SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, 123.) — 3. Condition de vie rude. — 4. Gramm., 93. — 5. Basse, sans aucune idée péjorative. Montesquieu eut pour parrain un mendiant. Il en fut de même pour Buffon. — 6. Je me donne. — 7. Gramm., 122. — 8. Gramm., 67. — 9. Gramm., 111. — 10. On a voulu déduire de cette confession que Montaigne avait à un moment de sa vie penché vers les protestants. Il semble que ce soit forcer le sens de ce passage. Simplement il note que sa pitié, sa sympathie vont d'instinct aux faibles, aux vaincus. Pourtant il reste à expliquer pourquoi l'hypothétique futur du texte de 1595 a remplacé le présent et le passé, beaucoup plus affirmatifs, de l'édition de 1588 : *Je condamne en nos troubles la cause de l'un des deux partis, mais plus quand elle fleurit et qu'elle prospère : elle m'a parfois aucunement concilié à soi pour la voir misérable et accablée.*

ment aller après * l'exemple de Flaminius qui se prêtait * à ceux qui avaient besoin de lui plus qu'à ceux qui lui pouvaient bien faire, que je ne fais * à celui de Pyrrhus, propre à s'abaisser sous les grands et à s'enorgueillir sur les petits....

Méditation sur la perte d'une dent.

J'ai appris, dès l'enfance, à les [1] frotter de ma serviette et le matin et à l'entrée et issue de la table. Dieu fait grâce [2] à ceux à qui il soustrait la vie par le menu ; c'est le seul bénéfice de la vieillesse : la dernière mort en sera d'autant moins pleine et nuisible ; elle ne tuera plus qu'un demi ou un quart d'homme.

Voilà une dent qui me vient de choir, sans douleur, sans effort. C'était le terme naturel de sa durée, et cette partie de mon être et plusieurs autres sont déjà mortes, autres demi-mortes. C'est ainsi que je fonds et échappe à moi. Quelle bêtise sera-ce à mon entendement * de sentir le saut de cette chute déjà si avancée, comme si elle était entière ? Je ne l'espère pas [3]. A la vérité je reçois une principale consolation aux pensées de ma mort [4] qu'elle soit des justes et naturelles et que méshui * je ne puisse en cela requérir ni espérer de la destinée faveur qu [5] 'illégitime. Les hommes se font accroire qu'ils ont eu autrefois, comme la stature, la vie aussi plus grande, mais ils se trompent, et Solon, qui est de ces vieux temps-là, en taille pourtant l'extrême durée à soixante-dix ans. Moi, qui ai tant adoré et si universellement cet ἄριστον μέτρον [6] du temps passé et qui ai tant pris pour la plus parfaite la moyenne mesure, prétendrai-je une démesurée et prodigieuse vieillesse ? Tout ce qui vient au revers [7] du cours

1. Les dents. — 2. Gramm., 20. Remarquons qu'ici la réflexion précède le fait. — 3. Il semble que Montaigne oublie la forme interrogative de la phrase précédente pour n'en retenir que le sens qui est : Je ne devrais pas sentir..., et il continue : Mais je n'ose attendre de moi une telle sagesse. Toutefois je reçois... Toute la suite, jusque et y compris la deuxième citation *Vitam adolescentibus*, est une addition de 1595. — 4. Ce qui me console principalement quand je songe à ma mort, c'est la pensée qu'elle est des choses justes et naturelles. — 5. Autrement que, sinon. — 6 Montaigne traduit deux lignes plus bas par *moyenne mesure*. — 7. Au rebours de.

de nature peut être fâcheux, mais ce qui vient selon elle doit être toujours plaisant *. *Omnia quæ secundum naturam fiunt sunt habenda in bonis* [1]. Par ainsi [2], dit Platon, la mort que les plaies ou maladies apportent soit [3] violente ; mais celle qui nous surprend, la vieillesse nous y conduisant, est de toutes la plus légère et aucunement délicieuse. *Vitam adolescentibus vis aufert, senibus maturitas* [4]. La mort se mêle et confond partout à notre vie ; le déclin préoccupe [5] son heure et s'ingère au cours de notre avancement* même. J'ai des portraits de ma forme * de vingt et cinq, et de trente-cinq ans ; je les compare avec celui d'asteure [6] : combien de fois ce n'est plus moi ! Combien est mon image présente plus éloignée de celles-là que celle de mon trépas [7] ! C'est trop abusé de nature de la tracasser [8] si loin qu'elle soit contrainte de nous quitter et abandonner notre conduite*, nos yeux, nos dents, nos jambes et le reste à la merci d'un secours étranger et mendié et nous résigner * entre les mains de l'art, lasse de nous suivre [9]...

L'art de vivre.

J'ai un dictionnaire [10] tout à part moi : je « passe » le temps, quand il est mauvais et incommode ; quand il est bon, je ne le veux « passer », je le retâte [11], je m'y tiens. Il faut courir * le mauvais et se rasseoir [12] au bon. Cette phrase ordinaire de « passe-temps » et de « passer le

1. Tout ce qui se fait selon la nature doit être regardé comme un bien. (CICÉRON, *De Senectute*, 19.) — 2. Gramm., 120. — 3. Gramm., 92. — 4. C'est un coup violent qui arrache la vie aux jeunes gens ; c'est la maturité qui termine celle des vieillards. (CICÉRON, *ibid.*, 19.) — 5. Prend à l'avance, devance (sens du lat. *præoccupare*) l'heure de la mort et s'introduit en plein cours de notre développement. — 6. D'aujourd'hui (à cette heure). Il arrive même à Montaigne d'écrire comme il prononce *asture*. — 7. Que celle qui sera la mienne sur mon lit de mort. De fait, on a peine à croire que les premiers portraits de Montaigne et les derniers soient du même homme. — 8. *Tracasser*, éd. 1588. — 9. *Art* est féminin dans Montaigne, mais il n'est pas douteux que *lasse* s'accorde avec *nature*. Immédiatement après cette admirable méditation, on lit : « Je ne suis excessivement désireux ni de salades, ni de fruits, sauf les melons... » — 10. J'ai une façon à moi d'employer les mots, à preuve le sens particulier qu'il donne au verbe *passer* dans *passer le temps*. — 11. *Je le goûte, je m'y arrête*, éd. 1588. — 12. S'arrêter pour savourer « le bon ».

temps » représente l'usage de ces prudentes[1] gens qui ne pensent point avoir meilleur compte* de leur vie que de la couler[2] et échapper, de la « passer », gauchir*, et, auant qu'il est en eux, ignorer et fuir, comme chose de qualité ennuyeuse et dédaignable. Mais je la connais autre, et la treuve et prisable et commode*, voire* en son dernier décours[3], où je la tiens; et nous l'a Nature mise en main, garnie de telles circonstances et si favorables que nous n'avons à nous plaindre qu'à nous, si elle nous presse*, et si elle nous échappe inutilement : *Stulti vita ingrata est, trepida est, tota in futurum fertur*[4]. Je me compose* pourtant à la perdre sans regret, mais comme perdable de sa condition*, non comme moleste[5] et importune; aussi[6] ne sied-il proprement* bien de ne se déplaire* pas à mourir qu'à ceux qui se plaisent à vivre. Il y a du ménage* à la jouir[7] : je la jouis au double des autres; car la mesure[8] en la jouissance dépend du plus ou moins d'application que nous y prêtons*. Principalement à cette heure, que[9] j'aperçois la mienne si brève en temps, je la veux étendre[10] en poids; je veux arrêter la promptitude de sa fuite par la promptitude de ma saisie, et, par la vigueur de l'usage, compenser la hâtiveté[11] de son écoulement. A mesure que la possession du vivre est plus courte, il me la faut rendre plus profonde et plus pleine.

Les autres sentent la douceur d'un contentement et de la prospérité; je la sens ainsi qu'eux, mais ce n'est pas en « passant », et glissant : si[12] la faut-il étudier, savourer et ruminer, pour en rendre grâces condignes[13] à celui qui

1. Sages. Le mot est ironique. — 2. *Couler* et *échapper* sont fréquemment employés comme transitifs au seizième siecle. Nous dirions aujourd'hui : la laisser s'écouler et s'échapper. — 3. Action de courir en descendant, déclin. *Voire en sa décadence*, éd. 1588. — 4. La vie de l'insensé est sans joie; elle est fiévreuse, tout entière tendue vers l'avenir. (SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, 15.) — 5. Qui est à charge (lat. *moles*, masse). Ici s'affirme la philosophie de la vieillesse de Montaigne : aimer la vie et en jouir; accepter la mort, parce qu'elle est dans l'ordre de la nature et que l'homme ne peut faire mieux que de suivre la nature. — 6. *Aussi... vivre*, add. de 1595. — 7. Gramm., 83. — 8. L'intensité du plaisir et non la modération. — 9. Gramm., 69. — 10. *Grossir et étendre*, éd. 1588. — 11. La hâte. — 12. Gramm., 121, *Si*, 4°. — 13. Justes, convenables, méritées (lat. *condignus*.)

nous l'octroie. Ils jouissent[1] les autres plaisirs comme ils font * celui du sommeil, sans les connaître. A celle[2] fin que le dormir même ne m'échappât ainsi stupidement, j'ai autrefois trouvé bon qu'on me le troublât, afin que je l'entrevisse. Je consulte * d'un contentement avec moi ; je ne l'écume[3] pas, je le sonde et plie ma raison à le recueillir, devenue chagrine et dégoûtée. Me trouvé-je en quelque assiette * tranquille, y a-il quelque volupté qui me chatouille ? Je ne la laisse pas friponner * aux[4] sens : j'y associe mon âme ; non pas pour s'y engager *, mais pour s'y agréer * ; non pas pour s'y perdre, mais pour s'y trouver ; et l'emploie de sa part * à se mirer dans ce prospère état, à en peser et estimer le bonheur et l'amplifier. Elle mesure combien c'est qu'elle doit à Dieu d'être en repos de sa conscience et d'autres passions intestines : d'avoir le corps en sa[5] disposition * naturelle, jouissant ordonnément et compétemment[6] des fonctions molles * et flatteuses par lesquelles[7] il lui plaît compenser, de sa grâce, les douleurs de quoi sa justice nous bat à son tour; combien lui vaut[8] d'être logée en tel point que, où[9] qu'elle jette sa vue, le ciel est calme autour d'elle ; nul désir, nulle crainte ou doute qui lui trouble l'air ; aucune difficulté passée, présente, future [10], par dessus laquelle son imagination ne passe sans offense *. Cette considération prend grand lustre de la comparaison des conditions différentes [11] : ainsi, je me propose * en mille visages * ceux que la fortune ou que leur propre erreur emporte et tempête * ; et encore ceux-ci plus près de moi, qui reçoivent si lâchement * et incurieusement[12] leur bonne fortune. Ce sont gens qui « passent » voirement * leur

1. Gramm., 83. — 2. Gramm., 48. — 3. Je ne me borne pas à en prendre l'écume, c'est-à-dire je ne l'effleure pas, j'y pénètre, j'y enfonce. *Je le sonde et retâte*, éd. 1588. — 4. Gramm., 120, *A*, 5°. — 5. *En sa santé*, éd. 1588. — 6. A bon droit, légitimement, au sens juridique. Ces plaisirs nous sont donnés par la nature, c'est-à-dire par Dieu. Nous sommes par suite qualifiés pour en jouir. Montaigne associe Dieu à ses plaisirs comme à ses peines : c'est que, selon la philosophie de la nature, tout ce qui vient de celle-ci est bon, plaisirs et peines. — 7. *De quoi il lui plaît compenser par sa grâce*, éd. 1588. — 8. Combien a de prix pour elle. Cette proposition dépend encore de *Elle mesure*. — 9 Gramm., 69. — 10. *Passée, présente, future*, add. de 1595. — 11 De la comparaison que je fais de ma condition avec les conditions différentes de ceux qui m'entourent. — 12. Avec indifférence.

temps ; ils outrepassent [1] le présent et ce qu'ils possèdent pour servir* à l'espérance et pour des ombrages* et vaines images que la fantaisie* leur met au devant,

Morte obita quales fama est volitare figuras,
Aut quæ sopitos deludunt somnia sensus [2] ;

lesquelles hâtent et allongent leur fuite à même [3] qu'on les suit : le fruit et but de leur poursuite [4], c'est poursuivre ; comme Alexandre disait que la fin de son travail, c'était travailler.

Nil actum credens, cum quid superesset agendum [5].

Pour moi donc, j'aime la vie, et la cultive, telle qu'il a plu à Dieu nous l'octroyer. Je ne vais pas désirant qu'elle eût à dire* la nécessité de boire et de manger [6], et me semblerait [7] faillir non moins excusablement de désirer qu'elle l'eût double, *sapiens divitiarum naturalium quæsitor acerrimus* [8], ni que nous nous sustentassions mettant seulement en la bouche un peu de cette drogue par laquelle Épiménide se privait d'appétit et se maintenait... Ce sont plaintes ingrates et iniques [9]. J'accepte de bon cœur et reconnaissant [10] ce que Nature a fait pour moi ; et m'en agrée* et m'en loue [11] ; on fait tort à ce grand et tout-puissant Donneur de refuser son don, l'annuler [12] et défigurer. Tout bon [13], il a fait tout bon : *Omnia quæ secundum naturam sunt, æstimatione digna sunt* [14]. (Chap. XIII).

1. Ils dépassent. Montaigne continue à jouer sur ce mot « passer ». — 2. Telles qu'on dit être ces ombres voletantes des morts ou ces songes qui viennent abuser nos sens endormis. (Virgile, *Enéide*, X, 641, traduction de Mlle de Gournay.) — 3. Gramm., 122. — 4. De la poursuite à laquelle les hommes se livrent pour joindre ces chimères. — 5. Pensant que rien n'était fait tant qu'il restait encore à faire. (Lucain, II, 657.) Montaigne cite de mémoire : il substitue *credens cum* à *reputans si*. — 6. Autrement dit, Montaigne ne regrette pas que l'homme ait un corps et des sens. Ailleurs, dans ce même chapitre, il écrit : « Ils veulent se mettre hors d'eux et échapper à l'homme ; c'est folie : au lieu de se transformer en anges, ils se transforment en bêtes. » Pascal a repris ce dernier mot : « L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête. » — 7. *Et me semblerait.., acerrimus*, add. de 1595. — 8. « Le sage est rechercheur très véhément des biens de la nature. » (Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 119, traduction de Mlle de Gournay.) — 9. *Plaintes d'ingratitude*, éd. 1588. — 10. *Et reconnaissant*, add. de 1595. — 11. *Et l'en remercie*, éd. 1588. — 12. *L'altérer*, éd. 1588. — 13. *Tout bon... digna sunt*, add. de 1595. — 14. Tout ce qui est selon la nature mérite qu'on en fasse cas (Cicéron, *De finibus*, III, 6.)

Vignette tirée de la *Théologie naturelle* de R. Sebond, traduite par Montaigne.

SIXIÈME PARTIE

LA VIEILLESSE DE MONTAIGNE (1588-1592)

Montaigne suit de près la révolution de 1588. — Montaigne a écrit quelque part (p. 344), qu'il se consolait de vivre dans des temps misérables par l'intérêt passionné qu'il prenait à voir se dérouler tant et de tels événements. Aussi n'est-on pas surpris de constater qu'au lieu d'aller chercher un peu de calme au fond de sa province, il s'attarde complaisamment sur le théâtre de la guerre civile.

Vers la fin de l'année 1588, il est à Blois, où les États généraux venaient de s'assembler, le 15 octobre, pour tâcher de trouver une solution au conflit qui mettait aux prises la Ligue et le roi. On ignore s'il s'y trouvait encore lors de l'assassinat du duc de Guise. Tout porte à croire que dans les derniers jours de l'année 1588 il était rentré dans son château.

Montaigne reconnaît Henri IV. — Là il nous échappe, jusqu'au moment où il écrit à Henri IV la belle lettre qu'on va lire. Dans l'intervalle, de grandes choses ont eu lieu. La mort du duc de Guise n'a fait qu'exaspérer les Ligueurs. Henri III, sentant son trône menacé, conclut une alliance avec le roi de Navarre et vient, avec lui, mettre le siège devant Paris. A son tour il succombe sous le couteau de Jacques Clément, le 2 août 1588, et Henri de Navarre devient Henri IV. Mais beaucoup, même en dehors des Ligueurs, refusaient de le reconnaître. Une grande partie de l'armée réunie à Saint-Cloud pour tenter le siège de Paris se retira au lendemain de la mort de Henri III, pour ne pas servir un roi protestant.

Montaigne n'hésita pas. « Les lois m'ont ôté de grand poinq dit-il : elles m'ont choisi parti et donné un maître » (p. 280). Bien qu'elle n'ait pas été écrite pour le cas dont il est question ici, cette phrase formule un principe auquel Montaigne resta fidèle : au regard de la loi, Henri de Navarre était l'héritier légitime du trône.

Lettres de Montaigne à Henri IV. — Sans doute il n'avait pas attendu le mois de janvier 1590 pour faire acte envers lui de fidèle sujet, de même que le roi n'avait guère tardé à lui exprimer le désir de l'avoir auprès de lui. En tout cas, cette lettre du 10 janvier renferme plus et mieux que des formules de dévouement.

Montaigne félicite le roi de ses succès, mais il ajoute des conseils qui justifient ce qu'il écrivait de lui-même : « Quelquefois on me demandait à quoi j'eusse pu être bon... — A rien, dis-je, mais j'eusse dit ses vérités à mon maître et eusse contrerôlé ses mœurs, s'il eût voulu. » C'est ce qu'il fait ici. Avec une franchise qu'autorisent une amitié de vieille date, et son âge, et la simplicité de celui auquel il s'adresse, il ose regretter que le roi ait laissé piller les faubourgs de Paris, il lui recommande la douceur et la générosité, il l'engage à se montrer conciliant pour la conclusion de la paix.

Mais cela ne concerne que la politique du roi ; voici qui touche à sa personne. Il l'approuve d'avoir conservé sa bonté d'autrefois ; il le loue aussi d'avoir « rangé ses formes externes à la hauteur de sa nouvelle fortune », et l'on est en droit de penser que derrière cet éloge se cache le conseil discret de se souvenir que la familiarité, le laisser aller, les désordres même qu'on pouvait tolérer chez le roi de Navarre n'étaient plus de mise chez le roi de France. De toutes façons on voit une fois de plus combien la conduite de Montaigne est d'accord avec son livre.

Cette lettre ne porte pas de millésime, mais les allusions qu'elle renferme permettent d'affirmer, sans crainte d'erreur, qu'elle a été écrite en 1590.

XLVI

Sire,

C'est être au-dessus du poids et de la foule de vos grands et importants affaires [1] que de vous savoir prêter * et démettre * aux petits [2] à leur tour, suivant le devoir de votre autorité royale, qui vous expose à toute heure à toute sorte et degré d'hommes et d'occupations. Toutefois ce que [3] Votre Majesté a daigné considérer mes lettres

1. Gramm., 1. — 2. Aux petites affaires. — 3. Gramm., 51.

et y commander réponse, j'aime mieux le devoir à la bénignité qu'à la vigueur de son âme [1]. J'ai de tout temps regardé [2] en vous cette même fortune * où vous êtes et vous peut souvenir que, lors même qu'il m'en fallait confesser à mon curé, je ne laissais pas de voir aucunement de bon œil vos succès. A présent, avec plus de raison et de liberté je les embrasse * de pleine affection *. Ils vous servent là par effet *, mais ils ne vous servent pas moins ici par réputation. Le retentissement porte autant que le coup. Nous ne saurions tirer de la justice de votre cause des arguments si forts à [3] maintenir ou réduire vos sujets comme nous faisons * des nouvelles de la prospérité de vos entreprises, et puis assurer Votre Majesté que les changements nouveaux qu'elle voit par deçà * à son avantage, son heureuse issue de Dieppe [4] y a bien à point secondé le franc zèle et merveilleuse prudence de Monsieur le maréchal de Matignon, duquel je me fais accroire que vous ne recevez pas journellement tant de bons et signalés services sans vous souvenir de mes assurances [5] et espérances. J'attends de ce prochain été non tant les fruits [6] à nourrir comme ceux de notre commune tranquillité et qu'il passera sur vos affaires avec même teneur * de bonheur, faisant évanouir, comme les précédentes [7], tant de grandes promesses de quoi vos adversaires nourrissent * la volonté * de leurs hommes. Les inclinations des peuples se manient à ondées [8]. Si la pente est une fois prise à votre faveur, elle s'emportera de son propre branle * jusques au bout. J'eusse

1. Il est plus flatteur pour moi que cet honneur me vienne de votre bonté que de la force de volonté avec laquelle vous remplissez tous vos devoirs de roi, même les plus humbles. — 2. Aujourd'hui on dirait plutôt *considéré* : « Un véritable roi n'est ni mari ni père : Il *regarde* son trône et rien de plus. » (Corneille, *Nicomède*, IV, 3.) — 3. Gramm., 120, A, 3°. — 4. *Heureuse issue* équivaut à *succès*. Il s'agit de la victoire d'Arques (21 sept. 1589), Arques étant à 6 kilomètres environ de Dieppe. — 5. Des assurances que je vous ai données de sa fidélité, des espérances que je vous ai fait concevoir de son habileté. — 6. Les fruits dont on se nourrit et ceux de la guerre. Il joue sur le sens du mot *fruit*. Sur *tant... comme*, Gramm., 123. — 7. Les précédentes promesses. Les chefs de la Ligue soutenaient le zèle de leurs partisans par toute sorte de brillantes promesses. — 8. Par ondées, à la façon des pluies d'été qui sont soudaines et ne durent pas, donc de manière capricieuse.

bien désiré que le gain particulier des soldats de votre armée et le besoin de les contenter * ne vous eût dérobé, nommément en cette ville principale [1], la belle recommandation * d'avoir traité vos sujets mutins en pleine victoire avec plus de soulagement [2] que ne font leurs protecteurs et qu'à la différence d'un crédit passager et usurpé [3] vous eussiez montré qu'ils étaient vôtres par une protection paternelle et vraiment royale. A conduire tels affaires [4] que ceux que vous avez en main, il se faut servir de voies non communes. Si [5] s'est-il toujours vu qu'où [6] les conquêtes par leur grandeur et difficulté ne se peuvent bonnement [7] parfaire par armes et par force, elles ont été parfaites par clémence et magnificence [8], excellents leurres à attirer les hommes, spécialement vers le juste et légitime parti. S'il y échoit rigueur et châtiment, il doit être remis après possession de la maîtrise [9]. Un grand conquéreur du temps passé se vante d'avoir donné autant d'occasion * à ses ennemis subjugués de l'aimer qu'à ses amis. Et ici nous sentons * déjà quelque effet de bon pronostic [10] de l'impression que reçoivent nos villes dévoyées, par la comparaison de leur rude traitement à celui des villes qui sont sous votre obéissance. Désirant à Votre Majesté une félicité plus présente et moins hasardeuse, et qu'elle soit plutôt chérie que crainte de ses peuples, et tenant [11] son bien nécessairement attaché au leur, je me réjouis que ce même avancement * qu'elle fait vers la victoire l'avance * aussi vers des conditions de paix plus faciles [12].

Sire, votre lettre du dernier de novembre n'est venue à moi qu'à cette heure et au delà du terme qu'il vous plaisait me prescrire [13] de votre séjour à Tours. Je reçois *

1. Après son succès d'Arques, le roi marcha rapidement sur Paris. Il enleva de vive force le faubourg Saint-Jacques, où ses soldats pillèrent et massacrèrent impitoyablement (1er novembre 1589); mais il ne put emporter la ville. — 2. De ménagement. — 3. Ces protecteurs, ce sont les chefs de la Ligue, les princes de Lorraine: la confiance qu'ils inspirent n'est que passagère et usurpée. — 4. Gramm., 1. — 5. Gramm., 121, *Si* 1°. — 6. Gramm., 69. — 7. Vraiment. — 8. Générosité se marquant par des largesses. — 9. Du pouvoir suprême. — 10. Qui est de bon augure. — 11. C'est Montaigne qui considère que l'intérêt du roi est indissolublement lié à celui de son peuple. — 12. Il faut entendre : plus douces, plus conciliantes pour les vaincus. — 13. Me marquer par écrit à l'avance. Une assemblée de notables devait se tenir à Tours.

à grâce singulière * qu'elle ait daigné me faire sentir qu'elle prendrait à gré * de me voir, personne si inutile, mais sienne, plus par affection encore que par devoir. Elle a très louablement rangé * ses formes externes à la hauteur de sa nouvelle fortune *, mais la débonnaireté * et facilité de ses humeurs * internes, elle fait autant louablement de ne les changer. Il lui a plu avoir respect * non seulement à mon âge, mais à mon désir aussi, de m'appeler[1] en lieu où elle fût un peu en repos de ses laborieuses agitations. Sera-ce pas bientôt[2] à Paris, Sire, et y aura-il moyens ni santé que je n'étende pour m'y rendre? Votre très humble et très obéissant serviteur et sujet,

MONTAIGNE.

De Montaigne, le 18 de janvier.

Disons tout de suite qu'on ignore tout de la lettre ci-dessous reproduite, sauf qu'elle est de Montaigne. On ne sait ni à qui, ni en quelle année elle fut écrite, mais tous les érudits qui ont étudié Montaigne et sa vie sont unanimes à penser que, comme la précédente, elle date de 1590 et qu'elle s'adresse à Henri IV. Au reste, tout cela fût-il démontré faux, ce billet n'en serait pas moins précieux : il met en pleine lumière la générosité, la fière indépendance de son auteur.

Le roi a chargé Montaigne de communiquer au maréchal de Matignon des instructions ou des nouvelles, mais il lui a demandé davantage. Il a besoin de ses services, et il fait appel à son dévouement. Il sait que Montaigne est âgé, malade, qu'il aime le séjour de son château, que son caractère s'accommode mal des fonctions publiques, et il cherche à le séduire par des offres brillantes. Il a peut-être lâché le mot *argent*, mot malencontreux, car Montaigne, presque offensé, se raidit. Il ne veut pas fléchir que le Béarnais n'est pas riche, qu'il est de sa nature assez regardant, qu'il a pris l'habitude de compter sur le dévouement gratuit des siens, qu'il fait donc un sacrifice méritoire en offrant ce que tant d'autres lui réclament en vain, — des gages.... Fermement, avec une franchise généreuse, il rappelle au roi que, si son dévouement lui est acquis, ce dévouement ne s'achète pas.

Ce billet, qui se trouve à la Bibliothèque nationale, comme la

1. En m'appelant. — 2. Ce souhait ne se réalisa pas : Henri IV n'entra à Paris que le 22 mars 1594, et Montaigne mourut le 10 septembre 1592.

lettre précédente, n'est pas écrit de la main de Montaigne. Malade, celui-ci l'a dicté et s'est contenté de signer.

SIRE,

Celle qu'il a plu à Votre Majesté m'écrire du vingtième de juillet ne m'a été rendue que ce matin et m'a trouvé engagé en une fièvre tierce très violente, populaire * en ce pays depuis le mois passé.

Sire, je prends * à très grand honneur de recevoir vos commandements et n'ai point failli * d'écrire à Monsieur le maréchal de Matignon trois fois bien expressément la délibération * et obligation en quoi j'étais de l'aller voir et jusques à[1] lui marquer la route que je prendrais pour l'aller joindre en sûreté, s'il le trouvait bon. A quoi n'ayant eu aucune réponse, j'estime qu'il a considéré pour moi la longueur et hasard des chemins.

Sire, Votre Majesté me fera, s'il lui plaît, cette grâce de croire que je ne plaindrai * jamais ma bourse aux occasions * auxquelles je ne voudrais épargner ma vie. Je n'ai jamais reçu bien quelconque de la libéralité des rois[2], non plus que demandé ni mérité, et n'ai reçu nul paiement des pas * que j'ai employés à leur service, desquels Votre Majesté a eu en partie connaissance. Ce que j'ai fait pour ses prédécesseurs, je le ferai encore beaucoup plus volontiers pour elle. Je suis, Sire, aussi riche que je me souhaite. Quand j'aurai épuisé ma bourse auprès de Votre Majesté, à Paris je prendrai la hardiesse de lui[3] dire, et lors, si elle m'estime digne de me tenir plus longtemps à sa suite, elle en aura meilleur marché * que du moindre de ses officiers *.

Sire, je supplie Dieu pour votre prospérité et santé. Votre très humble et très obéissant serviteur et sujet.

MONTAIGNE.

De Montaigne, ce second septembre.

Comment Montaigne corrige le texte de 1588. — La vie de

1. Au point même que je lui indiquais la route que je comptais suivre — 2. « Les princes me donnent prou (beaucoup), s'ils ne m'ôtent rien, et me font assez de bien quand ils ne me font point de mal : c'est tout ce que j'en demande. » (*Essais*, III, 9.) — 3. Gramm., 34.

Titre de l'exemplaire des *Essais* dit « de Bordeaux » corrigé de la main de Montaigne. Ce titre montre que Montaigne songeait, en corrigeant cet exemplaire, à une nouvelle édition de son œuvre. (Extrait de Srowski, *Les Essais, édition municipale.*)

Montaigne s'acheva, assombrie par des crises toujours plus aiguës, toujours plus fréquentes de son mal. Les moments de répit qu'il avait, il les consacrait à relire, la plume en main, ses *Essais*. Alors se manifeste en lui, pour la première fois, la coquetterie de l'écrivain : il supprime les synonymes redondants, il s'ingénie à trouver le mot qui frappe, le mot qui peint ; il coupe ses phrases, déjà bien coupées cependant, pour leur donner plus d'allure encore et plus de nerf. Enfin, chose extraordinaire pour son temps, il lui arrive même de corriger pour le seul avantage de satisfaire l'oreille (p. 336, n. 5 ; 349, n. 15).

Ce que Montaigne ajoute au texte de 1588. — Mais il ajoute aussi. Disons toutefois que ce qu'il ajoute n'est en somme rien de bien nouveau pour qui a lu l'édition de 1588. Ce sont toujours des réflexions sur les événements du temps, sur sa maladie, sur la vieillesse, sur la mort, et toujours animées du même esprit. A satiété il répète qu'il se peint au naturel, qu'il n'est pas un « faiseur de livres », que la correction du style, la régularité de la composition le laissent indifférent. De plus en plus il prend le contrepied de l'orgueilleuse sagesse des stoïciens : dans la résistance à la souffrance il voit maintenant moins de magnanimité que de dureté d'os et d'épaisseur de peau (p. 82). Plus que jamais il affirme le droit de l'homme à suivre les impulsions de la nature, à fuir l'effort et la souffrance, à chercher le plaisir ou tout au moins le repos. C'est alors qu'il demande que l'école soit la demeure de la joie et des grâces (p. 96). C'est alors qu'il écrit ce portrait de la sagesse (p. 93) qui scandalisa Pascal et qu'il laisse échapper cette phrase dont la négation porte si loin : « Les lois de la conscience, que nous disons naître de nature, naissent de la coutume. »

Ce que perdent les « Essais » à ces retouches. — Mais, si l'esprit de son livre est resté le même, la forme extérieure en est assez gravement altérée. L'œuvre a moins de vivacité, moins de clarté aussi. Toutes ces parenthèses, ces digressions continuent sans doute ce qui précède ; elles se raccordent presque toujours fort mal avec ce qui suit. Fréquemment il faut reculer au delà d'une addition parfois assez étendue, pour découvrir la raison d'être, le sens d'une phrase restée en l'air, sans rapports avec ce qui, semble-t-il, devrait l'annoncer, la préparer (p. 39, n. 2 ; 285, n. 4).

Parfois même le développement n'est pas seulement heurté, incohérent ; il devient contradictoire. Dans un même chapitre le Montaigne de 1572 et celui de 1590 parlent tour à tour et en sens contraire. Et le dernier en date ne désavoue pas le premier ; il ne tente pas non plus une conciliation d'ailleurs impossible. Il ruse avec son texte pour pouvoir laisser subsister les idées de son âge mûr à côté de celles de sa vieillesse.

liuré bataille aux ennemis à pied sec, & les y auoit desfaicts; l'esté venu, il y gaigna contre eux encore vne bataille nauale. Sur le subiect de vestir, le Roy de la Mexique changeoit quatre fois par iour d'accoustremens, iamais ne les reiteroit, employant sa desserte à ses cõtinuelles liberalitez & recompenses: comme aussi iamais ny pot, ny plat, ny vtensile de sa cuisine, & de sa table ne luy estoient seruis à deux fois.

Du ieune Caton. CHAP. XXXVII.

IE n'ay point cette erreur cõmune, de juger d'autruy selon moy, & rapporter la condition des autres hõmes à la mienne. Ie croy aysément d'autruy beaucoup de choses, où mes forces ne peuuent attaindre. Ie foibleisse que ie sens en moy, n'altere aucunement les opinions que ie dois auoir de la vertu & valeur de ceux qui le meritent. Rampant au limõ de la terre, ie ne laisse pas de remerquer iusques dans les nuës la hauteur d'aucunes ames heroïques. C'est beaucoup pour moy d'auoir le iugement reglé, si les effects ne le peuuẽt estre; & maintenir, au moins cette maistresse partie, exempte de la corruption & débauche. C'est quelque chose d'auoir la volonté bonne, quand les iambes me faillent. Ce siecle, auquel nous viuons, au moins pour nostre climat, est si plõbé, que le gouſt meſme de la vertu en est à dire, & semble que ce ne soit autre chose qu'vn iargon de colliege. *Verbaputant, vt lucum ligna.* Il ne se recognoit plus d'action purement vertueuse: Celles qui en portẽt le visage, elles n'en ont pas pourtant l'essence: car le profit, la gloire, la crainte, l'accoustumance, & autres telles causes estrangeres nous acheminent à les produire. La iustice, la vaillance, la debonnaireté, que nous exerçons lors, elles peuuent estre dictes telles, pour la consideration d'autruy, & du visage qu'elles portent en public, mais chez l'ouurier ce n'est aucunement vertu: il y a vne

On va en trouver un exemple typique dans le fragment qui suit. Une analyse préliminaire, à gauche, du texte de 1588, à droite, de celui de 1595, permettra de s'en rendre compte plus nettement. On y verra à la fois comment la pensée de Montaigne a évolué et aussi comment s'est fait le travail d'où devait sortir l'édition de 1595.

Là, dans la ferveur passagère d'un stoïcisme un peu livresque, il croit que le sage ne redoute dans la mort que la douleur. Ici il affirme, au nom de l'expérience, tout le contraire ; mais, au lieu de rayer d'un trait de plume l'essai de 1588, il va pour un moment supposer vraie la thèse qu'il estime fausse. Encore la défend-il au moyen d'arguments qui sont en contradiction formelle avec ceux qu'il invoquait avant 1588, et qu'il laisse quand même subsister après. Si bien que le premier apport est en contradiction avec le second, c'est-à-dire que le texte définitif, constitué d'abord en grande partie avec celui de 1588, est en contradiction avec lui-même. Témoin les propositions suivantes : Il faut lutter contre le mal ; — il faut ruser avec lui. Nous vivons trop avec notre corps, et cela nous rend lâches ; — nous vivons trop avec notre âme, et cela nous rend malheureux.

Le texte imprimé en caractères romains n'est autre que le texte de 1588 avec une orthographe qui est évidemment celle de l'imprimeur. Les parties en italique reproduisent, avec l'orthographe même de Montaigne — et l'on pourra en constater l'étrangeté — les additions manuscrites mises par lui en marge de son exemplaire. Les citations ne se distinguent du texte que par des guillemets. Par suite, celles qui sont imprimées en italique sont postérieures aussi à 1588. Les mots que Montaigne a simplement raturés et qui ont en conséquence disparu du texte de 1595 sont entre crochets. Ceux qu'il a raturés pour les remplacer par d'autres figurent dans les notes.

XLVII

Texte critique d'un fragment du Livre I des ESSAIS

(D'après l'exemplaire de Bordeaux.)

Que le goût des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons.

Le fait que tant de gens ont accepté ou appelé la mort prouve combien elle est peu redoutable. Les bêtes même, témoin le pourceau de Pyrrhon, ne la craignent pas. Il ne faut pas que, contrairement au vœu de la nature, cette raison, dont nous sommes si fiers, serve à notre malheur. Mais, dira-t-on, nous admettons qu'on puisse mépriser la mort : on ne saurait mépriser la douleur.

Aussi ce que les sages craignent dans la mort, c'est la douleur. —

Auss ce que nous prétendons craindre dans la mort, c'est la douleur. Mais il y a là une erreur. Ce n'est pas la douleur qui nous effraie dans la mort, c'est la mort qui nous effraie dans la douleur. Admettons cependant, quoique fausse, la première alternative.

Il est vrai que la douleur est un mal ; cependant on peut l'adoucir par la patience. Autrement à quoi nous servirait d'être capables de vertu, d'énergie ? A quoi bon l'ambition de nous élever au-dessus du vulgaire ? Et puis, si notre mal est violent, il sera court.

Ce qui nous rend incapables de supporter la douleur, c'est que nous ne sommes pas accoutumés à demander à l'âme notre contentement.

Ce qui nous rend incapables de supporter la douleur, c'est que nous ne sommes pas accoutumés à demander à l'âme notre principal contentement ; c'est surtout parce que nous ne savons pas utiliser la puissance d'illusion qu'elle possède pour parer et adoucir nos maux. [Car ce qui aiguise nos plaisirs et nos douleurs, c'est l'intervention de l'âme. Puisque nous avons commis la faute de nous libérer en cela des lois du corps et de l'instinct, tâchons de faire servir à notre bien ce dévergondage intellectuel que nous employons si souvent à notre mal. Il ne

faut pas s'abandonner trop au plaisir ni à la douleur, parce que c'est s'affranchir des lois du corps et de la nature.

Enfin si, au lieu de trembler devant la douleur, nous lui tenons tête, elle nous traitera moins rudement.

D'enfiler icy un grand rolle* de ceux de tous sexes et conditions et de toutes sectes és siecles plus heureux qui ont ou attendu la mort constamment* ou recherchée[1] volontairement, et recherchée non seulement pour fuir les maux de cette vie, mais aucuns[2] pour fuir simplement la satieté de vivre et d'autres pour l'esperance d'une meilleure condition ailleurs, je n'auroy[3] jamais faict. Et en est le nombre si infiny qu'à la verité j'auroy meilleur marché* de mettre en compte* ceux qui l'ont crainte. Cecy seulement[4] : Pyrrho le philosophe se trouvant, un jour de grande tormente, dans un batteau, montroit à ceux qu'il voyoit les plus effrayez autour de luy et les encourageoit[5] par l'exemple d'un pourceau qui y estoit, nullement [effroyé ny] soucieux de cet orage. Oserons-nous donc dire que cet avantage de la raison, de quoy nous faisons tant de feste[6] et pour le respect* duquel nous nous tenons* maistres et empereurs du reste des creatures, ait esté mis en nous pour nostre torment[7] ? A[8] quoy faire la cognoissance des choses, si nous en perdons le repos et la tranquillité où nous serions sans cela, et si elle nous rend de pire condition que le pourceau de Pyrrho ? L'intelligence, qui nous a esté donnée pour nostre plus grand bien, l'employerons-nous à nostre ruine, combatans le dessein de nature et l'universel ordre des choses, qui porte* que chacun use de ses utils et moyens pour sa commodité [et advantage] ?

Bien, me dira lon[9], vostre regle serve[10] à la mort, mais que direz vous de l'indigence ? Que direz vous encore de

1. Accord irrégulier, qui s'explique par une ellipse : *ou qui l'ont recherchée.* — 2. Gramm., 75. — 3. Je n'aurais jamais fini d'enfiler... — 4. Disons ceci seulement. Montaigne tient à cet exemple (Voir p. 182). — 5. Gramm., 125. — 6. Dont nous nous promettons tant — 7. C'est-à-dire que Dieu nous ait donné la raison pour notre tourment ? — 8 Gramm., 120 A. 3°. — 9. Gramm., 80. — 10. Gramm., 92.

la douleur ? que *Aristippus*,[1] *Hieronymus et* la pluspart des sages ont estimé le dernier[2] mal ; et ceux qui le nioient de parole le confessoient par effect*. Possidonius[3] estant extremement tormenté d'une maladie aigue et douloureuse, Pompeius le fut voir et s'excusa d'avoir prins heure si importune pour l'ouyr deviser de la philosophie. « Ja* à Dieu ne plaise, luy dit Possidonius, que la douleur gaigne tant sur moy qu'elle m'empesche d'en discourir* et d'en parler ! » et se jetta sur ce mesme propos du mespris de la douleur ; mais cependant* elle joüoit son rolle et le pressoit* incessamment, à quoy il s'escrioit : « Tu as beau faire, douleur, si ne diray-je pas que tu sois mal. »

Ce conte* qu'ils font tant valoir, que porte*-il pour le mespris de la douleur? Il 'ne debat que du mot, et ce pendant si ces pointures* ne l'esmeuvent*, pourquoy en rompt*-il son propos? Pourquoy pense-il faire beaucoup de ne l'appeler pas mal? Ici tout ne consiste pas en l'imagination : nous opinons du reste[4] ; c'est icy la certaine science* qui joüe son rolle ; nos sens mesmes en sont juges,

Qui nisi sunt veri, ratio quoque falsa sit omnis[5].

Ferons nous acroire à nostre peau que les coups d'estriviere la chatoüillent? et à nostre goust que l'aloé soit du vin de Graves? Le pourceau de Pyrrho est icy de nostre escot[6], il est bien sans effroy à la mort[7], mais si on le bat, il crie et se tourmente. Forcerons nous la generale loy de nature[8], qui se voit en tout ce qui est vivant sous le ciel, de trem-

1. Aristippe, disciple de Socrate, fondateur de la secte Cyrénaïque, tenait pour maxime que « le plaisir était le fondement du bonheur humain ». Il vécut à la cour de Denys le Tyran. — 2. *Le souverain mal*, éd. 1588. — 3. Philosophe stoïcien, qui fut le maître et l'ami de Cicéron. — 4. Sur tout le reste ce sont des opinions que nous formulons, mais ici... Sur l'absence de ce *mais*, voir Gramm., 121, *Mais* — 5. Et s'ils mentent, il faut que la raison aussi nous trompe (Lucrèce, IV, 486). — 6. *Écot*, compagnie de gens qui mangent ensemble Ici : le pourceau de Pyrrhon est d'avec nous, par conséquent de notre parti, de notre avis. — 7. Montaigne suppose qu'il est sans effroi parce qu'il ne crie pas ; on pourrait répondre que c'est parce que l'effroi ne se manifeste pas par des cris, ou encore que l'animal n'est pas conscient du danger de mort. — 8. *Générale loi d'habitude* éd. 1588

bler sous la douleur ? Les arbres mesmes semblent gemir aux offences* [qu'on leur faict]. La mort ne se sent que par le discours*, d'autant que c'est le mouvement d'un instant.

> Aut fuit, aut veniet ; nihil est præsentis in illa.
> Morsque minus pœnae quam mora mortis habet [1].

Mille bestes, mille hommes sont plustost mors que menassés. Aussy ce que nous disons craindre [2] principalement en la mort, c'est la douleur, son avant-coureuse coustumiere.

Toutesfois, s'il en fault croire un sainct Pere, « malam mortem non facit nisi quod sequitur mortem[3]*. » Et je dirois encores plus vraisamblablemant que ny ce qui va devant*[4]*, ny ce qui vient apres n'est des apartenances* de la mort. Nous nous excusons faucemant, et je treuve par experiance que c'est plustost l'impatiance* de l'imagination* de la mort qui nous rent impatians* de la dolur*[5]*, et que nous la santons doublemant griefve* de ce qu'elle nous menace de mourir. Mais la raison accusant* nostre lacheté de creindre chose si soudeine, si inevitable, si insensible, nous prenons cet autre pretexte plus excusable. Tous les maus qui n'ont* autre dangier que du*[6] *mal, nous les disons sans dangier : celuy des dans*[7] *ou de la goulte, pour grief* qu'il soit, d'autant qu'il n'est pas homicide, qui le met en conte* de maladie ?*

Or bien praesupposons-le, qu'en la mort nous regardons principalement la dolur ; come aussi la pauvreté n'a* rien à craindre que cela qu'elle nous jette entre ses[8] bras par la soif, la faim, le froid, le chaud, les veilles qu'elle nous fait souffrir : ainsi n'ayons affaire qu'à la douleur. Je leur donne[9] que ce soit le pire accident de nostre estre,

1. Elle a été ou elle sera ; il n'y a en elle rien de présent (E. DE LA BOÉTIE, *Satires.*) La mort est moins cruelle que l'attente de la mort (OVIDE, *Epître d'Ariane à Thésée*, 82.) —— 2. *Et à la vérité ce que les sages craignent principalement*, éd. 1588. —— 3. C'est ce qui suit la mort, et rien d'autre, qui la rend redoutable. (SAINT AUGUSTIN, *De civitate Dei*, I, 11.) —— 4. Ni ce qui précède. —— 5. Douleur. Montaigne écrit comme il prononce. —— 6. Gramm., 55. —— 7. Des dents. —— 8. *Entre les bras de la douleur par la soif*, éd. 1588. —— 9. Je leur accorde, je leur concède.

et volontiers, car je suis l'homme du monde qui luy veux autant de mal et qui la fuis[1] autant, pour jusques à present n'avoir pas eu, Dieu mercy, grand commerce* avec elle ; mais[2] il est en nous sinon de l'aneantir, au moins de l'amoindrir par la patience[3], et quand bien le corps s'en esmouveroit*, de maintenir ce neantmoins l'ame et la raison en bonne trampe, [je ne le croy pas]. Et s'il ne l'estoit, qui auroit mis en credit parmi nous la vertu, la vaillance, la force, la magnanimité et la resolution ? où jouëroyent elles leur rolle, s'il n'y a plus de douleur à deffier ? « Avida est periculi virtus[4]. » S'il ne faut coucher sur la dure, soustenir armé de toutes pieces la chaleur du midy, se paistre* d'un cheval et d'un asne, se voir detailler[5] en pieces et arracher une balle d'entre[6] les os, se souffrir* recoudre, cauterizer et sonder, par où s'acquerra l'advantage que nous voulons avoir sur le vulgaire ? C'est bien loing[7] de fuir le mal et la douleur, ce que disent les sages que des actions également bonnes celle-là est plus[8] souhaitable à faire où il y a plus[8] de peine. « *Non enim hilaritate, nec lascivia, nec risu aut joco, comite levitatis, sed saepe etiam tristes firmitate et constantia sunt beati*[9]. » Et à cette cause* il a esté impossible de persuader à nos peres que les conquestes faites par vive force au hazard de la guerre ne fussent plus advantageuses que celles qu'on faict en toute seureté par pratiques* et menées :

Laetius est, quoties magno sibi constat honestum[10].

D'avantage* cela doit nous consoler que naturellement, si

1. *Et qui la craints autant*, éd. 1588. Montaigne exprime ailleurs la même idée. — 2. *Mais qu'il ne soit pourtant en nous sinon de l'anéantir*, éd. 1588, et cette phrase se clôt sur la proposition supprimée en 1595 : *Je ne le croy pas.* — 3. *Par patience*, éd. 1588. — 4. Le courage cherche avidement le danger. (Sénèque, *De Providentia*, 4.) — 5. Ce mot a la même valeur que le simple : tailler, c'est-à-dire trancher. — 6. Gramm., 120. — 7. Quelle différence entre fuir le mal et suivre la maxime des sages... ! — 8. Gramm., 17, 7°. — 9. Ce n'est ni la gaîté, ni l'humeur folâtre, ni le rire, ni la plaisanterie, compagne ordinaire de la frivolité, qui sont le bonheur ; les âmes austères trouvent leur félicité dans la fermeté, dans la constance. (Cicéron, *De finibus*, II, 10.) — 10. La vertu est d'autant plus douce qu'elle nous a plus coûté (Lucain, IX, 404.)

la douleur est violente, elle est courte ; si elle est longue, elle est legiere : « *si gravis, brevis ; si longus, levis*[1]. » Tu ne la sentiras guiere longtemps, si tu la sens trop ; elle mettra fin à soy ou à toy ; l'un et l'autre revient[2] à un ; *si tu ne la portes*, elle t'emportera.* « *Memineris maximos morte finiri ; parvos multa habere intervalla requietis ; mediocrium nos esse dominos : ut, si tolerabiles sint, feramus, sin minus, e vita, cum ea non placeat, tanquam e theatro, exeamus*[3]. »

Ce qui nous fait souffrir* avec tant d'impatience* la douleur, c'est de n'estre pas accoustumez* de prendre nostre *principal* contentement en l'ame, [c'est d'avoir eu trop de commerce avec le corps] *de ne nous atandre* point asses à elle, qui est sule et souvereine maistresse de nostre condition et conduite*. Le corps n'a, sauf le plus et le moins, qu'un trein et qu'un pli ; elle est variable en toute sorte de formes et renge* à soi et à son estat, quel qu'il soit, les sentimans du cors et tous autres accidans *. Pourtant*[4] *la faut-il estudier et enquerir, et esveiller en elle ses ressors tous puissans. Il n'y a raison, ny praescription, ni force qui puisse* contre son inclination et son chois. De tant de milliers de biaiz qu'ell'a en sa disposition, donnons luy en un propre*[5] *à nostre repos et conservation : nous voila non couvers sulemant de toute offance*, mais gratifiez* mesmes et flatez, si bon luy semble, des offances* et des maus. Elle faict son profit de tout indifferemmant : l'errur, les songes luy servent utillemant, comme une loyale matiere à nous mettre à garant*[6] *et en contantemant. Il est aisé à voir que ce qui aiguise en nous la dolur et la volupté, c'est la pointe de nostre esperit. Les bestes, qui le tienent sous boucle, laissent aus cors leurs sentimans libres et naïfs* et par consequant uns*[7] *à peu pres en chaque especе, come nous voions par la semblable application de leurs mouvemans. Si nous ne tro-*

1. Montaigne a traduit avant de citer. Ce mot est de Cicéron (*De finibus*, II, 29). —— 2. Gramm., 90. —— 3. Souviens-toi que les violentes douleurs ont pour terme la mort ; qu'il y a dans les plus légères de nombreux moments de répit, que nous sommes maîtres de celles qui sont modérées. Bref, si elles sont supportables, nous les endurons, sinon, comme on sort d'un théâtre, il nous est loisible, quand elle nous déplaît, de sortir de la vie. (CICÉRON, *De finibus*, I, 15.) —— 4. Gramm., 121. —— 5. Qui soit de nature à assurer notre repos. —— 6. A nous garantir. —— 7. Uniformes, identiques.

blions pas en nos membres la jurisdiction qui leur appartient en cela, il est à croire[1] *que nous en serions mieus et que nature leur a doné un juste et moderé temperament*[2] *envers*

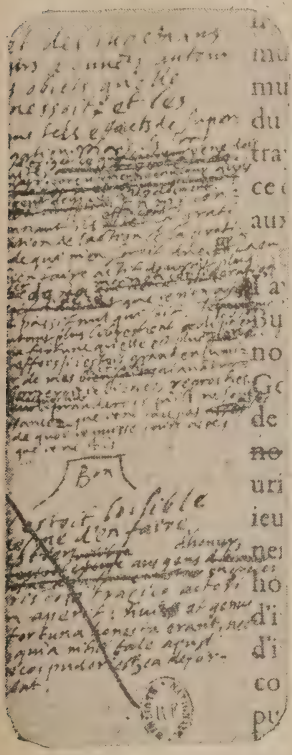

Correction annulée

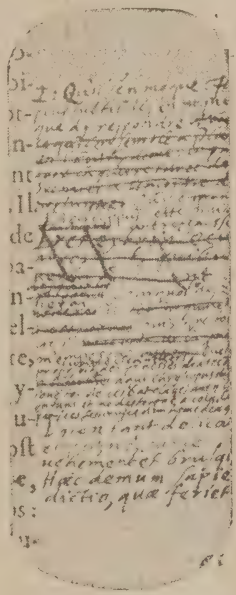

Corrections superposées montrant les variations d'écriture de Montaigne.

Fragments de l'exemplaire de Bordeaux. (Extraits de Strowski. *Les Essais, édition municipale.*)

la volupté et envers la dolur, et ne peut faillir d'estre juste, estant esgal et commun. Mais puisque nous nous somes*

1. Prononciation figurée de *croire*. — 2. Manière d'être caractérisée par un juste équilibre. C'est un latinisme.

emancipez de ses[1] *regles pour nous abandoner à la vagabonde liberté de nos fantasies* *, *au moins aidons nous à les plier du costé le plus agreable : Platon creint nostre engagement* * *aspre à la dolur et à la volupté, d'autant*[2] *qu'il oblige* * *et atache par trop l'ame au corps, moi plustost au rebours, d'autant qu'il l'en desprent et descloue.* Tout ainsi que l'ennemy se rend plus aigre[3] à nostre fuite, aussi[4] s'enorgueillit la douleur à nous voir trembler soubs elle. Elle se rendra de bien meilleure composition à qui luy fera geste : il se faut opposer et bander * contre. En nous acculant[5] et tirant arriere, nous appelons à nous et attirons la ruine qui nous menasse. *Come le corps est plus ferme à la charge en le roidissant*[6]*, aussi*[4] *est l'ame.*

(Liv. I, chap. XL[7].)

La mort de Montaigne

Le sentiment religieux chez Montaigne. — Une première fois, en 1588, Montaigne avait vu la mort de tout près, et il l'avait envisagée avec courage. Sa fermeté ne se démentit pas, racontent ses amis, quand, en 1592, il comprit qu'il fallait renoncer à tout espoir. Il eut la fin d'un catholique croyant ; mais il manquait à son chevet un témoin fidèle qui fît pour lui ce qu'il avait fait pour La Boétie, qui nous conservât ses dernières paroles et nous permît de voir jusqu'au fond, à l'heure où l'on ne dissimule pas, une âme si difficile à connaître. Car Montaigne est plein de contradictions, et ce n'est pas une entreprise aisée de déterminer quels sont au vrai ses sentiments religieux.

Certains critiques ne doutent pas qu'il ne fût un catholique sincère et ils invoquent à l'appui de cette affirmation les pages nombreuses où il s'affirme tel. Ils constatent que dans l'*Apologie* il humilie la raison devant la révélation et que c'est sur cette idée qu'il clôt le long exposé de sa doctrine.

D'autres se demandent comment il est possible de concilier avec une réelle orthodoxie sinon son scepticisme, du moins la

1. Des règles de la nature. — 2. Gramm., 123. — 3. *Plus aspre*, éd. 1588. — 4. Gramm., 111. — 5. *S'acculer* se dit d'un gibier ou d'un combattant qui, réduit à la dernière extrémité, s'adosse à un obstacle. — 6. Gramm., 107. — 7. Dans l'édition de 1588 ce chapitre est non pas le quarantième mais le quatorzième du premier livre.

philosophie naturelle qu'il professe à la fin de sa vie. Ils invoquent en faveur de leur thèse ce que Montaigne dit et ce qu'il ne dit pas. Il ne craint pas l'au-delà, il n'en parle jamais. Ce qui l'effraie, ce n'est pas la mort, c'est « le mourir » ; c'est l'arrachement douloureux de la vie, non la perspective du jugement qui va suivre. Aussi son unique préoccupation, c'est de mourir doucement, sans le savoir, et c'est là-dessus que Pascal l'accuse de n'avoir pas des sentiments chrétiens [1]. Que penser d'ailleurs d'un chrétien à qui le repentir est inconnu? Et que vaudra tout ce qu'il pourra dire en faveur de sa religion, après une affirmation comme celle-ci : « Comme de vrai nous n'avons d'autre mire de la vérité et de la raison que l'exemple et idée des opinions et usances du pays où nous sommes, là est toujours la parfaite religion, la parfaite police... »? (p. 114).

A ce compte, la conclusion de l'*Apologie* serait destinée, par une précaution prudente, à faire passer les audacieuses négations qui la précèdent. Mais un tel jugement méconnaît la vertu essentielle, fondamentale de Montaigne, cette droiture, cette franchise envers lui-même et envers les autres que rien ne nous autorise à mettre en doute. Il semble impossible de le croire capable de simulation et d'hypocrisie. Cette hypothèse d'ailleurs n'expliquerait pas certaines manifestations religieuses bien gratuites de sa part : quel profit temporel pouvait-il avoir en vue quand il se détournait de sa route pour aller faire ses dévotions à Notre-Dame de Lorette et qu'il mourait en catholique ?

Il ne reste que deux explications possibles. Ou bien la religion est à ses yeux un élément du corps social, qu'il se croit obligé de conserver. Il se croit tenu, en bon citoyen, de se mettre en règle avec ce devoir comme avec les autres, et de donner l'exemple parce qu'il est dans une situation plus en vue ; si bien qu'il vit et meurt catholique parce qu'il est né catholique, de même qu'il fait, et très sincèrement, tous les actes d'un bon royaliste parce qu'il est né dans une monarchie, bien que par goût il soit républicain avec Pompée et avec La Boétie. — Ou bien il faut penser qu'annonçant sur ce point Descartes, il revendique pour la raison humaine tous les droits dans son domaine, mais que ce domaine est limité rigoureusement par celui de la foi, et que, faute de les concilier, il nourrit en lui-même, côte à côte, mais séparés, le dogmatisme religieux et le scepticisme philosophique.

Montaigne mourut le 13 septembre 1592.

1. Voir p. 140, note 5.

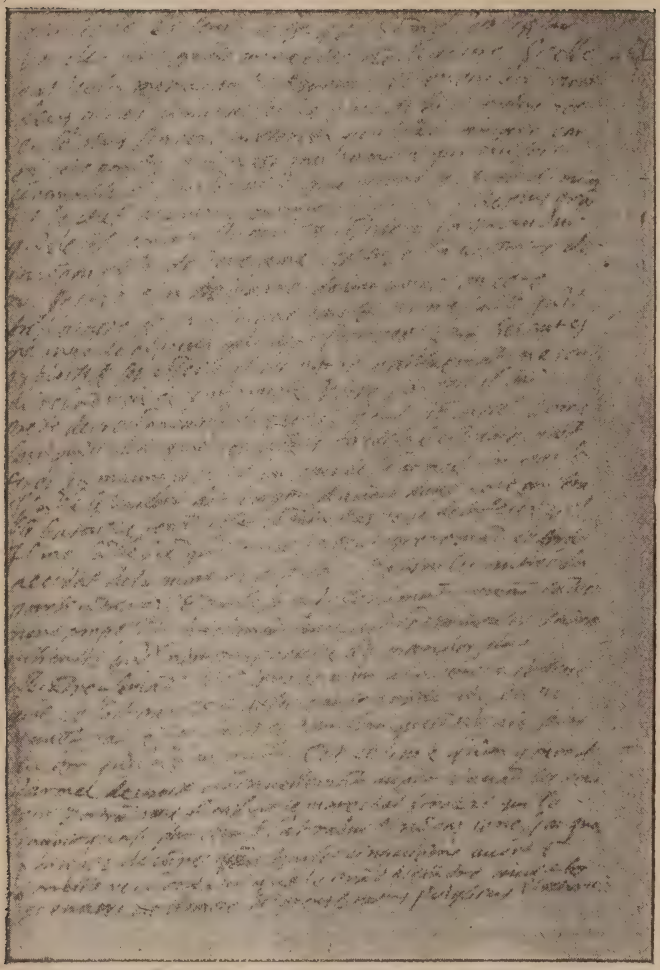

Note manuscrite de Montaigne figurant sur le feuillet de garde de son exemplaire de César conservé au château de Chantilly.

[*Commencé de lire ces livres des guerres* civiles le 25 févr. 1578. — Somme c'est César un des plus grands miracles de Nature. Si elle eût voulu ménager ses faveurs, elle en eût bien fait deux pièces admirables : le plus disert, le plus net et le plus sincère historien qui fut jamais, car en cette partie il n'en est nul romain qui lui soit comparable, et suis très aise que Cicero le juge de même ; et le chef de guerre en toutes considérations des plus grands qu'elle fît jamais. Quand je considère la grandeur incomparable de cette âme, j'excuse la victoire de ne s'être pu défaire de lui, voire en cette très injuste et très inique cause. Il me semble qu'il ne juge de Pompeïus que deux fois (208,324). Ses autres exploits et ses conseils, il les narre naïvement, ne leur dérobant rien de leur mérite ; voire parfois il lui prête des recommandations de quoi il se fût bien passé, comme lorsqu'il dit que ses conseils tardifs et considérés étaient tirés en mauvaise part par ceux de son armée ; car par là il semble le vouloir décharger d'avoir donné cette misérable bataille, tenant César combattu et assiégé de la faim (319). Il me semble bien qu'il passe un peu légèrement ce grand accident de la mort de Pompeïus. De tous les autres du parti contraire, il en parle indifféremment, tantôt nous proposant fidèlement leurs actions vertueuses, qu'il n'est pas possible d'y marcher plus consciencieusement. S'il dérobe rien à la vérité, j'estime que ce soit parlant de soi ; car si grandes choses ne peuvent être faites par lui qu'il n'y ait plus du sien qu'il n'y en met. C'est ce livre qu'un général d'armée devrait continuellement avoir devant les yeux pour patron, comme faisait le maréchal Strozzi qui le savait quasi par cœur et l'a traduit ; non pas je ne sais quel Philippe de Commines que Charles cinquième avait en pareille recommandation que le grand Alexandre avait les œuvres d'Homère ; **Marcus Brutus, Polybius l'historien.**

Achevé de lire ce livre des guerres de Gaule le 21 *juil.* 1578.]

REPRODUCTION DE LA NOTE MANUSCRITE CI-CONTRE.

SEPTIÈME PARTIE

MONTAIGNE POSTHUME

Histoire de l'édition de 1595. — Après la mort de Montaigne, on trouva dans ses papiers la nouvelle rédaction des *Essais*, qu'il avait si diligemment établie.

On pense bien que, paresseux à écrire comme il l'était, il ne s'était pas infligé la tâche de transcrire son livre de nouveau. Comme il avait entre les mains les bonnes feuilles de son édition de 1588, c'est sur ce texte imprimé qu'il travailla. Il raturait les mots à supprimer, ajoutait en interligne ceux qu'il voulait substituer aux premiers, remplissait les marges de passages ajoutés, puis, quand les marges étaient pleines, il couvrait de lignes serrées des feuillets détachés, des « brevets », comme il dit lui-même, qu'il collait ensuite aux pages de l'imprimé et qu'un système de renvois rattachait au texte.

Sur l'usage qu'elle devait faire de ce manuscrit Mme de Montaigne n'hésita pas un instant. Visiblement tout ce travail était fait en vue d'une édition à venir, à preuve les instructions relatives à l'orthographe et à la ponctuation (p. 317, note 3) que Montaigne avait eu soin de rédiger à l'adresse de l'imprimeur. Mais qui pouvait mener à bonne fin ce travail délicat? Il est probable qu'un des amis de Montaigne se chargea de prendre une copie de l'exemplaire annoté. Ensuite on envoya le tout, pour l'impression, à Mlle de Gournay.

Mlle de Gournay « fille d'alliance » de Montaigne. — Celle-ci était née à Paris en 1565. Élevée dans la pauvreté, bien que fille de gentilhomme, au village de Gournay-sur-Aronde, en Picardie, elle s'était livrée à l'étude avec passion. Elle avait appris le latin. Le hasard de ses lectures la fit tomber sur les *Essais* à leur apparition. Ce fut pour elle un enchantement. En 1588, pendant un séjour qu'elle faisait à Paris, il lui revint que Mon-

taigne s'y trouvait aussi. Elle lui fit exprimer l'admiration profonde que lui inspirait son livre. Montaigne, touché de cet hommage, se présenta lui-même chez Mme de Gournay pour remercier son admiratrice.

Ainsi naquit entre le grand homme et celle qu'il devait appeler « sa fille d'alliance » une amitié qui combla dans son cœur le vide laissé par la mort de La Boétie et consola ses vieux jours. Dans ce commerce, Marie de Gournay apportait une affectueuse admiration, Montaigne, une reconnaissance attendrie, et ce qui s'était produit pour La Boétie se renouvela. Le philosophe, si expert à démêler les nuances les plus imperceptibles de ses sentiments, ne s'aperçut pas, ou ne voulut pas s'avouer à lui-même que le plaisir d'être ainsi délicatement loué augmentait encore à ses yeux le mérite de celle qui le louait; et, comme il avait vu dans son ami le plus grand des hommes de son temps, il prédit que sa « fille d'alliance » serait la gloire de son siècle.

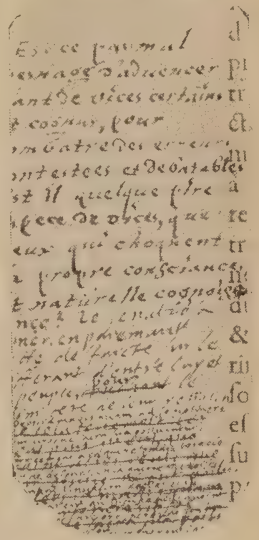

Correction de l'exemplaire de Bordeaux supposée faite de la main de Mlle de Gournay et continuée par Montaigne (extrait de Strowski, *Les Essais, Édition municipale*).

Elle ne fut qu'une vieille fille très savante, un peu pédante, un peu maniaque, agressive d'ailleurs et batailleuse, qui, par l'effet de son culte obstiné pour son père d'adoption, s'attardait, en plein règne de Louis XIII, à des façons d'être et de parler qui dataient de la Ligue.

Montaigne la vit tout autrement. Après leur première rencontre, il alla la visiter à Gournay, où il séjourna environ trois mois. Puis ce fut entre eux un commerce épistolaire ininterrompu dont rien malheureusement n'a survécu.

Mlle de Gournay et l'édition de 1595. — Peu de temps après qu'elle eut appris sa mort, elle reçut de Mme de Montaigne la

copie du texte qu'il avait laissé, et, avec une véritable piété filiale, elle en surveilla l'impression : de ce labeur sortit l'édition de 1595 dont nous avons ici suivi le texte.

Si elle respecta les idées et les intentions de Montaigne, au point qu'elle ne se crut pas le droit de supprimer le passage qui lui est consacré à elle-même, et qu'elle sentait trop élogieux, elle crut de bonne foi pouvoir apporter à la rédaction des *Essais* des retouches de détail, des rajeunissements de style [1].

Quant au texte original, Mme de Montaigne, après la publication de l'édition de 1595, le légua aux religieux Feuillants. Il se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Bordeaux et c'est lui qu'on désigne sous le nom d' « exemplaire de Bordeaux » ; mais, par suite de la maladresse du relieur chargé de réunir en un volume toutes ces feuilles séparées, une ou deux lignes manuscrites ont été rognées en haut et en bas de chaque page. De plus les « brevets » se sont perdus. En dépit de ces lacunes, l'exemplaire de Bordeaux garde une valeur inestimable. Déjà les deux premiers livres des *Essais* ont été publiés par M. Strowski d'après ce document ; le troisième n'a pas encore paru.

1. On trouvera p. 168, note 2, un passage où ces divergences entre le texte de Bordeaux et celui de l'édition de 1595 sont accusées de façon insolite.

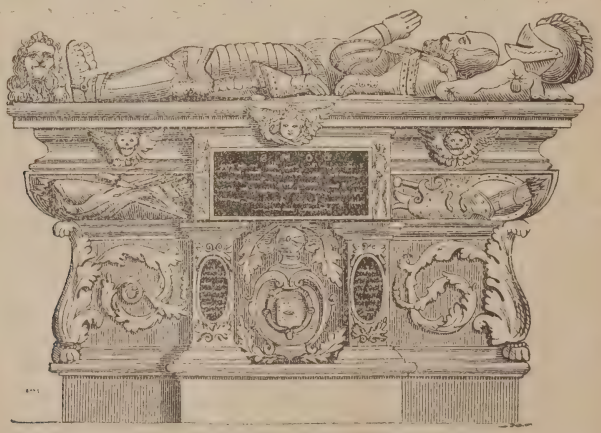

Tombeau de Montaigne, aujourd'hui à la Faculté des lettres de Bordeaux

GRAMMAIRE

I

NOM

LE GENRE

1. — **Plusieurs noms** aujourd'hui féminins sont masculins dans Montaigne. Originaires presque tous de mots grecs ou latins neutres ou masculins, ils sont devenus féminins à cause de l'*e* muet qui les termine. De plus, le genre de ceux qui commencent par une voyelle n'était pas sensible à l'oreille à cause de l'élision de l'article. Ce sont : *affaire, énigme, épigramme, étude, limite, rencontre.* De même *patenôtre* est masculin, influencé sans doute par le genre de *pater*. Enfin *pleurésis* est devenu féminin en prenant la terminaison féminine *ie*.

2. — Par contre, d'autres noms aujourd'hui masculins sont féminins dans Montaigne : *art* et *poison* (*potionem*), conformément à l'usage latin ; *espace, malvoisie, ongle, trafique*, en raison de leur terminaison féminine. En souvenir aussi du latin, *gens* est toujours féminin : *toutes gens*. — Montaigne fait *Paris* du féminin. — Même au singulier il donne à *amour* le genre féminin, suivant l'usage populaire : « *Cette amour naturelle* les attendrit trop ».

3. — On trouve pour le féminin de *empereur*, avec le sens de impératrice, dominatrice, la forme *empérière*.

ADJECTIF

FORME

4. — Au masculin certains adjectifs ont la même forme qu'au féminin. Montaigne écrit : « homme *décrépite*, instinct *fortuite*, instrument *inquiète*, compte *publique* ». Il dit de même un *pédante*.

5. — Plusieurs, selon l'usage latin, ont au féminin la même forme qu'au masculin : « en *grand* peine, les arts *libéraux* ». (*Art* est féminin ici. Voir § 2. De même on a dit longtemps : lettres *royaux*.)

Remarque. — *Apprenti* fait au féminin *apprentisse*.

6. — *Mol* et *vieil* gardent *l* même devant une consonne, même au pluriel : « siècle non *mol:* auteurs et *vieils* et nouveaux ».

ACCORD

7. — Très fréquemment, lorsque l'adjectif se rapporte à deux noms de genre différent, il s'accorde, à la manière latine, avec le dernier : « Tant de noms, tant de victoires et conquêtes *ensevelies* ».

Au cas où les noms sont de même genre, l'adjectif reste souvent au singulier, surtout quand ces noms sont synonymes : « La somptuosité et pompe *persienne* ».

EMPLOI

8. — Montaigne emploie l'adjectif comme nom en le faisant accompagner de l'article : « *Les clairvoyants, le victorieux* ».

Il l'emploie aussi au singulier avec une valeur neutre, accompagné ou non de l'article : « Le *long* ou le *court* » (c'est-à-dire la longueur ou la brièveté). « Il y a *grand* à dire entre » (il y a beaucoup à dire, il y a une grande différence entre...)

9. — Fréquemment il s'abstient de répéter le nom devant l'adjectif : « Mêlant les vertus grecques ou romaines *aux originelles* du pays ».

10. — Employé avec valeur adverbiale, l'adjectif modifie le verbe : « Vous allez *tendu*. Elles nous mordent *plus aigu* ».

Quand il modifie un autre adjectif, il varie avec lui : « Suffisance *pure livresque*. Les oreilles qui sont *pures françaises* ». Nous disons encore : « Une porte *grande ouverte* ».

PLACE

11. — L'adjectif est, suivant l'ancien usage, construit librement avant le nom : « Un *général et informe* visage », — même quand l'adjectif est de ceux dont le sens varie aujourd'hui selon qu'ils sont ou non préposés : « L'empereur Auguste reçut *certain* avertissement » (un avis sûr) ; « à *certaine* mesure » (dans des proportions déterminées), « plusieurs *divers* discours », — même quand cet adjectif est un participe pris adjectivement : « Les *réglés* branles de son âme ».

II

NOMS DE NOMBRE

FORME

12. — Montaigne écrit *mil* au singulier, comme il convient, la forme *mille* correspondant au latin *millia*.

EMPLOI

13. — Il lui arrive d'employer comme noms les adjectifs numéraux cardinaux : « Une assemblée de *quatre* si accordants ».

14. — Il conserve de l'ancienne série des nombres ordinaux *tiers* pour *troisième*, usage qui survit encore dans *tiers-point*, *tiers-État*.

15. — Il emploie l'adjectif ordinal pour désigner le numéro d'ordre des souverains et le quantième du mois : « Léon *dixième*. Le *neuvième* d'août ».

III

ARTICLE

Article défini.

FORME

16. — On trouve assez fréquemment la forme contractée *és* mise pour *en les*, *dans les*.

EMPLOI

17. — L'article est omis : 1° devant les noms abstraits : « Les lois *de nature*. Le don *d'éloquence*. *Faute* de soumission est l'extrême faute ».

2° Devant les noms communs qu'on peut assimiler à des noms propres, comme *fortune*... « Une harengère *de Petit pont* ».

3° Devant l'attribut : « La mort est *origine* d'une autre vie ».

4° Devant les noms précédés de *comme* : « Quant aux choses indifférentes *comme vêtements* ».

5° Il est omis au pluriel après *tout* : « *Toutes autres choses* sont aveugles ». La Fontaine dit de même : « *Tous gens* sont ainsi faits. » (VI, 11.)

6° Après une préposition, dans des expressions toutes faites : « Écrit *à main* (à la main) ; *entre mains* (entre les mains) ; *de peur* que j'ai (pour la peur que j'ai) ».

7° Très fréquemment devant les adverbes *plus*, *mieux*, *moins*, pour rendre l'idée du superlatif : « Il fallait s'enquérir qui est *mieux* savant, non qui est *plus* savant ».

8° Enfin dans une foule de locutions verbales comme « donner *loisir* de, dire *vérité*, prendre *parti* de (se décider à), concevoir *opinion* que... »

18. — Montaigne néglige constamment de répéter l'article défini : 1° devant des noms de genre différent : « La gaîté et *passe-temps* », ou de nombre différent : « Une très ample instruction de l'histoire et *affaires* de son temps ».

2° Devant le superlatif : « Les plus grandes et *plus belles* ».

19. — L'article défini tient parfois la place de l'article partitif : « Quand il avait à faire *la* musique ».

Article indéfini.

EMPLOI

20. — L'article indéfini est très fréquemment omis : 1° devant les noms abstraits ou pris dans un sens général, même qualifiés par un adjectif, qu'ils soient sujets ou compléments : « J'avais *très certaine connaissance* des volontés qu'il avait eues, autant qu'*homme* peut avoir d'un autre. S'empêcher du pensement de *chose* si éloignée. Tu vis par *faveur* extraordinaire ».

2° Devant l'attribut : « Un petit homme est *homme* entier, comme un grand ».

3° Devant *autre*, *certain*, *même*, *tel* : « Chose que vous n'avez éprouvée ni par vous ni par *autre*. Ils puent à l'huile... pour *certaine* âpreté que le travail imprime. Chevaux attelés à *même* timon. Heureuse la mort qui ôte le loisir aux apprêts de *tel* équipage ».

4° Dans un grand nombre de locutions verbales comme « faire *courtoisie*, dire *mensonge*, tenir *propos*, faire *grâce* (faire une faveur) ; faire *demeure* (faire un séjour) », même si un adjectif est introduit dans la locution : « Prendre *voie* toute contraire ».

21. — Il arrive que l'article indéfini tient la place de l'article défini : « Estimer ses opinions jusque là que, pour les établir, il faille renverser *une* paix publique ».

22. — L'article indéfini a la valeur du pronom indéfini *un certain* dans : « Je cherche *un* capitaine Roux ».

Article partitif.

EMPLOI

28. — L'article partitif est omis devant l'attribut : « Ce n'est plus *thym* ni *marjolaine* » ; — devant le complément direct : « S'il peut y avoir *choix* » ; — et dans quelques locutions verbales comme « perdre *temps* ».

24. — Au pluriel il arrive assez souvent que la préposition partitive contractée avec l'article accompagne l'adjectif préposé au nom : « *Des* petites bêtes ; *des* grandes misères ; *des* longs intervalles ».

25. — 1° Très souvent l'un et l'autre sont omis devant l'adjectif : « Forger *autres* nouveaux passe-temps. Avec *pareilles* difficultés. Sentir *semblables* accidents. Logé dans *belles* villes ».

2° Très souvent la préposition partitive est omise au singulier dans des tournures négatives : « N'ayant *grâce* qu'en la variété ».

26. — Enfin voici des emplois différents de l'usage moderne : « Je leur entame *des* propos *les plus* éloignés de mon état. Ils l'ont caché sous *des* ombrages fabuleux *de la* poésie »

IV

PRONOM PERSONNEL

Pronoms personnels non réfléchis.

EMPLOI

27. — **Il** et **le** sont fréquemment employés au neutre avec la valeur de *cela* : « A celui qui lui demanda pourquoi donc il ne mourait, il répondit : Pour ce qu'*il* est indifférent. *Il* est bon ! » (Cela est bon !)

28. — **Ils** prend souvent une valeur indéterminée voisine de *on* : « Si en mon pays on veut dire qu'un homme n'a point de sens, *ils* disent qu'il n'a point de mémoire ».

29. — Contrairement à l'usage moderne, le pronom personnel peut tenir la place d'un nom pris dans un sens indéterminé : « Faites *place* aux autres comme d'autres vous l'ont faite ». Cf. « Parlons-en mieux : le roi fait *honneur* à votre âge. — Le roi, quand il *en* fait, le mesure au courage. » (CORNEILLE, *Cid*, I, 4.)

30. — Avec certains verbes, Montaigne, au lieu de *lui*, *leur*, emploie *à lui*, *à eux* : « Il parla *à lui* plus de deux heures entières ».

31. — Souvent l'accord se fait par syllepse entre le pronom et le nom dont il tient la place, ou il se fait avec le dernier nom exprimé : « J'ai volontiers imité cette débauche qui se voit en notre *jeunesse* au port de *leurs* vêtements ».

32. — Très fréquemment le pronom personnel fait double emploi avec un sujet précédemment exprimé : « *Qui* a appris à mourir, *il* a désappris à servir. *Le jugement* d'un homme gagé et acheté..., *il* est moins entier et moins libre ».

33. — Montaigne ne répète pas toujours le pronom sujet d'un verbe coordonné à un premier verbe, même à la forme interrogative : « Quel vice n'éveillent-elles *et n'amoncellent ?* »

Il ne reprend pas par un pronom atone le pronom accentué emphatique employé comme sujet : « *Moi*, selon leur licence et impunité, *admire* de les voir si douces ».

Inversement le pronom accentué fait défaut après un pronom sujet atone : « Êtes-*vous* pas injustes..., *qui* lui faites pis que le tuer ? »

34. — Le pronom sujet de la 1re et de la 3e personne est souvent omis. « Il faut être toujours botté et prêt à partir en tant qu'*en nous est*. » Cette ellipse est surtout fréquente après une conjonction : « Le monde n'est que babil, *et* ne *vis* jamais homme qui ne die plutôt plus que moins qu'il ne doit ».

Montaigne pratique aussi l'ellipse de *le* neutre soit complément soit attribut et placé devant *lui* ou *leur*, comme il arrive encore dans le parler populaire : « Cette amitié que nous avons nourrie tant que Dieu *a voulu*. Quand j'aurai épuisé ma bourse auprès de Votre Majesté, je prendrai la hardiesse de *lui dire* » (de le lui dire).

Pronom personnel réfléchi.

35. — Conformément à l'usage latin, le réfléchi se substitue au pronom personnel non réfléchi singulier ou pluriel, désignant des choses ou des personnes, quand il renvoie au sujet : « Qu'il en fasse la requête à *soi-même* ». Cf. « Et notre vieux coq en *soi-même* se mit à rire de sa peur ». (La Fontaine, II, 15.)

Pronoms personnels adverbiaux.

36. — **En** et **y** peuvent renvoyer à un nom de personne : « Des personnes qui n'avaient aucune connaissance de *moi* s'*y* sont grandement fiées » ; ou encore à un terme qui n'est contenu qu'implicitement dans la phrase : « Nous nous latinisâmes tant qu'il *en* regorgea jusqu'à nos villages... plusieurs appellations latines ».

37. — *Y* peut être l'équivalent de *avec cela, au moyen de cela* : « Cette coutume a tort de condamner le vin parce que plusieurs s'*y* enivrent ».

38. — *En* et *y* font très fréquemment pléonasme avec un complément qui précède ou qui suit : « On me présenta force remèdes, *de quoi* je n'*en* reçus aucun. *En notre commun* il s'*y* rencontre des phrases excellentes ».

39. — *En*, tenant lieu d'un complément qui précède, est omis dans le deuxième terme d'une comparaison : « L'offense a plus d'aigreur que *n'a* la perte ».

En et *y*, avec une valeur très affaiblie et adverbiale plus encore que pronominale, sont fréquemment absents de locutions où ils figurent aujourd'hui. On trouve « *coûter, se prendre, venir, être, se tenir, il a* », au lieu de : « *en* coûter, s'*en* prendre, *en* venir, *en* être, s'*en* tenir, il *y* a ».

40. — Par contre on trouve l'adverbe *en* uni à des verbes réfléchis sans qu'il en résulte aucune modification de sens « s'*en* partir, s'*en* revenir, s'*en* venir, etc. »

PLACE DU PRONOM PERSONNEL

41. — Certaines façons de construire le pronom personnel ont survécu à Montaigne de toute la durée du dix-septième siècle : « Je l'allai trouver. Là-dessus raidissons-nous et *nous* efforçons ». Cf. « Polissez-le sans cesse et *le* repolissez. » (Boileau, *Art poét.*, I, 173.)

Les suivantes n'ont guère dépassé le seizième siècle : « Je *les* vous manderai. Il en est mort avant ton âge plus qu'il n'*en y* a qui l'aient atteint ».

V

PRONOMS ET ADJECTIFS POSSESSIFS

EMPLOI

42. — Il arrive à Montaigne d'employer le possessif avec valeur

objective dans des cas où nous ne l'emploierions pas toujours aujourd'hui : « Des hommes rares et fameux qui auraient donné quelque désir de *leur* connaissance ». (Il s'agit de la connaissance qu'on aurait d'eux.) Cf. « J'irais semer partout *ma* crainte ». (Racine, *Britannicus*, III, 5.)

43. — L'adjectif possessif n'est pas répété, même avec des noms de genre et de nombre différents.

44. — Il est souvent employé dans des cas où nous le remplacerions par l'article : « J'avais *mon* estomac pressé de sang caillé », Cf. « Un homme superstitieux, après avoir lavé *ses* mains, se promène avec une feuille de laurier dans *sa* bouche ». (La Bruyère.)

45. — Les possessifs *mien*, *tien*, etc., qui ne sont plus que pronoms, sont dans Montaigne couramment employés comme adjectifs : « Je m'offre par ma forme plus *mienne* ».

46. — Montaigne détermine les adjectifs et les pronoms possessifs par d'autres adjectifs soit qualificatifs, soit démonstratifs, soit indéfinis : « *Celui votre* être. Sans *aucun leur* intérêt. Cette langue était *la mienne maternelle* ».

47. — Assez souvent le pronom est employé au neutre singulier : « On arrive peu à ces avancements qu'en hasardant *le sien* » (sinon en hasardant son bien.) C'est ainsi que *le nôtre* peut signifier : *ce qui est nous, ce qui est à nous, ce qui vient de nous.*

VI

ADJECTIFS ET PRONOMS DÉMONSTRATIFS

I. — Adjectifs.

FORME

48. — On rencontre dans les *Essais* la forme *cettui*.

Celui survit comme adjectif dans l'expression *à celle fin*, que, faute de la comprendre, on a transformée en *à seule fin*.

Montaigne fait souvent suivre l'adjectif *ce* de l'adverbe *ici* : *Ces siècles ici.*

II. — Pronoms.

FORME

49. — Plusieurs pronoms de forme archaïque, comme *celui-ci*, *celle-ci* n'ont guère survécu au seizième siècle. D'autres, comme *icelui*, *icelle*, furent employés longtemps encore, mais en langage de chancellerie et en style de Palais.

« *Celui-ci* dépêche. C'est de toi maintenant que j'aurai bon marché ». (Corneille, *Clitandre*, I, 9.) « Témoin trois procureurs, dont *icelui* Citron A déchiré la robe ». (Racine, *Plaideurs*, III, 3.)

Comme l'adjectif, le pronom *celui* est souvent complété par *ici*

« *Ceux-ici* nous veulent apprendre à bien juger ». Cette forme resta en usage jusqu'en plein dix-septième siècle. Vaugelas constate que la cour préfère *ici*, la ville, *ci*.

EMPLOI DU PRONOM DÉMONSTRATIF

50. — Le pronom neutre **ce** est fréquemment employé d'une façon explétive : 1° Comme sujet, soit sujet redoublé : « La malice d'un page, la sottise d'un valet..., *ce* sont autant de nouvelles matières »; soit sujet unique, dans des formules comme : « *Ce* m'est avis ».

2° Comme complément : « *Ce* crois-je. *Ce* néanmoins ».

51. — Fréquemment *ce* a pour fonction d'annoncer une proposition introduite par *que :* « Je n'ai rien jugé de si rude... que *ce que* je vois... avoir pour règle » (que le fait que je vois). — En tête d'une phrase *ce que* équivaut à *quant au fait que, pour ce qui est du fait que :* « *Ce que* je me suis mêlé d'achever quelque vieux pan de mur, ç'a été regardant plus à son intention qu'à mon contentement ».

C'est ainsi que se sont formées différentes locutions conjonctives encore en usage : *de ce que, parce que* et d'autres disparues : *à ce que, joint ce que, outre ce que, pour ce que* (Voir § 122).

52. — *Ce* est fréquemment omis dans les cas où il annoncerait, en qualité de sujet apparent, le sujet logique qui suit : « *Et est* une dangereuse institution d'excuser ces vilaines inclinations ».

53. — La valeur démonstrative de certains pronoms n'est pas nettement fixée. **Cela** est parfois employé là où nous préférerions *ceci :* « J'en dirai seulement *cela*, que c'est la seule humilité qui peut effectuer un homme de bien ».

54. — **Celui**, servant d'antécédent à un relatif, a souvent un sens indéterminé. Au singulier il équivaut à *quelqu'un qui*, au pluriel à *des gens qui ;* dans une tournure négative, à *personne qui :* « Moi qui m'épie de plus près..., comme *celui* qui n'a pas fort à faire ailleurs. Il n'est *celui* qui ne se travaille ».

55. — A la manière latine, Montaigne omet souvent *celui* devant le complément du nom introduit par *de :* « J'ai eu plus en tête les conditions et fortunes de Lucullus... que je n'*ai d'aucun* homme des nôtres ».

56. — **Celui-là** est employé à la place de *celui* comme antécédent du relatif : « Les commandements qui apportent l'honneur sont *ceux-là* seulement qui se donnent sur le champ ».

VII

PRONOM RELATIF

EMPLOI

57. — Fréquemment le relatif composé **lequel** tient la place du relatif simple : « Il finit son propos, *lequel* il avait continué »..

58. — Inversement **qui** précédé d'une préposition tient la place du

relatif composé même après un antécédent de choses : « Je souhaite que sa *mémoire*, à *qui* seule méshui je dois les offices de notre amitié, reçoive le loyer de sa valeur ».

59. — Après le verbe *être* précédé de *ce* on trouve dans Montaigne les deux tournures usitées pendant tout le dix-septième siècle, aujourd'hui tombées en désuétude, et dont voici des exemples : « *C'est à vous*, mon esprit, *à qui* je veux parler » (Boileau, *Satire IX*, 1) et : « *C'est votre* illustre mère *à qui* je veux parler. » (Racine, *Athalie*, III, 2) ; « *C'est là où* je me prête », et, « *C'est ce* même état *où* se trouvent ceux qu'on voit ».

60. — *Qui* équivaut à *ce qui* : « Quand je vins à reprendre mes forces, *qui* fut deux ou trois heures après », et à *quelque chose qui* : « (Il) ne trouva *qui* l'y pût secourir qu'un vieux clou de charrette ». De même, *que* équivaut à *ce que* : « Voici *que* j'éprouve tous les jours ».

61. — *Qui*, sujet répété équivaut à *l'un, l'autre* : « *Qui* se prend à un mot, *qui* ne sent plus ce qu'on lui oppose ».

62. — Très fréquemment, Montaigne emploie le relatif *qui* suivi ou non du conditionnel avec le sens de *si on, si quelqu'un* : « Il faut avoir de la santé *qui* peut ». Cette tournure, très ancienne dans la langue, survit encore dans l'expression populaire « *comme qui dirait* » et dans le proverbe souvent déformé : « Tout vient à point *qui* sait attendre ».

63. — Montaigne fait un usage continuel de *quoi* représentant un nom déterminé, même pluriel, même de personne : « Cette ardeur... de *quoi* tant de milliers d'hommes... se présentent au danger. Ces mines de *quoi* nous l'entournons... L'homme de *quoi* vous nous parlâtes ».

64. — **Dont** signifie souvent *avec lequel* : « La véhémence *dont* elle m'aima ».

65. — *Qui, que* ne sont pas exprimés après les interrogatifs *qui, lequel* ayant la valeur indéfinie de : *quel que soit celui qui* ou *que* : « *Lequel* des deux je suivisse, serait-ce pas toujours suivre Antiochus ? »

ACCORD

66. — Comme il arrive pour l'adjectif qualificatif, le relatif composé s'accorde avec le dernier antécédent exprimé : « La gloire et le *bonheur duquel* elle a joui ».

RAPPORTS AVEC L'ANTÉCÉDENT

67. — Le relatif est fréquemment éloigné de son antécédent : « Je crois que ces *ergotismes* en sont cause, *qui* ont saisi ses avenues ».

Il peut même arriver que cet antécédent éloigné soit un pronom personnel atone : « *Il* a beau aller à pied..., *qui* mène son cheval par la bride ».

L'antécédent peut être un nom pris dans un sens indéterminé : « Avoisiné de maisons infectes *de peste* de *laquelle* il avait quelque appréhension ».

CONSTRUCTION DU PRONOM RELATIF

68. — A la manière latine, Montaigne construit le relatif en tête d'une phrase avec valeur démonstrative : « *Ce que* je dis pour excuser ceux qu'on voit ». (Je dis cela...)

Il construit de même le relatif complément d'un nom qui figure dans une proposition circonstancielle : « *De quoi* quand mon frère lui eut donné l'*assurance* »...

C'est encore un latinisme que la construction dans laquelle le relatif est complément de deux verbes à la fois, l'un de la proposition relative, l'autre d'une proposition circonstancielle : « J'en représente un... bien mal formé et *lequel* si *j'avais à façonner* de nouveau, je *ferais* vraiment bien autre qu'il n'est ».

Relatifs adverbiaux.

69. — Comme tous les écrivains du seizième siècle, Montaigne fait grand usage des relatifs adverbiaux, particulièrement de *où*.

Où équivaut au relatif, plus les prépositions *dans*, *chez*, *avec*, même après un antécédent de personne : « Aucuns ouvrages... *où* il a grande part. (La langue) de mes voisins *où* j'ai plus ordinaire commerce ».

Où suivi de *que* prend la valeur indéfinie de *en quelque lieu que* : « *Où qu'*elle jette sa vue, le ciel est calme autour d'elle ».

Où sans antécédent correspond à *là où*, *quand*, *alors que* : « J'ai un agir trépignant, *où* la volonté me charrie ».

Là où signifie aussi *alors que*, *lorsque*.

Par où tient la place de *par qui*, *par quoi*, *par lequel* : « Ce sont subtilités *par où* elle m'éveille ».

On a vu (§ 59) que Montaigne emploie *où* là où nous mettrions *que* : « C'est là *où* je me prête ». Inversement *que* tient parfois la place de *où* : « En l'âge *que* je l'ai connu. Il restera malaisément à qui fier la santé de cet État, au cas *que* fortune nous la redonne ».

VIII

ADJECTIFS ET PRONOMS INTERROGATIFS

EMPLOI

70. — **Quant** est adjectif interrogatif dans le sens de *combien nombreux* : « *Quantes* fois m'en suis-je ici dégorgé ? » Il survit, avec une valeur indéfinie, dans l'expression d'ailleurs vieillie : « Toutes et *quantes* fois que ».

71. — **Que**, introduisant une interrogation indirecte, équivaut fréquemment à *ce que* : « Savez-vous *que* c'est que cela ? »

72. — **Qui**, est employé par Montaigne là où l'usage moderne préférerait *quel* : « *Qui* est celui qui aime mieux n'être pas lu ? »

73. — *Qui* sujet ou complément est assez fréquemment employé au neutre avec le sens de *quoi*, *quelle chose* : « *Qui* les hâte ? » Cf. « *Qui* fait l'oiseau ? — C'est le plumage. » (La Fontaine, II, 5.)

74. — **Quoi** figure dans différentes formules elliptiques qui rappellent l'usage latin : « *Quoi* si ? » que sera-ce si ? (formule de gradation). « Car *quoi* si ? » car qu'arriverait-il si ? « *Quoi* non ? » que ne dirais-je pas ?

Sur *lequel*, voir § 65.

IX

ADJECTIFS ET PRONOMS INDÉFINIS

EMPLOI

75. — **Aucun**, conformément à son étymologie (*aliquem unum*) n'a pas le sens négatif et signifie *quelque* comme adjectif, et *quelqu'un* comme pronom. « S'il survient *aucune* nouvelle occasion et importante ».

Montaigne l'emploie sans le déterminer par aucun complément : « Il n'est *aucun* qui ne se contente de ce qu'elle (la nature) lui a distribué ».

Chacun peut être employé comme adjectif : « L'excellente et meilleure police est à *chacune* nation celle sous laquelle elle s'est maintenue ».

Nul, sans doute en vertu de son étymologie (*ne ullum*), a parfois une valeur pleinement négative : « *Nul* a été prophète en son pays ».

Il est cependant arrivé aussi à Montaigne de l'employer avec le sens de *quelque*, *un*, *un seul* : « A peine est-il *nulle* communauté qui n'ait en soi des hommes assez.. »

Personne est surajouté à *ne... pas*, comme s'il n'avait aucune valeur négative : « Aussi *ne* prié-je *pas* volontiers *personne* de faire quoi que ce soit contre sa conscience ».

Quelque chose n'est pas encore devenu une sorte de mot composé neutre. Montaigne lui donne le genre féminin : « Un mémoire de *quelque chose* que je voulais être *faite* après ma mort ». Cf. « Cela n'est-il pas merveilleux que j'aie *quelque chose* dans la tête qui fait de mon corps tout ce qu'*elle* veut ». (Molière, *Don Juan*, III, 1).

Quelque est parfois omis devant un nom. Dans ce cas l'indétermination est rendue sensible par l'absence de l'article et l'emploi du subjonctif : « *Pour occasion* que ce *soit* ».

Qui que est employé de façon elliptique, comme si *qui* était sujet du deuxième verbe, et *que*, complément du premier : « *Qui que* je regarde avec attention m'imprime facilement quelque chose du sien »

Rien a quelquefois, contrairement à son étymologie (*rem*, une chose), un sens pleinement négatif : « Je ne m'y adonne qu'aux heures où l'ennui de *rien* faire commence à me saisir ».

Montaigne l'emploie parfois sans préposition avec une sorte de valeur adverbiale après un verbe intransitif ou employé comme tel. Il équivaut alors à *en rien*, *pas*, *point* : « Ma façon n'aide *rien* à la matière. Les hasards nous approchent peu ou *rien* de notre fin ».

Tel est encore en usage comme pronom démonstratif indéfini : « *Tel*, qui rit vendredi, dimanche pleurera » (Racine, *Plaideurs*, I, 1); mais on ne l'emploie ainsi que comme sujet. Montaigne l'emploie comme complément : « J'aime mieux que ce soit sous *tel* qui s'assure plus de ses opinions que je ne fais ».

Montaigne l'emploie même comme adjectif avec valeur démonstrative : « Les plaintes qui me cornent aux oreilles sont *telles* : Il est oisif... » En ce cas il lui arrive de placer *tel* avant le nom : « Il m'advint l'autre jour de tomber sur un *tel* passage » (suit l'indication de ce passage).

Il se rencontre parfois avec une valeur neutre : « Il n'y a *tel* que d'allécher l'appétit ».

Montaigne intercale un nom entre *tel* et *que* : « S'il eût pris un *tel* dessein *que* le mien, nous verrions plusieurs choses rares ».

Enfin il dit *tel que* au lieu de *quel que* : « Une loi reçue *telle qu'*elle soit ».

Tout, suivant le principe de l'ancienne langue, est traité, au point de vue de l'accord, d'après sa nature et non son emploi momentané : il varie donc toujours, même quand il a le sens de *tout à fait* : « J'aime les malheurs *tous* purs. On nous les plaque *toutes* empennées ».

Un, accompagné de l'article, est employé adjectivement comme il arrive pour *l'autre* : « L'*un* membre sera perclus ».

Employé comme pronom, sans article, il équivaut à *l'un*, *quelqu'un* : « Zeuxidamus répondit à *un* qui lui demanda. Soudain qu'*un* de la troupe commençait à se douloir... »

Il a le sens latin de *un seul* dans : « La tourbe des menus maux offense plus que la violence d'*un* ».

Il a une valeur neutre dans : « Je ne me mêle ni d'orthographe ni de ponctuation : je suis peu expert en l'*un* et en l'autre ».

X

LE VERBE

FORME

76. — Montaigne conjugue avec deux radicaux, l'un tonique, l'autre atone, certains verbes qui depuis ont opté pour l'un des deux à l'exclusion de l'autre. Il dit : il *treuve*, il *appreuve*, il *épreuve* et *au demourant*, de même que nous disons : il *meurt*, il *veut* et nous *mourons*, nous *voulons*.

Il applique le même principe quand il écrit : il *poise*, mais il le viole quand il écrit *poisant*, et non *pesant*.

77. — Il se sert de certains verbes qui ont totalement disparu de l'usage, comme il *affiert* (de *afférir*, dont il ne reste que l'adjectif *afférent*, qui convient, qui appartient, qui revient à) ; — *ramentoive*, (subjonctif présent de *ramentevoir*, remettre en l'esprit, rappeler, formé du préfixe *re*, de la racine *ment*, venant de *mentem*, l'esprit, et du verbe *avoir*).

78. — Il conserve des formes aujourd'hui disparues et remplacées par d'autres dans la conjugaison de certains verbes encore usités. Il écrit : « Mes pensées dorment, si je les *assis* » (forme qui se rattache non à *asseoir*, mais à *assire*) ; — ils *bruient* (verbe qui, comme *vêtir* parfois, et un certain nombre d'autres, a émigré de la conjugaison morte en *ir* à la conjugaison vivante en *ir* à suffixe en *iss*) ; — *courre* (qui a été supplanté par *courir*, sauf dans des expressions toutes faites de la langue de la vénerie : laisser *courre*, chasse *à courre*) : — que je *die* (forme qui survivra chez Molière et jusque chez Racine) : « Vous auriez vu sans que je vous le *die*. » (*Iphigénie*, III, 6) ; — qu'il *dédie* ; — je *donrai*, qu'il *doint*, pour je *donnerai*, qu'il *donne* ; — quand il *échet* (le cas échéant, forme vieillie qui n'est que la prononciation figurée de la forme encore vivante il *échoit*) ; — je *lairrai* (pour je *laisserai*). Corneille l'emploie encore en 1636 : « Le ciel Vous *lairra* par sa mort Don Sanche pour époux ». (*Le Cid*, V, 4), mais il le supprime après la condamnation qu'en prononça Vaugelas.

79. — Montaigne emploie des verbes défectifs sous des formes et à des temps aujourd'hui tombés en désuétude : *chu* (participe passé de *choir*, usité dans les composés *échu*, *déchu*) ; — nous *faillons* (de *faillir*, se tromper) ; — il *fiert* (de *férir*, frapper, qui ne survit que comme adjectif dans : *féru* d'amour et dans l'expression : sans coup *férir*) ; — j'*oi*, il *oit*, ils *oient*, nous *oyions* (imparfait), *oyons*, *oyez*, etc. (de *ouïr*, entendre) qu'on trouve encore dans Corneille : « *Oyons* la fourbe entière » (*Menteur*, V, 6). « Son sang criera vengeance et je ne l'*orrai* pas ! » (*Cid*, III, 3) ; — *qu'il siese* (subjonctif de *seoir*, convenir).

80. — Devant *on* le verbe à la 3e personne du singulier est souvent suivi d'un *l* euphonique au lieu d'un *t* : « *A l'on* trouvé que la volupté et la santé soient plus savoureuses ? »

AUXILIAIRES

81. — L'usage des auxiliaires dans Montaigne s'écarte peu de l'usage actuel.

Cependant il emploie l'auxiliaire *être* avec le verbe *déloger* (dans le sens de : *sortir de chez soi*), — et *avoir* avec *accoutumer* (dans le sens de : *avoir l'habitude de*).

Aller joue fréquemment le rôle d'auxiliaire devant le participe présent ou le gérondif, pour marquer le développement progressif d'une action : « Mon style et mon esprit *vont* vagabondant de même. Nonobstant tous les remèdes il *allait* toujours *en empirant* ».

82. — Quand un verbe à un temps composé devrait être exprimé deux fois, Montaigne se borne souvent à exprimer simplement l'auxiliaire dans le deuxième cas, même s'il y a un complément : « La science nous *a* plus *imprimé* en la fantaisie leur grandeur et leur poids qu'elle n'*a* ses raisons et subtilités à nous en couvrir »

EMPLOI

83. — Montaigne emploie : 1° comme transitifs directs des verbes employés aujourd'hui comme transitifs indirects : *enchérir*, *jouir*, *lutter*, *parler*, *pourvoir*, *renchérir*, *renoncer*, *ressembler*, *röder* (dans l'expression *röder les yeux sur*, promener les yeux sur), *songer* (imaginer), *traiter* (parler sur). Plusieurs de ces emplois sont des gasconismes déjà signalés par Pasquier, notamment *jouir* et *lutter*.

2° Activement des verbes usités aujourd'hui sous la forme réfléchie : *élancer* (lancer, lâcher), *enquérir*, *fier* (confier. Cf. « Ciel ! A qui désormais voulez-vous que je *fie* Les secrets de mon âme et le soin de ma vie ? » Corneille, *Cinna*, IV, 2) ; *revancher* (*un démenti revanché*, dont on a tiré vengeance).

84. — Il emploie comme transitifs indirects ou comme intransitifs : 1° des verbes aujourd'hui transitifs directs : *écouter à* (être attentif à), *enjamber à*, *estimer de*, *fair à* (éviter de, se refuser à), *mâcher à*, *puer à*, *suivre à*, *voir de* (s'enquérir de). Plusieurs de ces emplois sont aussi des gasconismes qu'il corrige assez souvent après 1588.

2° Des verbes aujourd'hui réfléchis : *arrêter* (se tenir fixe, immobile, au fig.), *aviser de* (avec l'infinitif), *étudier à* (infinitif), *flétrir*, *ourvoyer*, *heurter*, *rencontrer à* (se rencontrer, concorder avec).

85. — Il emploie absolument des verbes aujourd'hui transitifs directs ou indirects : *courtiser*, *s'efforcer*, *entreprendre*, *pourvoir*, *suppléer*.

86. — Certains verbes, sans changer de nature, ont des compléments différents de ceux qu'on leur donne maintenant : « *s'accorder à* (s'accorder avec), *changer à* (échanger contre), *convenir avec* (convenir à), *fournir quelqu'un de quelque chose* et *fournir de quelque chose à quelqu'un*.

De même plusieurs sont construits avec *que* et le subjonctif au lieu de l'infinitif avec *de* : *commander*, *prier*, *supplier que*, etc.

87. — Selon l'usage de l'ancienne langue se rencontrent fréquemment des verbes à valeur intransitive employés sous forme réfléchie, cette forme réfléchie ayant parfois pour effet de faire mieux sentir que l'action ne sort pas du sujet : *se couler*, *se couver*, *se craindre*, *se croupir*, *se germer*, *se prendre garde*. Cf. « Le premier qui les vit de rire *s'éclata* ». (La Fontaine, III, 1.)

Parfois à ces verbes réfléchis s'ajoute, sans changement de sens appréciable, le pronom adverbial *en* (Voir § 39).

88. — Le pronom réfléchi, conformément à un usage encore vivant, disparaît quand le verbe est à l'infinitif et dépend d'un des auxiliaires *faire*, *laisser*, etc. : « Je les *visse promener*. (Il) me *fera étonner* de ma hésitation ».

89. — Comme dans le français moderne, on trouve dans Montaigne

la forme réfléchie avec valeur passive : « Les ouvroirs et les boutiques *s'abandonnent* ».

ACCORD

90. — Assez souvent l'accord du verbe se fait par syllepse avec le sujet logique : « Telle sorte de mouvements *ont accoutumé* d'être impourvus. Ce *doivent* être ceux qui règlent ses mœurs ».

Cependant l'accord a lieu avec le sujet grammatical dans : « Ceux qui allongent leur colère... au delà des affaires, comme *fait la plupart* ».

A la manière latine le verbe reste au singulier après *l'un et l'autre* et après plusieurs sujets : « L'un et l'autre *revient* à un. Le long et le court *n'est* point aux choses qui ne sont plus. »

MODES

1) Indicatif.

91. — Moins formelle que la nôtre, la syntaxe de Montaigne s'inspire davantage du sens pour le choix du mode.

Il emploie l'indicatif présent ou futur après *craindre*, mais c'est que *craindre* équivaut à une presque certitude ; après *ne faire nul doute*, et pour la même raison ; après *ordonner*, marquant moins un commandement qu'une décision : « Bien *crains-je* que nous *aurons* très fort hâté sa ruine. Je *crains* que les affaires nous *surprendront*. Je vous supplie *ne faire nul doute*... que je n'*ai* ni choix ni distinction d'affaire ni de personne ».

De même, *encore que* est suivi de l'indicatif pour exprimer la réalité du fait : « *Encore que*... il en *parlait* de telle sorte. »

2) Subjonctif.

92. — Dans la proposition principale, le subjonctif sert à rendre le souhait, la volonté, la supposition sans l'intermédiaire de la conjonction *que* : « *Fuie* (qu'il fuie) ces images régenteuses du monde. Bien, me dira l'on, votre règle *serve* (admettons que votre règle...) à la mort ».

Le subjonctif présent ou imparfait marque une affirmation atténuée : « Je ne *sache* excès plus dommageable. Je *fusse* (je serais) en continuelle frayeur de frénésie ».

93. — Dans la proposition subordonnée, le subjonctif apparaît pour rendre une idée de doute ou d'indétermination après des verbes comme *croire, dire, espérer, estimer, juger, penser, trouver* : « Je crois qu'il vaut mieux *dire* que ce mal *vienne* de leur mauvaise façon. Mon prêtre *juge* que la pépie en *tienne* déjà les Cannibales ». Cf. « La plus belle des deux, je *crois* que ce *soit* l'autre ». (Corneille, *Menteur*, I, 4.)

94. — Dans l'interrogation indirecte on rencontre très souvent le subjonctif, autant par imitation du latin que parce que l'interrogation implique une idée de doute : « Il ne nous doit chaloir lequel ce

soit des deux. Combien peu cela *soit donné* à tous, il se voit par tant d'écrivains français ».

Dans ce cas le conditionnel est remplacé par le subjonctif imparfait : « Je ne sais pourquoi je n'*acceptasse*... les idées de Platon ».

95. — C'est encore l'imitation du latin qui amène le subjonctif après *comme*, marquant à la fois la cause et le temps : « *Comme* je lui *promisse* de le revoir... »

96. — Une idée de conséquence ou de but ou une nuance d'incertitude entraînent le subjonctif dans les propositions conjonctives ou relatives qui suivent : « Il faut extrêmement se contraindre pour avouer qu'il n'y en *ait* qu'une. Je n'accuse pas un magistrat qui *dorme*, pourvu que... D'où il advient que celui que le juge a gehenné pour ne le faire mourir innocent, il le *fasse* mourir innocent et gehenné. Je ne suis pas homme qui y *reculât* ».

97. — Le subjonctif dans une relative peut marquer une idée d'irréalité : « Je vous assure que nulle opinion mauvaise que j'*aie* de ma guérison ne m'a mis en fantaisie de vous faire appeler ».

3) Infinitif.

98. — Montaigne fait un continuel emploi de l'infinitif pris comme nom : « Le *broncher* d'un cheval, le *savoir mourir*, au long *aller* (à la longue), le longtemps *vivre* ; — même avec une négation : le n'*oser parler*. Cf. « Les *marchers*, les *toussers*, les *éternuers* » (Pascal).

99. — Sans doute en raison de ce rapport étroit entre le nom et l'infinitif, ce dernier se rencontre précédé de la préposition *par* : « Ils ne la connaissent que *par ouïr dire* ».

100. — L'infinitif actif a une valeur passive non seulement après *à*, comme dans *beau à voir*, mais après *de* : « Quelque chose digne *de voir* ».

101. — L'infinitif n'a pas forcément pour sujet le sujet du verbe à un mode personnel : « Après *nous* être assis, *il* dit ainsi ».

102. — Montaigne emploie assez souvent la proposition infinitive, si fréquente chez les traducteurs, après les verbes *dire*, *estimer*, *penser*, *savoir*, *trouver* : « Ils *disent* cette mienne vacation *s'être passée* sans marque. Je les *treuve avoir raison* chacun à son tour ».

4) Participe présent.

103. — Montaigne emploie le participe comme nom : *les écoutants*, — et aussi comme adjectif, même avec un complément : « La tête *penchante* après leur besogne ».

104. — Assez fréquemment le participe présent employé ainsi a une valeur soit réfléchie : « Mes conditions corporelles sont très bien *accordantes* à celles de l'âme », — soit passive : « Une infinie multitude d'amis et de *connaissants* ».

105. — Fréquemment il arrive que le gérondif n'est pas précédé de *en* : « Si quelqu'un s'enivre de sa science *regardant* sous soi, qu'il tourne les yeux au-dessus, il baissera les cornes ».

En ce cas il est souvent précédé de son complément : « Et ne fait-on rien pour celui pour qui on ne fait qu'*autre chose faisant* ».

106. — Montaigne emploie au participe présent les verbes impersonnels : « Cette si vulgaire considération m'a fermi en mon siège, me *semblant* très inique de vouloir. . »

107. — Le participe présent ne se rapporte pas toujours au sujet du verbe à un mode personnel : « Sa harangue (de Poyet) demeurait inutile et lui en fallait promptement refaire une autre, mais, *s'en sentant* incapable, il fallut que M. le cardinal du Bellay en prît la charge ».

Il en est de même du gérondif : « Les formes de parler s'amendent et fortifient *en* les *transplantant* ».

5) Participe passé.

108. — La règle relative à l'accord du participe passé conjugué avec *avoir* n'a été obligatoire qu'après le dix-septième siècle. La Bruyère lui-même l'applique ou ne l'applique pas, sans qu'il soit possible de discerner à quelle loi il obéit. Il en est de même de Montaigne. « (Je) laisse courir mes inventions comme je les ai *produites*, sans en replâtrer et recoudre les défauts que cette comparaison m'y a *découvert* ».

L'exemple qui précède pourrait faire croire que Montaigne pratique l'accord chaque fois que l'oreille est intéressée. Il n'en est rien : « Dire mensonge, c'est dire chose fausse, mais qu'on a *pris* pour vraie ».

TEMPS

109. — On rencontre le passé simple au lieu de l'imparfait : « Zeuxidamus répondit à un qui lui *demanda*. Comme *j'approchai* de chez moi ».

De même le passé composé tient la place de l'imparfait : « Je n'ai tâté des verges qu'à deux coups et bien mollement, J'*ai dû* la pareille aux enfants que j'ai eu ».

110. — Au subjonctif on trouve un exemple du présent pour l'imparfait dans la proposition subordonnée après un temps passé. « C'*était* miracle que les chevaux *puissent* avoir accès ».

On rencontre bien plus fréquemment l'imparfait au lieu du présent. Il est parfois impossible de rendre raison d'une telle anomalie : « Il n'y a rien à souhaiter, sinon que l'appréhension qu'elle a de ma fin... la *travaillât* moins ». Dans la plupart des cas cet imparfait a la valeur d'un conditionnel présent, qui d'ailleurs apparaît quand on transforme la phrase de façon que la subordonnée où il figure soit à l'indicatif : « Il n'*est* rien qu'on ne *fît* du jargon de nos classes ». Voir § 94 Cf. « On *craint* qu'il n'*essuyât* les larmes de sa mère ». (Racine. *Andromaque*, I, 4.)

XI

L'ADVERBE

EMPLOI

111. — Ainsi, marquant la comparaison est souvent placé devant un adjectif avec, pour corrélatif, *comme* ou *que* : « Inventions *ainsi* faibles et basses *comme* je les ai produites. Je veux qu'on voie mon pas *ainsi* détraqué *qu'*il est ».

Ainsi comme ainsi équivaut à *de quelque façon que ce soit, de toute façon* : « Il est pardonnable s'il jette au hasard ce qu'il a, puisqu'*ainsi comme ainsi* la nécessité l'envoie à la quête ».

Assez a fréquemment la valeur de *beaucoup*, comme le prouve le fait qu'il est souvent placé devant un comparatif : « Je me treuve en *assez* meilleure condition de vie que mille autres ». (Voir § 112.)

Aucunement, conformément à son étymologie (Voir § 75, *Aucun*), n'a pas de valeur négative et signifie *en quelque façon, dans une certaine mesure* : « Il me pria... que je fusse le plus que je pourrais avec lui. Cela me toucha *aucunement* ».

Aussi introduit, avec le sens de *de même*, le deuxième terme d'une comparaison, le premier étant ou non amené par *comme, de même :* « *Comme* notre naissance nous apporta la naissance de toutes choses, *aussi* fera la mort ».

Dans une proposition négative il a la valeur de *non plus :* « Eux ont raison, n'ayant mis en vente que le babil, de ne se soucier *aussi* principalement que de cette partie ». Cf. « J'ai l'œil bon, Dieu merci. — Je ne l'ai pas mauvais *aussi.* » (La Fontaine, IX, 9).

Autant se rencontre couramment devant l'adjectif avec le sens de *aussi, si, tellement :* « *Autant* réformé en Sparte comme voluptueux en Ionie. De la malice *autant* ennemie de mon humeur ».

Souvent il est suivi d'un *que* explétif : « *Autant* de fois *que* je les retâte, autant de fois je m'en dépite ».

Avant marque le lieu avec le sens de *en avant :* « Mon entendement ne va pas toujours *avant* : il va à reculons aussi ».

Il figure comme adverbe de temps dans la locution *dès lors en avant* qui est analogue à *dorénavant* (d'ores en avant).

Ça figure avec le sens de *ici* dans la locution *çà bas* (ici bas), à laquelle s'oppose *là-bas* (là en bas). Cf. « Diogène *là-bas* est aussi riche qu'eux, Et l'avare *ici-haut* comme lui vit en gueux ». (La Fontaine, IV, 20.)

Comme est employé dans les phrases interrogatives ou exclamatives avec le sens de *comment :* « Penses-tu qu'il cherche *comme* il se rendra plus homme de bien ? »

Comment équivaut à son tour à *comme* dans les propositions exclamatives directes : « *Comment* les fantaisies humaines se découpent ! »

D'autant, d'autant que s'opposent à *d'autant* suivi du comparatif dans le sens de *plus... plus :* « *D'autant* plus elle me pressera, *d'autant moins* me sera la mort à craindre. *D'autant que* la connaissance qu'on prend de moi s'éloigne de mon gîte, j'en vaux *d'autant moins* ».

D'autant s'oppose aussi dans le deuxième terme à *plus* ou à *moins* avec une construction notable : « *Moins* il se pique au jeu, il le conduit *d'autant* plus avantageusement ».

Voir *d'autant que* conjonction, § 123.

Guère signifie *beaucoup*, non seulement dans une proposition négative : « Un cheval bien aisé, mais non *guère* ferme », — mais dans une proposition affirmative : « (Il) me déplaît d'en dire *guère* outre ce que j'en crois ».

Hors est adverbe dans l'expression *pousser hors*.

Lors tient souvent la place de *alors*. Cf. « Dans le fond des vaisseaux qui *lors* furent trouvés ». (Corneille, *Cid*, IV, 3.)

Si est fréquemment employé avec le sens de *aussi* dans des propositions affirmatives : « Le meilleur jeu que je me puisse donner, je le prends, *si* peu glorieux au reste que vous voudrez ».

Tant plus... tant plus équivaut à *plus* répété : « *Tant plus* il serrera, *tant plus* il perdra ce qu'il voulait tenir ».

Montaigne dit *de tant plus* au lieu de *d'autant plus :* « *De tant plus* volontiers eût-il dit que ce maître devait rougir de honte ».

PLACE DE L'ADVERBE

112. — L'adverbe de quantité est souvent placé après le mot qu'il modifie : « *Plus* rigoureusement *beaucoup. Plus* rudement *un peu*. A peine est-il nulle communauté si chétive qui n'ait *des hommes assez* ».

Adverbes de négation.

EMPLOI

113. — **Non** se rencontre là où l'on emploierait aujourd'hui *pas :* « Pourquoi *non* barbares, puisqu'elles ne sont françaises ? Je ne ridais *non* plus le front de ce pensement-là que d'un autre ».

Non tant... comme équivaut à *moins que :* « *Non tant* délicat... *comme* véhément ».

Non guère signifie *pas beaucoup :* « Un cheval bien aisé, mais *non guère* ferme ».

Non pas équivaut simplement à *pas* : « Ce n'est pas à dire que ce ne soit une belle et bonne chose que le bien dire, mais *non pas* si bonne qu'on la fait » ; — ou encore à *pas même :* « Tous nos efforts ne peuvent seulement arriver à représenter le nid du moindre oiselet..., *non pas* la tissure de la chétive araignée ».

114. — Montaigne donne à **ne** la valeur d'une négation pleine et

se suffisant à elle-même, conformément à l'origine du mot et à l'usage de l'ancienne langue : « Le loisir *ne* donne avantage de mieux dire. A celui qui lui demanda pourquoi il *ne* mourait, il répondit... »

115. — Il omet *ne* : 1° après *nul* : « Puisque... *nulle* trempe de cuirasse *vous couvre* ».

2° Dans les interrogations : *Serait-ce* pas toujours suivre Antiochus ? »

3° Après une formule exprimant une idée de crainte : « De peur que l'haleine et la force lui *faille*. Etant en crainte que ma mémoire *vint* à me faire un mauvais tour ».

4° Après un comparatif : « Je ne sens guère autre action moins pesante que celle-là *était* ».

116. — *Ne* est employé d'une façon explétive après les verbes marquant défense, opposition : « (Il) défendait à ses garçons qu'ils *ne* laissassent venir en sa boutique aucun coq ».

Il fait parfois pléonasme avec les deux mots semi-négatifs *point*..., *aucun* : « Je *n'*ai *point* appelé... le secours d'*aucune* discipline ».

117. — *Ne*, forme atone de *ni*, est souvent employé au lieu de *ni* : « Jamais homme ne traita sujet qu'il entendit *ne* connût mieux ».

118. — **Ni** est souvent substitué à *et*, sous l'influence d'un élément de sens négatif : « De faire la poignée plus grande que le poing..., cela est impossible et monstrueux, *ni* que l'homme se monte au dessus de soi ». (Ici c'est le mot *impossible* qui entraîne l'emploi de *ni*).

Inversement *ni* est remplacé par *et* : « Je ne savais... ni d'où je venais, ni où j'allais, ni ne pouvais peser *et* considérer ce qu'on me demandait ».

Montaigne exprime une seule fois *ni* là où nous le répéterions : « Des règles qu'il ne peut savoir, n'étant écrites *ni* publiées en sa langue ».

PLACE DES MOTS NÉGATIFS

119. — Les mots *pas*, *point*, *rien*, sont séparés de *ne* et rejetés après l'infinitif contrairement à l'usage moderne : « Je m'étais hâté de l'écrire là pour *ne* m'assurer *point* d'arriver jusque chez moi. Il s'y gouverna ingénieusement, faisant semblant de *n'*en voir *rien* ».

XII

PRÉPOSITION

120. — **A** est employé avec le sens de : 1° *dans*, et marque la localisation dans l'espace et dans le temps, au propre et au figuré : « Il s'en fait mention *aux* testaments. J'étais prêt à entrer *à* mon trente troisième an » ;

2° *vers* : « Détournant sa parole *à* sa femme » ;

3° *pour*, marquant une idée d'attribution : « L'affection que vous avez *aux* lettres » ; — de but, de terme, dans l'espace ou le temps, au

propre ou au figuré : « *A* quoi faire la (la vie) voulez-vous encore ? Attendant la mort *à* ce soir ou *au* lendemain » ; — de relation : « Pourquoi me tromperait-il *aux* écus ? » — enfin introduisant un attribut de complément : « recevoir quelque chose *à* grâce, prendre *à* bon augure » ;

4° *avec :* « Les jugements d'autrui ne s'accordent pas *aux* miens »

5° *par*, après l'infinitif amené par *laisser* ou *faire :* « Laissez-les former *à* la fortune » ;

6° *de*, marquant la manière : « *A* plain pied... »

7° *en*, avec le gérondif : « (Je) sais très bien connaître, *à* mesurer ma portée, que mon terroir n'est aucunement capable... » ;

8° Dans une foule de cas Montaigne emploie *à* là où nous emploierions *de*, sans différence appréciable de sens : après les adjectifs *capable, ennemi, voisin ;* après les verbes *craindre, essayer, laisser, oublier, refuser, se réserver, tâcher*, etc. Il l'emploie de façon explétive après *courir :* « Ils *courent à* en replanter un nouveau ».

9° Montaigne ne répète pas la préposition devant des compléments en série : « Toutes les autres heures du jour, les voir occupées *à la haine, l'avarice, l'injustice* ». Il la supprime après *amener* . « Je ne sais quelle quintessence de ce mélange... *l'amena se plonger...* »

Après se rencontre avec le sens de : 1° *selon, d'après :* « Aller *après* les inclinations de notre appétit » ; 2° *au sujet de, relativement à* . « J'aime les malheurs qui ne me tracassent plus *après* l'incertitude de leur rhabillage » ; 3° *derrière :* « J'avais traîné languissant *après* des paroles françaises ».

Avant se trouve soit tout seul, soit complété par *que de* devant l'infinitif : « *Avant* mourir. Nous nous cherchions *avant que de* nous être vus ».

De équivaut à 1° *par, par l'effet de, à cause de :* « *De* malheur. Un ouiller qui n'est connu que *de* sa chute » ;

2° *au sujet de, pour :* « Il me pria avec plus d'instance qu'il n'avait fait d'autre chose » ;

3° *par* (après un passif) : « Il est battu non pas *de* nous, mais *de* la fortune » ;

3° *bis avec* (marquant la manière) : « Il trouvera plusieurs choses reçues d'une résolution indubitable » ;

4° *à*, dans une foule d'expressions, sans qu'il faille voir là autre chose qu'une affaire d'usage. Montaigne dit : « En butte *de* ; l'obéissance *du* magistrat ; arracher, se dérober, emprunter, se fier *de* quelqu'un ou *de* quelque chose » ; enfin il emploie l'infinitif avec *de* après les verbes : *apprendre, s'attendre, chercher, convier, consentir, se hasarder, penser, se plaire, se résoudre, servir, se travailler*, etc. ;

5° Il est explétif dans : « Ce n'est pas *de* merveille si... » ;

6° Il est omis devant l'infinitif après des verbes comme *craindre, plaire, supplier :* « Je vous supplie *le recevoir* » ; après des mots partitifs comme *rien, quelque chose :* « Il est en mon pouvoir de faire *quelque chose plus* ».

Dedans a une valeur de préposition qu'il conservera même au dix-septième siècle : « Je regarde *dedans* moi ». Cf. « Va *dedans* les enfers plaindre ton Curiace ». (CORNEILLE, *Horace*, IV, 5.)

D'entre marque la provenance, l'origine : « Des personnes *d'entre* le vulgaire », ou il équivaut à peu près à *de*, avec une vague idée de rapprochement, entre deux choses semblables ou opposées : « Le voisinage *d'entre* la folie avec les gaillardes élévations d'un esprit libre ».

Dès joue le rôle de préposition devant certains adverbes : « *dès* toujours, *dès* si longtemps ».

Devant signifie *avant* et marque le temps. Molière dit encore : « *Devant* que les chandelles soient allumées ». (*Précieuses ridicules*, IX.)

Emmi, formé de l'adjectif *mi* (medium) et de *en*, comme *parmi* est formé de *mi* et de *par*, signifie *au milieu de :* « Il leur fâchait de voir les corps épars *emmi* les champs ».

En est d'un usage constant : 1° avec l'article : « Nous ne les portions pas seulement *en la* bouche » ; 2° sans l'article dans le sens de *à :* « *En* Sparte. Mettre *en* exécution. *En* condition que ».

Entre signifie parfois *parmi, avec,* devant un nom de personnes : « J'ai eu à négocier *entre* nos princes ».

Environ a souvent une valeur de préposition : « *Environ* mes six ans ». Cf. « *Environ* le temps Que tout aime et que tout pullule dans le monde ». (La Fontaine, IV, 22.)

Hors équivaut à *hors de :* « *Hors* la protection des lois ». On dit encore : *hors la loi.*

Outre a conservé dans Montaigne son sens étymologique de *au delà de* (*ultra*) : « (Il) me déplaît d'en dire guère *outre* ce que j'en crois ».

Par signifie : 1° *à travers :* « J'étais blessé à mort *par* la tête » ;

2° *pour, à cause de :* « Je l'aime *par* elle-même ». Ainsi s'explique que les expressions *par où, par quoi* soient équivalentes à *c'est pourquoi ;*

3° *par l'effet de :* « Renouveler avec vous cette amitié de laquelle l'usage est, *par* les vices, dès si longtemps éloigné d'entre nous ».

Cette préposition n'a pas de valeur appréciable dans les expressions *par ainsi, par après :* « Il se repentira *par après* de s'y être amusé ».

Elle se rencontre après les verbes réfléchis de sens passif : « Cela *se dit par* chacun ». Cf. « Tout *se fit par* les prêtres ». (Racine, *Athalie.*)

Parmi signifie *au milieu de, dans, avec,* qu'il soit suivi du pluriel ou du singulier : « Il cherche *parmi* les livres comme il se rendra plus homme de bien. Quoique j'eusse un naturel doux..., j'étais *parmi* cela si pesant..... »

Pour, 1° marque la cause, soit devant un nom : « *Pour l'inconstance* des choses humaines, cela ne pouvait plus guère durer » ; — soit devant l'infinitif : « Je m'étais hâté de l'écrire là *pour* ne *m'assurer* point d'arriver jusque chez moi ». Ce dernier emploi n'a survécu que devant l'infinitif parfait ; devant l'infinitif présent, *pour* marque le but ;

2° équivaut à *comme* : « *Pour* exemple. Ils omettent, *pour* choses incroyables, celles qu'ils n'entendent pas. »

Vers, au figuré, signifie *envers* : « Son affection *vers* moi ».

XIII

CONJONCTION

Conjonctions de coordination.

121. — Et a parfois un sens approchant de *même*, comme en latin : « Les poètes font valoir l'horreur de cette peinture *et* au-dessus de la mort ».

Mais, en vertu de son étymologie (*magis*, plus), a quelquefois le sens de *et même* et sert à renchérir sur ce qui précède : « La mort n'a rien de pire que cela. — *Mais* n'a rien de si mauvais ».

Il arrive fréquemment à Montaigne, conformément à l'usage latin, d'omettre cette conjonction quand il veut produire une forte opposition : « Il ferait bel être vieil, si nous ne marchions que vers l'amendement : c'est un mouvement d'ivrogne, titubant, vertigineux ».

Pourtant, formé de *pour*, qui marque la cause, et de *tant*, qui équivaut à *autant*, a conservé souvent son sens étymologique de *pour cette raison* : « Nous faillons en ce que nous ne nous fions pas assez au ciel de nous ; *pourtant* se fourvoient si souvent nos desseins ».

Si (du latin *sic*, ainsi) apparaît à chaque instant chez Montaigne, comme chez ses contemporains.

1° Il a souvent la valeur de *cependant, du moins* : « Je me travaillais d'entr'ouvrir mon pourpoint, et *si* sais que je ne sentais... rien qui me blessât ».

Souvent dans ce sens il est renforcé par *pourtant* : « Tout cela est vrai, et *si pourtant* ne saurais revoir le tombeau de cette ville que je ne l'admire et révère ». Cf. « *Si pourtant* j'ai bon droit ! » (Racine, *Plaideurs*, I, 7.) Souvent aussi il se présente dans la locution *si est-ce que*, qui signifie : *toujours est-il que, cependant* : « Nous avons tant rechargé la beauté de ses ouvrages... que nous l'avons du tout étouffée ; *si est ce que*, partout où sa pureté reluit, elle fait une merveilleuse honte à nos entreprises ».

2° Il a la valeur affaiblie de *aussi* et on le trouve employé avec ce sens même dans les subordonnées : « Votre perspicacité vous nuit ici comme *si* fait elle assez ailleurs ».

3° Il équivaut parfois à *ainsi*, se rapprochant alors de sa valeur étymologique : « (Je) suis content d'être destiné à y (la ruine de la France) assister et m'en instruire. *Si* cherchons-nous évidemment de reconnaître..., en la fable des théâtres la montre des jeux tragiques de l'humaine fortune ».

4° Dans une foule de cas, l'affaiblissement de ce dernier sens est tel que *si* ne sert plus guère qu'à marquer la proposition principale après une subordonnée : « Qui sera en cherche de science, *si* la

pêche où elle se loge » ; — ou encore à souligner une affirmation : « Je la (la prospérité) sens, mais ce n'est pas en passant et glissant : *si* la faut-il étudier, savourer ».

Remarque. — Le relatif neutre ou adverbial avec une préposition : *par quoi*, *pour quoi*, *par où*, forme souvent un lien de coordination, avec le sens de *c'est pourquoi*.

Conjonctions de subordination

122. — Une foule de locutions conjonctives, formées presque toutes avec *que*, ont disparu de la langue, qui sont couramment employées par Montaigne.

A ce que, afin que (Voir, pour l'explication du pronom *ce*, § 51.) « Je me déchiffrai fidèlement..., *à ce qu'*ils fussent informés et instruits de ce qu'ils avaient à attendre de mon service ».

A même que, à mesure que : « *A même que* mes rêveries se présentent, je les entasse ».

A peine que, peu s'en faut que (avec le subjonctif) : « J'y trouvai le fondement si faible qu'*à peine que* je m'en dégoûtasse ».

Avec l'indicatif, cette locution signifie *à peine si*, *à peine*, comme *peut-être que* équivaut à *peut-être* : « Pour voir un homme de la commune façon, *à peine qu'*un artisan lève les yeux de sa besogne ».

A peu que, peu s'en faut que (avec le subjonctif) : « Il n'est rien plus enjoué, et *à peu que* je ne die folâtre. »

Aussi que, outre que : « Je me passe bien de la souvenance des livres, de peur qu'ils n'interrompent ma forme ; *aussi que*.. les bons auteurs m'abattent par trop ».

Comment que, de quelque façon que : « Larmes non vraies seulement, mais *comment que* ce soit, ou feintes ou peintes ».

De quoi, de ce que : (Je) suis dépit *de quoi* notre vie s'embesogne toute à cela ».

Incontinent que, aussitôt que.

Jusque là que, au point que : « Tout cela m'a donné une complexion incapable de sollicitude, *jusque là que* j'aime qu'on me cache mes pertes ».

Mais que, pourvu que, à condition que. « *Mais que* notre disciple soit bien pourvu de choses, les paroles ne suivront que trop ».

Outre ce que, outre que. Voir § 51.

Pour ce que (Voir § 121, *Pourtant*), parce que, pour la raison que : « Je m'adonne volontiers aux petits..., *pour ce qu'*il y a plus de gloire »

Si que, si bien que : « Il m'envoya les pieds contremont, *si que* voilà le cheval abattu ».

Soudain que, aussitôt que.

123. — D'autres conjonctions et locutions conjonctives encore vivantes ont dans Montaigne des sens ou des emplois disparus.

Ainsi que équivaut parfois à *lorsque, tandis que :* « Je corrigerais bien une erreur accidentale, de quoi je suis plein, *ainsi que* je cours inadvertamment ».

Avant que est employé avec une forte ellipse devant un nom ou un pronom : « C'est une grande simplesse d'apprendre à nos enfants... le mouvement de la huitième sphère *avant que* les leurs propres » ; — et assez fréquemment devant l'infinitif : « Fussé-je mort moins allègrement *avant qu'*avoir lu les Tusculanes ? »

Comme 1° marquant la cause et le temps, s'emploie devant le passé simple, le passé antérieur : « *Comme* il fut revenu à soi » ; — devant le futur imparfait : « La conjuration était faite de le tuer *comme* il ferait quelque sacrifice ».

Montaigne l'emploie quelquefois pour exprimer la cause, à la suite d'une proposition exprimant le fait à expliquer : « Qu'il me pardonne mes péchés, qui sont infinis, *comme* il n'est pas possible que si vile... créature que moi ait pu exécuter les commandements d'un si... puissant maître ».

Il la place aussi devant le participe : « Il avait quelque appréhension, *comme* revenant de Périgord ».

2° *Comme* est fréquemment employé pour introduire le premier terme d'une comparaison continuée par *ainsi, de même que :* « *Comme* je ne lis guère ès histoires ces confusions des autres états sans regret de ne les avoir pu considérer présent, *ainsi* fait ma curiosité que je m'agrée... »

Il remplace *que* très fréquemment en tête du deuxième terme d'une comparaison après *aussi, autant, pareillement* :... « Leçon qui leur est *autant* inconnue *comme* à moi la leur ».

Parfois il est employé seul avec une valeur approchant de *ainsi :* « Il y en a eu qui n'ont pas laissé d'y (dans son éloquence) remarquer des fautes, *comme* ce grand Brutus disait que c'était une éloquence cassée et érénée ».

D'autant que revient à chaque page avec le sens de : *pour la raison que :* « Chacun court ailleurs et à l'avenir, *d'autant que* nul n'est arrivé à soi ».

De façon est parfois séparé de *que :* « Elles remplissent *de façon* l'imagination de celui qui écoute *que*... »

Depuis que signifie souvent *une fois que : Depuis que* le jugement pend d'un côté, on ne se peut garder de contourner... la narration à ce biais ».

Lorsque est de même parfois séparé en deux mots : « La voix est *lors* plus pure... *qu'*elle est plus grêle ».

Par ce que précède souvent l'indication du fait dont il introduit la cause : « *Par ce que* j'ai trouvé que cet ouvrage a été mis en lumière, *je me suis dédit*..... ».

Quand, dans le sens de *même si*, se rencontre devant le conditionnel et même devant le futur : « Et *quand* personne ne me lira, ai-je perdu mon temps » ?

Que 1° se rencontre avec le sens de *pour que* marquant la conséquence : « Quelles lettres ont ceux-ci, *qu'*à eux appartienne la possession de notre créance ? » ; — de *de ce que :* « C'est folie de pleurer *que* d'ici à cent ans nous ne vivrons pas » ; — de *sinon :* « On arrive peu à ces arrangements *qu'*en hasardant le sien » ; — de *dès que* après un participe, construction particulière au seizième siècle : « Ôté *qu'*il sera ».

2° Il s'emploie après *semblable, pareil* pour marquer la comparaison, comme on le fait après *le même :* « Pour *semblable* maladie *que* la sienne ».

Par contre, *que* est remplacé par *de* après *moins, plus,* tournure rappelant l'ablatif latin complément du comparatif : « Je promets volontiers un peu *moins de* ce que je puis ». Cf. « Nul *mieux de* toi » (Du Bellay). Cet usage n'a survécu que devant les noms de nombre : « *plus de* dix ».

3° Montaigne néglige de répéter *que* devant une proposition coordonnée : « Je n'accuse pas un magistrat qui dorme, pourvu que ceux qui sont sous sa main dorment quant et lui, les lois dorment de même ».

4° Inversement il redouble *que* de façon explétive, afin de raccorder deux membres un peu éloignés l'un de l'autre : « (Il) ne faut pas douter *que,* si la fièvre continue peut atterrer notre âme, *que* la tierce n'y apporte quelque altération ».

Pour l'expression *ce que,* voir § 51.

Selon que signifie *dans la mesure où* : « Les maux me foulent *selon qu'*ils pèsent » ; — et par extension, *de même que :* « *Selon qu'*ils les (les maladies) nomment doucement, ils les supportent aussi ».

Si... que de, suivi de l'infinitif, équivaut à *assez pour.* C'est un latinisme : « Vos yeux ne se peuvent étendre *si* loin *que de* trier et choisir..... ».

XIV

CONSTRUCTION

1) Les mots dans la proposition.

124. — La façon dont Montaigne dispose les mots dans la proposition et les propositions dans la phrase montre qu'il se désintéresse de la symétrie, soit qu'il veuille que son style reproduise le mouvement même de sa pensée, avec ses restrictions, ses additions et ses retouches, soit qu'il se propose de donner un relief plus saisissant aux mots ou aux membres de la phrase mis ainsi hors de leur place.

A chaque instant il rompt l'ordre dans lequel sembleraient devoir se présenter des groupes symétriques : « Une *épaisse nue* et *brouillard obscur. Moins il se passionne* au jeu, *il le conduit d'autant plus avantageusement.* N'appelez pas *force* ce qui n'est que *gentillesse* et ce qui n'est qu'*aigu solide,* ou *bon* ce qui n'est que *beau* ».

Il sépare : 1° deux adjectifs par le nom qu'ils qualifient : « Une *véhémente* préméditation *et laborieuse* ».

2° Deux sujets par leur verbe : « *Mes défauts* s'y liront au vif, *mes imperfections et ma forme naïve* ».

3° Deux compléments par une proposition à valeur adjective : « Vous voyez *les alliances* qu'il a gagnées *et honneurs* à ses enfants » ; ou par le verbe qui les régit, le premier étant un pronom atone : « Je *m'*y perdrais et le *temps* ».

4° Deux adverbes par le verbe qu'ils modifient : « Je lis cet auteur... *tantôt* le considérant lui-même par ses actions, *tantôt* la pureté... ».

5° Deux compléments par un complément d'autre nature : « Ils ne le sauraient... voir... contre un rude tireur *le fleuret* au poing ou *la première arquebuse* ».

6° Deux adverbes par un complément : « La mort touche bien *plus* le mourant que le mort *et plus vivement* ».

125. — Dans les exemples qui vont suivre se marque l'indifférence de Montaigne pour une façon d'écrire régulière. Au surplus beaucoup de ces faits, où nous voyons aujourd'hui des négligences, se rencontrent sous la plume des meilleurs écrivains du dix-septième siècle.

Montaigne donne un complément commun à deux verbes de nature différente : « Elle regarde et dépend d'*autrui* ».

Il donne deux compléments différents à un verbe unique, coordonne *à* et *de*, *en* et *à*, *à* et *pour* : « Il ne faudrait jamais *à* rencontrer quelque idiome du pays... *et de* se joindre... Plongé *en* l'oisiveté *et aux* délices ».

Il fait suivre le verbe de deux compléments, l'un nom, l'autre infinitif : « Il ne se peut dire combien je me repose et séjourne *en cette considération*... et *à reconnaître*... » ; l'un avec l'article, l'autre sans article : « Tenir *bonne contenance* et *un maintien dédaigneux* ».

Il fait suivre une conjonction de deux modes différents : « *Comme* je *voulais* prendre congé de lui et lui *promisse* de le revoir ».

2) Les propositions dans la phrase.

126. — Montaigne procède aussi librement pour les propositions. Il coordonne : 1° à une proposition relative une principale : « Il venait d'être rencontré par un sien ennemi *lequel je connaissais* aussi *et avais ouï parler* de leur querelle ».

2° A une principale une relative : « C'est une maladie qui n'est jamais où elle se voit ; *elle est* bien tenace et forte, *mais laquelle* pourtant le premier rayon de la vue du patient perce et dissipe[1]. »

127. — Une construction particulièrement familière à Montaigne consiste à détacher en tête de la phrase un sujet ou un complément qu'il reprend ensuite sous forme de pronom pour le remettre à son rang dans la proposition : « *Mes ouvrages*, il s'en faut tant qu'*ils* me rient... »

Il lui arrive même d'écrire des phrases qui échappent à toute ana-

1. En réalité la phrase est très régulière si l'on considère *elle est bien tenace et forte* comme une parenthèse.

lyse : « A qui étant guéri de son ulcère la fièvre demeure encore, montre qu'elle avait un autre principe plus caché ».

Inversion.

128. — Montaigne pratique continuellement l'inversion 1° du sujet, non seulement pronom, mais nom, dans les propositions commençant par un complément de circonstance, par un adverbe, par une conjonction comme *et*, *mais*, *pourtant* : « Le vrai vaincre a pour son rôle l'estour..., *et* consiste *l'honneur* de la vertu à combattre, non à battre ».

L'inversion peut se produire dans une proposition relative : « Les choses qui nous viennent du ciel ont... seules la marque de vérité : *laquelle aussi* ne voyons-*nous* pas de nos yeux ».

2° Du complément du nom : « Et puis *de ceux-là* est *la liberté* peu suspecte qui... »

3° De l'attribut : « Quand bien nous pourrions être savants du savoir d'autrui, au moins *sages* ne pouvons-nous être que de notre propre sagesse ».

4° Du complément direct ou indirect : « Tout ce qu'un père pouvait faire pour son fils, *tout cela* avez-vous fait pour moi. *A vous* ne serait-ce que heur. En tant qu'*en nous* est ».

5° De l'adverbe : « Pensiez-vous *jamais* n'arriver là où vous alliez sans cesse ? »

LEXIQUE

[Les exemples cités sans nom d'auteur sont de Montaigne : les chiffres romains désignent le livre, les chiffres arabes, les différents chapitres des *Essais*.]

A

Accident. — 1° Fait, événement quelconque : « On reçoit les objets sur la preuve des pontilles de chaque *accident*. » (II, 10.) — 2° Circonstance fortuite, ou tout au moins qui se produit en dehors de no re volonté. *Par accident*, par hasard. — 3° Au sens philosophique : ce qui modifie la substance. « Ni l'édifice n'est plus solide que le fondement, ni l'*accident* attaché à l'être plus réel que l'être même. » (Bossuet, *Or. fun. d'Henriette d'Angleterre*.)

Accointance. — Familiarité, fréquentation, commerce entre deux personnes

[Étymol. *coint*, du latin *cognitum*, connu.]

Accointer. — Fréquenter, lier commerce avec. *S'accointer à quelqu'un*, se familiariser avec lui. « Me concilier et *m'accointer* à la mort. » (II, 27.)

Accommodé. — Qui possède assez pour vivre à son aise et doucement. « Elles ne sont pas fort *accommodées*. » (Molière, *Avare* I, 2.) « Mon père était des premiers et des plus *accommodés* de son village. » (Scarron, *Roman comique*, I, 13.)

Accoutumer. — 1° Conjugue avec *avoir*, suivi de *de* et l'infinitif : avoir la coutume, l'habitude de. « Mais ce cerf n'*avait* pas *accoutumé* de lire. » (La Fontaine, VIII, 14.) — 2° Transitif direct : s'accoutumer à, avoir l'habitude de. « Pratiquons-le [l'ennemi], *accoutumons-le*. » (I, 19.)

Accuser. — 1° Blâmer, condamner. « *J'accuse* merveilleusement cette vicieuse façon d'opiner. » (III, 10.) — 2° Indiquer, servir de preuve (avec un sujet de choses). « Son silence même *accusant* sa noblesse Nous dit qu'elle nous cache une illustre princesse. » (Racine, *Iphigénie*, I, 2.)

Acquêt. — Au figuré : gain, profit, acquisition. « Il y a des gens qui gagnent leur réputation par supercherie, mais la vôtre est un

légitime *acquêt*. » (Balzac, *Lettres*, V, 15.)

[Étymol. *acquisitum*, de *acquirere*. acquérir. Ce mot n'est plus usité au propre que dans la langue du droit, avec le sens de : biens acquis pendant le mariage et qui tombent dans la communauté.]

Affaire. — Au singulier et au pluriel : difficulté, peine, embarras. *Se mettre aux affaires*, en venir aux épreuves pénibles.

[Ce mot est masculin dans Montaigne. Voir Gramm., 1.]

Affecter. — Désirer, souhaiter, rechercher (sans aucun sens défavorable). « Je sais que je ne l'ai pas fort *affecté*. » Variante de l'éd. 1588 : *souhaité* (III, 10). « Les grands conquérants, dont on vante les soins, Loin d'aimer le secret, *affectent* les témoins. » (Molière, *Don Garcie*, III, 3.) *Affecter que*, désirer, faire en sorte que.

Affection. — 1° (Au pluriel) sentiments, passions. « La principale partie [de l'éloquence] est émouvoir les *affections*. » (I, 51.) — 2° (Au singulier) chaleur, ardeur, avec laquelle on dit ou fait quelque chose. « Elle ne dit précisément que les paroles qui lui siéent bien : il est impossible de se la représenter parlant communément et d'*affection* sur quelque chose. » (Sévigné, 29 janvier 1672.) — 3° (Au singulier et au pluriel, souvent suivi de *à*), dispositions favorables attachement, dévouement à, zèle pour. «... Ma très fidèle *affection* à vous servir. » (Malherbe.)

Affoler. — Rendre fou, en parlant d'une passion qu'on peut assimiler à l'amour. « Cette passionnée affection de Dionysius était un malheur à Platon, car il en était *affolé*, ne plus ne moins que sont les jaloux de leurs amours. » (Amyot.)

Age. — 1° La vie. « La saison la plus licencieuse de mon *âge*. » (I, 19.) — 2° *Être en âge* (absolument), être en âge d'homme, avoir l'âge requis pour faire certains actes, se marier par exemple.

Agencement. — Ornement. « C'est un bel et grand *agencement* sans doute que le grec et le latin. » (I, 25.)

[Formé du préfixe *a* et de l'adjectif *gent*, action de rendre *gent*, gentil.]

Agréer. — *S'agréer de* ou *à quelque chose*, s'y plaire, y prendre plaisir.

[Malherbe l'emploie de la même manière, sauf la forme réfléchie, qui est archaïque. « Comme notre esprit *agrée* De l'entretenir près et loin. » (Malherbe, *Poésies*, 120.)]

Aigreur. — Amertume, âpreté (au figuré). « La douleur n'a pas cette *aigreur*. » (II, 27.)

[Montaigne donne *âpre* comme variante à *aigre*. (I, 40.)]

Ains. — Mais (en opposition avec une formule négative).

[« *Ains* a péri : la voyelle qui le commence, et si propre pour l'élision, n'a pu le sauver. » (La Bruyère, XIV.) Du latin *ante* avec *s* adverbial. Malherbe blâme *ains que* pour *avant que*.]

Air. — Façon d'être, manière d'agir. « On travaille aujourd'hui d'un *air* miraculeux. » (Molière, *Tartuffe*, III, 3.)

Allégresse. — Au sens propre, il correspond exactement à *allègre*. [Je] « suis fils d'un père dispos, et d'une *allégresse* qui lui dura jusques à son extrême vieillesse. » (II, 17.)

Aller. — *Il y va du sien*, il court des risques. *Il y va de bon*, on risque gros.

[Ces expressions semblent être empruntées au langage des joueurs, en parlant de l'enjeu.]

Allongeail. — Supplément qui allonge. « Laisse, lecteur, courir ce troisième *allongeail.* » (III, 9.)

Altération. — Trouble profond qui fait qu'on est autre que d'habitude. Ce trouble est presque toujours causé par la colère. « Je châtierais un désordre sans *altération.* » (III, 10.) « Je n'eus point de peur, mais seulement quelque *altération.* » (MALHERBE.)

[Du latin *alter*, autre.]

Amoureux. — Affectueux. Cf. « Elle faisait fondre chacun en larmes en se jetant *amoureusement* sur le corps de cette mourante qu'elle appelait sa chère mère. » (MOLIÈRE, *Fourberies de Scapin*, I, 2.)

Amuser. — 1° Occuper, faire perdre le temps inutilement. « *Amusez-le* du moins à débattre avec nous : Faites-lui perdre temps. » (CORNEILLE, *Nicomède*, V, 5.) — 2° Abuser, tromper. « Les promesses dont Hananias *amusait* le peuple. » (BOSSUET.) — 3° *S'amuser à*, s'attarder, perdre son temps à. « Je ne *m'amuse* point à vous consoler de la mort de M. de Calas. » (MALHERBE, *Lettres*, 8 mars 1608.)

Apercevoir. — S'apercevoir, percevoir, distinguer, remarquer (employé avec *que* ou un complément direct). « Si vous *apercevez* que j'y manque d'un mot, Dites absolument que je ne suis qu'un sot. » (MOLIÈRE, *Étourdi*, II, 1.)

Apparence. — 1° Vraisemblance. « Ce soupçon n'est pas sans *apparence.* » (CORNEILLE, *Polyeucte*, III, 5.) — 2° Raison plausible. *Trouver apparence que*, trouver raisonnable que. « Quelle *apparence* que j'eusse souillé la scène par le meurtre horrible d'une personne aussi vertueuse ? » (RACINE, *Iphigénie*, *Préface.*)

Appartenance. — Ce qui appartient à une chose, ce qui en dépend. « Faire les lois, donner les dispenses sont les *appartenances* de l'autorité souveraine ». (BOSSUET.)

Appeler. — 1° *Appeler quelqu'un* ou *quelque chose*, faire venir. — 2° *Appeler quelqu'un à*, l'inviter à. « Ne délibérons plus, allons droit à la mort : La tristesse m'*appelle* à ce dernier effort. » (MALHERBE, *Poésies*, 88.) — 3° *Appeler quelqu'un de quelque chose*, l'en reprendre, l'en critiquer.

Appétit. — Goût, opinion. « Il jugea qu'à son *appétit* Dame baleine était trop grosse ». (LA FONTAINE, I, 7.)

[Latin *appetitum*, de *appetere*, désirer, se porter vers. Donc, tendance à satisfaire un besoin, un désir, puis inclination, goût, etc.]

Appréhender. — Saisir par la pensée.

[Latin *apprehendere*, saisir. De l'idée de saisir par la pensée on est passé, par restriction, à l'idée de saisir, de prévoir le possible, puis de le craindre.]

Appréhension. — Facilité qu'a l'esprit de saisir, de concevoir, de comprendre ; puis façon déterminée de concevoir. « Il avait l'*appréhension* vive, le discernement bon, une sagesse singulière. » (SAINT-SIMON.)

Apprivoiser. — 1° *Apprivoiser quelqu'un* (avec un sujet de chose) : faire en sorte qu'il soit familiarisé avec cette chose. — 2° *Apprivoiser quelqu'un à quelque chose*, l'y habituer. — 3° *Apprivoiser une chose* (avec un sujet de personne), se la rendre familière, s'y habituer.

Après. — 1° *Être après, être après à*, être occupé à. « Pendant qu'on était *après à* me saigner... » (RACINE, *Lettres.*) — 2° *Se laisser aller après*, s'abandonner à. (III, 13.)

Argument. — Sujet d'un discours, d'une pièce, d'une méditation, d'un développement.

[C'est le sens du latin *argumentum*. Ce mot est souvent donné par Molière comme titre à des résumés de scènes qui figurent dans les livrets des « divertissements ».]

Argumenter. — Tirer argument pour conclure, et parfois simplement : conclure. « Bion *argumente* que tous les hommes sont sacrilèges. » (MALHERBE.)

Arrêter. — S'arrêter, se maintenir. « Cette allégresse... ne peut *arrêter* en une assiette. » (II, 12.) — *S'arrêter à* (infinitif), se borner à, s'en tenir à. (II, 27.)

Arrivée. — *D'arrivée*, d'emblée, tout d'abord. « M. de Vendôme fait donner ses troupes *d'arrivée*..., sans ordre et sans règle. » (SAINT-SIMON.)

Art. — 1° Habileté. *Par art*, de façon étudiée, calculée, voulue (par opposition à *par nature, par crainte*). [Ce mot est féminin dans Montaigne, comme le mot latin *artem* d'où il vient. Voir Gramm., 2.]

Artifice. — Art (opposé à *nature*). « En une statue il a fallu qu'il y ait eu de la matière, qui reçût l'*artifice*, et un artisan, qui donnât un visage à la matière. » (MALHERBE.)

Assiette. — 1° Emplacement, situation topographique d'une maison, d'une ville, puis position en général. « Si dans l'occasion je ménage un peu mieux L'*assiette* du pays et la faveur des lieux... » (CORNEILLE, *Sertorius*, III, 1.) — 2° Situation, état, manière d'être. « Sur l'état de ton cœur ne prends point d'assurance ; Son *assiette*, mon fils, se change en un moment. » (CORNEILLE, *Imitation.*)

Assurer. — 1° *Assurer quelqu'un de quelque chose*, le mettre en sûreté, lui donner de la force contre. — 2° *Assurer quelqu'un*, le rassurer, faire qu'il n'ait point de peur : « Un oracle *m'assure*, un songe me travaille. » (CORNEILLE, *Horace*, IV, 4.) — 3° *S'assurer*, se rassurer, prendre confiance. « Princesse, *assurez-vous*, je les prends sous ma garde. » (RACINE, *Athalie*, II, 7.) — 4° *S'assurer de quelque chose*, y avoir confiance. « Tel *s'assure* plus de ses opinions et les épouse plus que je ne fais. » (II, 17.) — 5° *S'assurer de* (infinitif) ou *que*, être certain, convaincu. « Vous pouvez *vous assurer* que, si je pouvais vous rendre service, je le ferais. » (SÉVIGNÉ, 26 juillet 1668.) — 6° *Assuré*, certain. « Mais voici de retour le fidèle Achorée, Par qui j'en apprendrai la nouvelle *assurée*. » (CORNEILLE, *Pompée*, II, 1.)

Attendre. — 1° *S'attendre à quelque chose*, y faire attention. « Qu'on ne *s'attende* pas aux matières, mais à la façon que j'y donne. » (II, 10.) — 2° *S'attendre à quelqu'un*, compter sur lui. « Après ce coup, Narcisse, à qui dois-je *m'attendre* ? » (RACINE, *Britannicus*, II, 6.) « *T'attendre* aux yeux d'autrui quand tu dors, c'est erreur. » (LA FONTAINE, XI, 3.) — 3° *S'attendre que*, espérer, compter, vouloir que. « L'erreur la plus pernicieuse est de *nous attendre que* Dieu nous attendra. » (BOURDALOUE.)

[Le premier sens est celui du latin *attendere*, appliquer son esprit à, être attentif à.]

Atterrer. — Abattre, terrasser (au figuré). « Il n'est orgueil endurci Que, brisé comme du verre, A tes pieds elle n'*atterre*. » (MALHERBE, *Poésies*, 21.) — *S'atterrer*, s'abattre, tomber comme terrassé.

Audience. — Action d'écouter, attention. « ... Sa colère a trahi son amour Avec tant de transport et tant d'impatience, Que je n'ai pu gagner un moment d'*audience*. » (CORNEILLE, *Cid*, V, 6.)

Austère. — Sévère, dur (pour autrui).

Autant. — *Boire d'autant à quelqu'un*, lui tenir tête le verre en main, boire autant que lui.

[« Tous trois burent *d'autant ;* L'âne et le grison Firent à l'éponge raison. » (La Fontaine, II, 10.) Employée absolument, comme ici, l'expression équivaut à *boire beaucoup*, mais les deux derniers vers de La Fontaine en marquent nettement le sens premier.]

Avaler. — *S'avaler*, tomber, descendre. *A bride avalée*, à bride abattue. « Courir à brides *avalées*. » (Scarron.)

[*A* et *val*, en suivant la pente de la vallée.]

Avancement. — Progrès, marche en avant. « Tout l'ouvrage de votre *avancement* spirituel est arrêté par ce dérèglement. » (Bossuet.)

Avancer. — 1° *Avancer quelqu'un*, le faire avancer. *Avancer quelque chose*, lui faire faire des progrès, travailler à son développement. « Tout le fruit qu'on en cueille est de se mettre mal Et d'*avancer* par là les desseins d'un rival. » (Molière, *Dépit amoureux*, I, 2.) — 2° *S'avancer*, se pousser vers les honneurs. « Le service et le bien de l'État étaient le moyen le plus sûr pour *s'avancer* dans les charges. » (Bossuet, *Histoire universelle*, III, 6.)

Avant-jeu. — Prélude.

[Ce mot désignait au sens propre le divertissement qui précédait une représentation dramatique.]

Aventure. — *A l'aventure*, peut-être, le cas échéant. *A l'aventure que*, peut-être que, sans doute que... *A toutes aventures*, à tout hasard, quoi qui doive arriver. *Par cas d'aventure*, par hasard.

[Au dix-septième siècle on dit surtout *d'aventure*, et cependant : « Ferais-je mal ? — *Par aventure.* » (Molière, *Mariage forcé*, V.)]

Aviser. — Donner avis, avertir « Va le faire *aviser* que je suis ici. » (Molière, *Princesse d'Élide*, III, 3.)

Avoir. — Renfermer, comporter. « La mort n'est qu'un passage d'un moment... qui a moins de douleur que la moindre des maladies que nous avons tous les jours. » (Du Vair, *Oraison funèbre de Marie Stuart.*) — *En avoir à*, en vouloir à, s'en prendre à. « Que veut dire cela ? A qui *en avez-vous ?* » (Molière, *Pourceaugnac*, I, 3.) — *Tant y a que*, toujours est-il que, quoi qu'il en soit. « *Tant y a qu'*il n'est rien que votre chien ne prenne. » (Racine, *Plaideurs*, III, 3.) — *Il a*, il y a.

Avouer. — 1° Reconnaître comme sien. « Mon père ne peut plus l'*avouer* pour sa fille. » Corneille, *Horace*, IV, 6.) — 2° Approuver. « Les dieux n'*avoueront* point un combat plein de crimes. » (Corneille, *Horace*, III, 2.) — 3° Déclarer. « Je vous *avoue* qu'il y a merveilleusement à profiter de tout ce que vous dites. » (Molière, *Escarbagnas*, II.)

B

Baie. — Tromperie, mystification, « On leur fait admirer les *bayes* qu'on leur donne. » (Corneille, *Menteur*, I, 6.)

[Molière dit encore *donner la baye à*, se moquer de, tromper.]

Bailler. — Donner.

[On dit encore ce mot au dix-septième siècle dans le langage familier. « *Bailler* un coup de poing. *Bailler* sur le nez. » (Molière.) Corneille l'écrit dans une de ses lettres : « Pour l'argent..., je donnerai ordre à Courbé qu'il vous en *baille* », mais à partir de

1644, il le remplace dans ses vers par *donner* ou *présenter*.]

Bander. — Tendre. « L'âme trop *bandée* et trop tendue à son entreprise... » (I, 10.) *Se bander*, tendre ses forces, se raidir. « *Se bander* contre les volontés du Prince. » (MALHERBE.)

Bastant. — Suffisant. « Louville, avec Mme de Maintenon contraire, n'était pas *bastant* pour être de la conférence. » (SAINT-SIMON.)

[Mot très en usage au seizième siècle. Il vient de l'italien *bastare*. *Basta* signifie : Assez, suffit. La 3e pers. du sing. du subjonctif présent de *baster* s'emploie encore comme exclamation pour dire : C'est assez, il suffit.]

Batelage. — Singeries, tour de bateleur. « Je n'aime pas qu'on fasse un *batelage* de la foire du temple de Corneille. » (VOLTAIRE, *Lettres à d'Argental*, 27 avril 1760.)

Bâtiment. — Au figuré : assemblage, agencement d'éléments disposés de façon à former un tout (monde, société, système philosophique). « Une police, c'est comme un *bâtiment* de diverses pièces jointes ensemble... » (I, 22.)

Beau, Bel. — *Il ferait bel*, il ferait bon, il serait agréable (avec ou sans ironie). « Qu'il *fera beau* chanter tant d'illustres merveilles! » (RACAN.) *Il a bel*, il lui est facile, agréable. « *Il a bel* aller à pied, qui mène son cheval par la bride. » (III, 3.)

Besogne. — Affaire, action, travail, et aussi : affaire grave, situation critique. *Être en besogne*, être à l'œuvre, être employé (avec un sujet de personne). *Mettre en besogne*, utiliser, employer.

[Ce mot était considéré comme bas dès le début du dix-septième siècle. C'est la forme féminine de *besoin*, qu'on écrivait *besoing*.]

Bonhomme. — Bon vieillard (terme d'affectueux respect). « Depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, j'ai perdu mon *bonhomme* de père. » (BALZAC, *Lettres à Conrart*, 10 octobre 1650.)

Bonnetade. — Salut du bonnet.

[Dérivé de *bonneter*, saluer du bonnet, multiplier les marques de respect, en parlant d'un solliciteur, — ou opiner du bonnet, n'avoir pas d'avis à soi.]

Bout. — *Au bout*, enfin, en fin de compte.

Branle. — 1° Mouvement, parfois rythmé et cadencé, allure, ébranlement. « [O mer], je ferme au *branle* de ta lame Mes regards fatigués du jour. » (LAMARTINE, *Méditations*, II, 21.) *Donner le branle à*, ébranler, mettre en mouvement. — 2° Au figuré : mouvement, dans le sens d'hésitation. « Il y a un beau champ ouvert au *branle* et à la contestation. » (II, 17.)

Branler. — 1° Intransitif : remuer, se mouvoir. « Quelque terme où nous puissions nous attacher, il *branle* et nous quitte. » (PASCAL). — 2° Transitif, par une sorte de figure étymologique. « Le soleil *branle*, sans séjour, sa course ordinaire. » (II, 12.)

Branloire. — Au figuré, machine toujours en mouvement. « Le monde est une *branloire* pérenne. » (III, 2.)

[Au propre, planche en équilibre aux extrémités de laquelle deux personnes s'enlèvent tour à tour. On dirait aujourd'hui *balançoire*. Montaigne semble avoir été le seul à employer ce mot au figuré.]

C

Capital (adjectif). — Qui entraîne, qui cause la mort. « Sous Auguste, les paroles n'étaient pas encore *capitales*. » (MALHERBE.)

Capitalement. — *Haïr capitalement*, mortellement.

Cas. — *C'est grand cas que*, c'est une chose étonnante que... « *C'est grand cas* que les plus stupides bêtes qui soient au monde, étant une fois échappées du piège... n'y retournent plus. » (Du Vair, *Remontrance*, 1596.) — *Mettre le cas que*, supposer le cas où.

Casuel (adjectif). — De hasard, qui vient par hasard, qui est le produit du hasard, fortuit. « L'événement en est *casuel*. » (Bossuet.)

Casuellement. — Au hasard, au hasard des rencontres. « La médecine tra..e *casuellement* et par accident que c'est que maladie. » (Amyot, *Démétrius*, 1.)

Cause. — *A cette cause*, pour cette raison.

Céans. — Ici dedans, en parlant en général de la maison où l'on est. « Si son clerc vient *céans*, fais-lui goûter mon vin. » (Racine, *Plaideurs*, I, 6.)

[Étymologie : *ça* (*ecce hac*) et *ens* (*intus*).]

Cependant. — Pendant ce temps, en attendant. « Je m'en vais voir ce qu'elle me dira ; *cependant* promenez-vous ici. » (Molière, *Princesse d'Élide*, III, 2). — *Cependant que*, pendant que. « *Cependant que* mon front au Caucase pareil, Brave l'effort de la tempête. » (La Fontaine, I, 22.)

[Étymologie : *ce* et *pendant*, participe présent du verbe *pendre* pris dans le sens de : *être en suspens*.]

Chagrin (adjectif). — D'humeur sombre et difficile. « Toutes les contrariétés s'y trouvent : honteux, insolent,... *chagrin*, débonnaire. » (II, 1.)

Chaise. — Chaire. « Je prêchai le jour de Noël à Saint-Germain l'Auxerrois... Je connus, au sortir de la *chaise*... » (Retz, *Mémoires*, décembre 1649.)

[En sens inverse on dit *chaire* pour *chaise*. « On lui mit ses habits séculiers sur une *chaire* auprès de son lit. » (D'Ouville, *Contes*, II, 252.) C'est Vaugelas le premier qui sépare l'emploi de ces deux mots.]

Chaloir, importer. « Soit de bond, soit de volée, que nous en *chaut-il*, pourvu que nous prenions la ville de gloire [le paradis] ? » (Pascal, *Provinciales*, 9.)

[Étymologie : *calere*, être chaud, brûler du désir de, qui, dans le latin populaire, avait déjà le sens d'*importer*. Ce verbe, dès la fin du seizième siècle, est impersonnel et ne se conjugue plus.]

Change. — Changement, passage d'une chose à une autre. « Le *change* des saisons. » (Malherbe.) *Être facile au change*, changer facilement d'opinion. *Aller au change*, chercher le changement, la variété. [Image empruntée peut-être à la langue de la vénerie, en parlant des chiens qui abandonnent une piste pour en suivre une autre.]

Chantre. — Chanteur. « Il se défit de tous ses esclaves, à la réserve d'un grammairien, d'un *chantre* et d'Ésope. » (La Fontaine, *Vie d'Ésope*.) « Du plus habile *chantre* un bouc était le prix. » (Boileau, *Art poétique*, III.)

Charge. — Mission, commission, ordre. « Ou Rome à ses agents donne un pouvoir bien large, Ou vous êtes bien lent à faire votre *charge*. » (Corneille, *Nicomède*, III, 3.) *Avoir quelqu'un en charge*, être chargé de lui. *Donner quelqu'un en charge à*, le confier à.

Chef. — 1° Tête. « Immolez donc ce *chef* que les ans vont ravir, Et conservez pour vous le bras, qui peut servir. » (Corneille, *Cid*, II, 8.) 2° Au figuré : bout, fin, terme. *Con-*

duire à chef ; mettre à chef, achever, mener à terme, exécuter. « Jean Châtel n'a pas *mis à chef* son entreprise. » (VOLTAIRE.) 3° Article, point capital, division importante (*chapitre* se rattache à *chef*). « J'ai réduit ce grand sujet à trois *chefs*. » (BOSSUET, *Aumône*, 4.)

Cher. — *N'avoir rien cher que...*, ne rien connaître que l'on aime mieux, ou au contraire, rien qui coûte plus, qui soit plus pénible que... « *Je n'ai rien plus cher* que le souci et la peine. » (III, 9.)

Cherche (nom fém.). — Quête, recherche. *Être en cherche de*, être en quête de, chercher. « Qui *sera en cherche* de science, si la pêche où elle se loge. » (II, 10.)

Chèrement. — Cher, à un prix élevé. « Hazael m'acheta *chèrement*. » (FÉNELON, *Télémaque*, IV.)

Choisir. — Préférer. *Choisir plutôt de* (infinitif), aimer mieux, préférer. « Je *choisirais plutôt de* savoir les devis qu'il tenait en sa tente... que les propos qu'il tint à son armée... » (II, 10.)

Choix. — Raison de choisir entre deux choses, d'en préférer une à l'autre, par suite : différence. « Je ne vois plus guère de *choix* entre le séjour de Munster et celui de Paris. » (VOITURE.)

Chopper. — Buter ; heurter un obstacle en marchant, puis, au figuré, se tromper grossièrement. « Toi, dont la trahison A fait si lourdement *chopper* notre raison... » (CORNEILLE, *Clitandre*, V, 4.) [En 1660 il corrige : « A fait si lourdement *trébucher* ma raison. »]

Choquer. — 1° Au sens propre : heurter, donner un choc contre. L'oiseau de Jupiter... *Choque* de l'aile l'escarbot. » (LA FONTAINE, II, 8.) — 2° Au figuré : heurter, contredire, être contraire ou agir contrairement à. « Vous prétendez *choquer* ce que j'ai résolu ? » (MOLIÈRE, *Sganarelle*, I.) « Ce dessein ne *choque* point ce que je dis. » (Id. *Don Juan*, V, 3.)

Civil. — Qui convient à un citoyen. « Une affection [envers les rois] simplement légitime et *civile*. » (III, 1.)

Clause. — Ce mot a les deux sens de notre mot *proposition* : 1° partie d'une phrase ou phrase renfermant les éléments grammaticaux essentiels, sujet, verbe, etc. — 2° affirmation pouvant être démontrée.

[Du latin *clausam*, venu de *claudere*, clore, le sens premier étant : membre de phrase renfermant une idée complètement formulée, terminée, close.]

Cœur. — Courage. « Ils ont perdu le *cœur* De se plus hasarder contre un si grand vainqueur. » (CORNEILLE, *Cid*, II, 6.) *Prendre cœur de*, concevoir le courage de, s'enhardir à.

Cogitation. — Pensée.

[De *cogitationem*, dérivé de *cogitare*, penser. De là viennent *cuider*, *outrecuidance*. Le mot *cogitation*, encore employé par Malherbe, ne lui survit guère.]

Colérique. — Colère, irascible. « Je hais de tout mon cœur les esprits *colériques*. » (MOLIÈRE, *Sganarelle*, XI.)

Commerce. — Fréquentation, relations, rapports suivis. « Je veux me tirer du *commerce* des hommes. » (MOLIÈRE, *Misanthrope*, V, 1.) « Je vous déclare que je romps *commerce* avec vous. » (Id. *Malade imaginaire*, III, 5.)

Commettre. — Confier. « Reprenez le pouvoir, que vous m'avez *commis*, Si, donnant des sujets, il ôte les amis. » (CORNEILLE, *Cinna*, IV, 2.)

Commode. — 1° Employé absolument : facile, pourvu de commodités, d'avantages. « L'Égypte

était le pays le plus riche, le plus *commode*. » (Bossuet, *Histoire universelle*, III, 3.) — 2° *Commode à*, qui convient à, favorable à (choses); qui se prête à, qui s'accommode de (personnes).

Commodément. — Doucement, aisément; d'une façon convenable, suffisante.

Commodité. — 1° Avantage, profit. « Que me servira ma courtoisie?... Si d'aventure il vous en vient quelque *commodité* [*si quid forte advenerit commodi*], recevez-la... » (Malherbe. Traduction des *Bienfaits* de Sénèque, IV, 1.) — 2° Occasion favorable. « Voici le fer encor destiné pour sa perte, Mais la *commodité* ne s'en est pas offerte. » (Rotrou, *Bélisaire*, III, 5.)

Commun. — *Notre commun*, notre langue vulgaire [par opposition aux langues mortes. On dit aussi au seizième siècle dans le même sens *notre vulgaire*.] *En commun*, en général.

Communauté. — Corps constitué par les habitants d'une ville, d'un village; par extension, corps politique en général.

Commune. — Corps constitué par les habitants d'une ville en vertu d'une charte leur accordant des franchises; puis, populace, commun peuple. « La *commune* s'allait séparer du sénat. » La Fontaine, III, 2.)

Communication. — Intimité, fréquentation. (Voir le suivant.)

Communiquer. — *Se communiquer à*, se livrer en toute confiance et intimité. « Je me *communique* fort peu, et de tous les gens que je vois, je n'en connais aucun ». (Montesquieu, *Lettres persanes*, 145.)

Composer. — 1° *Se composer* (absolument), se donner une apparence étudiée qui ne trahisse rien du trouble de l'âme. » Tâchez de vous *composer* par étude ». (Molière, *Fourberies de Scapin*, I, 4.) *Composé*, étudié, apprêté. « C'est cruauté de requérir de nous une contenance si *composée* [Variante : *réglée*]. » (II, 27.) — 2° *Se composer à* (infinitif), régler sa conduite, sa manière d'être de façon à. [Marie Stuart] « s'était entièrement *composée à* plaire à son seigneur et mari. » (Du Vair, *Oraison funèbre de Marie Stuart*.)

Composition. — Accord que concluent deux parties en transigeant sur leurs prétentions respectives. *Entrer en composition de la mort*, en venir à un accord avec elle. « Vous abandonnez le principe général, et, voyant qu'il ne vaut plus rien à l'égard des pécheurs, vous voudriez *entrer en composition* et le faire au moins subsister pour les justes. » (Pascal, *Provinciales*, IV.)

Compromettre. — *Compromettre à*, s'en remettre, s'en rapporter à. [En terme de droit, c'est s'engager par acte à s'en rapporter au jugement d'un arbitre sur un cas déterminé. Cela s'appelle signer un *compromis*.]

Compte. — 1° Avec une idée de simple notation numérique. *Mettre en compte*, compter, énumérer, faire entrer en ligne de compte. *Mettre en compte de*, compter au nombre de, considérer comme. *Tenir compte*, entrer en ligne de compte (III, 4). — 2° Pour marquer l'estime et la considération. *Faire compte de*, faire cas de, estimer. « D'un si faible service elle *fait* trop de *compte*. » (Corneille, *Cid*, IV, 3.) — 3° Pour marquer une idée de profit. *Avoir meilleur, avoir plus mauvais compte de*, trouver mieux, trouver moins son compte à.

[Montaigne écrit *conte*. Même pendant le dix-septième siècle les

deux mots *conte* et *compte* se prennent l'un pour l'autre.]

Concilier. — *Concilier quelqu'un à quelqu'un*, le rendre favorable à quelqu'un, ou lui rendre quelqu'un favorable. — 2° *Se concilier à*, entrer en accord avec, s'entendre avec.

[C'est le sens et l'emploi du latin *conciliare*.]

Concurrence. — 1° Émulation, rivalité. — 2° Concours, collaboration. « Nous avons formé une vérité par la consultation et *concurrence* de nos cinq sens. » (II, 12.)

Condition. — 1° Au singulier : nature. — 2° Au pluriel : manières d'être, caractère. « Mes *conditions* et humeurs. » (*Au lecteur.*) « Mes opinions et *conditions*. » (II, 10.)

Condonner. — Accorder, concéder. [C'est le sens du latin *condonare*.]

Conduite. — 1° Action, façon de conduire, de diriger autrui. « Les jeunes gens sont en un âge qui a besoin de *conduite*. » (Malherbe.) « Régner et de l'Etat embrasser la *conduite*. » (Racine, *Phèdre*, III, 1.) — 2° Façon de diriger ses pas, sa pensée, ses actions avec ordre et méthode. — 3° Ce qui guide, ce qui conduit. « Que sa conscience et sa vertu n'aient que la raison pour *conduite*. » (I, 25.)

Conférence. — Action de traiter d'un sujet quelconque entre deux ou plusieurs personnes. « J'ai besoin avec vous d'un peu de *conférence*. » (Corneille, *Pulchérie*, I, 4.)

Conférer. — 1° Discuter, raisonner avec quelqu'un. — 2° *Conférer à*, contribuer à. « A cet heureux progrès l'un et l'autre *confère*, Et l'âme a plus de force, ayant l'aide du corps. » (Corneille, *Imitation*, I, 19.)

Conforter. — Fortifier, réconforter. « Ainsi Dieu *conforta* cette âme désolée. » (Corneille, *Imitation*, I, 25.) Cf. « Vain et triste *confort*, soulagement léger. » (Id., *Médée*, V, 4.)

[Mot déjà vieux au début du dix-septième siècle. « Hors d'usage et fâcheux », dit Malherbe.]

Congé. — Permission. « Je lui donne à présent *congé* d'être Sosie. » (Molière, *Amphitryon*, III, 9.)

Connaître. — 1° S'apercevoir. « Ils *connaissent* que la vraie gloire ne peut s'accorder qu'avec le mérite. » (Bossuet, *Histoire universelle*, Préface.) — 2° Reconnaître. « Ses yeux, longtemps fermés, s'ouvrirent à la fin : Il *connut* son erreur » (Racine, *Britannicus*, IV, 2.)

Conniller. — User de subterfuges et de fuites, s'esquiver. « *Conniller* et se dérober. » (III, 9.)

[Formé sur *connil*, nom du lapin dans l'ancien français, *cuniculum* en latin.]

Conniver. — Fermer les yeux sur le mal qui se fait et qu'on aurait le droit et le devoir d'empêcher « Puisqu'ils *connivent* à de tels crimes. » (Bossuet, *Histoire des Variations*, XV.)

[Latin *connivere*, fermer les yeux.]

Conseil. — 1° Décision, parti que l'on prend. « C'est dans notre destin le seul *conseil* à prendre ». (Corneille, *Rodogune*, I, 3.) — 2° Projet, plan de conduite (souvent au pluriel). « D'où naît dans ses *conseils* cette confusion ? » (Racine, *Athalie*, III, 3.) — 3° Volonté délibérée. *Sans mon conseil*, involontairement. — 4° *Bon conseil*, sagesse. « Actions pleines de prudence et de *bon conseil*. » (*Lettre sur la mort de La Boétie*.)

Constamment. — Avec fermeté. « Il y a différence entre souffrir la

mort *constamment* et la mépriser. » LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 504.)

Constance. — 1° Fermeté. « ... Sans perdre en adieux un retse de *constance.* » (RACINE, *Mithridate*, II, 6.) — 2° Action de durer, de persister. « Il [le commerce des livres] a pour sa part la *constance* et facilité de son service. » (III, 3.)

Consultation. — Action d'examiner, de délibérer. « Le délibérer... m'importune et sens mon esprit... empêché à souffrir... les secousses diverses du doute et de la *consultation*... » (II, 17.)

Consulter — *Consulter quelque chose* ou *de quelque chose*, délibérer sur, examiner. «... L'on doit commencer par *consulter* ensemble Les choses qu'on peut faire en cet événement. » (MOLIÈRE, *Tartuffe*, V, 1.)

Consumer. — Employer. Corneille écrit, à propos d'un entretien entre Pompée et Sertorius de 252 vers : « On a souffert Cinna et Maxime qui en ont *consumé* davantage à consulter avec Auguste. » (*Lettres*, 3 novembre 1661.)

Conte. — Narration, récit d'une aventure vraie. « De grâce, n'allez pas divulguer un tel *conte :* On en ferait jouer quelque farce à ma honte. » (MOLIÈRE, *Étourdi*, II, 4.)

Contenance. — *Faire contenance de*, faire mine de, se donner l'air de. « J'en oy qui... *font contenance* d'avoir la tête pleine de plusieurs belles choses...; c'est une baie. » (I, 25.)

Contenter. — Payer. « Nous entendons que vous nous *contentiez* pour ce que nous avons joué ici. — Oui, oui, je vous vais *contenter* et voici la monnaie dont je vous veux payer. » (MOLIÈRE, *Précieuses ridicules*, XVI.) *Se contenter* (absolument) ou *se contenter de*, être, se déclarer satisfait.

Contention. — 1° Effort, application tendue. « Ne croyez pas qu'il faille se donner beaucoup de *contention* afin de prier Dieu. » (FÉNELON.) — 2° Effort pour lutter, pour rivaliser, émulation. « La jalousie, la *contention* me poussent. » (III, 8.)

[Latin *contendere*, lutter, rivaliser.]

Contexture. — 1° Avec un complément : arrangement, disposition. — 2° Sans complément : nature, constitution. « Il faut apprendre aux enfants de haïr les vices de leur propre *contexture.* » (I, 22.)

[Le sens premier est : tissure de parties formant un tout. Montaigne l'emploie ainsi en parlant des nids des oiseaux. Le second emploi cité plus haut semble lui être particulier].

Contournable. — Qu'on peut replier sur soi-même ou qu'on peut faire tourner (comme une girouette).

[Ce mot semble être particulier à Montaigne.]

Contraire. — *Au contraire*, en sens contraire. « On ôta... la liberté à la ville de Paris de députer telles personnes qu'elle voudrait.., nonobstant les déclarations faites *au contraire.* » (DU VAIR, *Lettre au Légat.*)

Contrariété. — Contradiction, contraire. « Toutes les *contrariétés* s'y trouvent : honteux, insolent ; chaste, luxurieux... » (II, 1.)

Contrebas. — En bas. « La queue en loup qui fuit et les yeux *contrebas.* (RÉGNIER, *Satires*, VIII.)

Contremont. — En haut. « La Seine dans son lit verra plutôt son onde Rebrousser *contremont* sa source vagabonde. » (RACAN, *Bergeries*, II, 5.)

Contrerôle. — Examen.

[Ce mot, contracté sous la forme *contrôle*, désignait d'abord

un registre destiné à présenter un double des états, des listes, ou, comme on disait, des *rôles*, afin de pouvoir les vérifier.]

Contrerôler. — Examiner, surveiller. Voir le précédent.

Convaincre. — *Être convaincu de*, être reconnu coupable de. « ...Mais des crimes pour vous commis à votre vue Et dont je ne serais que trop tôt *convaincue* » (Racine, *Britannicus*, IV, 2.)

Conversation. — Fréquentation. « Une bête sauvage nourrie parmi nous ne dépouille jamais toute la douceur qu'elle a prise en notre *conversation*. » (Malherbe.)

Converser. — Vivre avec. « Nous ne *conversons* plus qu'avec des ours affreux. » (La Fontaine, XI, 7.)

[Latin *cum* avec, et *versari*, se trouver.]

Côtier. — Qui est à côté, qui frappe à côté, en parlant du coup ou de la personne qui frappe. « Il tire à l'aventure et se pale de ce que ses gens lui disent, qu'il est ou haut ou *côtier*. » (II, 12.)

Coucher. — 1° Mettre, placer, appliquer. De là est venu *coucher par écrit* ou simplement *coucher*, « J'aurai regret d'être obligé d'écrire Et de vous voir *couché* dans mon procès-verbal. » (Molière, *Tartuffe*, V, 4.) — 2° *Coucher de peu*, risquer peu, s'aventurer peu. On disait: *coucher de telle ou telle somme* pour dire : la mettre au jeu, car on *couchait*, on étalait sur une carte ou sur le tapis l'argent qu'on risquait. De là le sens de risquer ; avancer une affirmation téméraire, extraordinaire. « Vous *couchez* d'imposture et vous osez jurer, Comme si je pouvais le croire ou l'endurer. » (Corneille, *Menteur*, III, 5.)

Couleur. — Apparence. « Je sers sa passion, et sous cette *couleur* Je m'ouvre dans son âme une infaillible voie A m'en faire à mon tour servir avec chaleur. » (Corneille, *Agésilas*, II, 5.) « L'action la plus belle a diverses *couleurs*. » (Id. *Agésilas*, III, 1.) — *Sous couleur de*, sous prétexte de.

Coup. — Fois. *Tous les coups, à tous les coups, à tous coups*, chaque fois. *En un coup*, à la fois. *A deux coups*, par deux fois. *Encore un coup*, encore une fois. « *A ce coup*, ma prière a pénétré les cieux. » (Corneille, *Menteur*, IV, 4.) « Va-t'en, *encore un coup*, je ne t'écoute plus. » (Id. *Cid*, III, 5.)

Courir. — 1° *Courir à*, recourir à. « Les hommes se jettent aux appuis étrangers..., chacun *court* ailleurs et à l'avenir. » (III, 12.) — 2° *Courir le mauvais*, franchir en courant ce qu'il y a de mauvais.

Coutume. — Accoutumance, habitude. « La longue souffrance engendre la *coutume*. » (III, 12.)

Couvrir. — 1° Dissimuler, cacher. « D'un appareil d'hymen *couvrant* ce sacrifice. » (Racine, *Iphigénie*, III, 6.) *Couvert*, dissimulé. « Je ne sais quel ennemi *couvert*, Révélant nos secrets, vous trahit et me perd. » (Racine, *Mithridate*, IV, 2.) — 2° Garantir. « L'armée qui nous *couvrait* des ennemis était invincible. » (La Bruyère, XII.)

Créance. — Croyance, confiance. « Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la *créance* que c'est nous qui les quittons. » (La Rochefoucauld, *Maximes*, 192.)

Cuider. — 1° Penser, estimer. — 2° Penser, faillir.

[La Fontaine (IV, 11) l'emploie. « Tel *cuide* engeigner autrui Qui souvent s'engeigne soi-même. » Latin *cogitare*, penser. De la même famille, *outrecuidance*.]

Curieusement. — Soigneusement, exactement. « Chacun sait combien *curieusement* les Égyptiens conservaient les corps morts. » (Bossuet, *Histoire universelle*, III, 3.)

D

Davantage. — En outre (placé en tête d'une phrase). « Le nombre en [des justes] est si petit qu'à peine paraissent-ils sur la terre. *Davantage*, pour l'ordinaire je ne les vois pas dans le grand crédit. » (Bossuet, *Loi de Dieu*.)

Débauche. — Au pluriel : désordres politiques. (Voir *Débaucher*.)

Débaucher. — Déranger. « Les organes et instruments... étant détraqués et *débauchés*. » (Charron.) « *Débaucher* le balancier » d'une horloge. (Du Vair.) — *Se débaucher à*, se détourner du devoir vers...

Débonnaire. — Doux et bienfaisant, sans aucune idée d'ironie. « Toutes les contrariétés s'y trouvent : chagrin, *débonnaire* ; menteur, véritable. » (II, 1.) « Jésus, le *débonnaire* Jésus, il plaint nos misères. » (Bossuet, *Quinquagésime*.)

Débonnaireté. — Bonté.

Deçà. — *Deçà, par deçà*. De ce côté-ci, par opposition à l'au-delà (de la mer, de la Loire, de la Charente, des Alpes), ou même pour désigner la terre par rapport à l'autre monde, au ciel.

Déclarer. — Rendre clair, visible, manifeste (avec un sujet de personne ou de chose.) « Le dernier jour ne fait pas la lassitude, il la *déclare*. » (I, 19.)

[Pour la forme et pour le sens, c'est le latin *declarare*, *de* et *clarus*, clair.]

Déclinaison. — Déclin. « Je ne sache exyès plus dommageable pour moi en cette *déclinaison* d'âge. » (III, 3.)

Défaillant, qui fait défaut, qui faiblit, insuffisant, en parlant des personnes et des choses. « Ce seul par où je m'estime quelque chose, c'est ce en quoi jamais homme ne s'estima *défaillant*. » (II, 17.) « L'ayant si *défaillante* [la mémoire]... » (*ibid.*)

Défaire. — *Se défaire*, se tuer. « ...Dire qu'il était mort d'apoplexie, lorsqu'il était évident qu'il s'*était défait* lui-même. » (Voltaire.)

Défaut. — Absence, manque, privation. « Ils n'ont commis aucun péché par le *défaut* de charité. » (Pascal, *Provinciales*, V.)

Déferrer. — *Se déferrer*, perdre le fer, et au figuré, se déconcerter. « Quoi que l'on fasse enfin pour l'empêcher d'entrer, Il monte effrontément, et sans *se déferrer*, Entre en marquis. » (Montfleury, *Femme juge et partie*, I, 2.)

Dégoûter. — Ôter le goût de, l'envie de. « Le marchand fit son chantre mille oboles, son grammairien trois mille. La cherté du grammairien et du chantre *dégoûta* Xantus. » (La Fontaine, *Vie d'Esope*.)

De là. — *Par delà*, là-bas, de l'autre côté [de la mer, etc.] « Certains hommes passent leur vie au hasard, comme s'ils ne croyaient rien *par delà*. » (Fléchier.)

Délibération. — Décision, résolution. (Voir le suivant.)

Délibérer. — *Délibérer quelque chose*, *délibérer de* (infinitif), décider de. *Délibéré de*, décidé à.

« [Il] rendra les desseins qu'ils feront pour lui nuire, Aussitôt confondus comme *délibérés*. » (Malherbe, *Poésies*, XVIII.)

Démettre. — *Se démettre*, s'abaisser. *Démis*, jeté à bas (au propre),

qui s'abaisse, qui s'humilie (au figuré.) « Ce grand bâtiment ayant été *démis* et dissous. » (I, 22.) « Une justice non *démise*, humble et suppliante. » (III, 12.)

[On retrouve dans ce mot, pour le sens et pour la forme, le latin *demittere, demissus.*]

Demeurant. Demourant. — *Le demeurant.* Ce qui reste, le reste. *Du demourant*, au demeurant, au reste.

Démouvoir. — Éloigner, détourner. « Je regarde nos rois d'une affection simplement légitime..., ni émue ni *démue* par intérêt privé. » (III, 1.)

Dépit (nom). — Fâcherie, chagrin. « Il m'en fait *dépit* [je suis fâché] d'être si fort exposé au pillage de ceux qui le hantent. » (III, 5.)

Dépit (adjectif). — 1° Chagrin, fâcheux. « Ils sont allés feindre cette sotte image, triste, querelleuse, *dépite*... » (I, 25.) — 2° Chagrin, fâché. « [Je] suis *dépit* que notre vie s'embesogne toute à cela. » (*Ibid.*)

[Du latin *despectus* (participe de *despicere*) méprisé, misérable, puis fâché, irrité.]

Déplaire. — *Se déplaire de quelque chose*, être mécontent de. « C'est la crainte que nous en [de la mort] avons qui nous fait *déplaire* de la vie. » (Malherbe.) *Se déplaire à* (infinitif), avoir de la répugnance à.

Déplaisir. — Chagrin, affliction. « Le *déplaisir* et crèvecœur qu'il sentait... » (II, 8.) « Madame, on me trahit, et la main qui me tue Rend sous mes *déplaisirs* ma constance abattue. » (Corneille, *Cinna*, IV, 3.)

Déportement (au pluriel). — Action, conduite. « Les mauvais *déportements* des jeunes gens viennent le plus souvent de la mauvaise éducation que leurs pères leur donnent. » (Molière, *Fourberies de Scapin*, II, 1.)

[La présence de l'adjectif *mauvais* prouve que *déportement* n'a pas un sens défavorable.]

Dérompre. — Mettre en pièces. En terme de guerre on disait autrefois *dérompre un harnais* dans le sens de : rompre l'armure d'un chevalier.

Desseigner. — Projeter par dessein, former le dessein de. *Desseigné*, arrêté, décidé.

[Montaigne écrit *seigner* pour *signer*. De même on confond *dessein* et *dessin*. *Désigner, dessiner, desseigner* sont le même mot différemment écrit ou prononcé.]

Détraction. — Dénigrement, médisance. « Pour donner couleur à vos *détractions* Vous lisez fort avant dans mes intentions. » (Corneille, *Suivante*, III, 10.)

[Du latin *detrahere*, retrancher de, médire. *Détracteur* a survécu à *détraction* et *détracter*.]

Développer. — Débrouiller, expliquer. « Je ne lui proposai jamais énigme qu'il sût *développer*. » (II, 17.) « Il faut *développer* ce mystère à vos yeux. » (Racine, *Britannicus*, III, 6.)

Digne (employé absolument). — 1° En parlant des personnes : qui a du mérite, honnête, honorable. Un si *digne* capitaine. » (*Lettre à L'Hospital.*) « J'étais un grand héros, j'étais un *digne* roi. » (Corneille, *Pertharite*, I, 4.) — 2° En parlant des choses : qui a du prix, convenable, mérité. « Le plus froid mépris De vos caprices vains sera le *digne* prix. » (Voltaire, *Zaïre*, IV, 2.)

[« Le peuple dit ; C'est un *digne* homme. Mais M. de Vaugelas ne reçoit pas ce « digne homme » dans le bel usage et Malherbe le mettait entre les locutions plébées. » (Balzac.)]

Dire. — 1° Absolument : parler. « Comme à faire, à *dire* aussi je suis ma forme naturelle. » (II, 17.) — 2° *Avoir à dire quelque chose*, en manquer, en être privé. « Il faisait parade d'un visage remarquable par de grandes plaies et par un œil qu'il *avait à dire*. » (Balzac, *Lettres*, V, 9.) *Il y a bien à dire que*, il s'en manque, il s'en faut de beaucoup que. « Je crois qu'*il y a bien à dire que* mes sentiments ne soient les vôtres. » (Racine, *Lettres*, 1661). *Trouver à dire quelqu'un* ou *quelque chose*, en regretter l'absence. « Mettez-vous donc bien en tête que je vous *trouve à dire* plus que je ne voudrais dans toutes les parties où l'on m'entraîne. » (Molière, *Misanthrope*, V, 4.) — 3° *Quand tout est dit*, pour tout dire, bref, en fin de compte. *Ce qu'on dit*, dit-on, comme on dit.

Discipline. — 1° Instruction, éducation. « En tout un peuple d'enfants ils en rencontrent à peine deux ou trois qui rapportent quelque juste prix de leur *discipline*. » (I, 25.) — 2° Matière d'enseignement. « Chacun est à soi-même une très bonne *discipline*. » (II, 6.) — 3° Système, méthode d'enseignement, d'éducation. «... Entrer en reproche avec ma *discipline* que je sais être juste et naturelle. » (II, 8.) — 4° Manière de procéder conforme aux règles d'un art, d'une profession. « J'ai ceci selon la *discipline* que jamais homme ne traita sujet qu'il entendît mieux que je fais. » (III, 2.)

Discourir. — *Discourir quelque chose* ou *de quelque chose*, parcourir cette chose, — 1° Par la pensée : en raisonner, y réfléchir. « Je me mis à *discourir* en moi-même quelle folie c'était.. » (Malherbe.) — 2° Par la parole : la développer, l'exposer. « Il avait une matière forte et attirante à *discourir* et à narrer. » (III, 8.)

Discours. — 1° La faculté, l'action de raisonner. « J'appelle toujours raison cette apparence de *discours* que chacun forge en soi. » (II, 12.) — 2° La raison se manifestant par la conscience et la volonté : « Nos membres ont des agitations à part de notre *discours*. » (II, 6.) *Par discours*, de façon consciente, voulue, raisonnée. — 3° Opinions, propositions, idées que l'on formule (au pluriel). « C'est cela seulement de quoi mon jugement a fait son profit, les *discours* et les imaginations de quoi il est imbu ; l'auteur, le lieu, les mots... je les oublie. » (II, 27.) — 4° Question à débattre. « Il s'était toute sa vie méfié du jugement d'autrui sur le *discours* des commodités des pays étrangers. » (*Voyage*.) — 5° Propos. « Les princes n'aiment guère les *discours* fermes, ni moi à faire des contes. » (II, 17.) — 6° Entretien, discussion. « Entrer en *discours* et contestation. » — 7° Développement, exposé suivi, avec ou sans caractère oratoire. « C'est un *discours* auquel il donna nom *La servitude volontaire*. » (I, 27.)

Dispense. — Autorisation, permission. « Les ingrats semblent avoir *dispense* de rien rendre. » (Malherbe.)

Disposition. — 1° Qualité de celui qui est dispos, souple, alerte. « D'adresse et de *disposition*, je n'en ai point eu, et si suis fils d'un père dispos. » (II, 17.) « Il n'y a pas d'inconvénient de joindre des danseurs, afin que leurs mouvements, *disposition* et agilité... » (Molière, *Pourceaugnac*, I, 8.) — 2° Au pluriel, allures. « Mon langage n'a rien de facile et de fluide ; il est âpre, ayant des *dispositions* libres et déréglées. » (II, 17.)

Distraire. — Détourner. « Les dieux de ce dessein puissent-ils le *distraire !* » (Racine, *Britannicus*, IV, 4.)

[Latin *distrahere*, tirer en divers sens.]

Divers. — *Divers à*, différent de. « On voit le langage de ces gens-là *divers à* tout autre langage. » (I, 25.)

Divertir. — Détourner. « Peu de chose nous *divertit* et nous détourne. » (II, 4, *De la diversion.*) « Si vous ne pouvez arrêter ses saillies, *Divertissez* ailleurs le cours de ses folies. » (Corneille, *Illusion comique*, II, 7.)

Doctrine. — Science. « Je vous crois grand latin et grand docteur juré ; N'allez point déployer toute votre *doctrine*. » (Molière, *Dépit amoureux*, II, 6.)

Domestique. — Qui vit sous le toit, qui fait partie de la maison d'un grand, ou même d'un bourgeois. « Ce que j'ai à souffrir des affaires et des serviteurs et des *domestiques*... » (III, 9.) « *Louis XI.* On dit que vous avez écrit mon histoire. — *Commynes.* Il est vrai, Sire, et j'ai parlé en bon *domestique*. » (Fénelon, *Dialogue des morts.*)

Doré. — *Age doré*, âge d'or. « Vivre au siècle de Marie [de Médicis], Sera vivre au siècle *doré*. » (Malherbe, *Poésies*, LIII.)

[Malherbe dit de même « l'âge *ferrée* », l'âge de fer, dans les *Larmes de Saint Pierre.*]

Doute. — *Sans doute*, sans aucun doute, assurément. « C'est ici une aventure où *sans doute* je ne m'attendais pas. » (Molière, *Avare*, III, 7.)

Dresser. — 1° Établir, disposer. *Dresser des apprêts*, faire des préparatifs. « Si de ces grands apprêts pour la cérémonie Que depuis si longtemps on *dresse* à si grand bruit... » (Corneille, *Tite et Bérénice*, I, 3.) — 2° Diriger. « *Dressons* notre promenade... vers cette belle grotte où j'ai promis d'aller. » (Molière, *Amants magnifiques*, III, 1.)

Droit (adverbe). — 1° Convenablement. — 2° Opposé à *à tort* : avec raison. — 3° Opposé à *à feinte* : vraiment, pour de bon.

Droitement. — 1° Directement, tout droit. — 2° Bien, comme il convient.

Duire. — *Se duire de*, s'habituer à. *Duit à*, dressé, habitué à. « Bête *duite à* porter et soutenir homme. » (III, 6.)

[Mot tombé en désuétude au commencement du dix-septième siècle. Employé transitivement, il signifie dresser (latin *ducere*, conduire). Ce sens s'est conservé assez longtemps dans la langue de la fauconnerie.]

Durer. — *Durer à*, résister à, tenir bon contre. « Quelle sècheresse de conversation ! On n'y *dure* point, on n'y tient pas. » (Molière, *Précieuses ridicules*, 5.)

[Latin *durare*. « Le *durer* ne signifie pas ce que fait le *durare* des Latins. » (Malherbe.)]

E

Éblouir. — Troubler le jugement, par un phénomène semblable à celui que produit sur les yeux une lumière trop vive. « Mais n'espère non plus m'*éblouir* de parjures. » (Corneille, *Cinna*, IV, 6.)

Échafaud. — Théâtre, estrade sur laquelle jouent les comédiens. « Les édiles curules firent faire les jeux romains au cirque et sur l'*échafaud*. » (Malherbe, Traduction du livre XXXIII de Tite-Live. Il traduit par *échafaud* le latin *scena*.)

Effet. — Acte, manifestation extérieure, résultat, réalisation, réalité. Il s'oppose à apparence, opinion, parole, réputation. *Par effet*, en réalité, réellement. « Les *effets*

de César valent bien ses paroles. » (CORNEILLE, *Pompée*, I, 1.) « Reine longtemps de nom, mais *en effet* captive. » (RACINE, *Mithridate*, I, 2.)

Efficace (nom féminin). — Efficacité ; vertu de quelque chose pour exercer son effet. « Il est toujours tout juste et tout bon, mais sa grâce Ne descend pas toujours avec même *efficace*. » (CORNEILLE, *Polyeucte*, I, 1.)

Éjouir. — Réjouir. *S'éjouir*, se réjouir. « On en fait maint repas Dont maint voisin *s'éjouit* d'être. » (LA FONTAINE, IV, 21.)

Élancer (transitif direct). — Donner de l'élan à. « Ses imaginations *élancent* les miennes. » (III, 8.)

Élection. — Choix, parfois même exercé par un supérieur sur la personne d'un inférieur. « Telle est l'humeur du sexe : il aime à contredire Et n'est jamais d'accord de nos *élections*. » (CORNEILLE, *Illusion comique*, III, 2.)

Embesogner. — 1° *Embesogner quelqu'un* (avec un sujet de choses), l'occuper, le tenir occupé. — 2° *Embesogner quelque chose*, l'employer. — 3° *S'embesogner* (absolument), s'engager dans des affaires, dans des difficultés. *S'embesogner à*, s'occuper de, s'employer à. « Vous verrez bientôt près de quatre cents vers que j'ai faits sur le roi. J'y suis fort *embesogné*. » (MALHERBE, *Lettres*.)

Embrasser. — *Embrasser quelque chose* ou *quelqu'un*, s'y attacher, l'envelopper d'affection. « Je vous supplie en [de La Boétie] *embrasser* le nom et la mémoire. » (*Lettre à L'Hospital*.)

Émotion. — Ébranlement, mouvement. « Cette saison chaude vous menace d'une *émotion* fiévreuse. » (II, 12.)

Émouvoir (au figuré). — 1° Mettre en mouvement, exciter, agiter, troubler. 2° *S'émouvoir*, s'ébranler, se mettre en mouvement, s'agiter, se tourmenter.

[Latin *e* et *movere*. On reconnaît le sens premier dans l'exemple suivant : « Dans les airs mille cloches *émues* D'un funèbre concert font retentir les nues. » (BOILEAU, *Satires*, 6.)

Empêchement. — Embarras, gêne, difficulté. « Je trouve la superfluité toujours superflue et remarque de l'*empêchement* en la délicatesse même et l'abondance. » (III, 9.)

Empêcher. — 1° *Empêcher*, *s'empêcher à*, occuper, s'occuper à. « Nous sommes si *empêchés* à prendre Philisbourg que je ne voudrais pas m'éloigner un moment des nouvelles. » (SÉVIGNÉ, 1er nov. 1688.) — 2° *Être empêché à*, être embarrassé de, avoir de la peine à. « Je serais fort *empêché* à dire de quelle sorte j'ai le nez fait. » (LA ROCHEFOUCAULD.)

Emploite. — Usage, emploi, acquisition. « Le maniement et *emploite* des beaux esprits donne prix à la langue. » (III, 5.) « Une vaine monnaie inutile à tout usage et *emploite*. » (I, 24.)

[Ce mot est la forme féminine de *emploi*. Par suite de la ressemblance de prononciation, il s'est confondu avec *emplette*, qui signifie : emploi qu'on fait de son argent, objet acheté.]

Endemain (nom masculin). — Le jour de demain.

[L'article s'est soudé au nom, comme il est arrivé aussi pour *lierre* (l'ierre, *hederam*), *loriot* (l'oriot, *aureolum*).

Enfin. — A la fin. « Pompéius, César, ont pris là leur grand appui à se monter à cette grandeur d'autorité où ils sont *enfin* arrivés. » (I, 51.)

Engagement. — *Engagement à*,

action de se livrer à. « Platon craint notre *engagement* âpre à la douleur et à la volupté. » (I, 40.)

Engager. — 1° Lier. « Songez-vous quel serment vous et moi nous *engage ?* » (RACINE, *Iphigénie*, V, 2.) — 2° S'*engager à quelque chose* (ou absolument), s'y abandonner, s'y livrer. « Y a il quelque volupté qui me chatouille ? J'y associe mon âme, non pas pour *s'y engager*, mais pour s'y agréer. » (III, 13.)

Ennuyeux. — Qui est à charge, odieux. « Tant que l'âme gémit sous l'exil *ennuyeux* Qui l'emprisonne en ces bas lieux... » (CORNEILLE, *Imitation.*)

Ensemble. — 1° En même temps, à la fois. « Cher et cruel espoir d'une âme généreuse, Mais *ensemble* amoureuse. » (CORNEILLE, *Cid*, I, 7.) — 2° En même temps que, avec. « Les Athéniens ordonnèrent que sa [de l'éloquence] partie qui est émouvoir les affections fût ôtée, *ensemble* les exordes et péroraisons. » (I, 51.)

Entendement. — Intelligence. « J'appelle la faculté ou la capacité qu'a l'âme de recevoir différentes idées et différentes modifications *entendement.* » (MALEBRANCHE.)

Entendre. — 1° Comprendre. « Étaler force mots qu'elles n'*entendent* pas. » (CORNEILLE, *Menteur*, I, 6.) — 2° *Entendre que*, vouloir, demander que. « Je n'*entends* pas que vous fassiez de dépense. » (MOLIÈRE, *Pourceaugnac*, I, 10.) — 3° *Entendu*, habile, qui s'y connaît. « Des hommes fins ou *entendus.* » (LA BRUYÈRE, XI.)

Entêter. — Remplir la tête, obséder. « Plein de Machiavel, *entêté* de Boccace, J'en parle si souvent qu'on en est étourdi. » (LA FONTAINE, *Poésies mêlées.*)

Entregent. — 1° Adresse à se conduire parmi les hommes. « Ayant vécu dans deux des plus brillantes maisons de Paris, je n'avais pas laissé, malgré mon peu d'*entregent*, d'y faire quelques connaissances. » (J.-J. ROUSSEAU, *Confessions*, VIII.) — 2° Civilité, politesse. « Il y a plus de crèvecœur que de consolation à prendre congé de ses amis ; j'oublie volontiers ce devoir de notre *entregent.* » (III, 9.)

[Ce mot, employé d'abord dans la langue de la fauconnerie, se disait de l'oiseau, qu'on portait longtemps *entre gens*, pour l'apprivoiser.]

Entreprise. — Action commencée, généralement longue ou difficile, ou encore effort que demande cette action. « Je trouvai bon qu'il continuât l'*entreprise* qu'il avait déjà faite de s'en aller. » (*Lettre sur la mort de La Boétie*). « Il ne faut pas grande *entreprise* pour m'y mettre [à lire Sénèque et Plutarque]. » (II, 10.)

Entretenir. — 1° Tenir occupé, attentif. « Ce soleil, cette lune, cette disposition, c'est celle même que vos aïeux ont jouie et qui *entretiendra* vos arrière-neveux. » (I, 19.) — 2° Tenir occupé par sa conversation, parler avec. « Vous voyez, elle veut que je vous *entretienne.* » (MOLIÈRE, *Misanthrope*, III, 7.)

1° S'*entretenir à*, se tenir uni, s'enchaîner. « Où le traducteur a failli le vrai sens de Plutarque, il y en a substitué un autre s'*entretenant* bien aux choses suivantes et précédentes. » (*Voyage.*) — 2° S'*entretenir* : 1) (avec valeur réciproque), se tenir occupé. « Quand je me joue à ma chatte, *nous nous entretenons* de singeries réciproques. » (II, 12.) — 2) (avec valeur réfléchie), se tenir la pensée occupée de. « Il n'est rien dont *je me sois* plus *entretenu* que des imaginations de la mort. » (I, 19.)

Envie. — Malveillance. « Exempte de vanité parlant de soi et d'affection et d'*envie* parlant d'autrui. » (II, 10.)

[Sens du latin *invidia*.]

Épargner. — *Épargner de*, éviter de, s'abstenir de. « Ceux qui s'exerçaient avec moi *épargnaient* de s'y employer à bon escient. » (III, 7.) *Épargnant* (absolument), ménager, qui épargne (son argent). *Épargnant à*, réservé, qui use *de* trop de ménagements pour. « Il a été trop *épargnant à* parler de soi. » (II, 10).

Équable. — Uniforme, d'allure égale. « J'entreprendrais de suivre cet autre style *équable*, uni et ordonné. » (II, 17.)

[Latin *aequabilem*, égal, uniforme, simple, en parlant du style.]

Équalité. — Égalité. « L'*équalité* est la première pièce de l'équité. » (I, 19.)

Escient. — 1° *A escient*, exprès, de propos délibéré. « Si vous n'aviez la mort, vous me maudiriez sans cesse de vous en avoir privés. J'y ai *à escient* mêlé quelque peu d'amertume. » (I, 19.) — 2° *En bon escient*, tout de bon, véritablement. « ... L'obscurité, laquelle, à parler *en bon escient*, je hais bien fort. » (III, 9.)

[Latin *scientem*, participe présent de *scire*, savoir. En 1634, Mlle de Gournay, à propos de cette expression, écrit : « La nouvelle école veut qu'on dise *tout de bon*. »]

Essai. — Moyen de s'assurer de la qualité d'une chose mise à l'épreuve. « C'est ici purement l'*essai* de mes facultés naturelles et nullement des acquises. » (II, 10).

Essayer. — 1° Mettre à l'épreuve, vérifier. « Il me faut *essayer* la force de mes pleurs. (Corneille, *Polyeucte*, III, 2.) — 2° Essuyer subir, ressentir, éprouver. « [J'] *essayais* toute sorte d'injures militaires à la fois. » (III, 12.)

Estimation. — 1° Valeur à laquelle on estime. « L'*estimation* et le prix d'un homme consiste au cœur et en la volonté. » (I, 30.) — 2° Jugement par lequel on estime, on fait cas. « Pour l'*estimation* et préférence de Térence fait beaucoup que... » (II, 10.)

Estimer. — 1° *Estimer de*, penser, de, porter un jugement sur, faire cas de. « Quoi que vous *estimiez, de* ma civilité, Je ne me pique point d'insensibilité. » (Corneille, *Suivante*, II, 4.) — 2° *Estimer à*, considérer comme. « J'*estime à* merveilleux chef-d'œuvre qu'elle [ma maison] soit encore vierge de sang. » (III, 9.)

Établir. — Rendre stable. « Achevons son bonheur pour *établir* le mien. » (Racine, *Alexandre*, II, 7.) *S'établir*, être fondé de façon stable, solide.

État. — 1° Au pluriel : fonctions publiques. « Il vous a plu me pousser aux *états*. » (*Lettre sur la mort de La Boétie*.) — 2° *Faire état* : 1) (suivi de *de* ou *que*), Compter sur, être sûr, convaincu de ou que. « *Faites état que* jamais les Pères... n'ont parlé de cette sorte. » (Pascal, *Provinciales*, IV.) — 2) (suivi de *de* et l'infinitif), se proposer de. « Verville... *faisait état de* partir de grand matin. » (Scarron, *Roman comique*, II, 12.) — 3) (avec *de* et un nom ou un pronom), faire cas de. « Je maudis mille fois *l'état* qu'on *fait de* moi, Je hais cette valeur qui fait qu'Albe m'estime. » (Corneille, *Horace*, II, 5.)

Étonnement. — Ébranlement causé par l'effroi ou l'admiration. Voir *Étonner*.

Étonner. — 1° Au propre : ébranler (comme d'un coup de foudre.) « Ce tintamarre *étonne* ma tour

même. » (I, 22.) — 2° Frapper, surprendre violemment, en parlant d'un sentiment d'effroi ou d'admiration. « Leurs écrits m'*étonnent* et transissent d'admiration. » (II, 17.) « Pendant qu'il se passe une nuit orageuse et tempétueuse, je *m'étonne* et m'afflige pour ceux qui sont lors en campagne. » (II, 6.) — 3° *S'étonner*, être comme saisi de stupeur, se troubler. « Si je la [ma mémoire] presse, elle *s'étonne*. » (II, 17.)

Être (verbe). — 1° Se trouver, demeurer, rester. « Je lui ferais plaisir si je voulais *être* une heure avec lui. » (*Lettre sur la mort de La Boétie.*) — 2° *Il peut être que*, il peut arriver que. « Les tigres ne dépouillent jamais la cruauté ; il *est* bien quelquefois *qu'*ils la resserrent. » (MALHERBE.) — 3° *Il est en nous de*, il dépend de nous de. — 4° *Être à*, en être à, en être réduit à. « Si le conte est bon, ils en étouffent la bonté ; s'il ne l'est pas, vous *êtes à* maudire... l'heur de leur mémoire. » (I, 9.) — 5° *Être pour*, être dans le cas de, capable de. *C'est pour*, cela est bien fait pour, il y a de quoi... « Mais, Monsieur, *ce serait pour* me bien divertir Si, comme vous, Lucrèce excellait à mentir. » (CORNEILLE, *Menteur*, III, 4.)

Être (nom). — 1° Existence. « Bel astre, à qui je dois mon *être* et ma beauté. » (CORNEILLE, *Poésies diverses.*) *Venir en être*, naître à l'existence. — 2° Nature, essence. « C'est donc la pensée qui fait l'*être* de l'homme et sans quoi on ne peut le concevoir. » (PASCAL, *Pensées.*) — 3° État. « Il ne m'avait tenu nul propos de ce qu'il jugeait de son *être*. » (*Lettre sur la mort de La Boétie.*)

Étude. — Chambre où l'on étudie.

[« *Étude*, pour un lieu où l'on étudie, est féminin ; *étude*, pour le travail d'étudier, est un masculin. » (MALHERBE, *Commentaire sur Desportes.*)]

Événement. — Résultat, issue (opposé à conduite, conseil, etc.) « La bataille sans doute allait être cruelle, Et son *événement* vidait notre querelle. » (RACINE, *Thébaïde*, III, 4.)

Exemplaire. — Modèle. « Ce roi, des bons rois l'éternel *exemplaire*. » (MALHERBE, *Poésies*, XVIII.)

Exercer. — Travailler, tourmenter. « Job, livré entre les mains de Satan pour être *exercé* par toute sorte de peines... » (BOSSUET, *Histoire universelle*, II, 3.)

Exercitation. — 1° Exercice. « Ce sujet fut traité par lui en son enfance par manière d'*exercitation*. » (II, 27.) — 2° Travail, forme d'activité. « La vertu d'Alexandre me semble représenter assez moins de vigueur en son théâtre que ne fait celle de Socrate en cette *exercitation* basse et obscure. » (III, 2.)

F

Fable. — Intrigue d'une pièce de théâtre, récit. « [Térence] nous remplit tant l'âme de ses grâces que nous en oublions celles de sa *fable*. » (II, 10.)

Fâcher. — 1° *Fâcher quelqu'un*, l'ennuyer. « Si ce livre me *fâche*, j'en prends un autre. » (II, 10.) — 2° *Se fâcher*, éprouver du déplaisir, de l'ennui. « Je me dérobe aux occasions de *me fâcher* et me détourne de la connaissance des choses qui vont mal. » (III, 9.)

Faillir. — 1° Faire défaut, manquer. « Lorsque les vrais maux nous *faillent*, la science nous prête les siens. » (II, 12.) — 2° Échouer. « De *faillir* à la prise, c'est autre chose. » (III, 8.) — 3° Se tromper, être en faute. « Nous *faillons* en ce que nous ne nous

fions pas assez au ciel de nous. » (III, 12.) — 4° (avec *de* et l'infinitif), manquer de. « Si je m'enhardis à me détourner de mon fil, je ne *faux* jamais *de* le perdre. » (II, 17.)

Faire. — 1° Tenant la place d'un verbe précédent. « Je le poursuis partout comme un chien *fait* sa proie. » (BOILEAU, *Satires*, VII.) — 2° Être. « Qu'il *fera* dangereux rencontrer sa colère ! » (CORNEILLE, *Suite du Menteur*, III, 2.) *Faire besoin*, falloir, être nécessaire, être requis. — 3° *J'ai bien à faire à*, j'ai bien de la peine à. « Je suis d'opinion que c'est une comparaison inégale, mais *j'ai bien à faire à* me rassurer en cette créance. » (II, 10.) — 4° *C'est à faire à*, c'est bon pour, cela convient à, cela dépend de. « D'entreprendre à refondre une si grande masse, *c'est à faire à* ceux qui pour décrasser effacent. » (III, 9.)

Fantaisie. — 1° Au singulier : imagination, conçue comme la faculté de représenter des images, mais aussi, et souvent, de concevoir des idées. « L'homme passe comme les vaines images que la *fantaisie* forme en elle-même dans l'illusion de nos songes. » (BOSSUET.) *Mettre en fantaisie*, mettre en tête, mettre dans l'idée. *Tomber en fantaisie*, venir à l'esprit. *Par fantaisie*, en idée, en pensée. « Celle [la prérogative] qu'il se donne par opinion et *par fantaisie* n'a ni corps ni goût. » (II, 12.) — 2° Au pluriel : les idées qui se présentent à l'esprit. « Notre âme,... liée et contrainte à l'appétit des *fantaisies* d'autrui. » (I, 25.)

Farce. — Au figuré : comédie, rôle que l'on joue. « C'est une *farce* très inutile, qui rend les pères ennuyeux aux enfants. » (II, 8.)

Farcesque. — Digne de la comédie, qui tient de la comédie. « La plupart de nos vacations sont *farcesques.* » (III, 10.)

[Montaigne use volontiers de ce suffixe en *esque*, à l'italienne. Il dit *fratesque*, *livresque*, *plaideresque*, *poltronesque*, *principesque*, etc.]

Farceur. — Comédien, acteur de comédie. « Le paysan ou l'ivrogne fournit quelques scènes à un *farceur* ; il n'entre qu'à peine dans le vrai comique. » (LA BRUYÈRE, I.)

Farcissure — Remplissage, digression. « Cette *farcissure* est un peu hors de mon thème. » (III, 9.) [Dérivé de *farcir*, remplir.]

Fatal. — Marqué, voulu par le destin. « Prince, l'heure *fatale* est enfin arrivée Qu'à votre liberté le ciel a réservée. » (RACINE, *Bajazet*, II, 1.)

Faute. — 1° Défaut, défectuosité. « Qui se mêle de choisir et de changer... se doit faire fort de voir la *faute* de ce qu'il chasse et le bien de ce qu'il introduit. » (I, 22.) — 2° Manque, absence (employé sans article comme sujet ou complément direct.) « *Faute* d'invention et de discrétion les perd. » (III, 5.). *Il y a faute de*, il manque. *Avoir faute de*, manquer de. *Faire faute à*, manquer à. *A faute de*, faute de.

Fautier. — Exposé à commettre des fautes, coupable. « Notre vertu même est *fautière* et repentable. » (II, 6.)

Feindre. — 1° Imaginer, inventer, forger de toutes pièces. « Il débite ses nouvelles, qui sont toutes les plus tristes que l'on pourrait *feindre*. » (LA BRUYÈRE, X.). — 2° *Feindre de, à*, hésiter à. « Nous *feignions à* vous aborder, de peur de vous interrompre. » (MOLIÈRE, *Avare*, I, 4.) — 3° *Se feindre*, hésiter. « ..Frappait à grands tours de bras sans *se feindre* ni épargner. » (RABELAIS, *Gargantua*, I, 44.)

[Latin *fingere,* façonner, puis feindre.]

Feintise. — Dissimulation, simulation. « Vous n'avez point de déguisement au visage, de flatterie en la bouche, ni de *feintise* au cœur. » (MALHERBE.)

Fermir. — Rendre ferme, affermir. « Cette si vulgaire considération m'a *fermi* en mon siège. » (I, 22.) *Se fermir*, s'affermir.

Fier. — Confier. « Ciel, à qui désormais voulez-vous que je *fie* Les secrets de mon âme et le soin de ma vie ? » (CORNEILLE, *Cinna*, IV, 2.) *Se fier de quelqu'un*, se fier à lui.

Figure. — Forme, image. « [Je vais] Dépouiller promptement la forme de Mercure Pour y vêtir la *figure* Du valet d'Amphitryon. » (MOLIÈRE, *Amphitryon,* Prologue.)

Fil. — Suite d'idées. « Si je m'enhardis à me détourner de mon *fil*, je ne faux jamais de le perdre. « (II, 17.) *D'un fil*, tout d'un trait.

Filet. — Fil. « La Parque à *filets* d'or n'ourdira point sa vie. » (LA FONTAINE, XI, 4.)

Finesse. — Habileté : 1° au sens favorable : « Il [le monde] a joué son jeu ; il n'y sait autre *finesse* que de recommencer. » (I, 19.) — 2° au sens défavorable : « ...Mêler ni tricotterie ni *finesse* à mes jeux enfantins. » (I, 22.)

Force. — *Faire force à*, faire violence à, triompher de. « Où le péril égale et passe le plaisir, Il faut se *faire force* et vaincre son désir. » (CORNEILLE, *Médée*, IV, 3.)

Forcener. — Être furieux, hors de sens. « Je *forcène* de voir que sur votre retour Ce traître assure ainsi ma perte et son amour. » (CORNEILLE, *Veuve*, V, 9.)

[On écrivait autrefois *forsener* et avec raison, ce mot étant formé de *fors* (hors de) et de la racine *sen* qui vient de l'allemand *Sinn* et qui est devenu *sens*.]

Forme. — 1° Figure. « J'ai des portraits de ma *forme* de vingt et cinq ans. » (III, 13.) — 2° Etat, manière d'être, façon de faire. « Aux intervalles de cette douleur excessive, je me remets soudain en ma *forme* ordinaire. » (II, 27.) *Maîtresse forme*, manière d'être fondamentale, essentielle.

Fortune. — 1° Chance, hasard, risque. « Nous courons *fortune* de tout perdre. (BOSSUET.) *Par fortune*, *de fortune*, par hasard. — 2° Sort, condition élevée ou non. « Heureux qui, satisfait de son humble *fortune*,... Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché. » (RACINE, *Iphigénie*, I, 1.) — 3° Ce qui vous arrive en bien ou en mal (au singulier ou au pluriel). « Vous avez entendu sa *fortune*. »(RACINE, *Athalie*, II, 7.)

Franc. — Libre. « Je ne me résoudrai jamais à l'hyménée Que d'une volonté *franche* et déterminée. » (CORNEILLE, *Place Royale*, IV, 1.)

Franchise. — Liberté. « Cesse de soupirer, Rome, pour ta *franchise*. Si je t'ai mise aux fers, moi-même je les brise. » (CORNEILLE, *Cinna*, IV, 3.)

Friponner. — Dérober. « Je guette si j'en [des livres] pourrai *friponner* quelque chose de quoi émailler ou étayer le mien. » (II, 18.)

[Le premier sens était manger bien ; *friper* signifiait manger goulûment.]

Fruit. — Profit. « C'est un vain étude, qui veut ; mais qui veut aussi, c'est un étude de *fruit* estimable. » (I, 25.)

G

Gaillard. — Vigoureux; qui a de la gaîté, de l'entrain, un empressement joyeux. « Qui ne sait combien est imperceptible le voisinage d'entre la folie et les *gaillardes* élévations d'un esprit libre? » (II, 12.)

Garde. — *Prendre garde*, faire attention. « Si on *prend garde*, on trouvera... » (II, 16.) *Se prendre garde de quelque chose*, y faire attention. *Se prendre garde que... ne*, veiller à ce que quelque chose n'arrive pas.

Garder. — 1° Empêcher. « La faiblesse de mon discours me *gardait* d'en rien juger. » (II, 6.). — 2° *Garder de*, éviter de. « *Gardez de* mettre ces inconvénients parmi votre famille. » (*Lettre sur la mort de La Boétie.*)

1° *Se garder de* ou *que*, s'empêcher de. « Je ne *me* saurais *garder* de rouler sans cesse. » (II, 12.). — 2° *Se garder que*, veiller à ce que quelque chose arrive. « Il faut... *se garder qu'*on n'ait lors affaire qu'à soi. » (I, 19.)

Gauchir (transitif ou intransitif). — 1° Se détourner. « Ainsi tu sauras t'affranchir De tout ce qui te fait *gauchir* Vers les passions et les vices. » (Corneille, *Imitation*, IV.) — 2° Esquiver, éviter en biaisant. « Mais hélas! qui pourrait *gauchir* sa destinée ? (Corneille, *Mélite*, II, 1, variante.)

Gausseur. — Moqueur, qui aime à plaisanter. « Ne croyez rien de ce que votre mari vous a dit, c'est un *gausseur*. » (Diderot.)

Gêne — Torture, supplice, au propre ou au figuré. « Sont-ils d'accord tous deux pour me mettre à la *gêne?* » (Racine, *Phèdre*, V, 4.)

[Ce mot vient non pas de *Gehinnom*, nom d'une vallée voisine de Jérusalem où l'on offrait à Moloch des sacrifices humains, mais du vieux verbe français *gehir*, avouer.]

Gêner. — Torturer, tourmenter. « Sortez de vos cachots avec les mêmes flammes Et les mêmes tourments dont vous *gênez* les âmes. » (Corneille, *Médée*, I, 4.)

Gentil. — 1° Noble, généreux. « Il [le *Contr'un*] est *gentil* et plein ce qu'il est possible. » (I, 27.) — 2° Joli, gracieux. » Il n'est rien si *gentil* que les petits enfants de France. » (I, 25.)

Gentillesse. — Distinction, grâce délicate. « Sa [de Térence] *gentillesse* et sa mignardise me retiennent partout. » (II, 10.)

Gésir. — Se trouver. « On n'en [des impressions] sonde point le pied, où *git* la faute et la faiblesse. » (II, 12.) *Il git en*, il dépend de. « *Il git en* votre volonté que vous ayez assez vécu. » (I, 19.)

[Latin *jacere*, être couché.]

Gloser. — Expliquer par un commentaire.

[Du grec *glôssa*, langue, puis mot ancien sorti de l'usage, puis note destinée à l'expliquer, réflexion critique.]

Gorgiaser. — *Se gorgiaser*, se complaire. « Pourvu qu'ils *se gorgiasent* en la nouvelleté, il ne leur chaut de l'efficace. » (III, 5.)

[De l'adjectif *gorgias*, coquet, élégant.]

Gourmander. — 1° Dévorer avidement. « Son intention n'est que de *gourmander*, dormir et paillarder. » (Malherbe.) — 2° Traiter rudement, braver. « Je la [la mort] *gourmande* en bloc; par le menu, elle me pille. » (III, 4.)

Grammairien. — Grammatical, verbal, qui se manifeste en paroles. « C'est une plainte *grammairienne* et voyelle. » (III, 4.)

Gratifier. — 1° Favoriser. « Peu de gens, que le ciel chérit et *gratifie* Ont le don d'agréer infus avec la vie. » (La Fontaine, IV, 5.) — 2° *Se gratifier*, se féliciter, se louer de. « Si *me gratifié-je* de ceci que mes opinions ont cet honneur de rencontrer souvent aux leurs. » (I, 25.)

Gré. — *A mon gré*, à mon goût, à mon avis. « Le plus fructueux exercice de notre esprit, c'est *à mon gré* la conférence. » (III, 8.) *Prendre à gré de* (infinitif), prendre plaisir à, trouver agréable de.

Grief (adjectif). — Pénible, douloureux. « Non qu'il ne me soit *grief* que la terre possède Ce qui me fut si cher. » (Malherbe, *Consolation à du Périer.*)

[Latin *gravis* déformé en *grevis*. Remarquer que *grief* est monosyllabe dans l'exemple de Malherbe.]

Grimace. — Manière d'être affectée ou feinte. « Est-ce par *grimace* et par feinte que les juges chrétiens ont établi ce règlement ?» (Pascal, *Provinciales*, IV.)

Guerdon. — Récompense.

[Mot proscrit comme vieux par Mlle de Gournay dès 1627 et qui ne figure ensuite que chez les burlesques.]

H

Heur. — Bonheur, bonne fortune. « Puisse le juste ciel, content de ma ruine, Combler d'*heur* et de jours Polyeucte et Pauline !» (Corneille, *Polyeucte*, II, 2.)

[Etymol : *augurium*. Il ne devient monosyllabe qu'au quatorzième siècle. « *Heur* se plaçait où *bonheur* ne saurait entrer ; il a fait *bonheur* qui est si français, et il a cessé de l'être » (La Bruyère, XIV.)]

Histoire. — Au pluriel, avec le sens latin de : récits historiques, livres d'histoire. « Les chrétiens qui s'enfuirent, comme marquent les *histoires*... » (Bossuet.)

Homme. — *Nos hommes*, nos contemporains, nos concitoyens. « J'ai honte de voir *nos hommes* enivrés de cette sotte humeur. » (III, 9.)

Honnête. — *Honnête homme*, 1° brave, vaillant. « Il vous attrape fuyant et poltron aussi bien qu'*honnête homme*. » (I, 19.) — 2° Poli, aimable. « Si ma santé me rit, me voilà *honnête homme* ; si j'ai un cor qui me presse l'orteil, me voilà renfrogné, mal plaisant et inaccessible. » (II, 12). — 3° Distingué, de bon ton, de bon goût. « Quand la sentence n'est forte à ma mesure, un *honnête homme* la doit refuser pour mienne. » (III, 9.)

[« Combien de *galants* hommes ont mieux aimé perdre la vie que le devoir ? » (III, 9.) Montaigne, en 1588, avait écrit *honnêtes hommes*.]

Honteux. — Timide. « Toutes les contrariétés s'y treuvent, *honteux*, insolent ; chaste, luxurieux... » (II, 1.)

Horreur. — 1° Terreur religieuse. « Ceux même qui y [dans nos églises] entrent avec mépris sentent quelque frisson dans le cœur et quelque *horreur* qui les met en défiance de leur opinion. » (II, 12.) — 2° Frémissement de terreur. « Je ne pouvais souffrir la vue de cette profondeur infinie sans *horreur* et tremblement de jarrets. » (II, 12.)

Humeur. — Par métaphore : 1° les substances liquides qui sont dans le corps quand elles sont viciées. « Les *humeurs* qu'elle [une médecine] voulait purger en nous, elle les a échauffées, exaspérées, aigries. » (I, 22.) — 2° Goûts, tendances, caractères. « Les climats font souvent les diverses *humeurs*. »

(Boileau, *Art poétique*, III.) — 3° Au singulier : sentiment, manière de sentir ou de penser. « [Nous enrichissons les autres animaux des biens naturels, par une *humeur* bien simple. » (II, 12.) « De quelle *humeur* a-t-il pu... ? » Quelle humeur faut-il avoir pour...? Quelle étrange idée de... ?

I

Idée. — Image. « Mais de ce souvenir mon âme possédée A deux fois en dormant revu la même *idée*. » (Racine, *Athalie*, II, 5.)

Imagination. — 1° L'esprit, l'âme. « Je veux que les choses surmontent et remplissent de façon l'*imagination* de celui qui écoute qu'il n'ait aucune souvenance des mots. » (I, 25.) *Par imagination*, par la pensée, en imagination. — 2° Au pluriel en général : idées, pensées, opinions. « Il n'est rien de quoi je me sois plus entretenu que des *imaginations* de la mort. » (I, 19.)

Imbécile. — Faible. « Et moi, ton serviteur, pauvre, lâche, *imbécile*, Dont tout l'effort est inutile, A moins qu'avoir l'appui de ta divine main... » (Corneille, *Imitation*, III.)

[C'est le sens du latin *imbecillus*.]

Imbécillité. — Faiblesse. « Faire profession expresse d'ignorance et de l'*imbécillité* de la raison humaine. » (II, 12.)

Imparfait. — Inachevé. « Mais mon crime est entier, et le sien *imparfait*. » (Corneille, *Œdipe*, IV, 5.)

Impatiemment. — Avec peine, avec chagrin. *Porter impatiemment*, supporter avec chagrin. « Néron *porta impatiemment* la mort de Narcisse. » (Racine, *Britannicus*, 2e préface.)

Impatience. — Incapacité de supporter. « *L'impatience* de l'imagination de la mort nous rend impatients de la douleur. » (I, 40.)

Impatient. — Incapable de supporter. » Des peuples errants et *impatients* du joug. » (Voltaire, *Essai sur les Mœurs*.)

[Latin *impatiens*, formé de *in* privatif et de *patiens*, qui endure.]

Impertinemment. — D'une manière sotte, qui ne convient pas. Voir *Impertinence*.

Impertinence. — Sottise, ce qui est contre la raison. « Il ne peut se résoudre à tirer cette somme de ses entrailles, et la peine qu'il souffre lui fait trouver cent moyens ridicules pour ravoir son fils. Le valet lui fait comprendre l'*impertinence* de ses propositions. » (Molière, *Fourberies de Scapin*, III, 3.)

Impourvu. — Imprévu. « Sans doute il m'aura vue Et c'est de là que vient cette fuite *impourvue*. » (Corneille, *Mélite*, II, 8.) *A l'impourvu*. A l'improviste.

[*In* et *pourvu*, venant de *pourvoir*, qui vient lui-même du latin *providere*, prévoir. Montaigne écrit aussi *improuvu*.]

Incident. — Contestation, difficulté accessoire (terme de pratique). « Ils perdent le principal et l'écartent dans la presse des *incidents*. » (III, 8.) *Par incident*, incidemment. « Il est des ouvrages en Plutarque où il oublie son thème, où le propos de son argument ne se trouve que *par incident*. » (III, 9.)

Inclination. — Inclinaison, direction. « Le vent des accidents me remue selon son *inclination*. » (II, 1.)

Inconvénient. — Désagrément, accident, parfois même malheur. « La douleur générale qu'apporta ce pitoyable *inconvénient* [la mort de Henri IV]... » (Malherbe, *Lettres*, 19 mai 1610.)

Indiscret. — Sans discernement, sans mesure. « Adonné d'une application trop *indiscrète* à l'étude des livres. » (I, 25.)

Indiscrètement. — Voir *Indiscret.*

Indiscrétion. — Manque de prudence, de discernement, de mesure. « La coutume concède à cet âge plus de liberté à bavasser et d'*indiscrétion* à parler de soi. » (III, 2.)

Industrie. — 1° Adresse, habileté. « Si nature ne prête un peu, il est malaisé que l'art et l'*industrie* aillent guère avant. » (I, 19.) — 2° Habileté dans les travaux manuels. « Quelque *industrie* qui paraisse dans ce que font les animaux... » (Bossuet, *Connaissance de Dieu*, V, 2.)

Inepte. — 1° Absolument : sans aptitude, sans capacité. « Platon prohibe cet exercice aux esprits *ineptes* et mal nés. » (III, 8.) — 2° Incapable de. « Le monde est *inepte* à se guérir. » (III, 9.) — 3° Qui n'est pas approprié à, qui ne convient pas à. « Style *inepte* aux négociations publiques. » (I, 39.)

Ingénuité. — Loyale franchise (digne d'un homme de naissance libre, *ingenuus*, en latin.) « J'eusse aimé à leur [à des enfants mâles] grossir le cœur d'*ingénuité* et de franchise. » (II, 8.)

Injure. — Tort, dommage. « Un moment de douceur ne fait aucune *injure* à la sévérité de notre devoir. » (Molière, *Don Juan*, III, 4.)

[C'est un des sens du latin *injuria*.]

Injurieusement. — « On y traite les princes dédaigneusement et *injurieusement*. » (III, 7.) Voir *Injure.*

Inquiet. — Qui ne connaît pas le repos ; agité. « Après avoir passé une nuit *inquiète*. » (*Voyage.*)

Inquiétude. — Agitation. « La nuit, il la passa avec grande *inquiétude* (I, 23.) « Deux animaux m'ont arrêté les yeux, L'un doux, bénin et gracieux, Et l'autre, turbulent et plein d'*inquiétude*. » (La Fontaine, VI, 5.)

[L'exemple de Montaigne traduit le latin de Sénèque : « Nox illi *inquieta*. »]

Inquisition. — Recherche, effort de recherche. « Je me treuve plus par rencontre que par l'*inquisition* de mon jugement. » (I, 10.)

Insensiblement. — Sans le sentir, sans s'en apercevoir. « Nous sommes *insensiblement* tous en cette erreur. » (I, 25.)

Institution. — Éducation, instruction ; système d'éducation. « La bonne *institution* sert beaucoup pour corriger les défauts de la naissance. » (Descartes.)

Instruction. — 1° Action d'enseigner quelque chose. « Les Mahométans en [de l'éloquence] défendent l'*instruction* à leurs enfants. » (I, 51.) — 2° Leçon, enseignement donné. « Leur [de Plutarque et de Sénèque) *instruction* est de la crème de la philosophie. » (II, 10.) — 3° Au pluriel : renseignements recueillis, choses apprises. « Ces hommes rapportent en butin leurs *instructions*. » (I, 9.)

Intelligence. — Accord, union de sentiments, amitié. « Il [La Boétie] explique la précipitation de notre *intelligence* si promptement parvenue à sa perfection. » (I, 27.)

Intéresser. — Faire tort, porter préjudice. « Bien loin qu'on pensât à *intéresser* quelque principe de votre religion, on ne se soupçonnait pas même d'imprudence. » (Montesquieu, *Lettres persanes.*)

Intérêt. — Dommage, préjudice. « Si je fais le fou, c'est à mes dépens et sans l'*intérêt* de personne. »

(II, 6.) « Sa Majesté a grand *intérêt* quand ses sujets vivent en discorde. » (La Noue.) — 2° *Prétendre intérêt à*, réclamer sa part de.

Ire. — Colère. « Quand les vignes gèlent en mon village, mon prêtre en argumente l'*ire* de Dieu... » (I, 25.)

[Latin *ira*. Ce mot, à partir du dix-septième siècle, sert à désigner presque exclusivement la colère de Dieu.]

J

Ja. — 1° Désormais, déjà. — 2° Il est employé aussi dans le sens de *certes*, en tête d'une formule optative. « *Ja* ne plaise à votre Seigneurie De me prendre en cet état-là. » (La Fontaine, IX, 10.)

[Malherbe disait que c'était un mauvais mot « qui ne valait guère d'argent » parce qu'il « était vieil et ne s'usait qu'entre les paysans ». Du latin *jam*.]

Jalousie. — *Jalousie de*, zèle pour. « Un père qui sut conserver avec une grâce comme avec une *jalousie* particulière ce qu'on appelle en Espagne les coutumes de qualité et les bienséances du palais. » (Bossuet, *Or. fun. de Marie-Thérèse*.)

Joint. — *Joint ce que*, outre ce que, sans compter ce que... *Joint que*, outre que. « Ils s'acquirent d'abord un grand crédit par la pureté de leur doctrine, *joint que* leur conduite était douce. » (Bossuet, *Histoire universelle*, II, 17.)

Justement. — Juste, précisément. « J'ai reçu votre lettre *justement* comme j'allais à Vitré. » (Sévigné.)

L

Lâche. — Mou. « [Je] n'ai jamais été employé à faire des lettres de recommandation que celui pour qui c'était n'ait trouvées sèches et *lâches*. » (I, 39.)

Lâchement. — Mollement, nonchalamment. « Il [Montaigne] ne pense qu'à mourir *lâchement* et mollement par tout son livre. » (Pascal.)

Latineur. — Latiniste (avec une intention moqueuse). « Un de ces *latineurs* de collège qui aura mis autant de temps à n'apprendre simplement qu'à parler... » (I, 25.)

Leçon. — Action de lire, lecture. « Et aperçois en ma *leçon* qu'en leurs écrits mes maîtres font valoir... des exemples... » (I, 25.)

[Pour la forme et pour le sens, c'est le latin *lectionem*, tiré de *legere*, lire.]

Lettre. — 1° Écriture, caractères d'écriture. « Don Francisco Pizarro... arriva à Paris avec une instruction de quatorze pages de petite *lettre* pour M. de Bouillon. » (Retz, *Mémoires*.) — 2° Au pluriel : lettres patentes, lettres royaux qui investissent d'une fonction, d'un droit, d'un privilège. « Quelles *lettres* ont ceux-ci, quel privilège particulier...? » (II, 12.)

Liberté. — Indépendance qui se manifeste dans la façon d'agir avec les grands ou de leur parler. « Je répondrai, Madame, avec la *liberté* D'un soldat qui sait mal farder la vérité. » (Racine, *Britannicus*, I, 2.)

Libre. — Qui a son franc parler. « ... Réponse d'Hypéride aux Athéniens se plaignant de l'âpreté de son parler : .. Ne considérez pas si je suis *libre*, mais si je le suis sans rien prendre. » (III, 1.)

Librairie. — Bibliothèque. « ... Ceux desquels la suffisance loge en leurs somptueuses *librairies*. » (I, 24.)

[On appelait « maître de la librairie » le bibliothécaire du roi.]

Lieu. — 1° Passage d'un livre (sens latin). « Saint Thomas explique le *lieu* de saint Jacques sur la préférence des riches. » (PASCAL.) — 2° Idée que renferme un passage, sujet qu'il traite. « ... Il m'advient... de rencontrer dans les bons auteurs ces mêmes *lieux* que j'ai entrepris de traiter. » (I, 25.)

Livresque. — Qui provient des livres. « Fâcheuse suffisance qu'une suffisance pure *livresque !* » (I, 25.) Voir *Farcesque*.

Loger. — Placer, établir, mettre. « Avoir son courage *logé* en une assiette ferme et assurée. » (II, 16.)

Loi. — *Se donner loi*, se permettre. « Ils *se donnent loi de* juger et par conséquent d'incliner l'histoire à leur fantaisie. » (II, 10.)

Loyer. — Salaire, récompense. « L'ombrage n'était pas le seul bien qu'il sût faire ; Il courbait sous les fruits ; cependant pour salaire Un rustre l'abattait : c'était là son *loyer*. » (LA FONTAINE, X, 2.)

M

Mâcher. — Ronger, meurtrir, faire souffrir. « Ils n'en ont point à la cause en commun.., mais lui en veulent seulement en ce qu'elle leur *mâche* en privé. » (III, 10.)

Magistrat. — 1° Le corps des magistrats (singulier à valeur collective). « Le comte de Steinbock assembla le *magistrat* de la part du roi. » (VOLTAIRE, *Charles XII*, 2.) — 2° Magistrature, fonction publique. « Les honneurs sont rendus aux plus ambitieux, Les *magistrats* donnés aux plus séditieux. » (CORNEILLE, *Cinna*, II, 1.)

[En 1660, Corneille corrige : « L'*autorité* donnée aux plus séditieux. »]

Main. — *Tout d'une main*, à la fois. « Je me détourne à ma librairie, d'où *tout d'une main* je commande à mon ménage. » (III, 3.) *A toutes mains*, 1° Sans réserves ni scrupules. « Espion de son métier, prenant de l'argent *à toute main*. » (VOLTAIRE.) — 2° [Jouet] *à toutes mains*, bon pour tous usages. On dit de même : un cheval *à deux mains*, à deux fins. « C'est un épouseur *à toutes mains* » [prêt à épouser toutes les femmes]. (MOLIÈRE, *Don Juan*, I, 1.)

Mal (nom). — *Vouloir mal à*, vouloir du mal à, en vouloir à. « *Je veux mal* à cette coutume d'interdire aux enfants l'appellation paternelle. » (II, 8.) Variante de 1588 : « *Je hais* cette coutume.. »

Mal (adverbe). — Il est employé avec valeur négative pour former des adjectifs composés. *Malplaisant*, déplaisant. *Malpropre à*, qui a peu de disposition à, peu d'aptitude pour (en parlant des personnes) ; qui est peu digne, peu convenable (en parlant des choses). « Monsieur, je suis *mal propre à* décider la chose. » (MOLIÈRE, *Misanthrope*, I, 2.) « Cicatrice bien *mal propre à* produire en public. » (II, 17.)

Malice. — Méchanceté, humeur malfaisante. « Son cœur n'enferme point une *malice* noire. » (RACINE, *Britannicus*, V, 3.)

Malicieusement. — Voir *Malicieux*.

Malicieux. — Méchant, malfaisant. « Serait-elle bien si *malicieuse* que de s'être tuée pour me faire pendre ?... La méchanceté d'une femme irait-elle bien jusque-là ? » (MOLIÈRE, *Georges Dandin*, III, 6.)

Manutention. — Maintien. « Sua-

sion de l'arrêt donné au Parlement pour la *manutention* de la loi Salique », titre d'un discours prononcé par G. Du Vair le 28 juin 1593.

Marché. — 1° *Avoir meilleur marché de quelque chose*, se procurer cette chose à meilleur compte (au propre et au figuré). « C'est un bel et grand agencement que le grec et le latin, mais on l'achète trop cher. Je dirai ici une façon d'en *avoir meilleur marché*. » (I, 25.) — 2° *Empirer le marché de quelqu'un*, aggraver son cas, gâter son affaire. « Ils ne voient pas de choix entre mémoire et entendement : c'est bien *empirer mon marché*. » (I, 9.) — 3° *Tenir le marché de*, tenir l'engagement de. « Le voyant... en silence non plus pour *tenir le marché de* se taire, mais de la presse de sa conscience. » (I, 23.)

Marquer. — Signaler. « C'est pusillanimité de se vouloir *marquer* par quelque façon particulière. » (I, 25.)

[*Marque* signifie trait distinctif. « Je découvrais en vous assez d'illustres *marques* Pour vous préférer même aux plus heureux monarques. » (CORNEILLE, *Polyeucte*, II, 2.)]

Matière. — 1° Idée, sujet (opposé à *style*.) « Ma façon n'aide rien à la *matière*. » (II, 17.) — 2° Essence, nature intime (opposé à *forme*.) « Les maux me foulent selon qu'ils pèsent, et pèsent selon la forme comme selon la *matière*. » (III, 9.)

Mécompte. — Faute, erreur. « Asinius Pollio trouvait ès histoires de César quelque *mécompte* en quoi il était tombé. » (II, 10.)

[*Mé* (*minus*, moins) et *compte* : compte faux, erroné.]

Mécompter. — *Se mécompter*, se tromper. « Quand on compte sur la Providence, on court risque souvent de *se mécompter* » (SÉVIGNÉ.)

Médiocre. — Moyen. « Je n'en ai trouvé guère aucun qui ne me surmontât, sauf au courir, en quoi j'étais des *médiocres*. » (II, 17.)

[Sens du latin *mediocris*, formé de *medius*, moyen.]

Mélancolique. — Terme de l'ancienne médecine désignant l'humeur noire. « [L'] humeur *mélancolique* d'un furieux maître d'école. » (I, 25.)

Mêler. — *Se mêler de*, s'occuper de, entreprendre (sans aucun sens péjoratif). « Il aimait passionnément la comédie et tous ceux qui *s'en mêlaient* ; c'est ce qui attirait... les meilleures troupes de comédiens du royaume. » (SCARRON, *Roman comique*.)

Membre. — Partie, élément (du monde, d'un sujet, d'une science.) « *Distinguo* est le plus universel *membre* de ma logique. » (II, 1.)

Même (adverbe). — 1° Surtout. « Ménander disait celui-là heureux qui avait pu rencontrer seulement l'ombre d'un ami : il avait certes raison de le dire, *même* s'il en avait tâté. » (I, 27.) — 2° *Être à même de, pour*, être dans le cas de, en face de la nécessité de, exposé à. « La jalousie que nous avons de les voir... jouir du monde quand nous sommes *à même de* le quitter. » (II, 8.) — 3° *Être à même quelqu'un*, être dans son cas. « Il lui semblait *être à même* ceux qui lisent quelque fort plaisant conte. » (*Voyage*.)

Ménage. — 1° Soins domestiques, administration de la maison. « Oubliant le doux air de sa maison et son *ménage* et sa santé. » (III, 10.) — 2° Sage emploi, façon prudente d'user des choses. « Il y a du *ménage* à la [vie] jouir ; je la jouis au double des autres. » (III, 13.)

Ménager (absolument.) — Prendre adroitement ses mesures. « Est-ce

pas mal *ménagé* d'avancer tant de vices certains et connus...? » (I, 22.)

Merci. — *Sa merci*, grâce à lui. « *Sa* [Amyot] *merci* nous osons à cette heure et parler et écrire. » (II, 4.) *A la merci de*, à la faveur de.

[Latin *mercedem*, récompense, puis grâce, faveur.]

Mercier. — Remercier. « Je vous *mercie* bien fort de la peine que vous prenez pour moi. » (*Sur la mort de La Boétie.*)

Merveille. — *Il n'est pas merveille, ce n'est pas de merveille si*, il n'est pas surprenant que. *C'est merveille de*, c'est chose étonnante. « *C'était merveille de* le voir, *merveille de* l'ouïr. » (La Fontaine, VIII, 2.)

Mésavenant. — Qui ne plaît pas. « Toute affectation est *mésavenante* au [déplaisante chez le] courtisan. » (I, 25.)

[*Més* (*minus*, moins, mal) et *avenir*, arriver.]

Méshui. — Aujourd'hui, désormais.]

[Ce mot fut condamné par Vaugelas, « quoiqu'il fût très doux à l'oreille. » On aurait dû écrire *maishui*, de *mais* (*magis*, davantage) et *hui* (*hodie*, aujourd'hui).]

Messeoir. — *Il messied*, il sied mal. « Il *messied* à tout autre de se faire connaître qu'à celui qui a de quoi se faire imiter. » (II, 18) *Messéant*, malséant, qui sied mal.

Mignardise. — Délicatesse. « Térence, la *mignardise* et les grâces du langage latin. » (II, 10.)

[Formé sur l'adjectif *mignard*, qui est lui-même de la famille de *mignon*.]

Miroir. — Se dit au figuré en morale de ce qui nous représente quelque chose ou qui la met comme devant nos yeux. (Furetière.) « Vous serez le *miroir* d'une vertu bien rare. » (Corneille, *Horace*, II, 3).

Mise. — 1° Argent qu'on débourse (opposé à *recettes*). « Ils avaient... Des registres exacts de *mise* et de recette. » (La Fontaine, XII, 7.) — 2° Emploi (au figuré.) « La naïveté et la vérité pure trouvent encore leur opportunité et leur *mise*. » (III, 1.) *Trouver sa mise*, trouver son emploi. Cf. *être de mise*.

Misérable. — Qui est dans le malheur, la douleur. « Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux *misérables*. » (La Bruyère, IV.)

Mœurs. — Caractère. « Mes *mœurs*... sont plutôt fades qu'âpres. » (III, 10.)

[Latin *mores* pour le sens et la forme.]

Mol. — Voir *mou*.

Mondain. — Humain, profane (opposé à *sacré*). « Ce n'est pas un mépris philosophique des choses transitoires et *mondaines*. » (III, 9.)

Montre. — 1° Ce qui est exposé aux yeux et paraît à découvert (Furetière.) « Je suis content d'en parler un mot... pour servir de *montre* de mes mœurs. » (III, 10.) — 2° Apparence. « Pour le masque et la *montre*. » (I, 9.)

Morfondement. — Refroidissement. « Un pleurésis, c'est un *morfondement*. » (III, 12.)

[Terme de l'art vétérinaire, de *fondre* et *morve*, maladie des chevaux.]

Mou. — 1° Doux (sans aucune idée péjorative). « Guerres civiles... si douces et si *molles*. » (I, 25.) — 2° Lâche. « Arracher de leur bouche quelque parole *molle* ou rabaissée. » (I, 30.)

Mousse. — Au figuré : qui manque de finesse (goût, esprit), d'âpreté (caractère). « J'ai l'esprit tardif et *mousse*. » (II, 17.) « J'ai le goût étrangement *mousse* à ces pro-

pensions. » [Je suis insensible, indifférent à] (II, 8.)

[Se dit au propre d'une lame qui n'est ni aiguë ni tranchante.]

Mouvoir. — *Mouvoir quelqu'un à*, le pousser à. « Quelle raison vous a pu *mouvoir à* entreprendre ma mort ? » (I, 23.)

Moyen. — Au pluriel : ressources. « Qu'il défende son père.., que des *moyens* acquis en la guerre [*raptas belli jure opes*] il le secoure en sa pauvreté. » (MALHERBE, Trad. *des Bienfaits*, III, 33.)

Mutiner. — *Se mutiner*, se dépiter, se fâcher, se révolter. « Cinna seul dans sa rage s'obstine Et contre vos bontés d'autant plus *se mutine*. » (CORNEILLE, *Cinna*, IV, 1.)

N

Naïf. — Natif, naturel, originel ; par suite, sans fard, sans artifice. « Une couleur de roses... avait... Rehaussé de son teint la *naïve* blancheur. » (LA FONTAINE, *Clymène*.)

[De *nativus*, qui vient de *natus*, né.]

Naïveté. — Caractère de ce qui est près de son origine. « Nations encore fort voisines de leur *naïveté* originelle. » (I, 30.)

Né. — Fait, créé. *Né à*, fait pour. « Peuple lâche en effet et *né* pour l'esclavage. » (RACINE, *Athalie*, III, 7.) *Mal né*, mal fait ; qui a de mauvaises inclinations. « Qu'ils laissent ces impiétés à ceux qui sont assez *mal nés* pour en être véritablement capables. » (PASCAL.)

Néant. — *De néant*, sans valeur. « Un sujet vain et *de néant*. » (I, 50.) *Pour néant*, pour rien, inutilement, en vain. « J'ai maints chapitres vus Qui *pour néant* se sont ainsi tenus. » (LA FONTAINE, II, 2.)

Nécessité. — Besoin pressant de secours, extrême difficulté. « Il lui faut en une si grande *nécessité* [en face de la mort] une main douce pour le gratter où il lui cuit. » (III, 9.) *Par nécessité*, d'une nécessité logique, infailliblement.

Négoce. – Affaire. « As-tu quelque *négoce* avec le patron du logis ? — Oui, je traite pour lui quelque petite affaire dont j'espère une récompense. » (MOLIÈRE, *Avare*, II, 4.)

Niais. — Inné, naturel. « Ce que j'ai de bien, je l'ai par le sort de ma naissance... ; l'innocence qui est en moi est une innocence *niaise* » (II, 11.)

[Latin *nidacem*, de *nidus*, nid. On appelait *niais* le faucon qui n'avait pas encore quitté le nid.]

Nihilité. — Nullité, néant. « La *nihilité* de l'humaine condition. » (II, 6.)

[Latin *nihil*, rien.]

Nom. — Renommée. « N'ai-je acquis tant de *nom* que pour prendre la loi De qui n'a commandé que sous Procope ou moi? » (CORNEILLE, *Pulchérie*, I, 5.)

Nombre. — 1° Foule. « L'assistance d'un *nombre* de valets. » (I, 19.) — 2° Rythme, harmonie résultant d'un certain arrangement des mots. « Le son consiste dans la qualité des mots et le *nombre* dans leur arrangement. » (D'ALEMBERT.)

Nonchalamment. — Sans se soucier, sans se tourmenter. « Je vois la mort *nonchalamment*. » (III, 4.) Voir *Nonchalant*.

Nonchalant. — *Nonchalant de*, qui ne se soucie pas de, qui se désintéresse de. « *Nonchalant du* terme où finiront mes jours. » (A. CHÉNIER, *Élégie*, 27.)

[*Non* et *chaloir*, importer.]

Nourrir. — 1° Entretenir en soi-même ou en d'autres un sentiment.

« Les périls *nourrissaient* ma tendresse inquiète. » (VOLTAIRE, *Mérope*, I, 1.) 2° *Nourri, nourri à* (avec un nom ou un infinitif), élevé, formé, qui a vécu dans, qui est habitué à. « J'ai été *nourri aux* lettres dès mon enfance. » (DESCARTES, *Discours de la méthode*, I.) « Les peuples *nourris à* la liberté et à se commander eux-mêmes. » (I, 22.)

Nourriture. — Éducation. « C'est du fils d'un tyran que j'ai fait ce héros; Tout ce qu'il a reçu d'heureuse *nourriture* Dompte ce mauvais sang qu'il eut de la nature. » (CORNEILLE, *Héraclius*, IV, 4.)

Nouvelleté. — 1° Sens abstrait : nouveauté. « Les livres que je révois me rient toujours d'une fraiche *nouvelleté*. » (I, 9.) — 2° Sens concret, au pluriel : innovations.

O

Obligation. — Lien, attachement. « Il faut dénouer ces *obligations* si fortes, et méshui aimer ceci et cela, mais n'épouser rien. » (I, 38.)

Obliger. — Lier, attacher. « Platon craint notre engagement âpre à la douleur, d'autant qu'il *oblige* et attache par trop l'âme au corps. » (I, 40.) *Obligé :* 1° Lié, attaché par un lien d'affection ou de reconnaissance. « Nous nous trouvâmes si pris, si connus, si *obligés* entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre. » (I, 27.). — 2° Engagé, hypothéqué. « Solon ordonna qu'on n'*obligerait* plus le corps pour dettes civiles. » (MONTESQUIEU.)

[Latin *obligare*, attacher, lier.]

Observation. — Observance, pratique, règle qu'on observe en n'importe quelle matière. « Cette *observation* a été encore aujourd'hui gardée aux comédies. » (MALHERBE.)

Occasion. — 1° Circonstance importante et parfois critique. « Les *occasions* nous font connaître aux autres et encore plus à nous-mêmes. » (LA ROCHEFOUCAULD.) — 2° Motif, raison. « Je sais tout, et de plus ma bonté paternelle M'a fait y consentir, et votre esprit discret N'a plus d'*occasion* de m'en faire un secret. » (CORNEILLE, *Menteur*, V, 1.)

Occurrence. — Circonstance, événement qui se rencontre fortuitement. « [Nous] ne parlions que de particulières *occurrences* de sa maladie et de ce que les anciens médecins en avaient dit. » (*Sur la mort de La Boétie.*)

Offense. — Coup porté, dommage subi, impression violente ou pénible. « Je l'oi [une sonnerie de cloche] sans *offense* et souvent sans m'en éveiller. » (I, 22.) « Une bête innocente et de qui nous ne recevons aucune *offense*. » (II, 11.)

Offenser. — Porter atteinte, blesser, incommoder, irriter. « Des deux côtés j'*offense* et ma gloire et les dieux. » (CORNEILLE, *Cinna*, III, 2.) « La fausseté qui vient d'ignorance ne m'*offense* point; c'est l'ineptie. » (III, 8.)

Office. — 1° Tâche, fonction, rôle. « Lui-même Aux lévites marqua leur place et leurs *offices*. » (RACINE, *Athalie*, II, 4.) — 2° Charge publique. « L'*office* du sacerdoce que tu me demandas, je te l'octroyai. » (I, 23.) — 3° Devoir. « Tenir en *office*. » (I, 22.) Maintenir dans le devoir. — 4° Service rendu. « Je vous devrai beaucoup pour un si bon *office*. » (CORNEILLE, *Horace*, IV, 2.)

Officier. — Titulaire d'un office, d'une charge. « Le Parlement sortit, au nombre de cent soixante *officiers*. » (RETZ, *Mémoires*.)

Officieux. — Généreux en bons offices. « Qu'il soit doux, complaisant, *officieux*, sincère. » (BOILEAU, *Satires*, IX.)

Ombrage. — Ombre, chimère, image vaine. « Ils outrepassent le présent pour servir à l'espérance et pour des *ombrages* et vaines images que la fantaisie leur met au-devant. » (III, 13.)

[L'usage exista jusqu'à Malherbe, qui le condamna, d'employer des dérivés en *age* au lieu du simple, *jardinage*, *fruitage*, *herbage* pour jardin, fruit, herbe.]

Onc, Oncques. — Jamais. *Oncques puis*, jamais plus.

[Malherbe, tout en traitant cet adverbe de « vieux mot », l'emploie : « Si gentilhomme fut *onc* Digne d'éternelle mémoire. »]

Ores. — 1° Employé seul : maintenant. — 2° Répété : tantôt. « *Or*, je suis glace et *ores* un feu chaud. » (Ronsard.)

[C'est le même mot que *or* signifiant *maintenant* et tiré du latin *horam*.]

Oter. — Supprimer. « *Otez* nos funestes progrès..., *ôtez* l'ouvrage de l'homme, et tout est bien. » (J.-J. Rousseau, *Émile*, IV.)

Oubliance. — Oubli. « Pour notre commun contentement, apprenons ensemble l'art d'*oubliance*. » (Balzac, *Lettres*, III, 2.)

Oui. — 1° Même, et même. « Amusement qui nous retire des occupations communes du monde, *oui* et des plus recommandées. » (II, 6.) Variante de 1580 et 1588 : *Voire et des plus*. — 2° Mais bien. « Nullement pour former mes opinions, *oui* pour les assister pièça formées. » (II, 18.)

P

Paître. — Nourrir, rassasier, repaître. *Se paître*, se rassasier, se contenter, s'assouvir. « Ceux qui *se paissent* de vanités. » (Malherbe.)

[« Pour représenter une action d'un moment et non une longue, il faut dire *paître*, » dit Malherbe ; *se nourrir* signifierait faire sa nourriture habituelle.]

Parement. — Ornement. *Faire parément de*, faire parade de.

[Latin *parare*, apprêter, puis donner une belle apparence.]

Parfournir. — Achever de fournir, et simplement : achever, parfaire. « La distribution et variété de tous les actes de ma comédie se *parfournit* en un an. » (I, 19.)

[*Fournir* et *par* (latin *per*) marquant achèvement de l'action. Cf. *Parfaire*.]

Part. — 1° Partie. « Cependant des humains presque les quatre *parts* S'exposent hardiment au plus grand des hasards. » (La Fontaine, VII, 2.) *La plupart*, *la meilleure part* (avec un complément au singulier ou au pluriel), la plus grande partie. *Prétendre part à*, revendiquer sa part de. — 2° Côté. « Non loin de là certain vieillard S'ennuyait aussi de sa *part*. (La Fontaine, VIII, 10.) *De la part de*, du côté de, pour ce qui est de. — 3° Rôle. « La *part* de l'avocat est plus difficile que celle du prêcheur. » (I, 10.)

Partie. — 1° Qualité. « La principale *partie* de l'orateur, c'est la probité » (La Bruyère, XIV.) — 2° Rôle, entreprise. « Ce n'est pas une légère *partie* que de faire sûrement sa retraite ; elle nous empêche assez sans y mêler d'autres entreprises. » (I, 38.) — 3° Partie adverse, adversaire en justice. « Va, je suis ta *partie* et non pas ton bourreau. » (Corneille, *Cid*, III, 4.)

Pas. — 1° Passage étroit et difficile dans les montagnes. « Les Lacédémoniens qui furent mis à garder le *pas* des Thermopyles... » (Malherbe). — 2° Démarche, allure. « Où

mon âme marche d'une grande allégresse, j'oublie les *pas* de la contenance. » (I, 39). — 3° Démarches faites, peines que l'on prend pour une affaire. « Valère a fait pour vous des *pas*. L'aimez-vous, je vous prie, ou ne l'aimez-vous pas ? » (Molière, *Tartuffe*, II, 3.)

Passer. — 1° Transitif direct. Promener rapidement, faire passer. « J'ai *passé* les yeux sur tel dialogue de Platon. » (III, 9.) — 2° *Passer outre à*. « [J'] accuse ma fainéance de *n'avoir passé outre à* parfaire les beaux commencements qu'il a laissés... », (III, 9) de n'avoir continué à...

Patience. — Endurance. « Et semble que ce [les géhennes] soit plutôt un essai de *patience* que de vérité. » (II, 5.)

Patient. — Endurant. Voir *Patience*.

Pâtisser. — Arranger, disposer, comme en parlant ironiquement d'une étrange cuisine. « Dieu sait, entre la douleur et la frayeur, de quel bon jugement ils vous le [leur testament] *pâtissent* ! » (I, 19.)

Patron. — Modèle, exemple. « Bien qu'ils [mes caprices] soient nés chez moi et sans *patrons*... » (II, 12.) Variante de 1588 : « Sans exemple. »

Payer. — *Payer quelqu'un*, le contenter, le satisfaire. « Celui-ci [Plutarque] vous contente davantage et vous *paye* mieux. » (II, 10.) *Se payer de*, se contenter, être satisfait de. « Si la mort *se payait* de larmes... » (Malherbe, *Poésies*, IX.)

[Latin *pacare*, apaiser. On apaise quelqu'un en le payant.]

Péculier. — Particulier. « J'en [de mon père] conserve le seing, des heures et une épée *péculière*. » (II, 18.)

[Forme et sens du latin *peculiaris*.]

Peine. — Embarras, difficulté. *Être en peine de*, être en souci pour ce qui est de. « Quelqu'un qui *était en peine de* parler italien. » (II, 12.) *Se donner peu de peine de quelque chose*, ne pas s'en mettre en peine, ne pas s'en tourmenter.

A *peine*, avec peine. *A peine que je ne die*, peu s'en faut que je ne dise.

Peiner. — *Se peiner de quelque chose*, en concevoir de l'ennui, du tourment. « Quelle sottise de *nous peiner* sur le point du passage à l'exemption de toute peine ! » (I, 19.)

Peloter. — *Peloter quelque chose*, se lancer et se renvoyer cette chose comme une pelote, jongler avec. « Voyez l'horrible imprudence de quoi nous *pelotons* les raisons divines. » (II, 12.)

[De *pelote*, balle du jeu de paume. *Peloter*, c'est lancer la pelote en se jouant, sans faire de partie réglée.]

Pensement. — Pensée, préoccupation. « J'ai vécu sans nul *pensement*. » (Régnier, *Epitaphe*.)

Pertinence. — Convenance, en parlant de ce qui est approprié, à propos, convenable. « Qu'on le [le jeune homme] rende délicat au choix et triage de ses raisons et aimant la *pertinence* et par conséquent la brièveté. » (I, 25.)

[Du lat. *pertinere*, avoir trait, rapport à, convenir.]

Pertinent. — Convenable, approprié. « Instruction... présentée d'une simple façon et *pertinente* » (II, 10.) Voir *Pertinence*.

Pesant. — Pénible, difficile, important. « Science bien plus générale, plus *pesante* et plus légitime. » (III, 2.)

[Montaigne écrit *poisant*. Voir *Grammaire* § 76.]

Peuple. — Au pluriel : habitants, populations. « Dans nos maisons, en nos places publiques Ce ne sont

que festins, ce ne sont que musiques de *peuples* réjouis. » (MALHERBE, *Poésies*, LXXII.)

Piéça. — Il y a quelque temps, il y a longtemps. « Son nom [de Mme de Sévigné] serait *piéça* De là le ciel, si l'on m'en voulait croire. » (LA FONTAINE, *Poésies mêlées*, XXI.)
[Étymol. : il y *a* une *pièce* de temps. On disait aussi *longtemps a*, *n'a guères*.]

Pièce. — Mot familier à Montaigne pour désigner, avec des applications très variées, une partie, un élément d'un tout (corps, livre, État, etc.) « Les veines, les muscles, les tendons paraissent, chaque *pièce* en son siège. » (II, 6.)

Piper. — Tromper, séduire. « C'était un minois à *piper* les plus fins; j'y aurais moi-même été attrapé. » (LE SAGE, *Gil Blas*.)
[Le premier sens de *piper* est siffler ; de là, prendre les oiseaux à la pipée, puis tromper.]

Piperie. — Tromperie. « La laideur de la *piperie* ne dépend pas de la différence des écus aux épingles. » (I, 22.) Voir *Piper*.

Pipeur, adjectif. — Trompeur. « Une art *piperesse* et mensongère. » (I, 51.) Voir *Piper*.

Piquer. — 1° *Se piquer de*, être blessé par, fâché de « [Ils] lui en veulent seulement en ce qu'elle leur mâche en privé : voilà pourquoi ils *s'en piquent*. » (III, 10.) — 2° *Se piquer*, se passionner, s'opiniâtrer. « Il *se pique* et passionne au jeu. » (III, 10.)

Piteusement. — De façon digne de pitié. Voir *Piteux*.

Piteux. — Déplorable, infortuné, digne de pitié. « Vit-on jamais une âme... Asservie en esclave à plus d'événements Et le *piteux* jouet de plus de changements ? » (CORNEILLE, *Horace*, IV, 4.)

Plaindre. — 1° Se plaindre de la perte de, regretter. « Ce triste et fier honneur m'émeut sans m'ébranler ; J'aime ce qu'il me donne et je *plains* ce qu'il m'ôte. » (CORNEILLE, *Horace*, II, 3.) — 2° Ménager, épargner, donner à regret. « Mon fils ne *plaindrait* pas de plus gros gages pour avoir un vrai bon cuisinier. » (SÉVIGNÉ.)

Plaisamment. — De façon agréable, qui plaît. Voir *Plaisant*.

Plaisant. — Agréable, qui plaît. « Qui aurait jamais attendu d'une douceur si *plaisante* une cruauté si impitoyable ? » (BOSSUET.)

Planter. — Établir, fixer, ou simplement, placer. « Le nez que votre art *plante* sur leur visage Ne leur y sert que d'ornement. » (CORNEILLE, *Office de la Vierge*.) [Il traduit *nares habent et non odorabunt*.]

Plupart (la.) — Voir *Part*.

Poignant. — Piquant, qui cause une impression de douleur pénétrante. Voir *Poindre* dont il est le participe présent.

Poil. — 1° Les cheveux. « Entre les deux partis Calchas s'est avancé, L'air farouche, l'œil sombre et le *poil* hérissé. » (RACINE, *Iphigénie*, V. 6.) — 2° La barbe. « Veux-tu voir tous les grands à ta porte courir ? Dit un père à son fils dont le *poil* va fleurir. » (BOILEAU, *Satires*, VIII.)

Poindre. — Piquer, blesser, irriter. « Le regret du passé cruellement me *point*. » (RÉGNIER, *Plainte*.)
[Latin *pungere*, piquer.]

Point. — 1° Moment. « Je me rencontrai un jour à Rome sur le *point* qu'on défaisait Catena, un voleur insigne. » (II, 11.) *A point*, au bon moment, à propos. *A mon point*, à propos pour moi. *A point nommé*, au moment désigné, nécessaire, donc juste à temps. — 2° État, situation, condition. « Que d'applau-

dissements... Quand là haut [au ciel] en ce *point* on les vit arriver!» (MALHERBE, *Les Saints Innocents.*) Cf. *embonpoint.* — 3° L'essentiel, ce qui importe. « Il est bon d'être charitable, mais envers qui? C'est là le *point.* » (LA FONTAINE, VI, 13.)

[Latin *punctum*, piqûre, de *pungere*, poindre, piquer.]

Pointure. — Piqûre, coup, atteinte. « Mon cœur tendre à l'amour en reçoit la *pointure.* » (RÉGNIER, *Satires*, VII.)

[Latin *punctura*, de *punctum*, formé lui-même de *pungere*, piquer.]

Poli. — Soigné, élégant. « On ne peut pas faire une meilleure chère, ni plus grande ni plus *polie.* » (SÉVIGNÉ.)

Police. — Gouvernement, institutions ; ordre observé dans l'administration d'un État ou d'un service public quelconque. « Chacun a... Réglé les intérêts de chaque potentat, Corrigé la *police* et réformé l'État. » (BOILEAU, *Satires*, III.) « La *police* céleste avec laquelle Dieu régit les hommes. » (BOSSUET.)

Policé. — Administré, gouverné suivant des règles. « Les républiques qui se sont maintenues en un état réglé et bien *policé.* » (I, 51.)

Polissure. — Élégance. Voir *Poli.*

Populaire. — 1° Qui aime le peuple. « Il ne fut jamais âme plus charitable et *populaire.* » (III, 10.) — 2° Commun, ordinaire, vulgaire. « Une vie *populaire* et privée. » (III, 2.)

Porter. — 1° Supporter. « Sans doute on ne veut pas que, mêlant nos douleurs, Nous nous aidions l'un l'autre à *porter* nos malheurs». (RACINE, *Britannicus*, I, 3.) — 2° Porter en soi, comporter, entraîner comme conséquence. « Après son action, qui n'eut jamais d'égale, Le commerce entre nous *porterait* du scandale. « (MOLIÈRE, *Tartuffe*, IV, 1.) *Porter que*, comporter, vouloir que. — 3° *Se porter*, se gouverner, se conduire (en parlant des personnes). *Alcmène.* — « Comment *se porte* Amphitryon ? » — *Sosie.* — « Madame, en homme de courage dans les occasions où la gloire l'engage. » (MOLIÈRE, *Amphitryon*, I, 1.) [Sosie joue sur le sens du mot et donne à *se porter* le sens marqué plus haut.] — 4° *Se porter*, être en tel ou tel état (en parlant de choses). « Les affaires sans moi *se porteraient* fort mal. » (CORNEILLE, *Veuve*, II, 4.)

Poste. — *A sa, à leur poste*, à sa guise, à leur convenance. « Le moyen de trouver un médecin *à ma poste* et qui voulût tout hasarder pour mon service? » (MOLIÈRE, *Médecin volant*, 1.)

[Italianisme. — Montaigne avait écrit en 1588 : « Une âme libre, accoutumée à se conduire *à sa poste.* » (II, 17.) En 1595 il corrige : *à sa mode.*]

Pourpenser. — Méditer longuement. « Qui veut parler doit bien *pourpenser.* » (Ancien proverbe.)

Pourtraire. — Représenter, faire le portrait de. « Voulant *pourtraire* Virgile, il le regardait. » (MALHERBE.)

[*Pro* et *trahere*, qui a donné *traire.* Malherbe préfère la forme *pourtraire. Portraire* est usité encore au dix-huitième siècle.]

Pouvoir. — 1° Avoir de la puissance, de la capacité. « L'espoir de son salut en lui seul était mis. Lui seul *pouvait* pour soi. (CORNEILLE, *Pompée*, I, 1.) — 2° Contenir, pouvoir loger. Vaugelas note qu'à la cour on dit, en parlant d'une table : Il y *peut* huit personnes, c'est-à-dire, il y peut tenir ; mais il ajoute : « style bas».

Pratique. — 1° Exécution, mise en pratique. « Cette pensée m'a

toujours paru une de ces visions dont la spéculation est belle et la *pratique* impossible. » (Retz, *Mémoires*.) — 2° Entente secrète, intelligences avec l'ennemi. « Le renard [devait] ménager de secrètes *pratiques*. » (La Fontaine, V, 19.)

Pratiquer. — Tâcher de gagner, d'attirer à soi (parfois sans aucun sens défavorable). « Je dois un sacrifice aux Grâces pour *pratiquer* leur faveur. » (II, 17.)

Prêcheur. — Prédicateur (sans aucun sens péjoratif) ou encore celui qui donne une leçon, un enseignement quelconque. « La part de l'avocat est plus difficile que celle du *prêcheur*. » (I, 10.)

Préméditation. — Méditation, réflexion préliminaire. « La *préméditation* de la mort est *préméditation* de la liberté. » (I, 19.)

Prendre. — 1° *Prendre à grand honneur*, recevoir comme... *Prendre à bon augure*, considérer comme... — 2° *Se prendre à*, s'attacher à. « L'esprit se rebute aussitôt qu'il a fait quelque effort pour *se prendre* et pour s'arrêter à quelque vérité. » (Malebranche.)

Présence. Prestance. « Sur le simple crédit de ma *présence* [Variante de 1588 : *de mon port*] et de mon air, des personnes qui n'avaient aucune connaissance de moi s'y sont fiées. » (III, 12.)

Presse. — 1° Foule. « Il faut fendre la *presse* d'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse. » (Boileau, *Satires*, VI.) — 2° Embarras, inquiétude, douleur. « Mon cœur est soulagé d'une *presse* et d'un saisissement qui ne me donnait aucun repos. » (Sévigné.)

Presser. — 1° Accabler, être à charge, faire souffrir (au propre et au figuré.) « Un cor qui me *presse* l'orteil. » (II, 12.) — 2° Contraindre. » Homme qui n'a ni charge ni commandement exprès qui le *presse*. » (III, 1.)

Prêt. — 1° *Prêt à*, sur le point de. « L'oiseau *prêt à* mourir se plaint en son ramage. » (La Fontaine, III, 12.) — 2° *Prêt de* (suivi d'un nom), prêt pour ce qui est de. « Ponocrates courut dire les nouvelles à Gargantua, afin qu'il fût *prêt de* la réponse. » (Rabelais, *Gargantua*, I, 18.)

Prêter. — 1° Accorder, fournir, attribuer. « Je lui *prête* mon bras sans engager mon âme. » (Corneille, *Sertorius*, III, 1. — 2° *Prêter à* (absolument) céder à. « Nous devons bien *prêter* un peu à la simple autorité de nature, mais non pas nous laisser tyranniquement emporter à elle. » (II, 8). — 3° *Se prêter*, se livrer, se communiquer. *Se prêter à quelqu'un, à quelque chose*, se donner, se consacrer à. « Flaminius *se prêtait à* ceux qui avaient besoin de lui. » (III, 13.)

Prise. *Etre en prise à, de*, être exposé, en butte à. « Ce nombre infini de passions auxquelles nous *sommes* incessamment *en prise*. » (II, 12.)

Privé. — 1° Intime, familier. « J'ai un style comique et *privé*. » (I, 39.) — 2° *Les privés*, les personnes privées, opposé à « ceux qui sont en magistrat. » (III, 2.) *En privé*, en particulier, opposé à « en commun » (III, 10.)

Produire. — Mettre au jour, manifester, émettre, proférer. « [Il] *produisait* en se plaignant plusieurs divers discours. » (I, 23.) [Il traduit : *varias emittebat voces*.] *Se produire*, se mettre en vue, en lumière. « N'ayant rien en leur vaillant par où *se produire*. » (I, 25.)

Profès. — *Ennemi profès*, ennemi déclaré.

[Latin *professus*, de *profiteri*, déclarer. *Profès* s'est dit d'abord de celui qui s'est engagé dans un ordre religieux par des vœux solennels.]

Profession.— *Faire profession de:* 1° Faire une déclaration publique d'une manière d'être, de sentiments habituels. « Moi, votre ami?... J'ai *fait* jusques ici *profession* de l'être. » (MOLIÈRE, *Misanthrope*, I, 1.) — 2° Se piquer de. « S'il est avec cela [la négation de l'autre vie] tranquille, qu'il en *fasse profession*, qu'il en fasse vanité. » (PASCAL, *Pensées*.)

Progrès. — Mouvement, allure, avancement. « Le poème tragique vous serre le cœur dès son commencement, vous laisse à peine dans tout son *progrès* la liberté de respirer. (LA BRUYÈRE, I.)

Promouvoir. — Procurer l'avancement, le développement de. « Des mains... qui eussent conforté et *promu* les bonnes semences que nature avait produit. » (III, 6.)

Propos. — 1° Sujet d'un discours qu'on tient, but qu'on se propose en parlant. « Il se jette à côté, se met sur le *propos* De Castor et Pollux. » (LA FONTAINE, I, 14.) — 2° *Il me vient à propos de*, cela est convenable, heureux pour moi.

Proposer. — 1° Poser devant les yeux, exposer, offrir. « Le sage Ésope dans ses fables Nous en donne un exemple ou deux. Celui qu'en ces vers je *propose...* » (LA FONTAINE, V, 17.) *Se proposer*, se représenter. « Je *me propose* [variante de 1588 : « Je me représente... »] en mille visages ceux que la fortune emporte. » (III, 13.) — 2° Avec un complément direct ou un infinitif précédé de *de :* décider, projeter, se proposer de. « Pourvu qu'elle *propose* bien *de* ne plus pécher... » (PASCAL.)

Propre (adjectif). — Personnel, qui vient de vous, qui vous concerne, qui vous appartient en propre (avec la valeur d'un véritable possessif). « [Ils] ont soin de s'enquérir des maux d'Ulysse, et ignorent les *propres*. » (I, 24.)

Propre (nom). — 1° *En son propre*, en son particulier, pour ce qui le concerne personnellement. « Qui abandonne *en son propre* le sainement et gaiment vivre pour en servir autrui... » (III, 10.) — 2° *Au propre de l'affaire* (II, 21), dans le vif de l'affaire, en pleine affaire, à même l'affaire. *Se trouver au propre* (absolument), en plein danger (de maladie ou de mort.)

Proprement. — Vraiment, exactement. « *Proprement*, toute notre vie Est le curé Chouart qui sur son mort comptait, Et la farce du *Pot au lait.* » (LA FONTAINE, VII, 11.)

Prospect. — Vue qui s'étend en face. « Plaines grandes parfois à perdre de vue par certain biais du *prospect.* » (*Voyage.*)

[Latin *prospectum*, de *pro-spicere*, voir devant soi.]

Puéril. — De l'enfance (sans aucun sens péjoratif). [Malherbe traduit *puerilia* par « âge puéril ». La « civilité puérile » était le titre d'un ouvrage destiné à apprendre aux enfants la politesse.]

Puérilité. — Age de l'enfance. « La *puérilité* commence depuis la naissance de l'enfant et dure jusqu'à dix-huit ans. » (A. PARÉ.)

Pusillanimité. — Petitesse d'esprit ou de sentiments. « C'est *pusillanimité* de se vouloir marquer par quelque façon particulière et inusitée. » (I, 25.)

[*Pusillanimitatem*, de *pusillus*, très petit, et de *animus*, âme.]

Q

Quand. — *Quand et*, avec, en même temps que. « Ils s'en revenaient, menant leur butin *quant et* eux. » (MALHERBE.) *Quand et quand* : 1° avec valeur prépositionnelle : avec,

en même temps que. « Je veux que la bienséance extérieure... se façonne *quand et quand* l'âme. » — 2° Avec valeur adverbiale : en même temps. « Vous ne cherchiez que l'honnêteté et vous avez trouvé *quand et quand* le délectable. » (Balzac, *Lettres*, V, 16.)

[Vaugelas condamne tous ces mots et note qu'il faut écrire *quand* et non pas *quant*.]

Quartier. — 1° Pays, région. « La ruine d'un si grand empire envoiera ses éclats en tous les *quartiers* du monde. » (Malherbe) — 2° *A quartier*, à part, à l'écart. « Tirons-nous *à quartier;* nous jouerons mieux nos jeux S'ils n'aperçoivent point que nous parlons tous deux. » (Corneille, *Galerie du Palais*, I, 1.)

Quérir. — Chercher. « L'autre m'obligerait d'aller *quérir* Sévère. » (Corneille, *Polyeucte*, IV, 1.)

[Tiré de la forme barbare *quaerire*. La forme correcte, *quaerere*, a donné *querre*, longtemps usité. *Quérir* n'est plus employé au dix-septième siècle qu'à l'infinitif, avec aller, envoyer.]

Quêt. — Profit, gain. « J'étudiai jeune pour l'ostentation... à cette heure pour m'ébattre, jamais pour le *quêt* [Variante de 1588 : pour le *gain*.] » (III, 3.)

[Latin *quaestum*, gain, profit.]

Quête. — Recherche. « Les sévérités de son père me firent prendre la résolution d'envoyer un autre à la *quête* de mes parents. » (Molière, *Avare*, V, 5.)

[Nom verbal formé sur le féminin du participe *quaesitus*, cherché.]

Quêter. — Chercher avec soin et diligence. « Nous sommes nés à *quêter* la vérité. » (III, 8.)

Quiet. — Paisible, tranquille. « Je me contente d'une mort recueillie en soi, *quiète* et solitaire. » (III, 9.)

[Formé directement sur *quietum*, qui a donné *coi* dans le français populaire.]

Quitter. — 1° *Quitter quelqu'un de quelque chose*, l'en tenir quitte. « Envoyez-moi cet habit et ces bijoux de Philémon : je vous *quitte de* la personne. » (La Bruyère, II.) — 2° *Quitter quelque chose*, en faire remise, dispenser de la payer. « Lorsqu'on vous doit de l'argent, c'est faire grâce que de le *quitter*. » (Bossuet.) — 3° Céder, abandonner. « J'ai *quitté* ma plume à ma fille avec plaisir. » (Sévigné.)

R

Raccointer. — Rentrer, ou simplement, entrer en rapport avec (le préfixe *re* parfois n'ayant pas de valeur appréciable). Voir *Accointance*, *Accointer*.

Raide. — Fort, vigoureux. « Si je confère avec une âme forte et un *raide* jouteur. » (III, 8.)

[Latin *rigidum*.]

Raison. — 1° Ce qui est naturel et juste. « C'est bien la *raison* que pour tant de puissance Nous vous rendions du moins un peu d'obéissance. » (Corneille, *Rodogune*, II, 3.) — 2° Cause. « Qui pourrait rendre *raison* de la fortune de certains mots? » (La Bruyère, XIV.) — 3° Calcul, compte. On appelait « livre de raison » un livre de comptes sur lequel le père de famille notait sommairement les faits importants de sa vie domestique.

Ramentevoir. — Remettre en mémoire, faire ressouvenir de. « Ne *ramentevons* rien et réparons l'offense Par la solennité d'une heureuse alliance. » Molière, *Dépit amoureux*, III, 4.)

Voir Gramm., 77.

Ranger. — Assujettir, soumettre. *Ranger à* (infinitif), réduire, con-

traindre à. « Aux fins de *ranger* ma fantaisie à rêver même par quelque ordre et projet. » (II, 18.) *Se ranger à*, se soumettre, se conformer à. « C'est une chose où tu m'obliges par la soumission et le respect où *tu te ranges*. » (MOLIÈRE, *Avare*, IV, 5.)

Recevoir. — 1° Percevoir, éprouver. « Je ne puis *recevoir* cette passion de quoi on embrasse les enfants à peine nés. » (II, 8.) — 2° *Recevoir quelque chose à grâce*, l'accepter, la recevoir comme une grâce. — 3° *Recevoir à* (infinitif), admettre que.

Recharger. — Surcharger. « Je l'aime [Paris] et plus en son être seul que *rechargée* de pompe étrangère. » (III, 9.)

Réciter. — Raconter, rapporter (avec un complément direct ou une proposition introduite par *que*.) « Il *récite* des historiettes qui y sont arrivées. » (LA BRUYÈRE, V.) « Je sais de ses froideurs tout ce que l'on *récite*. » (RACINE, *Phèdre*, II, 1.)

Recommandation — 1° Ce qui recommande, ce qui fait valoir quelqu'un ou quelque chose. « Que diriez-vous d'un pilote qui souhaiterait le mauvais temps pour donner à sa suffisance plus de *recommandation* par le péril ? » (MALHERBE.) — 2° L'estime, la bonne opinion qu'on a de quelqu'un ou de quelque chose. « Je souhaite... que sa mémoire... se loge en la *recommandation* des personnes d'honneur. » (*Lettre à L'Hospital.*)

Reconnaissance. — Action de reconnaître, d'avouer. « Lorsque l'on vit dans le milieu de cette lettre ces fautes dont le prince faisait une si sincère *reconnaissance*. » (BOSSUET, *Oraison funèbre du Prince de Condé.*)

Reconvoyer — Reconduire en escortant. « Le peuple *reconvoie* celui-là d'un acte public. » (III, 2.)

Recouvrer. — Se procurer à prix d'argent. « Ce qui suffit *se recouvre* sans beaucoup de difficulté. » (MALHERBE.) [Il traduit *ad manum est quod satis est.*]

Recueillir. — Réunir, rassembler. « Il va *recueillir* au delà du Rhin le débris d'une armée défaite. » (FLÉCHIER.)

[Sens et forme du latin *re-colligere*.]

Refuir. — *Refuir quelque chose, à quelque chose*, fuir, éviter cette chose. « Pour vous loger en cette modération ni de fuir la vie, ni de *refuir* à la mort... » (I, 19.)

Régent. — Maître qui enseigne dans un collège. « Lorsque je l'envoyai au collège..., ses *régents* se louaient toujours à moi de son assiduité. » (MOLIÈRE, *Malade imaginaire*, II, 5.)

Registre. — Recueil. *Faire registre de*, dresser la liste, faire le compte de. « Ceux qui ont anobli leur vie par renommée; *fais-en registre*. » (I, 19.)

[Latin *regesta, orum*, choses rapportées (de *regerere*), puis le livre où on les rapporte.]

Règlement. — Action de soumettre à une règle, à une méthode. « La vertu est l'ornement des maisons qui prennent son *règlement*. » (MALHERBE.)

Religieusement — Scrupuleusement. Voir *Religion*.

Religieux. — Scrupuleux. Voir *Religion*.

Religion. — Scrupule. *C'est religion de*, on se fait un scrupule de. « Chacun sait la *religion* de ce peuple pour toutes ses cérémonies. » (BOSSUET.)

Relique. — Ce que quelqu'un a laissé, ce qui reste de lui. « C'est

tout ce que j'ai pu retrouver de ses *reliques* [de La Boétie]. » (I, 27.)

Rencontre. — Occasion qui fait trouver fortuitement quelque chose. *Par rencontre*, par hasard, au hasard des rencontres. « Plus je m'en [de ma mémoire] défie, plus elle se trouble ; elle me sert mieux *par rencontre*. » (II, 17.)

Rendre. — *Se rendre*, se montrer, devenir. « Aux dépens de Néarque il doit *se rendre* sage ». (CORNEILLE, *Polyeucte*, III, 3.)

Repasser. — Considérer à plusieurs reprises. « *Repasse* mes bontés et tes ingratitudes. » (CORNEILLE, *Toison d'or*, III, 3.)

Replanter. — Établir de nouveau. « Lorsqu'ils se sont défaits de l'importunité d'un maître, ils courent à en *replanter* un nouveau... » (I, 22.)

Représenter. — 1° Remettre sous les yeux. — 2° Exprimer, désigner. « Les mêmes paroles qui accusent ma maladie *représentent* l'ingratitude. » (I, 9.) — 3° Reproduire par l'imitation. « Je treuve César moins aisé à *représenter*. » (II, 17.)

Reprochable. — Digne de reproches. « Mon intérêt ne m'a fait méconnaître ni les qualités louables en nos adversaires, ni celles qui sont *reprochables* en ceux que j'ai suivi. » (III, 10.)

Résigner. — Assigner, abandonner quelque chose qui vous appartient ou non. « Si ce bonhomme [Amyot] vit, je lui *résigne* Xénophon pour en faire autant [pour le traduire.] » (II, 4.)

Résoudre. — 1° *Se résoudre de quelque chose*, s'arrêter à une solution sur. « Après *s'être résolu des* difficultés qui les tenaient suspens. » (*Sur la mort de la Boétie.*) — 2° *Se résoudre que*, se décider à admettre que. « *Résolvons-nous* qu'il n'est point de hardiesse dont la fortune ne soit capable. » (MALHERBE.) — 3 *Résolu* (en parlant de choses), fermement arrêté, ferme. « L'opinion *résolue* qu'il avait de votre vertu. » (*Lettre à L'Hospital.*)

Respect. — Action de tenir compte, de considérer. *Avoir respect de* (infinitif), avoir la préoccupation de. *Avoir respect à*, prendre en considération, tenir compte de. « Il lui a plu *avoir respect* non seulement à mon âge, mais à mon désir aussi... » (*Lettre à Henri IV*, 18 janvier.) *Pour le respect de*, en considération, en raison de. « Il me suffira de vous dire que plusieurs *respects* me rendent chère votre personne. » (BALZAC.)

Ressentiment. — Le fait d'être sensible à ; la douleur qu'on ressent. « Mou au *ressentiment* des offenses. » (II, 17.)

Resserré. — Regardant, pour ce qui est de l'argent ; qui a de la peine à donner, à dépenser.

[Cf. « Le mortel de tous les mortels le plus dur et le plus *serré*. » (MOLIÈRE, *Avare*, II, 4.)

Retenuement. — D'une façon retenue, réservée. « Plus modérément et *retenuement*. » (II, 12.)

Retirer. — 1° *Retirer quelqu'un*, lui donner asile, refuge. « Savez-vous quel serpent inhumain Iphigénie avait *retiré* dans son sein ? » (RACINE, *Iphigénie*, V, 4.) — 2° *Retirer à*, ressembler à. « Notre vie *retire à* l'assemblée des jeux olympiques. » (I, 25.)

[Le simple *tirer* a le même sens. « L'air de son visage a quelque mignardise Qui ne *tire* pas mal *à* celle de Dorise. » (CORNEILLE, *Clitandre*, II, 8.)]

Retrait. — Lieux d'aisances (l'endroit où l'on se retire.) « Ils n'ont pas seulement leur *retrait* pour retraite. » (III, 3.)

Revenir. — S'accorder, avoir du

rapport avec. « Les coupures et cadences de Salluste *reviennent* plus à mon humeur. » (II, 17.)

Révérence. — Respect. « L'honneur et *révérence* que je porte à votre suffisance. » (*Lettre à L'Hospital.*) *La révérence publique* (*Au lecteur*), le respect du public. *Parlant en révérence*, parlant par respect, pour s'excuser d'avance de ce qu'on va dire.

Révérential. — Respectueux. [Montaigne dit de même *accidental.*]

Rhabiller. — Rajuster, réparer. « Songez à inventer quelque moyen de *rhabiller* votre escapade. » (MOLIÈRE, *Georges Dandin*, III, 6.)

Rôle. — Liste. « Voilà, monsieur, un petit *rôle* Des dettes de mon maître. » (REGNARD, *Joueur*, III, 3.)

Rompre. — Interrompre. « Tu n'es pas supportable De me *rompre* si tôt. — C'était sans y penser. » (CORNEILLE, *Mélite*, II, 4.)

Rouet. — *Mettre au rouet*, faire que quelqu'un soit à bout d'invention, de ressources, ne sache plus que dire. D'après Cotgrave, s'applique au lièvre qui, épuisé par une longue course, ne fait plus que tourner autour des chiens.

S

Saison. — Moment, époque (de la vie). « Vous entrez maintenant dans la belle *saison* de l'homme. » (MOLIÈRE, *Avare*, II, 6.)

Sapience. — Sagesse. « La crainte du Seigneur est la même *sapience* [la sagesse même]. » (BALZAC, *Prince*, 25.)

Savoir. — 1° Connaître. « Vous êtes peu du monde et *savez* mal la cour. » (CORNEILLE, *Nicomède*, III, 8.) — 2° Pouvoir, réussir à. « Un seul de vos regards *saura* me protéger. » (CORNEILLE, *Office de la Vierge.*)

Science. — 1° Connaissance. « Affaires qui ont à passer par ma *science* et par mon soin. » (III, 9.) — 2° Avec *de* et l'infinitif, conscience. » La *science* de n'avoir rien oublié. » (II, 8.)

Séjour. — *Sans séjour*, sans arrêt. « Le soleil branle *sans séjour* sa course ordinaire. » (II, 12.)

Séjourner. — S'arrêter, s'attarder avec complaisance. « Je me repose et *séjourne* en cette considération. » (III, 3.)

Sens. — Bon sens, jugement. « Qui a jamais cuidé avoir faute de *sens* ? » (II, 17.) *De quel sens puis-je m'amuser*... Comment qualifier mon jugement si je m'amusais ? (Voir *Humeur.*)

Sentence. — 1° Opinion. « Cette confusion d'avis et de *sentences* que produit cette belle raison humaine. » (II, 12.) — 2° Pensée belle et forte. « La *sentence* pressée aux pieds nombreux de la poésie... » (I. 25.)

Sentir. — 1° Pour désigner l'opération de différents sens. *Sentir* [voir] *une preuve, sentir nouvelles.* — 2° Éprouver, ressentir. « C'est le seul évanouissement que j'aie *senti.* » (II, 6.) — 3° S'apercevoir, se rendre compte. « On m'allègue tous les coups à moi-même sans que je le *sente.* » (II, 17.)— 4° Comprendre.— 5° Avoir l'air de, avoir quelque chose de. « Je hais à mort de *sentir* le flatteur. » (I, 39.)

Sereiner. — Rendre serein, calmer. « *Sereiner* les tempêtes de l'âme. » (I, 25.) [Cf. *Rasséréner.*]

Service. — Usage. « Ceux-là [des collets] sont assez beaux, mais de mauvais *service* : En moins de trois

savons on ne les connaît plus. » (Corneille, *Galerie du Palais*, 1, 6.) *Faire service à la chose publique*, (*Sur la mort de La Boétie*) se rendre utile.

Servir. — 1° Absolument : obéir, être esclave. « Maintenant elle [la nation juive] sert sous un maître étranger. » (Racine, *Esther*, I, 4.) — 2° *Servir à quelqu'un, à quelque chose*, être l'esclave de quelqu'un, travailler à quelque chose, s'y donner tout entier. « Les habitants de l'Asie *servaient* à un seul. » (I, 25.)

Seulement. — *Ne... pas seulement*, ne... pas même. « Ils *n'*ont *pas seulement* leur retrait pour retraite. » (III, 3.)

Simple. — Qui est d'une naïveté sotte. Voir les suivants.

Simplesse. — 1° Naïveté sotte, sottise. « Si est-ce grande *simplesse* de condamner chose que vous n'avez éprouvée. » (I, 19.) — 2° Simplicité, naturel sans déguisement. « Ma liberté a une montre apparente de *simplesse* et de nonchalance. » (III, 1.)

Simplicité. — 1° Ignorance. — 2° Crédulité, « Il n'est rien si étrange à quoi ils n'entreprennent de donner assez de couleur pour tromper une *simplicité* pareille à la mienne. » (II, 12.)

Singulier. — Unique, qui n'a pas son semblable, extraordinaire. « Hier j'étais chez des gens de vertu *singulière*. » (Molière, *Misanthrope*, III, 4.)

[Pour la forme et le sens, latin *singularem*. Forme populaire, *sanglier*, qui vit seul].

Singulièrement. — Particulièrement, spécialement. « César *singulièrement* me semble mériter qu'on l'étudie. » (II, 10.)

Société. — 1° Union, alliance. « Une fraternelle *société* et intelligence. » (III, 6.) — 2° Communauté. « Une perpétuelle *société* de lieu » (III, 3.), [en parlant de religieux.]

Soin. — Souci, préoccupation. « Vous craigniez ma clémence ? Ah ! n'ayez plus ce *soin*. » (Corneille, *Pompée*, III, 2.)

Solenne. — Extraordinaire, énorme, « Cette proposition si *solenne*, s'il est permis au sujet de se rebeller contre son prince. » (II, 12.)

[Latin *solemnis*, de *sollus*, chaque, et *annus* ; qui ne revient qu'une fois l'an. Cf. « Efface pour jamais de ce peuple barbare les crimes *solennels*. » (Racan.)]

Sollicitude. — Préoccupation, inquiétude, application. « La *sollicitude* des choses à venir. » (II, 12.)

Sombre. — Obscur, sans éclat. « L'ordre est une vertu morne et *sombre*. » [Opposé à « actions éclatantes. »] (III, 2.)

Somme. — En somme, en résumé. « *Somme*, je veux que ce soit le livre de mon écolier. » (I, 25.)

[Latin *summa*, total.]

Souffrance. — Capacité de supporter, endurance. « Elle fait vanité De voir dans ses dédains votre fidélité. Votre extrême *souffrance* à ces rigueurs l'invite. » (Corneille, *Galerie du Palais*, III, 1). En 1660, Corneille corrige : « Votre humeur endurante... »

Souffrir. — 1° Endurer, supporter. — 2° Suivi d'un infinitif : permettre. « Je les [les rois] *souffre* régner. » (Corneille, *Illusion comique*, II, 2.)

Soûl. — Rassasié, las, dégoûté. « Un rat... Des lares paternels un jour se trouva *soûl*. » (La Fontaine, VIII, 9.)

[Latin *satullus*, diminutif de *satur*, dont on reconnaît la racine dans *satietas*, satiété.]

Soûler. — Rassasier, jusqu'à la

lassitude et au dégoût. « Ce Dieu rassasié, *soûlé* d'opprobre. » (Bossuet.)

Souloir. — Avoir coutume. « Quant à son temps, bien sut le dispenser: Deux parts en fit, dont il *soulait* passer L'une à dormir et l'autre à ne rien faire. » (La Fontaine, *Épitaphe.*)

[Latin *solere*, avoir coutume.]

Soutenir. — Supporter le poids, l'assaut de. « Combattant la douleur et la *soutenant*. » (II, 27.)

Succéder. — Aboutir, réussir (avec *bien*, *mal*, *mieux*.) « Mes efforts redoublés pourront mieux *succéder*. » (Corneille, *Pompée*, IV, 2.)

Suffisamment. — Habilement. « Dire prudemment et *suffisamment*. » (III, 8.) Voir *suffisant*.

Suffisance. — Habileté. « Homme de *suffisance*, homme de capacité. » (Molière, *Mariage forcé*, 43.)

Suffisant. — Habile, capable. « Un personnage savant n'est pas savant partout, mais le *suffisant* est partout *suffisant*, et à ignorer même. » (III, 2.)

Suite. — 1° Action de suivre, de faire partie de la suite de. « Ce que j'ai à souffrir des affaires.. n'a point plus d'abjection... que n'aurait la *suite* d'un homme né plus grand que moi. » (III, 9.) — 2° Dépendance. « Chambre et sa *suite*. » — 3° Enchaînement, développement. « Vous en verrez tantôt la *suite* en ce lambris. » (La Fontaine, *Philémon et Baucis.*) — 4° Conséquence. « Changer de pensée est une misérable *suite* de la nature humaine. » (Pascal.)

Suivre. — 1° Absolument : continuer à parler; avec un complément direct : poursuivre, continuer. « Oyez, Félix, *suit*-il, oyez, peuple, oyez, tous. » (Corneille, *Polyeucte*, III, 2.) [En 1660, Corneille corrige : Oyez, *dit-il ensuite*, oyez, peuple... »] — 2° Avec un sujet de choses : se conformer. « Les occasions ont *suivi* ma complexion. » (III, 10.)

Sujet. — 1° Objet. « Nous ne regardons guère les *sujets* en gros et seuls. » (III, 4.) — 2° Individu considéré au point de vue de ce qu'il fait ou de ce qu'il subit. « La bonté, qui est si aimable dans tous les *sujets* où elle se trouve. » (Voiture.)

Surmonter. — 1° Transitif : surpasser, dépasser. « *Surmontant* leur espérance [faisant plus qu'ils n'espèrent. »] (Malherbe). — 2° Absolument : l'emporter. « Je veux que les choses *surmontent*. » (I, 25.)

Surprendre. — *Surprendre de*, prendre en flagrant délit de. « Qui me *surprendra* d'ignorance, il ne fera rien contre moi. » (II, 10.)

Suspens (adjectif). — Suspendu, indécis. « La plus pénible assiette pour moi, c'est être *suspens* ès choses qui pressent. » (II, 17.)

T

Tantôt. — Bientôt (avec le verbe au présent). « Vous n'avez *tantôt* plus que la peau sur les os. » (Racine, *Plaideurs*, I, 4.)

Targuer. — *Se targuer*, s'armer, se garantir comme d'une targe ; la targe était un bouclier. « Il [mon courage] *se targue* pour le conflit. » (III, 12.)

Tâter. — 1° Au propre : goûter. « Les oiseaux le [le grain] portent au bec sans le *tâter*. » (I, 24.) — 2° Au figuré : goûter, essayer de quelque chose pour en jouir. « Point, Tartuffe est votre homme, et vous en *tâterez*. » (Molière, *Tartuffe*, II, 3.)

Téméraire. — Inconsidéré. « Hom-

mes abêtis par *téméraire* avidité de science. » (I, 25.)

Témérairement. — Inconsidérément, au hasard. « La raison a été obligée de céder et la plus sage prend pour ses principes ceux que l'imagination des hommes a *témérairement* introduits. » (PASCAL, *Pensées*.)

Témérité. — Légèreté inconsidérée.

Tempêter. — 1° *Tempêter quelqu'un*, l'agiter comme pourrait faire une tempête. « Ceux que la fortune ou que leur propre erreur emporte et *tempête*. » (III, 13.) — 2° *Se tempêter*, s'agiter furieusement, se démener à grand bruit. « *Se tempêter* aux secousses et assauts de cette maladie. » (II, 27.)

Tendre (adjectif). — Délicat, qui ressent vivement les impressions physiques ou morales. « Ces *tendres* âmes et craintives. » (I, 25.)

Tendrement. — Avec sensibilité. « Je me compassionne fort *tendrement* des afflictions d'autrui. » (II, 11.)

Teneur. — Continuité, action de se maintenir, de persister. « Les esprits continuent à se mouvoir d'une même *teneur* dans le cerveau. » (DESCARTES.)

[Latin, *tenorem* mouvement continu, de *tenere*.]

Tenir. — 1° Avec un complément direct : s'attacher à une croyance. « Ce que je *tiens* aujourd'hui et ce que je crois, je le *tiens* et le crois de toute ma croyance » (II, 12.) — 2° Avec un attribut précédé ou non de *pour*, ou avec *que* : estimer, juger. « Quand on me *tient* le plus atterré... » (II, 27.)

Tenue. — Solidité, constance qui font qu'une chose ou un homme tiennent bon. « Considérons l'homme seul, armé seulement de ses armes : voyons combien il a de *tenue* en ce bel équipage. » (II, 12.)

Terme. — 1° Limite. « Tu as passé les *termes* accoutumés de vivre. » (I, 19.) — 2° *Être en termes de*, être dans le cas de, courir le risque de. « Comme ma connaissance n'allait pas jusque là, je me vis *en termes de* ne lui pouvoir répondre. » (PASCAL, *Provinciales*, XVII.)

Têtonner. — 1° Arranger la tête, et en particulier, peigner, friser les cheveux. « Ces deux veuves en badinant L'allaient quelquefois *têtonnant*, C'est-à-dire ajustant sa tête. » (LA FONTAINE, I, 17.) — 2° *Se têtonner*, au figuré : se parer, s'attifer.

[De *teston*, diminutif de *tête*.]

Thème. — Sujet proposé ; matière qu'on traite par écrit ou oralement. « M. de Cambrai prit son *thème* [de sermon] sur la soumission due à l'Église. » (SAINT-SIMON.)

Tirer. — 1° Entraîner comme conséquence. « Cette impérieuse autorité *tire* des suites périlleuses. » (I, 25.) — 2° *Tirer route, chemin*, faire route, s'éloigner, s'enfuir. Cf. « Il faut que, l'un mort, l'autre *tire pays*. » (CORNEILLE, *Suivante*, IV, 5.) — 3° *Tirer* (absolument), aller. « Nous sommes découverts ; *tirons* de ce côté. » (MOLIÈRE *Étourdi*, III, 9.) — 4° *Se tirer arrière de*, se reculer loin de, s'éloigner de. « Au lieu de *me tirer arrière* de l'accusation, je m'y avance. » (III, 12.)

Titre. — 1° Nom spécieux, prétexte couvrant quelque chose de peu avouable. « Cette vilaine trafique qui se couve sous l'honorable *titre* de justice. » (*Lettre à L'Hospital*.) — 2° Droit en vertu duquel on réclame quelque chose. « Ma volonté demeure hypothéquée par *titre* de gratitude. » (III, 9.)

Tomber. — Se rencontrer, se trouver par rencontre. « Un tour d'art et de science qui peut *tomber* en une personne lâche et de néant. » (I, 30.)

Touche. — Au figuré : pierre de touche, c'est-à-dire moyen d'éprouver. « Il est du bas or, il craint la *touche*. » (Proverbe cité par Henri Estienne.)

Tout (adverbe). — 1° *Du tout* (sans négation), entièrement, absolument. » Cela est *du tout* admirable. » (Bossuet.) — 2° *Pas du tout*, pas absolument (et non : absolument pas). « Suis-je un sot, à ton compte? — Non *pas du tout*, mais bien quelque chose approchant. » (Molière, *Étourdi*, IV, 1.) — 3° *A tout*, (anciennement préposition et adverbe), avec. « L'éteuf, il... le pousse *à tout* sa raquette. » (II, 12.)

Tracasser. — 1° *Tracassé*, remué, retourné, rebattu. « Sujet noble et *tracassé*. » (I, 50.) — 2° *Se tracasser*, se remuer, s'agiter, se démener, au propre et au figuré. « Ma femme que je voyais s'empêcher et *se tracasser* dans le chemin. » (II, 6.)

Transir. *Transi*, pénétré d'une impression forte (faim, tristesse, effroi, admiration, etc.). « J'ai le cœur *transi* De crainte que quelqu'un ne te découvre ici. » (Corneille, *Place Royale*, III, 6.) « Cette gravité qui *transissait* les peuples d'admiration. » (Balzac, *Les Romains*.)

[Latin *transire*, *trans*, au delà; *ire*, aller. — Dans l'ancienne langue *transir* signifiait aussi mourir. Cf. *trépasser*.]

U

Universel. — Qui est le même partout. « La vérité doit avoir un visage pareil et *universel*. » (II, 12.)

Usance. — Usage reçu. « L'aveuglement et injustice de nos observations et *usances*. » (I, 22.) Voir *Observation*.

User. — *S'user*, s'employer. « Je n'en refuis aucune [phrase] de celles qui *s'usent* emmi les rues françaises. » (III, 5.)

[Cf. dans le sens transitif de *employer* : « Elles *ont usé* le lard d'une douzaine de cochons. » (Molière, *Précieuses ridicules*, 4.)

V

Vacation. — Profession, métier, occupation. « Notre principale *vacation* consiste en la contemplation des œuvres de Dieu. » (D'Urfé, *Astrée*, II.)

[Latin *vacare*, être libre. *Vaquer à ses affaires*, être libre d'y occuper tout son temps.]

Vent. — *Mettre au vent*, mettre à l'air, déployer, risquer. « Nos pédantes ne la [la science] logent qu'au bout de leurs lèvres pour la dégorger seulement et *mettre au vent*. » (I, 24.) *Extravaguer au vent*, dans les nues.

Vêpre (nom singulier masculin.) — Le soir. « Je donne le bon *vêpre* à toute l'honorable compagnie. » (Molière, *Escarbagnas*, 6.)

[Latin *vesperum*. *Vêpres*, féminin, vient du bas latin *vesperas*.]

Vergogne. — Honte. « Je puis voir à l'aise la trogne Du malheureux pendard qui cause ma *vergogne*. » (Molière, *Sganarelle*, 9.)

Vérité. — *A la vérité*, pour dire la vérité, véritablement (avec une valeur non pas concessive, mais pleinement affirmative).

Vertu. — Courage. « La honte de mourir sans avoir combattu Arrête leur désordre et leur rend leur *vertu*. » (Corneille, *Cid*. IV, 3.)

Vertueux. — Vaillant, courageux. « Nul prince *vertueux* et coura-

geux ne pourra souffrir qu'on l'entretienne de si honteuses instructions. » (II, 21.)

Viande. — Nourriture, mets, aliments. « Vous avez demeuré là-dedans quatre jours ? — Quatre jours. — Et vécu ? — De nectar, d'ambroisie. — Je crois que cette *viande* aisément rassasie. » (CORNEILLE, *Illusion comique*, IV, 4.)

[Bas-latin *vivenda* tiré de *vivere*, vivre : ce dont on vit. Sont formés de la même façon *dividende*, *légende*, *prébende*.]

Vif. — 1° Vivant. « L'homme y paraît plus *vif* et plus entier qu'en nul autre lieu. » (II, 10.) *Chute toute vive*, toute fraîche. — 2° *Le vif*, la chair vive, ce qui vit. « La philosophie ne regarde que *le vif* et les effets. » (II, 27.)

Virer. — Faire tourner. « J'ai beau le tourner et *virer*. » (II, 12.)

Visage. — Aspect, apparence. « Un moment donne au sort des *visages* divers. » (CORNEILLE, *Cid*, I, 1.)

Voire. — Oui, même. *Voire, mais*, oui, mais... *Voire et*, et même.

[Latin *vera*, pluriel neutre de *verum* pris adverbialement.]

Voirement. — Vraiment. « Ce n'étaient *voirement* que paroles françaises. » (I, 25.)

[Le suffixe *ment* redouble la valeur adverbiale de *voire*, comme il arrive pour *comment*, *mêmement*.]

Voix. — Parole, « M. de Richelieu a été si mal... que je n'entrais jamais au château qu'avec appréhension d'ouïr cette funeste *voix* : « Le grand Pan est mort. » (MALHERBE.)

[C'est un des sens du latin *vox*.

Volonté. — Dispositions favorables, sentiments de bienveillance et de dévouement. « Tant de promesses de quoi vos adversaires nourrissent la *volonté* de leurs hommes. » (*Lettre à Henri IV*, 18 janvier.)

[Latin *voluntatem* pour la forme et pour le sens.]

Volontiers. — D'habitude, ordinairement. « Les mémoires excellentes se joignent *volontiers* aux jugements débiles. » (I, 9.)

Volubilité. — Mobilité. « De la connaissance de cette mienne *volubilité* j'ai engendré en moi quelque constance d'opinion. » (II, 12.)

[Latin *volubilitatem* (de *volvere*, tourner), facilité à tourner, puis à changer.]

Voyel. — Qui se manifeste en paroles, verbal. « C'est une plainte grammairienne et *voyelle*. » (III, 4.)

[Cet adjectif est le doublet populaire de *vocal*. Voir *Voix*.]

Vulgaire. — Commun, courant, ordinaire. « Il était *vulgaire*... de voir un homme modéré en ses vengeances. » (II, 17.)

Vulgairement. — De façon courante, commune. Voir *Vulgaire*.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE I

CHRONOLOGIE DE LA VIE ET DES ŒUVRES DE MONTAIGNE, avec les principaux synchronismes littéraires et historiques V

BIBLIOGRAPHIE XI

PREMIÈRE PARTIE

Montaigne avant les « Essais » (1533-1571).

I. — LA JEUNESSE DE MONTAIGNE

La famille de Montaigne. 1
Michel de Montaigne. Son enfance 2
Montaigne conseiller au Parlement 2

II. — MONTAIGNE ET LA BOÉTIE

La Boétie et le « Contr'un » 3
L'amitié de Montaigne et de La Boétie. 4
Après la mort de La Boétie 4
I. — Lettre sur la mort d'Étienne de La Boétie. 6
II. — Lettre à Michel de l'Hospital 19

DEUXIÈME PARTIE

Les deux premiers livres des « Essais » (1571-1580).

La retraite de Montaigne 25
Montaigne et ses livres 27
Comment naissent les « Essais » 27
Le stoïcisme dans les premiers « Essais » 29
Montaigne et les affaires publiques 29

Pages.

La deuxième série des « Essais » et l'influence de Plutarque. . 29
Le scepticisme de Montaigne 30
Les limites du scepticisme de Montaigne 30
La peinture du moi 31
Conclusion 31

LIVRE I

III. — Au lecteur 33

IV. — Du parler prompt ou tardif (X) 34

V. — Que philosopher c'est apprendre à mourir (XIX) 37
Les hommes évitent de penser à la mort 38
Pour ne pas craindre la mort, il n'est que d'y penser sans cesse 40
Montaigne vit avec la pensée de la mort 42
La nature nous enseigne à accepter la mort 46

VI. — De la coutume et de ne changer aisément une loi reçue (XXII) 53
Puissance de l'habitude dans la vie des individus 54
Puissance de l'habitude dans la vie des peuples 56
Contre les nouveautés en matière politique et religieuse. 59

VII. — Divers événements de même conseil (XXIII) 63
Grandeur d'âme de François de Guise. 63
Auguste et Cinna 65

VIII. — Du pédantisme (XXIV) 68
De la fausse science. 68

IX. — De l'institution des enfants (XXV) . . . 72
Comment on doit, en écrivant, utiliser les œuvres des anciens 72
Apprendre à penser, à être sage, tel est le but de l'enseignement . . . 77
Comment on s'instruit à voir le monde 81
Utilité de l'histoire 86
Les voyages et l'étude de l'histoire forment le jugement. 87

Pages.
La vraie science, la vraie sagesse sont sereines et souriantes. 92
Que l'école soit aimable et plaisante . 93
Que le jeune homme soit souple, de corps et d'âme. 97
Soyons plus curieux de choses que de mots 98
Comment Montaigne apprit le latin . 102
X. — De l'amitié (XXVII) 108
Le *Contr'un*. 109
L'amitié de Montaigne et de La Boétie. 110
Regrets de Montaigne sur la mort de de son ami 111
Pourquoi Montaigne renonce à publier le *Contr'un* 113
XI. — Des Cannibales (XXX) 114
La barbarie, c'est de s'éloigner de la nature. 114
Généreuse façon de concevoir la guerre et la victoire 116
XII. — De la solitude (XXXVIII) 118
Vivre en soi, être à soi 119
XIII. — Considérations sur Cicero (XXXIX) . . 121
Montaigne et le genre épistolaire . . 121
XIV. — De Democritus et Heraclitus (L). . . . 123
Tout est matière à exercer notre jument 123
XV — De la vanité des paroles (LI) 124
L'art de la parole est un art menteur et malsain 124
XVI. — Des prières (LVI) 127
Quand et comment il faut prier. . 127

LIVRE II

XVII. — De l'inconstance de nos actions (I). . . 129
XVIII. — A demain les affaires (IV) 131
Éloge d'Amyot 131
XIX. — De la conscience (V). 134
Contre la torture. 134
XX. — De l'exercitation (VI). 135
Montaigne s'observe et s'étudie aux portes mêmes de la mort 136

Pages.

Du droit qu'a le philosophe de parler de lui-même 141

XXI. — De l'affection des pères aux enfants (VIII) . 146

La raison doit régler même l'amour paternel 146

Il faut élever les enfants avec douceur. 148

Un père doit se faire aimer 148

Regrets de Monluc sur sa sévérité . . 149

XXII. — Des livres (X). 151

Ce que Montaigne doit aux livres des anciens 151

Les poètes : Virgile, Lucrèce, Térence, Catulle, etc 154

Les penseurs : Plutarque, Sénèque, Cicéron 157

L'histoire et les historiens : César, Froissard, Commines 162

XXIII. — De la cruauté (XI). 167

Horreur de Montaigne pour la cruauté 167

XXIV. — Apologie de Raymond Sebond (XII) . . 171

Ce n'est pas la foi qui inspire la conduite des hommes 173

L'homme, dans sa présomption, se croit le roi de la nature 177

L'homme n'a rien qui le mette au-dessus de la bête 178

La raison, source de biens imaginaires et de maux trop réels . . . 180

Les méfaits de la science. 182

Les hommes font Dieu à leur image . 185

L'homme accepte, sans les juger, des opinions toutes faites 188

L'« humaine sapience » est un ramas de toutes les « âneries » 189

Notre jugement flotte à la merci de toutes les influences. 191

Faute de pouvoir atteindre au vrai, gardons les opinions en cours . . 196

Les lois humaines varient avec les temps et les lieux. 198

Ce n'est pas assez de cinq sens pour percevoir la réalité entière . . . 200

Pages.
Nous sommes dupes et esclaves de nos sens. 202
L'homme n'est grand que par Dieu . 203
XXV. — De la gloire (XVI) 205
Du mépris de la gloire 205
XXVI. — De la présomption (XVII) 207
Le style, le langage de Montaigne . 208
Le portrait physique de Montaigne . 211
Le caractère de Montaigne 214
Montaigne se plaint de sa mémoire . 219
Irrésolution de Montaigne 221
Montaigne se loue de son jugement. 223
Les grands hommes du temps de Montaigne. 225
XXVII. — Du démentir (XVIII) 229
En quoi Montaigne a raison de se peindre 229
XXVIII. — Contre la fainéantise (XXI) 233
Le devoir d'un roi 233
XXIX. — De la ressemblance des enfants aux pères (XXXVII) 234
Comment Montaigne supporte sa « colique ». 235

TROISIÈME PARTIE

Montaigne en voyage (1580-1581).

Le départ 239-
L'itinéraire . . . . . 240·
Le Journal du Voyage. Il aide à connaître Montaigne et les « Essais ». 240
Bibliographie 243
XXX. — Brixen en Tyrol. 243
Comment Montaigne voyageait. . . 244
Méditation sur la Rome antique . . 246
La bibliothèque du Vatican. . . . 248
Le Plutarque d'Amyot. 251
Les *Essais* jugés par le Saint-Office . 252
Un paysage des Apennins 254

QUATRIÈME PARTIE

Montaigne maire de Bordeaux (1581-1585).

Pages.
Montaigne rentre en France 256
Montaigne prend possession de ses fonctions 256
La crise de 1585 258
XXXI. — Lettres de Montaigne à Matignon . . . 258
La peste de 1585. 262
Montaigne s'abstient de rentrer à Bordeaux. 263
XXXII. — Lettre aux Jurats 264

CINQUIÈME PARTIE

Le troisième livre des « Essais » (1585-1588).

Montaigne rentre dans son château 265
L'évolution de la pensée de Montaigne 265
Montaigne et la philosophie de la nature 267
Caractères de l'édition de 1588 268
XXXIII. — Texte critique d'un fragment du premier livre des *Essais* : Des menteurs (IX) . 269
Publication de l'édition de 1588 274

LIVRE III

XXXIV. — De l'utile et de l'honnête (I). 275
Indépendance de Montaigne à l'égard des grands et des partis 275
XXXV. — Du repentir (II). 281
Montaigne se dépeint avec une entière sincérité 281
Être et paraître 284
XXXVI. — De trois commerces (III) 286
Montaigne et les livres. 286
XXXVII. — De la diversion (IV) 290
Les choses nous touchent moins que leurs apparences 290
XXXVIII. — Sur des vers de Virgile (V) 292
Sur la langue française 293
Personnalité du style de Montaigne. 294
XXXIX. — Des coches (VI) 296

Pages.
Sur la découverte et la conquête du Nouveau-monde 297
XL. — De l'incommodité de la grandeur (VII) . 300
XLI. — De l'art de conférer (VIII). 302
Utilité de la « conférence » 302
Des mauvaises façons de « conférer ». 303
Avant tout, « conférer » avec ordre . 305
Sur Tacite 306
XLII. — De la vanité (IX) 308
Aversion de Montaigne pour le « ménage ». 309
On ébranle l'État en voulant le réformer d'un coup 313
Pourquoi Montaigne « ajoute » à son livre et « ne corrige pas » . . . 314
Montaigne regrette de devoir la vie non au respect des lois, mais à la faveur des hommes 317
Sur Paris 319
Montaigne mourrait sans répugnance loin de chez lui 320
Humeur accommodante de Montaigne en voyage. 322
Sur l'allure capricieuse des *Essais* . 323
Passion de Montaigne pour la Rome antique 326
XLIII. — De ménager sa volonté (X). 328
Se donner à autrui sans s'ôter à soi . 328
Jouons notre rôle sans nous passionner. 331
Montaigne aurait pu, le cas échéant, être un maire énergique 333
La gloire coûte trop cher pour que Montaigne la regrette 335
XLIV. — De la physionomie (XII). 337
La science ne nous défend pas de la crainte de la mort 337
Misères de la guerre civile 339
Montaigne suspect aux deux partis. Comment il se console 341
La peste 344
Montaigne doit à sa physionomie d'avoir un jour échappé à la mort. . . . 346

Pages.

XLV. — De l'expérience (XIII) 350
Montaigne aime les humbles et les faibles 351
Méditation sur la perte d'une dent. . 352
L'art de vivre 353

SIXIÈME PARTIE

La vieillesse de Montaigne (1588-1592).

Montaigne sait de près la révolution de 1588. 357
Montaigne reconnaît Henri IV 357

XLVI. — Lettres de Montaigne à Henri IV. . . . 358

Comment Montaigne corrige le texte de 1588. 362
Ce que Montaigne ajoute au texte de 1588 364
Ce que perdent les « Essais » à ces retouches. 364

XLVII. — Texte critique d'un fragment du livre I des *Essais* . Que le goût des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons (XL.). . 367
La mort de Montaigne. Le sentiment religieux chez Montaigne. 374

SEPTIÈME PARTIE

Montaigne posthume.

Histoire de l'édition de 1595 378
Mlle de Gournay « fille d'alliance » de Montaigne 378
Mlle de Gournay et l'édition de 1595 379

GRAMMAIRE 381

LEXIQUE 409

Typographie Firmin- et Cie. — Mesnil (Eure).

Made in Italy

06-11 MIN

8 032919 990075

www.colibrisystem.com

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 070411217